

ATTENTION

A traiter confidentiellement jusqu'à la parution des quotidiens du matin du

LUNDI 8 OCTOBRE

**LA SITUATION MONDIALE
DE L'ALIMENTATION
ET DE L'AGRICULTURE
1962**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1962

**LA SITUATION MONDIALE
DE L'ALIMENTATION
ET DE L'AGRICULTURE
1962**



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ROME 1962**

Les renseignements statistiques figurant dans cette publication sont basés sur les données dont disposait la FAO jusqu'au 30 juin 1962.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	1
I. Résumé	5
II. Situation et perspectives mondiales	15
PRODUCTION AGRICOLE.....	15
Tendances à long terme de la production agricole par rapport à l'accroissement démographique	17
Production agricole par région	19
Principaux produits agricoles.....	26
Produits de la pêche	28
Production forestière	29
VARIATIONS DES STOCKS	31
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA DEMANDE DE PRODUITS AGRICOLES	35
DISPONIBILITÉS ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES.....	36
COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES.....	39
Volume des importations dans les régions non communistes	41
Importations en Chine continentale, en U.R.S.S. et en Europe orientale	46
Niveaux des prix sur les marchés mondiaux.....	47
Recettes d'exportations agricoles	52
Exportations à des conditions spéciales	54
Politiques commerciales internationales	56
PRIX ET REVENUS AGRICOLES	57
PRIX A LA CONSOMMATION	62
POLITIQUES AGRICOLES ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT	64
Amérique du Nord	67
Europe occidentale	69
Europe orientale et U.R.S.S.....	75
Australie et Nouvelle-Zélande	78
Amérique latine	79
Extrême-Orient	82
Proche-Orient.....	86
Afrique	89
Politiques en matière de pêches	92
Politiques forestières	94

PERSPECTIVES A COURT TERME.....	97
Perspectives de la production agricole en 1962/63	97
Perspectives des produits	98
III. Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique	101
QUELQUES ASPECTS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT	101
Les objectifs du développement: Un choix politique	102
Evaluation financière et évaluation sociale.....	102
Données nécessaires pour décider en matière d'investissements	103
LES PRODUITS DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DANS L'ÉCONOMIE - SITUATION ACTUELLE ET FUTURE	104
Caractères structurels de la demande	105
Consommation, production et commerce des produits forestiers	106
Dynamique de la demande	107
Demande future et diverses possibilités de la satisfaire	109
Résumé	109
CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES FORESTIÈRES	111
Structure générale.....	111
La scierie	112
L'industrie de la pâte et du papier	115
Contre-plaqu�, panneaux de fibres et panneaux de particules	117
Industries forestières de moindre importance	119
CARACTÉRISTIQUES DE LA BASE FORESTIÈRE DES INDUSTRIES DU BOIS	120
Quelques traits caractéristiques de la foresterie	121
L'exploitation.....	123
Avantages de la foresterie	123
LES INDUSTRIES FORESTIÈRES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	124
L'expansion de la demande et les économies sur l'importation	124
Caractéristiques de la matière première et considérations d'emplacement..	125
Avantages technologiques des industries forestières	126
La demande de produits forestiers: Avantages indirects et économies extérieures	126
Résumé	128
RESSOURCES, TECHNOLOGIE ET RECHERCHE	128
Diversité des forêts	128
Tendances récentes des techniques de production	130
Lacunes dans le domaine de la recherche	131
Faire travailler davantage le capital	132
DÉTERMINATION DU RÔLE DE LA FORêt	135
Evaluation de la demande de bois	135
Evaluation des services que la forêt devra rendre, en dehors de la production de bois....	136
Evaluation quantitative et qualitative des ressources forestières	136
Evaluation des moyens de production existants	137
Plan et mesures à adopter.....	139

PLANIFICATION DES INDUSTRIES FORESTIÈRES	140
Longueur des plans	140
Rassemblement et utilisation des données sur les ressources	141
La planification de la demande	142
Importance des infrastructures	143
Planification relative à certaines régions d'un pays	143
Autarcie ou intégration économique	144
Nécessité d'une organisation	144
Le choix	145
IV. La production animale dans les pays insuffisamment développés	147
INTRODUCTION	147
Anatomie de la faim	147
La misère entrave la production	147
Population et développement économique	148
Potentiel de production animale	149
L'élevage dans ses rapports avec le développement général de l'agriculture	150
Pression exercée par la population animale	150
Disparités dans la productivité animale	151
ACCROISSEMENT DES DISPONIBILITÉS MONDIALES DE PROTÉINES ANIMALES	152
Nutrition animale	152
Rapport entre l'élevage et la production végétale	154
Conservation du fourrage et aménagement des pâturages	154
Importation de races étrangères	155
Utilisation des races indigènes	156
Croisements	156
Aspects vétérinaires	157
Education	159
Commercialisation	161
LES DIVERS ÉLEVAGES	163
Bovins	163
Ovins	164
Caprins	165
Volaille	165
Porcins	165
Buffles	166
Autres élevages	166
Cuirs et peaux	167
TENDANCES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE PRODUCTION ET DE SANTÉ ANIMALES	168
Afrique	168
Proche-Orient	169
Nomadisme	170
Extrême-Orient	171
Amérique latine	173
Amérique du Nord	175

Océanie	175
Europe occidentale	176
 LES DIX ANNÉES A VENIR.....	177
Les possibilités de développement	177
Débouchés	178
Amélioration de la santé animale	179
Amélioration de l'alimentation et de la sélection.....	180
Utilisation des excédents alimentaires	180
Demande	181
 OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	181

Tableaux annexes

1A. Indices de la production alimentaire totale, par région et pays	185
1B. Indices de la production alimentaire individuelle, par région et pays	187
2A. Production mondiale des principaux produits	189
2B. Exportations mondiales des principaux produits	190
3A. Europe occidentale: Production des principaux produits	191
3B. Europe occidentale: Exportations et importations des principaux produits	192
4A. Europe orientale et U.R.S.S.: Production des principaux produits.....	193
4B. Europe orientale et U.R.S.S.: Exportations et importations des principaux produits	194
4C. U.R.S.S.: Production et exportations de produits forestiers	195
5A. Amérique du Nord: Production des principaux produits	196
5B. Amérique du Nord: Exportations et importations des principaux produits	197
6A. Océanie: Production des principaux produits	198
6B. Océanie: Exportations et importations des principaux produits	198
7A. Amérique latine: Production des principaux produits	199
7B. Amérique latine: Exportations et importations des principaux produits	200
8A. Extrême-Orient (non compris la Chine continentale): Production des principaux produits	201
8B. Extrême-Orient (non compris la Chine continentale): Exportations et importations des principaux produits	202
9A. Proche-Orient: Production des principaux produits.....	203
9B. Proche-Orient: Exportations et importations des principaux produits	203
10A. Afrique: Production des principaux produits	204
10B. Afrique: Exportations et importations des principaux produits	205
11. Quantités totales (poids vif) de poissons, crustacés, mollusques, etc., pêchées par certains pays.....	206
12. Opérations de la Commodity Credit Corporation des Etats-Unis: Quantités en stocks et montant des investissements	208
13A. Denrées alimentaires disponibles pour la consommation humaine dans certains pays	209
13B. Teneur en calories et en protéines des disponibilités alimentaires moyennes de certains pays.....	212
14A. Indices régionaux et mondiaux du volume et de la valeur des importations agricoles, par groupe de produits	215
14B. Indices régionaux et mondiaux du volume et de la valeur des exportations agricoles, par groupe de produits	217
15. Valeurs unitaires moyennes à l'exportation des produits agricoles	219

Liste des graphiques

II-1.	Tendances de la production alimentaire régionale par rapport à l'accroissement démographique, avant-guerre à 1961/62	18
II-2.	Variations de la production alimentaire totale et par habitant, moyenne 1959/60-1961/62 par rapport à la période d'avant-guerre	19
II-3.	Production mondiale des principaux produits agricoles, avant-guerre à 1961/62	27
II-4.	Indices des principaux stocks de produits agricoles dans le monde et en Amérique du Nord	34
II-5.	Estimation de la production alimentaire par habitant, du commerce net des produits agricoles et des disponibilités alimentaires, par région	37
II-6.	Estimation des disponibilités en calories par habitant, par région, moyenne 1956-58	39
II-7.	Répartition des exportations et des importations agricoles mondiales, en volume, moyenne 1959-61	41
II-8.	Indices du volume des importations agricoles, par région et par groupe de produits	42
II-9.	Valeurs unitaires moyennes (prix moyens) à l'exportation de certains produits agricoles entrant dans le commerce mondial, par groupe de produits	50
II-10.	Accroissement réel et accroissement hypothétique du volume des exportations agricoles des régions industrielles et des régions de production primaire, moyenne 1952-53 à moyenne 1960-61	54
II-11.	Changements survenus dans les indices des prix payés et reçus par les agriculteurs et rapport entre les deux indices, 1961 par rapport à la moyenne 1952-53	58
III-1.	Cheminement des produits forestiers	113

AVANT-PROPOS

De manière générale, on peut dire que les problèmes clefs qui se posent en matière d'alimentation et d'agriculture dans les régions du monde insuffisamment développées sont, d'une part, la sous-production, la faim et la malnutrition, d'autre part, le déclin incessant des prix des produits agricoles sur les marchés mondiaux, qui réduit pour ces régions la possibilité de se procurer des devises étrangères et, du coup, limite leurs perspectives de croissance économique. Au contraire, les pays économiquement plus avancés se trouvent le plus souvent aux prises avec un problème de surproduction par rapport à la capacité d'absorption des marchés commerciaux, d'où deux difficultés étroitement associées: d'un côté, accumulation d'excédents et, de l'autre, agitations sociales provoquées par la disparité des revenus entre l'agriculture et les autres secteurs, encore que – est-il besoin de le dire – la misère rurale demeure plus aiguë dans les pays économiquement moins développés, même si elle s'y exprime moins clairement.

En ce qui concerne la solution de ces problèmes, 1961/62 se présente comme une année de promesses plutôt que de réalisations. Il apparaît, et il faut s'en féliciter, que l'on comprend de mieux en mieux dans le monde l'importance du développement agricole, tant en lui-même que comme facteur essentiel du progrès économique général. D'autres signes attestent également une détermination plus vigoureuse à s'attaquer aux problèmes agricoles sans leur laisser le temps de s'aggraver encore. Par contre, l'évolution des événements sur le plan de la production et du commerce international n'a guère contribué à une solution à long terme.

Quant au problème crucial, celui de la faim, deux faits valent la peine d'être signalés. Dans les pays insuffisamment développés eux-mêmes, les efforts de planification agricole se sont beaucoup intensifiés, et notamment l'établissement de programmes étroitement articulés avec les plans généraux de développement économique. Ce serait pécher par excès d'optimisme que de penser que tous ces plans se réaliseront intégralement, mais ils indiquent au moins que les pays ont une perception plus claire des problèmes qui se posent et ils permettent d'espérer que, durant la Décennie des Nations Unies pour le développement, les progrès seront plus rapides que par le passé. Dans les pays développés, sous l'impact de la Campagne mondiale contre la faim et des programmes analogues, tant les gouvernements que le grand public ont entrepris plus énergiquement d'intensifier l'aide matérielle aux pays insuffisamment développés, notamment dans le secteur alimentaire et agricole, et, en particulier, pour ce qui concerne l'assistance octroyée sous forme d'excédents alimentaires. A cet égard, il vaut la peine de mentionner le Programme alimentaire mondial, qui a été organisé conjointement par les Nations Unies et la FAO, et qui doit commencer à fonctionner vers la fin de 1962. Il s'agit de rechercher comment les excédents alimentaires des pays développés pourraient être mis en œuvre pour favoriser le progrès économique des pays insuffisamment développés et pour combattre la faim et la malnutrition. Si cet effort peut sembler de peu d'envergure par rapport à certains programmes d'aide bilatérale, son utilité potentielle n'en est pas moins considérable.

On a également assisté en 1961/62 à des tentatives plus vastes et mieux organisées pour atténuer les effets de la baisse persistante des prix des produits de base. D'une part, plus d'un gouvernement s'efforce de réduire les productions excédentaires lorsque celles-ci menacent la stabilité des marchés de produits; d'autre part, d'importantes discussions

internationales ont été consacrées aux systèmes de financement compensatoires et aux formules élargies d'accords mondiaux sur les produits, bien qu'autrefois la FAO elle-même ait préconisé la recherche de solutions produit par produit, jugeant ce système plus pratique. Parmi les accords sur les produits actuellement en cours de discussion, certains contiennent des propositions en vue d'accroître les livraisons d'excédents alimentaires aux pays nécessiteux, d'aider les pays insuffisamment développés à écouter leurs propres excédents et d'appliquer des mesures plus efficaces pour limiter la surproduction de denrées, aussi bien de la zone tempérée que de la zone tropicale. En règle générale, ces accords ne se concrétisent pas rapidement et il serait étonnant que les propositions actuellement à l'étude soient adoptées sans discussions prolongées ni modifications profondes. Ceci dit, il est encourageant de voir que ces problèmes font actuellement l'objet de larges débats au niveau international. Ce qui est encore plus encourageant, c'est le renouvellement de l'Accord international sur le blé en 1961/62, ainsi que les perspectives de conclusion d'un accord sur le cacao et d'élargissement de l'Accord sur le café.

Dans le domaine des échanges internationaux de produits agricoles, il faut mentionner les incertitudes et les craintes qui se manifestent en face des diverses ententes régionales déjà conclues ou des extensions qu'il est proposé de leur apporter. La FAO a préparé à la fin de 1961 une étude des répercussions possibles de ces accords sur l'agriculture¹, et notamment de celles de la Communauté économique européenne, qui exercera inévitablement les effets les plus vastes, tandis que certains faits survenus plus récemment sur le plan des politiques sont examinés de manière assez détaillée dans le présent rapport. Il n'est pas possible d'ajouter grand-chose à ces analyses tant que les négociations n'auront pas progressé davantage.

En ce qui concerne l'évolution effective de la situation en 1961/62, les estimations préliminaires semblent indiquer que, à cause de conditions météorologiques défavorables, la production agricole mondiale n'a guère augmenté durant l'année, bien qu'il apparaisse d'ores et déjà probable que sa tendance ascendante reprendra en 1962/63. Le phénomène le plus inquiétant est l'allure de la production alimentaire par habitant en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient: en effet, alors qu'elle avait sensiblement augmenté pendant les années cinquante, elle tend à diminuer depuis quelques années, du fait que la production n'a pas tenu pied à la population. En Extrême-Orient, toutefois, c'est-à-dire dans la région où les problèmes alimentaires se posent avec le plus d'acuité, l'évolution récente a été un peu plus favorable.

Les échanges internationaux de produits agricoles ont augmenté de 4 pour cent durant l'année civile 1961, mais ce progrès résulte principalement des importations de céréales effectuées par la Chine pour faire face aux mauvaises récoltes et, dans une certaine mesure, d'un accroissement des expéditions de sucre et de quelques autres produits cubains vers le bloc sino-soviétique. Dans le reste du monde, les importations de produits agricoles n'ont pratiquement pas progressé. De plus, ce gain en volume a été presque exactement annulé par la baisse de 4 pour cent des prix moyens, de sorte que la valeur des exportations a très peu augmenté. En fait, la part revenant aux pays insuffisamment développés dans les recettes d'exportation a diminué, du fait que les grosses quantités de céréales livrées à la Chine sont venues principalement de l'Australie et du Canada. Ces livraisons, associées à une récolte canadienne exceptionnellement mauvaise et au programme d'urgence appliqué aux Etats-Unis pour limiter la production de céréales fourragères, ont déterminé une réduction sensible des stocks mondiaux de céréales, la première depuis plusieurs années.

Il est probable que pendant des années ou même des dizaines d'années encore les problèmes fondamentaux de l'agriculture demeureront en gros dans leurs termes actuels, mais il est encourageant de constater que la situation alimentaire et agricole mondiale a cessé d'être essentiellement statique. Tant le niveau que la structure de la demande de produits

¹ FAO, *Les produits agricoles et le Marché commun européen*. Rome, 1962.

agricoles sont en voie d'évolution constante sous l'effet des variations de la population, des revenus et des prix, variations qui imposent à leur tour des modifications à la production agricole. En même temps, il faut observer que toutes les modifications ou toutes les activités n'ont pas toujours l'orientation ou l'intensité souhaitables. La FAO a récemment publié² une analyse des tendances probables de la demande, de la production et du commerce des produits agricoles d'ici 1970. Il ne s'agissait nullement de prophétiser, mais plutôt d'indiquer ce qui devrait arriver si les politiques actuelles restent inchangées. Les conclusions sont inquiétantes, car elles montrent que, si l'on n'agit pas avec la dernière énergie pour accroître la production dans les pays insuffisamment développés, il est à craindre que l'écart entre disponibilités alimentaires et demande intérieure ne cesse de se creuser. En même temps, il se peut que la surproduction de denrées destinées à l'exportation se généralise encore, tandis que la demande de produits agricoles sur les marchés internationaux pourrait n'augmenter que lentement, voire diminuer parfois. Cependant, avec l'accroissement de la population et des revenus, on peut s'attendre à un renforcement rapide de la demande de certains produits, notamment ceux des forêts et – en particulier dans les pays insuffisamment développés – ceux de l'élevage.

Ces deux catégories de produits font l'objet chacune d'un chapitre spécial dans le présent rapport. Au chapitre III, on a étudié l'accroissement de la demande de produits forestiers – bois, panneaux, pâte et papier – dans les pays aussi bien développés que non développés et le rôle important que l'industrie forestière peut jouer dans le développement économique général. Par le passé, ce secteur a puissamment contribué au progrès économique de certains pays européens et, de nos jours, il pourrait constituer dans un grand nombre de pays insuffisamment développés un élément très utile de prospérité.

Les produits de l'élevage, auxquels est consacré le chapitre IV, sont particulièrement nécessaires si l'on veut assurer aux peuples des pays insuffisamment développés une alimentation mieux équilibrée et plus saine. La demande de ces produits s'accroît de manière impressionnante lorsque les revenus commencent à s'améliorer et que les consommateurs peuvent ainsi acheter certains aliments en plus des céréales et autres produits bon marché qui servent à apaiser la faim proprement dite. Cependant, dans la plupart des pays en question, la production animale est difficile et coûteuse à cause de toute une série de facteurs: maladies et mauvaise alimentation du bétail, non-élimination des animaux inefficaces, traditions et coutumes sociales, et mauvaise organisation des circuits commerciaux, pour ne mentionner que les principaux. Dans le chapitre IV, on a examiné les problèmes que pose l'expansion de l'élevage dans ces pays en indiquant l'évolution à laquelle on peut s'attendre au cours des dix prochaines années. Ainsi, bien que ces deux chapitres traitent de secteurs particuliers de l'agriculture, ils revêtent un sens plus général en illustrant de manière frappante l'importante contribution que le secteur agricole peut fournir au développement économique dans son ensemble.



B. R. SEN
Directeur général

² FAO. *Produits agricoles, projections pour 1970*. Rome, 1962.

Chapitre I. RÉSUMÉ

Chapitre II. Situation et perspectives mondiales

PRODUCTION AGRICOLE

Selon les premières estimations de la FAO, la production agricole mondiale aurait peu augmenté en 1961/62. L'accroissement démographique atteint actuellement environ 1,8 pour cent par an; aussi la production par habitant a-t-elle quelque peu diminué par rapport à l'année précédente, bien qu'à long terme la production agricole ait encore tendance à s'accroître à un rythme supérieur à la population.

Si l'accroissement de la production a marqué une pause c'est surtout à cause de conditions atmosphériques généralement défavorables. En 1961/62, la production agricole semble n'avoir augmenté sensiblement qu'en Amérique latine; des accroissements moindres ont été enregistrés en Europe orientale et en U.R.S.S., en Océanie et en Extrême-Orient (non compris la Chine continentale). Il s'est produit de fortes diminutions en Afrique et au Proche-Orient par suite de la sécheresse qui a sévi dans plusieurs pays, et la production a été aussi un peu plus faible que celle de 1960/61 en Europe occidentale et en Amérique du Nord. L'on ne dispose pas cette année encore de chiffres officiels sur la production agricole de la Chine continentale, mais tout laisse à penser que les récoltes y ont été mauvaises pour la troisième année consécutive.

D'après les estimations, la production agricole mondiale par habitant a dépassé en moyenne de 13 pour cent au cours de 1959/60-1961/62 celle d'avant-guerre. L'augmentation a toutefois intéressé les régions les plus développées beaucoup plus que les parties sous-développées du monde qui ont besoin d'améliorer d'urgence leur production pour relever le niveau de vie. C'est surtout dû au fait que l'accroissement démographique est beaucoup plus rapide dans les régions peu développées. Bien que depuis la guerre la production ait augmenté plus vite que la population dans certaines régions, l'écart n'a pas

suffi pour compenser, du moins définitivement, le déficit créé pendant la guerre, de sorte que la production par habitant dans ces régions reste inférieure à celle d'avant-guerre. Ainsi, bien que le niveau d'avant-guerre de la production alimentaire par habitant ait été rétabli après la guerre dans toutes les régions insuffisamment développées, ce rétablissement n'a été que temporaire, sauf dans le Proche-Orient, et la production par habitant a par la suite régressé.

Du point de vue des produits, ce sont les céréales et le sucre, dont la production a diminué considérablement par rapport à l'année précédente, qui sont à l'origine de cet arrêt de l'expansion de la production mondiale en 1961/62. La production céréalière mondiale a été particulièrement touchée par la sécheresse qui a sévi en Amérique du Nord, dans le Nord-Ouest de l'Afrique et dans la plupart des pays du Proche-Orient, et par la réduction des surfaces cultivées en maïs et en sorgho aux Etats-Unis, conformément au Programme d'urgence relatif aux céréales fourragères (Emergency Feed Grain Program). La diminution de la production de sucre qui s'est produite en 1961/62 est due surtout à une récolte de betteraves moins abondante en Europe occidentale et à une diminution importante de la récolte de canne à sucre de Cuba. La production mondiale de cacao a cessé de croître en 1961/62. Pour la plupart des autres produits agricoles, la production a continué de progresser en 1961/62, mais le plus souvent assez légèrement.

La production de poisson a encore beaucoup augmenté en 1961. Selon des premières estimations, les prises mondiales se sont accrues d'environ 7 pour cent, atteignant plus de 40 millions de tonnes. Les principaux pays producteurs, notamment le Japon, le Pérou et l'U.R.S.S., ont tous enregistré une augmentation importante de leur production.

On estime que le total mondial des quantités levées de bois rond n'a augmenté que légèrement

en 1961. Les quantités enlevées de bois de feu ont continué de diminuer lentement, mais on estime que celles de bois d'industrie ont progressé d'environ 3 pour cent par rapport à 1960.

VARIATIONS DES STOCKS

En 1961/62, le niveau général des stocks de produits agricoles a baissé pour la première fois depuis 1957/58 par suite notamment de l'arrêt de l'expansion de la production. Les stocks de blé flétriront sans doute à la fin de la saison d'environ 15 pour cent car la production a baissé aux Etats-Unis et surtout au Canada, qui accroîtra ses ventes à la Chine continentale. La réduction de la production de maïs et de sorgho prévue par le Programme d'urgence des Etats-Unis relatif aux céréales fourragères, ainsi que la sécheresse qui a sévi au Canada et les ventes de ce pays à la Chine continentale se traduiront par une diminution d'environ 12 pour cent des stocks de céréales secondaires, la première depuis dix ans.

Le mouvement de baisse des stocks qui s'est produit en 1961/62 n'a pas touché le café, le soja, le beurre et le fromage. Les stocks des trois derniers produits ont augmenté, surtout aux Etats-Unis qui détiennent encore près de 70 pour cent des stocks mondiaux de produits agricoles. A part les céréales secondaires, c'est pour le café que les stocks sont les plus importants par rapport au commerce international et ils constituent aussi les principaux excédents qui se trouvent en dehors de l'Amérique du Nord, puisqu'ils sont détenus en majeure partie par le Brésil.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA DEMANDE DE PRODUITS AGRICOLES

En 1961, on a enregistré une reprise économique en Amérique du Nord, succédant à la légère récession de 1960, une croissance économique régulière en Europe occidentale et une forte intensification de l'activité économique au Japon. Toutefois, au cours du premier semestre 1962, la reprise économique de l'Amérique du Nord n'a pas porté le niveau de l'activité économique aussi haut qu'on l'avait d'abord espéré, et l'expansion économique s'est ralentie en Europe occidentale et au Japon.

Comme la situation économique des principales régions importatrices a été relativement favorable en

1961, la demande de matières premières agricoles a fait preuve de fermeté, mais les importations n'ont pas toujours suivi le mouvement. Vers la fin de l'année, la demande de produits forestiers a traduit le ralentissement de l'activité économique. La demande de produits alimentaires ne s'est guère ressentie des récents mouvements de l'activité économique, mais en 1961 et en 1962 elle a subi fortement l'influence des gros besoins d'importation de céréales de la Chine continentale, ce pays devant compenser le fléchissement de la production nationale.

DISPONIBILITÉS ET CONSOMMATION ALIMENTAIRES

Par suite de l'accumulation des stocks, le relèvement des niveaux réels de la consommation alimentaire depuis l'avant-guerre a été légèrement moins marqué que l'accroissement de la production mondiale par habitant. Pour l'ensemble du monde, l'indice de la production alimentaire par habitant donne néanmoins une idée de l'évolution de la consommation alimentaire moyenne par habitant. Cependant, dans les régions et les pays, les disponibilités et la consommation de produits alimentaires subissent l'influence, non seulement de la production par habitant, mais aussi du mouvement des importations et des exportations de produits alimentaires qui, dans certains cas, a été assez accentué.

Les échanges exercent un effet plus marqué sur les disponibilités alimentaires des régions développées, mais, dans les régions moins développées, les importations et les exportations nettes ne représentent qu'une faible partie de la production nationale. Néanmoins, dans ce dernier groupe de pays, les disponibilités alimentaires semblent avoir suivi une évolution légèrement plus favorable que la production par habitant, en raison de l'augmentation des importations et souvent de la diminution des exportations. Les disponibilités alimentaires par habitant paraissent donc se maintenir à un niveau au moins supérieur à celui d'avant-guerre dans chacune des régions insuffisamment développées, encore que le rétablissement du niveau d'avant-guerre de la production par habitant n'ait jusqu'à présent qu'un caractère temporaire, sauf dans le Proche-Orient. Le niveau des disponibilités alimentaires par habitant aurait augmenté lentement pendant toute la période d'après-guerre en Amérique Latine, en Extrême-Orient (non compris la Chine continentale) et au Proche-Orient, mais en Afrique l'évolution

des échanges n'aurait pas suffi à compenser le récent fléchissement de la production par habitant et, dans cette région, le niveau des disponibilités alimentaires par habitant a probablement diminué légèrement ces dernières années.

COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

L'année 1961 n'a été marquée par aucun changement important dans les tendances qui caractérisent le commerce international des produits agricoles depuis plusieurs années. D'importantes disponibilités d'exportations ont continué à se disputer des débouchés qui ne se développent qu'assez lentement, et le niveau général des prix des produits agricoles à l'exportation a de nouveau baissé. Par suite, malgré une augmentation d'environ 4 pour cent du volume des expéditions, la valeur totale des exportations agricoles n'a pas augmenté et les recettes fournies par les exportations agricoles des pays insuffisamment développés ont même sensiblement diminué. En termes réels, le fléchissement de leurs recettes d'exportations a été accentué par une nouvelle augmentation des prix moyens à l'exportation des produits manufacturés. Cette augmentation, ajoutée à la baisse des prix des exportations agricoles, a eu pour effet une nouvelle diminution de 6 pour cent des termes de l'échange des exportations agricoles qui, en 1961, étaient inférieurs de 24 pour cent à ceux de 1952-53.

Il n'a pas été enregistré en 1961 d'augmentation de volume pour les importations agricoles des pays autres que l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale, et d'ailleurs le volume de ces importations avait commencé à plafonner en 1960. La principale raison de cette évolution est la suivante: de nombreux pays, qui avaient importé des produits alimentaires en 1960/61, ont fait d'abondantes récoltes, et c'est pourquoi les importations de produits alimentaires ont cessé d'augmenter en Europe occidentale et dans la plupart des régions insuffisamment développées. En outre, les importations de matières premières faites par l'Europe occidentale qui, depuis quelques années, marque le pas, ont diminué en 1961, tandis que celles de l'Amérique du Nord restaient au niveau peu élevé de ces dernières années. Les importations de produits pour boissons et de tabac ont augmenté dans presque toutes les régions, et il en est de même des importations de matières premières agricoles faites en Extrême-Orient et par d'autres régions insuffisamment développées, mais

ces augmentations n'ont pas suffi à compenser la réduction de volume subie par les autres secteurs d'importation.

A l'inverse de ce qui s'est produit dans le reste du monde, l'U.R.S.S. et la Chine continentale ont beaucoup accru en 1961 leurs importations agricoles, ce qui a été la principale raison de l'augmentation de 4 pour cent du volume total des échanges internationaux de produits agricoles. A la suite d'une série de mauvaises récoltes, la Chine continentale a importé en 1961 plus de 5 millions de tonnes de céréales en provenance de pays autres que ceux de la zone sino-soviétique, tandis que l'U.R.S.S. et la Chine continentale augmentaient encore leurs importations de sucre en provenance de Cuba. Les mauvaises récoltes de la Chine continentale ont également eu des répercussions sur les marchés internationaux du riz et des huiles végétales, car les exportations chinoises de ces produits ont diminué.

Cette évolution a eu pour effet de rendre plus fermes les cours de certains de ces produits mais, dans la plupart des cas, les prix ont baissé en 1961 et l'indice FAO des valeurs unitaires de toutes les exportations agricoles a reculé de plus de 4 pour cent. Cette baisse a plus qu'annulé la légère reprise enregistrée en 1960 et le fléchissement à long terme des prix des produits agricoles a donc continué. La baisse subie en 1961 par les cours a presque entièrement annulé l'accroissement du volume des exportations, de sorte que la valeur totale des exportations mondiales de produits agricoles n'a guère varié.

Si la valeur des exportations des pays développés a sensiblement augmenté en 1961, les recettes d'exportations agricoles des régions insuffisamment développées ont toutefois diminué de 4 à 10 pour cent, suivant ainsi la tendance observée depuis plusieurs années; en effet, la part des régions insuffisamment développées dans la valeur totale des exportations mondiales de produits agricoles est tombée de 56 pour cent en 1952-53 à 52 pour cent en 1960 et à 49 pour cent en 1961. Cette évolution est due à plusieurs facteurs, notamment à la composition différente des exportations des deux groupes de régions et à la réduction des exportations de produits alimentaires de nombreux pays insuffisamment développés, conséquence d'une rapide augmentation de la consommation intérieure.

En outre, les subventions à l'exportation, les dons et les ventes effectuées à des conditions de faveur ont stimulé les exportations de quelques pays économiquement développés, mais pas nécessairement

aux dépens d'autres. Les exportations à des conditions spéciales ont été particulièrement importantes aux Etats-Unis, où elles constituaient ces dernières années près d'un tiers du total des exportations agricoles et plus des deux tiers dans le cas du blé. Si l'on déduit de la valeur totale des exportations agricoles de l'Amérique du Nord la valeur de ces expéditions qui ne procurent pas de gains en devises, on constate que le taux d'accroissement des exportations de cette région est à peu près le même que celui des exportations des régions moins développées.

L'inquiétude ressentie par les pays exportateurs de produits primaires devant la diminution constante de leurs recettes d'exportations agricoles a été accentuée par l'incertitude qu'ils ont éprouvée quant aux effets des politiques agricoles et commerciales de la Communauté économique européenne et aux conditions dans lesquelles le Royaume-Uni pourrait en devenir membre. Au cours de l'année écoulée, la possibilité de stabiliser le prix des produits de base et les recettes d'exportations de ces produits a été étudiée d'une façon beaucoup plus approfondie et souvent dans un cadre plus large que dans le passé.

PRIX ET REVENUS AGRICOLES

Dans la plupart des pays économiquement développés pour lesquels on dispose de renseignements, les prix agricoles ont été un peu plus élevés en 1961 que l'année précédente, en raison notamment du relèvement des prix de soutien. Les prix payés par les agriculteurs ont également augmenté et, dans la plupart des cas, le rapport des prix agricoles n'a pas varié. A la longue, le rapport entre les prix reçus et les prix payés a évolué dans un sens défavorable aux agriculteurs. Dans 2 seulement des 12 pays pour lesquels on dispose de statistiques complètes, le rapport des prix a été favorable aux agriculteurs entre 1952-53 et 1961. Dans tous les autres, l'augmentation des revenus agricoles a été inférieure, parfois sensiblement, à celle des prix des biens de production et des dépenses de subsistance, lorsque les indices en tiennent compte.

Il est très rare d'avoir des données comparables pour les pays insuffisamment développés et, en général, les observations doivent être fondées sur les données relatives à chaque produit. Dans ces pays, les prix officiels d'un certain nombre de produits ont fortement augmenté, notamment ceux des pro-

ducts de base comme les céréales; en revanche, les prix de la plupart des produits d'exportation ont eu tendance à baisser.

Dans les quelques pays qui publient des renseignements sur les revenus agricoles, les revenus nets ont augmenté en 1961 bien que les coûts de production aient en général été plus élevés. Toutefois, le volume des ventes a progressé dans la plupart des pays et les prix de nombreux produits ont été supérieurs à ceux de 1960, la plupart du temps parce que les prix de soutien ont été relevés pour compenser les coûts accrus de production. Dans 4 seulement des 17 pays pour lesquels on dispose de renseignements relatifs à 1961 ou 1960/61, les revenus agricoles nets ont diminué et, dans l'un d'entre eux, le Canada, la diminution des recettes provenant de la production courante a été en grande partie compensée par les ventes effectuées sur les stocks de report.

PRIX A LA CONSOMMATION

Pour les denrées alimentaires, la hausse des prix de détail qui s'est poursuivie sans interruption depuis la deuxième guerre mondiale a persisté en 1961. Le plus souvent, les augmentations ont été peu élevées, mais dans 9 des 80 pays pour lesquels on dispose de données, elle a dépassé 10 pour cent et, dans certains pays de l'Amérique latine, on a même enregistré de très fortes hausses. A long terme, les prix de détail des denrées alimentaires et l'indice général du coût de la vie ont évolué parallèlement dans les pays économiquement développés. Dans les pays moins développés l'écart a été plus accentué, bien que l'alimentation représente une part plus importante des dépenses totales de consommation que dans les pays où les revenus sont plus élevés. Si l'on compare les fluctuations des deux indices entre 1953 et 1961, l'on constate que dans les pays où l'indice général du coût de la vie a monté rapidement, les prix de détail des denrées alimentaires ont en général augmenté encore plus vite, alors que, dans les pays où le niveau général des prix est resté plus stable, les prix des denrées alimentaires et l'indice général du coût de la vie ont évolué parallèlement. L'on peut donc en déduire que les prix des denrées alimentaires jouent un rôle capital dans la détermination du niveau général des prix, et l'on comprend l'importance que présentent des approvisionnements alimentaires suffisants, en tant que facteur anti-inflationniste pour une économie en voie de développement.

POLITIQUES AGRICOLES ET PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Les politiques agricoles ont subi d'importantes modifications en 1961/62. En Europe occidentale, le Conseil ministériel de la Communauté économique européenne a approuvé, en janvier 1962, les premières règles d'une politique agricole commune des six pays concernant les produits. Le but de la politique agricole commune est d'instituer pendant une période transitoire un marché commun unique pour les produits agricoles, protégé par un système de droits à l'importation. La mise en œuvre progressive de cette politique amènera probablement des changements marqués dans la production et dans la structure des échanges de l'Europe et posera inévitablement des problèmes à de nombreux pays, fournisseurs traditionnels du marché européen. Les prix agricoles doivent être progressivement alignés, mais la question cruciale du niveau final de ces prix n'a pas encore été tranchée. De même, on ignore encore, au moment de la rédaction du présent rapport, le résultat des négociations sur l'admission éventuelle du Royaume-Uni et d'autres pays dans la Communauté, admission qui pourrait entraîner certaines modifications dans les politiques de la Communauté. Les négociations avec le Royaume-Uni ont porté principalement sur les problèmes agricoles qui se posent au Royaume-Uni lui-même et aux pays du Commonwealth exportateurs de produits agricoles des régions tropicales et des régions tempérées.

L'Australie comme la Nouvelle-Zélande se sont préoccupées de connaître les conséquences possibles de l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE, ce qui a d'ailleurs constitué le principal problème de la politique agricole de l'année considérée. Les deux pays ont insisté pour bénéficier d'un traitement spécial sur le marché du Royaume-Uni et se sont efforcés en même temps de développer leurs ventes sur d'autres marchés.

Le gouvernement des Etats-Unis multiplie ses efforts pour alléger le coûteux fardeau des excédents agricoles, mais sans avoir encore pu obtenir des résultats appréciables. Le Programme d'urgence relatif aux céréales fourragères, qui a si bien réussi à réduire la production de maïs et de sorgho en 1961/62, a été étendu à l'orge en 1962/63. Un nouveau programme de restriction et de diversification des superficies cultivées a été également mis en application pour la production de blé de 1962/63. D'autres mesures plus complètes ont été proposées au Congrès au début de 1962, mais elles ont été rejetées à une faible majorité. On signale cependant

que le gouvernement a l'intention de renouveler plus tard ses efforts afin de résoudre définitivement le problème des excédents de céréales. *L'United States Sugar Act* a été prorogé et une partie du contingent cubain a été redistribuée entre les producteurs nationaux et étrangers. La politique agricole du Canada n'a pas subi de changements importants en 1961/62.

En U.R.S.S., un plan des prévisions a été élaboré jusqu'en 1970 et 1980. D'après ce plan, la production agricole augmenterait de 150 pour cent entre 1960 et 1970 et de 40 pour cent entre 1970 et 1980. Les nouvelles directives prévoient le remplacement de la rotation jachères/graminées par des cultures plus intensives comportant l'emploi d'engrais. D'importants changements structuraux ont renversé l'ancienne tendance afin de donner plus d'autonomie aux fermes collectives. En U.R.S.S., comme dans les pays de l'Europe orientale, les prix des produits de l'élevage ont été beaucoup augmentés, d'une part pour stimuler la production, d'autre part pour limiter la demande. La poussée collectiviste continue à se faire sentir en Europe orientale. En Chine continentale, toutefois, il a été effectué une décentralisation plus poussée du système des communes pour donner plus d'autorité aux brigades et aux équipes locales de production; enfin, il a également été pris des mesures d'une portée limitée pour stimuler l'économie.

Le développement agricole dans les pays insuffisamment développés a continué de faire l'objet de plans plus nombreux qui ont souvent été intégrés dans les programmes généraux d'expansion économique. Depuis plusieurs années déjà, la plupart des pays d'Extrême-Orient élaborent, modifient et mettent en œuvre avec plus ou moins de succès des plans de ce genre. Dans les autres régions, toutefois, un certain nombre de pays ont récemment élaboré ou entrepris leur premier plan de développement. En Amérique latine, l'Alliance pour le progrès a donné un nouvel élan à la planification. Dans le Proche-Orient, on note une tendance intéressante vers une forme de planification plus complète. En Afrique également, on se préoccupe davantage d'élaborer des programmes d'ensemble, mais le plus souvent les plans de développement de cette région ne concernent que le secteur public de l'économie.

Sous l'impulsion de l'Alliance pour le progrès, l'on s'est préoccupé de la question de la réforme agraire en Amérique latine, et, au cours de l'année écoulée, au moins six pays d'Amérique latine ont

approuvé ou préparé une loi de réforme agraire. De nouvelles lois importantes concernant le régime foncier ont également été mises en vigueur dans un certain nombre de pays du Proche-Orient. En Afrique également, la réforme du mode de faire-valoir a soulevé un vif intérêt.

Un certain nombre de pays d'Amérique latine se sont efforcés d'accroître la production agricole destinée à l'exportation en utilisant les prix agricoles comme stimulants. En Extrême-Orient, plusieurs pays ont profondément modifié leur politique des prix agricoles, en vue généralement d'aligner la production sur les objectifs des plans et de la stimuler. Parmi les mesures économiques de grande portée prises par la République arabe unie, pour faire progresser la socialisation, il convient de citer la création de la Commission égyptienne du coton chargée d'acheter le coton aux planteurs à des prix fixés par le Gouvernement et l'institution de l'Organisation égyptienne du coton, qui vend le coton aux exportateurs ou aux fabricants de textiles locaux. En raison de la baisse continue des prix mondiaux du café et du cacao, les prix à la production de ces produits ont été réduits en 1961/62 dans plusieurs pays d'Afrique. Le Ghana ne vend maintenant son cacao qu'à Accra et le Nigeria à Lagos et à Londres.

De nouveaux progrès ont été réalisés dans les pays insuffisamment développés grâce aux divers plans de coopération économique régionale. Plusieurs pays sont venus se joindre à l'Association latino-américaine de libre-échange, et la Banque de l'Amérique centrale pour l'intégration économique a accordé en décembre 1961 à un Etat Membre son premier prêt au titre du Plan d'intégration économique de l'Amérique latine. Vingt pays africains ont décidé, en principe, de créer une nouvelle Organisation des Etats afro-malgaches. Dans le Proche-Orient, un projet d'accord sur l'unité économique des pays arabes a été signé en juin 1962, lors de la réunion du Conseil économique de la Ligue arabe, et un Fonds pour le développement économique des pays arabes a été institué par le gouvernement du Koweit.

En matière de pêches, les politiques de nombreux pays développés ont eu surtout pour objectif de permettre à l'industrie de mieux soutenir la concurrence par la modernisation des installations. Cependant, jusqu'à ce que les améliorations techniques permettent une exploitation plus rentable, les gouvernements de certains pays ont dû maintenir ou augmenter leur aide financière directe à l'industrie,

en raison des difficultés spéciales rencontrées par certains secteurs de l'industrie. Pour certaines pêches, l'exclusion des lieux de pêche traditionnels, consécutive à l'extension des limites de pêche, a contribué à aggraver la situation économique. Dans les pays insuffisamment développés, l'expansion de cette industrie a exigé des formes d'aide plus radicales et aussi les politiques de ces pays en matière de pêche ont-elles accordé une part plus grande aux avantages financiers et aux mesures de protection.

Les pays continuent à préparer ou à revoir leur politique forestière ou à établir des plans de développement à long terme qui ont tendance à s'intégrer plus étroitement qu'auparavant aux programmes généraux de développement économique et social. Il semble toutefois que l'on n'accorde pas assez d'attention à la mise en œuvre de ces plans, soit parce que les gouvernements les jugent moins urgents que ceux des autres secteurs, soit parce que les données de base, les techniciens et les moyens financiers font défaut; aussi, tant sur le plan économique que du point de vue des institutions, les conditions restent-elles défavorables au développement forestier.

PERSPECTIVES A COURT TERME

Au moment de la rédaction du présent rapport, il y avait encore une certaine incertitude au sujet des perspectives économiques pour le reste de 1962 et pour 1963 dans les principaux pays industriels d'où vient la majeure partie de la demande mondiale d'importation de produits agricoles. D'une manière générale, le taux de croissance économique de ces pays devrait être moins rapide qu'on ne l'avait prévu. Pour la plupart des produits agricoles, les disponibilités devraient demeurer importantes, et rien ne permet de penser qu'une forte augmentation de la demande vienne arrêter la baisse des prix sur le marché international.

D'après les données fragmentaires que l'on possède, il devrait se produire en 1962/63 une reprise de la tendance ascendante de la production agricole mondiale qui augmenterait sensiblement. Les conditions atmosphériques semblent, en général, avoir été plus favorables qu'en 1961/62 où le mauvais temps a sévi partout.

Ce chapitre du rapport s'achève par quelques remarques sur les perspectives des principaux produits agricoles et des produits de la pêche et des forêts.

Chapitre III. Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique

Lorsqu'ils répartissent entre les divers secteurs de l'économie les rares fonds d'investissement disponibles, les gouvernements des pays en voie de développement doivent considérer chaque secteur du point de vue de la contribution que son développement peut apporter à l'expansion de l'économie tout entière. Pour une évaluation de l'incidence des investissements dans un secteur déterminé, les données les plus importantes sont celles qui concernent la technologie, l'investissement et les coûts, la demande, ainsi que les effets secondaires et indirects des investissements effectués dans le secteur.

LA DEMANDE DE PRODUITS FORESTIERS

Les caractéristiques de la structure de la demande de produits forestiers montrent que les investissements effectués dans les industries forestières contribuent beaucoup à favoriser l'expansion économique en raison des liens étroits qui existent entre le secteur forestier et les autres secteurs de l'économie. Les industries forestières tirent une forte proportion de leurs entrées d'autres secteurs et une très grande partie de leur production alimente d'autres secteurs. Un autre élément favorable est la remarquable élasticité-revenu de la demande de produits forestiers, notamment dans les pays où le niveau des revenus est peu élevé. A l'heure actuelle, pour les produits forestiers, la production est encore plus concentrée dans le monde que la consommation. Il en résulte que les pays en voie de développement, même ceux qui possèdent de riches ressources forestières, sont d'importants importateurs nets (en valeur) de produits forestiers. D'une manière générale, ils exportent du bois non travaillé et importent des produits forestiers transformés de haute valeur.

CARACTÉRISTIQUES DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

Le secteur des industries forestières, qui comprend les scieries, l'industrie de la pâte et du papier, l'industrie des contre-plaqués et des placages, l'industrie des panneaux de fibres et des panneaux de particules et de nombreuses autres industries secondaires, ont des besoins très variés en matières

premières, en capital, en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, et les techniques employées par ces industries, ainsi que le degré d'adaptation de leur économie à la taille de l'exploitation, varient considérablement. En d'autres termes, pour ce groupe d'industries la fonction de production est très variable et très souple. Ces caractéristiques font que les industries forestières conviennent particulièrement pour les investissements dans les pays en voie de développement.

D'autres avantages importants découlent des caractéristiques du secteur forestier considéré ici comme le pourvoyeur des industries forestières. Les travaux forestiers sont, eux aussi, très variés et peuvent de ce fait absorber la main-d'œuvre en chômage, en diversifiant et en enrichissant l'économie rurale.

D'autres effets indirects des investissements effectués dans le secteur des industries forestières présentent aussi de l'importance. En raison de l'interdépendance des industries du secteur, les investissements initiaux effectués dans une branche d'activité préparent la voie à d'autres investissements complémentaires; de ce fait, l'ensemble du secteur a, dans une certaine mesure, la possibilité de progresser de lui-même. L'on a placé fort justement de nombreuses industries forestières à proximité des forêts qui sont souvent assez éloignées d'un centre. Ainsi, les investissements effectués dans ce secteur favorisent la décentralisation et la création de nouvelles zones de développement. Enfin, les industries forestières sont étroitement liées au développement de l'infrastructure (énergie électrique et communications par exemple), et elles peuvent souvent contribuer ainsi à la valorisation des investissements nécessaires à l'édification de l'infrastructure.

DIFFICULTÉS A SURMONTER

Beaucoup de forêts, en raison de leur hétérogénéité, se prêtent moins au développement industriel dans les pays en voie de développement que dans les pays plus développés. Cependant, les perspectives d'une exploitation rentable de ces forêts s'améliorent à mesure que les progrès techniques élargissent les possibilités d'emploi des matières premières des industries forestières. Le processus pourrait être

notablement accéléré si la recherche s'attachait davantage à résoudre les problèmes particuliers aux pays en voie de développement.

Une autre difficulté réside dans l'étroitesse actuelle de nombreux marchés nationaux, car, dans certaines branches de l'industrie forestière, l'économie est strictement adaptée à la taille de l'exploitation. Bien qu'avec le temps ces problèmes se trouveront résolus par l'expansion des marchés, l'intégration économique accélère le progrès en développant les possibilités d'investissement. En outre, l'intégration économique peut aboutir à une utilisation optimum des matières premières forestières dans une région donnée. La pénurie de capitaux est souvent un obstacle; elle souligne la nécessité d'aborder le problème de l'épargne avec plus de méthode et d'imagination.

PROBLÈMES DE PLANIFICATION

La planification du secteur forestier et des industries forestières – les deux ne peuvent être dissociés – pose de nombreux problèmes particuliers. Ceux-ci portent essentiellement sur le facteur temps, étant donné la longueur du cycle de la production forestière, sur la nécessité d'accorder toute l'attention voulue aux importantes fonctions de la forêt, autres que la production végétale et sur les conflits possibles entre l'intérêt public et l'intérêt privé. Les forêts, lorsqu'elles sont bien exploitées, peuvent apporter une immense contribution au processus de développement, mais si l'on veut concrétiser cette contribution, il faut établir à tous les échelons un lien effectif entre les autorités forestières et les autorités chargées de la planification et du développement industriel.

Chapitre IV. La production animale dans les pays insuffisamment développés

Les différences qui existent entre les régimes alimentaires des régions insuffisamment développées et ceux, plus satisfaisants, des régions développées sont plus marquées pour les produits de l'élevage que pour tout autre groupe de produits. Selon des estimations récentes, si la teneur en calories du régime alimentaire moyen représente dans les régions insuffisamment développées environ 70 pour cent de celle du régime alimentaire des régions développées, les chiffres correspondants sont 20 pour cent pour la viande, 14 pour cent pour le lait et 12 pour cent pour les œufs. Certes, ces chiffres moyens ne constituent qu'une indication, mais ils soulignent un point essentiel: dans les pays insuffisamment développés, les niveaux de consommation ne sont pas seulement bas, de nombreux éléments nutritifs essentiels font de plus défaut.

La pauvreté est la raison principale de la faible consommation de produits de l'élevage dans ces pays; la demande de ces produits augmente d'ailleurs dans de fortes proportions dès que les revenus commencent à croître. Les efforts actuellement déployés pour accélérer le développement économique, ajoutés à un accroissement démographique de plus en plus rapide, peuvent donc aboutir à une forte hausse de la demande de produits de l'élevage dans les pays insuffisamment développés. A moins que la production ne suive la demande, les prix augmenteront et deviendront encore moins abordables aux groupes

les plus pauvres de la population, qui ont le plus besoin de ces produits. Cette tendance est déjà évidente dans plusieurs pays. D'après des estimations fondées sur l'accroissement probable de la population et des revenus, la demande de produits de l'élevage augmenterait chaque année de presque 5 pour cent dans les pays insuffisamment développés, ce qui correspondrait à peu près au double du taux récent d'accroissement de la production.

En général, le rapport entre les effectifs du bétail et la population n'est pas très inférieur dans les régions insuffisamment développées à celui des pays développés, et si dans ces pays la production animale est faible, c'est à cause de la très basse productivité. Ainsi, la production de viande et de lait par tête de bétail est, en Europe, environ dix fois celle de l'Extrême-Orient, sept fois celle de l'Afrique et quatre fois celle du Proche-Orient et de l'Amérique latine. Pour accroître dans ces régions les disponibilités en produits de l'élevage, il ne faut pas tant augmenter le nombre des animaux, souvent trop élevé par rapport aux ressources en fourrage, qu'améliorer le rendement individuel.

Dans la deuxième section du chapitre, on examine les problèmes techniques que pose l'accroissement de la productivité de l'élevage. On peut augmenter cette productivité de trois manières: lutte contre les maladies animales, meilleure alimentation du bétail et amélioration des méthodes de sélection.

Ces trois aspects de l'élevage sont inséparables. Il ne servirait à rien d'améliorer l'alimentation du bétail si celui-ci n'est pas en bon état et souffre de maladies ou d'infestations parasitaires, ni d'améliorer les espèces si les produits de la sélection génétique doivent être mal alimentés. Toutefois, les éleveurs n'adopteront pas les méthodes modernes d'élevage, si des services bien organisés d'enseignement et de vulgarisation agricoles ne leur en ont pas expliqué les avantages et si les conditions économiques ne sont pas favorables. A cet égard, il s'agit de fournir aux agriculteurs des facilités de crédit suffisantes, d'améliorer le régime foncier et d'organiser des services efficaces de vente et de distribution qui permettront à l'agriculteur de suivre la progression de la demande urbaine.

On étudie dans ce chapitre les principaux problèmes de la nutrition animale, notamment dans les pays tropicaux, et les conditions nécessaires à l'intégration de l'élevage dans la production agricole, au profit de l'un et de l'autre. On y souligne l'importance de la conservation du fourrage et de la gestion des pâturages, notamment dans les zones arides.

En ce qui concerne l'amélioration des espèces, on étudie dans le présent chapitre les conditions dans lesquelles l'importation de races exotiques peut contribuer à accroître la production, mais on y souligne en même temps les limitations qu'impose cette méthode et l'importance d'un contrôle efficace contre l'importation simultanée de nouvelles maladies. L'accent est mis sur l'importance de l'élevage et de la sélection de races indigènes déjà adaptées au milieu local et résistant aux maladies locales. On étudie également dans ce chapitre les possibilités d'amélioration des races par les croisements.

On trouvera dans le chapitre des renseignements

sur les pertes immenses, en grande partie évitables, causées par les épizooties, ainsi que des exemples de réussite des mesures de lutte ou d'éradication. Les épizooties ne prennent pas nécessairement une forme spectaculaire, touchant des milliers d'animaux qui présentent des symptômes évidents ou dont le taux de mortalité est élevé. De nombreuses maladies qui causent de lourdes pertes, comme le parasitisme interne, la stérilité infectieuse et les carences minérales, peuvent être si courantes et si dissimulées qu'elles finissent par être considérées comme normales.

On souligne aussi l'importance de l'éducation en matière d'élevage et de sciences vétérinaires, ainsi que de la contribution que les pays développés peuvent apporter aux pays moins développés dans les débuts de développement de l'élevage. Cette section du chapitre se termine par un bref exposé des nombreux problèmes que pose la commercialisation du bétail, y compris le transport.

Dans la troisième section du chapitre, on examine séparément les problèmes de l'élevage des bovins, des ovins, des porcins, de la volaille et d'autres types d'élevage, ainsi que les conditions dans lesquelles chacun de ces types d'élevage peut prospérer. Dans une quatrième section, on examine les grands problèmes qui se posent dans chacune des principales régions du monde, et l'on cite brièvement des exemples récents d'accroissement de la production animale. Enfin, dans la dernière section du chapitre, on passe rapidement en revue l'évolution possible de l'élevage, notamment les possibilités des nouvelles techniques que l'on commence à employer. L'on y examine aussi la possibilité d'utiliser les excédents de céréales fourragères pour édifier dans ces pays économiquement peu développés une industrie efficace de l'élevage.

Chapitre II. SITUATION ET PERSPECTIVES MONDIALES

Production agricole

Les estimations préliminaires semblent indiquer que la production agricole mondiale a peu augmenté en 1961/62. L'accroissement démographique étant actuellement estimé à 1,8 pour cent par an, cela paraît entraîner une certaine réduction de la production par habitant (tableau II-1). Toutefois, la tendance à long terme de la production agricole dans la dernière décennie et, également, par rapport à l'avant-guerre, reste en avance sur l'accroissement démographique. L'interruption du développement de la production qui, si elle était confirmée par les statistiques ultérieures, serait la première depuis 1957/58, a été causée principalement par des conditions atmosphériques défavorables dans un grand nombre de pays, et tout indique que l'augmentation reprendra en 1962/63.

Parmi les principales régions du monde, l'Amérique latine est la seule où la production agricole, qui avait diminué en 1960/61, semble avoir augmenté sensi-

blement en 1961/62 (tableau II-2). On estime que la production agricole globale de l'Amérique latine a augmenté d'environ 4 pour cent en 1961/62, mais que celle des denrées alimentaires n'a augmenté que d'environ 2 pour cent. En Europe orientale et en U.R.S.S., la production, à ce qu'on estime, a augmenté d'environ 2 pour cent en 1961/62, alors qu'elle n'avait accusé aucune augmentation au cours de la campagne précédente. En Océanie et en Extrême-Orient, à l'exclusion de la Chine continentale, on pense relever des augmentations plus faibles, d'environ 1 pour cent.

Dans chacune des autres régions pour lesquelles on possède des statistiques, la production agricole a baissé en 1961/62, d'après les estimations préliminaires. En Europe occidentale, cette baisse a été d'environ 1 pour cent par rapport au niveau très élevé de 1960/61 qui, selon les statistiques revisées, avait dépassé de 6 pour cent celui de l'année précé-

TABLEAU II-1. - INDICES MONDIAUX¹ DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR RAPPORT A LA POPULATION

	Moyenne d'avant-guerre	Moyenne 1948/49-1952/53	Moyenne 1953/54-1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données préliminaires)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>							
PRODUCTION GLOBALE							
Tous produits agricoles	77	88	102	113	116	119	119
Denrées alimentaires seulement	76	88	103	114	116	119	119
POPULATION	81	94	102	107	109	112	114
PRODUCTION PAR HABITANT							
Tous produits agricoles	95	95	101	106	106	106	105
Denrées alimentaires seulement	94	94	101	106	106	107	105

NOTE: On a calculé les indices mondiaux et régionaux de la production agricole qui figurent dans le présent rapport en appliquant des coefficients de pondération régionaux, basés sur les rapports des prix agricoles de 1952/53-1956/57, aux chiffres de la production ajustés compte tenu des quantités utilisées pour l'alimentation animale et comme semences. Le café, le thé, le tabac, les oléagineux non comestibles, les fibres animales et végétales et le caoutchouc ne sont pas compris dans les indices des produits alimentaires. En général, on comprend sans peine quels pays figurent dans chaque région. Il faut toutefois signaler que la Yougoslavie est comprise dans l'Europe occidentale et que le Proche-Orient s'étend de Chypre et de la Turquie au nord-ouest de l'Afghanistan à l'est, englobant en outre quelques pays africains: la Libye, le Soudan et la République arabe unie. La Chine continentale ne peut figurer ici jusqu'à ce qu'on dispose à son sujet de données plus complètes.

¹ A l'exclusion de la Chine continentale.

TABLEAU II-2. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE MONDIALE¹ ET RÉGIONALE PAR RAPPORT A LA POPULATION

	Moyenne d'avant-guerre	Moyenne 1948/49-1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>											
Production totale											
TOUS PRODUITS AGRICOLES											
Europe occidentale	82	86	101	100	102	103	107	109	113	120	118
Europe orientale et U.R.S.S.	82	86	94	96	105	116	118	129	132	132	135
Amérique du Nord	68	93	99	97	101	103	98	105	107	109	108
Océanie	78	90	97	98	103	105	102	117	118	122	123
Amérique latine	73	89	96	100	102	107	112	118	122	120	124
Extrême-Orient	84	87	98	100	103	107	106	111	115	119	120
Proche-Orient	71	83	100	97	101	108	113	117	120	121	118
Afrique	69	88	98	101	101	106	104	109	110	114	111
RÉGIONS CI-DESSUS	77	88	98	98	102	107	107	113	116	119	119
PRODUITS ALIMENTAIRES SEULEMENT											
Europe occidentale	82	86	101	100	102	103	107	110	113	120	119
Europe orientale et U.R.S.S.	83	86	95	96	104	116	119	130	133	134	137
Amérique du Nord	66	92	98	97	101	104	101	109	109	111	110
Océanie	81	93	99	98	103	100	98	116	114	119	119
Amérique latine	70	88	96	101	101	108	111	117	117	118	120
Extrême-Orient	82	87	99	100	103	107	106	111	116	120	120
Proche-Orient	71	83	101	97	101	108	113	117	119	119	117
Afrique	72	89	98	101	100	106	103	107	107	111	108
RÉGIONS CI-DESSUS	76	88	98	99	102	107	108	114	116	119	119
Production par habitant											
TOUS PRODUITS AGRICOLES											
Europe occidentale	93	89	102	101	102	102	105	106	108	114	112
Europe orientale et U.R.S.S.	84	91	96	96	103	113	113	122	123	121	122
Amérique du Nord	88	100	101	97	99	100	93	98	98	98	95
Océanie	103	99	99	97	101	100	95	107	106	106	104
Amérique latine	108	97	98	100	100	102	105	107	108	103	105
Extrême-Orient	109	93	100	100	101	103	100	102	104	105	104
Proche-Orient	93	91	102	98	99	103	105	107	107	105	100
Afrique	94	96	100	101	99	102	98	100	99	101	96
RÉGIONS CI-DESSUS	95	95	100	99	101	103	101	106	106	106	105
PRODUITS ALIMENTAIRES SEULEMENT											
Europe occidentale	93	89	102	101	101	101	105	106	109	115	112
Europe orientale et U.R.S.S.	85	92	96	96	103	112	114	123	124	123	124
Amérique du Nord	85	99	100	97	99	101	96	101	100	99	97
Océanie	108	102	102	98	101	96	92	106	101	104	102
Amérique latine	103	97	98	101	99	103	104	106	104	102	101
Extrême-Orient	106	93	101	100	101	103	100	102	105	106	104
Proche Orient	93	91	104	98	99	103	106	107	106	103	99
Afrique	97	98	100	101	98	101	97	98	96	98	93
RÉGIONS CI-DESSUS	94	94	100	99	101	103	102	106	106	107	105

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-1.

¹ A l'exclusion de la Chine continentale.

dente¹. En Amérique du Nord également, la production agricole a diminué d'environ 1 pour cent en 1961/62; cela est dû principalement à la sécheresse qui a sévi au Canada dans les provinces de la Prairie. Au Proche-Orient, on estime que la production a diminué de 2 ou 3 pour cent par suite d'une sécheresse continue dans un certain nombre de pays et des sérieux ravages que les parasites ont fait subir aux récoltes de coton dans la République arabe unie. Pour l'Afrique, où on avait signalé une grosse augmentation l'année précédente, les estimations indiquent une baisse importante de 3 pour cent en 1961/62, due principalement à la sécheresse en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Pas plus cette année que les précédentes, la Chine continentale n'a publié de statistiques officielles de sa production agricole. Elle ne figure donc pas dans l'indice FAO de la production mondiale. On signale que les inondations, la sécheresse et divers fléaux ont réduit la production pour la troisième année de suite, et la Chine a de nouveau effectué de grosses importations de céréales.

TENDANCES A LONG TERME DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La courbe de la production par habitant ces dernières années est quelque peu irrégulière. En 1958/59, cette production (celle de la Chine continentale non comprise) a augmenté de façon marquée dans le monde entier. Le niveau ainsi atteint s'est maintenu à peu de chose près pendant les deux années suivantes, mais en 1961/62, comme nous l'avons déjà signalé, il y a eu probablement une baisse légère.

¹ Les estimations préliminaires publiées dans le rapport de l'an dernier sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture n'indiquaient pour l'Europe occidentale en 1960/61 qu'une augmentation de 3 pour cent. L'augmentation a été supérieure à ce qu'on attendait pour le lait et les légumes; ces deux denrées sont produites sans interruption pendant toute l'année, si bien que les estimations préliminaires s'y rapportant sont particulièrement sujettes à erreur. De même pour l'Afrique, les données revisées indiquent une augmentation de 4 pour cent en 1960/61, au lieu de l'augmentation de 1 pour cent signalée dans le rapport de l'année dernière. Cette différence semble due principalement à une révision importante des estimations dans le secteur des céréales; il faut toutefois observer que, pour cette région, les données sont particulièrement sujettes à caution pour tous les produits, sauf ceux qui sont presque totalement exportés. Il faut également signaler quelques corrections moins importantes dans les données relatives à la plupart des autres régions. Pour l'ensemble du monde, à l'exclusion de la Chine continentale, on estime actuellement qu'il y a eu une augmentation d'environ 2 pour cent en 1960/61, au lieu de l'augmentation de 1 pour cent primitivement indiquée. La rectification des données relatives à la production est inévitable, d'autant plus que le présent rapport doit être préparé tôt dans l'année; toutefois, il est rare que les différences soient aussi considérables.

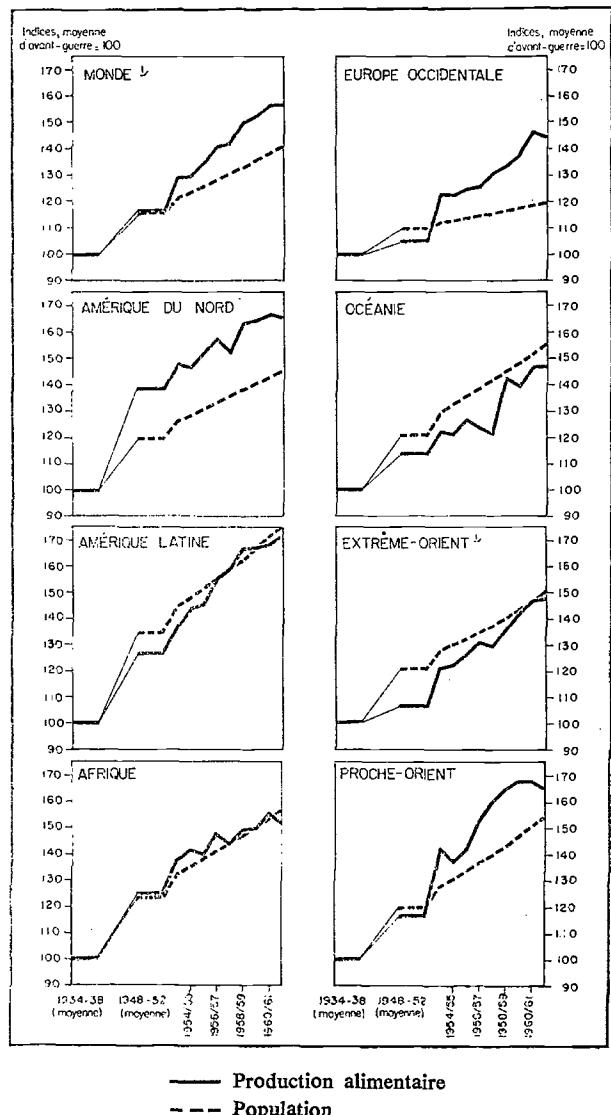
Toutefois, au cours des dix dernières années, la production a augmenté au rythme moyen de 2,9 pour cent par an, alors que la population pendant cette même période augmentait en moyenne d'environ 1,8 pour cent par an. Cette avance de la production sur la population a porté la production agricole par habitant à un niveau supérieur d'environ 10 pour cent à celui d'avant-guerre. Toutefois, l'accroissement démographique ayant été plus rapide dans les régions moins développées, presque tout le progrès survenu depuis la guerre a eu lieu dans les régions les plus développées du monde.

Il est peut-être étrange qu'il soit encore nécessaire, après plus de vingt ans, de comparer la production par habitant à ce qu'elle était avant-guerre. Le faible niveau que la production par habitant atteignait à ce moment-là dans les régions les moins développées du monde - environ 40 pour cent seulement de la moyenne des régions développées² - n'est certainement pas un objectif à viser. Mais, c'est pendant les années de guerre que la production agricole s'est laissée temporairement distancer par l'accroissement démographique dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Amérique du Nord qui a accéléré énormément sa production pour compenser les déficits des autres pays. Il existe encore des régions où, après ce recul de la guerre, la production n'a pas rattrapé l'accroissement démographique, du moins d'une manière permanente, et où, par conséquent, la production par habitant demeure encore inférieure à ce quelle était avant-guerre.

Le graphique II-1 est presque identique à un graphique publié dans le rapport de l'année dernière; nous l'avons pourtant reproduit (en y ajoutant des données qui se rapportent à 1961/62) parce qu'il montre de façon particulièrement claire comment, par suite du recul de la guerre, la production par habitant est encore inférieure dans certaines régions à ce qu'elle était avant-guerre, bien que la production ait augmenté plus rapidement que la population. L'avance de la production sur la population n'a pas été suffisante dans ces régions pour compenser le déficit des années de guerre. Nous avons fait figurer dans la comparaison la production alimentaire plutôt que la production agricole globale, car c'est dans la mesure où l'agriculture mondiale a pour tâche de nourrir la population humaine en voie d'accroissement rapide que l'évolution de la production est suivie le plus anxieusement.

² Cette comparaison est fondée sur les agrégats, pondérés par les prix, des indices FAO de la production.

GRAPHIQUE II-1. - TENDANCES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE RÉGIONALE PAR RAPPORT A L'ACCROISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE, AVANT-GUERRE A 1961/62



¹ Non compris la Chine continentale.

Dans chacune des régions insuffisamment développées, la production alimentaire par habitant a rejoint son niveau d'avant-guerre à un moment ou à un autre de l'après-guerre; mais, dans toutes ces régions, sauf le Proche-Orient, ce résultat n'a été jusqu'ici que temporaire et, par la suite, la production par habitant a repris du retard. Toutefois, comme il est dit dans la suite du présent chapitre, les disponibilités effectives en denrées alimentaires par habitant semblent s'être maintenues dans ces régions à un niveau supérieur à celui d'avant-guerre en raison de l'accroissement des importations et, souvent, de la réduction des exportations de denrées alimentaires.

Même au Proche-Orient, où la production alimen-

ttaire par habitant a dépassé celle d'avant-guerre d'environ 15 pour cent pendant l'année record 1958/59, cette avance s'est depuis lors réduite de moitié environ en raison principalement de la sécheresse qui a sévi à maintes reprises dans une bonne partie de la région. En Afrique, on estime qu'en 1956/57 la production alimentaire par habitant avait dépassé d'environ 5 pour cent le niveau d'avant-guerre, mais depuis quelques années elle semble être retombée légèrement au-dessous de ce niveau. En Amérique latine, la production alimentaire par habitant a dépassé quelque peu celle d'avant-guerre pendant une brève période (de 1956/57 à 1959/60). L'Extrême-Orient (à l'exclusion de la Chine continentale), qui constitue la région du monde la plus peuplée et celle où la production individuelle est la plus faible, avait fini par regagner son niveau d'avant-guerre en 1960/61 à la suite de trois bonnes récoltes successives mais, d'après les estimations préliminaires, on peut douter que ce niveau ait été maintenu en 1961/62.

Si l'on se reporte au tableau II-2, on constate que la comparaison de l'accroissement démographique avec l'accroissement global de la production agricole donne à peu près les mêmes résultats que la comparaison avec l'accroissement de la production des seules denrées alimentaires; on observe pourtant quelques légères différences dans certaines régions. En Amérique latine, pour l'ensemble des denrées alimentaires et autres, la production individuelle n'a rejoint le niveau d'avant-guerre que pendant un an; la production de graines de lin dans cette région est demeurée bien inférieure à celle d'avant-guerre; la production de café, elle aussi, était en recul sur l'avant-guerre jusqu'au moment (dernières années de la décennie 1950/60) où elle a commencé à augmenter très rapidement. Par contre, en Afrique, en raison surtout de l'expansion rapide et continue de la production de café, la production agricole globale, à la différence de la production alimentaire, continuerait d'être légèrement supérieure par habitant à ce qu'elle était avant-guerre. En Extrême-Orient (à l'exclusion de la Chine continentale), où l'on a tendance depuis la guerre à passer des cultures non alimentaires aux autres, c'est seulement dans le secteur des denrées alimentaires que la production par habitant a rejoint pour une brève période (en 1960/61) son niveau d'avant-guerre.

Le tableau II-3 et le graphique II-2 montrent clairement que presque toute l'augmentation de la production mondiale par habitant a eu lieu non pas dans les régions les moins développées, où un tel accroissement serait indispensable pour éléver le

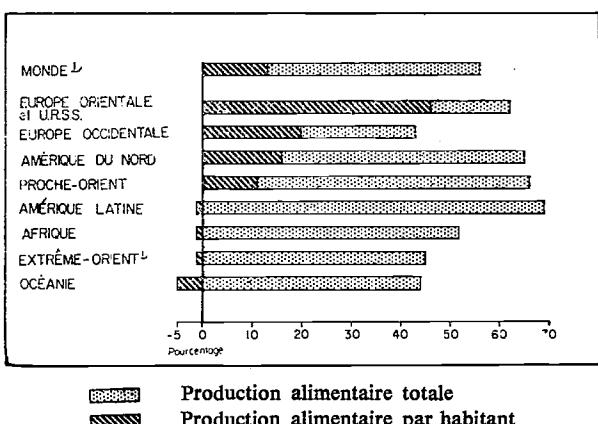
TABLEAU II-3. - VARIATIONS DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET DE LA POPULATION, MOYENNE 1959/60-1961/62 PAR RAPPORT A LA PÉRIODE D'AVANT-GUERRE

	Population	Total de la production alimentaire	Production alimentaire par habitant
..... Pourcentage d'augmentation ¹			
Europe occidentale .	19	43	20
Europe orientale et U.R.S.S.	12	62	46
Amérique du Nord .	43	65	16
Océanie	52	44	- 5
Quatre régions ci-dessus	21	56	29
Amérique latine	71	69	- 1
Extrême-Orient ² ...	46	45	- 1
Proche-Orient	50	66	11
Afrique	53	52	- 1
Quatre régions ci-dessus	51	54	2
Toutes les régions ci-dessus	38	56	13

¹ Différence entre l'indice moyen de 1959/60-1961/62 et l'indice moyen d'avant-guerre. Les chiffres précédés du signe négatif indiquent une diminution. - ² A l'exclusion de la Chine continentale.

niveau de vie, mais dans les régions les plus évoluées. L'augmentation de la production individuelle a été beaucoup plus élevée dans les régions développées qu'au Proche-Orient qui est, de toutes les régions insuffisamment développées, celle où les progrès ont été les plus rapides dans ce domaine et, en fait, la seule où la production alimentaire par habitant ait dépassé le niveau d'avant-guerre en 1961/62. L'avantage reste aux pays développés en dépit du fait qu'en

GRAPHIQUE II-2. - VARIATIONS DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE TOTALE ET PAR HABITANT, MOYENNE 1959/60-1961/62 PAR RAPPORT A LA PÉRIODE D'AVANT-GUERRE



¹ Non compris la Chine continentale.

Amérique du Nord l'expansion de la production a été partiellement entravée ces dernières années par des mesures tendant à éviter à l'avenir l'accumulation des stocks.

En Océanie, la production par personne n'a pas pu augmenter en raison d'un taux d'accroissement démographique particulièrement élevé résultant en partie d'une forte immigration.

D'une façon générale, l'accroissement démographique a été beaucoup plus rapide dans les régions moins développées que dans les autres et c'est ce fait, plus qu'un échec marqué de l'effort de production agricole, qui explique sur la longue période le faible niveau de la production par personne dans ces dernières régions. Le tableau II-3 montre que dans l'ensemble des régions moins développées la production alimentaire a augmenté à peu près dans les mêmes proportions que dans les régions développées. En fait en Amérique latine, la production globale de denrées alimentaires en 1959/60-1961/62 a été en moyenne supérieure de près de 70 pour cent à celle d'avant-guerre et cette augmentation dépasse celle de toute autre région. Toutefois, l'accroissement démographique y a été plus rapide aussi que dans toute autre région, si bien que la production par habitant a évolué comme on l'a déjà signalé. Naturellement, si l'on considère séparément les divers pays, le taux de l'accroissement démographique varie encore davantage; il suffit pour s'en convaincre de comparer, au tableau I de l'annexe, les données relatives à la production alimentaire totale et par habitant.

Enfin, il faut signaler que l'accroissement démographique tente à s'accélérer dans les régions moins développées à mesure que les progrès de l'hygiène et de la médecine réduisent la mortalité. Des recensements effectués récemment dans un grand nombre de pays ont montré un taux d'accroissement démographique très supérieur aux estimations antérieures et il a fallu relever de 1,6 à 1,8 pour cent l'estimation de l'accroissement démographique annuel pour l'ensemble du monde (à l'exclusion de la Chine continentale). Cette accélération de l'accroissement démographique explique en partie que l'augmentation de la production par habitant se soit ralentie depuis quelques années dans certaines régions insuffisamment développées, encore que l'évolution de la production totale ait été le facteur principal.

PRODUCTION AGRICOLE PAR RÉGION

On trouvera ci-après un exposé plus détaillé de quelques-unes des caractéristiques récentes de la

production agricole dans les principales régions du monde. Dans toute la mesure du possible, des données sont fournies sur les différents pays, mais cette analyse est nécessairement limitée étant donné qu'on ne dispose pas encore des indices FAO de la production par pays pour 1961/62. Les statistiques de la production régionale des principales denrées figurent à l'annexe, tableaux 3-10.

Europe occidentale

Après les augmentations considérables signalées au cours des deux années précédentes, les estimations préliminaires indiquent une baisse légère de la production agricole en Europe occidentale en 1961/62. En 1960/61, selon les données revisées, l'augmentation avait atteint le chiffre de 6 pour cent; toutefois, alors que des augmentations substantielles de la production s'étaient manifestées dans tous les pays du nord-ouest de l'Europe, la production avait beaucoup baissé dans la partie sud de la région, exception faite de légères augmentations au Portugal

et en Espagne (tableau II-4). En 1961/62, le déclin de la production semble avoir été très général, et la Grèce est probablement le seul pays de la région qui ait enregistré une grosse augmentation.

En 1961/62, la production céréalière de la région a été inférieure d'environ 6 pour cent, d'après les estimations, au niveau élevé de l'année précédente. L'automne pluvieux de 1960 a forcé les cultivateurs dans un grand nombre de pays à réduire la superficie ensemencée de céréales d'hiver; le blé d'hiver a été remplacé par des blés de printemps de rendement inférieur; pour les autres céréales, le rendement a été inférieur aussi et tous ces facteurs ont contribué au déclin de la production. La production de blé et de seigle a été sensiblement réduite dans le nord-ouest de l'Europe et celle de maïs en Europe méridionale. La production de betteraves sucrières et de pommes de terre a également bien diminué par rapport à la récolte exceptionnelle de racines alimentaires de 1960/61. Comme il y avait eu des excédents de sucre et de pommes de terre en 1960/61, on a réduit la superficie plantée dans la plupart des pays en 1961/62; de plus, la sécheresse a diminué

TABLEAU II-4. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN EUROPE OCCIDENTALE

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
NORD-OUEST DE L'EUROPE									
Autriche	91	103	96	102	107	112	116	110	122
Belgique-Luxembourg	93	96	104	107	100	106	110	103	116
Danemark	100	101	101	97	101	111	110	107	117
Finlande	98	105	100	97	100	109	110	112	124
France	91	99	104	104	102	105	104	111	125
Allemagne, Rép. féd.	95	101	101	100	102	105	111	107	123
Irlande	95	97	105	99	105	115	105	98	111
Pays-Bas	100	99	100	104	98	105	115	116	128
Norvège	97	99	99	97	108	101	101	103	108
Suède	104	103	101	91	101	99	95	97	100
Suisse	101	100	103	99	98	99	108	106	112
Royaume-Uni	96	98	99	99	107	106	102	111	117
Total partiel	95	100	102	101	103	105	107	109	121
SUD DE L'EUROPE									
Grèce	79	102	100	109	111	128	121	126	115
Italie	92	104	96	105	103	101	116	116	110
Portugal	87	106	104	102	102	105	99	101	103
Espagne	100	95	102	99	104	108	110	117	118
Yougoslavie	70	114	92	120	104	147	119	163	148
Total partiel	90	103	98	105	104	112	114	122	117
TOTAL RÉGIONAL	93	101	100	102	103	107	109	113	120

NOTE: La FAO calcule les indices par pays sur une base uniforme. Il arrive que ces indices diffèrent de ceux que publient les pays eux-mêmes par suite des différences dans la notion de production, dans le champ couvert, la pondération, les méthodes de calcul. Les indices pour 1961/62 ne sont pas encore publiés.

le rendement. Parmi les principales cultures, seules celles des agrumes et du coton ont accusé une augmentation marquée en 1961/62.

Si les récoltes ont été inférieures en 1961/62, la production du bétail, par contre, a continué à se développer rapidement et a encore accusé une augmentation de 3 à 4 pour cent. Le bœuf, le veau et le porc ont été abondants en 1961/62 et les produits laitiers en excédent. Le rendement laitier a continué d'augmenter et, pendant l'hiver de 1961/62, l'effectif des vaches laitières était supérieur d'environ 2 pour cent à celui de l'hiver précédent, si bien que la production de lait et de produits laitiers, particulièrement celle de beurre, ont beaucoup augmenté. L'effectif porcin s'est accru d'environ 6 pour cent en 1961; l'accroissement a continué en 1962 et la production de viande de porc a beaucoup augmenté.

Europe orientale et U.R.S.S.

En Europe orientale et en U.R.S.S., où la production agricole n'avait pas progressé en 1960/61, on estime qu'en 1961/62 elle a augmenté d'environ 2 pour cent. La production de l'U.R.S.S., qui avait baissé en 1960/61, s'est accrue, selon les rapports, en 1961/62 mais n'a pas atteint les objectifs des plans; la lenteur des progrès de la production agricole ces dernières années, après les progrès rapides des années précédentes, provoque l'inquiétude des dirigeants. Parmi les pays d'Europe orientale, seule la Pologne semble avoir eu une bonne récolte en 1961/62. Les pays du sud de la région ont souffert de sécheresse et, en Allemagne orientale, le manque de main-d'œuvre et d'autres problèmes résultant de la collectivisation rapide effectuée l'année précédente ont causé des pertes considérables.

Par suite d'une augmentation de la superficie cultivée, particulièrement en maïs, la récolte de céréales en U.R.S.S. a légèrement augmenté en 1961/62, mais son volume – 137,3 millions de tonnes – reste considérablement inférieur à l'objectif de 154 millions de tonnes. La campagne a été particulièrement favorable en Ukraine, mais, dans plusieurs des grandes régions productrices, le temps a été mauvais. La production de légumineuses est passée de 2,6 millions de tonnes en 1960/61 à 4 millions de tonnes en 1961/62. La production de pommes de terre n'a pas augmenté et celle des autres légumes est tombée de 6 pour cent. La betterave sucrière a également accusé une diminution, mais le coton et les graines oléagineuses, particulièrement les graines de tour-

nesol, ont progressé. Pour la viande et les produits laitiers, l'augmentation de la production en U.R.S.S. en 1961 a été négligeable. La production de viande a été de 8,8 millions de tonnes, au lieu des 11,8 millions prévus au programme, et l'Etat a réduit ses achats. La production laitière n'a atteint que 62,5 millions de tonnes alors que l'objectif était de 78,4 millions de tonnes. Toutefois, l'effectif du bétail a augmenté considérablement.

Dans les pays d'Europe orientale, la production de céréales n'a pas augmenté en 1961/62. La production sucrière a été inférieure de 8 pour cent à celle de 1960/61, en dépit d'une récolte exceptionnelle de betteraves sucrières en Pologne. La récolte de pommes de terre en Pologne a également été exceptionnelle, mais, dans le reste de la région, sauf en Tchécoslovaquie, la récolte a été moins bonne. La production de graines de tournesol a dépassé de 60 pour cent celle de 1960/61 en Hongrie, mais elle a fortement baissé en Bulgarie et en Roumanie. La production de fruits a été élevée dans la partie sud de la région, mais la récolte a été mauvaise en Tchécoslovaquie et en Allemagne orientale. Celle de la viande de porc a augmenté de 14 pour cent en Pologne et le nombre des porcs a augmenté dans tous les pays, sauf en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. L'effectif du cheptel a augmenté, sauf en Allemagne orientale, où on a dû abattre un grand nombre de bêtes pour assurer le ravitaillement en viande.

Amérique du Nord

En Amérique du Nord, la production agricole, en 1961/62, a diminué d'environ 1 pour cent par rapport à celle de l'année précédente qui, aux Etats-Unis, avait marqué un nouveau record. En 1961/62, la production des Etats-Unis, à ce qu'on estime, s'est maintenue très près de ce niveau exceptionnel, mais la production du Canada a baissé d'un quart environ à la suite d'une grande sécheresse dans les provinces de la Prairie; cette diminution a fait baisser la production régionale, particulièrement celle de céréales et celle de graines de lin.

Il ressort clairement du tableau II-5 que la production agricole du Canada est sujette à des fluctuations annuelles considérables. Toutefois, le déclin de 1961/62 est le plus important qu'on ait enregistré depuis huit ans. La récolte de blé a été la plus faible depuis 1937/38 et celle de l'orge la plus faible depuis 1949/50. Celle des graines oléagineuses a subi aussi une forte réduction et, pour les graines de lin,

TABLEAU II-5. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN AMÉRIQUE DU NORD

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
Canada	111	103	78	99	109	92	97	101	107
Etats-Unis	98	98	99	101	103	99	106	108	109
TOTAL RÉGIONAL	99	99	97	101	103	98	105	107	109

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

la baisse a atteint 35 pour cent. Le fourrage a souffert de la sécheresse et il a donc fallu vendre un plus grand nombre de bêtes dont la plupart ont été élevées et abattues aux Etats-Unis, où les approvisionnements fourragers étaient suffisants. La production de viande de bœuf, de veau, de mouton et de volaille a continué à augmenter en 1961, mais celle du porc et des œufs a légèrement baissé.

Aux Etats-Unis, la production animale a encore augmenté en 1961 mais la production végétale a été légèrement inférieure au chiffre de la campagne précédente. En dépit de rendements exceptionnels, la récolte de maïs et de sorgho a diminué, car la mise en vigueur de l'*Emergency Feed Grain Program* a provoqué une réduction de la superficie cultivée. La production de blé a été inférieure d'environ 10 pour cent à celle de 1960/61, en raison surtout des dégâts infligés par la sécheresse aux récoltes de printemps. En revanche, la production de soja a beaucoup augmenté, la subvention des prix ayant été augmentée de 25 pour cent, et aussi celle de sucre, par suite de la réduction des importations de Cuba. La production de tabac a légèrement augmenté et celle de coton légèrement baissé. Celle de la viande de bœuf, à la suite d'une augmentation de 3 pour cent, a atteint en 1961 un niveau exceptionnel, et la pro-

duction de poulets à rôtir a augmenté d'environ 12 pour cent. La production de porc a un peu diminué, mais le développement de la production laitière s'est poursuivi, en dépit d'une diminution du nombre de vaches laitières.

Océanie

Les estimations préliminaires indiquent une nouvelle augmentation d'environ 1 pour cent dans la production agricole de l'Océanie en 1961/62. L'année précédente, l'accroissement a été d'environ 3 pour cent tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande (tableau II-6). La production céréalière de la région a baissé de 15 pour cent en 1961/62 tout en restant élevée par rapport aux années précédentes. On a enregistré en 1961 de nouvelles augmentations très marquées dans le secteur des produits de l'élevage, en particulier un fort accroissement de la production de bœuf qui a enrayer le fléchissement commencé en 1959.

En Australie, la production de blé a atteint un niveau élevé en 1961/62, mais est restée très inférieure à la récolte record de la campagne précédente. La production de viande de bœuf en Australie a aug-

TABLEAU II-6. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN OCÉANIE

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
Australie	97	97	97	104	105	99	119	118	121
Nouvelle-Zélande	97	95	100	103	105	109	115	119	121
TOTAL RÉGIONAL	97	97	98	103	105	102	117	118	122

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

menté de plus de 20 pour cent, celle de mouton et d'agneau de 3 pour cent et, en 1961, celle de la laine a marqué une remontée après les grosses pertes de l'année précédente, malgré une sécheresse persistante dans certaines régions. En Nouvelle-Zélande, la production de lait, de laine, de bœuf, de mouton et d'agneau a quelque peu augmenté. Celle de beurre a un peu baissé, une plus grande quantité de lait ayant servi à la production fromagère en augmentation de 7 pour cent.

Amérique latine

En Amérique latine, selon les estimations préliminaires, la production agricole a augmenté d'environ 4 pour cent en 1961/62, en raison principalement d'un vigoureux rétablissement dans le secteur du blé, du café, des graines de lin et du bœuf. Pour les denrées alimentaires, la production en 1961/62 n'a augmenté que de 2 pour cent. En 1960/61, l'ensemble de la production avait baissé de 1 à 2 pour cent, presque uniquement à cause de la sécheresse survenue en Argentine et au Brésil (tableau II-7). Les données dont on dispose jusqu'à présent indiquent que la campagne de 1961/62, elle aussi, a été

bonne dans la plupart des pays; mais à Cuba, en raison principalement de la sécheresse et des inondations, la production, après avoir atteint un niveau élevé l'année précédente, a considérablement baissé.

La production de blé a remonté d'environ 20 pour cent en 1961/62; la majeure partie de l'augmentation a été enregistrée en Argentine. La récolte de café a dépassé d'environ 15 pour cent celle de 1960/61, qui était en forte baisse; dans ce secteur également, la quasi-totalité de l'augmentation s'est manifestée dans un seul pays: le Brésil. Pour les graines de lin, la reprise a été de 35 pour cent et, c'est encore en Argentine qu'elle s'est surtout manifestée. On signale également des augmentations notables, mais plus faibles, dans la production du coton, des graines de coton et du soja. Toutefois, celle de sucre a beaucoup baissé, la récolte cubaine ayant été réduite.

Pour les produits de l'élevage, on estime qu'ils ont augmenté d'environ 4 pour cent en 1961, ce qui représente une reprise appréciable par rapport aux faibles niveaux des deux années précédentes. La majeure partie de l'augmentation a porté sur le bœuf et le veau, notamment en Argentine, mais le total régional, pour cette catégorie de denrées, est demeuré inférieur au chiffre exceptionnel de 1958.

TABLEAU II-7. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN AMÉRIQUE LATINE

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
AMÉRIQUE CENTRALE									
Cuba	99	97	94	99	111	114	115	115	126
Guatemala	93	96	99	102	110	115	120	130	127
Honduras	99	103	95	97	106	110	109	114	114
Mexique	84	89	104	110	113	129	138	136	137
Panama	91	102	99	104	103	113	119	119	115
Total partiel	90	92	100	106	112	123	129	129	132
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
AMÉRIQUE DU SUD									
Argentine	100	97	99	97	107	108	111	103	97
Brésil	93	96	99	106	106	115	124	142	133
Chili	101	95	102	103	99	108	104	105	108
Colombie	98	101	98	101	102	109	112	118	118
Pérou	98	100	102	102	98	99	107	113	116
Uruguay	97	108	100	97	98	93	84	83	87
Venezuela	95	96	101	101	107	109	114	110	118
Total partiel	97	97	99	102	105	109	114	119	114
TOTAL RÉGIONAL	95	96	100	102	107	112	118	122	120

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

TABLEAU II-8. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN EXTRÊME-ORIENT¹

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
Birmanie	102	98	96	96	107	93	107	110	110
Ceylan	94	95	101	108	102	106	110	111	114
Chine: Taiwan	95	96	99	101	109	115	120	115	122
Fédération de Malaisie	95	93	99	105	108	108	110	118	123
Inde	90	100	100	102	108	106	111	114	119
Indonésie	92	101	105	101	102	104	106	108	112
Japon	96	85	94	114	110	115	118	124	125
Corée du Sud	86	105	104	106	99	108	111	116	117
Pakistan	99	98	102	98	104	102	102	108	112
Philippines	93	98	99	101	109	111	115	116	121
Thaïlande	88	106	86	105	115	95	107	113	120
TOTAL RÉGIONAL ¹	92	98	100	103	107	106	111	115	119

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

¹ A l'exclusion de la Chine continentale.

Extrême-Orient

Après avoir augmenté de quelque 3 pour cent pendant trois campagnes successives, la production agricole de l'Extrême-Orient (à l'exclusion de la Chine continentale) semble, d'après les données préliminaires, n'avoir subi qu'un accroissement de 1 pour cent environ en 1961/62. La campagne 1960/61 avait été particulièrement favorable pour presque tous les pays de la région (tableau II-8), mais, en 1961/62, des conditions atmosphériques défavorables ont entravé la production dans plusieurs pays, notamment en Birmanie, en Indonésie et dans le Viet-Nam du Sud.

La production de blé a de nouveau augmenté considérablement en 1961/62; quant à celle de riz, on estime qu'elle est légèrement inférieure au niveau élevé de l'année précédente, si bien que le total de la production céréalière n'a pratiquement pas changé depuis 1960/61. Les récoltes de riz ont été plus faibles en Birmanie, au Cambodge, en Indonésie et dans le Viet-Nam du Sud, mais élevées dans la plupart des autres pays. L'arachide a beaucoup donné, notamment en Inde. Le jute a augmenté de près de 40 pour cent par rapport au niveau exceptionnellement bas de 1960/61, l'Inde et le Pakistan ayant eu une récolte exceptionnelle. Le caoutchouc a beaucoup augmenté également, en raison surtout de l'accroissement remarquable de la production des petites exploitations en Indonésie et aussi parce que des arbres de meilleur rendement arrivent à maturité. Toutefois, pour la plupart des autres denrées, la production n'a guère augmenté. On estime en parti-

culier que les produits de l'élevage n'ont augmenté que de façon négligeable en 1961 par rapport au niveau de 1960, bien que la progression ait continué d'être rapide au Japon. Dans l'ensemble de la région, la récolte de coton et de café a baissé, les résultats ayant été mauvais en Inde.

Pour la Chine continentale, aucune statistique officielle de la production n'a été présentée, mais tout indique que les récoltes de 1961 ont été mauvaises comme celles des deux années précédentes. La consommation de denrées alimentaires et les rations individuelles ont encore diminué, semble-t-il, et on signale que la sous-alimentation continue de diminuer le rendement des travailleurs. Comme nous l'indiquons dans la suite de ce rapport, la Chine a importé de très grosses quantités de céréales en 1961 et 1962 pour essayer de remédier aux pénuries alimentaires.

Proche-Orient

En 1960/61, l'augmentation avait été inférieure à 1 pour cent; pour 1961/62, les estimations préliminaires indiquent que la production agricole du Proche-Orient a diminué de 2 à 3 pour cent. La faiblesse de la production agricole de la région au cours de ces dernières années est due en particulier à une série de vagues de sécheresse en Irak, en Jordanie et en Syrie (tableau II-9).

En 1961/62, la production de céréales a baissé de près de 2 millions de tonnes par rapport au niveau déjà faible de l'année précédente, et elle aurait

TABLEAU II-9. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU PROCHE-ORIENT

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
..... Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100									
Iran	90	98	98	104	109	115	115	117	115
Irak	85	105	119	88	103	124	105	98	100
Israël	81	92	100	104	124	129	150	167	163
Syrie	88	98	115	80	120	136	96	100	101
Turquie	100	108	86	99	107	105	121	123	124
République arabe unie	96	92	102	103	107	116	116	120	123
TOTAL RÉGIONAL	94	100	97	101	108	113	117	120	121

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

été encore plus réduite si l'on n'avait enregistré quelques progrès en Irak, en Jordanie et en Syrie, et une bonne récolte de sorgho au Soudan. En Turquie, la récolte de céréales a été de 14 pour cent inférieure à celle de 1960/61. Dans la République arabe unie, la production de blé et de maïs a baissé et, par manque d'eau, la superficie des rizières a été réduite, si bien que la production est tombée de plus de 20 pour cent. La production régionale de légumineuses, de sucre et d'agrumes a également baissé; l'huile d'olive est la seule des principales denrées végétales qui ait accusé une forte augmentation. La production du tabac est tombée en Turquie. Dans la République arabe unie, la récolte de coton en 1961/62 a été inférieure de 30 pour cent à celle de 1960/61, à cause des dégâts dus à la chenille de la feuille et au mauvais temps. Toutefois, pour l'ensemble de la région, la baisse de la production cotonnière a été faible en raison surtout d'une très forte augmentation au Soudan.

Afrique

Les estimations revisées indiquent que la production agricole de l'Afrique avait augmenté d'environ 4 pour cent en 1960/61; mais, en 1961/62, selon les données préliminaires dont on dispose jusqu'ici, cette augmentation a été suivie d'une baisse presque égale, si bien que la production en 1961/62 n'a été que légèrement supérieure à celle de 1959/60. Au cours des deux dernières campagnes, la situation de la région semble avoir été influencée dans une large mesure par les événements survenus dans les trois pays d'Afrique du Nord qui fournissent généralement près du sixième de la production globale de

la région³. En 1960/61, la production avait un peu repris en Algérie, au Maroc et surtout en Tunisie (tableau II-10) mais, en 1961/62, année pour laquelle on ne possède pas encore de statistiques complètes par pays, de grandes sécheresses survenues dans ces trois pays semblent avoir été le principal facteur du déclin de la production agricole pour l'ensemble de la région.

Le total de la production céréalière est estimé inférieur de près de 10 pour cent à celui de 1960/61; la baisse est allée jusqu'à 36 pour cent pour le blé et 55 pour cent pour l'orge et s'est produite principalement en Afrique du Nord. Néanmoins, la production de maïs a encore augmenté, il y a eu une autre grosse récolte en Afrique du Sud et dans la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland; cependant, certaines parties de l'Afrique orientale et aussi le Dahomey ont souffert de pénurie à la suite d'une mauvaise récolte de maïs causée par la sécheresse. Outre leur faible production céréalière due à la sécheresse, les pays d'Afrique du Nord ont eu leur plus mauvaise récolte d'olives depuis plusieurs années. Pour ce qui est des cultures qui se rencontrent surtout au sud du Sahara, on estime que la production régionale de coton a baissé de près de 20 pour cent en 1961/62, en raison surtout de la sécheresse en Ouganda. La production de cacao et celle de café ont aussi décliné quelque peu et la seule culture qui ait sensiblement augmenté en 1961/62 est celle de sucre; la production a monté de 24 pour cent, celle de l'île Maurice ayant repris après les dégâts dus au cyclone de l'année précédente.

³ Données fondées sur les agrégats, pondérés par les prix, des indices FAO de la production.

TABLEAU II-10. - INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN AFRIQUE

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
AFRIQUE DU NORD									
Algérie	91	100	106	96	106	99	94	99	103
Maroc	191	101	108	97	103	80	106	100	102
Tunisie	94	109	103	81	112	99	134	111	128
Total partiel	91	102	106	94	106	92	104	101	106
AFRIQUE AU SUD DU SAHARA									
Ethiopie ²	99	100	100	101	100	100	100	104	103
Afrique du Sud	90	97	101	102	110	106	111	112	120
Total partiel ³	94	97	100	103	106	106	110	112	116
TOTAL RÉGIONAL	94	98	101	101	106	104	109	110	114

NOTE: Voir la note explicative au tableau II-4.

¹ Ancienne zone française seulement. - ² A l'exclusion de l'Erythrée. - ³ Calculé en soustrayant du total régional le total partiel pour l'Afrique du Nord.

PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES

Si l'on considère les produits individuellement, ce sont surtout les céréales et le sucre, dont la production a considérablement baissé par rapport à l'année précédente (graphique II-3 et tableau annexe 2A) qui sont responsables de l'arrêt de l'expansion de la production mondiale en 1961/62. La production mondiale de la plupart des autres denrées agricoles a continué à se développer en 1961/62, encore que les augmentations importantes aient été assez rares. Dans les paragraphes qui vont suivre, on donnera, pour les principales denrées, un exposé succinct des tendances récentes de la production mondiale (à l'exclusion de la Chine continentale)⁴.

La production de chacune des principales céréales a été plus faible qu'en 1960/61. Celle du blé est tombée d'environ 4 pour cent, la principale raison étant la sécheresse qui a sévi au Canada (dans les provinces de la Prairie), aux Etats-Unis (dans les zones de culture de blé de printemps), en Afrique du Nord et dans une bonne partie du Proche-Orient; c'est aussi dans une large mesure à la sécheresse qu'il faut attribuer une baisse d'environ 7 pour cent dans la production de l'orge en 1961/62. Depuis trois ans, la production mondiale de blé est restée bien au-dessous du niveau exceptionnel atteint en

1958/59, mais celle de l'orge semble suivre, avec quelques fluctuations, une courbe légèrement croissante.

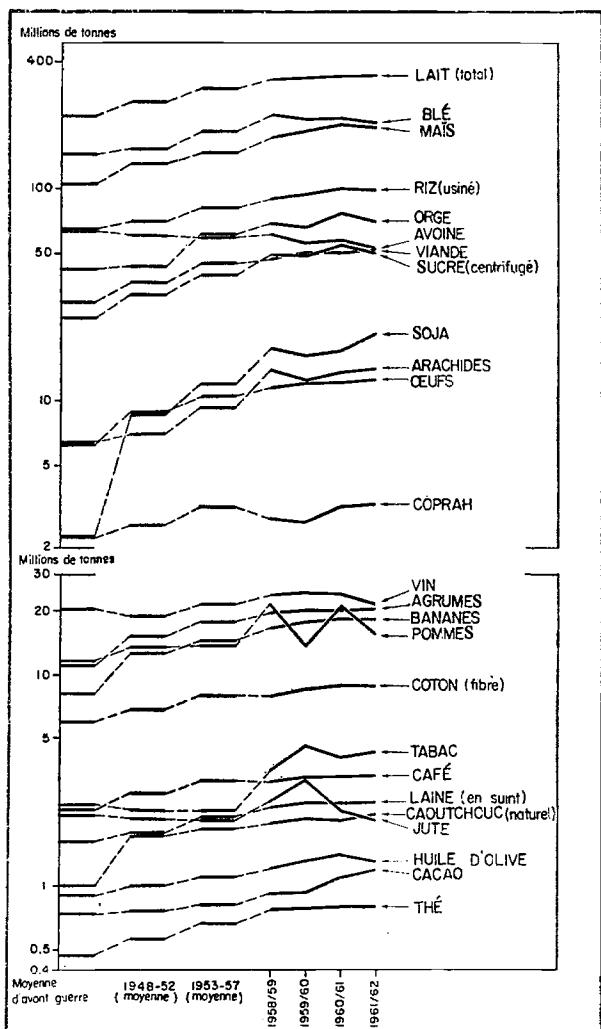
La montée rapide de la production mondiale de maïs s'est interrompue en 1961/62, en grande partie parce que la superficie cultivée a été réduite aux Etats-Unis en vertu de l'*Emergency Feed Grain Program*; le déclin de la production mondiale de sorgho s'explique de la même façon. La production d'avoine a fortement baissé parce que la superficie des cultures continue selon une tendance à long terme à diminuer en Europe occidentale, et aussi parce que les champs ont souffert de la sécheresse en Amérique du Nord. La production de riz, d'après les estimations, a été légèrement au-dessous du niveau élevé de 1960/61; les principales réductions ont eu lieu en Birmanie, au Cambodge, en Indonésie, dans le Viet-Nam du Sud et dans la République arabe unie.

La production mondiale de sucre a été inférieure d'environ 7 pour cent au niveau exceptionnel de 1960/61, mais encore très supérieure à celle des années précédentes et plus de deux fois supérieure à celle d'avant-guerre. Les récoltes de betterave en Europe occidentale ont été moins bonnes; à Cuba, on observe une forte réduction de la récolte de canne, qui a été la plus mauvaise de ces dernières années.

La production des agrumes a légèrement augmenté reprenant l'accession interrompue en 1960/61. La production d'oranges, en Espagne, en Italie et en Algérie, a augmenté d'une façon particulièrement

* On trouvera un compte rendu complet de la situation des produits agricoles dans le *Rapport de la FAO sur les produits 1962*, Rome, 1962.

GRAPHIQUE II-3. - PRODUCTION MONDIALE¹ DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, AVANT-GUERRE A 1961/62
(Echelle semi-logarithmique)



¹ Non compris la Chine continentale.

marquée en 1961/62. Pour ce qui est des pommes, en revanche, le cycle biennal de production a provoqué une forte baisse dans la plupart des pays d'Europe, sauf l'Italie, et la production mondiale a diminué considérablement. La récolte de bananes, qui jusqu'ici avait augmenté rapidement, a légèrement baissé en 1961/62, d'après les rares données dont on dispose. La production des fruits secs a sensiblement augmenté; celle de raisins secs dépasse d'environ 24 pour cent le faible niveau de 1960/61.

La production mondiale d'huiles végétales et de graines oléagineuses est estimée supérieure d'environ 4 pour cent au niveau de 1961/62. La récolte de soja aux Etats-Unis a été exceptionnelle à la suite d'une augmentation de 25 pour cent du prix de soutien. La production d'huile d'olive a diminué de

façon cyclique en Europe occidentale et en Afrique du Nord. La récolte d'arachides a été importante en Afrique occidentale et en Inde.

La production vinicole, sujette à de fortes fluctuations, a diminué, à ce qu'on estime, d'environ 12 pour cent en 1961/62. Pour le tabac, la production mondiale n'a dépassé que de peu celle de 1960/61: l'avance réalisée aux Etats-Unis, au Brésil et à Cuba voit ses effets à peu près annulés par de larges attaques de mildiou dans de nombreux pays, particulièrement en Italie et dans d'autres pays d'Europe méridionale.

Le développement de la production de cacao s'est arrêté en 1961/62. Cette année-là, la récolte du Ghana a été inférieure d'environ 7 pour cent celle du Nigeria à peu près égale au niveau exceptionnellement élevé de l'année précédente. La production de café a partiellement repris après le recul de 1960/61, qui avait marqué la première interruption de l'expansion rapide qu'on observait pour cette denrée depuis la fin de la guerre. La production mondiale de thé est estimée à peu près au même niveau qu'en 1960/61.

La production de coton, en 1961/62, est restée quelque peu inférieure au niveau record de l'année précédente. Aux Etats-Unis, elle a légèrement diminué et, dans la République arabe unie, elle a baissé de 30 pour cent en raison des dégâts dus à la chenille de la feuille. Le jute a bien repris et la superficie des plantations a beaucoup augmenté tant en Inde qu'au Pakistan. Pour les fibres dures, la production est pratiquement la même depuis trois ans. Le sisal et le henequin se sont un peu développés, par contre l'abaca et les fibres secondaires ont diminué. La production lainière, en légère augmentation, a marqué un nouveau record grâce à la remontée de la production australienne, qui avait fortement diminué en 1960/61. La production de caoutchouc naturel a augmenté d'environ 5 pour cent, principalement à cause d'un redressement très accentué de la production des petites exploitations indonésiennes et à cause de l'arrivée à maturité d'arbres de plus haut rendement.

Pour les produits de l'élevage, les statistiques publiées dans la plupart des pays insuffisamment développés sont beaucoup moins sûres que pour les récoltes. Toutefois, il ressort des données dont on dispose que, contrairement aux mouvements assez irréguliers des principales récoltes en 1961/62, chacun des principaux produits de l'élevage a accusé une progression régulière en 1961. Cette tendance est particulièrement encourageante car la demande

se développera vraisemblablement au cours des années à venir.

La production laitière a augmenté en 1961, notamment dans la plupart des pays d'Europe occidentale, au Japon et au Canada. Quant à la production globale de viande, on estime qu'elle a augmenté d'environ 3 pour cent. La production de bœuf a continué à se développer en Europe occidentale et en Amérique du Nord; elle a marqué un redressement en Amérique latine et en Océanie. Dans cette dernière région, l'accroissement de la production de mouton et d'agneau s'est un peu ralenti. Comme la plupart des années récentes, la progression la plus rapide a eu lieu dans le secteur de la volaille pour lequel presque toute l'augmentation de 1961 s'est manifestée en Amérique du Nord. La production mondiale d'œufs a continué à augmenter en 1961, particulièrement en U.R.S.S.

PRODUITS DE LA PÊCHE

La production poissonnière a de nouveau augmenté considérablement en 1961. Les estimations préliminaires indiquent que le total mondial des quantités pêchées s'est élevé d'environ 7 pour cent et a dépassé 40 millions de tonnes, soit approximativement le double du niveau atteint immédiatement avant et après la guerre (tableau II-11 et tableau annexe 11). Presque tous les principaux pays producteurs, notamment le Japon, le Pérou et l'U.R.S.S., ont enregistré des gains considérables.

Le Japon, dont la production dépasse largement 6 millions de tonnes, reste le plus grand producteur. Quant à la Chine continentale, qui est main-

tenant le deuxième pays pêcheur du monde, on croit que sa production dépasse 5 millions de tonnes et qu'elle a doublé depuis cinq ans. Presque la moitié du total vient des eaux intérieures et la pêche en étang et en rizières est probablement plus importante que celle des cours d'eau et des lacs; le développement de la pêche maritime semble moins impressionnant que celui de la pêche intérieure; l'une des raisons est le manque de capitaux pour la construction de navires de plus fort tonnage, équipés pour la pêche en haute mer.

La production du Pérou a de nouveau augmenté d'une façon remarquable en 1961, et le pays, qui ne tenait il y a quelques années qu'un rôle secondaire, est en passe de devenir l'un des premiers producteurs de poisson. La production de farine de poisson au Pérou s'est élevée à environ 800 000 tonnes (ce qui équivaut au moins à 4 500 000 tonnes de poisson cru) en 1961, alors qu'elle était de 570 000 tonnes l'année précédente.

En U.R.S.S., les quantités pêchées, compte tenu des baleines, ont atteint le total d'environ 3,6 millions de tonnes en 1961. Les quatre cinquièmes environ de ce total proviennent de la pêche hauturière; les quantités de thons, de sardines, de perches de mer et de harengs pêchés dans l'Atlantique ont sensiblement augmenté. La flotte de pêche continue à se développer et, de plus en plus, s'attache à la construction de navires-usines de haute mer aménagés d'une façon très moderne pour la réfrigération, la mise en boîte et la transformation du poisson.

Aux Etats-Unis, les quantités amenées à terre n'ont que légèrement augmenté en 1961. Les augmentations ont porté principalement sur le menhaden, le thon, le saurel, le saumon et le limule;

TABLEAU II-11. - ESTIMATION DES QUANTITÉS DE POISSON, DE CRUSTACÉS ET DE MOLLUSQUES DANS LE MONDE¹

	1938	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes. poids vif</i>											
Europe occidentale	5.44	6.19	6.77	7.24	7.35	7.77	7.33	7.18	7.61	7.41	7.6
Europe orientale et U.R.S.S.	1.70	1.99	2.28	2.58	2.84	2.99	2.94	3.05	3.21	3.53	3.8
Amérique du Nord	3.15	3.60	3.62	3.83	3.79	4.13	3.80	3.76	3.99	3.77	4.0
Océanie	0.09	0.09	0.11	0.11	0.10	0.10	0.11	0.11	0.12	0.13	0.1
Amérique latine	0.24	0.50	0.73	0.80	0.97	1.09	1.33	1.83	3.19	4.60	5.8
Extrême-Orient ¹	9.10	7.42	9.78	10.46	11.27	11.61	13.06	13.93	15.10	15.78	16.5
Proche-Orient	0.33	0.38	0.43	0.43	0.40	0.43	0.41	0.43	0.43	0.42	0.4
Afrique	0.45	1.03	1.52	1.56	1.59	1.71	1.83	1.84	1.95	2.09	2.3
TOTAL MONDIAL	20.50	21.20	25.24	27.01	28.31	29.83	30.81	32.13	35.60	37.73	40.5

¹ Y compris des estimations pour la Chine continentale.

par contre les prises de harengs, sardines, crevettes et merlans ont sensiblement baissé. La production de farine de poisson aux Etats-Unis a été très active. La production des conserves de thon a marqué un record et celle de plusieurs autres conserves, telles que le saumon et le maquereau, a été la meilleure de ces dernières années. Au Canada, des appports bien plus considérables de saumon sur les côtes du Pacifique ont augmenté le total des quantités pêchées; par contre, sur les côtes de l'Atlantique, la pêche, en particulier celle de la morue, a été inférieure à la moyenne.

En Europe, les quantités pêchées ont varié en 1961. En Islande, elles ont dépassé d'environ 20 pour cent le chiffre de 1960, en raison d'une reprise exceptionnelle dans le secteur du hareng, partiellement contrebalancée par une médiocre pêche à la morue et à la « chèvre ». La production a été plus élevée au Danemark, surtout du fait de la pêche aux poissons plats et aux harengs. La production norvégienne a été inférieure d'environ 5 pour cent à celle de 1960. La pêche au hareng d'hiver, qui, il y a seulement quelques années, donnait près d'un million de tonnes, s'est soldée pratiquement par un échec complet et les prises totales de harengs et de sprats ont été les plus faibles depuis 1946, bien que des campagnes aient été meilleures, à l'exception de celle du hareng d'hiver. En Norvège, la pêche à la morue a été belle, contrairement à ce qui s'est passé au Royaume-Uni. La production totale

des pêches britanniques a été plus faible en 1961 que l'année précédente. De même, dans la République fédérale d'Allemagne, la production a été inférieure en 1961 parce que les prises de hareng ont diminué à la suite de la décision de réduire la flotte harengère.

Dans toute l'Afrique, les pêcheries se développent rapidement. L'Afrique du Sud (y compris le Sud-Ouest africain), dont la production, pour presque tous les articles de l'industrie de transformation, a plus que doublé en quatre ans, a atteint le chiffre record de plus de 1 million de tonnes en 1961. Au Maroc, où il existe d'importantes pêches de haute mer, les établissements de transformation ont également réussi à développer la production en 1961. Pour l'ensemble de l'Afrique tropicale, le produit des pêches représente au moins 1 million de tonnes chaque année. Environ le quart de ce total est fourni par l'Angola où, en dépit d'un déclin ces dernières années, le tonnage pêché représente encore près de 10 fois celui d'avant-guerre. D'autres pays ont également fait des progrès, notamment le Tchad, le Ghana et le Sénégal.

PRODUCTION FORESTIÈRE

D'après les estimations, la production mondiale de bois rond n'a augmenté que légèrement en 1961, atteignant le chiffre d'environ 1 750 millions de mètres cubes (tableau II-12). La production de bois

TABLEAU II-12. - ESTIMATION DE LA PRODUCTION MONDIALE¹ DE BOIS ROND ET DE PRODUITS FORESTIERS

	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
BOIS ROND - QUANTITÉS ENLEVÉES										
Total bois d'industrie ..	730	774	839	910	941	933	938	1 001	1 022	1 050
Bois de feu	711	697	714	727	729	740	725	732	710	700
TOTAL	1 441	1 471	1 553	1 637	1 670	1 673	1 663	1 733	1 732	1 750
PRODUITS FORESTIERS										
Sciages	242,3	270,6	278,2	302,0	299,6	294,0	305,8	326,0	330,0	330,7
Contre-plaqués	5,9	8,3	9,0	10,9	11,4	11,9	13,1	14,9	15,4	15,8
<i>Millions de tonnes</i>										
Panneaux de fibre	2,0	2,4	2,9	3,2	3,3	3,4	3,6	4,1	4,3	4,4
Pâte de bois	33,1	39,1	42,4	46,5	49,6	50,1	50,0	55,0	58,9	61,3
Papier journal	8,6	9,8	10,4	11,2	12,0	12,3	12,1	13,1	14,0	14,4
Autres papiers et cartons	32,6	38,5	40,8	45,6	48,2	49,3	50,7	56,0	59,9	63,6

¹ Y compris des estimations pour la Chine continentale.

de feu a continué à décliner légèrement, mais le total des abattages de bois industriel a augmenté, à ce qu'on estime, d'environ 3 pour cent par rapport à 1960.

La production mondiale de sciages résineux en 1961 n'a dépassé que légèrement celle de 1960. Pour l'Europe, les chiffres sont à peu près les mêmes qu'en 1960, mais pour l'U.R.S.S. on estime qu'ils ont augmenté de 5 pour cent. En Amérique du Nord, la production de sciages résineux a considérablement diminué, mais la situation s'est progressivement améliorée au cours de l'année. Au Japon, l'activité des constructions a fait monter en flèche le prix des matières premières, notamment le bois, ce qui, joint aux difficultés de la balance des paiements, a fait augmenter la production de sciages résineux au cours de 1961; cette augmentation a été permise en partie par de plus fortes importations de grumes en provenance d'U.R.S.S. et d'Amérique du Nord, et en partie par le développement des abattages dans le pays. En Australie, la production de sciages résineux en 1961 est demeurée à peu près la même que l'année précédente; les mesures anti-inflationnistes ont beaucoup réduit les importations pendant la première moitié de l'année; d'un autre côté, les exportations de sciages feuillus ont été beaucoup plus importantes qu'en 1960.

L'augmentation de la production de grumes feuillus en Afrique et en Asie en 1960 a eu pour effet la constitution de stocks très considérables dans les principaux pays européens de consommation et d'importation pendant toute l'année 1961. La production européenne de sciages feuillus a augmenté de près de 6 pour cent, mais une bonne partie de cet excédent a servi à constituer des stocks. En Amérique du Nord, la production de sciages feuillus a diminué de près d'un quart en 1961. Il résulte de ces tendances que la production mondiale de sciages feuillus en 1961 s'est élevée à 64,6 millions de mètres cubes, soit environ 4 pour cent de moins qu'en 1960.

La production mondiale de contre-plaqués a augmenté, à ce qu'on estime, de 3 pour cent en 1961. L'Amérique du Nord, qui est la principale région productrice, n'a réalisé qu'une faible avance. La production européenne a augmenté d'environ 2 pour cent, et celle de l'U.R.S.S. a marqué de nouveau un certain progrès. Au Japon, la production a légèrement diminué. La raison de ces progrès restreints de la production du contre-plaqué est peut-être la concurrence des panneaux de particules dont la production, en Europe par exemple, s'est élevée d'environ 25 pour cent en 1961.

Pour le bois à pâte, on estime que la production

a augmenté d'environ 4 pour cent en 1961. En Europe, dans un grand nombre de régions productrices de bois rond, l'emploi du bois à pâte a augmenté dans de telles proportions qu'il fait concurrence aux autres utilisations du bois; en même temps, la concurrence augmente souvent entre l'industrie du papier et l'industrie du carton, qui toutes deux font usage du bois à pâte. En ce qui concerne cette denrée, l'événement marquant de cette année est qu'on est passé d'un marché de vendeur à un marché d'acheteur, en raison surtout du nombre considérable d'installations nouvelles pour la production de la pâte qui se sont ouvertes au cours de l'année, particulièrement au Canada, en Finlande et en Suède. On estimait, à la fin de 1961, que la capacité mondiale de fabrication de la pâte dépassait déjà les besoins d'environ 2 millions de tonnes; la moitié de l'excédent étant produite au Canada, et la plus grande partie de l'autre moitié en Suède et en Finlande. La production mondiale de pâte (chimique et mécanique) en 1961 a dépassé 62 millions de tonnes, soit une augmentation de plus de 5 pour cent par rapport à 1960. Toutes les régions ont contribué à cette augmentation, mais elle a été surtout marquée en Amérique du Nord à cause de l'augmentation de la demande sur le marché intérieur et pour l'exportation. En Europe, la production en 1961 a été d'environ 6 pour cent plus élevée qu'en 1960; la pâte de fabrication chimique a accusé des augmentations particulièrement marquantes.

La production mondiale de papier et de carton en 1961 a augmenté de plus de 5 pour cent; toutes les principales régions y ont contribué, mais l'Amérique du Nord et l'Europe continuent à jouer un rôle dominant dans la production mondiale de ces articles. Au cours de ces dernières années, le taux d'accroissement de la production a diminué en Amérique du Nord, mais il est resté relativement important en Europe, en U.R.S.S. et en Extrême-Orient.

La production mondiale de papier journal a augmenté d'environ 3 pour cent. En Amérique du Nord, l'augmentation a été faible. Comme pour la pâte de bois, la capacité de production mondiale de papier journal s'est développée, depuis quelques années, plus rapidement que la demande, si bien qu'à la fin de 1961 la capacité, estimée à 17,8 millions de tonnes, dépassait la production d'environ 2,4 millions de tonnes. En 1961, on ne comptait pas moins de cinq installations nouvelles pour la fabrication de papier journal en Finlande, si bien que la capacité de production augmentait de 50 pour cent, alors que l'Amérique latine ne produisait, en tout, durant

l'année 1957, que 14 pour cent du papier journal employé dans la région; en 1960, la production répondait à 23 pour cent des besoins de la région, nonobstant que la consommation, entre-temps, se fut élevée de 100 000 tonnes. Sur le continent africain, le papier journal a été produit pour la première fois en 1961; les journaux locaux ont employé environ 27 000 tonnes de papier journal de provenance sud-africaine et on s'attend à ce que cette quantité atteigne 45 000 tonnes en 1962.

La production de panneaux de fibres s'est encore accrue dans toutes les régions du monde, sauf l'Amérique du Nord, et la production mondiale a monté d'environ 6 pour cent. La production européenne a augmenté de près de 6 pour cent et a presque égalé celle de l'Amérique du Nord. Ces deux régions

ensemble ont produit en 1961 près de 85 pour cent du total mondial. La production mondiale de 1961 a été supérieure de 30 pour cent à celle de 1957. Pour la production mondiale de panneaux de particules, on signale de nouveaux accroissements d'importance considérable (dans certains pays 20 à 40 pour cent). En 1955, la production mondiale était estimée à 400 000 tonnes. Depuis lors, elle s'est élevée jusqu'à dépasser 2 millions de tonnes en 1961. L'augmentation a été particulièrement importante en Europe, où l'Allemagne occidentale et la France, les deux principaux producteurs de la région, ont de nouveau accusé des augmentations considérables. En Amérique du Nord, la production de panneaux de particules a été influencée par la réduction de l'activité économique au début de 1961.

Variations des stocks

En raison surtout de l'arrêt de l'expansion de la production mondiale, le niveau général des stocks de produits agricoles a diminué en 1961/62, pour la première fois depuis 1957/58, campagne où la production avait subi un arrêt similaire. Toutefois, les stocks ont diminué sensiblement plus en 1961/62 qu'en 1957/58 en raison du fait qu'en 1961 les importations de céréales de la Chine continentale ont été importantes. Les stocks de céréales, produits qui font l'objet d'« excédents » depuis la date la plus ancienne, ont considérablement diminué en 1961/62, les stocks de café, de graines de soja, de beurre et de fromage constituant les principales exceptions à la tendance générale.

Les stocks de blé des quatre principaux pays exportateurs auront probablement diminué de 15 pour cent à la fin de la campagne 1961/62 (tableau II-13). Ils reviendront ainsi à peu près au niveau des années qui ont précédé la nouvelle augmentation, en 1958/59, des stocks de blé des Etats-Unis. Les stocks de blé du Canada ont diminué d'environ la moitié et ont été ramenés à leur niveau le plus bas depuis 1952 par suite de la sécheresse qui a sévi dans les provinces de la Prairie et des ventes importantes à la Chine continentale. Aux Etats-Unis, le fléchissement de la production a fait diminuer d'environ 3 pour cent les stocks de blé, qui restent néanmoins plus de cinq fois supérieurs à ceux de 1952, époque à laquelle a commencé l'accumulation des excédents de l'après-guerre. Les stocks de blé de l'Argentine et de

l'Australie, qui avaient déjà été sensiblement réduits en 1960/61 par suite de la mauvaise récolte en Argentine et des ventes de l'Australie à la Chine continentale, ne devraient guère varier.

Les stocks de céréales secondaires de l'Amérique du Nord ont diminué pour la première fois depuis plus de dix ans, et l'on estime qu'ils seront inférieurs de 12 pour cent aux stocks qui existaient au début de la campagne 1961/62. Au Canada, cette diminution atteindra deux tiers; comme pour le blé, la réduction des stocks de céréales secondaires est due aux effets conjugués de la sécheresse et des achats de la Chine continentale. Toutefois, contrairement à ce qui s'est produit pour le blé, la diminution de beaucoup la plus forte, en valeur absolue, a été enregistrée aux Etats-Unis, où les stocks de céréales secondaires ont diminué de 6,8 millions de tonnes, soit 9 pour cent, par suite du ralentissement apporté à la production de maïs et de sorgho par le *Emergency Feed Grain Program*.

L'expansion de la production agricole totale des Etats-Unis s'est révélée depuis longtemps fort difficile à freiner malgré les diverses mesures prises par le Gouvernement et, d'une manière générale, tout ralentissement de la production et toute réduction des stocks d'un produit a été compensée, tout au moins en partie, par une augmentation de la production et des stocks d'un autre produit. En 1961/62, une grande partie des superficies enlevées au maïs et au sorgho a été semée en graines de soja, sous l'im-

TABLEAU II-13. - STOCKS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	Date	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962 (Prévisions)
..... Millions de tonnes												
BLÉ												
Etats-Unis	1er juil.	7,0	16,5	25,4	28,2	28,1	24,7	24,0	35,2	35,8	38,4	37,2
Canada	1er août	5,9	10,4	16,8	14,6	15,8	19,9	17,4	14,9	14,6	14,3	7,4
Argentine	1er déc.	0,1	2,0	1,6	2,4	1,2	1,6	1,9	1,8	1,6	0,7	0,7
Australie	1er déc.	0,5	1,0	2,6	2,6	2,4	1,1	0,5	1,8	1,7	0,8	0,6
Total, 4 principaux exportateurs		13,5	29,9	46,4	47,8	47,5	47,3	43,8	53,7	53,7	54,2	45,9
RIZ (équivalent riz usiné)												
Pays exportateurs asiatiques ¹	31 déc.	0,7	1,4	1,6	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,3	0,2	0,2
Etats-Unis	31 juil.	0,1	—	0,2	0,8	1,1	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2
Total		0,8	1,4	1,8	1,6	1,8	1,2	1,1	1,0	0,7	0,5	0,4
CÉRÉALES SECONDAIRES ²												
Etats-Unis	1er juil. ³	18,5	24,7	29,4	37,3	39,3	44,4	53,8	61,7	67,9	77,2	70,4
Canada	1er août	3,6	5,1	5,6	3,7	4,3	6,6	5,2	4,9	4,3	4,2	1,4
Total, 2 principaux exportateurs		22,1	29,8	35,0	41,0	43,6	51,0	59,0	66,6	72,2	81,4	71,8
BEURRE												
Etats-Unis ⁴		0,03	0,13	0,17	0,07	0,01	0,05	0,03	0,01	0,03	0,17	...
Canada		0,02	0,03	0,04	0,05	0,04	0,03	0,04	0,05	0,05	0,06	...
Pays européens ⁵		0,04	0,06	0,05	0,04	0,10	0,12	0,08	0,06	0,12	0,14	...
Australie et Nouvelle-Zélande		0,05	0,05	0,06	0,06	0,05	0,06	0,06	0,05	0,07	0,07	...
Total	31 déc.	0,14	0,27	0,32	0,22	0,20	0,26	0,21	0,17	0,27	0,44	...
FROMAGE												
Etats-Unis ⁴	31 déc.	0,11	0,20	0,25	0,24	0,20	0,19	0,13	0,14	0,15	0,24	...
LAIT CONDENSÉ ET ÉVAPORÉ												
Etats-Unis	31 déc.	0,18	0,12	0,10	0,10	0,11	0,10	0,09	0,10	0,10	0,10	...
LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE												
Etats-Unis ⁴	31 déc.	0,08	0,23	0,06	0,04	0,04	0,05	0,06	0,04	0,14	0,15	...
GRAINES ET HUILE DE LIN (en équivalent d'huile)												
Etats-Unis	1er juil.	0,41	0,38	0,29	0,17	0,10	0,22	0,13	0,18	0,07	0,09	...
Argentine	1er déc.	0,30	0,23	0,08	0,03	0,06	0,06	0,05	0,10	0,10	0,03	...
Total		0,71	0,61	0,37	0,20	0,16	0,28	0,19	0,23	0,17	0,12	...
HUILES VÉGÉTALES ¹ ; LIQUIDES COMESTIBLES ET GRAINES OLÉAGINEUSES (en équivalent d'huile)												
Etats-Unis	1er oct. ⁶	0,24	0,63	0,52	0,35	0,29	0,29	0,33	0,56	0,39	0,50	0,80
SUCRE (équivalent sucre brut)												
Cuba	31 déc.	2,2	1,5	1,9	1,6	0,6	0,7	0,5	1,2	1,1	1,1	...
Total mondial ⁷	31 août	10,6	9,9	11,3	11,1	9,7	8,7	8,3	11,8	12,2	13,8	...

TABLEAU II-13. - STOCKS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (*fin*)

	Date	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962 (Prévisions)
<i>Millions de tonnes</i>												
CAFÉ												
Brésil		0,18	0,20	0,20	0,20	0,63	0,44	0,84	1,45	2,32	3,03	3,40
Total *	30 juin	0,53	0,51	0,49	0,38	0,84	0,69	1,17	1,86	2,88	3,69	4,0-4,1
TABAC (poids à la production)												
Etats-Unis	1er oct.*	1,56	1,66	1,69	1,83	1,89	2,00	1,89	1,81	1,74	1,70	1,68
COTON (fibre)												
Etats-Unis		0,60	1,22	2,11	2,43	3,14	2,47	1,89	1,93	1,64	1,55	1,64
Autres exportateurs nets		1,00	1,08	0,78	0,80	0,56	0,65	0,85	0,76	0,69	0,73	0,73
Importateurs		1,34	1,21	1,26	1,26	1,08	1,30	1,32	1,14	1,30	1,40	1,12
Total mondial ¹⁰ ...	31 juill.	2,94	3,51	4,15	4,49	4,78	4,42	4,07	3,83	3,63	3,68	3,49
CAOUTCHOUC NATUREL												
Total mondial ¹¹ ...	31 déc.	0,73	0,72	0,73	0,76	0,74	0,76	0,75	0,70	0,77	0,77	...
PAPIER JOURNAL												
Amérique du Nord ¹² ...	31 déc.	0,89	0,80	0,77	0,69	0,92	0,92	0,99	0,98	0,93	0,93	...
<i>Millions de mètres cubes</i>												
SCIAGES RÉSINEUX												
Importateurs européens ¹³	31 déc.	5,74	6,19	5,10	6,10	5,32	5,63	5,42	5,12	6,19	6,04	...
Exportateurs européens ¹⁴	31 déc.	4,31	3,63	4,05	4,50	4,26	3,75	4,42	3,60	3,80	3,94	...
Amérique du Nord	31 déc.	14,01	15,68	14,23	14,18	16,23	15,88	14,96	15,18	17,48	16,95	...
SCIAGES FEUILLUS												
Importateurs européens ¹⁵	31 déc.	1,29	1,13	1,06	1,22	1,29	1,24	1,25	1,18	1,25	1,33	...
Exportateurs européens ¹⁶	31 déc.	0,31	0,28	0,27	0,32	0,47	0,45	0,41	0,39	0,38	0,52	...
Amérique du Nord	31 déc.	5,11	5,41	4,62	4,17	4,76	4,73	4,77	4,79	5,06	4,46	...

NOTE: Les quantités indiquées comprennent les stocks de report normaux.

* Birmanie, Thaïlande, Viet-Nam. - ¹ Orge, avoine, maïs, sorgho et seigle. - ² Maïs et sorgho, 1er octobre. - ⁴ Stocks des industriels et disponibilités non affectées de la CCC. - ⁵ Autriche, Belgique, Finlande, Irlande, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Suisse et (à partir de 1957) France. - ⁶ Graines de coton, 1er août. - ⁷ Non compris l'U.R.S.S. et la Chine continentale. - ⁸ Y compris aussi Colombie, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis et Ouganda. - ⁹ Types « flue-cured », 1er juillet. - ¹⁰ Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale; y compris des estimations pour le coton en transit. - ¹¹ Y compris des estimations pour le caoutchouc en transit, mais non compris les stocks stratégiques. - ¹² Usines des Etats-Unis et du Canada et consommateurs des Etats-Unis. - ¹³ Belgique-Luxembourg, Danemark, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suisse. - ¹⁴ Autriche, Norvège, Suède, Yougoslavie. - ¹⁵ Belgique-Luxembourg, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni. - ¹⁶ Autriche et Yougoslavie.

pulsion d'un accroissement de 25 pour cent de la subvention accordée pour soutenir les prix de ces produits.' On pense que les stocks de graines de soja des Etats-Unis dépasseront 2 millions de tonnes en octobre 1962, les stocks d'huile de graine de soja étant susceptibles, en revanche, d'une légère diminution. Etant donné la diminution importante des exportations chinoises de graines et d'huile de soja, il ne sera sans doute pas difficile de liquider ces stocks.

Les stocks de beurre et de fromage ont augmenté

considérablement en 1961 et, en ce qui concerne le beurre, ce mouvement semble s'être poursuivi en 1962. Là encore, l'augmentation des stocks s'est produite surtout aux Etats-Unis où, par suite d'un accroissement considérable de la production laitière, les stocks de beurre, selon les estimations, ont plus que quintuplé en 1961 tandis que les stocks de fromage augmentaient de 60 pour cent. L'augmentation des stocks de beurre des pays européens, qui avaient doublé en 1960, n'a pas été aussi marquée, mais l'augmentation des stocks a été cependant importante

en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les stocks de lait en poudre des Etats-Unis sont restés au niveau élevé de 1960.

Après les stocks de céréales secondaires, les stocks mondiaux de café sont les plus importants par rapport au niveau du commerce international. Ce sont aussi les stocks d'excédents les plus importants hors de l'Amérique du Nord, étant situés principalement au Brésil. Il semble que les stocks de café aient augmenté encore d'environ 10 pour cent en 1961/62 malgré la destruction ou la dénaturation au Brésil des stocks de café de qualité inférieure. Cependant, on a enregistré une diminution des stocks en Afrique, par suite d'un ralentissement de la production. Les stocks mondiaux existant au milieu de l'année 1962, évalués à environ 4 millions de tonnes, sont environ une fois et demie plus importants que les exportations mondiales annuelles qui, dans le cas du café, constituent la plus grande partie de la consommation mondiale totale.

La production mondiale de cacao a continué à être supérieure à la consommation, bien que celle-ci semble augmenter assez rapidement. On ne possède pas de bonnes statistiques, mais on estime que les stocks de fèves existant au milieu de l'année 1961 représentaient environ six mois de consommation. Depuis, ils sont probablement restés à peu près à ce niveau.

Les stocks de sucre en Europe ont augmenté considérablement en 1961, par suite de la récolte exceptionnelle de betteraves de 1960/61. Toutefois, il est probable qu'à la fin de la campagne 1961/62, la production étant beaucoup moins importante, ces stocks auront diminué considérablement. A Cuba, à la suite de la maigre récolte de 1961/62, les stocks sont probablement descendus, pour la première fois depuis trois ans, nettement au-dessous d'un million de tonnes.

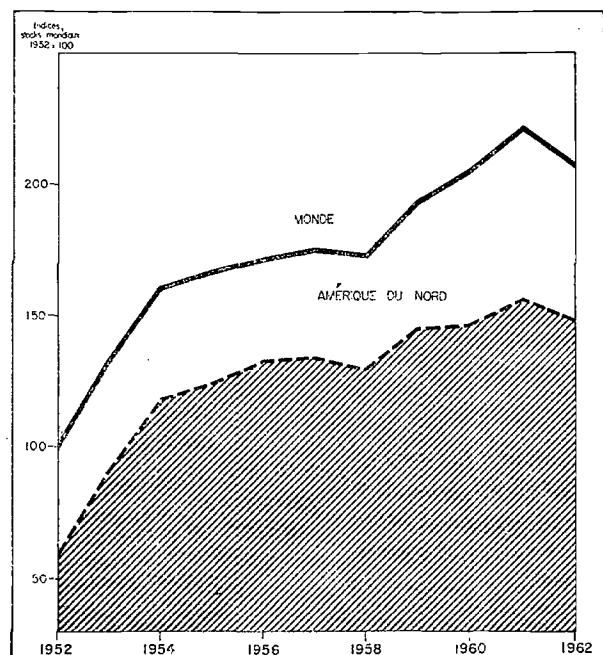
Les stocks de coton ont diminué d'environ 5 pour cent en 1961/62. D'importants prélèvements ont été effectués sur les stocks des pays importateurs, qui avaient atteint un niveau exceptionnellement élevé. Le fléchissement de la demande de produits importés qui en est résulté a entraîné, pour la première fois depuis plusieurs années, une augmentation des stocks des Etats-Unis.

Pour ce qui est des produits forestiers, les stocks de sciages résineux en Europe à la fin de 1961 étaient à peu près au même niveau que l'année précédente, encore qu'au Royaume-Uni ils eussent diminué d'environ 7 pour cent. Les stocks de feuillus tropicaux, notamment de feuillus de l'Afrique occidentale, ont

augmenté sensiblement. En Afrique, les stocks de sciages et de bois rond ont augmenté légèrement, malgré un faible accroissement de la demande locale. En Europe septentrionale, malgré l'augmentation de la demande, les stocks des producteurs de pâte de bois ont augmenté au cours de l'année. Les producteurs canadiens ont pu maintenir leurs stocks à un niveau raisonnable grâce à la demande satisfaisante des Etats-Unis.

Le graphique II-4, basé sur un indice pondéré par les prix, donne une idée du mouvement des stocks de produits étudiés plus haut (à l'exclusion des produits forestiers). Il fait apparaître la diminution importante des stocks mondiaux en 1961/62 et indique également que si la proportion des stocks totaux situés en Amérique du Nord a quelque peu diminué, elle est encore de l'ordre de 70 pour cent, d'après les agrégats pondérés par les prix. Après la réduction considérable, en 1961/62, des stocks céréaliers du Canada, les stocks d'Amérique du Nord doivent maintenant être situés presque entièrement aux Etats-Unis. La forte réduction des stocks de maïs en 1961/62 a entraîné une nouvelle diminution d'environ 3 pour cent de la valeur totale des stocks détenus par la CCC aux Etats-Unis (tableau annexe 12). A la date du 30 avril 1962, ces stocks étaient évalués, d'après le nouveau système comptable de la CCC, à 7 184 millions de dollars.

GRAPHIQUE II-4. - INDICES DES PRINCIPAUX STOCKS DE PRODUITS AGRICOLES DANS LE MONDE ET EN AMÉRIQUE DU NORD



NOTE: Les indices sont fondés uniquement sur les stocks indiqués au tableau II-13. Les produits forestiers sont exclus.

L'activité économique et la demande de produits agricoles

En 1961, l'activité économique a été caractérisée dans les pays industrialisés par une reprise (consécutives à la légère récession de 1960) aux Etats-Unis, par la poursuite de l'expansion en Europe occidentale et par un boom au Japon. Au premier semestre 1962 cependant, la reprise économique nord-américaine ne s'est pas traduite par le haut niveau d'activité qui avait été prévu, tandis qu'en Europe occidentale et au Japon l'expansion économique des récentes années s'est ralentie.

Aux Etats-Unis, la production industrielle qui avait continué à diminuer jusqu'en février 1961, a augmenté de 9 pour cent entre mars et août 1961, mais de moins de 5 pour cent au cours de la période de 10 mois qui s'est écoulée de septembre 1961 à juin 1962. Les nouvelles commandes de biens durables manufacturés ont diminué constamment pendant les six premiers mois de 1962 et les stocks ont continué à s'accumuler contrairement aux espérances, malgré l'accroissement régulier des ventes au détail (qui, sous l'effet de l'augmentation du revenu personnel, se sont accrues de 8 pour cent entre mai 1961 et mai 1962), et malgré le développement des exportations. Le nombre de chantiers de construction de logements privés ouverts en avril 1962 était supérieur de près d'un tiers à celui de la période correspondante de l'année précédente, tandis que les plans d'équipement (installation et matériel neufs) pour 1962 prévoient maintenant, après révision en hausse, un niveau d'activité supérieur de 11 pour cent à celui de 1961. Le taux de chômage en juin 1962, tout en étant encore de 5,5 pour cent de l'effectif de la main-d'œuvre civile, était nettement inférieur au taux maximum de 6,9 pour cent enregistré un an plus tôt.

Au Canada, le niveau de l'activité économique intérieure en 1961 s'est trouvé handicapé par la surévaluation du dollar canadien. Si la dévaluation de mai 1962 a rendu les exportations plus concurrentielles, elle a provoqué aussi une sortie nette de capitaux et des mesures d'urgence ont dû être prises en juin 1962, notamment l'imposition d'une taxe supplémentaire sur certaines catégories d'importations, la réduction des dépenses de l'Etat et le renforcement des réserves de devises par des tirages sur le Fonds monétaire international et par d'autres procédés.

En Europe occidentale, la croissance économique dans les pays de la Communauté économique européenne s'est un peu ralentie après l'expansion

exceptionnelle enregistrée en 1960, année pendant laquelle la production industrielle a augmenté de 13 pour cent. En 1961, la production industrielle a augmenté d'environ 6 pour cent. Au cours des premiers mois de 1962, l'accroissement plus lent du produit national brut, des exportations, des investissements, du revenu personnel et de la consommation privée s'est poursuivi en Europe occidentale. Les investissements, en particulier, ont montré des signes de faiblesse par suite de la réduction des bénéfices et de certaines pénuries de main-d'œuvre. Les salaires et les prix ont continué à augmenter et certains gouvernements s'efforcent de ralentir la cadence de l'expansion économique afin d'éviter les effets inflationnistes d'une augmentation trop rapide de la demande intérieure. Au Royaume-Uni, en raison notamment de la situation de la balance des paiements, l'activité économique a été freinée par des mesures déflationnistes.

En Australie, la reprise économique a été assez lente pendant les premiers mois de 1962 et le chômage est resté important. Au Japon, le boom économique a eu pour effet d'augmenter la production industrielle de 17 pour cent entre le premier et le deuxième semestre de 1961. L'augmentation persistante du niveau de l'emploi et des salaires a provoqué une nouvelle hausse des prix et un accroissement de la demande de biens de consommation, tandis que l'augmentation des importations gênait la balance des paiements. Des mesures ont donc été prises pour limiter les importations et pour réduire le taux d'accroissement du produit national brut à 5 pour cent en 1962, alors qu'il a été de 13 pour cent en 1961.

L'expansion régulière de l'activité économique semble s'être poursuivie en U.R.S.S. et en Europe orientale. Entre le premier semestre de 1960 et la même période de 1961, le produit industriel brut a augmenté de 9 à 17 pour cent en U.R.S.S. et dans la plupart des pays de l'Europe orientale, sauf l'Allemagne orientale où cette augmentation a été d'environ 5 pour cent. Dans certaines régions de l'Europe orientale, notamment l'Allemagne orientale, des pénuries de produits agricoles se sont produites par suite de l'accroissement rapide de la demande.

On ne dispose que de très peu de renseignements à jour pour les pays sous-développés mais, d'une façon générale, l'exécution des plans et des projets de développement s'est poursuivie à un rythme rapide et l'activité économique et la demande se sont maintenues à un niveau élevé. Toutefois, l'Inde

éprouve des difficultés considérables à obtenir les devises qui lui sont nécessaires pour l'exécution du Troisième plan quinquennal et elle a dû avoir recours à une nouvelle ligne de crédit du Fonds monétaire international. En Amérique latine, l'Alliance pour le progrès a donné à l'économie un nouvel essor, qui a commencé à se faire sentir en 1961/62.

La situation économique relativement favorable des principaux pays importateurs en 1961 a renforcé la demande des produits agricoles bruts, mais les importations n'ont pas toujours réagi de la même façon. Le commerce du caoutchouc a été particulièrement stimulé par une demande active de la région sino-soviétique, notamment au moment de la crise de Berlin. En ce qui concerne la laine, la demande dans les ventes aux enchères s'est ralentie au début de la saison 1961/62 par suite de la politique de réduction des dépenses suivie par le Japon, mais la demande japonaise a repris par la suite et, soutenue par la demande de la Chine, a été le facteur principal du redressement des cours dans les ventes aux enchères australiennes. La demande de jute a été active par suite de la reconstitution des stocks épuisés et du retour à un niveau d'activité manufacturière plus normal qu'en 1960/61, où l'approvisionnement avait été difficile. Par contre, la demande d'importation de coton a souffert du niveau élevé des stocks qui existaient dans les pays consommateurs au début de la campagne 1961/62.

La demande de produits forestiers dépend d'une façon complexe du niveau de l'activité économique. L'industrie du bâtiment est la plus grosse consommatrice de sciages, principal produit forestier, mais le développement économique a pour effet d'orienter

de plus en plus la demande vers des produits plus ouvrés. Aux Etats-Unis, la demande de sciages a été beaucoup moins active en 1961 que les années précédentes. La demande d'autres produits du bois, bien qu'ayant subi les effets du ralentissement de l'expansion économique enregistré vers la fin de l'année, s'est maintenue à des niveaux égaux ou légèrement supérieurs à ceux de 1960. En Europe, la demande active de bois et de produits dérivés s'est maintenue pendant la plus grande partie de l'année 1961 bien que, dans la seconde partie de l'année, la demande ait subi les effets du ralentissement de l'activité économique. En U.R.S.S., le développement de la construction de logements et de bâtiments industriels a eu pour conséquence une augmentation rapide et régulière de la demande de produits forestiers.

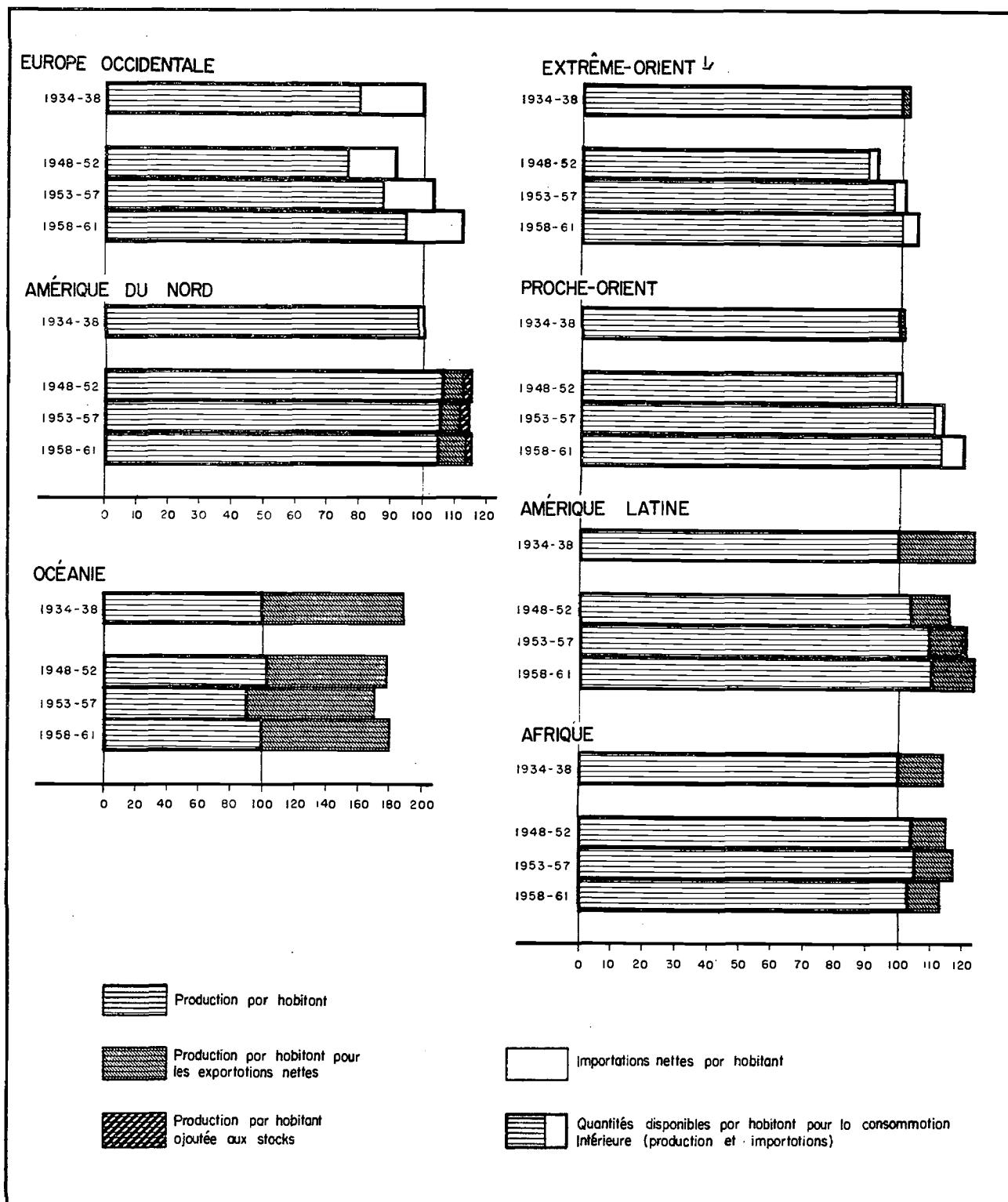
En ce qui concerne les denrées alimentaires, les changements survenus dans l'activité économique semblent n'avoir eu que peu d'effet sur la demande intérieure. D'ailleurs, la demande d'importation de ces produits est influencée non pas tant par des conditions économiques générales que par des facteurs comme: le niveau de la production dans les pays importateurs, la mesure dans laquelle ces pays peuvent se procurer des approvisionnements à des conditions de faveur, et la situation de la balance des paiements. En 1961 et en 1962, le principal facteur de cette nature a été la forte demande d'importation de céréales de la Chine continentale, qui devait compenser le fléchissement de la production nationale. Les achats effectués à Cuba par l'U.R.S.S. et la Chine continentale ont également eu pour effet d'accroître considérablement la demande mondiale d'importation de sucre.

Disponibilités et consommation alimentaires

On estime que la production alimentaire mondiale par habitant (non compris la Chine continentale) en 1959/60-1961/62 a dépassé d'environ 13 pour cent en moyenne son niveau d'avant-guerre (voir tableau II-3). Par suite de l'accumulation de stocks, l'amélioration des niveaux réels de la consommation a dû être un peu plus lente que l'augmentation de la production par habitant. Néanmoins, pour l'ensemble du monde, l'indice de la production alimentaire par habitant donne une idée assez juste de l'évolution de la consommation alimentaire moyenne par habitant.

Des moyennes aussi générales n'ont, on le sait, guère de signification dans un monde où la production se répartit de manière très inégale par rapport à la population. En outre, pour chaque région et pour chaque pays, les disponibilités et la consommation alimentaires sont influencées non seulement par la production par habitant, mais aussi par les variations des importations et des exportations de produits alimentaires, variations qui ont parfois été fort loin d'être négligeables. Le graphique II-5 essaie de montrer ces variations dans les principales

GRAPHIQUE II-5. - ESTIMATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT, DU COMMERCE NET DES PRODUITS AGRICOLES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES, PAR RÉGION
(Indices, moyenne d'avant-guerre des disponibilités par habitant = 100)



¹ Non compris la Chine continentale.

régions du monde.⁵ Afin de réduire au minimum les répercussions des fluctuations annuelles de la production et des mouvements des stocks, on a utilisé des moyennes de plusieurs années. On n'a pu tenir compte des variations des stocks que pour l'Amérique du Nord, et déduire les importations d'aliments du bétail que pour l'Europe occidentale, mais chacun de ces facteurs revêt beaucoup moins d'importance ailleurs.

C'est sur les disponibilités alimentaires des régions développées que les échanges exercent les répercussions les plus fortes; dans les régions moins développées, les importations ou les exportations nettes ne représentent qu'une petite fraction de la production nationale. Les importations nettes de denrées alimentaires de l'Europe occidentale ont représenté le cinquième environ de la production totale de la région en 1958/59-1961/63. Avant la guerre, elles en représentaient environ le quart. On notera que les importations nettes de produits alimentaires ont à peine augmenté (si on les rapporte au nombre d'habitants, elles ont fortement diminué), de sorte que c'est à l'accroissement de la production nationale qu'est entièrement due l'augmentation des disponibilités alimentaires par habitant dans cette région.

L'Amérique du Nord, dont les importations nettes de produits alimentaires étaient peu importantes avant la guerre, est devenue pendant la guerre exportatrice nette pour de grosses quantités qui, récemment, représentaient en moyenne 7 pour cent environ de la production nationale. En Océanie, les exportations nettes, dont le volume est élevé, ont augmenté un peu moins vite que la production alimentaire, dont elles représentaient 45 pour cent environ depuis quelques années.

On voit donc que, dans les régions développées, sauf en Océanie, les disponibilités alimentaires par habitant augmentent moins vite que la production par habitant. C'est l'inverse qui se passe dans les régions insuffisamment développées: par suite de l'évolution des importations et des exportations, les disponibilités alimentaires y ont eu, semble-t-il, une évolution un peu plus favorable que la production par habitant. Dans chacune de ces régions, les disponibilités alimentaires par habitant semblent se maintenir à un niveau supérieur à celui de l'avant-guerre, alors que, sauf au Proche-Orient, la produc-

tion par habitant n'y a jusqu'à présent regagné son niveau d'avant-guerre que d'une façon temporaire.

En Amérique latine, les exportations nettes de produits alimentaires n'ont commencé que depuis peu à se rapprocher des chiffres d'avant la guerre; elles ont représenté entre 1958/59 et 1961/62 le dixième environ de la production, alors qu'avant la guerre elles en représentaient environ le cinquième. L'Extrême-Orient (à l'exclusion de la Chine continentale), exportateur net de petites quantités de denrées alimentaires avant la guerre, est devenu depuis la fin de la guerre importateur net pour des quantités qui augmentent rapidement et qui représentent maintenant 5 pour cent environ de la production nationale. On note une évolution semblable au Proche-Orient, qui devient importateur net. En Afrique, les exportations nettes dépassent à peine le niveau d'avant-guerre.

Les disponibilités alimentaires par habitant ont continué, semble-t-il, de s'améliorer lentement pendant toute la période d'après-guerre en Amérique latine, en Extrême-Orient (non compris la Chine continentale) et au Proche-Orient. En Afrique, par contre, il ne semble pas que l'évolution des échanges ait tout à fait suffit à compenser la diminution récente de la production par habitant. En outre, les données disponibles semblent indiquer que, dans les pays du Proche-Orient qui souffrent de la sécheresse, il y a probablement eu des diminutions assez graves des disponibilités par habitant, surtout pour les céréales, au cours de ces toutes dernières années, et en particulier en 1961/62, encore que la moyenne régionale pour 1958/59-1961/62 demeure supérieure aux moyennes des années précédentes.

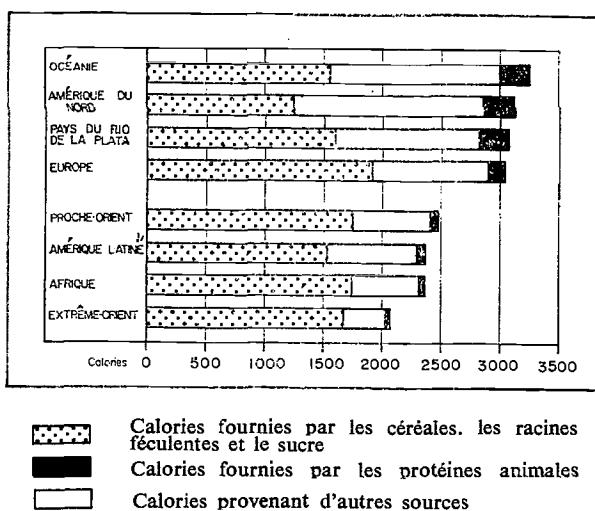
Les modifications survenues dans les échanges, si elles ont eu tendance à atténuer légèrement les inégalités de la production par habitant dans les régions développées d'une part, et dans celles qui le sont moins d'autre part, ont été beaucoup moins fortes que les modifications qui se sont produites dans la production et surtout dans la population, et qui ont agi en sens opposé. Ainsi qu'on l'a vu au tableau II-3, la production alimentaire par habitant a augmenté fortement par rapport à l'avant-guerre dans chacune des régions développées, sauf en Océanie, alors que le Proche-Orient est la seule des régions peu développées où l'on enregistre une augmentation, d'ailleurs modeste, et beaucoup plus faible que celle enregistrée dans l'autre groupe de régions. L'évolution récente de la situation tend donc à accentuer l'écart déjà grand entre les disponibilités alimentaires par habitant dans ces deux groupes.

* Outre la Chine continentale, il a fallu exclure l'Europe orientale et l'U.R.S.S., les données concernant les échanges entre ces pays étant insuffisantes.

Les données figurant au graphique II-5 ne se fondent pas, comme on peut le voir, sur des considérations d'ordre nutritionnel, mais sont des indices pondérés par les prix. Elles expriment surtout le coût relatif du régime alimentaire, bien qu'en fait celui-ci soit en gros fonction de sa qualité et, en particulier, de la part qui y revient aux produits de l'élevage coûteux. Le graphique II-6 donne des estimations de la valeur énergétique et nutritionnelle du régime alimentaire dans les différentes régions du monde. Il montre nettement que de région plus développée à région moins développée les disponibilités caloriques par habitant varient largement, et beaucoup plus que les besoins estimés en calories. Chose plus frappante encore, le graphique montre la part prédominante des plantes féculentes dans le régime des pays insuffisamment développés, qui ne disposent en effet que de très peu de calories d'autres provenances, en particulier de protéines animales. On estime que les disponibilités par habitant en protéines animales dans les pays moins développés ne représentent en moyenne que le cinquième à peu près de celles des pays développés. Quant aux disponibilités totales en protéines, la proportion est d'environ les deux tiers, une partie de la différence étant comblée par des protéines d'origine végétale.

A l'intérieur des grandes régions dont il a été question ci-dessus, il y a évidemment des différences considérables d'un pays à l'autre, mais les

GRAPHIQUE II-6. - ESTIMATION DES DISPONIBILITÉS EN CALORIES PAR HABITANT, PAR RÉGION, MOYENNE 1956-58
(Calories par habitant et par jour)



¹ Non compris les pays du Rio de la Plata.

pays insuffisamment développés pour lesquels on dispose individuellement de renseignements sont relativement peu nombreux. On trouvera comme à l'accoutumée, au tableau annexe 13, les estimations des disponibilités alimentaires pour la consommation humaine, ainsi que leur teneur en calories et en protéines, dans les pays pour lesquels il est possible d'établir des bilans alimentaires.

Commerce international des produits agricoles

L'année 1961 n'a été marquée par aucun changement important des tendances qui ont dominé le commerce international des produits agricoles depuis plusieurs années. D'amples quantités de produits destinés à l'exportation ont continué à se disputer des débouchés qui ne se développent que lentement, et le niveau général des prix à l'exportation des produits agricoles a de nouveau fléchi. Une nouvelle augmentation des prix des produits manufacturés destinés à l'exportation a réduit encore davantage le pouvoir d'achat des recettes provenant de l'exportation des produits agricoles. Ces recettes n'ont augmenté que lentement, notamment celles des pays de production primaire. Les mesures spéciales prises en vue d'élargir les débouchés pour les excédents de produits agricoles des pays industriels continuent de jouer un rôle important

dans le commerce international. En même temps, le marché d'un certain nombre de produits n'a pu être maintenu raisonnablement stable que grâce aux mesures nationales et internationales prises pour régulariser les exportations.

L'évolution du commerce international des produits agricoles en 1961 (tableau II-14) a été marquée par les faits suivants:

1. Le volume des importations de produits agricoles dans les pays autres que l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale, qui avait commencé à plafonner en 1960, n'a pas augmenté en 1961.
2. En revanche, le volume des importations de produits agricoles dans la région sino-soviétique, en provenance de sources extérieures, a aug-

TABLEAU II-14. - INDICES DU VOLUME, DE LA VALEUR UNITAIRE ET DE LA VALEUR TOTALE DU COMMERCE MONDIAL¹

	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)	Variations de 1960 à 1961
<i>Indices, moyenne 1952-53 = 100</i>										
VOLUME TOTAL DU COMMERCE MONDIAL ² (Produits agricoles et non agricoles)	87	108	118	128	135	133	143	159	167	+5,2
COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES										
Volume des exportations	95	102	109	119	122	119	128	136	142	+4,5
Volume des exportations commerciales ³	95	102	103	110	113	112	120	127	132	+3,9
VALEUR UNITAIRE MOYENNE DES EXPOR- TATIONS										
Aux prix courants	100	99	94	92	94	87	85	85	81	- 4,6
En termes réels ⁴ (termes de l'échange)	104	103	97	91	90	84	82	81	76	- 6,4
VALEUR TOTALE DES EXPORTATIONS										
Aux prix courants	94	101	103	109	114	105	108	115	116	+0,5
En termes réels ⁴	98	105	106	108	110	101	105	110	108	- 1,4
VALEUR DES EXPORTATIONS COMMERCIALES ⁵										
En termes réels ⁴	98	105	101	100	103	95	99	103	101	- 2,0

¹ A l'exclusion du commerce entre l'U.R.S.S., les pays d'Europe orientale, la Chine continentale, la Corée du Nord, le Viet-Nam du Nord et la Mongolie, mais y compris le commerce du reste du monde avec ces pays. - ² Indice des Nations Unies du volume du commerce mondial ajusté sur la base 1952-53. - ³ A l'exclusion des livraisons des Etats-Unis faites à des conditions spéciales. - ⁴ Divisée par l'indice des Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés.

menté rapidement. De ce fait, le volume des exportations de produits agricoles du reste du monde a augmenté de 4 pour cent.

3. La plupart des produits agricoles sont en abondance et, pour un grand nombre de ces produits, la demande d'importation est restée stable ou n'a que très peu augmenté. La tendance à long terme à la baisse des prix agricoles s'est donc de nouveau fait sentir. La baisse moyenne de 4 pour cent a plus que contrebalancé la légère reprise des prix qui s'est produite en 1960. Elle a également compensé presque exactement l'accroissement du volume des exportations, de telle sorte que la valeur des exportations est restée presque la même qu'en 1960.
4. Les prix moyens des produits manufacturés sur les marchés internationaux ont augmenté d'environ 2 pour cent entre 1960 et 1961, accentuant ainsi quelque peu la détérioration des « termes de l'échange » des produits agricoles. Ces termes s'avilissent depuis sept années consécutives et ont été en 1961 inférieurs de 24 pour cent à ceux qui prévalaient en 1952-53.
5. Bien que la valeur globale des exportations de produits agricoles soit restée à peu près la même

qu'en 1960, il y a eu des modifications sensibles selon les régions. Le volume et la valeur des exportations des régions les plus industrialisées ont augmenté, en raison notamment de l'accroissement des ventes effectuées à des conditions spéciales. Par contre, la valeur des exportations des régions moins développées a diminué d'environ 4 pour cent pour ce qui est de l'Amérique latine et de l'Afrique et d'environ 10 pour cent pour l'Extrême-Orient et le Proche-Orient. Cette évolution est conforme à la tendance selon laquelle la part de ces régions dans la valeur des exportations mondiales de produits agricoles est passée de 56 pour cent en 1952-53 à 52 pour cent en 1960 et à 49 pour cent en 1961.

6. Les exportations effectuées à des conditions spéciales constituent toujours un facteur important du commerce international des produits agricoles, et notamment des exportations des Etats-Unis. Les livraisons de blé effectuées dans ces conditions revêtent une importance particulière car elles représentent plus d'un tiers des exportations mondiales.
7. Les inquiétudes éprouvées par les pays exportateurs de produits primaires devant le fléchissement de leurs recettes d'exportation ont été

TABLEAU II-15. - INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS MONDIALES¹ DE PRODUITS AGRICOLES, PAR GROUPE DE PRODUITS

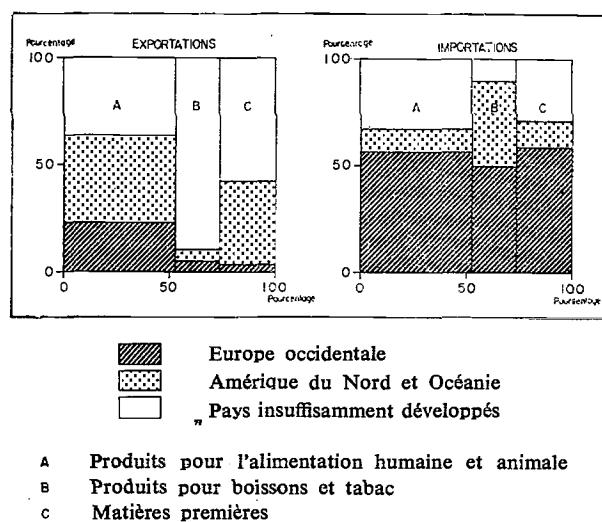
	Moyenne 1934/38	Moyenne 1948/52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952-53 = 100</i>										
TOUS PRODUITS AGRICOLES	100	94	101	107	116	121	118	126	132	132
PRODUITS POUR L'ALI- MENTATION HUMAINE ET ANIMALE	99	92	100	108	120	126	129	135	141	138
Céréales	98	91	90	94	114	115	116	123	130	129
Sucre	78	89	104	106	108	115	119	116	117	110
Oléagineux et huiles végétales (comestibles)..	129	94	115	127	139	146	144	153	172	155
Fruits, frais et secs	87	83	109	116	111	125	125	139	146	146
Viandes, produits laitiers et bétail.....	104	96	104	118	129	142	146	150	155	155
BOISSONS ET TABAC	87	94	100	109	113	117	116	121	126	132
MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES	110	96	102	103	110	115	101	112	118	120

¹ A l'exclusion des importations de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale.

accentuées par l'incertitude touchant les effets des politiques agricoles et commerciales de la Communauté économique européenne, ainsi que les conditions dans lesquelles le Royaume-Uni pourrait devenir membre de la Communauté. La question de la stabilisation des prix des produits de base et des recettes d'exportation de ces produits est néanmoins étudiée maintenant d'une façon plus approfondie sur le plan international.

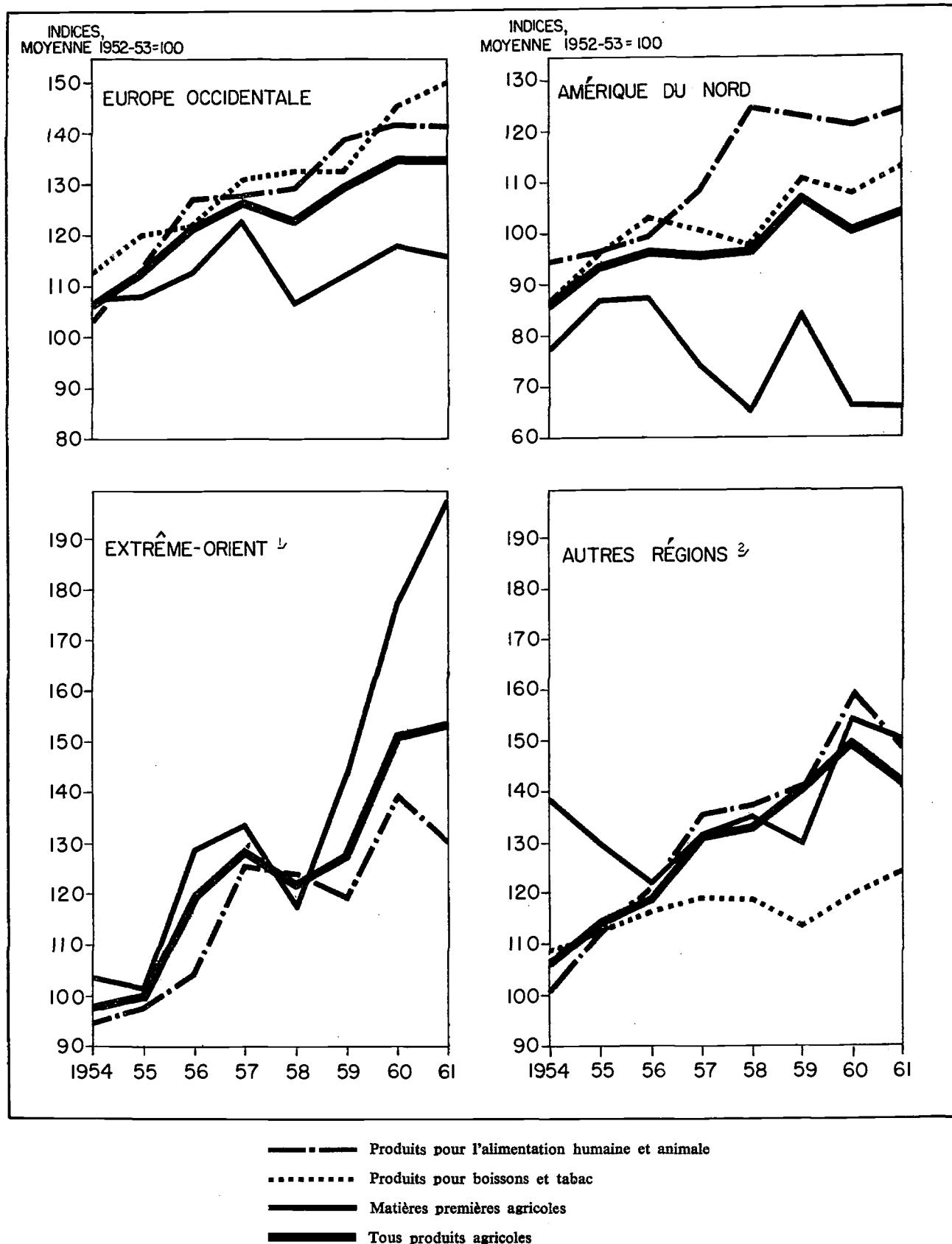
second lieu, les importations de produits alimentaires des régions insuffisamment développées - autre secteur important dont l'expansion est rapide - ont quelque peu diminué en 1961. Troisièmement, les importations de matières premières agricoles de l'Europe occidentale ont diminué, tandis que celles de l'Amérique du Nord se sont maintenues au niveau

GRAPHIQUE II-7. - RÉPARTITION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS AGRICOLES MONDIALES¹, EN VOLUME,
MOYENNE 1959-61



¹ Non compris les échanges entre l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale.

GRAPHIQUE II-8. - INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS AGRICOLES, PAR RÉGION ET PAR GROUPE DE PRODUITS



¹ Non compris la Chine continentale. - ² Amérique latine, Proche-Orient, Afrique et Océanie.

assez bas de ces dernières années. Les importations de produits pour boissons et tabac ont augmenté dans presque toutes les régions, tandis que les importations de matières premières agricoles en Extrême-Orient et dans d'autres régions insuffisamment développées augmentaient également, mais dans une mesure qui n'a fait que compenser la réduction du volume des échanges dans d'autres secteurs.

Produits alimentaires

La légère baisse des importations globales de produits alimentaires de l'Europe occidentale et des régions moins développées a été due à la forte augmentation de la production alimentaire dans ces régions en 1960/61. En Europe occidentale, la production alimentaire avait augmenté en 1960/61 de 6 pour cent (voir tableau II-2) et, en raison de l'augmentation importante de la production de céréales secondaires, de sucre, de produits laitiers et de viande de bœuf, les importations de ces produits ont diminué en 1961. Les importations de matières grasses ont été également limitées par une diminution de la production de margarine, due à une orientation de la demande vers le beurre, dont les prix diminuaient dans de nombreux pays. En Extrême-Orient, où la production nationale de denrées alimentaires avait considérablement augmenté en 1959/60 et en 1960/61, la diminution de 7 pour cent des importations de produits alimentaires a été entièrement due à la réduction des importations de céréales. Ce sont aussi les importations de céréales qui ont le plus diminué en Amérique latine, où la récolte de grains au Brésil et au Chili, deux grands pays importateurs, a été abondante, bien que la production de l'Argentine, principal pays exportateur, ait diminué. Au Proche-Orient, bien que la production alimentaire n'ait pas augmenté en 1960/61, les importations de céréales alimentaires ont diminué en 1961 par rapport au niveau exceptionnel qu'elles avaient atteint en 1960.

Les importations de denrées alimentaires de l'Europe occidentale et des régions moins développées, qui représentent ensemble près de la moitié du volume total du commerce international des produits agricoles, ont marqué une tendance à l'augmentation pendant presque toute la période d'après-guerre, et il semble que la pause qui s'est produite en 1961 n'était que la conséquence temporaire de l'accroissement rapide de la production en 1960/61, sauf peut-être en Amérique latine. Dans cette région,

les importations de produits alimentaires qui, jusqu'en 1958, avaient augmenté presque sans interruption, marquent depuis quelques années une tendance à diminuer. En 1961, leur volume était inférieur d'environ un cinquième au volume maximum atteint en 1958. Toutefois, des récentes études sur les tendances et les perspectives à long terme⁴ indiquent qu'il faut s'attendre à ce que, pendant les années soixante, la production de certaines denrées alimentaires en Europe occidentale augmente plus rapidement que la consommation, ce qui pourra déterminer un ralentissement de l'accroissement des importations des produits alimentaires de cette région. C'est ainsi que les importations de blé et de sucre, qui étaient restées sensiblement au même niveau que dans les dernières années cinquante, diminueront probablement, tandis que l'augmentation jusqu'ici rapide des importations de céréales fourragères, de graisses et d'huiles végétales, de produits laitiers et de viande se ralentira vraisemblablement. Par contre, dans la plupart des régions moins développées, la production alimentaire devra augmenter beaucoup plus rapidement dans les années soixante que dans les années précédentes, afin de faire face à l'accroissement rapide de la demande qui, estime-t-on, résultera de l'accroissement démographique et de l'augmentation des revenus. Dans les pays de l'Amérique latine autres que l'Argentine et l'Uruguay, le taux d'accroissement de la production est sans doute maintenant suffisant pour empêcher une nouvelle augmentation des importations. Toutefois, dans les autres régions peu développées, l'écart demeure important. Dans les pays d'Extrême-Orient autres que le Japon, et aussi dans les pays du Proche-Orient et dans les pays de l'Afrique autres que l'Afrique du Sud, on s'attend à ce que la demande augmente d'environ 4 pour cent par an. Ce chiffre peut être comparé avec l'accroissement moyen annuel de la production pendant les années cinquante, évalué à 2 ou 3 pour cent. La mesure dans laquelle l'écart résultant entre la demande et l'offre pourra être comblé par des importations provenant de sources extérieures dépendra, d'une part des recettes d'exportation des pays importateurs des régions insuffisamment développées, d'autre part des quantités de céréales et d'autres produits en excédent que ces pays pourront recevoir, à titre de don ou à des conditions spéciales. Il semble cependant probable que les importations

⁴ Rapport de la FAO sur les produits, 1962. Supplément spécial: Produits agricoles, projections pour 1970. Rome, 1962.

de produits alimentaires des pays insuffisamment développés, à l'exception peut-être des pays de l'Amérique latine, resteront l'un des secteurs du commerce international des produits agricoles où la croissance sera la plus rapide.

Matières premières agricoles

La diminution en 1961 des importations de matières premières agricoles de l'Europe occidentale, malgré un niveau élevé d'activité économique dans la plupart des pays de cette région, s'explique en partie par l'intervention de facteurs spéciaux, tels que, d'une part, la pénurie de jute sur le marché mondial due à la diminution des exportations du Pakistan, et, d'autre part, la diminution de la demande d'importation de coton des pays de la CEE et, notamment, de la République fédérale d'Allemagne, où les stocks étaient en cours de réduction. Mais, à long terme également, les importations de matières premières de l'Europe occidentale et encore plus de l'Amérique du Nord ont compté parmi les secteurs les moins dynamiques du commerce international des produits agricoles. Entre 1952-53 et 1961, alors que le volume des importations mondiales de produits agricoles augmentait de plus de 30 pour cent, les importations de matières premières agricoles de l'Europe occidentale n'augmentaient que de la moitié et celles de l'Amérique du Nord diminuaient d'un tiers, en raison surtout de la réduction des exportations de caoutchouc et de laine.

De toutes les causes de cette situation, la mieux connue et la plus facile à évaluer est le remplacement des matières premières naturelles par les matières synthétiques. Ainsi, en Europe occidentale, alors que la consommation totale de caoutchouc a augmenté de plus des quatre cinquièmes entre 1952-53 et 1961, celle du caoutchouc naturel n'a augmenté que de 13 pour cent, tandis que la part du caoutchouc synthétique dans la consommation totale de caoutchouc bondissait de 7 à 42 pour cent. La part du caoutchouc synthétique dans la consommation totale en Amérique du Nord était déjà de 60 pour cent en 1952-53 et atteignait 72 pour cent en 1961. Parmi les fibres textiles, la rayonne - première des fibres importantes fabriquées par l'homme - était déjà bien utilisée avant la guerre; la part qu'elle représente dans la consommation totale des usines est restée stable en Amérique du Nord pendant la dernière décennie et n'a augmenté

que légèrement en Europe occidentale. Parmi les textiles synthétiques d'après-guerre, le nylon a eu surtout une influence sur la consommation de la soie, et, dans une moindre mesure, sur celle de la rayonne et du coton, tandis que certaines fibres encore plus nouvelles tendaient à remplacer la laine. En Amérique du Nord, ce sont les seules fibres dont la consommation ait augmenté entre 1952-53 et 1959-60. En Europe occidentale, leurs effets ont été jusqu'ici moins visibles, mais leur part dans la consommation totale de fibres n'en est pas moins passée de 1 à 6 pour cent, aux dépens du coton et de la laine.

D'autres facteurs que le remplacement des produits naturels par des produits synthétiques ont également ralenti l'augmentation des importations. Par exemple, la lenteur de l'accroissement de la consommation nord-américaine de tous les types de caoutchouc (17 pour cent seulement entre 1952-53 et 1961) a accentué l'influence exercée sur les importations par le développement des produits de remplacement. La courbe des importations depuis la première moitié des années cinquante a également été influencée par l'arrêt, en 1954, des achats de caoutchouc destiné à la constitution des stocks stratégiques des Etats-Unis et par leur liquidation progressive depuis 1959. Par suite, alors que la consommation de caoutchouc naturel dans cette région a diminué de 15 pour cent entre 1952-53 et 1961, les importations ont presque diminué de moitié.

Pour la laine également, les effets des produits de remplacement ont été accentués par la lenteur de l'accroissement de l'usage final de fibres vestimentaires en Amérique du Nord. Entre 1952-53 et 1959-60, la consommation totale de fibres n'a augmenté que de 5 pour cent, et une augmentation relativement peu importante de la part des fibres synthétiques dans la consommation totale de fibres a suffi pour provoquer une diminution de 3 pour cent de la consommation de laine. Les effets sur les importations de laine brute ont été également accentués par une augmentation de 8 pour cent de la tonte en Amérique du Nord et par un accroissement important des importations de peignés et filés de laine, et de lainages. En conséquence, les importations de laine brute ont diminué de plus d'un quart.

En Europe occidentale, le développement des industries textiles dans les pays insuffisamment développés et la renaissance des usines textiles au Japon ont eu des répercussions considérables sur les

importations de coton. Les exportations brutes de cotonnades de l'Europe ont à peine augmenté depuis 1952-53, alors que les importations brutes ont plus que doublé. La réduction des deux tiers des exportations nettes de cotonnades qui en a été la conséquence a eu des répercussions sur la consommation des usines et, par conséquent, sur les importations de coton brut. Alors que l'usage final de la fibre de coton en Europe occidentale a augmenté de près de 30 pour cent, la consommation des usines et les importations de coton brut n'ont augmenté que de 12 à 13 pour cent.

La plus grande partie de la légère augmentation du volume total des échanges de matières premières agricoles en 1961 a donc été due à un accroissement d'environ 10 pour cent des importations en Extrême-Orient, où le Japon est le principal pays importateur. D'autres régions insuffisamment développées ont également augmenté leurs importations, mais dans le commerce international ces importations n'ont qu'une importance minime. Les importations de l'Extrême-Orient, qui sont maintenant près de deux fois plus élevées que dans les premières années cinquante et plusieurs fois plus importantes que celles de l'Amérique du Nord, consistent principalement en coton et en laine. Le volume des importations de coton du Japon a été particulièrement élevé en 1961, mais les importations de laine ont également augmenté de façon sensible.

Produits pour boissons et tabac

Il y a peu à dire sur les faits nouveaux survenus dans les autres secteurs des importations mondiales de produits agricoles. On a enregistré une augmentation générale des importations du groupe Produits pour boissons et tabac, et notamment du cacao. La consommation du cacao augmente par suite de la baisse des prix, mais une partie de l'augmentation de 10 pour cent des importations en 1961 a été utilisée pour compléter les stocks. Les importations de café et de thé ont augmenté dans des proportions modérées, l'augmentation la plus importante ayant été enregistrée en Europe occidentale continentale pour le café et au Royaume-Uni pour le thé.

Produits de la pêche

Le commerce des produits de la pêche a également augmenté en 1961. D'importants pays exportateurs

comme le Danemark, l'Islande et les Pays-Bas, ont réussi à augmenter leurs exportations de poisson frais et de poisson congelé. Les exportations de conserves de poisson de plusieurs pays, notamment du Portugal et de l'Afrique du Sud, ont également augmenté.

En outre, les exportations de farine de poisson ont augmenté considérablement, atteignant un total de 1,2 million de tonnes, soit 25 pour cent de plus qu'en 1960. Le développement du commerce de la farine de poisson a été rendu possible par de nouveaux efforts de l'industrie, non seulement au Pérou, qui est depuis 1959 le plus important pays exportateur, mais encore dans d'autres pays de l'Amérique du Sud et en Afrique du Sud. La demande de farine de poisson a été stimulée par l'amélioration générale des méthodes d'alimentation des animaux. En outre, en 1961, la récolte déficiente de la Chine continentale a eu pour conséquence une réduction importante des envois de farine de soja dans les pays de l'Europe orientale, obligeant ces pays à remplacer ce produit par d'autres concentrés, notamment par la farine de poisson.

Produits forestiers

Le commerce mondial des produits forestiers, qui est fortement influencé par les conditions économiques dans les pays industriels du monde, a profité en 1961 de la prospérité générale. Le volume total des échanges a augmenté de 3 pour cent. En raison principalement de l'accroissement de la demande d'importation en Europe occidentale et au Japon, on a enregistré une augmentation encore plus importante des échanges de bois rond, de pâte de bois et de produits dérivés. Les importations européennes de sciages résineux ont diminué, malgré le taux élevé de consommation, par suite des conditions défavorables d'expédition en hiver et de l'importance exceptionnelle des stocks existant au début de 1961 au Royaume-Uni, principal pays européen importateur. D'autres régions, notamment l'Extrême-Orient, ont augmenté quelque peu leurs importations, de telle sorte que les échanges mondiaux n'ont guère été modifiés. Le commerce de sciages de feuillus a augmenté légèrement, en raison de la demande satisfaisante de variétés tropicales au Japon et en Europe occidentale, quoique les importations européennes de traverses aient diminué par suite du remplacement progressif des traverses en bois par d'autres matériaux.

Le commerce international du papier journal a de nouveau augmenté légèrement, mais le commerce de la pâte de bois a souffert de la lourdeur de la demande en Europe. Les fabrications de pâte mécanique et de pâte chimique de cette région ont augmenté dans de telles proportions que les pays scandinaves ont décidé de réduire leur production en 1962 de 1 million de tonnes environ, soit de 15 pour cent, afin de diminuer les stocks. Néanmoins, l'augmentation du volume des échanges dans les autres régions a eu pour effet une légère augmentation du commerce mondial en 1961. Les importations européennes de contre-plaqués ont, elles aussi, légèrement diminué par suite de l'existence de stocks importants dans les pays importateurs et du remplacement de plus en plus fréquent, pour certains usages, du contre-plaqué par des panneaux de particules et des matériaux autres que le bois.

IMPORTATIONS EN CHINE CONTINENTALE, EN U.R.S.S. ET EN EUROPE ORIENTALE

De même qu'en 1960/61 l'accroissement rapide de la production en Europe occidentale et dans de nombreuses régions insuffisamment développées a mis un terme à l'augmentation des importations de produits alimentaires, une série de mauvaises récoltes en Chine continentale a provoqué directement une augmentation considérable des importations de céréales. Les graves pénuries chinoises ont également exercé une influence sur le commerce mondial des graisses et des huiles végétales et du riz. L'augmentation importante des importations de sucre en U.R.S.S. et en Chine continentale, autre fait saillant survenu dans ce groupe de pays en 1961, est due surtout à la situation de Cuba (tableau II-16).

La Chine continentale, où en 1960/61 la récolte a été pour la deuxième fois consécutive inférieure à la moyenne, s'est vue dans l'obligation d'importer de grandes quantités de blé et d'autres céréales de pays situés hors de la zone sino-soviétique, notamment de l'Australie et du Canada. Au total, la Chine continentale a importé, en 1961, 3,9 millions de tonnes de blé et environ 1,4 million de tonnes d'autres céréales, notamment d'orge. Il semble que la récolte de 1961/62 ait été encore mauvaise et de nouveaux achats déjà effectués par la Chine se traduiront par l'importation en 1962 d'au moins 3,7 millions de tonnes de céréales et probablement davantage, tandis que d'autres livraisons importantes sont convenues pour les années suivantes.

TABLEAU II-16. - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS BRUTES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, EFFECTUÉES PAR L'U.R.S.S., L'EUROPE ORIENTALE ET LA CHINE CONTINENTALE, 1959-61

	1959	1960	1961 ¹
..... Millions de tonnes			
Importations brutes			
CÉRÉALES (à l'exclusion du riz)			
Chine continentale	—	—	5.3
dont: blé et farine de blé ²	(—)	(—)	(3.9)
orge	(—)	(—)	(1.3)
SUCRE (équivalent de sucre brut)			
U.R.S.S.	0.3	1.7	3.6
Chine continentale	—	0.5	1.6
Europe orientale	0.2	0.3	0.5
TOTAL.....	0.5	2.5	5.7
CAOUTCHOUC NATUREL			
U.R.S.S.	0,24	0,17	0,33
Chine continentale	0,15	0,14	0,08
Europe orientale	0,07	0,11	0,12
TOTAL.....	0,46	0,42	0,53
Exportations brutes			
RIZ			
Chine continentale	1.7	1.2	...
dont: à destination de l'U.R.S.S. .	(0.7)	(0.4)	(...)
autres destinations ³	(1.0)	(0.8)	(0.35)
GRAINES OLÉAGINEUSES ET GRAISSES ET HUILES VÉGÉTALES (en équivalent d'huile)			
Chine continentale	0,51	0,45	0,18
dont: à destination de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale ..	(0.35)	(0.26)	(0.11)
autres destinations	(0.16)	(0.19)	(0.07)
SUCRE (équivalent de sucre brut)			
U.R.S.S.	0,2	0,2	0,9
Europe orientale	1,2	1,1	1,9
TOTAL.....	1,4	1,3	2,8

¹ Provisoire, estimation partielle. - ² En équivalent de blé. -

³ Y compris les quantités réexportées. - ⁴ Presque tout à l'Europe orientale.

La réduction de plus de la moitié des exportations de riz de la Chine continentale à destination de pays autres que l'U.R.S.S. a exercé une influence sur d'autres marchés, par suite surtout de hausses de prix, car les quantités exportables de la plupart des autres pays ont été également moins élevées qu'en 1960. Le volume des expéditions n'a pas augmenté malgré une demande d'importation favorable des pays d'Asie déficitaires en riz. De même, les exportations de graisses et d'huiles végétales de la Chine continentale, notamment d'huile de graine de soja, ont été ramenées de plus d'un demi-million

de tonnes (en équivalent d'huile) en 1959, et de 450 000 tonnes en 1960, à moins de 200 000 tonnes en 1961. Les pays de la zone sino-soviétique et d'ailleurs qui achètent habituellement une partie de leurs approvisionnements à la Chine continentale ont été contraints d'augmenter leurs achats dans d'autres pays. Accompagnée d'une baisse des exportations en provenance des Etats-Unis, cette situation a provoqué une augmentation rapide des prix de la graine de soja et de l'huile de soja au début de 1961, mais d'abondants approvisionnements provenant de la récolte favorable de 1961/62 aux Etats-Unis ont fait de nouveau baisser les prix dans le courant de l'année.

L'augmentation des importations de sucre de la zone sino-soviétique en provenance de Cuba a continué en 1961. L'U.R.S.S., la Chine continentale et l'Europe orientale ont importé au total 5,7 millions de tonnes, devenant ainsi la plus importante région importatrice de sucre. On peut comparer ce chiffre à celui des importations brutes d'environ 2,5 millions de tonnes effectuées en 1960 (première année où le commerce du sucre a subi le contre-coup de la rupture entre Cuba et les Etats-Unis) et le chiffre moyen d'environ un demi-million de tonnes atteint au cours des années précédentes. La zone sino-soviétique absorbant 75 pour cent de la récolte de Cuba, les autres exportateurs ont vu leurs débouchés s'étendre, mais l'augmentation de la production nationale en Europe occidentale et aux Etats-Unis a comblé une partie de la différence.

Les importations de caoutchouc naturel en U.R.S.S. ont aussi augmenté sensiblement par suite, sans doute, des prix peu élevés, mais il est possible qu'une partie de la demande ait été orientée vers la constitution de stocks. Les 530 000 tonnes de caoutchouc importées conjointement par l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale représentent un peu plus du quart du volume total des importations mondiales, alors qu'elles n'en constituaient qu'un dixième dans les premières années cinquante. Comme l'accroissement des importations en Amérique du Nord et en Europe occidentale est limité par l'emploi croissant du caoutchouc synthétique, les importations des pays de la zone sino-soviétique sont devenues un facteur important du commerce mondial du caoutchouc. Mais, là encore, la consommation du caoutchouc synthétique risque d'avoir, à la longue, une influence de plus en plus marquée sur la demande.

Les importations en U.R.S.S. et en Europe orientale d'autres produits tropicaux ont continué à marquer la tendance à l'augmentation qui se perçoit

depuis plusieurs années et qui est due à l'accroissement de la consommation et au resserrement des liens commerciaux de ces régions avec de nombreux pays insuffisamment développés. Les importations de café ont augmenté en 1960 et en 1961, atteignant 80 000 tonnes, soit quatre fois plus qu'au milieu des années cinquante, mais elles ne représentent encore à peine que 3 pour cent du commerce mondial. Toutefois, les importations de cacao dans cette région, qui se sont élevées à 100 000 tonnes, représentent maintenant environ un dixième du commerce mondial.

NIVEAUX DES PRIX SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Par suite notamment de l'évolution des échanges avec les pays sino-soviétiques, le volume des exportations mondiales de produits agricoles a augmenté de 4 pour cent, celui des exportations de denrées alimentaires de l'Amérique du Nord augmentant de 12 pour cent et celui des exportations de l'Océanie de 26 pour cent. Le volume total des exportations de produits pour boissons et de tabac a, lui aussi, légèrement augmenté, mais il n'en a pas été de même pour les exportations de matières premières agricoles (tableau II-17 et tableau annexe 14B).

L'évolution, qui s'est produite en Chine continentale a contribué à faire augmenter les valeurs unitaires à l'exportation du blé, du riz, du soja et, vers la fin de l'année, de l'orge. Les prix d'autres produits ont également augmenté légèrement, mais les prix de la plupart des produits en 1961 ont été inférieurs à ceux de 1960, et l'indice FAO des valeurs unitaires de toutes les exportations agricoles a fléchi de 4 pour cent. Cette baisse ayant plus que compensé la légère reprise des cours enregistrée en 1960, la tendance décroissante des prix des exportations agricoles, qui s'est manifestée pendant la plus grande partie de la dernière décennie, s'est donc poursuivie (tableau II-18). Elle a également compensé l'effet de l'augmentation de 4 pour cent du volume des exportations.

La baisse des prix des produits pour l'alimentation humaine et animale (environ 2 pour cent) a été moins marquée que celle des autres produits. L'indice des prix des produits pour boissons et du tabac, qui avait sensiblement diminué au cours des années précédentes, a baissé encore de 5 à 6 pour cent. Les valeurs unitaires de l'ensemble des matières premières agricoles ont diminué de 7 à 8 pour cent, perdant ainsi la plus grande partie du terrain gagné en 1960.

TABLEAU II-17. - INDICES RÉGIONAUX DU VOLUME DES ÉCHANGES (BRUTS ET NETS) DES PRODUITS AGRICOLES

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952-53 = 100</i>										
EXPORTATIONS BRUTES (tous produits agricoles)										
Europe occidentale	95	79	117	128	126	141	143	145	158	170
Amérique du Nord	61	102	89	90	126	136	123	128	158	164
Océanie	79	97	94	105	110	113	103	125	121	138
Amérique latine	105	100	103	108	117	111	117	126	128	129
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	159	95	102	113	113	112	108	113	113	120
Proche-Orient	83	86	108	104	104	113	106	128	126	118
Afrique	76	90	113	121	128	130	130	138	141	146
IMPORTATIONS BRUTES (tous produits agricoles)										
Europe occidentale	113	95	106	112	122	126	123	129	134	135
Amérique du Nord	81	100	86	93	96	96	97	107	101	104
Océanie	66	95	122	128	123	129	138	129	131	120
Amérique latine	57	91	106	106	101	118	122	114	118	103
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	106	80	98	99	120	128	122	127	151	153
Proche-Orient	50	91	96	117	137	151	155	183	199	189
Afrique	66	85	110	120	133	137	130	150	164	171
EXPORTATIONS NETTES (tous produits agricoles)										
Amérique du Nord ¹	2	2	-	2	100	139	87	64	200	210
Océanie	80	97	91	103	109	111	100	124	120	139
Amérique latine	116	102	103	109	120	109	116	129	131	134
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	491	184	132	197	71	11	24	24	2	2
Proche-Orient	119	81	122	89	67	71	52	67	45	40
Afrique	79	91	114	122	126	128	130	135	134	139
IMPORTATIONS NETTES (tous produits agricoles)										
Europe occidentale	118	100	103	108	120	122	117	125	128	124
Amérique du Nord ²	228	21	4	64	4	4	4	4	4	4
EXPORTATIONS NETTES (produits pour l'alimentation humaine et animale)										
Amérique du Nord	2	95	65	86	142	126	119	142	162	189
Océanie	87	95	94	105	114	106	96	121	115	146
Amérique latine	178	122	126	128	147	150	162	156	179	184
Afrique	94	94	133	123	124	114	148	108	85	91
IMPORTATIONS NETTES (produits pour l'alimentation humaine et animale)										
Europe occidentale	125	106	94	102	129	119	122	134	130	124
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	4	61	78	57	100	122	141	119	147	117
Extrême-Orient	4	115	4	171	228	278	295	497	532	504

¹ 1956 = 100. - ² Importateur net. - ³ 1953 = 100. - ⁴ Exportateur net.

TABLEAU II-18. - VALEUR UNITAIRE MOYENNE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS, PAR GROUPE DE PRODUITS

	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Indices, moyenne 1952-53 = 100</i>									
AUX PRIX COURANTS									
Tous produits agricoles	100	99	94	92	94	87	85	85	81
Produits pour l'alimentation humaine et animale.....	102	93	89	89	91	87	87	86	84
Produits pour boissons et tabac	87	123	105	98	98	99	87	84	79
Matières premières agricoles	107	92	96	91	95	79	78	86	80
Produits forestiers ¹	93	93	94	95	94	90	88	91	92
Produits manufacturés ²	96	96	97	101	104	104	103	105	107
EN TERMES RÉELS³									
Tous produits agricoles	104	103	97	91	90	84	82	81	76
Produits pour l'alimentation humaine et animale.....	106	97	92	89	88	84	85	82	78
Produits pour boissons et tabac	90	128	108	97	94	95	84	80	74
Matières premières agricoles	111	96	98	90	91	76	76	82	74
Produits forestiers ¹	97	97	97	94	90	87	86	87	86

¹ Non compris dans « Tous produits agricoles ». - ² Indices des Nations Unies de la valeur unitaire moyenne des produits manufacturés entrant dans le commerce international, ajusté d'après l'indice de 1952-53. - ³ Indices des prix courants pondérés par l'indice de la valeur unitaire moyenne des produits manufacturés.

La raison principale de cette faiblesse persistante des prix agricoles est l'abondance de la plupart des produits agricoles destinés à l'exportation. La liste des produits en excédent s'allonge, et aux produits initiaux (blé, céréales secondaires et coton) s'est ajouté le café, tandis que les approvisionnements de thé, de cacao, de sucre et de beurre pèsent à leur tour sur le marché.

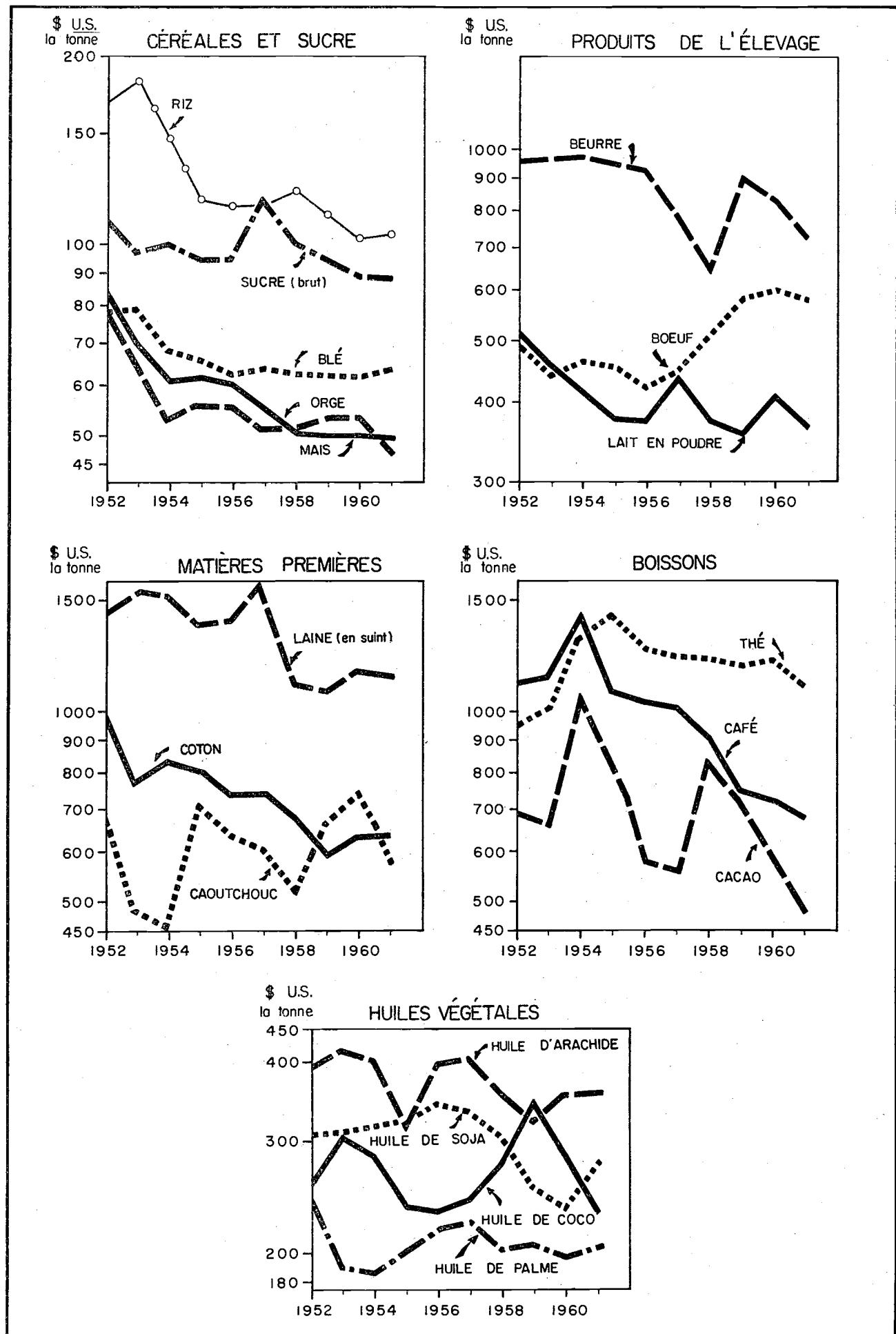
Ainsi qu'il apparaît au graphique II-9 et du tableau annexe 15, les prix des quantités de sucre ayant fait l'objet de transactions commerciales au titre de l'Accord international sur le sucre avant que les dispositions de cet accord relatives aux contingents aient cessé d'être en vigueur (fin de 1961) ont fléchi en moyenne de 10 pour cent, et la valeur unitaire des exportations de sucre (y compris les livraisons effectuées en vertu d'accords bilatéraux) a diminué de 3 pour cent. Les cours internationaux moyens de l'ensemble des graisses et huiles végétales ont diminué d'environ 7 pour cent. Une réduction de la demande en Europe occidentale accompagnée d'une certaine augmentation des approvisionnements a provoqué une chute brusque des prix du coprah et de l'huile de coprah, tandis que d'autres huiles réagissaient de la même façon. Ce mouvement a plus que compensé la hausse rapide des prix du soja et de l'huile de soja au début de l'année.

Pour ce qui est des produits de l'élevage, les prix

de la viande de bœuf et de veau à l'exportation ont diminué légèrement, tandis que ceux du beurre fléchissaient plus fortement. De grandes quantités de beurre ont été expédiées au Royaume-Uni à la suite de l'accroissement de la production et de l'augmentation des subventions à l'exportation pratiquées dans certains pays d'Europe occidentale. La valeur unitaire moyenne des exportations pour l'année a été inférieure de 14 pour cent à celle de 1960. Vers la fin de l'année 1961, le Royaume-Uni a imposé des plafonds aux importations en provenance de divers pays, afin d'empêcher une nouvelle baisse des prix et de protéger les débouchés des exportateurs traditionnels.

Certaines des baisses de prix les plus spectaculaires ont été enregistrées sur les produits pour boissons. La valeur unitaire moyenne des exportations de thé a diminué de 12 pour cent au cours de l'année. Les prix du café ont également continué à diminuer, bien que les efforts en vue d'une régularisation du marché s'intensifient à l'échelon des organisations régionales de producteurs et au titre d'un accord international sur le café. Les prix moyens à l'exportation du cacao ont subi une baisse encore plus accentuée, de près de 20 pour cent. La récolte 1960/61 avait été encore meilleure que la récolte record de l'année précédente et l'on prévoyait une nouvelle progression en 1961/62. La consommation a augmenté

GRAPHIQUE II-9. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES (PRIX MOYENS) A L'EXPORTATION DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES ENTRANT DANS LE COMMERCE MONDIAL, PAR GROUPE DE PRODUITS
(Echelle semi-logarithmique)



par suite de la baisse des prix, mais pas assez rapidement pour s'aligner sur l'accroissement de la production et, depuis 1958, des stocks représentant la consommation de six mois se sont accumulés, principalement dans les pays importateurs. Entre-temps, les pays membres du Groupe d'étude du cacao de la FAO ont posé les grandes lignes d'un accord international sur le cacao, et l'on prévoit la réunion, au début de 1963, d'une conférence chargée de négocier cet accord.

En ce qui concerne les matières premières, les prix de la soie, du jute et du coton à fibre moyenne ont augmenté, tandis que les prix du coton à fibre longue et à fibre extra-longue, de la laine et surtout du caoutchouc ont diminué. Ainsi qu'on l'a déjà mentionné, la réduction des quantités exportables de jute du Pakistan a exercé une influence sur les prix de cette matière. Bien que ces prix aient baissé rapidement peu après le début de l'année en raison des perspectives d'une récolte plus abondante en 1961/62, la valeur unitaire moyenne des exportations a été en 1961 supérieure de près d'un cinquième à celle de l'année précédente. Les prix du coton des Etats-Unis ont marqué une tendance à la hausse par suite d'une reprise de la demande intérieure accompagnée d'une diminution de la production courante. Toutefois, les prix du coton à fibre longue de la République arabe unie et du Soudan ont diminué, en raison notamment du fléchissement de la demande en Europe occidentale et en Inde. Les prix de la laine ont subi successivement une hausse et une baisse en 1961.

Ce sont les prix du caoutchouc, parmi les matières premières, qui ont subi les fluctuations les plus importantes. Après avoir augmenté rapidement entre le milieu de 1958 et le milieu de 1960, les prix du caoutchouc ont baissé rapidement pendant le deuxième semestre de 1960, et à nouveau, après une période de stabilité, au cours des derniers mois de 1961. La valeur unitaire moyenne pour 1961 a été de près de 30 pour cent inférieure à celle de 1960 et à peine supérieure à celle de 1958, époque de la baisse des prix provoquée par le fléchissement de l'activité économique aux Etats-Unis. La chute précipitée des prix du caoutchouc n'a été, pour une part, qu'une réaction aux prix élevés précédemment atteints. Par suite des progrès techniques et de l'accroissement de la capacité de production de caoutchouc synthétique, il est de plus en plus improbable que les prix du caoutchouc naturel se maintiendront à un niveau élevé pendant de longues périodes. Parmi d'autres facteurs, dont il convient

néanmoins de tenir compte, citons une augmentation de 5 pour cent de la production de caoutchouc naturel et la perspective d'un écoulement plus rapide des stocks des Etats-Unis et du Royaume-Uni à partir de la fin de l'année 1961.

Produits de la pêche

Les prix des produits de la pêche sur les marchés internationaux ont été, dans l'ensemble, un peu plus élevés en 1961 qu'en 1960. En raison de l'état satisfaisant de la demande dans les principaux pays importateurs, les prix de la plupart des types de poisson frais, de poisson congelé et de conserves se sont améliorés. On a enregistré une reprise importante des prix de la farine de poisson qui, au cours des deux années précédentes, avaient considérablement diminué. A la fin de 1961, la farine de menhaden des Etats-Unis était cotée à 120 dollars la tonne courte, contre 90 dollars l'année précédente. Cette amélioration est due à une demande plus active et à une meilleure organisation des ventes. La morue salée et les huiles de baleine et de poisson sont les principaux produits qui ont fait exception à la tendance générale des prix à la hausse. Les prix des huiles de baleine et de poisson ont subi l'influence d'un accroissement des ventes d'huile de poisson résultant du développement de l'industrie de la farine de poisson au Pérou et ailleurs.

Produits forestiers

La valeur unitaire moyenne des exportations de produits forestiers a continué à augmenter en 1961, mais moins que l'année précédente (voir tableau II-18). Cette augmentation a été la résultante des mouvements divergents des prix des divers produits. Le ralentissement de la demande en Amérique du Nord et l'existence d'importants stocks en Europe occidentale ont provoqué dans ces deux régions une baisse des prix des sciages résineux qui, en Amérique du Nord, ont été ramenés à leur niveau le plus bas depuis 1950. D'une manière générale, les feuillus se sont un peu mieux comportés, bien que les prix en Amérique du Nord aient baissé constamment en 1961, rejoignant ainsi le bas niveau de 1957-58; d'autre part, les prix de la plupart des feuillus tropicaux ont également baissé vers la fin de 1961, époque à laquelle les envois très importants de l'Afrique occidentale ont excédé la demande courante en Europe.

Par contre, les prix des grumes de conifères en Europe ont, d'une manière générale, été supérieurs à ceux de 1960, la capacité des scieries d'Europe centrale ayant augmenté sans rapport avec les disponibilités de matières premières. Au Japon, principal marché d'Extrême-Orient, les prix du bois de construction ont augmenté de 25 pour cent par suite de la très forte demande de logements.

D'une manière générale, les prix de la pâte de bois et du papier ont été plutôt fermes. Les prix mondiaux de la pâte mécanique sont restés pendant toute l'année au niveau de 1960. Toutefois, en Europe, les prix de la pâte chimique ont diminué fortement au cours du deuxième semestre de l'année par suite d'une capacité de production excédentaire, de l'importance des stocks dans les pays exportateurs et des prévisions moins favorables de la demande. Les prix du papier journal sont, en général, restés

fermes pendant toute l'année. Les prix au Canada ont été en moyenne de 4 pour cent supérieurs à ceux de 1960 et, à la fin de l'année, les fabricants scandinaves ont augmenté leurs prix de 4 dollars par tonne.

Le contraste entre la stabilité ou la hausse des prix de presque toutes les catégories de bois rond industriel et la faiblesse des prix de la plupart des produits forestiers manufacturés mérite d'être noté. Ce contraste a été observé dans les industries forestières les plus importantes, par exemple entre les prix des bois en grumes et ceux des sciages, et entre les prix du bois à pâte et ceux de la pâte et du papier.

RECETTES D'EXPORTATIONS AGRICOLES

La réduction des prix moyens neutralisant plus ou moins l'expansion du volume des exportations,

TABLEAU II-19. - VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES, PAR RÉGION

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
..... Indices, moyenne 1952-53 = 100										
EUROPE OCCIDENTALE										
Aux prix courants	41	83	109	118	120	136	130	130	144	151
En valeur réelle ¹	81	86	114	122	119	131	125	127	138	141
AMÉRIQUE DU NORD (total)										
Aux prix courants	24	102	84	82	110	117	104	103	124	134
En valeur réelle ¹	47	106	87	85	109	127	100	100	118	126
AMÉRIQUE DU NORD (ex- portations commerciales) ²										
Aux prix courants	24	102	84	58	71	79	75	71	88	96
En valeur réelle ¹	47	106	87	60	70	76	72	69	84	90
AMÉRIQUE LATINE										
Aux prix courants	26	92	110	102	106	105	98	95	99	95
En valeur réelle ¹	51	95	114	105	104	101	95	93	94	89
EXTRÉME-ORIENT ³										
Aux prix courants	47	102	97	114	107	106	97	111	112	103
En valeur réelle ¹	94	105	100	117	106	102	94	108	107	96
PROCHE-ORIENT										
Aux prix courants	30	97	105	100	105	118	99	105	111	99
En valeur réelle ¹	60	101	109	102	104	113	95	102	106	93
AFRIQUE										
Aux prix courants	23	86	116	112	114	116	121	117	116	112
En valeur réelle ¹	46	89	121	115	124	112	116	114	111	105
Océanie										
Aux prix courants	29	95	93	98	101	113	87	107	104	114
En valeur réelle ¹	59	98	97	100	100	109	83	104	99	106
TOTAL MONDIAL ⁴										
Aux prix courants	31	94	101	103	109	114	105	108	115	116
En valeur réelle	62	98	105	106	108	110	101	105	110	108

¹ Ajustée par l'indice Nations Unies de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés. - ² Non compris les exportations effectuées à des conditions spéciales depuis 1955. - ³ Non compris la Chine continentale. - ⁴ Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale.

la valeur des exportations mondiales de produits agricoles n'a pour ainsi dire pas changé en 1961 et est restée à peu près au niveau de l'année précédente. En outre, en valeur réelle, la très modeste augmentation de la valeur en prix courants des exportations a été annihilée par une hausse de deux points de la valeur unitaire moyenne des exportations de produits manufacturés, de telle sorte que le pouvoir d'achat des exportations agricoles en produits manufacturés importés n'a pas varié.

La situation a été plus satisfaisante en Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Océanie que dans les pays insuffisamment développés exportateurs de produits primaires. La valeur des exportations de l'Europe occidentale, pour la plupart intrarégionales, qui a augmenté rapidement depuis la fin de la guerre, s'est accrue encore de 4 pour cent, et celle des exportations de l'Amérique du Nord et de l'Océanie de 9 pour cent. Par contre, les recettes d'exportation de toutes les régions moins développées ont fléchi, en Amérique latine et en Afrique d'environ 4 pour cent, en Extrême-Orient et dans le Proche-Orient de près de 10 pour cent. Dans le Proche-Orient, le volume et le prix des exportations ont diminué mais, dans d'autres régions, la réduction des recettes d'exportation a été due entièrement à la baisse des prix (tableau II-19 et tableau annexe 14B).

Bien que cette disparité constatée en 1961 ait été due pour une grande part aux importantes livraisons de céréales effectuées à la Chine continentale par l'Australie et le Canada, elle est conforme à la tendance d'après-guerre qui veut que les exportations agricoles des régions industrialisées augmentent plus rapidement que celles des régions exportatrices de produits primaires. La tendance était moins évidente dans les premières années d'après-guerre, mais, depuis la première moitié des années cinquante, la disparité a été très accusée (tableau II-20). Ainsi, entre 1952-53 et 1960-61, la valeur des exportations agricoles de l'ensemble des régions de production primaire n'a augmenté que de 5 pour cent alors que la valeur des exportations agricoles de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale a augmenté de 36 pour cent. Cette disparité est due principalement au fait que le volume des exportations des régions industrialisées a augmenté de plus de 60 pour cent entre 1952-53 et 1960-61, alors que les exportations des régions de production primaire n'ont augmenté que de 28 pour cent, bien que les exportations de l'Afrique aient augmenté beaucoup plus rapidement que les exportations d'autres régions exportatrices de

TABLEAU II-20. - CHANGEMENTS SURVENUS DANS LE VOLUME, LA VALEUR ET LA VALEUR UNITAIRE DES EXPORTATIONS AGRICOLES DES RÉGIONS INDUSTRIELLES ET DES RÉGIONS DE PRODUCTION PRIMAIRE, 1952-53 A 1960-61

	Volume	Valeur	Valeur unitaire	Pourcentage du volume total 1961
..... Pourcentage				
Europe occidentale	+64	+48	-10	14
Amérique du Nord	+61	+29	-20	23
Régions industrielles...	+62	+36	-16	37
Amérique latine.....	+28	- 3	-25	21
Extrême-Orient ¹	+16	+ 7	- 8	14
Proche-Orient	+22	+ 5	-14	4
Afrique.....	+43	+14	-21	13
Océanie	+29	+ 9	-16	11
Régions de production primaire	+28	+ 5	-18	63
TOTAL MONDIAL ²	+39	+15	-17	100

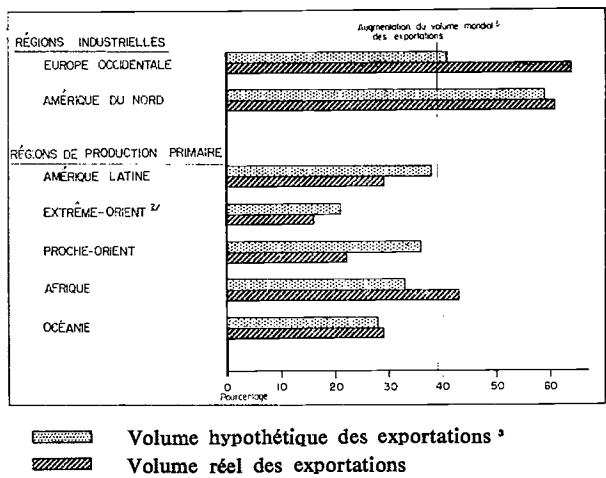
¹ Non compris la Chine continentale. - ² Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale.

produits primaires. Les prix à l'exportation ont été, d'une manière générale, plus uniformes, diminuant en moyenne de 10 à 20 pour cent dans la plupart des régions.

La disparité des taux d'accroissement des exportations ne pourrait s'expliquer que par une analyse détaillée des faits, mais on peut citer parmi les principaux facteurs déterminants de la situation les facteurs suivants:

- a) Disponibilités des approvisionnements: les exportations de produits alimentaires de nombreux pays insuffisamment développés ont été réduites par suite de l'augmentation rapide de la demande intérieure, alors que dans un certain nombre de pays développés la production a augmenté beaucoup plus rapidement que la demande.
- b) Position concurrentielle inégale des divers pays, reflétant les écarts existant dans les coûts et la productivité.
- c) Différence dans la composition des exportations suivant les régions; la demande d'importation de certains produits (par exemple, céréales fourragères, viandes, graisses et huiles) a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie, alors que la demande d'importation d'autres produits (par exemple, thé, laine, jute et caoutchouc) a marqué une tendance à la stagnation.
- d) Subventions à l'exportation et ventes à des condi-

GRAPHIQUE II-10. - ACCROISSEMENT RÉEL ET ACCROISSEMENT HYPOTHÉTIQUE DU VOLUME DES EXPORTATIONS AGRICOLES DES RÉGIONS INDUSTRIELLES ET DES RÉGIONS DE PRODUCTION PRIMAIRE, MOYENNE 1952-53 A MOYENNE 1960-61



¹ Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale. - ² Non compris la Chine continentale. - ³ Volume qui aurait été atteint si les exportations des principaux produits de chaque région avaient augmenté dans les mêmes proportions que le commerce mondial de ces produits.

tions spéciales, qui ont stimulé les exportations de certains pays, non pas nécessairement aux dépens d'autres. De nombreuses livraisons de produits alimentaires effectuées à des conditions spéciales à des pays développés, par exemple, n'auraient probablement pas pu avoir lieu aux conditions commerciales.

Les effets des deux premiers facteurs sont impossibles à mesurer à l'aide de statistiques. Mais on peut avoir une idée des effets des différences dans la composition des exportations en comparant l'accroissement réel des exportations avec celui qui serait apparu si les exportations régionales des divers produits avaient augmenté à la même cadence que les exportations mondiales de ces produits (graphique II-10).

EXPORTATIONS A DES CONDITIONS SPÉCIALES

Parmi les mesures prises par les gouvernements pour encourager les exportations agricoles, les subventions à l'exportation revêtent sans nul doute une grande importance, bien qu'il soit impossible d'évaluer quantitativement leurs effets sur le volume des échanges. En 1960/61 par exemple, les Etats-Unis ont dépensé quelque 300 millions de dollars pour subventionner les exportations de blé et de coton. En Europe occidentale, le montant des subventions

à l'exportation accordées dans dix pays pour lesquels on dispose de renseignements s'est élevé, pour les années 1958, 1959 et 1960, à 125 millions, 140 millions et 350 millions de dollars, respectivement.

Un autre facteur important a été l'augmentation rapide des exportations effectuées à des conditions spéciales, qui constituent maintenant une partie appréciable du commerce mondial des produits agricoles. Elles se composent, pour une grande part, de dons consentis à des fins de secours, de livraisons effectuées à titre de troc, et de livraisons payables en devises dont une grande partie du montant est prêté aux pays importateurs à des conditions favorables. Il convient d'ajouter à ces exportations les exportations commerciales facilitées par l'octroi d'un crédit ou d'une garantie du crédit. Par exemple, les récentes ventes importantes de blé canadien à la Chine continentale ont été facilitées par un crédit consenti par le gouvernement, et aux Etats-Unis des quantités importantes de produits agricoles sont vendues au titre de l'Export Credit Sales Program de la CCC.

Toutes ces méthodes, que les pays insuffisamment développés ne peuvent en général employer, visent à accroître les exportations des pays développés et, dans une grande mesure également, le volume total du commerce international des produits agricoles. Dans le sens contraire, les exportations de certains pays insuffisamment développés ont été stimulées par l'ouverture, à des conditions favorables, de débouchés garantis sur certains marchés d'importation, par exemple dans certains anciens pays-métropoles, ou en vertu des accords du Commonwealth et des Etats-Unis relatifs aux importations de sucre. Mais ces mesures n'ont guère d'effet, comparées aux exportations subventionnées des pays industrialisés et, de toute façon, il est probable qu'elles peuvent amener plutôt une modification de la structure des échanges qu'une expansion générale du commerce.

A cet égard, il convient de faire une distinction entre, d'une part, le volume et la valeur totale des exportations agricoles qui apparaissent au tableau II-20, et d'autre part, les recettes en devises provenant des exportations. Il est évident, en effet, que si les dons et les ventes effectués à des conditions spéciales augmentent le volume et la valeur nominale des exportations des pays industrialisés, ils ne constituent pas une source de devises. Par contre, les exportations des pays insuffisamment développés sont constituées principalement d'exportations commerciales et les recettes f.o.b. provenant de ces exportations sont, en fait, des recettes en devises. Pour éva-

TABLEAU II-21. - EXPORTATIONS AGRICOLES DES ETATS-UNIS EFFECTUÉES AU TITRE DE PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX, ET POURCENTAGE DE CES EXPORTATIONS PAR RAPPORT AUX EXPORTATIONS AGRICOLES TOTALES DES ETATS-UNIS

	Livraisons effectuées au titre de la <i>Public Law 480</i> et du Programme de sécurité mutuelle								
	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	Juil/déc. 1960	Juil/déc. 1961
<i>Millions de dollars.</i>									
Blé	322,9	425,9	656,9	474,9	554,4	646,2	818,9	360,5	430,5
Céréales secondaires	66,7	235,2	226,0	103,9	114,6	150,2	145,7	66,6	76,4
Riz	4,2	45,2	136,4	44,9	36,2	73,4	80,2	39,7	9,7
Produits laitiers	137,7	165,1	175,3	155,9	94,4	61,6	64,9	26,3	35,9
Graisses, huiles et graines oléagineuses	84,4	143,7	178,4	114,0	139,8	125,9	106,0	57,4	47,0
Coton	221,0	211,3	455,2	288,1	260,2	155,9	229,5	130,8	98,8
Tabac	15,3	57,1	35,9	25,9	34,0	68,7	72,4	28,3	27,9
Autres exportations agricoles	14,0	83,3	93,5	43,9	26,3	22,2	23,8	0,3	2,1
TOTAL	866,2	1 366,8	1 957,6	1 251,5	1 259,9	1 304,1	1 541,4	709,9	728,3
Livrations effectuées au titre de programmes spéciaux, en pourcentage des exportations agricoles totales des Etats-Unis									
<i>Pourcentage de la valeur totale.</i>									
Blé	66	72	69	66	72	74	71	70	65
Céréales secondaires	29	61	66	26	21	28	27	25	29
Riz	7	52	73	47	36	54	61	60	22
Produits laitiers	71	67	76	79	65	51	61	52	69
Graisses, huiles et graines oléagineuses	19	25	28	21	27	20	17	17	15
Coton	32	57	41	34	63	19	24	31	28
Tabac	5	15	11	8	10	20	19	10	10
Autres exportations agricoles	2	10	10	5	3	2	2	1	8
TOTAL	28	39	41	31	34	29	31	36	36

luer les recettes en devises des régions industrialisées provenant des exportations agricoles, il faut donc déduire le montant des ventes effectuées à des conditions spéciales.

Seuls les Etats-Unis publient des statistiques complètes montrant l'ampleur de ces ventes (tableau II-21), mais on possède néanmoins quelques renseignements sur les ventes du Canada et d'autres pays exportateurs. Si l'on déduit des chiffres concernant l'Amérique du Nord, dans le tableau II-20, les exportations effectuées à des conditions spéciales, on constate que l'augmentation du volume des exportations n'est que d'environ 13 pour cent, alors que la valeur des exportations a diminué de 8 pour cent. On a ainsi une indication des recettes en devises plus proche de la réalité, et les chiffres relatifs aux régions industrielles se trouvent ramenés au-dessous des chiffres concernant les régions insuffisamment développées du monde. On ne dispose pas de données similaires pour l'Europe occidentale, où d'ailleurs les exportations à des conditions spéciales sont relativement peu importantes.

Les exportations de blé à des conditions de faeur sont particulièrement importantes et le Secré-

tariat du Conseil international du blé a publié des estimations de l'importance des divers types d'arrangements fondées sur les expéditions de dix principaux pays exportateurs⁷, représentant environ 95 pour cent du commerce mondial. Le pourcentage du total des exportations mondiales effectuées au titre de divers arrangements apparaît au tableau II-22.

TABLEAU II-22. - POURCENTAGE DES EXPORTATIONS MONDIALES DE BLÉ EFFECTUÉES AU TITRE DE CERTAINS ARRANGEMENTS SPÉCIAUX

	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61
	<i>Pourcentage.</i>			
Ventes effectuées en monnaie locale	17	20	23	25
Dons et donations	4	3	3	5
Accords de troc	4	5	6	3
Ventes pour lesquelles un crédit non commercial a été consenti	1	1	-	2
TOTAL	26	29	32	35

⁷ CONSEIL INTERNATIONAL DU BLÉ, *Trade arrangements involving wheat*, London, décembre 1961. Les pays intéressés sont l'Argentine, l'Australie, le Canada, la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suède, les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Le rapport du Conseil international du blé donne également des renseignements sur les exportations d'autres catégories, telles que les ventes effectuées au titre d'accords monétaires spéciaux et les ventes effectuées au titre d'accords de type commercial, qui portent le pourcentage total à 46 pour cent en 1957/58 et à 52 pour cent en 1960/61.

La législation des Etats-Unis prévoit, pour les opérations faites pendant les années civiles 1962 à 1964 en vertu du titre I de la *Public Law 480* (livraisons payables en monnaie locale) un crédit de 4,5 milliards de dollars U.S. Les ouvertures de crédits en vertu du titre II de la loi (secours contre la famine) sont maintenues à la cadence annuelle de 300 millions de dollars U.S. Ces crédits permettront pendant les trois années de liquider les excédents à peu près à la même cadence qu'en 1958-59, époque à laquelle le montant des autorisations accordées en vertu du titre I s'est élevé en moyenne à 1,5 milliard de dollars U.S. par an. Les crédits supplémentaires votés en 1960-61 avaient porté le montant annuel moyen des autorisations accordées en vertu du titre I à 2,5 milliards de dollars U.S. Par conséquent, à moins que d'autres crédits ne soient accordés, ou que les exportations effectuées en vertu des titres III et IV (dons à l'étranger et troc, et ventes à long terme en dollars comportant l'octroi de longs crédits) n'augmentent sensiblement, les livraisons ne seront pas tout à fait aussi importantes en 1962-64 que les deux années précédentes. Jusqu'à la fin de 1961, trois accords seulement prévoyant des exportations d'une valeur estimée à 40 millions de dollars U.S. ont été signés en vertu du titre IV. La valeur des exportations effectuées en vertu du titre III a varié au cours des dernières années entre 260 et 270 millions de dollars U.S. et n'a marqué aucune tendance à augmenter depuis la réduction, après 1956/57, des opérations de troc.

D'autres exportations à des conditions spéciales – dans ce cas au titre de dons – seront effectuées au cours des trois prochaines années en vertu du nouveau Programme alimentaire mondial Nations Unies/FAO. Ce Programme, qui devrait commencer à être exécuté à la fin de 1962, utilisera les denrées alimentaires et les contributions en espèces fournies par les pays participants pour satisfaire les besoins alimentaires urgents, aider à l'exécution des programmes d'alimentation scolaire et mettre en œuvre de grands projets de développement. Disposant d'un fonds qui pourra atteindre 100 millions de dollars U.S., dont les deux tiers devraient être constitués en produits, le programme apparaît modeste si on

le compare aux programmes bilatéraux, et c'est dans son caractère expérimental que réside son intérêt particulier. Si les résultats obtenus sont satisfaisants, le programme pourra être prolongé à l'expiration de la période initiale de trois années.

POLITIQUES COMMERCIALES INTERNATIONALES

Les graves conséquences de la baisse continue des prix des produits de base sur le développement économique des pays exportateurs des produits primaires préoccupent depuis longtemps le monde international. En 1961, les inquiétudes de nombreux pays ont été encore aggravées par l'incertitude touchant les effets des plans d'intégration régionale sur leurs perspectives d'exportation. En particulier, l'élaboration des politiques agricoles des pays de la Communauté économique européenne et les conditions dans lesquelles le Royaume-Uni pourrait entrer dans la Communauté présentent une grande importance pour les exportateurs de produits agricoles, et notamment pour les pays du Commonwealth, aussi bien pour ceux qui exportent des produits des régions tempérées que pour les pays africains et autres exportateurs de produits tropicaux. En 1958-60 par exemple, les pays de la CEE et le Royaume-Uni ont reçu près de 80 pour cent de tout le beurre exporté, environ 50 pour cent des agrumes, de la viande, des produits pour l'alimentation animale et de la laine, environ 50 pour cent des matières grasses, du thé et du jute, 25 à 40 pour cent du coton, des bananes, du blé, du café, du caoutchouc et du sucre.

Au cours de l'année écoulée, ces problèmes ont été étudiés beaucoup plus à fond et souvent sur une base élargie, et il semble que l'on soit maintenant résolu à trouver les moyens d'atténuer les effets nuisibles de la baisse des prix. Les négociations tarifaires qui ont eu lieu entre les Etats-Unis et les pays de la CEE pendant la Conférence tarifaire du GATT de 1960-61 sont un exemple des efforts déployés pour faire entrer plus librement les exportations agricoles dans les pays de la Communauté économique européenne. A la suite de ces négociations, la Communauté économique européenne a décidé de limiter ou de réduire le tarif extérieur commun pour un certain nombre de produits agricoles, y compris le coton, le tabac non manufacturé, diverses graisses et huiles végétales, la viande et les produits à base de viande. Les mêmes concessions sont appliquées automatiquement à tous les autres pays bénéficiant de la part de la CEE du traitement

de la nation la plus favorisée. Le projet de loi (*Trade Expansion Act*) de 1962 actuellement examiné par le Congrès des Etats-Unis représente un nouvel effort de l'Administration de ce pays pour abaisser le niveau général des tarifs douaniers et pour faciliter les exportations agricoles dans les pays de la CEE. Ce projet contient, entre autres, une disposition qui autoriserait le Président des Etats-Unis à consentir une réduction des droits de douane pour un groupe de produits plutôt que pour un certain produit, comme le prévoit la loi actuellement en vigueur, ce qui laisserait au Président une plus grande liberté de manœuvre. La loi autoriserait également le Président à réduire ou à éliminer les droits de douane sur les produits forestiers et sur les produits agricoles et forestiers tropicaux non originaires des Etats-Unis, à condition que la CEE prenne des mesures similaires, sans aucune discrimination.

En ce qui concerne les accords internationaux relatifs aux produits de base, l'Accord international sur le blé a été renouvelé en 1961/62. Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, une Conférence chargée de négocier un accord international sur le cacao doit se réunir au début de 1963. On envisage également un accord sur le café d'une portée plus étendue que l'accord actuel et auquel seraient parties aussi bien les pays importateurs que les pays exportateurs. Enfin, on espère que l'Accord sur le sucre pourra être renouvelé dans un avenir pas trop éloigné.

D'autre part, des discussions ont eu lieu dans diverses enceintes internationales sur la possibilité de conclure des accords internationaux d'un genre nouveau sur le commerce des produits de base. Des groupes chargés d'étudier la forme que pourraient revêtir par exemple des accords sur les céréales et sur la viande ont été constitués sous l'égide du GATT, et l'idée en a été également suggérée au cours des négociations entamées en vue de l'entrée du Royau-

me-Uni dans la CEE, comme moyen de sauvegarder les intérêts commerciaux des exportateurs des pays du Commonwealth. Tel qu'il est actuellement envisagé, l'accord sur les céréales comporterait, d'une part des dispositions assurant, pour les quantités de céréales entrant dans le commerce international, des prix plus élevés que ceux actuellement pratiqués, et d'autre part, un programme centralisé d'aide alimentaire aux pays moins développés, qui permettrait d'écouler les excédents qui ne peuvent être vendus aux prix supérieurs.

Un autre système actuellement à l'étude prévoit un financement compensatoire comme un moyen de réduire les fluctuations des recettes d'exportation des pays de production primaire. Un rapport préparé sur cette question par un groupe d'experts a été examiné en mai 1961 par la Commission du commerce international des produits de base des Nations Unies et de nouveau en mai 1962 par une réunion mixte Nations Unies/FAO. Le rapport des experts contient des propositions relatives à la création d'une caisse d'assurance pour le développement, qui fonctionnerait selon les principes des caisses d'assurances sociales et à laquelle les pays développés verseraient une contribution supérieure à la valeur des avantages directs qu'ils retireraient de la caisse.

Etant donné la complexité du problème et la diversité des intérêts à concilier, il est peu probable qu'une décision sur ce nouveau type d'accord pourra être prise prochainement. L'attention dont elle fait l'objet indique cependant que les pays se rendent de plus en plus compte de l'importance du commerce des produits agricoles comme facteur majeur du développement économique général et de la contribution que l'expansion de ce commerce peut apporter à la réalisation des objectifs de la Décennie du développement proposée par les Nations Unies.

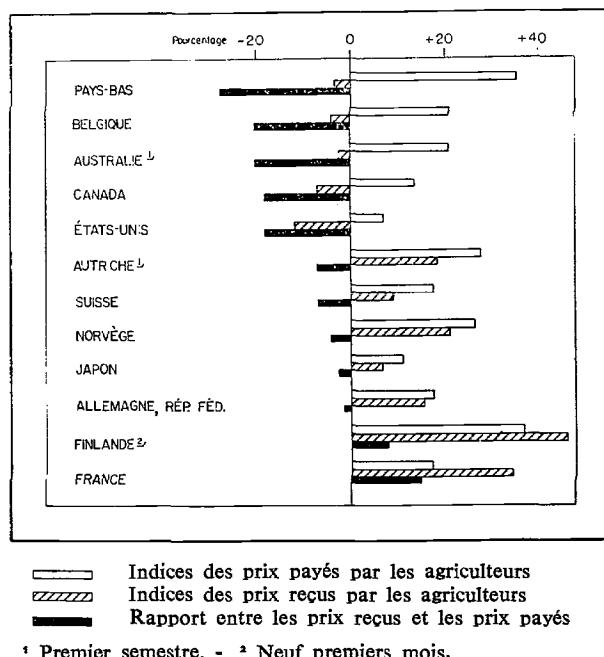
Prix et revenus agricoles

D'une manière générale, on ne possède des renseignements raisonnablement complets sur les prix et les revenus agricoles que pour un certain nombre de pays industrialisés. Comme, dans ces pays, diverses dispositions visant à soutenir l'agriculture isolent dans une large mesure les prix agricoles intérieurs de ceux qui sont pratiqués sur les marchés internationaux, les prix intérieurs ne reflètent pas

étroitement la tendance à la baisse qui ne cesse de se manifester dans le commerce mondial. En fait, dans la plupart des pays pour lesquels on dispose de données, les prix agricoles de 1961 ont été un peu supérieurs à ceux de 1960; dans plus de la moitié de ces pays, ils ont été nettement plus élevés qu'il y a dix ans.

Mais il ne s'ensuit pas que les prix ont évolué

GRAPHIQUE II-11. - CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES INDICES DES PRIX PAYÉS ET REÇUS PAR LES AGRICULTEURS ET RAPPORT ENTRE LES DEUX INDICES, 1961 PAR RAPPORT A LA MOYENNE 1952-53



en faveur des agriculteurs. Au contraire, les indices des prix payés par les exploitants aux fins de la production, y compris salaires, intérêts et impôts (et parfois aussi dépenses de subsistance) ont, dans tous les pays où il existe des données, augmenté de manière significative au cours de ces dernières années. Sauf dans un petit nombre de pays, le rapport des prix est maintenant moins favorable pour les produits agricoles, malgré les subventions et autres mesures visant à éléver les prix agricoles ou à les stabiliser.

Le graphique II-11 montre les modifications de rapport des prix dans douze pays, de 1952-53 à 1961. Les indices proprement dits sont des indices nationaux; s'ils ne sont pas suffisamment comparables pour permettre des rapprochements étroits d'un pays à l'autre, en particulier ceux des prix payés, ils n'en montrent pas moins, à l'intérieur de chaque pays, la tendance générale des prix et rapport des prix. Dans les cinq premiers pays¹, dont quatre exportent des produits agricoles, la faiblesse des prix agricoles au cours de la période étudiée se manifeste par des baisses, de 1 à 12 pour cent, des prix perçus par les exploitants. Au cours de la même période, et dans les mêmes pays, les prix payés par les agriculteurs ont renchéri de 7 à 35 pour cent.

¹ Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, Pays-Bas.

Le rapport entre les prix perçus et les prix payés a donc évolué, au détriment des exploitants, dans une proportion qui atteint 17 pour cent aux Etats-Unis et même 27 pour cent aux Pays-Bas.

Dans un deuxième groupe de cinq pays², tous importateurs de produits agricoles, la situation a été un peu différente. Dans chacun d'eux, les prix perçus par les agriculteurs ont augmenté entre 1952-53 et 1961, grâce à diverses mesures de soutien; la hausse s'échelonne entre 7 pour cent au Japon et 8 pour cent en Suisse et environ 20 pour cent en Autriche et en Norvège. Mais, dans chaque cas, les prix payés par les agriculteurs ont augmenté plus fortement encore, de sorte que là aussi l'évolution du rapport des prix a été défavorable aux agriculteurs. En Autriche, la détérioration atteint 11 pour cent, mais au Japon et dans la République fédérale d'Allemagne elle est seulement de quelque 2 pour cent pour l'ensemble de la période. En Norvège, les deux catégories d'indices parvenaient, à la fin de 1961, à une parité approximative par rapport à 1952-53, par suite de l'augmentation des prix des céréales et des produits laitiers; mais la moyenne pour l'ensemble de l'année était un peu moins favorable. En Grèce, où l'on dispose depuis 1954 de semblables rapports de prix, il semble que la parité entre les prix reçus et les prix payés par les agriculteurs se maintienne à peu près depuis cette année-là.

Enfin, dans les deux derniers pays qui figurent au graphique II-11, l'augmentation des prix perçus par les agriculteurs a dépassé sensiblement celle des prix payés - de 7 pour cent en Finlande, de 15 pour cent en France. Il en a été de même en Italie jusqu'en 1960, dernière année pour laquelle on dispose de chiffres. Point n'est besoin d'ajouter que les chiffres du graphique II-11 n'expriment que des mouvements des prix et ne donnent pas d'indication sur le niveau des prix ou sur leur rentabilité. On sait par exemple qu'en France il y a eu beaucoup d'agitation dans le monde agricole au sujet du rapport des prix, malgré la tendance à l'augmentation enregistrée ces dernières années.

Examinons maintenant la tendance à court terme des prix. De 1960 à 1961, les modifications survenues dans les pays figurant au graphique II-11 ont été assez limitées. En Belgique, en France, au Japon, aux Pays-Bas et en Suisse, une augmentation de quelques points des prix payés a été équilibrée par une augmentation du même ordre des prix perçus

² Autriche, Japon, Norvège, République fédérale d'Allemagne, Suisse.

par les agriculteurs. En Australie, au Canada, en Finlande et aux Etats-Unis, les indices des prix ont à peine varié. Le rapport des prix a évolué légèrement en faveur des agriculteurs en Norvège et dans la République fédérale d'Allemagne, mais fortement à leur désavantage en Autriche, où les prix perçus ont légèrement diminué, alors que les prix payés augmentaient d'environ 5 pour cent.

On dispose d'indices généraux des prix perçus par les agriculteurs pour quelques autres pays, mais comme on n'a pas de données sur les prix payés, leur signification est plus limitée. En Irlande et en Suède par exemple, l'indice des prix perçus par les agriculteurs est resté assez stable en 1961. Au Danemark en revanche, les prix agricoles ont baissé d'environ 5 pour cent en 1961 par rapport à 1960, du fait de la dépréciation du beurre et du bacon sur les marchés d'exportation, encore que cette dépréciation ait été en partie corrigée par une modification de politique visant à autoriser le maintien des prix intérieurs à un niveau supérieur à ceux des marchés internationaux.

Pour les pays insuffisamment développés, les renseignements sur les prix sont plus rares. Un indice des prix agricoles de gros est publié pour l'ensemble de l'Inde; il fait apparaître une augmentation régulière depuis 1954, encore que celle-ci ait été légère entre 1960 et 1961. En outre, trois Etats indiens publient des indices des prix payés par les agriculteurs et des prix perçus par eux; ces indices donnent à penser que le rapport des prix a évolué en faveur des agriculteurs au cours de ces dernières années dans les Etats d'Assam et du Bengale occidental, mais qu'il a fluctué sans tendance définie dans l'Etat du Pendjab. Dans un pays aussi vaste que l'Inde, où la commercialisation n'est pas encore pleinement organisée, il ne serait pas surprenant qu'il y ait des variations très sensibles d'un Etat à l'autre.

On dispose évidemment de renseignements plus copieux au sujet des prix de certains produits dans les pays insuffisamment développés. Pour ne mentionner que quelques-unes des modifications les plus frappantes, disons que les prix d'achat officiels du blé en 1961 ont augmenté d'environ 20 pour cent en Argentine et d'un peu plus en Turquie. Au Pakistan, les prix du blé semblent avoir été en moyenne un peu plus élevés en 1961, mais, pendant le dernier trimestre de 1961, ils étaient sensiblement inférieurs à ceux de la même période de 1960. En Inde, les prix du blé n'ont varié que légèrement, mais des prix-plancher ont été introduits au début de 1962 afin d'em-

pêcher de fortes baisses immédiatement après la moisson. En Corée, les prix de l'orge ont été relevés de plus de 50 pour cent, et ceux du riz de 27 pour cent. En Turquie, les prix de l'orge et de l'avoine ont été augmentés de 10 pour cent; en Tunisie, ceux de l'avoine et du sorgho à grains ont renchéri de 8 pour cent; ceux du maïs ont augmenté de plus d'un quart en Colombie et de 13 pour cent en Argentine. A Madagascar, les prix du riz (paddy) étaient supérieurs de 10 pour cent à ceux de 1960; en Colombie, les modifications apportées au système de classement par qualité ont permis d'accroître les prix du riz dans des proportions allant de 5 pour cent pour les variétés ordinaires à 43 pour cent pour certaines qualités supérieures.

Les prix ne sont évidemment qu'un élément du revenu agricole. Le revenu agricole brut varie avec les modifications du volume de la production d'une année à l'autre, et, dans bien des pays, il est considérablement influencé par les paiements directs de l'Etat ainsi que par le soutien des prix. Le revenu agricole net est influencé par l'augmentation constante du volume et des prix des facteurs de production, en particulier dans les pays développés. Enfin le revenu agricole par habitant dans les pays développés tend à augmenter plus rapidement que le revenu total du secteur agricole, par suite de la diminution régulière du nombre de personnes qui pratiquent l'agriculture. Dans les pays insuffisamment développés, on assiste au phénomène inverse car, si le pourcentage de la population qui est tributaire de l'agriculture diminue progressivement, la population rurale tend encore à augmenter en chiffres absolus.

Les effets à long terme de ces facteurs ont été examinés assez longuement dans *La situation de l'alimentation et de l'agriculture 1961*, où l'on a comparé l'accroissement du revenu agricole et du revenu national (total et par habitant). Aussi les paragraphes qui suivent ne concernent-ils que l'évolution au cours de l'année écoulée.

On dispose de données préliminaires sur le revenu agricole en 1961 ou 1961/62 pour plusieurs pays d'Europe, ainsi que pour le Japon, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Elles font apparaître que les recettes nettes de l'agriculture ont augmenté dans la plupart de ces pays. L'augmentation du volume des ventes destinées à la consommation intérieure et une légère hausse des prix de certains produits ont compensé en partie au moins l'augmentation des dépenses afférentes aux biens de production, aux impôts et aux intérêts. Pour contrebalancer l'aug-

mentation des coûts de production et pour maintenir ou pour améliorer le rapport entre le revenu agricole et celui des autres secteurs, plusieurs pays ont relevé les prix garantis ou fixés aux agriculteurs pour certaines grandes productions végétales et pour l'élevage, et les gouvernements ont dépensé davantage pour soutenir les prix et pour octroyer aux agriculteurs d'autres subventions. Le revenu agricole net¹⁰ (y compris les paiements de l'Etat) a augmenté d'environ 2 à 3 pour cent en Belgique, en Allemagne et en Suisse, de 4 à 5 pour cent en Yougoslavie et en Norvège; d'environ 7 pour cent au Japon; de 9 pour cent en France et aux Etats-Unis; de plus de 10 pour cent en Autriche, en Grèce, en Italie, en Pologne et au Royaume-Uni. Mais le revenu net a diminué en Australie, au Canada, en Espagne et au Portugal, par suite de la réduction des récoltes et de l'augmentation des coûts de production.

Aux Etats-Unis, le revenu net de l'agriculture en 1961, non compris les mouvements des stocks, est estimé à 12 700 millions de dollars, soit 1 milliard de dollars de plus qu'en 1960. Les recettes brutes de la commercialisation et les paiements gouvernementaux qui ont été relevés ont rapporté 1 500 millions de dollars de plus aux exploitants qu'en 1961, mais les dépenses, en particulier en ce qui concerne les impôts et les intérêts, ont augmenté de 500 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Une diminution assez importante du volume des ventes de produits alimentaires et de céréales alimentaires a réduit les recettes provenant de cette source, bien que les prix aient été plus élevés. L'augmentation des recettes provenant des ventes de bétail, en particulier en ce qui concerne les porcins, a été due surtout à une augmentation du prix de 7 pour cent. Mais, les prix des bovins, des veaux, des moutons et des agneaux ont un peu baissé, et les recettes provenant des ventes de volaille et d'œufs ont diminué de manière assez importante, par suite de la baisse des prix provoquée par l'augmentation de l'offre. Le soja, le tabac et le coton ont rapporté davantage en 1961, par suite d'une augmentation et

de la production et des prix. Le volume total des ventes de tous les produits a augmenté de 1,5 pour cent et les prix moyens ont augmenté de 1 pour cent; de ce fait, les recettes totales ont dépassé de plus de 2 pour cent celles de l'année précédente. Les paiements de l'Etat aux agriculteurs ont plus que doublé en 1961; en effet, le nouveau Programme concernant les céréales fourragères a accordé des indemnisations plus fortes aux exploitants qui réduisent de 20 pour cent et plus leurs champs de maïs et de sorgho à grains, pour promouvoir les objectifs de la conservation des sols, etc. Les recettes provenant des paiements gouvernementaux, qui en 1960 avaient atteint 693 millions de dollars, ont atteint 1 484 millions de dollars en 1961.

Au Canada, les recettes en espèces provenant de la vente de produits agricoles ont augmenté d'environ 5 pour cent (elles dépassent 2 900 millions de dollars), malgré la diminution frappante de la production des céréales. Le fait que le report de blé était important, pour la première fois depuis 10 ans, et que les contingents ont été supprimés en de nombreux points de livraison, a permis aux agriculteurs de maintenir les ventes à un niveau qui n'a été que légèrement inférieur à celui de 1960; d'autre part, les recettes ont été augmentées du fait de la légère hausse des prix payés par l'Office canadien du blé. Cependant, le revenu agricole net pour 1961, non compris les recettes provenant des stocks de l'année précédente, a diminué de 24 pour cent; il n'était jamais tombé aussi bas depuis 1945. L'augmentation des ventes de graines de lin, de tabac, de bovins, de porcins, de produits laitiers et de produits de l'aviculture a contribué à accroître les recettes en espèces, mais elle a été en partie compensée par la diminution des ventes de pommes de terre, d'avoine et d'orge.

En Australie, l'évolution a été moins favorable en 1961 que pendant l'année précédente. Le revenu brut de l'agriculture a diminué d'environ 2 pour cent et le revenu net de 7 pour cent. Les recettes fournies par la vente de la laine, des produits laitiers, de la viande d'agneau et de mouton ont bien augmenté de manière assez importante, mais ces progrès ont été compensés par la diminution de la récolte de céréales et par l'augmentation des coûts de production.

Au Japon, le revenu net de l'agriculture a, d'après des estimations préliminaires, augmenté de 7 pour cent en 1961 par rapport à 1960. La production agricole a augmenté d'environ 3 pour cent et les prix agricoles ont dépassé en moyenne de 6 pour

¹⁰ Dans les paragraphes qui suivent, l'expression revenu agricole brut s'entend en général des ventes brutes au cours du marché, plus les paiements spécifiques de l'Etat à l'agriculture; par revenu net on entend le revenu brut moins les dépenses courantes. Ces estimations nationales du revenu agricole indiquent la tendance à l'intérieur du pays, mais elles ne sont pas strictement comparables d'un pays à l'autre. C'est ainsi que pour le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne le salaire de la main-d'œuvre engagée est inclus dans les dépenses courantes, de sorte que le «revenu net» représente approximativement le revenu des exploitants agricoles. Mais, dans certains autres pays, il représente approximativement le revenu net du secteur agricole.

ent ceux de l'année précédente. Mais les dépenses de production ont augmenté d'environ 12,5 pour cent du fait de l'accroissement des achats de machines agricoles, d'insecticides et de produits pour l'alimentation animale, ainsi que du renchérissement du prix des aliments du bétail.

Au Royaume-Uni, les prévisions chiffreraient à £431,5 millions, le revenu net agricole pour la campagne se terminant au 31 mai, alors que l'estimation revisée pour la campagne précédente était de £389,5 millions. Le soutien officiel à l'agriculture a augmenté de plus de 30 pour cent; on en estimait le montant à £351 millions en 1961/62 contre £263 millions pendant la campagne précédente. En effet, une forte baisse des prix de la viande a nécessité l'augmentation des paiements de compensation aux exploitants. L'augmentation des salaires agricoles, des loyers et des dépenses pour l'achat de machines a fait augmenter le coût total de l'agriculture d'environ £19,5 millions, soit environ du même montant que l'année suivante.

En France, les recettes agricoles de 1960/61 ont dépassé d'environ 9 pour cent celles de l'année précédente; la production et les prix ont tous deux augmenté. Les dépenses ont également augmenté, mais, comme le rapport des prix agricoles s'est amélioré, le produit brut, déduction faite des dépenses, était estimé à NF 27,3 milliards contre NF 25 milliards en 1959/60. On n'a pas encore de renseignements pour 1961/62.

Dans la République fédérale d'Allemagne, les ventes de produits agricoles, qui avaient rapporté 19 300 millions de marks en 1959/60, ont rapporté 20 200 millions en 1960/61 et 20 400 millions (estimation) en 1961/62; mais on estime que le revenu net de 1961/62 (6 150 millions de marks) ne dépasse que légèrement celui de l'année précédente et a considérablement baissé par rapport à 1959/60 (7 060 millions de marks). En 1960/61, le revenu net a diminué du fait de l'augmentation sensible, à la suite de la sécheresse de 1959, des dépenses afférentes aux aliments du bétail. En 1961, le Gouvernement a dépensé, au titre du Plan Vert, 16 pour cent de plus pour les améliorations de structure et les subventions supplémentaires, y compris certains paiements non renouvelables, afin de compenser les pertes de revenu en 1960. Les dépenses totales au titre du Plan Vert se sont élevées en 1961 à 1 600 millions de marks, soit 130 millions de marks (près de 9 pour cent) de plus qu'en 1960. Les crédits votés pour 1962 sont en augmentation de 500 millions de marks. Depuis le début de la mise en œuvre du Plan Vert

(1954/55) jusqu'à 1960/61, le revenu individuel de la main-d'œuvre agricole a augmenté de 73 pour cent et le salaire paritaire dans l'industrie de 55 pour cent. Au cours de la première année de mise en œuvre du Plan Vert, le revenu individuel de la main-d'œuvre agricole représentait 66 pour cent du salaire paritaire; en 1960/61, il en représentait 74 pour cent. L'écart entre les recettes de l'agriculture et celles des occupations comparables dans le secteur industriel s'est donc trouvé diminué.

En Autriche, la valeur nette ajoutée de l'agriculture a augmenté de 11 pour cent aux prix courants, et est passée de 16 600 millions de schillings en 1960 à 18 400 millions de schillings en 1961, soit une augmentation d'environ 7 pour cent en termes réels. Si les prix perçus par les agriculteurs ont légèrement diminué, le volume de la production et des ventes s'est en revanche accru, et les subventions payées par l'Etat ont augmenté de 6 pour cent surtout dans le secteur laitier. Une réduction de 3 pour cent des effectifs de la main-d'œuvre s'est accompagnée d'une augmentation de 9 pour cent des dépenses afférentes aux machines agricoles et aux engrains, augmentation due en partie à la hausse des prix.

En Suisse, la production agricole a diminué de 2 pour cent, mais les prix ont augmenté de 4 pour cent en moyenne en 1961, en partie par suite du relèvement du soutien des prix. En Italie, la production agricole a augmenté d'environ 5 pour cent malgré une diminution de la main-d'œuvre agricole qui a perdu environ 307 000 travailleurs, soit environ trois fois plus que l'année précédente. La demande de produits alimentaires et agricoles s'est maintenue à un niveau élevé, et le produit brut vendable de l'agriculture a augmenté de 9 pour cent pour atteindre 3 712 milliards de lires. Les prix des biens de production, le coût des intérêts et des impôts sont restés constants ou ont diminué, et les dépenses totales agricoles, y compris les frais d'amortissement, n'ont augmenté que de 2 pour cent. On estime donc que le revenu total net a augmenté de 11 pour cent en 1961.

En Espagne et au Portugal, l'évolution du revenu agricole a été défavorable. En Espagne, la valeur brute de la production en 1961 a augmenté de 2 pour cent, mais les dépenses de production ont augmenté de 4 à 5 pour cent, et l'on estime que le revenu agricole net a diminué de 3 pour cent par rapport à 1960. Au Portugal, les recettes provenant des produits de l'élevage ont augmenté, mais il y a eu une forte diminution des recettes fournies par

les céréales, qui constituent la principale source de revenu. En Yougoslavie, le revenu de la population rurale a, à la suite d'un relèvement du prix des produits agricoles, augmenté d'environ 4 pour cent. En Grèce, le produit brut de l'agriculture a augmenté

d'environ 17 pour cent, alors que celui de l'industrie a augmenté de 8 pour cent. Les dépenses de l'Etat en vue de soutenir l'agriculture ont été sensiblement plus élevées en 1961, surtout celles qui ont pour objet d'améliorer et d'encourager l'élevage.

Prix à la consommation

La hausse des prix de détail, qui ne s'est pour ainsi dire pas interrompue depuis la deuxième guerre mondiale, a continué à se manifester en 1961. Les indices des prix de détail de l'alimentation sont restés stables ou ont diminué pendant cette année-là dans 15 seulement des 79 pays pour lesquels on dispose de données. La plupart du temps, l'augmentation des prix a été modérée et n'a même été que de un ou deux pour cent, mais dans 27 pays elle a dépassé 5 pour cent par rapport à 1960, et, dans 9 de ceux-ci, elle a été supérieure à 10 pour cent.

L'effet cumulatif considérable de la hausse constante des prix alimentaires et du coût de la vie au cours des huit années 1953-61 ressort nettement du tableau II-23. La hausse du coût de la vie n'a

prix à la consommation a été très substantielle elle aussi dans les pays industrialisés et elle a dépassé 25 pour cent dans le tiers de ces pays.

L'alimentation constitue un élément si important du coût de la vie qu'il y a rarement de grandes divergences à long terme entre les indices des prix de détail de l'alimentation et les indices du coût de la vie. C'est ainsi que dans les deux tiers environ des 25 pays développés figurant au tableau II-23, l'écart entre les deux indices au cours de la période de 8 ans est inférieur à 3 pour cent.

Mais il est sensiblement plus grand dans les pays insuffisamment développés, bien que l'alimentation y constitue une part plus importante des dépenses de consommation que dans les pays développés, et soit donc, en principe, plus fortement représentée dans l'indice du coût de la vie. Dans l'ensemble, il apparaît (tableau II-24) que dans les pays où les prix sont

TABLEAU II-23. - AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE DANS 87 PAYS, 1953-61

Indice du coût de la vie 1961 (1953 = 100)	Nombre de pays		
	Total	Développés	Insuffisamment développés
Moins de 110	18	4	14
111 - 125	32	13	19
126 - 150	18	7	11
151 - 200	11	1	10
Plus de 200	8	-	8
TOTAL	87	25	62

été inférieure à 10 pour cent que dans un cinquième des 87 pays qui publient des indices; parmi eux, il y en a quatre où l'indice a légèrement diminué. Dans un autre cinquième, il y a eu une forte tendance à l'inflation et les prix ont augmenté de plus de 50 pour cent. Dans les trois cinquièmes restants, l'augmentation des prix s'échelonne entre 10 et 50 pour cent. C'est presque uniquement dans les pays insuffisamment développés que l'inflation a eu un caractère brusque et violent, mais l'augmentation des

TABLEAU II-24. - RAPPORT ENTRE L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE ET L'AUGMENTATION DES PRIX ALIMENTAIRES DE DÉTAIL DANS LES PAYS INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉS, 1953-61

Indice du coût de la vie 1961 (1953 = 100)	Nombre de pays			
	Total	Où les prix alimentaires ont augmenté plus vite que l'ensemble du coût de la vie	Où les prix alimentaires et le coût de la vie ont augmenté à peu près au même rythme	Où les prix alimentaires ont augmenté moins vite que l'ensemble du coût de la vie
Moins de 110	14	3	4	7
110 - 150 ...	30	9	14	7
Plus de 150 .	18	9	5	4

restés assez stables, l'indice du prix de détail de l'alimentation a eu tendance à se rapprocher de l'indice du coût de la vie ou à lui être inférieur. Inversement, dans les pays où l'inflation a été marquée, les prix alimentaires ont eu tendance à augmenter plus rapidement que le coût de la vie; tel a

été le cas dans la moitié des pays où le coût de la vie a augmenté de plus de 50 pour cent. Cette tendance se remarque par exemple en Argentine, en Uruguay et en Bolivie, pays qui ont tous connu une inflation marquée et où l'augmentation de l'indice des prix de détail de l'alimentation a dépassé de 8, de 14 et de 26 pour cent respectivement, entre 1953 et 1961, l'augmentation de l'indice du coût de la vie.

Il est probable que dans les pays insuffisamment développés, où le pouvoir d'achat est très limité, les pénuries alimentaires et la hausse des prix alimentaires détourneraient les dépenses vers l'alimentation, ce qui accentuerait la pression sur les prix alimentaires et atténuerait la pression sur les prix des autres articles. Toute divergence qui en résulterait entre les prix serait intensifiée par exemple par le contrôle des loyers et d'autres prix, car si le contrôle des prix des produits alimentaires est lui aussi de pratique courante, il peut rarement être mis en œuvre en période de pénurie. Les pénuries alimentaires peuvent donc constituer dans les pays insuffisamment développés une force inflationniste extrêmement puissante; inversement, l'équilibre de l'offre et de la demande constitue la garantie la plus efficace contre l'inflation.

Dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, l'indice des prix alimentaires n'a varié en moyenne que de 2 pour cent au maximum entre 1960 et 1961; c'est surtout au cours du deuxième semestre de 1961 que les prix ont monté, et ils ont continué à le faire jusque pendant les premiers mois de 1962. Dans les autres régions, il ne se dégage pas de tendance définie dans l'évolution des prix à la consommation. C'est surtout dans certains pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Extrême-Orient, où l'on a noté quelques augmentations très fortes (de 10 à 50 pour cent entre 1960 et 1961) que les forces inflationnistes ont eu tendance à se manifester. Mais, dans bien d'autres pays des mêmes régions, le coût de l'alimentation et le coût de la vie ont été relativement stables ou même ont diminué.

En Europe et en Amérique du Nord, le relèvement du prix de soutien accordé aux producteurs de céréales, de produits carnés et de produits laitiers a influé sur la tendance à la hausse des prix de détail; en Europe, la pénurie relative de fruits et de légumes frais a constitué un autre facteur important. La principale répercussion de ces développements s'est produite pendant le deuxième semestre. C'est ainsi qu'en France, après avoir connu une stabilité relative au cours du premier semestre, les prix ont augmenté après le plein de l'été, surtout ceux des fruits,

des légumes, du vin, du pain et des produits laitiers. Le niveau moyen de l'indice des prix alimentaires pendant l'année civile 1961 a été supérieur de 4 pour cent à celui de l'année précédente; en janvier 1962 il dépassait de 6 pour cent celui d'un an auparavant. De même au Danemark, en Norvège et en Suisse, l'indice des prix alimentaires a dépassé en moyenne de 2 pour cent en 1961 celui de l'année précédente, et en Suède de 3 pour cent, mais par suite de l'augmentation survenue vers la fin de l'année, en janvier 1962 il dépassait de 6 à 7 pour cent son niveau de janvier 1961. On a enregistré une augmentation semblable, inégale mais moins forte, en Italie et dans la République fédérale d'Allemagne. Mais l'augmentation la plus forte en Europe a été une hausse de 11 pour cent des prix alimentaires de détail en Islande, à la suite d'augmentations officiellement autorisées des prix de détail des céréales, du sucre, des matières grasses et d'autres denrées alimentaires à la fin de 1961, et de la levée du contrôle des prix des produits alimentaires en conserves pendant une période d'essai d'une année à dater de septembre 1961.

En Australie, les prix alimentaires augmentaient de manière ininterrompue depuis quelques années, à un rythme légèrement plus rapide que l'indice général des prix, mais, au cours de la deuxième moitié de 1961, l'indice des prix alimentaires a commencé à baisser et l'indice général du coût de la vie a atteint un point de stabilité. En Nouvelle-Zélande, par contre, les prix alimentaires qui avaient atteint leur niveau maximum au cours du mois de décembre 1960, puis qui avaient brusquement fléchi, ont commencé à augmenter légèrement pendant le deuxième semestre de 1961. Dans l'ensemble de l'année 1961, l'indice des prix alimentaires et l'indice des prix généraux ont, en moyenne, dépassé de très peu ceux de l'année antérieure.

Dans près de la moitié des 21 pays d'Amérique latine qui publient des indices des prix alimentaires de détail et des indices du coût de la vie pour 1961, les modifications du niveau moyen ont été inférieures à 2 pour cent. Mais on a enregistré dans 9 pays de très fortes augmentations qui vont de 5 pour cent au Pérou et au Costa Rica à 7 pour cent en Argentine et à la Jamaïque, à 10 à 15 pour cent en Colombie et en Uruguay, à 35 pour cent au Brésil et à 50 pour cent au Paraguay. Les mauvaises récoltes n'ont été qu'en partie responsables de cet état de choses, dû pour une très grande part au développement rapide de la demande.

Les mauvaises récoltes, les difficultés de la distri-

bution et l'augmentation de la demande ont été surtout responsables de l'augmentation marquée des prix alimentaires dans plusieurs pays du Proche-Orient et de l'Afrique. En Iran et au Ghana, l'indice des prix alimentaires a augmenté de plus de 10 pour cent en 1961; en Tunisie, au Sénégal et en Turquie, il a augmenté d'environ 5 pour cent. Dans ces pays, les prix alimentaires ont augmenté plus vite que le niveau général des prix. En Israël, les prix alimentaires ont augmenté de 4 pour cent et l'indice général de 7 pour cent par rapport à 1960. Dans la plupart des autres pays d'Afrique pour lesquels on dispose de données, on ne signale que de légères modifications en hausse du niveau des prix à la consommation.

De bonnes récoltes et l'amélioration de la situation de l'offre ont assuré la stabilité des prix alimentaires dans plusieurs pays d'Extrême-Orient, tels que Ceylan, l'Inde, la Malaisie et le Pakistan. Par contre, un recul de la production du riz et des difficultés dans la distribution intérieure ont entraîné de fortes augmentations de l'indice des prix alimentaires au Viet-Nam, en Birmanie et en Indonésie. Au Japon, les prix des fruits et des légumes, des produits de l'élevage et des produits laitiers ont subi au cours du deuxième semestre une forte augmentation due à des facteurs saisonniers et à l'augmentation rapide de la demande; ce facteur a fait monter l'indice des prix alimentaires de 7 pour cent en 1961, alors que l'indice général du coût de la vie augmentait de 6 pour cent. En Inde, l'indice des prix alimentaires a à peine augmenté en 1961, car l'augmentation du prix des fruits et des légumes a été compensée par la baisse du prix des céréales; l'indice général du coût de la vie a augmenté de 2 pour cent. En Inde et au Japon, l'indice des prix alimentaires a continué de monter en janvier 1962; au Japon, il avait alors

augmenté de 9 pour cent, et en Inde de 3 pour cent par rapport à l'année précédente.

La persistance des mouvements de prix inflationnistes a entraîné plusieurs pays à intensifier les mesures de contrôle. En Corée, les prix-plafonds introduits en juillet 1961 et renforcés par d'autres mesures de stabilisation ont arrêté la hausse des prix; au début de 1962, l'indice des prix de détail était au même niveau qu'en janvier 1961, alors qu'en septembre 1961 il dépassait ce niveau de 10 pour cent; l'indice des prix alimentaires était un peu moins élevé qu'un an auparavant. A Ceylan, le renforcement du contrôle des prix a entraîné une baisse progressive de l'indice des prix alimentaires qui était en 1961 légèrement inférieur à celui de 1960. Au Viet-Nam, une pénurie de riz a entraîné la suspension des licences d'exportation au début de 1961, de manière à stabiliser les prix intérieurs. Le Cambodge et la République arabe unie ont, eux aussi, suspendu les exportations de riz de manière à maintenir la stabilité des prix intérieurs. Au Libéria, une proclamation présidentielle a fixé un plafond aux prix de détail en 1961. Au Brésil, des mesures monétaires plus strictes, visant à faire cesser l'instabilité des prix, ont été prises à la suite de la dévaluation de la monnaie, et le soutien des prix à la production a été relevé de manière à encourager celle-ci. Au Mexique, un nouvel organisme, la Compañía Nacional de Subsistencias Populares (CONASUPO), a été créé afin de procurer aux consommateurs ruraux les articles nécessaires à des prix raisonnables; il remplace, avec des fonctions plus étendues, l'organisme antérieur connu sous le sigle CEIMSA. Le nouvel organisme fournit directement, au moyen de marchés d'approvisionnement mobiles, toutes sortes de denrées alimentaires de base et d'autres produits de consommation.

Politiques agricoles et plans de développement

Dans le domaine des politiques agricoles, il s'est produit en 1961/62 un certain nombre de faits nouveaux qui influenceront probablement, pour un grand nombre d'années, l'évolution mondiale de l'agriculture. Aux Etats-Unis, encore que jusqu'à présent les progrès soient limités, on s'efforce avec plus d'énergie que jamais de ramener à des proportions raisonnables le coûteux fardeau des excédents agricoles. En Europe occidentale, il y a eu d'importants progrès dans la mise au point d'une politique agri-

cole conjointe pour la Communauté économique européenne; ces progrès s'accentueront encore si d'autres pays, notamment le Royaume-Uni, adhèrent à la Communauté. Les négociations relatives à l'adhésion ont porté principalement sur les problèmes agricoles. En U.R.S.S., un nouveau plan cumulatif laisse prévoir un genre d'agriculture beaucoup plus intensive, et déjà on a profondément modifié les directives de production afin de hâter l'exécution du plan. Dans les pays moins développés du point

de vue économique, tout indique qu'on attache une attention croissante à la planification de l'agriculture. En Asie, en Afrique, en Amérique latine, des pays de plus en plus nombreux incorporent leurs programmes agricoles à des plans plus vastes de développement économique général, pour essayer de mettre fin à ces maladies séculaires que sont la misère et la faim.

En janvier 1962, les six pays membres de la Communauté économique européenne ont inauguré une politique agricole commune. Le but est de créer, pour une période transitoire de sept ans et demi, un marché unique pour les produits agricoles de toute la Communauté, protégé de la concurrence extérieure par un système uniforme de taxes à l'importation. La mise en vigueur progressive d'une politique commune modifiera sans doute sensiblement les modes de production et les relations commerciales en Europe; inévitablement, elle suscitera des problèmes pour un grand nombre de pays qui, de longue date, ravitaillent le marché européen.

L'un des buts de cette politique agricole commune, sur lequel les Etats sont d'accord depuis longtemps, est d'assurer progressivement une utilisation plus efficace des ressources agricoles des membres de la Communauté. Pour cela, les Etats comptent surtout sur le mécanisme des prix. Les prix des produits agricoles seront progressivement alignés et, à la fin de la période transitoire, chacun des principaux produits devrait être vendu au même prix dans toute la Communauté. La question capitale qui est de savoir à quel niveau ce prix commun sera finalement établi, n'a pas encore été tranchée; mais les prix envisagés pour les céréales en 1962/63 se situeront dans les limites actuelles des cours et il en sera probablement de même du prix commun définitif. Ainsi, il se produira un mouvement contrôlé des prix pour tous les principaux produits agricoles pendant les années de transition. Ce mouvement sera ascendant dans certains pays, descendant dans d'autres, par rapport aux prix actuels. On compte que le mouvement ascendant encouragera la production et que le mouvement descendant la réduira. Donc, en principe, le mode d'exploitation dans toutes les régions de la Communauté devrait se modifier progressivement pour atteindre le genre de production le mieux adapté aux conditions locales. Le processus d'adaptation sera facilité par des mesures tendant à améliorer la structure de l'agriculture, et ces mesures seront financées, en partie du moins, par une caisse centrale constituée par l'ensemble de la Communauté.

En ce qui concerne les prix agricoles, on a toujours constaté qu'il n'y a aucune difficulté à les relever si les Etats en ont les moyens financiers mais que, pour les abaisser, on se heurte à des obstacles politiques extrêmement difficiles à surmonter. En outre, la Communauté pratique une politique sociale commune qui consiste à relever le revenu des agriculteurs. L'accord se fera donc le plus facilement sur des alignements qui entraînent très peu de réductions. Il existe un second problème, que l'on connaît surtout par l'expérience des Etats-Unis: l'augmentation du prix des produits agricoles encourage généralement la production, mais la diminution ne la réduit généralement pas dans des proportions comparables, à supposer même qu'elle la réduise. Si l'on veut équilibrer l'offre et la demande dans la Communauté, il sera vraisemblablement nécessaire de recourir à des mesures telles que le contrôle de la production et l'encouragement des exportations, peut-être à des conditions spéciales. Ces possibilités sont déjà à l'étude pour certains produits.

En Amérique du Nord, la politique agricole des Etats-Unis est toujours dominée par le problème des excédents, notamment des excédents de céréales. Jusqu'ici, les efforts pour restreindre la production par une baisse modérée des prix agricoles et par une réduction de la surface dévolue à chaque culture n'ont pas donné de résultats parce que les agriculteurs ont adopté des méthodes plus intensives afin d'augmenter le rendement à l'hectare. C'est pourquoi, en 1961, on a essayé, à titre de mesure d'urgence, une nouvelle méthode pour le maïs et le sorgho. Les agriculteurs ont bénéficié de prix de soutien pour convertir à des modes approuvés de conservation du sol des terres primitivement consacrées à ces cultures; une augmentation des prix agricoles a protégé les revenus des agriculteurs. Comme le prix de soutien ne s'applique qu'à la production de parcelles déterminées, au taux normal de rendement, la mesure n'a pas provoqué une culture plus intensive sur la surface résiduelle. En 1961, ce programme a permis de réduire à la fois la superficie plantée de maïs et de sorgho et la production de ces denrées; en 1962, il a été étendu à l'orge et, sous une forme modifiée, au blé. Un projet de loi tendant à résoudre de façon permanente le problème des excédents de céréales a été soumis au Congrès au début de 1962 mais repoussé à une faible majorité. On poursuivra donc probablement, pour le moment, l'exécution d'un programme limité, analogue à celui de 1962 pour les céréales secondaires et le blé. On signale, toutefois, que le gouvernement des Etats-

Unis a l'intention de reprendre ultérieurement ses efforts pour apporter une solution plus radicale au problème des excédents de céréales.

Les Etats-Unis sont à peu près le seul pays dont le principal problème soit de réduire la production, quoique ce problème commence à devenir sérieux dans d'autres pays industrialisés, et aussi pour certaines cultures tropicales d'exportation. En Europe occidentale, le principal problème est toujours l'adaptation intérieure des pays aux besoins de la Communauté. Dans d'autres régions, c'est presque toujours par l'augmentation de la production qu'on essaie de réaliser l'équilibre souhaité entre la production et la demande.

En Europe orientale, en U.R.S.S. et en Chine continentale, l'évolution de la politique agricole est loin d'avoir été uniforme en 1961/62. L'U.R.S.S., dont la production agricole était encore insuffisante par rapport à la demande, a mis au point un plan cumulatif de développement agricole qui s'étendra jusqu'à 1970 et 1980. Ce plan ressemble à ceux d'autres pays dont le revenu augmente en ce qu'il envisage une production et une consommation croissantes de fruits, de légumes et de produits de l'élevage et une baisse de la consommation de céréales et de pommes de terre. Pour encourager la production agricole, l'U.R.S.S. adopte un nouveau système d'exploitation qui consiste à remplacer les jachères et les prairies temporaires par une culture plus intensive, avec usage d'engrais et, en même temps, à renverser la tendance à accorder plus d'autonomie aux exploitations collectives. Par ailleurs, le prix des produits de l'élevage a été relevé dans des proportions considérables, en partie comme encouragement à la production et en partie pour freiner la demande.

En Europe orientale, à l'exclusion de la Pologne, la tendance est toujours à une socialisation croissante de l'agriculture et, dans certains cas, au renforcement de la direction centrale; pourtant, on compte plus qu'autrefois sur les prix pour équilibrer l'offre et la demande. Par contre, en Chine continentale, à la suite d'une série de récoltes désastreuses, le système des communes a encore été décentralisé et les brigades et équipes locales de production ont maintenant plus d'autorité pour décider de la nature des cultures et du moment de les entreprendre. Le Gouvernement a également introduit un petit nombre de stimulants économiques nouveaux. Actuellement, des évaluations qualitatives de l'accroissement de la production semblent avoir remplacé les normes quantitatives.

Dans d'autres régions en cours de développement,

la tendance à la planification du développement agricole semble s'accuser, et souvent les programmes sont étroitement incorporés à des plans généraux de développement économique. En Extrême-Orient, il y a déjà plusieurs années que la plupart des pays formulent, revoient et mettent en œuvre, avec plus ou moins de succès, des plans nationaux de développement économique. Par contre, en Amérique latine, au Proche-Orient et surtout en Afrique, un certain nombre de pays viennent pour la première fois de formuler ou de mettre en œuvre des plans de développement. Dans ces régions, plusieurs des nouveaux plans sont de caractère global, mais la plupart sont encore limités au secteur public. Souvent, ils visent à créer un cadre pour une utilisation efficace de l'aide étrangère plutôt qu'à mobiliser intégralement les modestes ressources des pays. Ce début de planification économique dans les pays insuffisamment développés permet de grands espoirs pour l'avenir.

En Amérique latine, l'Alliance pour le progrès a commencé à prendre de l'élan. Aux termes de cet important accord décennal de coopération, les Etats-Unis fourniront une assistance dont la nature et l'ampleur ont été calculées pour permettre aux pays d'Amérique latine de surmonter les obstacles sur la voie du développement autonome. De leur côté, les Etats d'Amérique latine se sont engagés à préparer eux-mêmes des plans de développement qui prévoient l'utilisation de leurs propres ressources et la mise en vigueur de réformes sociales nécessaires. Les mesures de développement prévues dans le cadre de l'Alliance concernent surtout l'agriculture, et aussi le logement et l'éducation - secteurs choisis parce qu'ils se prêtent particulièrement aux améliorations dans le cadre de l'Alliance; et les Etats d'Amérique latine ont décidé d'entreprendre une réforme du mode de tenure. Depuis un an, six pays de la région ont approuvé ou préparent une législation tendant à la réforme de leur structure agraire, qui permettra d'atténuer ou d'éliminer un obstacle très ancien au progrès de l'agriculture.

Au Proche-Orient comme en Amérique latine, depuis un an, quelques pays ont adopté pour la première fois des formes de planification élargies. Dans les anciens plans comme dans les nouveaux, on attache plus d'attention au développement des maigres ressources en eau, caractéristique de la région, et à leur utilisation en vue d'une exploitation plus intensive des terres. Un certain nombre de pays ont adopté d'importantes mesures législatives nouvelles relatives à la tenure des terres.

En Afrique également, on accorde plus d'attention à la planification globale, mais la plupart des plans concernent encore exclusivement le secteur public. Certains pays, le Ghana, le Mali et le Nigeria par exemple, font figurer dans leurs plans le développement industriel, mais on continue d'attacher beaucoup d'attention à l'amélioration de l'infrastructure économique et à l'agriculture, particulièrement aux cultures d'exportation. Les pays se sont attachés tout particulièrement à la rationalisation du système foncier, comme prélude à une participation plus active des pays africains à l'agriculture moderne. Au Ghana et au Mali, la tendance est à encourager les exploitations coopératives et les exploitations d'Etat; par contre, en Afrique orientale et dans la Rhodésie du Sud, les gouvernements prennent des mesures pour installer des cultivateurs africains compétents dans des domaines achetés à d'anciens exploitants européens ou établis sur des terres inoccupées.

Un grand nombre de plans nouveaux prévoient, tant pour la production économique globale que pour l'agriculture, un rythme de développement beaucoup plus rapide que celui des dernières années. De tels objectifs montrent bien les aspirations des peuples qui les conçoivent. Il faudrait toutefois pour les atteindre s'attacher très attentivement aux mesures qui doivent être prises pour rompre avec la lenteur et l'inertie du passé. Il faut en particulier que les plans prévoient des réformes radicales au niveau des villages: réaménagement des marchés, nouvelle utilisation des ressources, progrès des connaissances, des techniques et des moyens de communications. Autrement, il sera difficile de convaincre les agriculteurs qu'une ère nouvelle s'est ouverte ou d'encourager cette réforme des méthodes traditionnelles, qui seule permettra d'atteindre les objectifs des plans agricoles et économiques.

AMÉRIQUE DU NORD

Programmes céréaliers des Etats-Unis

Aux Etats-Unis, la politique agricole est toujours dominée par le vaste problème non résolu des excédents de céréales, bien que les stocks se soient un peu réduits en 1961/62. L'objectif, tel qu'il a été précisé par le Président, est de ramener la production agricole au-dessous des besoins pour plusieurs années, puis de la laisser se développer pour s'adapter à la demande. Cet objectif est considéré comme

essentiel au succès des autres mesures de politique agricole prises par le gouvernement des Etats-Unis en vue de relever les revenus des cultivateurs et de réduire le fardeau des excédents, tout en sauvegardant les ressources agricoles.

La réduction de la production céréalière se poursuit avec énergie. Le Programme d'urgence pour les céréales fourragères, approuvé en mars 1961, a effectivement réduit la production; celle du maïs a diminué de 7 pour cent en 1961 et celle du sorgho de 22 pour cent; en même temps, les superficies cultivées ont été réduites dans la proportion considérable de 18 et de 29 pour cent respectivement. Pour les cultures qui doivent être récoltées en 1962, les réductions de superficie ont été maintenues pour le maïs et le sorgho et étendues à l'orge. En ce qui concerne l'orge, les cultivateurs ont été requis de réduire les superficies cultivées d'au moins 20 pour cent au-dessous du niveau de 1959/60, et de ne pas augmenter la superficie plantée en maïs et en sorgho au-dessus du niveau de cette année-là. En 1962, on a continué d'appliquer au maïs et au sorgho et étendu à l'orge les dispositions du programme de 1961 prévoyant des subventions pour les producteurs qui, au lieu de cultiver ces produits, convertissent leurs terres à un mode approuvé de conservation du sol.

D'après les dernières informations, il semble qu'au total environ 19 pour cent des superficies plantées d'orge pendant la période de base 1959/60, et 27 pour cent des terres plantées de maïs et 32 pour cent des terres plantées de sorgho seront ainsi converties en 1962. Pour éviter que les agriculteurs ne pratiquent sur les superficies réduites une culture plus intensive, il est prévu, comme en 1961, que le prix de soutien ne sera versé que pour une production équivalente au rendement normal de ces céréales. Les prix au producteur pour le maïs, l'orge et le sorgho n'ont pas changé depuis 1961.

En vertu du Programme de 1962 relatif au blé, le minimum national des superficies plantées en blé a été ramené, pour la première fois depuis les années trente, au-dessous du plancher de 55 millions d'acres (22 millions d'hectares). Cette réduction de 10 pour cent s'applique à chaque exploitation. Le programme prévoit des encouragements aux cultivateurs de blé qui convertiront, à des fins de conservation, un pourcentage supplémentaire jusqu'à 30 pour cent des superficies qu'ils sont autorisés à cultiver. Le prix de soutien, égal à celui de 1961, n'est versé qu'aux agriculteurs qui consentent à cette conversion. En avril 1962, on estimait que la superficie plantée en blé serait inférieure d'environ 27 pour cent à celle

de 1961 du fait de la participation au programme. En juin, on prévoyait officiellement que la récolte, en 1962, aurait diminué d'environ 14 pour cent.

Les mesures exposées ci-dessus, pour 1961 et 1962, étaient officiellement dénommées Programmes d'urgence et le Gouvernement a soumis au Congrès au début de 1962 un projet de loi plus complet qui étendait ses pouvoirs en ce qui concerne la conversion des terres cultivées et prévoyait le contingentement des superficies cultivées et des ventes pour toutes les céréales. Le projet de loi a été adopté par le Sénat avec quelques amendements, mais repoussé à une faible majorité par la Chambre des représentants. Au moment de la rédaction du présent rapport, un « projet de loi transactionnel » est à l'étude; il prévoit essentiellement la prolongation pour un an des programmes céréaliers de 1962.

Loi des Etats-Unis sur le sucre

La loi sur le sucre venue à expiration à la fin de juin 1962 a été prolongée jusqu'à la fin de 1966 pour les planteurs des Etats-Unis et ceux des Philippines, et jusqu'à la fin de 1964 pour les autres fournisseurs étrangers, à l'exception de Cuba. Le nouveau projet de loi attribue aux planteurs des Etats-Unis un contingent égal à 60 pour cent environ des besoins annuels du pays estimés à 9,7 millions de tonnes courtes, ce qui représente une augmentation d'environ 625 000 tonnes courtes. Onze pour cent environ sont attribués aux Philippines et 13 pour cent à d'autres pays étrangers, à l'exclusion de Cuba. Un contingent de 1 634 000 tonnes courtes (la moitié environ du contingent moyen de 1957-59) est réservé pour Cuba lorsque les relations diplomatiques seront rétablies. Dans l'intervalle, ces quantités de sucre seront achetées au cours mondial, et la préférence sera donnée aux pays de l'hémisphère occidental et à ceux qui achètent les produits agricoles des Etats-Unis. Sur cette quantité, le Président, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par une autre loi, a attribué un supplément de 130 000 tonnes courtes par an à la République Dominicaine et un nouveau contingent de 20 000 tonnes courtes à l'Argentine. Exception faite pour les Philippines, la prime versée en sus du cours mondial sera progressivement réduite. Une taxe d'importation représentant 10 pour cent de la différence entre le cours mondial et le prix des Etats-Unis sera perçue en 1962; cette taxe sera portée à 20 et 30 pour cent en 1963 et 1964 respectivement. A l'avenir, si les

besoins des Etats-Unis augmentent, les planteurs des Etats-Unis fourniront 65 pour cent des quantités supplémentaires au lieu de 55 pour cent comme aujourd'hui.

Canada - Politiques de soutien agricole

Le Gouvernement canadien a l'intention de continuer en 1961/62 à verser aux cultivateurs de l'ouest des subventions proportionnelles aux superficies cultivées afin de compenser le préjudice dû à des récoltes exceptionnellement mauvaises. Ces paiements se feront sur la même base qu'en 1959 et 1960, à raison d'un dollar canadien par acre jusqu'à concurrence de 200 acres. Le mandat de l'office canadien des blés a été prorogé en mars 1962 pour une nouvelle période de cinq ans; il s'étendra à la commercialisation des graines de colza aussi bien qu'à celle du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle et de la graine de lin.

Les méthodes de soutien appliquées au Canada pour les produits de base n'ont pas été modifiées de façon sensible en 1961. Les prix de soutien prévus aux termes de la loi sur la stabilisation de l'agriculture ont été légèrement relevés en 1961/62 pour les œufs, les agneaux et les porcs de qualité A. La Commission de stabilisation de l'agriculture a été autorisée à acheter le beurre de laiterie à 64 cents la livre anglaise et à le revendre à 52 cents la livre. Elle a pris des arrangements avec les professionnels afin d'acheter tout le beurre de laiterie fabriqué et de le revendre immédiatement au prix inférieur. Le produit sera donc vendu au consommateur à ce prix inférieur et l'on espère ainsi stimuler la consommation qui était en baisse. Les agriculteurs qui produisent du lait exclusivement pour le marché du beurre recevront une subvention équivalente, mais les autres exploitations laitières ne recevront aucun encouragement à développer la production de lait excédentaire.

Les méthodes de soutien pour la betterave sucrière vont être sensiblement modifiées à la suite d'une révision de la politique sucrière provoquée par la baisse des cours mondiaux du sucre. Le programme de soutien de 1962 prévoit le versement aux cultivateurs de betteraves du Canada d'une indemnité de perte ainsi calculée: chaque fois que la valeur moyenne déclarée du sucre brut importé tombera de 1 cent au-dessous de 4,5 cents par livre anglaise, la compensation sera de 1,22 cent par livre.

EUROPE OCCIDENTALE

En janvier 1962, le Conseil des Ministres de la Communauté économique européenne a approuvé pour la première fois un règlement relatif aux produits de base dans le cadre de la politique agricole commune des six pays.¹¹ L'objet de cette politique, tel qu'il est indiqué à l'article 39 du traité de Rome, est d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre; d'assurer ainsi un niveau de vie équitable à la population agricole, notamment par le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture; de stabiliser les marchés; de garantir la sécurité des approvisionnements et d'assurer des prix raisonnables dans les livraisons aux consommateurs.

Les principaux éléments de la politique agricole commune sont: une politique commune de commercialisation, une politique commerciale commune à l'égard des Etats tiers; une politique de coordination des programmes nationaux pour l'amélioration structurelle de l'agriculture; une politique sociale destinée à dédommager les agriculteurs de tous préjudices résultant de l'adoption de la politique agricole commune; et une politique financière commune pour la mise en vigueur de la politique agricole.

Lors de sa réunion de décembre-janvier 1961/62, le Conseil a pris d'importantes décisions initiales se rapportant à tous ces éléments de la politique agricole commune. Il a fixé des principes directeurs pour l'établissement d'un marché commun des céréales, du porc, de la volaille, des œufs, du vin, des fruits et des légumes, sous forme de règlements qui entrent en vigueur le 30 juillet 1962. En ce qui concerne les produits laitiers, le bœuf, le veau et le riz, une décision doit être prise avant le 31 juillet 1962 et appliquée à partir du 1^{er} novembre 1962 (1^{er} octobre pour le riz). Pour le sucre, la décision doit être prise avant le 1^{er} novembre 1962 et appliquée à partir du 1^{er} janvier 1963. Pour les graisses et les huiles, le tabac brut, le poisson, l'alcool et les pommes de terre, les plans n'étaient pas encore présentés à la date de rédaction du présent rapport. Quand toutes ces denrées auront été réglementées, la politique commune s'appliquera à plus

¹¹ Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne.

de 80 pour cent de la production agricole totale des six pays.

Fondamentalement, les décisions du Conseil de la CEE ont pour objet d'instituer progressivement, au cours d'une période de 7 ans et demi (c'est-à-dire d'ici la fin de 1969), un marché uniifié pour les produits agricoles, qui présentera les caractéristiques d'un marché national protégé et dont les prix seront supérieurs à ceux de l'extérieur. Les méthodes ne sont pas les mêmes pour tous les produits, mais elles se ramènent dans l'ensemble à deux: protection du marché agricole de la Communauté et création progressive d'un système de libre échange et de prix uniformes pour les produits agricoles des différents pays dans le cadre de l'ensemble de la Communauté.

Dans le cas des céréales et du beurre, les gouvernements interviendront pour soutenir les prix nationaux et, pour le vin, un contingentement des importations sera mis en vigueur; toutefois, la politique agricole commune dépendra principalement d'un système flexible de prix, réglé par la Communauté. L'institution de ce système a pour objet de favoriser l'accroissement de la production des denrées dont la région est importatrice nette, mais des mesures seront prises pour éviter la formation d'excédents. La libre circulation des denrées entre pays membres est destinée « à promouvoir une spécialisation conforme aux structures économiques et aux conditions naturelles internes de la Communauté ».

Prélèvements sur les importations

La Communauté estime que ses agriculteurs doivent être protégés dans une certaine mesure contre la concurrence extérieure, d'abord parce que l'agriculture de la Communauté présente à l'heure actuelle certaines faiblesses de structure, et ensuite parce qu'un grand nombre de denrées sur le marché mondial sont subventionnées. C'est pourquoi la Communauté a décidé de maintenir ses prix agricoles au-dessus du cours du marché mondial. Jusqu'en juin 1962, chacun des six pays protégeait ses agriculteurs contre les importations en provenance des cinq autres pays, ainsi que des pays tiers, par toute une série de droits et taxes à l'importation, contingentements, subventions et autres mesures analogues. Dès l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil en juillet 1962, ces mesures seront remplacées par un système de prélèvements sur les importations.

Le système des prélèvements de taux variable est

destiné à garantir un degré de protection proportionné à celui qu'assurent les mesures nationales actuelles. Pour les céréales et le lait, des prix indicatifs seront fixés chaque année¹² à un taux permettant d'assurer aux producteurs une rémunération équitable sans arrêter le mouvement vers une spécialisation économiquement rationnelle de la production à l'intérieur de la communauté. Les prélèvements seront alors ajustés de manière que les importations soient vendues au prix indicatif. Pour le porc, la volaille et les œufs, les prélèvements serviront à compenser la différence entre les prix pratiqués à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté pour les produits d'alimentation animale et ils seront majorés dans une certaine proportion pour compenser les différences entre les autres facteurs de production. Pour les produits laitiers, les prélèvements seront calculés de manière à maintenir les prix des denrées importées à un niveau égal ou légèrement supérieur à celui des prix pratiqués dans le pays au cours des quelques années précédentes. Pour le bœuf et le veau, des taxes d'importation fixes constitueront le moyen de protection principal.

Pendant la période de transition, les échanges intracommunautaires pourront également être assujettis à des prélèvements qui, toutefois, seront progressivement réduits jusqu'à élimination complète en 1970. Pour tous les produits, ces prélèvements seront inférieurs à ceux qui frapperont les produits des pays tiers, conformément au principe du traitement préférentiel à l'intérieur de la Communauté. Les fruits, les légumes et le vin ne seront assujettis à aucun prélèvement, mais on compte sur un tarif douanier commun à l'égard des produits extérieurs et sur des dispositions concernant le contrôle de la qualité pour réaliser progressivement à l'intérieur de la Communauté la libre circulation de produits normalisés et classés par qualité.

Mesures de sauvegarde

Au cas où, du fait des importations « les marchés subiraient ou seraient menacés de subir de graves perturbations », les pays membres pourraient avoir recours à certaines mesures spéciales de protection, notamment à la suspension de la délivrance des licences d'importation. L'application d'une clause de

sauvegarde par l'une quelconque des six parties contractantes est subordonnée à l'assentiment de la Commission, qui peut être refusé. En cas de refus, un recours peut être formé devant le Conseil, mais un tel recours ne suspend pas la décision de la Commission, sauf dans le cas des céréales (pour 10 jours). Ainsi, une décision de la majorité (par l'intermédiaire du Conseil) permet de passer outre à toute objection d'un pays membre. Des clauses de sauvegarde peuvent également être appliquées dans le cas d'échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté pendant la période de transition, compte tenu de l'obligation de maintenir le traitement préférentiel à l'intérieur de la Communauté. Les licences d'importation pourront également être suspendues au besoin à la fin de la période de transition.

Une protection supplémentaire à l'égard des produits d'importation est assurée, pour le bœuf, le veau, les œufs, la volaille et le porc, par un système de « prix d'écluse »; pour les fruits et les légumes, pendant la période de transition par un système de prix minimums. Pour chaque produit, un prix d'écluse uniforme est entré en vigueur pour l'ensemble de la Communauté; ce prix, comme le ferait un prix minimum, arrête les importations de pays tiers quand leurs prix tombent au-dessous d'un certain niveau; il faut alors que ces prix soient relevés ou que le pays importateur augmente la taxe dans des proportions correspondantes. A l'exception de la viande de porc, pour laquelle le système est applicable au commerce entre pays membres pendant la période de transition, le prix d'écluse ne peut être appliqué qu'aux produits importés de pays tiers. Pour le bœuf congelé, qui constitue la majeure partie des importations en provenance de l'Amérique latine, il n'y aura pas de prix d'écluse. Des certificats d'importation seront exigés et leur délivrance pourra être « suspendue quand les prix à l'intérieur subiront une pression trop forte ».

Exportations de produits agricoles

Etant donné que les exportations de produits agricoles sont importantes pour la balance commerciale de quelques-uns des Six, la protection de la Communauté exige logiquement l'adoption d'une mesure prévoyant des restitutions aux exportateurs. Pour les céréales, le taux de restitution sera calculé d'après la différence entre les prix intérieurs des pays de la Communauté et les prix d'exportation; pour la volaille, les œufs et la viande de porc, il

¹² Pendant la période de transition, les prix indicatifs seront fixés dans chaque pays, mais, à partir de 1970, les prix seront uniformes dans toute la Communauté.

sera calculé d'après la différence entre les prix intérieurs et extérieurs des céréales secondaires, compte tenu pour chaque produit du taux moyen de transformation de la ration fourragère.

Prix indicatifs

Le second processus de la période de transition, à savoir le progrès vers l'établissement d'un système uniforme de prix, ne commencera qu'au moment de la campagne 1963/64¹³; néanmoins, les principes directeurs viennent maintenant d'être fixés. Pour les céréales, le principe directeur sera le rapprochement progressif des prix indicatifs dans toute la Communauté. Pendant la période de transition, ces prix seront fixés par les gouvernements des pays membres au niveau qu'ils jugeront bon dans les limites établies chaque année par le Conseil de la CEE. Chaque gouvernement fixera également des « prix d'intervention » en rapport avec les prix indicatifs (de 5 à 10 pour cent inférieurs); c'est à ce prix d'intervention que les organisations nationales de commercialisation achèteront, sur le marché intérieur, les quantités voulues pour l'application de la politique de soutien. On a déjà signalé que les prélèvements de taux variables sur les importations, qui seront fixés par les divers gouvernements pendant la période de transition, seront calculés à partir du prix indicatif. Chaque année, les limites prescrites par le Conseil, et à l'intérieur desquelles le prix indicatif pourra être fixé, se rétréciront; finalement, en 1970, il existera un prix indicatif unique pour l'ensemble de la Communauté et, par suite, les prélèvements et les prix de soutien seront uniformes dans toute la Communauté. Pour le bœuf et les produits laitiers, la procédure sera à peu près la même; pour la volaille, les œufs et la viande de porc, les différences de prix disparaîtront à mesure que les prix des céréales seront alignés puisque les taxes à l'importation de ces produits de l'élevage sont calculées en grande partie sur la différence de prix des denrées fourragères.

Les limites du prix indicatif pour le blé, le seigle et l'orge ont été fixées pour la campagne de commercialisation 1962/63 comme suit: maximum, le prix garanti au début de la campagne 1961/62 dans la République fédérale d'Allemagne; minimum, ce

¹³ Les renseignements dont on dispose sur les règlements proposés pour le bœuf et les produits laitiers (lesquels n'ont pas encore été approuvés) ne montrent pas clairement si un ajournement analogue s'applique également à ces produits.

même prix en France. La question très débattue du premier rapprochement des prix indicatifs nationaux s'est ainsi trouvée ajournée. Le Conseil de la CEE doit se mettre d'accord avant le 1^{er} septembre 1962 sur les critères généraux de l'alignement des prix et les appliquer à la détermination des prix indicatifs. Ces décisions seront prises avant le 1^{er} avril 1963 pour la campagne 1963/64, avant le 1^{er} septembre 1963 pour la campagne 1964/65, et, ultérieurement, avant le 1^{er} juillet de chaque année.

Ni le délai dans lequel les prix indicatifs seront alignés, ni le niveau final de ces prix à l'intérieur de la Communauté n'ont encore été fixés. Ces décisions détermineront le degré de protection et la nature des transformations qui se produiront à la longue dans la production et le commerce. Pour tous les produits de tous les pays membres, la production et, par suite, les importations en provenance de pays tiers seront encouragées ou découragées, selon que les prix indicatifs pratiqués dans l'ensemble de la Communauté seront supérieurs ou inférieurs aux prix actuellement versés aux producteurs.

A l'heure actuelle, les cours intérieurs ne sont pas les mêmes dans tous les pays et on ne sait pas encore exactement de combien les prix pratiqués à l'intérieur de la Communauté dépasseront ceux du marché mondial. L'adoption d'un niveau élevé serait plus facile du point de vue politique étant donné qu'elle exigerait de certains pays membres moins de diminution. Mais en fixant les prix on ne pourra pas songer uniquement à épargner des difficultés aux producteurs agricoles; il faudra aussi s'efforcer d'obtenir une augmentation de la productivité et une organisation plus efficace de la production agricole dans l'ensemble de la Communauté. Il se pourrait, non seulement que l'adoption de prix relativement élevés tende à devenir incompatible avec ces derniers objectifs et, étant donné les méthodes de soutien adoptées par la Communauté, fasse monter le prix au consommateur, mais aussi qu'elle provoque l'accumulation d'excédents importants qu'il faudrait d'une manière ou d'une autre payer et écouter. En outre, des prix trop élevés pourraient provoquer des mesures de représailles contre les Six de la part des pays tiers lésés.

Les limites déjà fixées pour les prix indicatifs du blé, du seigle et de l'orge pour la campagne 1962/63 laissent supposer qu'en fin de compte les prix seront probablement intermédiaires entre les cours français et les cours allemands actuels. C'est-à-dire qu'à la longue, les prix au producteur, par exemple pour le blé, augmenteraient en France et probablement

aux Pays-Bas et en Belgique et diminueraient dans la République fédérale d'Allemagne et en Italie; ainsi, la production serait stimulée dans les deux premiers pays et découragée dans les deux autres. Toutefois, il est probable que l'offre réagira de façon plus élastique à l'augmentation des prix qu'à la diminution, tout au moins à moyen terme. Ainsi, il se pourrait que le résultat final soit de stimuler la production céréalière de la Communauté avec une légère réduction des importations (d'importantes quantités de blé de haute qualité continueront pourtant de pénétrer dans la Communauté) et une augmentation des quantités disponibles pour l'exportation. On pense aussi que la production de denrées d'origine animale augmentera, particulièrement dans la République fédérale d'Allemagne où, par suite de la politique commune, les prix des denrées fourragères diminueront légèrement.

Dans l'ensemble, la politique de prix agricoles mise au point est très souple. Bien qu'elle doive aboutir à un système de prix unifiés, il n'en résulte pas que les prix seront uniformes dans toute la Communauté; dans certaines limites, ils seront influencés par des facteurs tels que l'offre, la demande et le coût du transport. Les prix de soutien entreront en vigueur avec les prix d'intervention. Par ailleurs, les prélèvements à l'importation auront tendance à fixer un plafond puisque, au-delà d'un certain cours, les importations de l'extérieur ne sont pas limitées.

Ainsi, pour les céréales, les prix oscilleront autour du prix indicatif: grâce aux prélèvements sur les importations, les produits importés seront vendus au prix indicatif et des achats de denrées produites à l'intérieur auront lieu quand les prix tomberont au-dessous d'un niveau donné (le prix d'intervention). Le système sera à peu près le même pour les produits laitiers, bien que, dans ce cas, le projet de règlement (dont le texte complet n'est pas encore disponible) prévoie que des achats de beurre en quantité « doivent servir à combler le déficit saisonnier ». Pour les autres produits on n'envisage pas de prix de soutien; toutefois, le règlement relatif au bœuf et au veau (qui n'était pas encore approuvé lors de la rédaction du présent rapport) prévoit que ces produits seront mis à l'étude à la fin d'une période de trois ans. Dans l'intervalle, on aura recours uniquement à la réglementation des importations pour essayer de stabiliser les prix du marché.

Répercussion sur d'autres pays

Dans tous les secteurs, une expansion de la production et du commerce à l'intérieur de la Commu-

nauté pose des problèmes pour un grand nombre de pays qui, actuellement, ne sont pas membres de la Communauté mais la fournissent de produits agricoles.

Le Danemark qui, d'ailleurs, a déjà demandé à être admis dans la Communauté, pourrait souffrir d'une contraction du marché des produits laitiers, de la viande de porc, de la volaille et des œufs et, sur les marchés étrangers, de la concurrence des produits exportés à l'aide de subventions par une Communauté qui élève sa production. Il pourrait en être de même dans beaucoup d'autres cas. Par exemple, des mesures adoptées récemment en Israël pour restreindre la production des œufs indiquent certaines appréhensions au sujet des exportations. Même pour le riz, denrée pour laquelle la Communauté a l'intention de maintenir sa production au niveau actuel, il se pourrait que des importations accrues de riz italien remplacent dans d'autres pays membres de la Communauté certaines importations qui viennent actuellement de l'extérieur. Les pays de la CEE se sont déclarés prêts à ouvrir ultérieurement des négociations au sujet des importations de céréales de pays tiers et à discuter avec eux tout préjudice qui pourrait être causé à leur commerce par la mise en vigueur de la politique céréalière commune.

En fait, on ne sait pas encore jusqu'à quel point les pays tiers connaîtront des difficultés. Selon la CEE, le degré de protection qui résultera des prélèvements sur les importations ne sera pas plus élevé en moyenne que celui qui existe actuellement. Presque tous les règlements approuvés jusqu'ici tiennent compte de ce principe. Toutefois, même si le degré de protection n'est pas plus élevé en moyenne, cela n'empêche pas qu'individuellement un grand nombre de pays fournisseurs qui n'appartiennent pas à la Communauté puissent éprouver des difficultés. Pendant la période de transition, le degré effectif de protection sera probablement déterminé dans une large mesure par l'application des clauses de sauvegarde, et si les pays de la Communauté en usent avec modération, son commerce avec le reste du monde ne sera peut-être pas grandement affecté. La mesure dans laquelle la Communauté protégera son agriculture sera également influencée par la pression de forces extérieures tendant à imposer une attitude libérale à l'égard des importations en provenance de pays tiers. Indépendamment des opinions exprimées en faveur d'une telle attitude par le GATT et au cours d'autres consultations internationales, la protection des marchés d'exportation des pays extérieurs à la Communauté était l'un des principaux objectifs déclarés des Etats-Unis lors de leurs négo-

ciations douanières avec la Communauté en 1961/62, et c'est aussi l'un des objectifs d'un projet de loi de 1962 sur l'expansion du commerce (Trade Expansion).

Toutefois, d'une façon générale, la tendance actuelle des esprits semble être à une organisation croissante du commerce mondial plutôt qu'à une libéralisation croissante, et les Six ont déjà proposé l'ouverture de négociations relatives à des accords mondiaux sur les produits.

Produits tropicaux

On ne sait pas encore exactement non plus quelles seront les répercussions sur les producteurs de denrées tropicales. Parmi ces denrées, seuls le sucre et les huiles végétales seront visés par les règlements de la politique agricole commune. Les autres denrées, qui ne sont ni produites à l'intérieur de la Communauté ni en concurrence avec les produits de la Communauté, ne seront pas réglementées. Toutefois, dans la plupart des cas, les importations de produits tropicaux en provenance des anciens territoires d'outre-mer des pays membres bénéficient d'un traitement préférentiel. A l'origine, l'intention était d'assurer à ces pays des bénéfices au moins équivalents à ceux dont ils jouissaient précédemment. Toutefois, depuis lors, on a beaucoup insisté sur la nécessité de protéger les autres producteurs. La situation des producteurs du Commonwealth était l'une des préoccupations importantes du Royaume-Uni lors des négociations relatives à son admission; d'autre part, les Etats-Unis ont exercé une certaine pression au profit des producteurs d'Amérique latine. Actuellement, on attache une importance croissante à l'aide du Fonds européen de développement plutôt qu'aux tarifs préférentiels. Le projet d'accord relatif aux pays africains associés, qui fait actuellement l'objet de discussions entre le Conseil des ministres et ces pays, propose de diminuer considérablement les tarifs extérieurs pour le café, le cacao, le thé, les épices, etc., et d'autoriser l'importation en franchise de ces produits et de quelques autres produits tropicaux des territoires associés.

Méthode de financement des mesures agricoles

Les restitutions aux exportateurs ou les subventions à l'exportation, prévues pour tous les produits sauf les fruits, les légumes et les vins, auront égale-

ment des répercussions sur le commerce. Les remboursements compenseront à peu près la différence entre les cours de la Communauté et ceux du marché mondial; ils permettront ainsi aux Six de soutenir la concurrence sur le marché mondial pour leur éventuelle production excédentaire. En janvier 1962, le Conseil de la CEE a approuvé les mesures prises en vue du financement de cette politique. Les subventions à l'exportation seront imputées sur un fonds commun qui, d'ici 1970, sera alimenté par les recettes provenant des prélèvements sur les importations et par les contributions des budgets généraux. Il semble donc que les principaux bénéfices iront aux plus gros producteurs d'excédents et que les plus grands sacrifices seront pour les principaux pays importateurs. La Communauté dans son ensemble devrait donc hésiter à fixer des prix d'intervention d'un niveau tel qu'ils puissent provoquer l'accumulation d'excédents importants.

La question du financement est l'une des principales questions étudiées par le Conseil. Il a été décidé au début de 1962 que les obligations financières dérivant de la politique agricole commune seraient finalement assumées par l'ensemble de la Communauté. Ces obligations comprendraient toutes les dépenses au titre des mesures de stabilisation du marché, des subventions à l'exportation et de la réforme structurale de l'agriculture, dans la mesure où elle serait reconnue comme résultant de l'exécution de la politique commune. Pendant la période de transition, la responsabilité financière de ces mesures passera progressivement à la Communauté. A cette fin, il a été établi un Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles. La contribution du Fonds aux dépenses mentionnées ci-dessus doit augmenter progressivement chaque année et passer de un sixième du total en 1962/63 à la totalité en 1970. Il a été décidé également que le Fonds lui-même serait financé sur les budgets nationaux en 1962/63, les recettes au titre des taxes à l'importation devant rester aux pays membres pendant la première année. Le produit des taxes doit constituer 10 pour cent du capital total du Fonds en 1963/64, 20 pour cent en 1964/65 et augmenter progressivement jusqu'en 1970, année à partir de laquelle toutes les taxes seront versées au Fonds. Pendant la période transitoire, un maximum de contribution a été fixé pour tous les pays membres, sauf la France qui est le principal bénéficiaire: 10,5 pour cent pour la Belgique et le Luxembourg, 13 pour cent pour les Pays-Bas, 28 pour cent pour l'Italie et 31 pour cent pour la République fédérale d'Allemagne.

En ce qui concerne l'administration, des comités de gestion seront institués pour chaque groupe de produit; ils se composeront de représentants des pays membres¹⁴. Les pouvoirs de ces comités seront uniquement consultatifs: ils donneront avis sur les propositions soumises par la Commission, laquelle aura pouvoir de statuer, sous réserve d'un examen par le Conseil dans un délai d'un mois si l'avis d'un comité n'a pas été suivi. Les opérations de soutien, y compris la constitution de stocks, le retrait du marché et l'écoulement à l'étranger des excédents, ainsi que d'autres interventions dans le mécanisme du marché, seront confiées comme par le passé aux différentes organisations nationales de commercialisation, remaniées dans la mesure nécessaire pour qu'elles mettent en vigueur la politique agricole commune.

Négociations avec d'autres pays

Il ne faut pas oublier que la politique et les problèmes de la Communauté pourraient se modifier considérablement si les pays qui sont actuellement en négociations avec la Communauté y adhèrent ou y deviennent associés. Au moment de la rédaction du présent rapport, des négociations étaient en cours en vue de l'admission de l'Irlande et du Royaume-Uni comme membres de plein droit et de la Turquie comme membre associé. La Norvège a demandé à être admise comme membre de plein droit et les négociations doivent commencer en octobre. L'admission de la Grèce comme membre associé est en instance de ratification officielle. L'Autriche, la Suède, la Suisse et l'Espagne ont demandé à être admises comme membres associés, et le Portugal a demandé l'ouverture de négociations portant sur une forme ou une autre d'association.

L'admission du Royaume-Uni aurait des répercussions d'une portée particulièrement considérable tant à l'intérieur de la Communauté qu'à l'extérieur, en raison de la grande importance de ce pays dans le commerce mondial des produits agricoles et de ses rapports avec les pays exportateurs du Commonwealth appartenant à la zone tropicale ou tempérée qui exportent des produits agricoles. L'issue des négociations avec le Royaume-Uni était loin d'être fixée au moment de la rédaction du présent rapport

¹⁴ Le nombre de voix sera fixé selon le barème exposé à l'article 148 du Traité de Rome, à savoir, France, Allemagne et Italie 4 pour chaque pays; Belgique et Pays-Bas 2 pour chaque pays; Luxembourg 1.

et on ne peut rien conclure en ce qui concerne les incidences sur le commerce du Commonwealth. Toutefois, une offre d'association sous une forme ou sous une autre pour les pays exportateurs tropicaux a été discutée d'une manière très générale, encore qu'aucune conclusion n'ait été formulée. Pour la sauvegarde des intérêts commerciaux des exportateurs de la zone tempérée d'outre-mer, on a étudié un autre genre de dispositions intérimaires compatibles avec le Traité de Rome, et on a suggéré que des arrangements mondiaux soient finalement conclus pour les produits en question. Les premières dispositions ont déjà été prises pour la mise à l'étude de ces arrangements, et des groupes ont été créés dans le cadre du GATT pour étudier le commerce mondial des céréales et de la viande. Il se peut que d'autres groupes d'étude soient institués plus tard.

Structure de l'agriculture

La politique des prix et la politique de commercialisation sont les deux éléments essentiels de la politique agricole de la Communauté; toutefois, le programme d'encouragement à la réforme structurale est également important. L'agriculture européenne est entravée par l'existence d'un grand nombre de petits domaines souvent fragmentés. La plupart des Etats européens ont adopté depuis quelques années des mesures pour remédier à cette situation. La Communauté s'efforcera d'accélérer cette tendance à remplacer les petites exploitations par des exploitations de taille moyenne, aussi bien en coordonnant les politiques nationales qu'en fournissant, dans une certaine mesure, une contribution financière.

Les gouvernements de France et d'Allemagne ont étudié avec une attention particulière en 1961 les possibilités d'augmenter les dimensions des domaines individuels. Dans la République fédérale d'Allemagne, plus de 40 pour cent des 2 060 millions de marks affectés à l'agriculture au titre du Plan Vert seront consacrés au remembrement, à l'agrandissement des petits domaines et à la dispersion des exploitations. En France, le quatrième plan de modernisation prévoit qu'environ 5 pour cent des 4,8 millions d'agriculteurs du pays quitteront l'agriculture entre 1962 et 1965. Le plan prévoit également une augmentation de 250 pour cent dans les dépenses au titre du remembrement et pour la construction de locaux d'emmagasinage et d'installations pour la transformation des aliments. Une loi qui vient d'être adoptée porte création de bureaux d'achat semi-officiels jouissant d'un droit de

préemption sur toute terre mise en vente; l'objet de cette loi est de permettre aux jeunes cultivateurs sans capitaux d'obtenir des terres à des conditions favorables. D'autres dispositions de la loi tendent à limiter la mesure dans laquelle des individus ou sociétés considérés comme étrangers aux professions agricoles peuvent posséder la terre, ainsi qu'à éviter à la fois une extension excessive des domaines et leur morcellement en unités trop petites pour être rentables.

D'autres dispositions législatives revisent les lois actuelles sur l'héritage afin de maintenir les domaines agricoles indivis. Le gouvernement des Pays-Bas vient de mettre en vigueur un programme triennal de remembrement portant sur 40 000 hectares par an; le Gouvernement belge a pris des mesures pour accélérer l'exécution d'un programme analogue entrepris plus tôt et pour éviter un nouveau morcellement des zones déjà remembrées. Dans d'autres pays d'Europe, on prend des mesures dans le même sens. Ainsi, en Autriche, le Plan Vert contient un programme analogue au programme allemand.

A mesure que l'on comprend mieux qu'il faut une réforme de structure pour que la production puisse soutenir la concurrence, on s'efforce d'améliorer les modes de production même. En Italie, le Gouvernement encourage les agriculteurs à passer de la production du blé à celle du bétail, des fruits et des légumes, principalement en fournissant des prêts à faible intérêt ou des subventions pour financer la transformation. En Belgique, les taxes sur les importations de céréales fourragères ont été ajustées de manière que les cultivateurs soient encouragés à passer de la culture du blé à celle des céréales secondaires. En Grèce, le Gouvernement a diminué les quantités de blé qui donnent droit au prix de soutien afin de décourager la production du blé au profit de la production animale. Il accorde des subventions plus importantes pour augmenter les superficies plantées de fourrage et fournir des graines améliorées et de meilleurs animaux reproducteurs.

La France, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni ont affecté de plus gros crédits à la recherche agricole et à l'éducation des cultivateurs. En Grèce, le système des assurances sociales agricoles sera totalement en vigueur en 1962; il prévoit des retraites de vieillesse, des prestations pour maladies et des indemnités en cas de dégâts causés aux moissons par la grêle et la gelée. La Suède a mis au point un nouveau type d'assurance pour dédommager les agriculteurs si le rendement tombe de plus de 15,5 pour cent au-dessous de normes établies. Les deux

tiers des prestations seront versées par les agriculteurs et le reste par l'Etat. En France, on a doublé le taux de base des retraites de la Sécurité sociale pour les agriculteurs de plus de 65 ans, afin de les inciter davantage à transférer leurs terres à des hommes plus jeunes.

EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.

Parmi les principales nouveautés de la politique agricole en 1961/62, il faut signaler la préparation d'un plan cumulatif à long terme pour l'agriculture de l'U.R.S.S. et quelques transformations importantes dans l'administration et les méthodes de culture. Dans la plupart des pays d'Europe orientale, la tendance à renforcer le secteur socialisé de l'agriculture a continué à s'accuser; en outre, les prix des produits agricoles ont beaucoup augmenté tant en Europe orientale qu'en U.R.S.S.

Plan cumulatif de l'U.R.S.S.

Le plan septennal de l'U.R.S.S. (1959-65) a été prolongé dans ses grandes lignes jusqu'en 1970 et 1980, conformément aux objectifs arrêtés au vingt-deuxième Congrès du Parti communiste en octobre 1961. On se proposait d'évaluer les besoins de développement, compte tenu de l'accroissement probable de la population qui atteindra environ 280 millions en 1980. Dans l'ensemble, la production agricole et la production industrielle doivent, en 1970, être deux fois et demie plus élevées qu'en 1960. De 1970 à 1980, la production agricole doit encore augmenter de 40 pour cent, et la production industrielle augmentera encore au même rythme qu'entre 1960 et 1970.

L'augmentation de la production agricole sera obtenue jusqu'en 1970 par l'établissement d'une main-d'œuvre agricole stable¹⁵, après quoi l'effectif absolu de la main-d'œuvre agricole devrait diminuer. Ainsi la réalisation des objectifs du Plan suppose qu'une augmentation rapide de la productivité agricole libérera des travailleurs pour le développement de l'industrie.

L'expansion agricole projetée suit la même évolution que dans d'autres pays dont le revenu a augmenté. D'ici 1970, on estime que la consommation

¹⁵ Entre 1953 et 1961, l'accroissement naturel de la population rurale était déjà absorbé dans les villes et l'accroissement de la population urbaine (28 millions) équivalait à peu près à l'accroissement total de la population (29 millions).

individuelle de fruits sera multipliée par 5, celle de viande par 2,5, celle de lait, d'huiles végétales, d'œufs et de légumes par 2, celle de beurre et de sucre par 1,5. Par contre, la consommation individuelle de céréales et de pommes de terre devrait diminuer. De 1970 à 1980, l'augmentation prévue de la production de denrées alimentaires par habitant est comprise, pour la plupart des produits, entre 5 et 15 pour cent mais, pour la production (et probablement la consommation) d'œufs et de fruits, il y aura, à ce qu'on estime, une augmentation de plus de 50 pour cent.

Ces augmentations considérables de la production et de la productivité prévues dans le Plan doivent être réalisées en partie grâce au remplacement des pâturegnes et des jachères par une culture plus intensive, en partie par la mise en culture de nouvelles terres vierges et surtout par une très grosse augmentation du rendement due principalement à un emploi beaucoup plus intensif des engrains chimiques, au développement de l'irrigation et de la mécanisation, et à une organisation plus rationnelle de la main-d'œuvre.

Par exemple, le rendement en céréales dans la République fédérative socialiste soviétique de Russie (R.F.S.S.R.) doit, à ce qu'on estime, passer de 10,2 quintaux à l'hectare en 1956-60 à 20,8 en 1980, et le rendement en blé dans le Kazakstan de 8,4 à 20 quintaux à l'hectare dans la même période. La production d'engrais chimiques doit augmenter 10 fois d'ici 1980.

Modes de culture en U.R.S.S.

Le désir d'exécuter le plan septennal et le programme de 20 ans, et de remédier immédiatement à

la lenteur de l'accroissement de la production agricole depuis trois ans a eu pour effet la condamnation officielle, à la Conférence agricole du Parti en mars 1962, du système de culture ordinairement appliqué depuis trente ans. Dans l'ancien système, les assolements comprenaient plusieurs années d'herbes qui amélioraient la structure du sol et sa teneur en matière organique et remplaçaient ainsi, dans une certaine mesure, les engrais rarement employés dans la culture des céréales. On pouvait ainsi ajourner les lourdes dépenses de capital qu'exigeait le développement de l'industrie des engrais. Sous Staline, ce système était approuvé par l'Etat et reconnu comme « inséparable de l'agriculture socialiste ». La superficie semée d'herbes vivaces ou annuelles était passée de 3,3 millions d'hectares en 1913 à 36 millions en 1961, c'est-à-dire de 3 pour cent à 18 pour cent du total de la surface cultivée. Le développement des ressources fourragères de l'U.R.S.S. de 1940 à 1961 est indiqué au tableau II-25.

Selon les nouvelles directives, les prairies et les jachères occuperont une surface réduite et seront remplacées dans les rotations par le maïs, les légumineuses et la betterave fourragère; l'emploi des engrais chimiques augmentera sensiblement. Les superficies actuellement semées d'alfa et de trèfle (à peu près 11 millions d'hectares) varieront peu, mais la superficie des cultures d'avoine sera réduite. La première étape (1962) consistera à supprimer 22 millions d'hectares de prairies ou de jachères pour en consacrer 18 millions aux céréales et le reste à d'autres cultures. Si cette politique donne de bons résultats, la récolte céréalière de 1962 devrait dépasser considérablement celle de 1961 et se rapprocher de l'objectif prévu pour 1965, 180 millions de tonnes. Toutefois, il se peut qu'une telle expansion de la superficie

TABLEAU II-25. - PRINCIPALES RESSOURCES DE L'U.R.S.S. EN FOURRAGE

	1940	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
<i>Millions de tonnes</i>										
Orge et avoine	28,8	17,9	18,6	22,2	26,1	21,2	26,4	23,6	28,0	22,1
Mais (grains secs)	5,1	3,7	3,7	11,6	9,9	4,6	10,2	5,7	9,8	16,9
Mais au stade blanc laiteux ¹	—	—	—	3,1	2,6	2,4	6,5	6,4	8,9	7,2
Mais vert pour ensilage	5,2	16,4	20,3	43,4	56,5	63,9	145,9	152,6	206,3	186,1
Autres cultures d'ensilage	4,6	7,0	15,0	16,4	16,4	16,4	17,8
Racines fourragères	12,4	10,2	9,7	11,8	11,9	11,3	14,7	10,5
Foin:										
Prairies vivaces	10,2	16,2	16,0	17,0	16,1	18,8	21,5	23,9
Prairies caduques	4,2	8,2	7,0	10,7	14,4	16,1	25,9	25,1
Prairies naturelles	53,5	43,5	42,5	37,0	37,1	34,3	37,9	31,4

¹ Converti en équivalent de grains secs.

des cultures céréalières, 15 pour cent en un an, provoque des embouteillages de machines agricoles et de main-d'œuvre.

Organisation de l'agriculture

D'importants changements dans les institutions ont été décidés également à la Conférence de mars. On crée de nouveaux comités agricoles pour diriger et guider les activités des exploitations collectives (*kolkhozes*) et des exploitations d'Etat (*sovkhозes*). Cette décision va à l'encontre des mesures prises depuis quelques années pour assurer plus d'indépendance aux *kolkhozes*. Chaque comité territorial aura sous sa direction un groupe d'exploitations collectives ou d'exploitations d'Etat; par exemple, 60 en moyenne dans la R.F.S.S.R., et chaque comité sera assisté d'une commission de directeurs d'exploitations agricoles, d'experts techniques, de représentants du Gouvernement et du Parti communiste. Les comités sont secondés par des « inspecteurs-organisateurs », à raison de un pour chaque groupe de cinq à sept exploitations collectives ou exploitations d'Etat. Les comités ont un mandat très large: ils sont chargés notamment de formuler des plans dans le cadre du plan d'Etat, de déterminer et de diriger les cultures, de surveiller le matériel et le bétail, d'organiser au profit de l'Etat la récolte des produits et de diriger les laboratoires agricoles et vétérinaires rattachés aux exploitations, ainsi que les centres de fécondation artificielle et d'incubation.

Au-dessus des comités territoriaux, on crée, à l'échelon des provinces, des comités et commissions; ces dernières sont présidées par le Premier secrétaire du Parti pour la province. Chacune des républiques fédérales a sa commission agricole et ses ministres de la production et des achats agricoles. Au sommet de cette pyramide, se trouve la Commission d'agriculture de l'Union, présidée par le Vice-président du Conseil des ministres et qui comprend des représentants de toutes les administrations s'occupant de l'agriculture. La Commission doit examiner les plans de production et d'achat officiels des denrées agricoles ainsi que la constitution des stocks d'Etat. Elle statue sur les besoins de l'agriculture en fait de machines, d'engrais et d'insecticides et, finalement, de main-d'œuvre et d'investissement. La Commission de l'agriculture peut soumettre des propositions au Comité central du Parti et au Conseil des ministres.

Socialisation de l'agriculture en Europe orientale

Dans les pays d'Europe orientale, le fait saillant de l'année 1961/62 est le nouveau renforcement du secteur socialisé. La création d'exploitations collectives et d'Etat était pratiquement terminée en Hongrie en 1961 et en Roumanie en 1962. La réorganisation avait été achevée plus tôt en Bulgarie et en Tchécoslovaquie. Toutefois, en Allemagne orientale, où les terres cultivées sont socialisées en principe dans une proportion de 90 pour cent, la plupart des exploitations coopératives appartiennent au type où seule la main-d'œuvre est collectivisée et, dans bien des cas, seulement en théorie. Les autorités se plaignent de ce que les paysans consacrent trop de temps à leurs parcelles et à leur bétail personnel, et on encourage aujourd'hui l'élevage collectif du bétail.

Le groupement de fermes coopératives en unités plus larges se développe. En Hongrie, par exemple, la taille moyenne des exploitations s'est élevée à 1 080 hectares en 1961, alors qu'elle était l'année précédente de 450 hectares. On signale également des groupements massifs d'exploitations en Tchécoslovaquie; la superficie moyenne est passée à 796 hectares en 1961 contre 450 hectares en 1960 et 321 hectares en 1958.

En Pologne, où la superficie des exploitations collectives et des exploitations d'Etat représente seulement 13 pour cent des terres cultivées, le nombre des exploitations d'Etat a diminué, en partie à cause du groupement et en partie à cause des ventes de terre aux cultivateurs. Pendant les trois ans et demi qui se sont écoulés depuis que la Banque agricole a commencé à vendre les terres d'Etat, un total de 120 000 hectares a été acheté par 46 000 cultivateurs, dont 11 000 ont commencé à diriger des exploitations indépendantes. Le gouvernement a l'intention d'enrayer cette tendance récente à morceler les exploitations en unités peu rentables. Le type de coopération agricole particulier à la Pologne, et connu sous le nom de « cercles agricoles », a pris de l'ampleur en 1961 et a mis à la disposition des agriculteurs privés, sous forme de locations, un grand nombre de machines agricoles. Le revenu en espèces des agriculteurs polonais a augmenté, à ce qu'on estime, d'environ 11 pour cent en 1961, alors que les salaires industriels n'avaient augmenté que de 3 pour cent. Toutefois, ce bénéfice est contrebalancé par une augmentation d'environ 16 pour cent de l'impôt foncier annuel depuis le début de 1962.

Politiques des prix en Europe orientale et en U.R.S.S.

Toutefois, tant en Europe orientale qu'en U.R.S.S., on multiplie actuellement les encouragements aux producteurs afin qu'ils augmentent leur production. Par exemple en Bulgarie, le prix d'achat versé par l'Etat a augmenté de 17 à 20 pour cent en 1961 pour la viande, les œufs et les tomates, de 40 à 45 pour cent pour la volaille, le riz et les oignons, de 57 pour cent pour les poivrons et de 40 à 100 pour cent pour le tabac. Les achats effectués par l'Etat portent uniquement sur les produits de consommation courante, ce qui laisse plus de 80 produits pour les ventes de gré à gré au marché officiel ou au marché libre. Pour encourager l'agriculture des régions montagneuses, le prix des produits de ces régions a été majoré d'une prime de 20 à 30 pour cent, et d'importants produits nécessaires à la production sont vendus aux agriculteurs avec une réduction de 30 à 50 pour cent. En Hongrie également, les prix d'achat ont augmenté en octobre 1961 pour le lait (17 pour cent), le saindoux et les graines de tournesol.

En dépit de l'attention qu'on attache aux produits de l'élevage depuis 1953, la pénurie de ces produits, spécialement celle de la viande, demeure l'un des problèmes agricoles les plus pressants de l'U.R.S.S. Afin d'encourager davantage les producteurs, l'Etat a multiplié environ par 12, entre 1952 et 1959, le prix versé aux kolkhozes tant pour le gros cheptel que pour les porcs. Signalons, aux fins de comparaison, que, pour l'ensemble des récoltes, les prix ont un peu plus que doublé et, pour l'ensemble des produits de l'élevage, presque sextuplé. En dépit de cela, selon une déclaration officielle récente, les prix versés aux kolkhozes étaient inférieurs aux coûts de production.

C'est pourquoi à partir du 1^{er} juin 1962, les prix payés pour toutes espèces de bétail ont encore été augmentés de 35 pour cent, et, pour le beurre, de 10 pour cent. D'une façon générale, les prix majorés seront sentis par le consommateur. Le prix de détail du bœuf montera d'environ 30 pour cent, celui du porc de 20 pour cent et celui du beurre de près de 25 pour cent. Néanmoins, un certain pourcentage de subvention entre encore dans les prix de détail qui sont inférieurs au montant dépensé par l'Etat pour l'achat et la distribution. Pour contrebalancer les incidences de ces augmentations sur le coût de la vie, le prix de détail du sucre a été réduit de 5 pour cent et le prix des fibres d'usage courant de 20 pour cent. Il semble que l'augmentation des prix de la viande et du beurre ait eu également pour objet

de limiter la demande puisque, selon les déclarations officielles, une autre politique possible, qui consistait à maintenir sans changement le prix de détail de la viande et du beurre en compensant les pertes par une augmentation du prix des boissons et tabac, a été repoussée parce que la pénurie actuelle de viande et de beurre force les consommateurs à payer des prix plus élevés à des spéculateurs.

AUSTRALIE ET NOUVELLE-ZÉLANDE

Australie

Bien que l'Australie ait connu une bonne année commerciale en 1961/62, les exportations ayant atteint un niveau exceptionnel, le pays continue à se préoccuper des perspectives d'exportation offertes à long terme aux industries rurales. Les bons résultats obtenus en 1961/62 étaient dus principalement à de grosses ventes de céréales à la Chine continentale et à l'allocation temporaire d'un contingent de sucre sur le marché des Etats-Unis où les prix sont élevés. L'incertitude concernant le Marché commun européen, et particulièrement la possibilité de l'adhésion du Royaume-Uni, ont rendu plus précaires les possibilités d'écouler à l'avenir les céréales et la viande australiennes sur le marché habituel. Ces incertitudes ont incité l'Australie à rechercher activement des possibilités de vendre ses produits agricoles hors du Royaume-Uni.

Deux commissions d'enquête créées par le Gouvernement fédéral pour faire rapport sur différents aspects des industries primaires ont présenté leurs conclusions en 1961. La Commission chargée de l'industrie du sucre et des fruits traités a recommandé certaines modifications de la formule servant à établir le cours intérieur du sucre; néanmoins, après étude du rapport, le Gouvernement a prolongé à des conditions plus ou moins identiques à celles d'autrefois l'accord entre le Commonwealth australien et le Queensland, qui régit le marché intérieur du sucre.

La Commission d'enquête sur la commercialisation de la laine n'a pas recommandé d'apporter au système de la vente libre aux enchères des changements importants, tels que par exemple un programme de prix de réserve; elle a toutefois indiqué quelques améliorations possibles. Elle a proposé la création d'une Commission australienne de la laine chargée de centraliser les recherches relatives à la laine et les études sur la publicité et les marchés. Les pro-

ducteurs de laine se sont mis d'accord pour augmenter les prélèvements pour la publicité lainière de 5 à 10 shillings la balle.

Le programme de stabilisation des cours du blé actuellement en vigueur doit se terminer en septembre 1963. Depuis ces dernières années, la Caisse de stabilisation du blé est presque vide à cause de l'augmentation annuelle des prix garantis aux producteurs, conséquence de l'augmentation continue du coût national moyen calculé officiellement de la production du blé. En 1959/60, il a fallu, pour la première fois depuis la création de cette caisse, en 1948, subventionner les exportations de blé, et il en a été de même les deux années suivantes. Les producteurs de blé ont proposé au Gouvernement fédéral un nouveau plan de stabilisation à l'expiration du programme actuel. Ce plan ressemble assez au précédent.

Le Gouvernement fédéral a annoncé qu'il proposera un nouveau plan quinquennal de stabilisation pour l'industrie laitière quand le plan actuel viendra à expiration, le 30 juin 1962. Il est probable que ce nouveau plan ressemblera beaucoup à l'ancien, qu'il maintiendra la subvention et éventuellement l'augmentera pour remédier à toutes les incidences possibles de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun européen.

Le gouvernement a maintenu ou augmenté l'assistance qu'il accorde aux industries rurales qui évitent des importations, notamment celles du coton et du tabac. La production du riz augmente à mesure que se développent les travaux d'irrigation dans le cadre du *Snowy Mountains Scheme*. Les capitaux d'origine fédérale servent à la construction des « routes du bœuf » qui permettront une meilleure exploitation des pâturages lointains.

Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, les sérieuses conséquences que l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne aurait vraisemblablement pour le pays sont au centre des débats sur le développement agricole et sur le développement économique général. Les exportations de produits laitiers seraient particulièrement touchées. Celles de la laine ne souffriraient guère, mais on s'inquiète de l'avenir de l'industrie conjointe du mouton et de l'agneau, qui a ses principaux débouchés au Royaume-Uni.

La seule politique qui paraisse réalisable à la

Nouvelle-Zélande est d'exercer une forte pression pour bénéficier d'un traitement spécial sur le marché d'importation du Royaume-Uni, et, en même temps, d'encourager les exportations sur d'autres marchés. Afin de stimuler l'exportation d'une façon générale, le gouvernement a créé un « Promotion Council » nanti de fonctions coordonnatrices et consultatives. Une campagne pour le développement des ventes de viande et de produits laitiers s'exécute cette année au Royaume-Uni et dans d'autres pays, notamment en Extrême-Orient. Un nouvel accord commercial avec le Japon signé en mars 1962 prévoit entre les deux pays des rapports étroits dans le cadre du GATT.

En 1961, on a annoncé un plan concernant la création dans des pays insuffisamment développés de sociétés laitières chargées de produire du lait « reconstitué » à partir de poudre de lait importée de Nouvelle-Zélande. Des installations de ce genre opèrent actuellement à Singapour et à l'île Maurice; une autre doit s'ouvrir à Hong-kong en juillet 1962 et d'autres laiteries sont prévues pour la Fédération de Malaisie et les Philippines. Comme en Australie, on a augmenté la taxe sur la laine pour financer l'extension des activités du Secrétariat international de la laine.

La nouvelle Autorité chargée de fixer les prix des produits laitiers (Dairy Products Price Authority) n'a apporté aucun changement au prix de base du beurre en 1962/63, mais a réduit légèrement celui du fromage. Les critères à appliquer pour déterminer ces prix ont été modifiés en 1961. L'Autorité n'est plus tenue de prendre en considération le coût de production et de commercialisation ni le cours des autres produits fermiers, mais elle doit tenir compte des perspectives du marché, des réalisations présentes et de l'état des finances de l'industrie laitière. Les prix ne peuvent monter ou descendre de plus de 5 pour cent par rapport à ceux qui ont été fixés pour la campagne précédente.

AMÉRIQUE LATINE

L'Alliance pour le progrès, dont la création avait été annoncée au printemps de 1961, a pris de l'élan en 1961/62. En vertu de cet important programme décennal, les Etats-Unis se sont engagés à « assurer des ressources d'une nature et d'une ampleur suffisantes » pour permettre aux pays d'Amérique latine de surmonter les obstacles sur la voie du développement autonome. En contrepartie, et afin d'utiliser

au maximum cette aide extérieure, les Etats d'Amérique latine, de leur côté, se sont engagés à formuler des plans de développement économique, à mobiliser leurs ressources intérieures et à procéder à des réformes sociales fondamentales en fait de tenure et de fiscalité. Il ne sera pas facile de progresser sur la voie des réformes, étant donné qu'elles contrarient profondément les conditions sociales et économiques. Tous les secteurs de l'économie de l'Amérique latine bénéficieront d'une assistance; toutefois quelques secteurs tels que l'habitation, l'éducation et l'utilisation de la terre sont privilégiés en raison de leur importance toute particulière.

Près de 1 030 millions de dollars ont été mis à la disposition des Etats d'Amérique latine la première année sous forme de prêts et de subventions; toutefois, une bonne partie de cette somme est encore intacte car un grand nombre de projets commencent seulement à prendre forme. Des problèmes très anciens, tels que celui de la réforme agraire et fiscale et plusieurs difficultés d'ordre juridique et organisationnel ont empêché de commencer l'exécution du programme aussi rapidement qu'on l'avait espéré à l'origine. Le gouvernement des Etats-Unis a demandé au Congrès une ouverture de crédit de 3 milliards de dollars pour les quatre prochaines années de ce programme.

Les principaux bénéficiaires, au cours de la première année, ont été le Brésil avec 357 millions de dollars (plus 305 millions pour le renouvellement de dettes anciennes), l'Argentine avec 159 millions, le Chili avec 135, le Mexique avec 106, le Venezuela avec 99, la Colombie avec 69 et le Pérou avec 66. Sur le total des crédits affectés, 132 millions consistent en subventions et 898 millions en prêts, dont 360 venaient de la Export-Import Bank, 401 de AID et 268 millions d'autres sources, notamment la Banque interaméricaine de développement qui administre le Social Progress Trust Fund, l'Alimentation au service de la paix (Food for Peace), le Peace Corps et la Inter-American Highway. Toutefois, les dépenses exigées par ces engagements ne doivent avoir lieu effectivement que si les projets proposés sont susceptibles de donner de bons résultats et si chaque pays s'acquitte de ses obligations aux termes de la Charte. L'Alliance peut déjà signaler des progrès dans certains domaines. Chaque pays a maintenant sa Commission de planification, emploie l'aide reçue à stabiliser ses crises financières, fournit des secours alimentaires en cas de désastres naturels et de pénuries, et plusieurs pays mettent au point une législation pour la réforme agraire.

Intégration économique

Le Traité de Montevideo, de février 1960, portant création de l'Association de libre-échange pour l'Amérique latine, a été ratifié en mai 1961 par l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Pérou et l'Uruguay et est entré en vigueur en juin 1961. Parmi les parties contractantes de la première heure, une autre, le Paraguay, a ratifié le traité le même mois. Plus tard dans le cours de l'année 1961, la Colombie et l'Equateur sont entrés à l'Association et, en avril 1962, la Bolivie a annoncé sa décision d'y adhérer. Tous les Etats de l'Amérique du Sud, à l'exception du Venezuela, font donc partie de l'Association, et au Venezuela on étudie officiellement les incidences d'une adhésion. Après les premières négociations, les parties contractantes se sont mises d'accord sur un total de 2 735 produits qui bénéficieront de réductions douanières; sur ce nombre il y avait 1 000 produits agricoles. Les pays membres semblent disposés à éliminer les barrières commerciales dans un délai plus bref que les 12 années prévues dans ce traité.

L'autre arrangement commercial important pour les régions de l'Amérique latine est le Projet d'intégration pour l'Amérique centrale (CAIS). Le Traité général d'intégration économique de 1960 (signé et ratifié par le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua) a eu pour effet la création immédiate d'un système de libre-échange, en vertu duquel plus de 90 pour cent des denrées produites à l'intérieur des pays participants circuleront en franchise. Les négociations continuent pour l'établissement d'une liste uniforme de produits et un tarif commun d'importation. Un certain nombre d'études effectuées par une Sous-commission commerciale permanente du CAIS doivent être soumises pour approbation avant la prochaine session de l'organisation prévue pour le milieu de 1962. Outre ses activités commerciales, la CAIS a créé la Banque pour l'intégration économique de l'Amérique centrale, qui a consenti son premier prêt à un pays membre en décembre 1961.

Plans de développement

En 1961/62, un grand nombre de pays ont annoncé de nouveaux plans de développement. Quelques-uns sont des plans globaux, d'autres concernent des régions particulières ou sont destinés à atténuer certaines difficultés. La Bolivie a approuvé un plan

national de dix ans pour le développement économique et social. L'Equateur progresse dans l'exécution de ses programmes de développement pour l'huile de palme et l'élevage ovin; il cherchait des emprunts à l'étranger pour d'autres projets, notamment un projet concernant la mise en valeur de l'Amazonie. Le Honduras exécute un plan quadriennal de développement (1962-65): le Gouvernement a également annoncé un projet de développement régional pour l'est du pays, qui doit comprendre la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux, l'établissement de facilités de crédit pour l'achat de matériel agricole, de graines et de bétail; enfin, la constitution de services de vulgarisation agricole. Le Conseil de planification économique du Guatemala a mis au point des projets d'un coût estimé à 82 millions de dollars pour le développement des communautés indiennes et des programmes d'établissement de colonies agricoles. Le Nicaragua a entrepris l'exécution d'un programme quinquennal de construction de routes, en vue de relier des régions potentiellement productives du point de vue agricole aux centres urbains et à un port de la côte du Pacifique; en outre, des études préliminaires ont commencé au sujet d'un plan de développement régional sur la côte de l'Atlantique.

Le Panama a entrepris un plan quadriennal de développement d'une valeur de 200 millions de dollars; ce plan prévoit l'augmentation du crédit agricole et des services de vulgarisation. Une Entreprise coopérative du Paraguay et des Etats-Unis met au point un projet pilote pour aider au développement de l'industrie de la viande. Le Pérou a affecté 112 millions de soles (4 millions de dollars), prélevés sur l'excédent de son budget de 1960, à des projets de développement agricole, notamment des travaux d'irrigation et la construction d'écoles rurales. Plus de 300 millions de soles (11 millions de dollars) du Development Loan Fund doivent être employés pour mettre en valeur les jungles des hautes terres et construire des voies d'accès.

En Colombie, le Comité national de planification travaille à incorporer le plan quadriennal de développement actuellement en cours d'exécution à un nouveau plan général de développement de dix ans. Le total des investissements pour la décennie 1961-70 est estimé à 10 milliards de dollars, dont un peu plus de 12 pour cent sont consacrés au développement de l'agriculture et de l'élevage. On espère que le produit national brut augmentera de 5,6 pour cent par an, et on projette des augmentations substantielles de la production et des exportations agricoles.

Politique des prix agricoles

L'une des principales raisons pour lesquelles les Etats d'Amérique latine ont modifié leur politique en matière de prix est l'inquiétude que leur causait la diminution des recettes dérivées de l'exportation des produits agricoles. En Argentine, le Gouvernement a augmenté considérablement le prix du blé; en Argentine et en Uruguay, on a aboli la plupart des taxes à l'exportation des animaux, de la viande et des produits de la viande, afin de stimuler la production des denrées d'exportation. Le Mexique a légèrement réduit les taxes à l'exportation du café et doit convertir certaines plantations de café à la culture d'autres plantes. La Colombie a également pris des mesures pour stimuler l'exportation en réduisant temporairement de 15 pour cent à 4 pour cent à fin 1961 les prélèvements sur les exportations de café, et en mettant au point une législation pour la réduction permanente des taxes à l'exportation. D'autres Etats ont remis à l'étude leur politique du café afin d'aligner la production sur la demande. Le Brésil a annoncé un programme qui prévoit le déracinement de 2 milliards de cafétiers et leur remplacement par 100 à 150 millions seulement de cafétiers à plus gros rendement.

Dans quelques pays, des problèmes intérieurs d'inflation et de pénurie alimentaire ont conduit à une révision de politique. Au Brésil, les prix de soutien, qui n'offraient plus d'encouragements depuis la dévaluation, ont été relevés pour le blé, les haricots secs, les arachides, le soja et le coton. Au Venezuela, le prix de soutien du sésame a été augmenté, et, pour encourager la production du lait, on exige des commerçants qu'ils achètent deux unités de lait entier en poudre produit dans le pays pour chaque unité importée (antérieurement, ils achetaient seulement une unité de lait produit dans le pays pour cinq importées).

Réforme agraire

Dans un grand nombre de pays, le régime de tenue est reconnu comme un obstacle majeur au développement agricole et, comme nous l'avons déjà noté, la réforme agraire a fait plus de progrès ces derniers temps, encouragée par l'Alliance pour le progrès, en dépit de l'inévitable opposition. L'année dernière, le Congrès colombien a affirmé de nouveau le principe que la possession de la terre n'est justifiée que par son utilisation, et il a créé un Insti-

tut de la réforme agraire chargé de mettre en vigueur la législation adoptée en 1961. Le Salvador a annoncé le début d'exécution d'un projet pilote de réforme agraire. Le Mexique a activé l'exécution de son programme de redistribution et va terminer, au profit des petits agriculteurs et des colons, l'attribution, avec facilités de paiement, de 700 000 hectares de terres nouvellement expropriées. Au Brésil, dans la République Dominicaine, en Equateur, au Nicaragua et au Pérou, une législation relative à la réforme agraire est en préparation ou devant le Congrès.

A Cuba, l'Etat dirige lui-même 3,8 millions d'hectares, soit à peu près 40 pour cent de l'ensemble de la superficie cultivée. Sur ces terres dirigées par l'Etat, 2,6 millions d'hectares sont des entreprises collectives, c'est-à-dire des exploitations d'Etat dirigées par le gouvernement, avec de la main-d'œuvre rétribuée. Les investissements à ce titre ont priorité. Environ 1,2 million d'hectares, qui autrefois appartenait principalement aux sucreries, ont été donnés à des coopératives de production de canne à sucre, dont les membres reçoivent un salaire quotidien et une prime périodique sur les bénéfices. Une superficie considérable de terres a été distribuée à titre de propriétés privées à environ 31 000 cultivateurs; ces terres font partie des 60 pour cent de la totalité de la superficie cultivée qui demeurent dans le secteur privé. Le Gouvernement s'efforce de diversifier davantage l'agriculture, mais bien qu'un grand nombre de denrées alimentaires précédemment importées soient maintenant produites dans le pays, il a fallu rationner la viande, le lait, la volaille, le riz, ainsi que les graines et les huiles.

Crédit agricole

La participation de l'Etat au financement du crédit agricole semble gagner du terrain en Amérique latine. L'Argentine, le Brésil et le Honduras offrent de meilleures conditions de crédit pour l'achat de machines agricoles. La Banque du Paraguay a été remplacée par la nouvelle Banque de développement du Paraguay qui constituera une nouvelle source de crédit pour l'agriculture. Au Chili, le Gouvernement a autorisé une nouvelle émission de bons hypothécaires d'une valeur de quatre millions d'escudos pour le financement de prêts agricoles. Au Venezuela, la Banque de l'agriculture a prêté aux agriculteurs un total sans précédent de 200 millions de bolivars (60 millions de dollars). Au Panama, l'In-

titut pour le développement économique offrira des facilités de crédit et une assistance technique aux petits et moyens agriculteurs pour leur permettre d'exécuter des programmes de développement dans le domaine de la culture et de l'élevage.

EXTRÊME-ORIENT

Depuis longtemps, les plans de développement économique, et notamment ceux qui concernent le secteur agricole, contribuent sensiblement à l'amélioration du niveau de vie en Asie et en Extrême-Orient. Presque tous les pays ont formulé au moins leur premier plan de développement et quelques-uns d'entre eux en ont déjà exécuté plusieurs depuis 10 ou 20 ans. On semble s'intéresser de plus en plus aux répercussions que peuvent avoir sur l'établissement des plans d'un pays les plans des pays étrangers. La création au début de 1961 de l'Association des Etats de l'Asie du Sud-Est (Fédération de Malaisie, Philippines et Thaïlande) constituait une première étape sur la voie d'une coopération économique plus étroite en Extrême-Orient. La Fédération de Malaisie, Singapour, le Brunéi, le Bornéo du Nord et Sarawak étudient maintenant la possibilité de conclure une union politique qui sera connue sous le nom de Grande Malaisie, afin d'accélérer leur progrès économique et social. Le Bornéo du Nord et Sarawak ont créé en janvier 1962 la zone de libre échange de Bornéo afin de préparer une participation éventuelle de leur deux pays à l'union envisagée.

Plans de développement agricole

En 1961/62, la Birmanie, la Corée du Sud, la Thaïlande et le Bhoutan ont commencé à exécuter de nouveaux plans de développement économique. D'une façon générale, le secteur agricole recevra un peu plus d'attention que dans les plans antérieurs; mais, dans certains cas, la proportion de crédits consacrés à l'agriculture semble relativement faible.

Aux termes du second plan quadriennal birman (1961-64), qui vise à porter le taux annuel de développement de l'économie à 6 pour cent, l'agriculture recevra 12 pour cent des investissements projetés dans le secteur public qui s'élèvent à 2 629 millions de kyats (550 millions de dollars). Le plan vise à diversifier l'économie, principalement rizicole, afin que le pays puisse subvenir à ses propres besoins en sucre, en graines oléagineuses, en coton et en

blé; il vise également à développer les exportations de légumineuses et de tabac. La production de riz doit être augmentée d'environ 20 pour cent, ce qui fournira un excédent exportable de 2,8 millions de tonnes d'ici 1965/66 au lieu de 1,5 à 2 millions de tonnes exportées au cours des dernières années. On se propose de renforcer considérablement le mouvement coopératif et, après une période initiale d'éducation, on envisage un passage rapide à l'exploitation coopérative des terres. Le crédit agricole sera accru à un taux d'intérêt plus faible, et des coopératives à fins multiples seront créées en association avec les banques qui existent dans les villages. Pour stimuler la production, le gouvernement augmentera le prix du riz et s'efforcera de maintenir des prix équitables pour d'autres produits agricoles. Le projet de Pydawtha sera également renforcé afin que les autorités locales jouissent d'une plus grande liberté d'action en ce qui concerne la mise en vigueur des plans de développement.

En Corée du Sud, un nouveau plan quinquennal de développement (1962-66) prévoit la construction d'une base industrielle qui compensera la perte des centres industriels du nord; on s'attachera surtout à la production d'énergie électrique et de charbon, aux moyens de transport et à des industries essentielles telles que celles du ciment, des engrains, du fer et de l'acier. Parmi les objectifs importants du plan, il faut également signaler l'augmentation de la production agricole et l'amélioration de la balance des paiements. L'agriculture, les forêts et les pêches recevront environ 17 pour cent du total des investissements envisagés, et on s'efforcera de porter l'accroissement annuel de la production agricole de 2 à 6 pour cent. Le rendement des cultures doit augmenter de 34 pour cent et la production de céréales de 30 pour cent d'ici 1966; pour les produits de l'élevage, l'augmentation doit aller jusqu'à 59 pour cent. A cette fin, 91 000 hectares de terres seront mis en culture, 99 000 hectares seront irrigués et le Gouvernement encouragera la pratique de la double récolte et d'autres méthodes améliorées. Pour stimuler l'exploitant, le Gouvernement stabilisera les prix en faisant des achats au bon moment, par l'intermédiaire des coopératives agricoles et du programme *Rice Lieu* qui est déjà en vigueur; d'autre part, les facilités de crédit seront accrues.

En octobre 1961, la Thaïlande a mis en train un programme de développement de six ans (1961-66), qui a pour objet de relever le produit national brut de 5 pour cent par an et le revenu par habitant de 3 pour cent. Ces taux ne dépassent que légèrement

ceux qui avaient été atteints avant la mise en vigueur du plan. Le tiers environ des dépenses envisagées, soit l'équivalent de 662 millions de dollars, sera consacré aux moyens de communications et aux routes; l'agriculture et l'irrigation recevront un peu moins du tiers. Pour diversifier l'agriculture, on doit accélérer la production de caoutchouc, de maïs, de gomme, de manioc, de bétail et de poisson. La production rizicole ne doit augmenter que de 1,3 pour cent par an, ce qui semble annoncer une réduction progressive de l'excédent exportable, étant donné qu'à l'heure actuelle la population augmente d'environ 3 pour cent. Des plans régionaux ont été préparés dans le cadre du plan de 6 ans pour le développement des transports, de l'irrigation et de l'énergie électrique dans les parties peu développées du nord-est du pays où vit le tiers de la population, ainsi que dans les provinces méridionales.

Le Viet-Nam du Sud, le Népal et les Philippines ont à l'étude de nouveaux plans généraux de développement. En ce qui concerne l'agriculture, le plan du Viet-Nam du Sud prévoit une augmentation de 20 pour cent de la production de riz et la réinstallation dans de nouveaux villages des populations qui vivent dans le delta du Mékong sous menace d'inondations. Au Népal, le projet de plan triennal insiste sur les transports, les communications et l'énergie électrique; parmi les objectifs agricoles, on signale une augmentation de 75 000 tonnes dans la production céréalière et l'augmentation du rendement en jute et en sucre. Les Philippines ont un programme quinquennal de vaste portée qui, en agriculture, prévoit surtout les moyens pour le pays de subvenir à ses besoins alimentaires, notamment pour le riz et le maïs.

Le Pakistan occidental a préparé un plan décennal d'ensemble pour combattre la salinité et l'excès teneur en eau du sol qui ont forcé les cultivateurs à abandonner des millions d'acres et entravé la production d'une superficie plus importante encore. Ce plan, qui n'entre pas dans le cadre du second plan quinquennal, entraînera, à ce qu'on estime, une dépense totale de 5 900 millions de roupies (plus de 1 200 millions de dollars) pour drainage et installations de puits abyssiniens, ainsi que pour la production d'énergie électrique; il portera sur environ 8 millions d'hectares. Quant au deuxième plan quinquennal, on le révise actuellement pour y faire entrer la contribution du Pakistan à la Caisse pour la mise en valeur du bassin de l'Indus, et aussi pour tenir compte du coût de plus en plus élevé des autres mesures de développement.

On a signalé l'année dernière au Pakistan la création de deux sociétés pour le développement agricole, l'une dans l'est et l'autre dans l'ouest. Le tiers environ des dépenses publiques au titre de l'agriculture passe maintenant par ces deux organisations. La Société du Pakistan occidental est chargée de la mise en valeur de la région du barrage Ghulam Mohammed. Un Comité de coordination a été créé pour aider les deux sociétés à harmoniser leurs activités. Le gouvernement des Philippines crée une organisation analogue, la Société pour le développement de Mindanao qui dispose de 30 millions de pesos (environ 8 millions de dollars) par an pour 10 ans; elle est chargée d'encourager la mise en valeur des îles de Mindanao, Sulu et Palawan, dans le sud du pays. Ces îles comprennent 40 pour cent de la superficie totale des Philippines mais n'abritent que 20 pour cent de la population.

Politique des prix agricoles

Plusieurs pays ont sensiblement modifié leur politique de prix au cours de l'année, généralement pour mieux aligner la production sur les objectifs du plan et fournir aux agriculteurs des encouragements supplémentaires.

L'Inde, les Philippines et la Corée du Sud ont pris des mesures pour stabiliser le cours des céréales. Pour la première fois depuis 1955, le Gouvernement indien a fixé pour le blé un prix minimum de 13 roupies par maund (7,31 dollars le quintal); pour imposer ce prix, les gouvernements des Etats achèteront, au besoin, du blé aux cultivateurs. Aux Philippines, pour stabiliser le prix du riz au consommateur et encourager la production, le Gouvernement achète du riz aux cultivateurs et aux coopératives, mais non aux négociants, pour le revendre dans des régions où le prix au consommateur est élevé. En Corée du Sud, la loi sur le soutien des prix agricoles autorise la fixation d'un prix minimum pour certains produits agricoles avant la saison des semaines; le Gouvernement se déclare prêt à acheter tous les produits offerts à ce prix. Jusqu'ici, les prix minimums ont été annoncés pour le riz, l'orge, la patate, la menthe poivrée, le lin, les huiles végétales, les graines de ricin et les cocons. Pour la protection des consommateurs, l'Etat a également fixé des prix maximums pour le riz et l'orge, les prix officiels aux cultivateurs pour ces deux denrées ayant été considérablement augmentés.

Ceylan et le Japon font des efforts pour réduire

les grosses dépenses qu'entraîne pour le Gouvernement la subvention du riz. A Ceylan, la subvention sur le riz rationné est supprimée pour les riches. Au Japon, où toutes les ventes de riz effectuées par les cultivateurs se font par l'intermédiaire du Gouvernement, il a été proposé qu'on permette aux cultivateurs de vendre leur riz à qui bon leur semble, tout en maintenant le prix de soutien officiel.

Au Japon, où la politique des prix agricoles est très développée, une loi sur la stabilisation du prix des produits de l'élevage a été promulguée en octobre 1961. Elle prévoit un prix maximum et un prix minimum fixés par le Gouvernement pour les produits laitiers, la viande et les œufs, afin d'éviter les fluctuations des cours et d'encourager la production à suivre la demande qui continuera à augmenter d'ici 10 ans. Une Fondation spéciale sera chargée d'administrer cette politique en constituant des stocks-tampons; en outre, la Fondation sera le seul importateur de produits de l'élevage. En mars 1962, le Gouvernement japonais a adopté une politique globale destinée à stabiliser les prix au consommateur qui avaient rapidement augmenté. Cette politique comprend des mesures financières strictes, un système souple pour réglementer l'importation des produits qui influencent sensiblement le coût de la vie, et des mesures tendant à adapter la production à l'évolution de la demande.

Parmi les nouvelles politiques de prix, plusieurs concernent le sucre. A Taïwan, le prix garanti aux cultivateurs pour le sucre a été relevé afin de stimuler la production. Par contre, en Inde, en raison de la difficulté d'exporter les excédents de sucre, d'un coût assez élevé, on a réglementé la production industrielle du sucre. La production de chaque sucrerie a été réduite obligatoirement de 10 pour cent en 1961/62, mais le prix au producteur pour la canne à sucre n'a pas changé. La Thaïlande a également promulgué une législation pour réglementer l'approvisionnement en sucre. Les mesures de contrôle comprendront la fixation d'une production maximum pour chaque sucrerie, d'un prix minimum pour la canne à sucre, d'un prix maximum pour le sucre, et les dates des opérations des sucreries. On doit créer une caisse de l'industrie sucrière pour aider les planteurs et encourager les exportations qui, comme celles de l'Inde, ont besoin d'être subventionnées.

En Thaïlande, la société des entrepôts publics a réduit de 10 pour cent son prix d'achat du maïs et augmenté d'un tiers le prix du jute, afin d'adapter la production à la demande. Le Gouvernement

contrôle maintenant les exportations de maïs afin de standardiser la qualité et il a établi des prix minimums d'exportation en vue de la stabilisation. Toutefois, les prix effectivement pratiqués demeurent très supérieurs au minimum de 1961. Le Gouvernement a également pris des mesures pour réglementer les exportations de riz thaïlandais, afin de maintenir le niveau des approvisionnements locaux et des prix.

En Inde, la politique suivie pour le prix des fibres s'est modifiée en 1961/62. On a relevé le prix minimum du coton de 30 roupies (6,30 dollars) par quintal afin d'encourager la production; pourtant, dans ce secteur également, les prix pratiqués sont restés très au-dessus du nouveau prix de soutien. D'autre part, par crainte d'une baisse provoquée par la grosse récolte de jute de 1961/62, la Jute Mills Association a chargé une organisation de créer des stocks-tampons pour stabiliser le marché.

Enfin, on cite plusieurs denrées secondaires dont on a majoré les prix pour stimuler la production. Par exemple, aux Philippines, on a augmenté le prix de soutien du café pour encourager la production à cause de l'augmentation rapide des importations. Au Pakistan, d'autre part, on a augmenté le prix du riz basmati de bonne qualité afin de stimuler la production pour l'exportation.

Engrais

Dans la plupart des pays d'Extrême-Orient, les principales augmentations de la production enregistrées depuis la guerre sont dues à l'accroissement des superficies. Plusieurs pays cherchent maintenant à augmenter le rendement en encourageant la consommation d'engrais. L'Inde a réduit le prix des engrais en 1961/62 d'environ 10 pour cent. Aux Philippines, on distribue des engrais à environ la moitié du prix commercial, en exécution du programme d'Etat pour le maïs et le riz. A Ceylan, le gouvernement a aboli en 1961/62 la restriction en vertu de laquelle seuls les coopérateurs cultivant moins de 2 hectares pouvaient recevoir des engrais à des prix subventionnés. En Corée du Sud, le Gouvernement a fixé un prix maximum pour les engrais importés par les maisons de commerce. Au Pakistan oriental, la première usine d'engrais s'est ouverte l'année dernière.

Dettes des cultivateurs

Plusieurs pays viennent de prendre des mesures importantes pour alléger les dettes des cultivateurs.

La Corée du Sud a mis en vigueur une loi sur la liquidation des prêts usuraires pour réduire les dettes à gros intérêts. Prêteurs et emprunteurs sont tenus l'un et l'autre de signaler les prêts non remboursés d'un intérêt supérieur à 20 pour cent et dont le capital est inférieur à 150 000 hwan (115 dollars). Après certification, la Banque agricole reprend la créance et le créancier reçoit en paiement des bons de cinq ans. Le débiteur doit rembourser le prêt à la Banque en sept ans à 12 pour cent. Afin d'augmenter le montant des prêts institutionnels aux cultivateurs, l'ancienne Banque agricole et les coopératives agricoles ont été amalgamées et constituent la Fédération nationale des coopératives agricoles. Cette nouvelle organisation utilisera des fonds prêtés par le Gouvernement pour diriger vers les cultivateurs des crédits à faible intérêt en vue de la production. Le Gouvernement birman a annulé tous les prêts agricoles non remboursés au 30 septembre 1961, à l'exception de ceux de la Banque agricole; il a également aboli tous les arriérés d'impôts fonciers dus par des cultivateurs.

Exploitations coopératives

Les méthodes d'exploitations coopératives ont attiré l'attention dans un grand nombre de pays au cours de l'année dernière. Comme nous l'avons déjà signalé, la Birmanie cherche un mode d'exploitation coopérative d'un genre ou d'un autre afin de rationaliser les méthodes de production. Le Japon encourage l'agriculture coopérative où il voit une manière de créer des unités d'exploitation économiquement viables. L'Inde a créé un National Cooperative Farming Advisory Board (Comité consultatif national de l'agriculture coopérative), et le programme a commencé par la création de 3 200 exploitations pilotes.

Le Pakistan également encouragera l'agriculture coopérative afin d'augmenter la production par le regroupement de petits domaines et de répandre l'emploi des machines agricoles. Le Gouvernement va mettre au point un système d'encouragement comprenant des subventions pour services, fournitures et machines et un traitement préférentiel pour les coopératives. Il a annoncé un autre projet concernant la réinstallation sur une base coopérative d'agriculteurs sans terre et de petits cultivateurs dans les régions nouvellement irriguées du Pakistan occidental. Dans la région de Multan, au Pakistan, 125 coopératives existantes recevront 250 tracteurs d'ici

trois ans pour aider 10 000 cultivateurs à labourer 55 000 hectares.

Chine continentale

En raison de la disette, la Chine continentale a continué d'accorder la priorité à l'agriculture et a donné pour tâche à l'industrie de seconder l'agriculture en fournissant des outils et des engrains. A l'intérieur du secteur agricole, l'ordre de priorité établi par le Congrès national en 1962 est le suivant: céréales, coton, graines oléagineuses. Le Gouvernement a remanié à nouveau le système des communes pour essayer d'augmenter la production; il a accordé encore plus d'autorité aux équipes de production (au niveau de la commune); depuis 1962, c'est la commune qui est l'unité comptable et non plus la brigade (niveau coopératif), comme précédemment. On a créé des centres consultatifs régionaux pour formuler des plans de production, compte dûment tenu des conditions locales. Les équipes et les groupes de production (10 travailleurs) prendront leurs décisions eux-mêmes en ce qui concerne la production au lieu de suivre les directives précises du centre communal ou, comme ces dernières années, de la brigade.

Des rapports non officiels indiquent que de nouveaux encouragements à la production ont été introduits au cours de l'année. Par exemple, les foires rurales ont été rétablies dans la plus grande partie du pays. A l'origine, elles devaient avoir lieu de temps à autre et offrir des débouchés aux produits des meilleurs cultivateurs; elles sont maintenant rétablies de façon permanente et on y vend aussi des produits manufacturés. Il semble que dans certaines régions les livraisons obligatoires à l'Etat aient diminué à mesure que les produits se dirigeaient vers les marchés « libres » où les prix étaient sensiblement plus hauts; cela s'était également produit avant 1958, année où les marchés libres, réinstitués plus tard, avaient été abolis. Apparemment, il a été jugé impossible de concentrer la distribution aux mains de l'Etat.

Le Gouvernement a encore adopté d'autres mesures de protection agricole pour essayer d'augmenter la production. Aucun paysan ne sera recruté pour le travail industriel d'ici trois ans. Au contraire, depuis la première moitié de 1961, la tendance à transférer les travailleurs urbains et les fonctionnaires dans les zones rurales en vue du travail agricole n'a cessé de s'accuser et doit se poursuivre.

PROCHE-ORIENT

De plus en plus, les pays du Proche-Orient adoptent de vastes plans de développement, tant pour le secteur privé que pour le secteur public. Outre les plans généraux qui sont déjà en cours d'exécution en Syrie et dans la République arabe unie, des plans de ce genre viennent d'entrer en vigueur en Afghanistan et en Irak; et l'exécution va commencer très prochainement en Iran, en Jordanie, au Soudan et en Turquie. Dans plusieurs autres pays, de nouveaux plans de portée plus limitée sont également en cours d'exécution ou à un stade avancé de préparation. Dans un certain nombre de pays, les organes de planification ont été renforcés.

La réforme agraire reçoit de nouveau beaucoup d'attention dans la région. La Syrie et la République arabe unie ont modifié des mesures antérieurement adoptées; en Iran et en Turquie, de nouveaux programmes sont en cours d'exécution ou en préparation.

On signale de nouveaux progrès vers la coopération économique régionale. Un projet d'accord sur l'unité économique du monde arabe a été signé en juin 1962, lors de la session du Conseil économique de la Ligue arabe, par la Jordanie, le Koweït, le Maroc, la Syrie et la République arabe unie. Le gouvernement du Koweït a institué une Caisse du développement économique arabe au capital initial de 50 millions de livres (140 millions de dollars); cette caisse fournira des prêts pour l'exécution de travaux publics dans les pays arabes.

Plans de développement

On trouvera ci-dessous un résumé succinct des principales caractéristiques des nouveaux plans de développement. En Irak, le plan économique quinquennal (1961/62-1965/66), qui inclut le programme intérimaire de quatre ans, prévoit l'investissement de 556 millions de dinars irakiens (1 557 millions de dollars). Une proportion croissante des recettes pétrolières servira à financer plus de la moitié du plan. Vingt pour cent des dépenses globales au titre du développement ont été affectés à l'agriculture et à l'irrigation; le programme de remise en état des terres de Dibis, sur le Zab inférieur, va entrer en vigueur; il doit fournir un système d'irrigation permanent à 330 000 hectares.

En Afghanistan, le second plan quinquennal (mars 1962-mars 1967) prévoit l'affectation, principalement

dans le secteur public, de 44,5 milliards d'afghanis (environ un milliard de dollars), dont les deux tiers environ représentent des investissements fixes. Cette somme dépasse considérablement les investissements réalisés au cours du premier plan quinquennal. Plus du quart des investissements fixes a été affecté à l'agriculture et à l'irrigation; les sommes engagées représentent sept fois le montant affecté au premier plan. Le but général du plan est d'augmenter de 8 pour cent par an le revenu national; dans le secteur agricole, les principaux objectifs sont l'accroissement de la production alimentaire et des exportations de produits agricoles, notamment de coton.

Dans plusieurs pays, des plans globaux entrent en exécution d'ici peu. Le plan quinquennal iranien, qui va commencer en septembre 1962, a pour objet d'augmenter le produit national brut de 6 pour cent par an, d'assurer un meilleur emploi de la main-d'œuvre, particulièrement dans les zones rurales, et une répartition plus équitable des revenus. On prévoit une augmentation annuelle de 4,5 pour cent pour la production agricole et de 4 pour cent pour la production alimentaire. Les dépenses prévues au titre du développement pendant la période d'exécution du plan s'élèveront à 348 milliards de rials (4 594 millions de dollars), dont un peu plus de la moitié ira au secteur public. Sur les 36 milliards de rials affectés à l'agriculture (19 pour cent des sommes investies dans le secteur public), plus des deux tiers sont affectés au programme de base. De petits travaux d'irrigation figurent dans le programme de base à cause de leur effet rapide sur la production; de grands problèmes d'irrigation (reliquat du plan précédent) figurent dans la partie non essentielle du programme et ne reçoivent que 55 pour cent du crédit global affecté à l'irrigation, au lieu de 90 pour cent dans le plan précédent. La superficie à irriguer doit être augmentée de 140 000 hectares; en outre, l'adduction d'eau sera améliorée sur 260 000 hectares. Autre changement majeur, certains secteurs tels que le crédit (notamment le crédit contrôlé), la réforme agraire, les coopératives, les programmes de distribution d'engrais et de semences recevront plus d'attention; à ces programmes, on affectera 64 pour cent des dépenses publiques au titre du développement agricole, au lieu de 27 pour cent comme dans les plans antérieurs. Les ressources de la Banque agricole seront doublées.

Au Soudan, les principaux objectifs du plan septennal global de développement économique et social (1962/63-1968/69) sont de développer et de diversifier le secteur moderne de l'économie. Les princi-

paux points sont de vastes programmes d'irrigation et de colonisation agricole, tels que la construction du barrage de Roseires, les travaux de Kasm El Girba et l'achèvement de ceux de Managil, qui absorbent 63 pour cent des investissements prévus pour l'agriculture. On espère augmenter le produit national brut de 44 pour cent et le revenu par habitant de 16 pour cent au-dessus du niveau de 1960/61, et réduire les inégalités de revenu dans la région. Le total brut des investissements fixes pour la période doit atteindre 380 millions de livres, dont les deux tiers entreront dans le secteur public. L'agriculture recevra 36 pour cent du total des investissements du secteur public. On visera à réaliser un équilibre satisfaisant entre les cultures alimentaires et le fourrage, et aussi à encourager les cultures qui évitent les importations, telles que le riz, le blé, le sucre et le café. Par exemple, on envisage de répondre à la demande nationale de 5 000 à 6 000 tonnes de riz grâce à la production locale et de consacrer à la culture mécanisée du blé une vaste superficie de terres arrosées de pluie.

En Jordanie, le programme quinquennal global de développement économique (1962/63-1966/67) a comme principal objectif d'accroître le produit national brut de 8 pour cent par an, d'augmenter l'emploi de 20 pour cent et de réduire la mesure dans laquelle le pays dépend de l'aide étrangère. Le programme prévoit l'investissement de 127 millions de dinars jordaniens (356 millions de dollars), dont 53 pour cent dans le secteur public. L'agriculture bénéficiera d'un tiers des investissements totaux et de 43 pour cent des investissements du secteur public. Quarante-vingt-dix pour cent des dépenses au titre du développement agricole dans le secteur public iront au développement des ressources en eau.

En Turquie, un plan quinquennal global, dont l'exécution doit commencer en février 1963, est en préparation; on croit savoir qu'il vise à augmenter le revenu par habitant de 4 pour cent par an, et les investissements nécessaires à cette fin sont estimés à 6 milliards de dollars U.S.

Parmi les nouveaux plans concernant uniquement le secteur public, signalons le programme quinquennal de développement économique de Chypre. Ce programme est fondé en majeure partie sur les propositions d'une mission d'enquête des Nations Unies, et il fixe comme objectif aux investissements, pour 1962-66, 62 millions de livres (174 millions de dollars), dont 20,9 millions (59 millions de dollars) pour l'agriculture. Il faut comparer ce montant au total des investissements réalisés en exécu-

tion du plan quinquennal 1957-61: 12,4 millions de livres, dont 4,7 millions (13 millions de dollars) pour l'agriculture. La moitié des dépenses envisagées au titre du développement agricole sera consacrée à la conservation et à l'utilisation des eaux souterraines et des eaux de pluie. Une Commission de planification économique a été créée.

En Arabie Saoudite, on exécute un programme intérimaire de deux ans (1962-63) qui consiste surtout, comme préparation aux investissements, à prospecter les ressources en eau et en minéraux et à exécuter des programmes de formation professionnelle et de recherche, en vue de la préparation de plans à long terme. Au Liban, le Ministère de la planification a été réorganisé et renforcé et la préparation d'un programme quinquennal d'investissements dans le secteur public est presque terminée. En Libye, on prépare également un programme quinquennal de développement. Au Yémen, un Conseil du développement s'est créé.

Régime foncier

Dans la République arabe unie, une loi nouvelle réduit la propriété privée de 200 feddans à 100 feddans (80 à 40 hectares) par famille et interdit la location de plus de 50 feddans (20 hectares) par personne. Cette loi réduit de moitié les versements à effectuer au titre du capital et de l'intérêt par les bénéficiaires des terres distribuées en vertu de la précédente loi agraire. En outre, la distribution des terres Wakf doit s'accélérer. En vertu de la charte nouvelle, le Gouvernement a exclu la collectivisation de la terre.

En Iran, aux termes d'une nouvelle loi promulguée en janvier 1962, aucun propriétaire n'est autorisé à posséder plus d'un village; le reste de ses domaines est acheté par le Gouvernement. Les propriétaires reçoivent une compensation calculée sur le montant de leurs impôts, plus dix fois leur revenu annuel en 10 annuités. Les cultivateurs à qui les terres sont vendues les remboursent en 15 versements annuels. Les nouveaux propriétaires sont tenus d'appartenir à des coopératives. Ainsi à Maragheh, où la nouvelle loi s'applique à l'heure actuelle, on a créé une coopérative pour chaque groupe de 10 villages, sur les 300 touchés par la réforme. La coopérative fournira des graines, des engrains, des outils et des tracteurs. La Banque agricole a été autorisée à travailler activement au développement de ces coopératives.

En Syrie, la loi de 1958 sur la réforme agraire a été remise en vigueur, mais avec quelques amendements. Un propriétaire peut posséder au plus 80 hectares de terres irriguées et 300 hectares de terres non irriguées, exception faite pour les provinces de Hassetche, Dairaz-Dur et Al-Rashid, où le maximum est de 450 hectares. En outre, chaque membre de la famille du propriétaire peut également recevoir 10 hectares dans les régions irriguées et 40 hectares dans les autres. Les nouveaux occupants doivent payer leurs terres en 10 annuités si le prix d'achat est inférieur à 100 000 livres syriennes (28 000 dollars), ou en 15 annuités si le prix est plus élevé.

En Turquie, un projet de loi sur la réforme agraire limite la propriété privée à 506 hectares de terres sèches et à 202 hectares de terres irriguées, avec certaines variations régionales. L'excédent de terres sera acheté par l'Etat et distribué. La loi précise qu'aucune famille de cultivateurs ne doit posséder moins de 15 hectares, et elle contient des dispositions tendant à prévenir le morcellement ultérieur des domaines.

Politiques de prix et de commercialisation

Parmi les mesures économiques importantes destinées à favoriser la socialisation dans la République arabe unie, le gouvernement a créé la Commission égyptienne du coton, chargée d'acheter le coton aux cultivateurs à des prix fixés, ainsi que l'Organisation égyptienne du coton, qui vend ce produit soit pour l'exportation, soit pour les usines textiles locales. Une organisation officielle a été créée pour promouvoir l'exportation. Les taux de change multiples pour les exportations et les importations ont été abolis, mais toutes les exportations et tous les transferts de devises vers l'intérieur bénéficient actuellement d'une prime de 25 pour cent.

La politique de prix agricoles n'a pas beaucoup changé. Au Liban, le Gouvernement a fixé un minimum pour les cocons de soie et les fruits, et l'Office des fruits sera chargé à l'avenir d'acheter directement aux producteurs tous les fruits destinés à l'exportation. En Turquie, le prix d'achat du blé, qui avait été augmenté en juin 1961 en raison de la sécheresse, a dû l'être à nouveau en septembre 1961, puis encore une fois en juin 1962, parce que le blé produit dans le pays et le blé importé aux termes de la *Public Law 480* des Etats-Unis se vendaient plus cher au marché libre. Le Gouverne-

ment a également augmenté le prix de soutien des céréales secondaires, mais diminué celui de la betterave sucrière. Il a en outre commencé à subventionner l'achat des bêtes vendues par les éleveurs, mais il n'applique pas des prix fixés uniformes. En Afghanistan, le prix aux producteurs pour le coton a été relevé de 20 pour cent. En Libye, le gouvernement a décidé de fixer un prix garanti pour le blé, l'orge et l'huile d'olive.

AFRIQUE

Dans presque tous les pays d'Afrique, des plans de développement économique sont déjà en cours d'exécution ou en préparation. Certains de ces plans sont globaux et s'étendent au secteur privé aussi bien qu'au secteur public; quelques-uns sont fondés eux-mêmes sur des plans cumulatifs ou des évaluations économiques à long terme. D'autres sont d'une portée plus restreinte et se bornent à coordonner les dépenses et les investissements publics au titre du développement. En ce qui concerne le régime foncier et la colonisation agricole, un certain nombre de pays ont pris des initiatives importantes. La tendance à créer des organismes de coopération régionale dans le secteur économique et d'autres secteurs s'est encore accusée.

Plans de développement

De nouveaux plans de développement à long terme sont entrés en vigueur en Tunisie et au Mali. En Tunisie, le plan cumulatif de dix ans (1962-71) vise à augmenter le produit national brut de 6 pour cent par an et la production agricole de 5,5 pour cent par an, alors que l'augmentation actuelle est d'un peu plus de 2 pour cent. L'agriculture doit recevoir environ un tiers du total des investissements qui est de 1 177 millions de dinars (2 802 millions de dollars). L'un des principaux objectifs du plan est de permettre au pays d'atteindre et de maintenir une production alimentaire suffisante pour subvenir à ses propres besoins. En outre, la production agricole doit être diversifiée grâce au remplacement des cultures céréalières par des cultures de meilleur rapport. Le système coopératif s'étendra et un large programme de formation professionnelle pour techniciens agricoles et vulgarisateurs sera entrepris. La mécanisation doit se répandre. Le Gouvernement limitera la propriété individuelle

des terres irriguées et tout excédent sera redistribué; néanmoins, les grands domaines français que l'Etat achète seront exploités directement par lui. Le programme de trois ans fondé sur le plan cumulatif est en cours d'exécution.

Au Mali, le plan quinquennal de développement (1961-65) a pour objectif général d'augmenter le produit national brut de 8 pour cent par an. L'investissement est estimé à 65 milliards de francs C.F.A. (263 millions de dollars). Dans le secteur agricole, qui est l'un des secteurs prioritaires, la création de coopératives est jugée particulièrement importante. Plusieurs des industries légères qui doivent être créées utiliseront des matières premières agricoles, en particulier le coton dont la production doit augmenter de 9 000 tonnes en 1959 à 55 000 tonnes en 1965, et les arachides dont la production, à ce qu'on estime, passera de 125 000 tonnes à 200 000 tonnes. On se propose également d'accroître la production de paddy de 188 000 tonnes à 322 000 tonnes et d'augmenter l'effectif ovin de 800 000 têtes en 1960 à 1 800 000 en 1965.

Pour le Niger, le programme triennal (1961-63) prévoit des investissements d'Etat de 15 milliards de francs C.F.A. (61 millions de dollars). On augmentera le rendement du bétail et des cultures, en particulier celui des cultures alimentaires de base, en encourageant l'emploi de méthodes améliorées d'exploitation. Les basses terres marécageuses et les vallées des cours d'eau seront assainies et consacrées à des cultures de rapport destinées en grande partie à l'exportation. Le plan prévoit également en bonne place l'amélioration de la commercialisation, celle des légumes, du tabac, des cuirs et peaux par exemple.

A l'île Maurice, on a prolongé jusqu'en 1964/65 le programme de développement qui, à l'origine, devait se terminer en 1962, afin de donner suite à de récentes propositions relatives au développement et de réparer les dégâts dus au cyclone de 1960.

Au Nigeria, on annonce un premier plan national (1962-68) combinant les programmes d'équipement du Gouvernement fédéral et des trois gouvernements régionaux. Le total des dépenses publiques en capital pendant la période de six ans s'élèvera à 676,5 millions de livres nigériennes (1 894 200 000 dollars) dont le programme fédéral de développement absorbera 412,5 millions de livres nigériennes (1 155 millions de dollars), et ceux des trois gouvernements régionaux 264 millions de livres nigériennes (739 millions de dollars). La production

du secteur primaire a reçu 20,5 millions de livres nigériennes du premier total partiel et 25 millions de livres nigériennes (57,5 millions et 70 millions de dollars) de l'autre total partiel. Le programme fédéral ne sera plus limité en majeure partie à des projets exclusivement fédéraux mais s'étendra à toutes les activités nouvelles indispensables à une croissance rapide. Le premier stade des travaux du barrage du Niger à Kainji, qui constitue le projet essentiel du programme fédéral, sera terminé pendant cette période de planification et coûtera, à ce qu'on estime, 68 millions de livres nigériennes (190,6 millions de dollars). Bien qu'il s'agisse essentiellement d'un programme de production d'énergie électrique, l'agriculture en bénéficiera également. L'office pour la mise en valeur du delta du Niger recevra 2,3 millions de livres nigériennes (6,5 millions de dollars) pour entreprendre une étude systématique des possibilités de mise en valeur du delta.

Le plan de développement du Nigeria occidental, le seul plan régional dont on puisse prendre connaissance à l'heure actuelle, a pour objet la diversification de l'économie, tant dans le secteur agricole qu'hors de ce secteur, et un développement considérable des possibilités d'emploi. Le secteur primaire de la production doit absorber 20 pour cent de la dépense totale de capital qui se monte à 90,3 millions de livres nigériennes (252,8 millions de dollars). Sur les crédits alloués à l'agriculture, les investissements pour la culture d'arbres fruitiers, dont le produit sera en majeure partie exporté, absorberont 5,6 millions de livres nigériennes (15,7 millions de dollars), dont 1 million (2,8 millions de dollars) représenteront des parts acquises par l'Etat dans les projets de plantation entrepris par des sociétés d'outre-mer et 2 millions (5,6 millions de dollars) serviront àachever les programmes agricoles actuels de la Development Corporation. Les autres crédits importants sont: 5 millions de livres nigériennes (14 millions de dollars) au titre du crédit agricole et 5,6 millions de livres nigériennes (15,7 millions de dollars) pour un programme d'installation de jeunes gens sortis des instituts agricoles dans les colonies coopératives.

Le gouvernement de l'Ouganda a augmenté le montant prévu dans son programme pour les investissements d'Etat: des 52 millions de livres (145,6 millions de dollars) que proposait récemment une mission de la Banque internationale, ce montant passe maintenant à 54,2 millions (151,8 millions de dollars). Dans le plan actuel, élaboré d'après le rap-

port de la mission, l'agriculture est considérée comme offrant les principales possibilités de développement économique d'ici cinq ans. Environ 13 pour cent du total des investissements d'Etat sont dévolus à l'agriculture; cette proportion dépasse substantiellement la part actuelle. Des deux principales cultures d'exportation - coton et café - c'est le coton qui aura le plus d'importance; toutefois, pour réduire la mesure dans laquelle l'économie dépend de ces deux produits, la production agricole sera diversifiée et l'élevage développé.

En Ethiopie, un second plan quinquennal global débutera en septembre 1962. On croit savoir qu'il fait une grande place à l'agriculture et à la petite industrie. Une commission de planification et de développement, aidée d'un secrétariat technique permanent, a été attachée au Cabinet du Premier Ministre.

Le gouvernement de la Rhodésie du Nord a publié un projet de plan quadriennal qui contient des directives en matière de développement et fixe les dépenses de capital prévues pour le secteur public. Sur les 30 millions de livres (84 millions de dollars) consacrés au total à l'investissement public, près de 11 millions de livres (30,8 millions de dollars) ont été réservés au développement économique des campagnes et à l'installation de colonies agricoles sur les terres de la Couronne; 5 millions de livres (14 millions de dollars) iront à l'éducation des Africains et à la formation du personnel africain. Au Nyassaland, l'Assemblée législative est saisie d'un plan triennal de développement; le principal poste en est le programme d'éducation, et on se propose de consacrer 1,5 million de livres (4 millions de dollars), sur une dépense totale de 19 millions de livres (53 millions de dollars), à l'agriculture et aux pêches.

Au Sierra Leone, un projet de plan décennal est en instance d'approbation et la Banque internationale a été invitée à envoyer une mission pour étudier les besoins de développement du pays et ses ressources. A Zanzibar, le gouvernement a présenté à l'Assemblée législative un rapport sur le développement économique du protectorat, appelant l'attention sur les problèmes que pose le programme de diversification des cultures, et recommandant la création d'une banque agricole pour aider certains fermiers.

Quelques autres pays élaborent leurs programmes de développement. Au Dahomey, un plan cumulatif de vingt ans est en préparation; il sera subdivisé en plans quinquennaux intermédiaires; en

attendant, un programme quadriennal de développement rural (1962-1965) s'exécute: il tend surtout à augmenter la production agricole et à orienter l'éducation vers les problèmes ruraux. En Haute-Volta, on a arrêté les principes et les grands objectifs du premier plan quinquennal (1963-1967), et on travaille au détail des chapitres.

Au Ghana, où le programme quinquennal de développement pour 1959-64 est suspendu, la Commission nationale de planification qui vient d'être créée a été chargée de fonctions assez larges, notamment de préparer un nouveau plan général de sept ans qui sera probablement prêt en 1963. Dans l'intervalle, on a entrepris sur la Volta des travaux dont le coût est estimé au total à 324 millions de dollars.

En Somalie, une Commission de planification et de coordination du développement économique et social a été attachée au Cabinet du Premier ministre.

Régime foncier

Au Kenya, on a entrepris l'exécution de deux nouveaux programmes de colonisation agricole; cette mesure marque l'abandon de la politique qui consistait à réserver certaines régions agricoles aux Européens. Le premier projet prévoit l'achat de 70 000 hectares à des Européens et leur revente à 8 000 cultivateurs africains disposant d'un petit capital, ayant l'expérience de la culture et sachant diriger une exploitation. On prévoit que ce projet coûtera 8,8 millions de livres (24,6 millions de dollars), dont plus de la moitié sera financée au moyen de prêts et de subventions du Royaume-Uni; le reste proviendra d'un prêt de la Banque internationale (8,4 millions de dollars) et servira à la mise en valeur des terres avant la vente aux nouveaux propriétaires. Le deuxième projet, entièrement financé par le Royaume-Uni, prévoit la réinstallation d'ici 2 ans de 12 000 petits propriétaires africains, principalement dans les régions agricoles européennes des hautes terres du Kenya.

En Rhodésie du Sud, les 3 000 cultivateurs africains inscrits sur la liste d'attente pour l'achat de terres doivent obtenir des exploitations convenables et on a déjà commencé à diviser les « terres non réservées », où un grand nombre de ces exploitations seront situées. Des négociations ont commencé pour l'achat de 200 000 hectares d'exploitations privées qui seront revendus à des cultivateurs africains.

Le gouvernement du Tanganyika a annoncé son intention de modifier profondément le régime foncier. La pleine propriété sera convertie en une forme ou une autre de location à long bail avec loyer nominal, d'abord parce que la pleine propriété est considérée comme une notion étrangère, et ensuite parce qu'on estime que l'octroi de baux subordonnés à l'obligation de mettre la terre en valeur donnera les meilleurs résultats.

Le Ghana poursuit une politique qui consiste à créer de vastes exploitations coopératives, estimant que la terre sera exploitée d'une manière plus efficace par cette méthode que si elle est divisée en domaines privés, souvent trop petits pour être rentables et sans capital suffisant. Dans certaines régions, on groupe les exploitations en domaines uniques de 200 hectares ou plus, sur lesquels on a l'intention de produire des denrées alimentaires et divers produits d'exportation autres que le cacao.

Politiques de prix et de commercialisation

On signale un certain nombre de changements dans les politiques de prix et de commercialisation. En raison de la baisse continue des prix du café et du cacao, qui tendent à vider les caisses de stabilisation, un certain nombre de pays ont réduit le prix au producteur pour ces denrées en 1961/62. Au Nigeria, le prix au producteur pour l'arachide et le coton, comme pour le cacao, a été réduit. Au Ghana, par contre, le prix au producteur pour le cacao est maintenu. Actuellement, le Ghana ne vend de cacao qu'à Accra et le Nigeria en vend à Lagos aussi bien qu'à Londres. En Tunisie, les prix du cacao ont été relevés, ainsi que ceux de l'avoine et du sorgho; pour l'huile d'olive, le Gouvernement a fixé un prix au producteur.

La France a conclu avec la Côte-d'Ivoire un traité de cinq ans par lequel elle s'engage à importer 100 000 tonnes de café chaque année à un prix relativement élevé, indépendamment des cours du marché international. En outre, le régime de la préférence douanière s'étendra au bois et au cacao, et la France s'est engagée, en outre, à acheter des bananes de la Côte-d'Ivoire.

Pour remplacer le contingent qui lui était attribué aux termes de l'Accord sucrier du Commonwealth, l'Afrique du Sud a négocié avec le Royaume-Uni un accord bilatéral de cinq ans (1962-66), aux termes duquel le Royaume-Uni achètera 150 000 tonnes fortes de sucre brut chaque année au prix fixé

de £35,15 (98,42 dollars) la tonne. L'Afrique du Sud a déclaré qu'à partir de 1964/65, les ventes de sucre du Souaziland en Afrique du Sud ne seront plus limitées comme à présent à 80 000 tonnes courtes, mais à 8,5 pour cent des ventes totales de sucre sud-africain et souazilandais. En Afrique du Sud, on a légèrement relevé le prix au producteur pour le blé en 1961/62, afin de compenser une augmentation du coût de la production; par contre, les producteurs de maïs ont reçu un prix plus faible, et on a sensiblement réduit les prix des produits laitiers afin de stimuler la consommation et de réduire les stocks accumulés.

Coordination économique régionale

On signale de nouveaux efforts pour encourager la coordination économique régionale en Afrique et créer des institutions régionales. Des rencontres ont eu lieu à Paris à la fin de 1961 et à Bruxelles au début de 1962 entre la Communauté économique européenne et les 12 Etats africains associés; elles avaient pour objet l'établissement d'une nouvelle convention régissant les rapports de ces pays entre eux et remplaçant la convention actuelle qui expire en décembre 1962.

Les 12 pays de langue française qui, lors de leur réunion de Yaoundé, en mars 1961, ont créé l'Organisation afro-malgache de coopération économique (OAMCE), ont signé à Tananarive en septembre 1961 la Charte de l'Union afro-malgache (UAM) qui est ouverte à tous les Etats africains indépendants. Un secrétariat général s'est créé, ainsi que 4 comités techniques chargés de la recherche scientifique et technique, des problèmes monétaires, du commerce extérieur et du développement économique et social.

Ces 12 Etats, plus l'Ethiopie, le Libéria, la Libye, le Nigeria, la Sierra Leone, la Somalie, le Togo et la Tunisie se sont rencontrés à Monrovia en mai 1961 pour discuter de la coopération africaine et nommer un Comité d'experts qui élaborera un programme complet et créera des organismes en vue de la coopération économique, technique, pédagogique et scientifique des pays africains. Ce Comité a affirmé dans une série de recommandations que la création d'un marché commun afro-malgache, ayant comme organes essentiels une union douanière, une caisse d'investissements, une union des paiements et une caisse régionale de stabilisation des prix, constituerait la meilleure preuve de la solidarité de ses membres. L'organisation-mère, réu-

nie à Lagos en janvier 1962, a adopté en principe une résolution portant création d'une nouvelle organisation interafricaine et malgache. La Charte envisagée pour cette organisation fixe les principes et les buts de la coopération entre Etats africains; elle propose en outre la création d'une assemblée des chefs d'Etat, d'un conseil des ministres et d'un secrétariat général. Il a été décidé de créer une commission permanente des ministres des finances, qui sera chargée d'établir progressivement des unions douanières, de réglementer les changes, de stabiliser les prix des produits primaires et de centraliser les statistiques.

A la première session, à Conakry, de la Commission économique du groupe de Casablanca, qui comprend le Ghana, la Guinée, la Libye, le Mali, le Maroc, la République arabe unie et le Gouvernement provisoire de la République algérienne, il a été résolu de créer un Conseil économique permanent et, d'ici 5 ans, une zone de libre-échange, à condition que, dans les délais prévus, les membres réduisent leurs droits de douane sur certains produits. La Commission a également approuvé une résolution concernant l'application réciproque d'un traitement préférentiel, la création d'une banque africaine de développement et d'une union de paiements, ainsi que l'adoption d'une politique économique commune à l'égard des autres pays.

L'union douanière équatoriale, qui comprend la République Centrafricaine, le Tchad, le Congo (Brazzaville) et le Gabon, a décidé, lors d'une réunion à Bangui en juin 1961, d'adopter un tarif douanier commun à l'égard de l'extérieur, de procéder à des consultations périodiques afin d'harmoniser les structures financières et de réglementer les échanges commerciaux au moyen d'une convention spéciale.

POLITIQUES EN MATIÈRE DE PÊCHES

Dans plusieurs pays développés (par exemple le Danemark, la France, le Japon et la Suède), l'aide des gouvernements aux pêches a eu principalement pour but l'amélioration de la structure économique de cette industrie. Dans ces pays, la politique de crédit adoptée à l'égard des pêches tend principalement à permettre à cette industrie de mieux soutenir la concurrence grâce à la modernisation des moyens de pêche. En même temps, on accorde plus d'importance à la pêche expérimentale et à la pêche d'exploration ayant pour but de localiser des ressour-

ces qui peuvent être exploitées d'une manière plus économique et de mettre au point des méthodes de pêche moins coûteuses.

Toutefois, jusqu'à ce que les améliorations techniques aboutissent à une meilleure rentabilité des opérations, il faudra que les gouvernements de certains pays maintiennent ou même augmentent leur appui financier direct en raison des difficultés particulières auxquelles on se heurte dans certains secteurs de l'industrie de la pêche. Ainsi, au Royaume-Uni, le Gouvernement a, pour la première fois, permis aux flottes de grande pêche de bénéficier également de subventions. Etant donné les maigres résultats de certaines pêches, l'Islande et la Norvège ont dû ouvrir des crédits supplémentaires en 1961 pour subventionner les secteurs intéressés. En outre l'Islande a demandé à l'OCDE d'examiner les difficultés qu'elle rencontre pour écouler, dans les pays membres, les produits de sa pêche, notamment les filets de poisson congelé.

L'extension des limites de pêche ayant provoqué l'exclusion de certains secteurs de pêche habituels, la situation économique de certaines pêcheries a empiré. A ce propos, il faut signaler, parmi les nouvelles subventions versées par le Royaume-Uni, celles dont bénéficient les flottes équipées pour la pêche côtière et la moyenne pêche qui, de tout temps, avaient opéré une partie de l'année au large des îles Féroé, et à qui ces eaux sont maintenant interdites. L'extension des limites a suscité des problèmes même pour les flottes de pêche des pays qui ont interdit les eaux adjacentes à certains types d'opérations. Ainsi la flotte chalutière d'Islande, exclue des riches secteurs compris dans la limite des 12 miles, a connu une mauvaise année et a demandé l'appui du Gouvernement. Le Gouvernement avait donc le choix entre consentir à une dérogation en faveur des chalutiers islandais et leur permettre de pénétrer dans les limites, ou fournir de nouvelles subventions pour aider l'industrie chalutière.

Dans l'ensemble, la question des limites de pêche, qui depuis plusieurs années occupait une place de premier plan dans les discussions internationales, a été un peu reléguée en 1961, en partie à cause des négociations sur l'élargissement de la CEE dont le résultat modifierait les rapports de concurrence sur quelques-uns des principaux marchés poissonniers. Les limites de pêche n'ont plus été modifiées, mais un certain nombre de pays, par exemple le Royaume-Uni, l'U.R.S.S., la République fédérale d'Allemagne et la Pologne, sont entrées en négociations afin d'obtenir des droits de pêche temporaires dans les eaux d'où ils avaient été récemment exclus.

En outre, des négociations se sont ouvertes au sujet de diverses conventions relatives aux pêches. L'U.R.S.S. et le Japon par exemple ont cherché à se mettre d'accord sur l'exploitation des pêches de saumons et de limules, produits d'intérêt majeur pour les deux pays.

Les gouvernements des pays les plus développés continuent à s'attacher essentiellement, dans leurs programmes de pêche, aux mesures propres à stimuler la productivité; par contre, dans les pays moins avancés, les efforts de développement ont exigé des formes d'assistance plus radicales. C'est pourquoi, dans ces pays, les concessions financières et les mesures de protection ont joué un rôle beaucoup plus important.

Parmi les mesures récentes, il faut signaler de nouveaux programmes de prêts (par exemple au Sierra Leone); l'abaissement des taxes sur le matériel et l'outillage de pêche (par exemple, en Argentine, l'importation en franchise de certains types de bateaux et, en Equateur, l'abaissement des tarifs douaniers pour l'importation de filets); des exonérations d'impôts pour les nouvelles entreprises industrielles (par exemple, au Chili et au Mexique, les usines de farine de poisson); l'exonération des taxes d'exportation (par exemple, en Angola, les exportations de farine de poisson); des réductions du prix du carburant (par exemple, le pétrole diesel en Angola). Plusieurs pays (par exemple, la Birmanie, l'Iran et le Nigeria) ont récemment adopté des mesures de protection tant pour économiser leurs maigres ressources en devises étrangères que pour renforcer les industries en cours de développement.

Toutefois, on n'a pas négligé l'aide technique propre à améliorer les installations et les méthodes de production, de transformation et de distribution; et l'on n'a pas oublié la nécessité de créer une bonne organisation administrative. Par exemple, la Libye, reconnaissant l'importance d'une bonne structure administrative pour l'élaboration et la mise en vigueur de plans de développement, a créé en 1961 de nouveaux services de la pêche.

Les pays plus développés contribuent de plus en plus au progrès des pêches dans les régions moins avancées. Souvent leur contribution a pris la forme d'investissements directs dans les pêches. Ils ont également accordé des subventions et des prêts pour le développement des pêches, et les entreprises communes qui assurent la collaboration entre les pays développés et les autres pour l'exploitation et l'utilisation des ressources des pêches se sont multipliées. Tous les pays pêcheurs importants ont participé

dans une certaine mesure à ces efforts, et presque tous les pays moins développés ayant des côtes ou des pêcheries intérieures notables figurent parmi les bénéficiaires.

POLITIQUES FORESTIÈRES

Les pays continuent soit d'élaborer ou de réviser leurs politiques forestières, soit de formuler des plans ou programmes forestiers à plus ou moins long terme et tendent d'une façon générale à les relier plus étroitement à leurs plans globaux de développement économique et social. Il ne semble pas, toutefois, qu'on ait attaché assez d'attention à la mise en vigueur de ces plans, soit que les gouvernements leur accordent moins d'importance qu'aux plans des autres secteurs, soit que les données de base, les techniciens et les crédits font défaut et que les circonstances économiques et l'état des institutions demeurent défavorables au développement forestier.

Dans le premier cas, seule une juste conscience de l'importance du rôle économique et social de la forêt peut amener les autorités à accorder au secteur forestier l'attention nécessaire. Pour obtenir ce résultat, les services forestiers s'efforcent de montrer, par l'étude des aspects sociaux, l'importance de la foresterie et des industries forestières dans l'ensemble de l'économie. Dans le second cas, les services forestiers s'efforcent, à mesure que s'élaborent les programmes forestiers dans le cadre du développement économique et social, d'en faciliter la mise en vigueur en améliorant les données relatives aux forêts par des inventaires, en développant l'instruction théorique et technique et en fournissant les fonds nécessaires.

En Europe, afin d'augmenter la production de bois, on attache beaucoup d'importance à la plantation d'essences à croissance rapide, au boisement et à la révision des plans de travail relatifs aux forêts en cours d'exploitation. La caractéristique essentielle de ces plans de travail est la souplesse des règlements applicables aux forêts, du point de vue de la production autant que de la sylviculture. Cette souplesse résulte des nouveaux procédés d'inventaire qui permettent de procéder à des recherches continues sur les rotations les plus profitables. En France, le quatrième plan de développement économique et social (1962-65) fait une plus grande place aux forêts que le plan précédent; d'une part, le nouveau plan fixe comme objectifs, par exemple, une augmentation de la production de 1,25 million de mètres cubes et la mise au point d'un programme de lutte contre

l'érosion, de conservation des sols, d'amélioration des alpages et d'installation de parcs nationaux; d'autre part, il précise les différentes mesures institutionnelles et financières qui permettront d'atteindre ces objectifs. Le plan contient des précisions concernant la révision des plans de travail, l'équipement forestier, l'inventaire des ressources forestières, le régime de propriété des forêts, la formation professionnelle et la politique fiscale.

En Yougoslavie, dans le cadre d'un plan cumulatif à long terme, le plan quinquennal prévoit que le volume des abattages passera de 19,5 millions de mètres cubes en 1960 à 22,5 millions de mètres cubes en 1965, soit 15 pour cent d'augmentation, et qu'en même temps la production de bois industriel augmentera de 6,4 à 9,2 millions de mètres cubes, soit 44 pour cent. Parmi les autres objectifs, figurent la remise en état de 200 000 hectares de forêts et de taillis dégradés; la plantation de conifères dans les forêts feuillues sur une superficie de 100 000 hectares; l'abattage de forêts dégradées et leur remplacement par des peupliers et des conifères cultivés selon des méthodes intensives sur une superficie de 25 000 hectares; la création de 50 à 75 000 hectares de plantations forestières, consistant essentiellement en peupliers. Une somme globale de 75 000 millions de dinars (15 000 millions de dinars par an) a été réservée à l'exécution de ces projets; cet investissement représente le double de celui des années précédentes.

En Finlande, le Conseil d'Etat a créé une Commission de planification chargée de mettre sur pied un plan global pour l'amélioration des forêts et l'augmentation de la production. Dans son rapport, la Commission recommande que le maximum des abattages permis à l'heure actuelle, à savoir 45 millions de mètres cubes, soit porté à 47 millions de mètres cubes pour la période 1963-70 et à 48 millions pour la période 1975-82, à condition qu'on entreprenne des travaux de régénération artificielle, de drainage, d'éclaircissement et qu'on applique de meilleures techniques d'abattage.

En Pologne, les principales tâches et fonctions du Ministère des forêts et des industries du bois demeurent la planification à long terme du développement forestier, l'établissement des grandes lignes des plans annuels et l'inspection des forêts. Etant donné que les abattages autorisés avaient été dépassés ces dernières années, ils diminueront progressivement au cours des quelques années à venir dans les forêts dirigées par le Ministère et passeront du chiffre actuel de 15,2 millions de mètres cubes de bois industriel à 14 millions de mètres cubes en 1965.

Toutefois, l'exécution de ces plans et la préparation de plans de travail détaillés ont été décentralisés, tant dans le secteur forestier que dans celui des industries du bois.

En U.R.S.S., on observe un progrès marqué vers la décentralisation par rapport à la période antérieure à 1955. L'établissement des grandes lignes des plans de développement et l'inspection des forêts sont du ressort des sections forestières du Conseil fédéral de l'économie nationale et des conseils nationaux qui y correspondent dans chaque république.

Au Proche-Orient, certains pays ont assez bien réussi à mettre sur pied des programmes forestiers, mais la plupart d'entre eux n'ont qu'une politique forestière tendant, en général, à satisfaire les besoins immédiats par la plantation d'essences à croissance rapide, par la protection des forêts contre l'abattage et la colonisation illicites, et par le développement de la formation académique et professionnelle, qui permettrait de recruter des forestiers et des techniciens dont on a toujours besoin. Toutefois, en raison du manque de ressources financières et de personnel technique, ces politiques ne sont pas appliquées intégralement et les mesures institutionnelles nécessaires ne sont pas prises. Au Soudan, le Gouvernement a mis au point un plan septennal de développement des forêts qui sera intégré aux plans concernant d'autres secteurs. Une loi sur l'administration des provinces facilite l'application des politiques et programmes forestiers du gouvernement central en attribuant certaines fonctions aux autorités provinciales. Au Liban, un plan décennal s'exécute; il vise à améliorer les conditions matérielles et sociales des régions montagneuses, principalement par le boisement et la conservation du sol. En Syrie, on a préparé un plan de travail concernant la forêt de Lattaquié qui constitue, avec les plantations de peupliers, la principale source de bois pour tout le pays.

Pour répondre aux besoins en produits du bois, des industries de transformation du bois se développent rapidement en Extrême-Orient, notamment pour la production de pâte et de papier. De nouvelles fabriques de pâte et de papier s'installent en Inde et dans d'autres pays, ce qui remédiera en partie au déséquilibre entre l'offre et la demande de pâte et de papier dans la région. Une partie des fabriques de pâte et de papier qui se construisent ou dont la construction est envisagée emploieront comme matières premières, outre le bois, de la paille de riz ou du bambou. Au Japon, toutefois, la pénurie de bois de construction que l'on craignait s'est déjà manifestée, et le Gouvernement a pris des mesures

d'urgence pour multiplier les abattages dans le pays, augmenter les importations de bois étranger et accroître la production de déchets pour la fabrication de pâte. Dans d'autres pays, le Gouvernement encourage la création de plantations artificielles d'essences à croissance rapide et s'intéresse au développement de l'exploitation mécanique et à la construction de routes forestières. Certains Etats ont modifié leur politique pour assurer la continuité des fournitures de matières premières à des industries qui s'approvisionnaient autrefois par contrats à court terme. Dans certains pays, la Birmanie, la Thaïlande et les Philippines, les abattages dans les forêts de teck demeurent excessifs, faute de plans de travail convenables, et on s'attend d'ici peu à une baisse rapide de la production.

Dans certaines régions, notamment dans le bassin inférieur du Mékong, on s'est efforcé d'améliorer les forêts en réglementant la culture itinérante. En Thaïlande, le Gouvernement a promulgué une nouvelle loi sur la faune afin de préserver certaines espèces animales qui sont en voie d'extinction à cause de la disparition rapide des forêts et de l'absence de toute disposition légale pour la protection de la nature.

En Extrême-Orient, de plus en plus, on intègre la politique forestière à la politique d'utilisation de la terre, dans le cadre du développement économique global. La plupart des pays de la région accordent de plus en plus d'attention à l'aménagement des bassins fluviaux en raison de la pression démographique sur les terres et de la concurrence croissante entre les diverses formes d'utilisation des terres, notamment dans les pays où la diminution de la productivité du sol est aggravée par l'érosion. Dans certains pays, on tient beaucoup à la création dans les exploitations agricoles de superficies boisées qui fourniront à l'exploitation du bois de feu et du bois pour d'autres usages.

Les pays d'Amérique latine prennent de plus en plus conscience de la nécessité de renforcer leur programme de boisement et de développement industriel et ils préparent de nouveaux plans de crédit pour la plantation de conifères ou la rénovation des forêts. En Argentine, les Etats accordent maintenant des exonérations d'impôts aux plantations et investissements connexes. Au Paraguay, on se propose de créer, à l'intérieur de la Banque du développement, une section d'économie forestière qui accorderait des facilités de crédit pour les scieries, le commerce du bois et le développement des forêts. Au Venezuela, en Argentine, au Paraguay et en Bolivie,

on prend des mesures pour créer, par l'entremise des services forestiers, une fédération des associations du bois en Amérique latine; cette organisation assurera l'échange des informations et préparera des accords de commercialisation entre les pays afin de développer le commerce intrarégional. Dans les pays de structure fédérale, particulièrement en Argentine, on tend de plus en plus à rendre l'administration des domaines publics aux Etats membres de la fédération. Comme ces Etats n'ont pas encore de services forestiers en fonction, la formation professionnelle bénéficie de la priorité. Des écoles forestières et des instituts de recherche se sont ouverts cette année au Brésil, en Argentine et au Chili et on se prépare à en ouvrir d'autres.

A la suite de la mise en œuvre récente de projets de colonisation dans la région andine de l'Equateur et du Pérou, le Service des forêts a été invité à prêter son concours pour l'élaboration de plans nationaux de réinstallation pour la population des hautes terres, région où sévit une grave pénurie de bois de construction et de bois de feu.

En Amérique du Nord, certains faits nouveaux doivent être signalés. Au Canada, la loi sur les forêts a fait l'objet d'une révision et il s'est créé un Département des forêts sous la direction d'un Ministre des forêts; désormais, non seulement le Ministre est chargé de faire des recherches en vue de la protection, de l'aménagement et de l'utilisation des ressources forestières du pays et d'une meilleure utilisation des produits forestiers, de procéder aux enquêtes forestières et d'assurer une prudente utilisation des ressources forestières, mais, en outre, il est habilité à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux en vue de la protection et de l'aménagement des forêts ou de leur utilisation. Au terme de ces accords, le Ministre peut fournir aux provinces une contribution égale à la moitié des sommes dépensées par elles pour la construction de routes d'accès et de layons efficaces contre l'incendie, ainsi que pour toute autre dépense au titre de l'aménagement forestier; il peut ainsi influencer la politique d'exploitation forestière des provinces. Aux Etats-Unis, la protection de la faune, la création de parcs nationaux et de parcs de récréation sont de plus en plus à l'ordre du jour. Une première conférence mondiale des parcs nationaux s'organise à Seattle en juin et juillet de cette année. Un projet de loi pour la protection de la faune et de la flore

est maintenant à l'étude; il a pour objet l'institution d'un système de préservation de la faune et de la flore.

En Afrique, les principaux problèmes qui se posent aux Etats nouvellement indépendants sont la délimitation du domaine forestier public en période de croissance économique et sociale, et la formation professionnelle théorique et pratique des jeunes gens destinés aux services forestiers. Le Libéria, situé dans la zone des forêts ombrophiles, a délimité les forêts du domaine public (1,6 million d'hectares, 17 pour cent de la superficie totale des terres) par l'interprétation de photographies aériennes. On estime qu'en dehors de cette forêt nationale il existe encore 1,6 million d'hectares de forêts primaires et secondaires. Aux termes de la nouvelle loi sur l'utilisation des domaines forestiers, l'inventaire de cette région doit être confié à des concessionnaires auxquels sera délivré un permis de prospection forestière. Une fois l'inventaire terminé, le concessionnaire peut négocier un contrat pour l'utilisation des produits forestiers, dans certaines parties de la zone ouverte aux options. Le Gabon, qui est pratiquement le seul pays producteur d'okoumé, s'est donné comme principal objectif en matière de développement forestier d'encourager la production de ce bois. Pour assurer une bonne exploitation de la forêt, le Gouvernement a entrepris de la diviser en deux zones, l'une, de 2 millions d'hectares, facilement accessible, sera utilisée par les habitants du Gabon; une zone intérieure nécessitant de gros investissements pour travaux de construction, sera ouverte aux grandes entreprises étrangères.

Les pays africains font de gros efforts pour développer l'éducation forestière et la formation professionnelle à trois niveaux: garde forestier, brigadier et forestier professionnel. Pour le moment, on projette de créer des facultés de sylviculture dans les universités existantes et, grâce à une aide internationale, d'élever le niveau des écoles de gardes forestiers à celui des écoles de brigadiers. L'exploitation de la faune continue à retenir l'attention de divers Etats africains. En Afrique orientale, on s'occupe déjà dans beaucoup de régions de l'aménagement de la faune, l'exploitation méthodique du capital faunistique et l'élevage du gibier. En Afrique occidentale, l'aménagement de la faune a toujours pour base la réglementation des chasses; dans certaines parties du Mali, on s'efforce d'organiser un rentable aménagement de la faune.

Perspectives à court terme

Au moment où est rédigée cette étude, les perspectives économiques pour le reste de l'année 1962 et pour 1963, dans les principaux pays industrialisés qui importent la plus grande partie des produits agricoles, sont assez vagues. Cependant, le taux de croissance économique de ces pays semble devoir être en général moins élevé qu'on ne l'avait d'abord prévu. Il semble que les quantités disponibles de la plupart des produits agricoles resteront importantes, et il n'y a pas de raison de prévoir une augmentation notable de la demande qui mettrait fin à la baisse des prix sur les marchés internationaux.

PERSPECTIVES DE LA PRODUCTION AGRICOLE EN 1962/63

Les données limitées dont on dispose actuellement permettent de penser que la production agricole mondiale reprendra probablement son évolution ascendante et marquera un nouveau progrès assez notable. Les conditions atmosphériques paraissent avoir été, dans l'ensemble, plus favorables qu'en 1961/62, où le mauvais temps avait été très général.

La production en Europe occidentale devrait dépasser le niveau élevé de 1960/61. On prévoit de bonnes récoltes céréalières dans la plupart des pays de la région, mais la production de sucre de betterave ne semble pas devoir être très différente de celle de 1961/62. L'effectif du bétail a continué d'augmenter dans la plupart des pays, et si l'accroissement de la production de viande de bœuf et de veau, de viande de volaille et de lait paraît devoir se ralentir, on prévoit une augmentation considérable de la production de viande de porc.

Les conditions ont été moins favorables en Europe orientale et l'on signale que le mauvais temps, notamment le printemps froid et l'été sec dans le bassin du Danube, a réduit considérablement la production de céréales et de betteraves. On prévoit que la production de céréales en U.R.S.S. dépassera celle de 1961. Les superficies cultivées en céréales, notamment en maïs et en légumineuses, ont été considérablement augmentées et la superficie des herbages a été réduite en proportion. Néanmoins, on signale au Kazakhstan et dans d'autres régions de nouvelles difficultés dues à l'entretien défectueux du matériel agricole.

Aux Etats-Unis, on prévoit une nouvelle diminution de 14 pour cent de la production de blé en 1962/63 par suite de la réduction, conformément au Plan

de stabilisation, des superficies cultivées en blé. On prévoit également une nouvelle diminution de la production de céréales secondaires par suite de l'application à l'orge des mesures qui ont si bien réussi à limiter la production de maïs et de sorgho en 1961/62. La production de coton des Etats-Unis se maintiendra probablement aux environs du niveau des deux dernières années. On prévoit une nouvelle augmentation importante de la production de viande de porc, mais la production de viande de bœuf et de veau n'augmentera sans doute que légèrement et la production de viande de volaille pourrait être réduite, par suite de la baisse récente des prix. Au Canada, la production de céréales dépassera sensiblement le niveau de 1961/62, année où elle a souffert de la sécheresse, mais la récolte de blé restera peut-être inférieure à la moyenne étant donné l'épuisement des réserves d'eau du sol dans les provinces de la Prairie.

On ne dispose encore que de peu de renseignements sur les niveaux probables de la production en 1962/63 dans les autres régions du monde. Dans les pays de l'Afrique du Nord, les pluies ont été abondantes et il semble que la production de céréales ait marqué une très forte reprise, tandis que l'accroissement cyclique biennal de la production d'huile d'olive faisait aussi sentir son influence. Au Proche-Orient, par suite de pluies abondantes et bien réparties, on prévoit finalement de bonnes récoltes céréalières en Irak, au Liban et en Syrie, trois des pays qui ont souffert depuis quatre ans d'une sécheresse continue. Toutefois, la situation en Jordanie est devenue moins favorable après un début de campagne marqué par des pluies abondantes.

En Turquie, on s'attend à ce que la production de blé soit supérieure à celle de 1961/62 qui était faible. Par suite des conditions atmosphériques favorables et de la faible activité des ennemis de cette culture, on prévoit une nouvelle récolte record de coton au Soudan, et la récolte en République arabe unie sera presque certainement bien meilleure que l'an dernier.

En Extrême-Orient, si les conditions atmosphériques restent normales jusqu'à la fin de la saison, l'accroissement progressif de la production de céréales alimentaires devrait continuer en 1962/63, sauf en Chine continentale où l'on signale que le mauvais temps a, pour la quatrième année consécutive, gravement compromis les cultures céréalières de printemps et d'autres cultures alimentaires. La

superficie cultivée en jute dans l'Inde et au Pakistan est inférieure à celle de 1961/62, année où l'abondante récolte a eu pour effet une baisse des prix.

En Amérique latine, on prévoit que la récolte de café sera moins abondante au Brésil en 1962/63. Pour compenser la diminution de la production et l'augmentation des coûts, l'Institut du café a augmenté les prix d'achat. En Argentine, un appel a été adressé aux agriculteurs pour qu'ils accroissent d'un million d'hectares chacune les superficies cultivées en blé et en maïs. Les efforts déployés pour diversifier la production agricole à Cuba, et d'autres facteurs aussi, semblent avoir exercé une influence négative sur la production de sucre, qui ne retrouvera vraisemblablement pas en 1962/63 le niveau de 1960/61.

PERSPECTIVES DES PRODUITS

D'une manière générale, le marché mondial des céréales semble devoir rester ferme en 1962/63. Toutefois, le changement apporté à la répartition des approvisionnements peut déterminer, pour la première fois depuis quatre ans, une diminution du commerce international du blé. Une récolte plus abondante en Europe occidentale peut avoir pour effet une réduction des importations, et la demande d'importation de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient sera également très inférieure à celle des dernières années. Les envois de blé à l'Inde et au Pakistan devraient se poursuivre à peu près à la même cadence que l'an dernier, et des quantités importantes de blé, dont on ne connaît pas exactement le volume, seront encore importées en Chine continentale. En fin de compte, il est possible que les exportations totales de blé en 1962/63 soient ramenées à 41 millions de tonnes, et même à un chiffre inférieur, comparé à une moyenne de 43,2 millions de tonnes en 1960/61 et 1961/62. Par contre, on s'attend à ce que le volume du commerce total des céréales secondaires se maintienne à peu près au niveau de 1961/62, c'est-à-dire à un chiffre provisoirement estimé à 24,5 millions de tonnes. Dans les deux cas, le volume du commerce doit être suffisant pour amener une nouvelle diminution des stocks de fin de campagne dans les pays exportateurs de l'Amérique du Nord.

La récolte de 1961/62 étant peu abondante dans certains pays exportateurs et les stocks généralement peu importants, les quantités de riz disponibles sont plus faibles que l'an dernier et le volume

des échanges diminuera probablement encore un peu. Comme la demande d'importation s'est maintenue, notamment en Indonésie et dans d'autres pays de l'Asie, les prix « libres » sur les marchés internationaux ont augmenté fortement pendant le premier semestre de 1962, atteignant leur niveau le plus élevé depuis huit ans. Il est probable que les stocks reportés sur 1962/63 seront peu importants et les perspectives de la campagne seront déterminées par le volume de la prochaine récolte. On ne prévoit pas que la Chine continentale exportera de grandes quantités de riz et la reprise prochaine des ventes du Viet-Nam paraît douteuse. En général, les marchés internationaux du riz devraient donc rester fermes en 1962/63.

On ne prévoit pas d'importants changements dans la situation mondiale du sucre en 1962/63. Etant donné la situation de la récolte dans les divers pays, la demande de l'Europe occidentale devrait se maintenir à peu près au même niveau qu'en 1961/62 et la zone sino-soviétique continuera certainement à absorber la majeure partie des excédents cubains. Ainsi qu'on l'a indiqué précédemment, cet excédent semble devoir être moins important que les années précédentes, en raison principalement du programme de diversification des cultures actuellement en voie d'exécution. En vertu de la nouvelle loi des Etats-Unis sur le sucre, les fournisseurs des Etats-Unis pourront satisfaire une partie plus importante de la demande intérieure, mais d'autres pays continueront cependant à bénéficier de la redistribution du contingent qui était accordé à Cuba. On ne prévoit donc aucune pression excessive de l'offre sur les marchés internationaux.

On peut s'attendre à ce que les quantités d'agrumes destinées à être mises sur le marché pendant l'été et l'automne de 1962 soient sensiblement supérieures à celles de l'an dernier. En Afrique du Sud, on prévoit une récolte supérieure d'environ 10 pour cent à la récolte record de 1960. Le Brésil aura cette année environ 4,5 millions de caisses d'oranges disponibles pour l'exportation, contre 3,3 millions de caisses expédiées en 1961. Par contre, les quantités disponibles d'agrumes de la Californie, où la récolte d'oranges d'été a été la plus faible depuis dix ans, seront moins importantes que l'an dernier. Les disponibilités de citrons et de pamplemousses resteront à peu près les mêmes que l'an dernier. La récolte de fruits dans les pays importateurs sera également meilleure cette année, mais cette amélioration n'e sera peut-être pas aussi importante qu'on l'avait prévue, en raison du temps

frais qui a régné au printemps et qui sans doute aura eu également une influence défavorable sur la récolte d'agrumes de 1962/63 dans la région méditerranéenne. En général cependant, on peut s'attendre à ce que l'augmentation des quantités de fruits importés et de fruits domestiques exerce une certaine pression sur les prix au cours des mois à venir.

Les approvisionnements d'huile et de matières grasses étaient importants au début de 1962, par suite surtout de la bonne récolte africaine d'arachides en automne 1961, de la forte production de graines de tournesol en U.R.S.S. et de fèves de soja aux Etats-Unis, et aussi d'une production record de beurre, de suif et d'huile de poisson. A moins que ne sévissent des conditions atmosphériques exceptionnelles, cette situation favorable de l'approvisionnement se maintiendra probablement en 1962/63. La production de graisses d'abattage continuera probablement à s'accroître, étant donné que l'effectif du bétail augmente par suite de la forte demande de consommation de viande. Il est donc probable que le niveau général des prix internationaux restera peu élevé en 1962. Cependant, la faiblesse de la demande européenne d'importation aura sans doute un caractère temporaire.

Il est peu probable que le commerce mondial de la viande soit plus important en 1962 qu'en 1961. Les pays exportateurs ont fait de grands efforts pour s'assurer de nouveaux débouchés, mais pour l'instant le volume des échanges continuera à être déterminé par la situation sur les principaux marchés d'importation de l'Europe occidentale et des Etats-Unis. Les quantités de viande de bœuf entrant dans le commerce international augmenteront peut-être légèrement. Les disponibilités exportables de l'Océanie et de certains pays de l'Europe occidentale, notamment de la France et du Danemark, ont augmenté, tandis que les Etats-Unis et l'Europe orientale absorbaient des quantités beaucoup plus importantes au cours du premier semestre de l'année. Les importations au Royaume-Uni subiront fortement l'influence de la situation de l'offre en Amérique latine et du coût des traitements industriels aux Etats-Unis, mais on ne prévoit pas que ce coût soit inférieur à celui de 1961. L'augmentation importante de la production de viande de porc dans les principaux pays importateurs de l'Europe occidentale amènera une réduction de leur demande d'importation. Les prix de la viande de porc seront donc probablement moins élevés, mais les prix de la viande en général resteront sans doute à peu près les mêmes qu'en 1961.

Les conditions atmosphériques défavorables en Europe et en Nouvelle-Zélande ont freiné temporairement l'accroissement de la production de lait. Néanmoins, l'accroissement de la demande effective ne suffira pas à fournir des débouchés pour l'augmentation prévue de la production, d'autant plus que l'institution d'un système de licences d'importation au Royaume-Uni a accentué les difficultés éprouvées pour vendre les excédents de lait sous forme de beurre. Ces restrictions à l'importation ont provoqué néanmoins sur le marché de Londres un raffermissement considérable des prix du beurre qui continuera probablement dans l'avenir immédiat. Les perspectives pour les œufs ne sont pas encourageantes. Etant donné l'accroissement de la production, la demande d'importation ne sera sans doute pas très supérieure à celle de 1961 en Allemagne occidentale et elle sera même peut-être inférieure au Royaume-Uni. On ne s'attend pas à ce que la demande d'importation dans l'ensemble de l'Europe occidentale, qui représente près des quatre cinquièmes des importations mondiales, soit supérieure à celle de 1961, mais les disponibilités exportables seront plus importantes et les prix resteront donc sans doute à un niveau relativement peu élevé.

Bien que l'on s'attende à ce que la récolte de café soit moins bonne en 1962/63 que l'année précédente, les approvisionnements resteront abondants, en raison des stocks importants accumulés en Amérique latine, et l'on ne prévoit pas une amélioration sensible des prix, surtout si la production augmente dans les pays producteurs de *Robusta* et de « *Milds* » secondaires. Jusqu'à la fin de la saison 1961/62, l'Accord international sur le café conclu pour une durée d'un an continuera à exercer une influence stabilisatrice sur le marché, et les perspectives pour 1962/63 deviendront plus favorables si les négociations actuellement en cours pour la conclusion d'un accord à long terme, édifié sur une base élargie, aboutissent. Il est possible également qu'un accord international sur le cacao soit négocié au début de 1963, mais ce fait ne peut pas modifier sensiblement la situation avant la vente de la récolte 1963/64. Pour l'instant, l'offre et la demande de cacao s'équilibreront à peu près et, si la consommation continue à augmenter à la même cadence, le marché sera mieux en situation d'absorber en 1962/63 une autre récolte aussi importante que celles des deux années précédentes. L'offre de thé reste également en rapport étroit avec la demande. Pour ce qui est des prix, ce sont les thés de qualité supérieure qui ont les meilleures perspectives.

Comme la récolte de coton aux Etats-Unis doit être à peu près la même que l'an dernier et qu'elle doit marquer une reprise dans la République arabe unie et en Ouganda, on prévoit que la production mondiale de coton atteindra en 1962/63 un nouveau record. Par contre, les progrès de la consommation du coton se ralentiront probablement en raison des répercussions qu'auront sur la consommation le mouvement cyclique des stocks en Europe, les restrictions apportées par le Japon à la production de textiles et une concurrence plus serrée de la rayonne. La stabilité des prix de la laine constatée depuis le début de 1962 continuera sans doute avec la nouvelle campagne. La production de jute sera probablement inférieure à celle de 1961/62, qui avait atteint un niveau élevé, et les quantités disponibles pour l'exportation seront moins importantes, ce qui aura pour effet d'enrayer la baisse internationale des prix. On prévoit qu'un nouvel accroissement de la production de fibres dures en 1962 sera compensé par une augmentation sensible de la demande. La production de caoutchouc naturel augmentera encore sans doute légèrement et, comme la consommation de caoutchouc synthétique en Europe occidentale, au Japon et en U.R.S.S. continue à augmenter, les prix se maintiendront difficilement en 1962.

L'avenir des marchés des produits de la pêche destinés à la consommation humaine en Europe et en Amérique du Nord dépend, dans une grande mesure, de l'amélioration de la qualité du poisson

et surtout d'une promotion plus vigoureuse des ventes de poisson congelé sur certains marchés européens. Dans les pays insuffisamment développés, l'expansion du marché dépend encore de l'amélioration des méthodes et du renforcement de l'infrastructure. Sur le marché du poisson industriel, la situation et les perspectives de la farine de poisson sont sensiblement meilleures qu'au cours des deux dernières années. Les efforts tendent actuellement à répandre l'emploi de la farine de poisson sur les marchés où elle n'est pas utilisée pour l'alimentation animale aussi couramment qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale. L'augmentation de la production de farine de poisson a eu toutefois des répercussions défavorables sur les marchés moins élastiques de produits complémentaires tels que l'huile de poisson et de baleine.

On s'attend à ce que l'augmentation de la production et des échanges de produits forestiers soit moins marquée en 1962 qu'en 1960 et en 1961. En Amérique du Nord, on prévoit une augmentation de la production de sciages, faible en 1961, et l'on s'attend à ce que la consommation de pâte de bois et de produits dérivés augmente progressivement. La production et les importations européennes de sciages résineux devraient se maintenir à un niveau élevé, mais il est probable que la consommation de sciages de feuillus n'augmentera guère et que l'augmentation des importations de feuillus tropicaux qui a été jusqu'ici rapide plafonnera sans doute pendant quelque temps.

Chapitre III. LE RÔLE DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DANS LA LUTTE CONTRE LE SOUS-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les industries forestières présentent beaucoup d'aspects particuliers. Elles fournissent une très vaste gamme de produits, aussi bien de produits de consommation que de produits semi-ouvrés qui passent ensuite dans de nombreux secteurs de l'économie et la demande de ces produits augmente rapidement avec la croissance économique. Ces industries diffèrent considérablement par la matière première et les autres facteurs de production qu'elles utilisent. Dans la plupart d'entre elles, divers procédés de fabrication peuvent être utilisés avec succès. Elles sont alimentées par des ressources renouvelables. Enfin, ces ressources sont intimement liées à l'agriculture.

Les industries forestières devraient par consé-

quent pouvoir jouer un rôle important dans le développement économique des pays où le revenu est actuellement bas. Dans le présent chapitre, on a essayé d'établir en quoi pourrait consister ce rôle. L'analyse est loin d'être complète, et beaucoup d'aspects importants de la question ne sont qu'effleurés, sinon entièrement passés sous silence. Toutefois, ce chapitre aura atteint son but s'il réussit à attirer l'attention des responsables des politiques sur certaines considérations primordiales dont on ne tient pas toujours compte et s'il peut inciter économistes et forestiers à étudier de manière plus approfondie et plus détaillée quelques-uns des problèmes soulevés ici.

Quelques aspects de la politique de développement

Depuis la guerre, on comprend de mieux en mieux la nécessité du progrès économique dans les régions du monde qui n'ont pas encore été touchées par la révolution industrielle. Les problèmes du développement sont désormais au premier plan non seulement dans les préoccupations des gouvernements et des organisations internationales, mais aussi dans les sciences sociales, où ils forment le lieu géométrique des efforts de différentes branches de l'analyse et de différentes disciplines. Cet effet se fait sentir aussi dans les domaines spécialisés où l'on s'occupe des problèmes économiques et techniques de secteurs ou d'industries déterminés. Spécialistes et techniciens n'ont plus le droit d'ignorer le contexte élargi dans lequel opèrent les industries et les secteurs industriels, car ce contexte n'est pas une constante, mais une variable, peut-être la plus importante de toutes. De nos jours, les problèmes et les objectifs sectoriels sont subordonnés aux problèmes et aux objectifs généraux du développement dont ils constituent en même temps des éléments intégrants.

Dans les pages qui suivent, on a considéré le

secteur de l'industrie forestière sous l'angle des problèmes qui se posent dans la phase initiale de croissance d'une économie. Les forêts sont un élément des plus importants du patrimoine national - c'est une richesse que même des pays très pauvres possèdent ou pourraient posséder -, car elles produisent une matière première renouvelable pour toute une gamme d'industries qui ont pris une grande importance dans beaucoup de pays industrialisés. Or, cette richesse est bien souvent inutilisée dans les pays neufs, ou exploitée uniquement comme source de produits à exporter à l'état brut. Ce fait conduit tout naturellement à se poser les questions suivantes: quelle impulsion peut-on attendre du secteur des industries forestières dans les régions insuffisamment développées? Quel peut être le rôle de ce secteur dans un programme économique tendant à réaliser une croissance nationale autonome?

On ne saurait se contenter, en réponse à ces deux questions, de considérations vagues et générales sur ce que paraissent être, à première vue, les mérites des industries forestières. La théorie économique et

les techniques de programmation du développement ont fait des progrès considérables ces dernières années. Il subsiste certes de nombreux sujets de controverse et il reste beaucoup de points à élucider dans ce domaine, mais on est suffisamment d'accord sur les critères qui doivent orienter les choix et sur les données nécessaires pour appliquer ces critères dans la pratique. Ainsi, l'analyse sectorielle doit suivre les grandes lignes de l'analyse économique, pour qu'il soit possible d'intégrer l'une à l'autre aux fins du développement.

Nous allons donc tout d'abord reprendre en termes généraux certaines considérations touchant l'analyse sectorielle et nous préciserons quelles sont les données et les connaissances nécessaires pour apprécier les possibilités économiques du secteur des industries forestières.

LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT: UN CHOIX POLITIQUE

Le « sous-développement » est une notion relative et, dans une certaine mesure, subjective. Certaines économies sont considérées comme «sous-développées» parce que d'autres sont plus développées; elles correspondent à la situation d'un pays qui est « mécontent de ses conditions économiques actuelles et veut les améliorer »¹. Dans ces pays, le progrès économique est devenu ou est en train de devenir question d'idéologie, car il est lié à la réalisation d'une indépendance plus réelle - économique aussi bien que politique - et de dignité humaine plus grande, aussi bien que de bien-être matériel pour la population. Il est essentiel de bien comprendre que le «développement», dans ses objectifs et sa motivation, n'est pas uniquement affaire d'économie, si l'on veut éviter la discussion d'un certain nombre de faux problèmes et utiliser les instruments économiques avec plus de sûreté et à meilleur escient.

Parmi ces problèmes figure en premier lieu la nécessité de l'intervention gouvernementale. Cette nécessité résulte presque automatiquement de la décision de rattraper le retard du pays et du fait que, bien souvent, ce retard lui-même est dû au laissez-faire ou à un interventionnisme de la mau-

vaise espèce. Une fois cette décision prise, il n'y a plus à se demander si un pouvoir extérieur au marché, par exemple l'Etat, doit intervenir dans le « libre jeu des forces du marché ». Dans une économie insuffisamment développée, l'objet de l'intervention doit être défini en termes très généraux; comme ce n'est pas un seul secteur ou une seule région, mais l'ensemble de l'économie qui est en retard, l'intervention doit, directement ou indirectement, avec plus ou moins d'énergie, s'exercer sur tout le système. Cela revient évidemment à dire qu'une planification est nécessaire, et l'on entend par planification la coordination générale de l'intervention gouvernementale dans les différents domaines, en vue d'atteindre des objectifs de politique bien définis et cohérents. La planification générale ne suppose pas nécessairement une intervention directe de l'Etat dans tous les domaines. Elle est compatible avec la prédominance de l'entreprise privée (à condition que celle-ci soit orientée par un système adéquat de stimulants et de sanctions). Mais elle exige essentiellement une vision claire des fins à atteindre en premier lieu, puis un plan systématique de mise en œuvre de tous les instruments de politique, compte tenu de ces fins.

Il s'ensuit qu'une fois déterminé le cadre du plan, un certain nombre de questions excessivement controversées, telles que la démarcation entre secteur public et secteur privé ou l'opposition entre le développement agricole et l'industrialisation, apparaissent sous un jour plus réel. La solution de ces problèmes et d'autres semblables ne peut être trouvée dans l'abstrait, mais doit contribuer aux fins ultimes et, ce qui plus importe, à l'administration effective du plan. Dans une grande mesure, cela s'applique aussi à la controverse dans laquelle on oppose industrie légère et industrie lourde ou, de manière plus générale, confort immédiat et progrès à longue échéance. En tout cas, si la solution dépend de la structure et des ressources de l'économie (qui sont des données de fait), le choix est surtout politique, car la définition des objectifs généraux du plan résulte principalement d'une décision politique.

EVALUATION FINANCIÈRE ET ÉVALUATION SOCIALE

Une autre conséquence tout aussi importante des principes que nous venons d'énoncer a trait à l'évaluation des avantages et des coûts que comportent les politiques et les projets d'investissement. Béné-

¹ ROBINSON, J. Notes on the theory of economic development. Dans *Collected economic papers*, vol. 2. Oxford, Blackwell. 1960, p. 96-97.

fices et coûts doivent être évalués par rapport aux objectifs énoncés dans le plan et les politiques et les projets doivent être classés en conséquence. Les objectifs du plan, et plus généralement, de la politique de développement intéressent toute la communauté et non pas les entreprises de production prises individuellement: dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les critères d'évaluation en pareil cas puissent différer (et en fait diffèrent souvent) de ceux qui valent pour les particuliers.

Le principe en vertu duquel on fait une différence entre l'évaluation du point de vue du particulier et l'évaluation du point de vue social - c'est-à-dire entre l'évaluation financière (celle des profits monétaires réalisables à brève échéance ou pour des groupes déterminés) et l'évaluation économique (bénéfice aussi bien à court terme qu'à long terme pour tous les intéressés) - est déjà pleinement accepté dans les économies avancées pour tout ce qui est dit «entreprises de service public», c'est-à-dire pour les secteurs d'intérêt général dans lesquels on admet que le bénéfice et les coûts financiers pour les entreprises privées ne sont pas forcément les mêmes que pour la communauté. Dans les économies sous-développées, ce même principe trouve une application bien plus large encore, pour la bonne raison qu'à peu près toutes les activités économiques peuvent y être considérées comme des services publics, tout au moins pendant un certain temps, la tendance historique montrant qu'il y a généralement divergence entre l'intérêt privé et l'intérêt social.

Les évaluations effectuées du point de vue privé et du point de vue social peuvent diverger pour des raisons qui dérivent, dans la micro-économie aussi bien que dans la macro-économie, de considérations statiques aussi bien que dynamiques. D'abord, dans une économie sous-développée, le système des prix n'est pas «significatif», c'est-à-dire qu'il n'est pas de nature à assurer un optimum technique ou économique, puisqu'il ne reflète pas la pénurie relative de biens et de facteurs de production: à fortiori, il ne reflète pas non plus l'ordre de priorité établi dans la politique de développement. Ensuite, un projet d'investissement donné peut comporter un certain nombre d'avantages «secondaires» qui n'apparaissent pas sous forme de bénéfices financiers pour les entreprises les plus directement intéressées, mais dont il faut tenir compte dans l'évaluation économique: ils consistent essentiellement en «une augmentation du revenu net des activités engendrées directement ou indirecte-

ment par le projet»². Enfin, il faut tenir compte des effets «secondaires» en se plaçant au point de vue dynamique. On peut grouper ces effets secondaires en économies extérieures de production et de consommation: d'une part, tout investissement dans un secteur «moteur» déterminera sur le plan de l'offre des conditions favorables aux investissements dans d'autres secteurs; d'autre part, la demande de facteurs de production et la nouvelle demande de biens de consommation suscitée par l'élévation du revenu des personnes mises au travail élargira le débouché des autres industries et encouragera ainsi de nouveaux investissements du côté de la demande. Cette dernière considération traduit le fait que la pénurie de demande est, avec la pénurie de capitaux, un des principaux obstacles au progrès économique.

DONNÉES NÉCESSAIRES POUR DÉCIDER EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

Quel que soit le critère adopté en matière d'investissements, certaines données sont indispensables pour évaluer l'impact économique de ceux-ci dans un secteur donné. On peut les classer comme suit:

Données techniques

Elles ont trait à la forme et à l'étendue de la fonction de production. Que le choix soit orienté vers un fort ou un faible investissement de capital, on peut dire que plus vaste est cette étendue (c'est-à-dire plus le nombre des techniques disponibles est élevé) et plus - *ceteris paribus* - un secteur donné dans un pays insuffisamment développé se prêtera aux investissements parce que les possibilités d'adaptation aux objectifs généraux de la politique et aux conditions structurelles du pays sont plus grandes. Pour l'étude des fonctions de production, il faut connaître:

- a) la structure interne du secteur (plus il est vaste et intégré et plus on a de souplesse en matière de décisions, étant donné la possibilité de combiner différentes techniques à différents niveaux de production);

² Cette définition figure dans: UNITED STATES INTERAGENCY COMMITTEE ON WATER RESOURCES. SUBCOMMITTEE ON EVALUATION STANDARDS. *Report to Interagency Committee on Water Resources; proposed practices for economic analysis of river basin projects*. Washington, D. C., 1958.

b) la productivité de la main-d'œuvre, la valeur ajoutée, le taux du rapport capital/produit et les diverses combinaisons de facteurs de production par unité de production et de capital pour chaque technique applicable. Il est à noter, à ce propos, que la fonction de production valable pour une économie insuffisamment développée n'est pas forcément la même que dans les pays plus avancés: la disponibilité des facteurs et les prix ont certainement influé sur la marche du progrès technique dans ces derniers pays et il existe des possibilités, encore mal explorées, d'imaginer des techniques répondant mieux aux différentes conditions.

Données sur les investissements et les coûts

Elles servent bien plus à contrôler si les projets correspondent aux disponibilités de capital et à l'ampleur du marché qu'à estimer les prix de revient effectifs, qui varient suivant le coût des facteurs de production. Telle technique peut n'être applicable que si l'on opère sur une certaine échelle, laquelle sera parfois excessive eu égard aux dimensions du marché et aux disponibilités de capitaux. On peut aussi inclure dans ce groupe de données les caractéristiques matérielles des facteurs de production et du produit, dont le poids relatif compte beaucoup quand il s'agit d'apprecier dans un pays donné quels peuvent être les avantages relatifs d'un certain secteur vis-à-vis du reste du monde et de choisir l'emplacement de la future industrie.

Données relatives à la demande

Elles permettent d'apprecier l'importance qui revient à un certain secteur et commandent le choix

des techniques et la dimension des entreprises. Les projections de la demande permettent aussi d'évaluer les économies qui peuvent être réalisées sur les importations grâce à des investissements dans un secteur donné.

Effets secondaires et indirects

Certains entrent dans la catégorie générale des économies externes. D'autres se rattachent plus précisément à la création d'une nouvelle source de production de biens ou services qui stimule l'expansion d'autres activités en dehors du secteur. D'autres encore résultent de l'apparition d'une nouvelle demande qui élargit les possibilités d'investissement dans d'autres secteurs: cela est dû à l'augmentation des achats de biens de consommation de la part des nouveaux travailleurs et à la demande de facteurs de production émanant des nouvelles entreprises. Le degré de liaison amont et aval d'un secteur donné avec les autres secteurs est considéré comme un critère très important de priorité dans les allocations entre secteurs, car il fournit la mesure de l'expansion cumulative qu'un investissement déterminé peut provoquer dans l'ensemble de l'économie.

Nous essayerons dans les sections suivantes de présenter, en ce qui concerne les industries forestières, quelques-uns des éléments d'information et données susmentionnés. Nous commencerons par établir les conditions actuelles et futures de la demande de produits des industries forestières, car elles constituent un cadre essentiel pour les problèmes envisagés ici.

Les produits des industries forestières dans l'économie - Situation actuelle et future

Dans cette section, nous nous proposons: a) d'examiner ce qui caractérise la structure de la demande de produits forestiers, le rôle de ces produits dans l'économie mondiale et le rapport d'interdépendance qui lie l'industrie forestière aux autres secteurs; b) d'exposer la situation actuelle de la production, de la consommation et du commerce des produits forestiers dans les deux grands ensembles³ entre

³ Cette répartition sommaire des pays (discutable d'ailleurs en ce qui concerne l'attribution de certains d'entre eux à l'une ou l'autre catégorie) se justifie principalement par des raisons de commodité statistique.

lesquels peut se diviser le monde actuel, c'est-à-dire pays développés (Europe occidentale, Amérique du Nord, U.R.S.S., Océanie et Japon) et pays insuffisamment développés (Afrique, Amérique latine et reste de l'Asie); c) d'étudier la dynamique de la demande de produits forestiers afin d'en évaluer les perspectives dans les régions insuffisamment développées; d) d'en tirer certaines conclusions quant à la mesure dans laquelle la demande future devrait être satisfaite par la production intérieure dans les régions peu développées.

CARACTÈRES STRUCTURELS DE LA DEMANDE

Même en décidant d'ignorer la diversité des produits, des techniques et des systèmes économiques dans le secteur considéré, il faut néanmoins établir quelques distinctions générales. Le bois peut servir à faire du feu ou être utilisé dans l'industrie, mais étant donné l'importance évidemment secondaire du bois de feu⁴ sur le plan de la croissance économique, nous ne nous occuperons ici que du bois d'œuvre et d'industrie. Ce dernier peut être utilisé soit après diverses transformations qui laissent intactes sa structure chimique et physique, soit comme matière première soumise à des procédés chimiques au cours desquels il perd son individualité, si l'on peut dire. Nous avons donc d'une part les grumes de sciage qui, une fois traitées, sont utilisées dans le bâtiment, l'industrie navale et la fabrication de produits manufacturés; les grumes de tranchage et de déroulage qui fournissent des placages, contre-plaqués et panneaux forts, utilisés également pour la construction et la manufacture; enfin, les grumes qui donnent des traverses de chemin de fer, du bois de mine, des pilotis et des poteaux. D'autre part, il y a le bois qui est transformé en pâte mécanique et chimique, puis en papier et en carton. Entre ces deux groupes, figurent deux produits mis au point plus récemment, à savoir les panneaux de fibres et ceux de particules. Du point de vue de la fabrication, ils sont plus proches du second groupe, mais du point de vue des caractéristiques de la demande, on devrait les ranger dans le premier, car ils servent à peu près aux mêmes usages que les sciages et le contre-plaquée.

Matériellement parlant, les grumes de sciage représentent un volume beaucoup plus important que le bois à pâte. Le principal secteur d'absorption des sciages est la construction, suivie par l'emballage et la manufacture. Toutefois, cette dernière utilisation englobe un nombre énorme de produits: mobilier, wagons de chemin de fer, certaines pièces d'automobile, manches et poignées, jouets, échelles,

⁴ Nullement négligeable cependant. Voici quelques cas dans lesquels le bois de feu peut contribuer à la croissance économique: a) dans les forêts hétérogènes de feuillus, lorsque les combustibles autres que le bois sont inexistant ou coûteux. les essences de valeur commerciale négligeable peuvent constituer une source d'énergie pour les industries de transformation du bois; b) en métallurgie, diverses opérations de fonderie peuvent s'effectuer de manière satisfaisante avec le charbon de bois. d'où des économies de coke; c) en Asie méridionale, si pauvre en combustible que l'on y brûle la plus grande partie du fumier au lieu de le restituer au sol, une plantation de bois de feu dans chaque village pourrait permettre d'élever les rendements agricoles.

crayons, etc. Dans les maisons d'habitation, le bois est utilisé surtout pour la charpente, les revêtements, les portes et fenêtres et les planchers. Le principal produit manufacturé à partir de la pâte est le papier, puis le carton, les types de papier les plus importants étant le papier journal, le papier d'impression, le papier d'emballage et le papier de sacherie.

Ces quelques détails suffisent à montrer que, directement ou indirectement, les produits ligneux représentent nécessairement un important secteur de la demande finale, et un secteur remarquable par la diversité des articles qui le composent⁵.

Ces deux faits sont attestés par quelques chiffres. En 1953, le secteur des forêts et des produits forestiers (produits ligneux et mobilier, ainsi que papier et ses produits) représentait 7,2 pour cent de la valeur ajoutée totale et 9,25 pour cent de l'emploi total dans les industries extractives et manufacturières du monde entier, le secteur se classant ainsi au cinquième rang pour la valeur ajoutée et au quatrième pour l'emploi⁶. Voici la ventilation entre les deux principales branches, c'est-à-dire produits ligneux et mobilier d'une part et, de l'autre, pâte, papier et ses produits: 4,2 pour cent et 3,1 pour cent de la valeur ajoutée et 7,9 pour cent et 2,2 pour cent de l'emploi, respectivement. On constate ainsi une différence frappante en ce qui concerne la productivité de la main-d'œuvre, qui apparaît supérieure à la moyenne dans l'industrie de la pâte et du papier et bien inférieure dans l'autre branche.

La gamme des utilisations des produits forestiers, ou plus exactement la mesure dans laquelle ces produits servent à en fabriquer d'autres (c'est-à-dire le degré de «secondarité» du secteur) est mise en évidence, malgré quelques lacunes, dans les tableaux d'entrées-sorties des études sur l'interdépendance des industries. Deux coefficients sont pertinents à ce propos: le rapport entre la valeur des entrées d'un secteur donné et la valeur de sa production totale, qui indique jusqu'à quel point la production de ce secteur «comporte un emploi indirect de capital et de main-d'œuvre relativement à leur emploi direct»⁷, et le rapport entre la valeur de la demande intermédiaire et celle de la demande totale des pro-

⁵ On trouvera un schéma général des principales industries de transformation du bois et des diverses utilisations de leurs produits au graphique III-1, p. 113.

⁶ NATIONS UNIES. BUREAU DE STATISTIQUE. *Aperçu de l'expansion industrielle 1938-1958*. New York, 1960.

⁷ CHENERY, H. B. et CLARK, P. G. *Interindustry economics*. New York. Wiley. 1959. p. 205.

duits du secteur, qui indique dans quelle mesure ce secteur « vend sa production à des industries qui la transforment en d'autres produits »⁸. Pour un secteur donné, ces deux rapports doivent être comparés avec la valeur moyenne ou médiane des mêmes rapports pour l'ensemble de l'économie. Le tableau III-1 établit cette comparaison pour quatre pays - Japon, Italie, Etats-Unis et Norvège: il indique les rapports moyens pour les économies prises dans leur ensemble et, séparément, pour le bois et les produits ligneux et pour le papier et les produits papetiers.

TABLEAU III-1. - INDICES D'INTERDÉPENDANCE DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

	Rapport entre la valeur des entrées et celle de la production totale			Rapport entre la valeur de la demande intermédiaire et celle de la demande totale		
	Moyenne pour l'ensemble des industries	Bois et produits ligneux	Papier et produits papetiers	Moyenne pour l'ensemble des industries	Bois et produits ligneux	Papier et produits papetiers
	48,7	68,2	62,8	46,1	29,6	80,2
Japon.....	48,7	68,2	62,8	46,1	29,6	80,2
Italie	43,8	71,6	53,8	41,1	43,1	75,3
Etats-Unis	42,6	42,1	56,6	41,9	40,4	79,2
Norvège	36,4	51,5	55,7	30,4	29,1	42,5

SOURCE: D'après CHENERY, H. B. et CLARK, P. G. *Interindustry economics*. New York, Wiley, 1959, p. 230.

Ces chiffres font apparaître que, dans les deux sous-secteurs et dans tous les pays (sauf aux Etats-Unis pour le bois et les produits ligneux), le rapport entre la valeur des entrées achetées et celle de la production totale est très supérieur à la moyenne; cependant, on notera que, comme il fallait s'y attendre, les entrées sont achetées principalement au secteur agriculture et forêts, d'où provient la matière première. Mais les rapports les plus significatifs en ce qui concerne le degré de liaison des secteurs considérés avec le reste de l'économie sont ceux qui existent entre la demande intermédiaire et la demande totale. On constate dans ce cas une divergence entre le papier et les produits papetiers, dont le rapport a une valeur très supérieure à la moyenne, et le bois et les produits ligneux, pour lesquels il est légèrement inférieur. Cela est dû essentiellement à ce que, dans les tableaux d'entrées-sorties, le bâtiment est compris dans la demande finale; ainsi, le bois et les produits ligneux qui sont utilisés dans

la construction et qui seraient normalement considérés comme des produits intermédiaires (par exemple les charpentes, les revêtements et les coffrages) ne figurent que dans la demande finale. En conséquence, les valeurs de la deuxième série de rapports tendent à être sous-estimées pour le bois et les produits ligneux, relativement aux autres secteurs. Si l'on tient compte de cette circonstance et si l'on considère les valeurs élevées du rapport pour le papier et les produits papetiers, on peut conclure que le secteur des produits forestiers pris dans son ensemble a un degré élevé de « secondarité » et d'interdépendance avec les autres secteurs.

CONSOMMATION, PRODUCTION ET COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS

Le tableau III-2 indique, pour les deux groupes de régions (développées et insuffisamment développées), la production, la consommation totale et la consommation par habitant des principales catégories de produits forestiers. Plusieurs faits intéressants s'en dégagent.

La production des produits forestiers se concentre très fortement dans le monde développé. La consommation est plus concentrée encore, car les régions insuffisamment développées obtiennent des régions industrialisées une part substantielle de leurs approvisionnements en certaines catégories de produits. D'un autre côté, la population des régions insuffisamment développées est plus de deux fois celle des régions industrialisées, de sorte que la consommation de produits forestiers par habitant est extrêmement basse dans ces régions-là: 1/17 de celle des régions industrialisées pour les sciages, 1/23 pour le papier et le carton.

La situation des régions insuffisamment développées par rapport au reste du monde est illustrée aussi par le tableau III-3. Pour les produits forestiers également, les pays de ces régions sont exportateurs de produits bruts et importateurs de produits manufacturés: ils exportent des grumes de sciage; leurs échanges de sciages s'équilibrent à peu près en volume (il est à considérer que leur déficit est dû pour beaucoup à l'absence de forêts de résineux, de telle sorte qu'au total ils sont exportateurs de sciages de feuillus, mais importateurs de sciages résineux); enfin, ils sont importateurs nets de panneaux de fibres, et surtout de pâte, de papier et de carton. (Le tableau ne fait pas état d'articles manufacturés de bois, comme le mobilier, etc.) En conséquence, mal-

⁸ *Op. cit.*, p. 201.

TABLEAU III-2. - PRODUCTION ET CONSOMMATION DE PRODUITS FORESTIERS, MOYENNE 1957-59

POPULATION (1958)	Unités	A	B	Rapport A : B
		Régions développées	Régions insuffisamment développées	
Million	923	1 956	presque 1/2	
PRODUCTION				
Bois d'œuvre et d'industrie	Million de mètres cubes (r)	842,9	103,2	8
Sciages (y compris les traverses)	Million de mètres cubes (s)	288,3	¹ 33,7	8
Panneaux dérivés du bois	Million de mètres cubes (équiv. r)	38,01	² 3,04	13
Papier et carton	Million de tonnes	60,0	3,4	18
CONSOMMATION APPARENTE TOTALE				
Sciages.....	Million de mètres cubes (s)	286,7	¹ 35,0	8
Panneaux dérivés du bois	Million de mètres cubes (équiv. r)	38,3	² 3,0	13
Papier et carton	Million de tonnes	58,1	5,3	11
CONSOMMATION APPARENTE PAR 1 000 HABITANTS				
Sciages.....	Mètre cube	310,0	18,0	17
Panneaux dérivés du bois	Mètre cube (équiv. r)	41,7	1,5	28
Papier et carton	Tonne	63,0	2,7	23

NOTE: r = bois rond; s = bois de sciage.

¹ Dont 9,4 (estimation) pour la production non recensée. - ² Dont 0,61 (estimation) pour la production non recensée.

gré leur très faible consommation, ces pays présentent un net déficit en valeur. Non seulement la valeur unitaire du produit manufacturé est beaucoup plus élevée que celle du produit brut (la différence n'est cependant pas aussi forte que dans les autres industries du fait que la matière première représente une très grande partie des entrées, surtout pour les produits ligneux), mais encore la valeur des importations se majore, par rapport à celle des exportations, de tout le montant du fret, dont la plus grande partie va aux régions développées, qui possèdent la majorité du tonnage marchand.

Les valeurs totales figurant au tableau III-3 indiquent un déficit global (pour les divisions 24, 25 63 et 64 de la CTCI) de 467 millions de dollars U.S. Ce chiffre comprend, outre les articles mentionnés dans le tableau, certains produits ligneux et papetiers manufacturés. En sont exclus par contre beaucoup de produits ligneux et papetiers finis, tels que meubles, maisons préfabriquées, livres, journaux et autres imprimés, etc. Le déficit serait bien plus considérable s'ils étaient comptés.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que beaucoup de régions insuffisamment développées ont la matière première sous la main et que, comme on le verra plus loin, les secteurs déficitaires n'exi-

gent pas toujours des techniques exceptionnellement compliquées.

DYNAMIQUE DE LA DEMANDE

La principale variable à considérer quand on tente de prévoir l'évolution de la demande des produits forestiers c'est, comme pour tous les autres produits, le revenu. Toutefois, on ne peut dégager de relation très précise entre revenu et consommation que pour les produits de pâte. Pour tous les autres produits forestiers, la relation est compliquée par l'interaction d'autres facteurs et spécialement par une interdépendance - qui prend une importance particulière dans les régions à faible revenu - entre la demande et l'offre.

On a pu constater des corrélations très fortes entre la consommation de papier et carton par habitant et le revenu national individuel (normalement le produit national brut). Ces corrélations sont valables aussi bien pour l'ensemble du groupe papier-carton que pour les diverses catégories de papier et de carton. Elles le demeurent que les paramètres soient étudiés dans l'espace (par comparaison de la situation entre un grand nombre de pays à un

TABLEAU III-3. - COMMERCE DES RÉGIONS INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉES, MOYENNE 1957-59

	Unité	Quantité			Valeur		
		Exportations	Importations	Commerce net ¹	Exportations	Importations	Commerce net ¹
		<i>Millions d'unités</i>			<i>Millions de dollars U.S.</i>		
GRUMES DE SCIAGE	Mètre cube (r)	7,6	1,2	+ 6,4	152,3	40,0	+ 112,3
SCIAGES							
Résineux	Mètre cube (s)	1,5	3,6	- 2,1	68,8	155,3	- 86,5
Feuillus	Mètre cube (s)	1,6	0,8	+ 0,8	83,5	46,7	+ 36,8
Traverses	Mètre cube (s)	0,2	0,2	-	5,7	29,3	- 23,6
Placages	Mètre cube (s)	0,07	0,02	+ 0,05	4,6	3,9	+ 0,7
Contre-plaquét	Mètre cube (s)	0,18	0,25	- 0,07	21,5	24,7	- 3,2
Panneaux de fibres	Tonne	0,04	0,08	- 0,04	3,3	10,2	- 6,9
Panneaux de particules	Tonne	0,02	0,02	-	1,1	2,1	+ 1,1
Pâte	Tonne	0,06	0,57	- 0,51	9,9	83,4	- 73,5
Papier journal	Tonne	0,03	0,91	- 0,88	3,6	152,3	- 148,7
Autres papiers et cartons	Tonne	0,05	1,05	- 1,00	13,1	258,6	- 245,5
VALEUR TOTALE ²					406,0	873,0	- 467,0

NOTE: (r) = bois rond; (s) = bois de sciage.

¹ + = exportations nettes; --- = importations nettes. - ² Y compris quelques produits manufacturés (divisions 24, 25, 63 et 64 de la CTCI).

moment donné) ou dans le temps (par comparaison de l'évolution de la consommation et du revenu dans un pays ou une région donnés sur diverses années).

La corrélation n'est pas linéaire: en fait, l'élasticité par rapport au revenu décroît quand celui-ci augmente. Ainsi, aux alentours de 100 dollars par habitant, l'élasticité peut aller jusqu'à 2,5-3; aux niveaux d'environ 200 à 400 dollars, elle se situe entre 1,5 et 2,5 environ. Pour les niveaux européens de revenu - soit en gros de 500 à 1 000 dollars - elle est encore nettement supérieure à l'unité. Aux Etats-Unis, par contre, où le revenu par habitant dépasse sensiblement 2 000 dollars, elle tombe au-dessous de l'unité pour la plupart des catégories⁹.

Cette baisse de l'élasticité avec l'augmentation du revenu s'applique à toutes les grandes catégories de papier et de carton aussi bien qu'à l'ensemble papier-carton, mais elle n'est pas uniforme. Ainsi, pour les faibles revenus - de 50 à 150 dollars par habitant -, l'élasticité est un peu plus élevée pour les papiers dits «culturels» (papier journal, papier d'impression et d'écriture) que pour les papiers dits «industriels» (autres papiers et cartons). Vers 200 à 250 dollars, elle est à peu près égale pour les deux catégories, soit un peu moins de 2. Pour les revenus plus élevés, 800 dollars et plus, elle est beau-

coup plus forte pour les papiers industriels que pour les papiers culturels. Ces chiffres font penser qu'on peut s'attendre à une remarquable expansion de la demande de papier et de produits papetiers dans les pays insuffisamment développés, expansion qui, pour un même taux d'accroissement du revenu, sera beaucoup plus rapide que dans les pays déjà industrialisés.

Au cours de la dernière décennie, d'ailleurs, la consommation de papier et de carton par habitant dans le monde insuffisamment développé a sensiblement augmenté, comme il ressort du tableau III-4.

Etant donné les coefficients d'élasticité susmentionnés il peut paraître surprenant que les gains relatifs dans le monde insuffisamment développé n'aient pas été plus forts. On notera, toutefois, que durant les années cinquante le taux d'accroissement du revenu individuel dans ces dernières régions a été très inférieur à celui des régions industrialisées.

TABLEAU III-4. - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER ET DE CARTON PAR HABITANT, DE 1946-48 A 1957-59

	Kilogrammes par habitant	1946-48	1957-59	Augmentation en pourcentage
Régions industrialisées	38,6	62,9		63
Régions insuffisamment développées	1,49	2,85		91

⁹ FAO. *World demand for paper to 1975*. Rome, 1960.

Si l'on passe maintenant aux autres grands produits forestiers, il est beaucoup plus difficile d'indiquer avec certitude les tendances futures de la demande. En effet, des facteurs autres que le revenu influent fortement sur la demande de sciages et de matériaux ligneux lamellés. La demande de tous ces produits est pour la plus grande part une demande dérivée. Très souvent, ces articles peuvent se substituer les uns aux autres dans une grande mesure. Ainsi, à bien des fins, le contre-plaqué, le panneau de fibres et le panneau de particules apportent chacun une solution technique valable, le choix du matériau n'étant alors qu'affaire de prix. Bien plus, ces trois matériaux peuvent remplacer les sciages dans une foule d'usages, comme on l'a très souvent vu depuis 10 ou 20 ans. Enfin, dans de nombreux secteurs d'utilisation, il y a une forte élasticité de substitution entre tous les produits des industries forestières et ceux d'autres secteurs - briques, ciment ou acier dans le bâtiment, métaux et matières plastiques dans l'ameublement et l'emballage. Ces considérations tendent à affaiblir beaucoup la valeur que l'on attribue empiriquement au concept d'élasticité-revenu, car les coefficients calculés sur la base de séries chronologiques ou de coupes masquent les effets exercés sur la demande par les facteurs susmentionnés.

De ce qui précède, il est clair que l'évolution de la demande de ces produits dépendra beaucoup des prix relatifs, aussi bien intrasectoriels qu'extra-sectoriels. Toutefois, les simples rapports de prix ne suffisent pas à donner une indication claire, car le progrès technique - qui tend toujours vers une économie de matière première, qu'il s'agisse de bois ou de matériaux concurrents - peut modifier profondément l'effet des variations des prix relatifs.

Les données actuellement disponibles¹⁰ font conclure que, si l'on prend ensemble les sciages et les panneaux dérivés du bois, la demande croît effectivement avec le revenu, et au moins autant que lui lorsqu'il est bas.

On peut par conséquent affirmer que, pour les sciages et les matériaux ligneux lamellés comme pour le papier et le carton, la croissance économique fera augmenter rapidement la demande dans les pays à revenu actuellement faible.

¹⁰ En particulier, les études détaillées récemment exécutées en Ouganda, au Kenya, au Tanganyika et au Ghana par Pringle, Arnold, de Backer et von Maydell.

DEMANDE FUTURE ET DIVERSES POSSIBILITÉS DE LA SATISFAIRE

On a élaboré récemment des estimations de la demande future de produits forestiers dans le monde insuffisamment développé jusqu'en 1970. Elles se fondent principalement sur des études régionales et des besoins en bois d'œuvre que la FAO exécute ou vient d'achever en collaboration avec les commissions économiques régionales des Nations Unies.

Une augmentation substantielle des besoins en bois industriel est prévue d'ici 1970 dans toutes les régions insuffisamment développées (tableau III-5). Le taux d'augmentation va de 56 pour cent en Amérique latine à 83 pour cent en Asie. Il s'établit à 72 pour cent en moyenne pour l'ensemble de ces régions.

Ainsi, durant la prochaine décennie, les besoins de ces régions augmenteront-ils de 32 millions de mètres cubes (débités) de sciages, 8,6 millions de tonnes de papier et de carton, 8 millions de mètres cubes (équivalent en bois rond) de contre-plaqué, panneaux de fibres et panneaux de particules.

Ces estimations sont importantes pour la question des investissements dans le secteur des forêts et des produits forestiers, car elles indiquent la demande sur laquelle peut se fonder une capacité accrue de production, ou encore le montant de devises qu'il en coûterait si l'on ne développait pas la capacité suffisamment pour satisfaire le surcroît de demande.

Nous avons essayé au tableau III-6 d'évaluer ces coûts dans les diverses hypothèses. Les hypothèses A et B représentent deux cas extrêmes: dans la première, le potentiel de production resterait tel quel, de sorte que le surcroît de consommation devrait être entièrement couvert par des importations; dans la deuxième, la production serait accrue de manière à assurer en totalité le surcroît de consommation (sans modification des importations nettes). Ces deux situations sont assez improbables, mais les hypothèses sont intéressantes, car elles montrent qu'il n'en coûte pas beaucoup plus de développer le potentiel de production (hypothèse B) et d'assurer par conséquent des approvisionnements constants que d'importer les quantités supplémentaires de produits nécessaires chaque année.

RÉSUMÉ

On peut maintenant formuler quelques conclusions sur l'aspect « demande » des produits forestiers dans les régions insuffisamment développées:

TABLEAU III-5. - PRODUITS FORESTIERS: CONSOMMATION EN 1957-59 ET ESTIMATION DES BESOINS EN 1970 DANS LES RÉGIONS INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉES, EN ÉQUIVALENT DE BOIS ROND

	Sciages		Matériaux ligneux lamellés		Papier et carton		Bois rond ¹		Total, bois d'œuvre et d'industrie	
	1957-59	1970	1957-59	1970	1957-59	1970	1957-59	1970	1957-59	1970
<i>Millions de mètres cubes (r)</i>										
Amérique latine	28,0	42,0	1,5	3,4	5,8	12,0	7,5	9,6	42,8	67,0
Asie (à l'exception du Japon)	41,1	85,7	0,9	6,4	6,1	15,8	34,7	43,4	82,8	151,3
Afrique	6,3	9,0	0,6	1,2	1,9	3,5	6,2	10,0	15,0	23,7
TOTAL	75,4	136,7	3,0	11,0	13,8	32,3	48,4	63,0	140,6	242,0

¹ Comprend également divers produits ne figurant pas dans les autres catégories (bois de tournage, de tonnellerie, tuiles en bois, etc.).

- a) Le secteur des produits forestiers contribue de manière importante à la production et à l'emploi industriels dans le monde.
- b) La consommation, toutefois, est très inégalement répartie entre les régions industrialisées et les régions insuffisamment développées, où la consommation par habitant est extrêmement faible.
- c) L'expansion du secteur est étroitement liée à l'expansion générale de l'industrie et à l'augmentation du revenu par deux sortes de relations: interdépendance technique des diverses industries et rapports entre le revenu et la demande. La

première ressort des tableaux d'entrées-sorties, sous forme d'un degré élevé de « secondarité » du secteur; la deuxième s'exprime par de fortes élasticités-revenu de la demande. Ces relations montrent que si, d'une part, l'expansion de la demande de produits forestiers peut être considérée comme un effet de l'accroissement du revenu, d'autre part, le développement de l'offre de produits forestiers, lié comme il l'est à des utilisations ultérieures, peut stimuler l'expansion dans d'autres secteurs.

- d) La participation des régions insuffisamment déve-

TABLEAU III-6. - DEUX POSSIBILITÉS DE SATISFAIRE LE SURCROÎT DE DEMANDE DE PRODUITS FORESTIERS

	Unité: million de	Consommation annuelle, moyenne 1957-59	Consommation annuelle estimée d'ici 1970	Besoins annuels supplémentaires	Hypothèse A		Hypothèse B		Coût global en capital jusqu'en 1970	
					Coût annuel des importations supplémentaires d'ici 1970	Production supplémentaire annuelle nécessaire d'ici 1970	Besoins supplémentaires annuels en bois	Unité indiquée	Millions de m ³ (r)	
Grumes de sciage, de tranchage et de déroulage ..	Mètres cubes (r)	51				70	70			
Sciages	Mètres cubes (s)	35	67	32	1 600	32	(64)		800	
Matériaux lamellés en bois	Mètres cubes (équiv. r)	3	11	8	314	8	(8)		277	
Bois à pâte	Mètres cubes (r)	...				18	18			
Pâte ¹	Tonnes	1,7				5,7	(18)		1 710	
Papier et carton	Tonnes	5,3	13,9	8,6	1 956	8,6	(18)		2 220	
TOTAL					3 870		88		5 007	

NOTE: Hypothèse A = le surcroît de demande est couvert entièrement par des importations; hypothèse B = on suppose que le commerce net est inchangé et que, par conséquent, le surcroît nécessaire est produit sur place. (r) = bois rond; (s) = bois de sciage.

¹ Uniquement de bois.

loppées à la production totale est encore plus faible que leur participation à la consommation totale, c'est-à-dire que leur capacité de production ne correspond même pas au très modeste niveau de leurs besoins. Il s'ensuit que ces pays sont de gros importateurs de produits manufacturés, tout en étant exportateurs nets de matières premières (grumes de sciage, de tranchage et de déroulage).

- e) En valeur, la balance commerciale de ces pays est encore plus défavorable. Les frais de transport sont très lourds pour la matière première et assez élevés pour les produits importés, mais les profits qui en résultent vont rarement aux régions insuffisamment développées qui, en effet, ne possèdent pas d'importantes flottes marchandes. D'autre part, les prix f.o.b. des produits importés sont bien plus élevés que ceux de la matière première exportée, car ils comprennent toute la valeur ajoutée durant la manufacture.
- f) Les perspectives des régions insuffisamment développées ne sont guère plus brillantes en ce qui concerne leur commerce net. L'élasticité-revenu de la demande est très élevée non seulement pour le papier et ses produits, mais aussi (bien qu'à un moindre degré) pour les produits du bois. Même si l'expansion de la capacité de production se maintenait au taux de ces dernières années, le déficit net augmenterait substantiellement d'ici 1970, ce qui accentuerait fortement une hémorragie de devises étrangères déjà sévère. Cette hémorragie ne sera atténuée qu'au prix d'un nouvel effort. Le problème économique qui se pose est de savoir quelle est la solution la plus payante: investir dans le secteur ou accroître les importations?

Ce problème sera examiné dans les sections suivantes, mais il faut faire dès maintenant deux remarques. Tout d'abord, la comparaison des coûts et des bénéfices est un problème économique et non financier; tous les bénéfices, directs et indirects, à court terme aussi bien qu'à long terme, doivent être considérés et évalués par rapport au coût

pour la communauté, c'est-à-dire au coût social. En deuxième lieu, on ne peut apporter une solution toute faite au problème en se fondant sur la doctrine traditionnelle du commerce international et de la spécialisation internationale. Une théorie statique ne peut rendre compte de phénomènes dynamiques, et ne saurait non plus expliquer le résultat des tendances du passé, comme la concentration des industries forestières (ou même de toute autre industrie) dans les régions économiquement avancées. Dans la théorie traditionnelle du commerce international, on constate que les industries se trouvent où elles se trouvent, sans expliquer pourquoi elles se trouvent précisément là. Cette théorie repose sur une certaine distribution des économies externes et elle est valable dans ses limites, mais on ne saurait s'en servir pour conclure que cette distribution est la meilleure possible ou qu'elle ne peut ni ne doit être modifiée. Il existe très peu d'avantages réellement « naturels » si l'on entend par là ceux qu'il est impossible à la longue de s'assurer artificiellement dans une certaine mesure. Dans le cas des produits forestiers, le fait naturel sur lequel repose la structure actuelle de l'industrie forestière pourrait être la distribution géographique des conifères, circonstance qui est due à son tour à la situation actuellement privilégiée de ces essences. Mais cette situation pourrait être ébranlée par le progrès technique, surtout si ce dernier est délibérément orienté; ajoutons que la distribution géographique actuelle des résineux pourrait aussi être modifiée. Quoi qu'il en soit, tous les arguments en faveur du maintien du *statu quo* fondés sur la théorie de la spécialisation internationale n'ont de valeur que si l'on néglige les avantages à long terme, tels que l'accumulation et les réinvestissements, et les avantages sociaux représentés par les économies externes – c'est-à-dire si on les applique à un contexte statique. Par contre, ils cessent d'en avoir lorsque la question consiste précisément à créer ces avantages afin de modifier le *statu quo*.

Caractéristiques des industries forestières

STRUCTURE GÉNÉRALE

Le graphique III-1, qui schématise le cheminement des produits forestiers, situe les industries fores-

tières primaires aussi bien par rapport à la forêt qu'aux autres secteurs de l'économie (jusqu'à la consommation finale). Il met aussi en lumière quelques importantes relations existant entre les industries

TABLEAU III-7. - COMPARAISON DES INDUSTRIES FORESTIÈRES PRIMAIRES A L'ÉCHELLE MONDIALE (1960)

Industries	Production en équivalent de bois rond		Valeur brute de la production		Investissements		Effectifs de la main-d'œuvre	
	Million de m ³	%	Millions \$ U.S.	%	Millions \$ U.S.	%	Millions	%
Sciages	561	65,2	15 400	48,4	8 400	17,2	3,2	60,3
Pâte et papier ..	252	29,3	14 300	45,1	38 000	77,8	1,6	30,2
Contre-plaqué ..	38	4,4	1 500	4,7	1 700	3,5	0,4	7,6
Panneaux	10	1,1	573	1,8	740	1,5	0,08	1,9
TOTAL	861	100,0	31 773	100,0	48 840	100,0	5,3	100,0

forestières, dont les demandes de matière première sont largement complémentaires, mais en partie concurrentes, et dont les produits, pouvant se substituer dans une certaine mesure les uns aux autres, sont donc concurrents eux aussi, tout en étant complémentaires à bien des égards lorsqu'il s'agit de satisfaire la demande des autres secteurs et du consommateur définitif.

On peut se faire une idée générale de l'importance relative des grandes industries forestières primaires d'après le tableau III-7.

Les rapports indiqués au tableau III-8 font ressortir les différences entre ces quatre principaux groupes.

L'industrie de la pâte et du papier puis celle des panneaux exigent des investissements beaucoup plus forts que celles du contre-plaqué ou des sciages. En outre, elles donnent le produit brut le plus élevé par unité de matière première. Du fait qu'elles utilisent principalement des bois de petites dimensions et de faible valeur et que, de plus en plus, elles opèrent sur des déchets de bois provenant aussi bien des autres industries forestières que de l'exploitation des forêts, leur supériorité sur celles du contre-plaqué et des sciages en ce qui concerne la valeur ajoutée

par unité de matière première est encore plus forte qu'il ne ressort du tableau précédent.

Ces valeurs globales et moyennes masquent toutefois de grandes différences dans l'échelle des opérations (et les besoins en facteurs de production) à l'intérieur de chaque grand groupe, comme nous le montrerons brièvement en examinant tour à tour certaines des caractéristiques principales de chaque industrie. Mais disons dès l'abord qu'un certain nombre d'industries forestières primaires de moindre importance ne figurent pas dans ces tableaux: ce sont d'autres industries de transformation du bois (carbonisation, fabrication de laine de bois, distillation) et des industries d'extraction et de raffinage des matières tannantes, résines, laques, huiles, etc. Ainsi, l'emploi total dans les industries primaires de transformation du bois avoisine 6 millions de personnes, un effectif à peu près égal étant occupé dans les industries forestières secondaires: ameublement, emballages, caisses, allumettes, etc., et les diverses industries de transformation du papier.

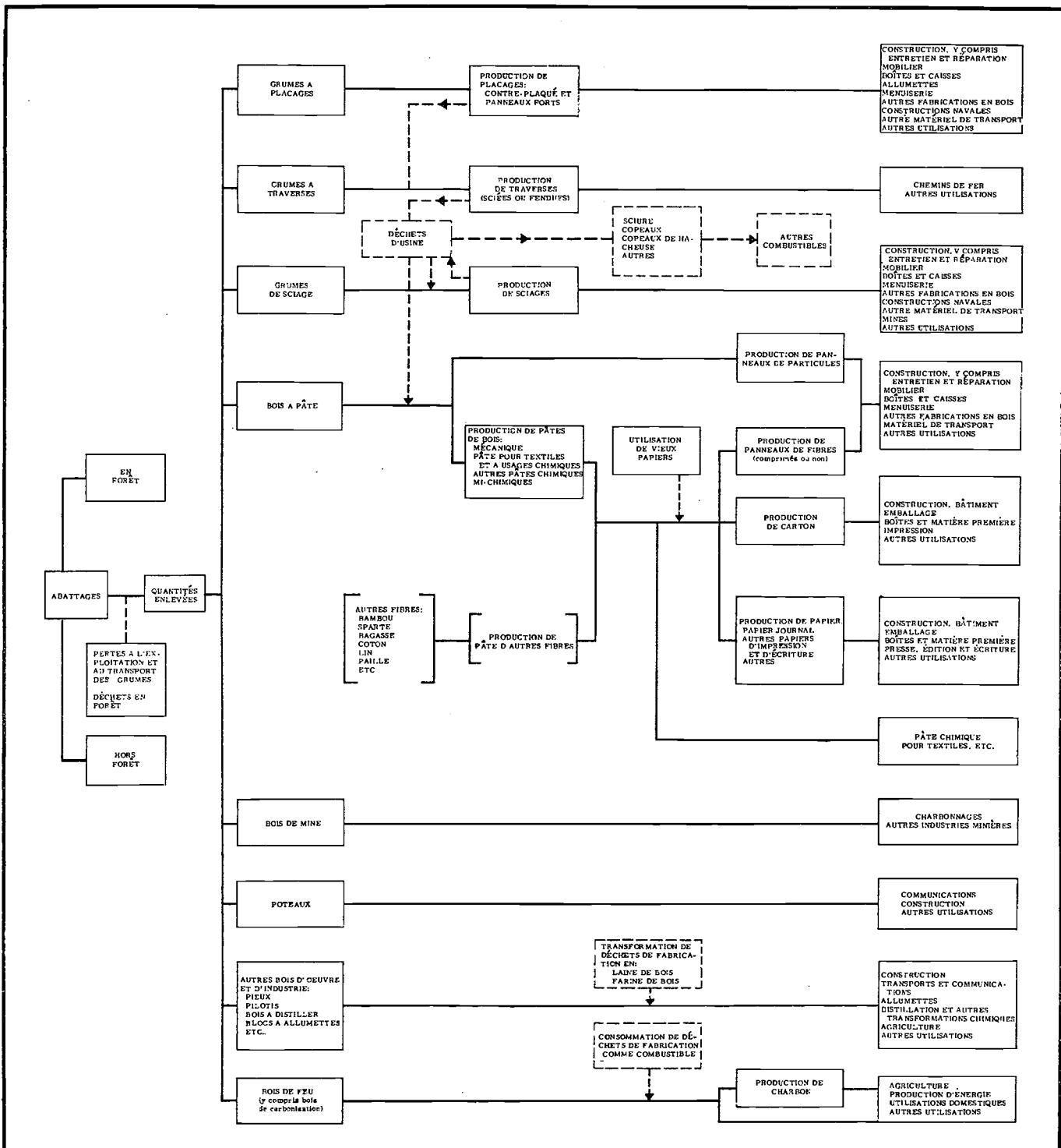
LA SCIERIE

Dans cette industrie, les entreprises vont du petit chantier (souvent mobile) installé en forêt et produisant quelques mètres cubes par jour pour les besoins locaux à la grande usine extrêmement mécanisée qui produit annuellement plusieurs centaines de milliers de mètres cubes destinés soit à l'exportation, soit aux gros centres de consommation. Il y a place pour toutes, la dimension et l'emplacement optimums dépendant uniquement des disponibilités de matière première, des débouchés et des moyens de communication. Ce dernier aspect est d'un grand poids dans le choix de l'emplacement, étant donné la forte incidence du transport sur le coût de la matière première livrée à l'usine et du produit fini livré au marché. La valeur ajoutée au cours du sciage

TABLEAU III-8. - VALEUR DE QUELQUES RAPPORTS DANS LES INDUSTRIES FORESTIÈRES PRIMAIRES DU MONDE (1960)

Industries	Valeur brute de la production par unité de matière première	Investissement par personne occupée	Investissement par unité de matière première	Emploi par unité de matière première
	\$ U.S. par m ³ (r)	\$ U.S. par m ³ (r)	\$ U.S. par m ³ (r)	Nombre par 1 000 m ³ (r)
Scierie	27	2,6	15	5,7
Pâte et papier ..	57	23,8	151	6,4
Contre-plaqué ..	40	4,2	45	10,5
Panneaux	57	9,3	74	8,0

GRAPHIQUE III-1. - CHEMINEMENT DES PRODUITS FORESTIERS



est faible et les économies liées à la dimension des opérations ne sont pas un facteur d'importance décisive pour l'installation des scieries. Élément caractéristique, le coût des grumes rendues à l'usine représente 50 à 70 pour cent du coût de production. Pour cette raison, et aussi parce qu'il faut avoir en permanence assez de grumes pour assurer la continuité du travail et assez de sciages pour satisfaire les clients, le fonds de roulement est élevé et représente souvent presque autant que l'investissement fixe.

Les besoins en main-d'œuvre sont extrêmement variables, selon le type de grumes traitées, le degré de mécanisation et, naturellement, l'efficacité des opérations. Dans un pays européen peu industrialisé, la production d'un mètre cube de sciages résineux dans une usine débitant de 10 000 à 15 000 mètres cubes par an nécessite de 10 à 14 heures d'ouvrier; dans une usine plus importante, débitant de 20 000 à 35 000 mètres cubes par an, de 7 à 10 heures seulement. Plus la consommation de grumes est homogène, plus il est possible de mécaniser et d'économiser sur la main-d'œuvre. Il s'ensuit que la productivité de celle-ci (volume produit par journée ou année d'ouvrier) est normalement bien plus élevée dans les scieries de résineux que dans celles de feuillus. Dans les régions où dominent les résineux, comme l'Amérique du Nord, l'U.R.S.S. et l'Europe septentrionale, ces essences constituent 85 à 95 pour cent de la matière première, contre 10 à 40 pour cent en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique.

Dans le commerce international des grumes de sciage, les résineux ne représentent qu'environ un tiers des feuillus; en outre, une proportion bien plus faible du commerce est intercontinentale. Les échanges interrégionaux de grumes de sciage de feuillus se composent surtout de bois tropicaux. Il est évident que les pays en voie de développement auraient intérêt à exporter une plus grande partie de leurs bois tropicaux déjà débités. D'ailleurs, des mesures ont été déjà prises avec succès dans plusieurs pays pour favoriser les exportations de sciages plutôt que de grumes. Mais il y a des limites à ce qui peut être fait dans ce sens, car l'évolution historique de ce commerce a été déterminée par des facteurs techniques peut-être autant que par des facteurs politiques.

Le commerce international des feuillus tropicaux comprend divers bois de charpente ordinaires, mais surtout des bois prisés servant notamment à la fabrication de meubles. Plusieurs pays en voie de développement (notamment en Afrique occidentale et en Amérique centrale) exportaient autrefois des quan-

tités considérables de grumes et parfois aussi de sciages de feuillus, tandis que leur propre consommation de sciages était faible ou nulle. Actuellement, cette consommation commence à se développer. Si l'on arrivait à trouver dans ces pays mêmes des débouchés pour les essences moins prisées (peut-être après traitement) et pour les types non exportables des essences les plus réputées, on pourrait réduire le coût de l'exploitation forestière, accroître la capacité d'exportation et parfois peut-être s'engager davantage dans la voie du débitage des bois avant l'exportation. Si les pays en voie de développement accordaient plus de place à des programmes nationaux de construction de logements, d'écoles, etc., ils verraient s'ouvrir de nouvelles possibilités d'action positive dans ce sens.

Une grande partie de la matière première traitée par les scieries (de 25 à 50 pour cent, et probablement 40 pour cent en moyenne pour l'ensemble du monde) en ressort sous forme de dosses, délimnures et sciure. Or, ces déchets, jadis inutilisés, peuvent actuellement être presque entièrement récupérés s'il y a au voisinage des industries forestières capables de les utiliser. Les dosses et les délimnures peuvent servir à produire de la pâte ou des panneaux, et même la sciure et les copeaux peuvent être utilisés par d'autres industries du bois. La possibilité d'employer les déchets des scieries a déjà modifié profondément l'économie de ces entreprises dans les régions développées et stimulé dans bien des cas l'intégration des industries forestières.

Jusqu'à présent, ces possibilités n'ont guère été mises à profit dans les pays en voie de développement. Mais, si dans la plupart d'entre eux les temps ne sont pas encore mûrs pour la création d'ensembles géants d'industries forestières intégrées, il en est peu où l'on ne puisse déjà planter avec succès une ou plusieurs petites usines alimentées en totalité ou en partie par des déchets de scierie, qui produiraient des panneaux de particules, de fibres et particules, ou des panneaux forts pour la construction. Ou encore, quand on envisage de créer une nouvelle scierie, la possibilité de lui adjoindre au départ une fabrication secondaire de ce genre peut accroître la rentabilité financière et l'intérêt social de l'entreprise.

La scierie est normalement la première des industries forestières qui se crée. Elle n'exige pas de personnel techniquement très qualifié, sauf dans quelques postes clefs. Par rapport à toute autre industrie forestière primaire, elle laisse beaucoup plus de souplesse dans le choix de l'emplacement des usines,

TABLEAU III-9. - STRUCTURE DU COÛT DE PRODUCTION DE LA PÂTE ET DU PAPIER

Poste de dépense	Pâte mécanique, intégrée	Mécano-chimique, intégrée	MCSN ¹ (feuilllus), intégrée		Pâte au sulfite ¹ , non intégrée					Papier journal, intégrée, pâte mécanique	MCSN ¹ carton ondulé, intégrée
			Non blanchie	Blanchie	Résineux, non blanchie	Blanchie					
					Résineux	Feuillus	Paille				
..... Pourcentage du coût total, à l'usine											
Matière première fibreuse	40	29	36	32	50	43	35	32	39	31	
Produits chimiques	—	12	3	18	4	12	14	15	—	3	
Autres produits	3	3	4	3	3	3	3	3	4	5	
Force, vapeur, eau	21	18	12	10	2	4	5	5	15	13	
Main-d'œuvre (y compris les réparations)	7	7	9	7	7	6	8	8	9	9	
Frais généraux de direction	5	5	5	4	6	5	6	7	5	5	
Dépense en capital	24	26	31	28	28	27	29	30	28	34	

¹ MCSN = Pâte mi-chimique au sulfite neutre, avec récupération des produits chimiques; capacité: environ 100 tonnes par jour.

de leur grandeur, et des articles produits. Si l'exportation offre de bons débouchés, l'industrie peut se concentrer sur la production de bois de qualité aux dimensions exigées par le marché d'outre-mer, les débits inférieurs à la norme étant rescisés pour répondre à la demande locale. Si la demande étrangère cesse ou si elle modifie ses exigences, l'industrie peut s'adapter rapidement aux nouvelles spécifications.

L'INDUSTRIE DE LA PÂTE ET DU PAPIER

Deuxième des industries primaires par ses besoins en matière première et par la valeur de sa production, mais de loin la plus importante par le capital investi, l'industrie de la pâte et du papier s'est développée rapidement ces dernières années. De 1950 à 1960, en effet, la production mondiale de pâte est passée de 34 millions de tonnes à 59 millions de tonnes et celle de papier de 43 millions de tonnes à 74 millions de tonnes.

Cette industrie est beaucoup plus localisée que celle du sciage, car si le bois qu'elle utilise représente le poste principal dans le coût de production et si elle a absolument besoin d'être alimentée en bois peu coûteux, les autres produits et facteurs de production qu'elle utilise sont d'une importance considérable¹¹. La structure des coûts de production varie beaucoup suivant le procédé de fabrication, la dimension de l'usine, son emplacement, enfin suivant

que l'usine est intégrée (pâte et papier) ou non. Certaines des caractéristiques principales ressortent du tableau III-9.

Tandis que le bois représente encore du tiers à la moitié du coût total de production, on observera que: a) la dépense en capital est élevée; b) les produits chimiques constituent un poste très important, surtout pour les pâtes blanchies; c) il en va de même pour la force, la vapeur et l'eau; d) les dépenses de main-d'œuvre sont relativement faibles.

Il est clair que le bois représente dans le prix de revient global un élément important, mais non pas dominant comme l'industrie du sciage. Les coûts indiqués au tableau III-9 sont ceux du bois rendu à l'usine et sont constitués principalement par la main-d'œuvre. Ainsi, alors que le fonctionnement de l'usine même exige peu de travail humain, il en faut beaucoup au contraire pour extraire le bois de la forêt. Les investissements nécessaires dans cette industrie sont sans conteste élevés. Pour une usine de taille moyenne produisant une centaine de tonnes par jour (30 000 tonnes par an) installée dans un pays insuffisamment développé, il faut en général (pour l'implantation de l'usine même, sans compter le fonds de roulement et les éventuelles dépenses d'infrastructure) de 12 millions à plus de 20 millions de dollars, selon l'emplacement, le procédé de fabrication et le programme de production.

Pour plus de moitié, ces frais correspondent à l'achat de biens d'équipement, à la rémunération des ingénieurs, etc., et entraînent donc normalement une dépense de devises étrangères pour les pays insuffisamment développés. En revanche, la période d'amortissement (quotient de l'investissement total par le produit annuel brut) est brève, de 18 mois à trois ans.

¹¹ Une industrie papetière non intégrée, qui achète entièrement sa pâte, et des usines utilisant une forte proportion de vieux papiers et de fibres non ligneuses ne sont évidemment pas tributaires des disponibilités de bois.

Toutefois, les procédés de fabrication ont certains caractères d'indivisibilité qui permettent de réaliser de sensibles économies d'échelle. Ces économies sont particulièrement sensibles dans la fabrication de la pâte et du papier kraft. Le tableau III-10 donne une indication générale de la variation des dépenses en capital suivant la dimension de l'usine, pour quelques entreprises typiques.

TABLEAU III-10. - INFLUENCE DU TYPE ET DE LA DIMENSION DES USINES DE PÂTE ET DE PAPIER SUR L'INVESTISSEMENT FIXE

Type d'usine	Capacité Journalière, en tonnes			
	25	50	100	200
<i>Milliers de dollars U.S. par tonne journalière</i>				
NON INTÉGRÉE				
Pâte chimique non blanchie	235	175	135	105
Pâte chimique blanchie	325	240	190	150
INTÉGRÉE				
Papier non blanchi :	300	230	180	140
Papier blanchi	390	295	235	185

SOURCE: *Rapport de la Conférence FAO/CEAEO sur les perspectives de développement de la pâte et du papier en Asie et en Extrême-Orient, Tokyo, 1960.*

Etant donné la forte incidence des dépenses en capital sur les coûts de production, il est évident que les petites usines ne peuvent résister aux grandes entreprises que si elles bénéficient de certains avantages.

Les besoins en énergie électrique sont élevés eux aussi: normalement de 350 à 550 kilowattheures par tonne de pâte au sulfate blanchie, pour atteindre 1 700 à 2 000 kilowattheures par tonne de papier journal, d'où la nécessité d'une fourniture à bon marché, surtout pour la pâte mécanique et le papier journal. D'un autre côté, cette forte consommation peut assurer aux entreprises d'électricité un des débouchés nécessaires, favorisant ainsi la réalisation d'aménagements hydro-électriques.

La fabrication de la pâte et du papier nécessite aussi de très grandes quantités d'eau douce, surtout celle des pâtes chimiques blanchies et de certains papiers spéciaux. Voici quelques exemples typiques (en mètres cubes d'eau par tonne de pâte ou de papier): pâte mécanique, 50; pâte au sulfate non blanchie, 300; pâte au sulfate blanchie, 450; pâte à dissoudre, 600; papier journal (usine intégrée avec

râperie), 100; papier kraft (usine intégrée avec fabrique de pâte), 400; carton (usine intégrée avec fabrique de pâte de paille et de vieux papiers), 400; papier à cigarettes; jusqu'à 1 000. Une papeterie intégrée produisant 100 tonnes par jour consomme quelque 40 000 mètres cubes d'eau, soit autant qu'une ville de 150 000 habitants: en Finlande, les industries des produits forestiers absorbent environ 80 pour cent de la consommation totale d'eau ¹².

Dans la fabrication de la pâte chimique, il faut des quantités considérables de produits chimiques pour la cuisson et le blanchiment, à savoir de 200 à 500 tonnes pour 1 000 tonnes de pâte blanchie. On voit par là combien il importe pour une usine de pâte chimique de pouvoir se procurer facilement ces produits essentiels que sont le sel et la pierre à chaux.

L'acheminement à l'usine des grandes quantités de matière première nécessaires puis l'évacuation des produits finis posent un important problème de transports. Une usine produisant 100 tonnes par jour, par exemple, doit transporter quotidiennement de 500 à 1 000 tonnes en moyenne et beaucoup plus pendant les périodes de pointe. Il faut donc non seulement une bonne organisation des transports, mais parfois aussi des investissements considérables pour assurer les moyens voulus: routes, voies ferrées, ports, camions, etc. Ce fait souligne le rapport étroit qui lie le développement d'une industrie de la pâte et du papier et celui de l'infrastructure générale.

La place nous manque ici pour examiner en détail les divers procédés de réduction en pâte et les diverses matières premières fibreuses auxquelles chacun s'applique particulièrement. Disons simplement que si la plus grande partie de la pâte et du papier utilisés dans le monde est encore fabriquée à partir des résineux classiques, il est actuellement peu d'essences résineuses ou feuillues qui ne puissent se réduire en pâte par un procédé ou par un autre et il existe des procédés applicables à une vaste gamme de matières premières non ligneuses telles que bambou, sparte, paille de céréales et bagasse (résidus de canne à sucre). Ajoutons qu'une des matières premières les moins coûteuses est le vieux papier, qui peut remplacer en très grande partie la fibre neuve dans beaucoup de qualités de papiers et même en totalité dans certains cartons. Ainsi, en Europe occidentale, on récupère jusqu'à 25 pour

¹² TÖTTERMAN, HARALD. Die Wasserfragen der Finnischen Zellstoff - und Papierindustrie. *Paperi ja Puu*, 43(4)1961.

cent du papier pour en refaire de la pâte et les vieux papiers constituent 36 pour cent des mélanges de pâte servant à la fabrication des papiers autres que le papier journal et le kraft. Le coût des vieux papiers réside surtout dans les frais de ramassage et de triage: aussi, plus la consommation de papier est forte et concentrée, plus les vieux papiers sont bon marché. Dans les pays en voie de développement, les possibilités de réutiliser les vieux papiers augmentent avec l'accroissement rapide de la consommation et déjà beaucoup de ces pays pourraient ainsi alimenter une production modeste mais rentable de carton.

La fabrication de la pâte et du papier ne demande pas beaucoup de main-d'œuvre, mais 35 à 45 pour cent du personnel - c'est-à-dire une assez forte proportion - doit être qualifié. Tout projet d'implantation d'usines en pays neufs doit donc s'accompagner d'un programme intensif de formation professionnelle.

Ce que nous avons dit de l'industrie de la pâte et du papier pourrait faire penser qu'elle n'offre pas de place aux petites entreprises, par exemple aux usines produisant de 5 à 10 tonnes par jour, mais tel n'est pas le cas. Même dans les pays industrialisés, les petites usines représentent souvent 80 pour cent de l'effectif total, tout en ne fournissant que 10 à 25 pour cent de la production de papier et carton. Cette catégorie comprend les usines qui fabriquent des papiers spéciaux¹⁸: papier à cigarettes, papiers isolants et papier pour billets de banque, qui sont produits presque toujours par de petites entreprises. Il y en a cependant beaucoup d'autres, en général des usines non intégrées, qui fabriquent du carton-paille, du papier mousseline et d'autres qualités de papiers et cartons pour la consommation locale. Ces petites entreprises bénéficient de certains avantages: elles trouvent leur matière première fibreuse sur place et leurs frais de transport sont réduits; elles écoulent leur production sur le marché immédiat, d'où des coûts de distribution réduits et la possibilité de s'adapter rapidement à la demande; elles peuvent se contenter d'un approvisionnement limité en eau et d'un moindre nombre de techniciens et d'ouvriers qualifiés; leurs besoins en capital sont relativement faibles (cela n'est cependant pas toujours vrai pour certaines fabrications de papiers spéciaux et chers); elles utilisent de l'équipement fabriqué dans le pays; enfin, elles permettent une grande dispersion

géographique de l'emploi. Quant à la qualité de leur produit, elle n'est pas forcément inférieure.

Pour conclure, on aurait évidemment tort d'envisager un développement à long terme de l'industrie de la pâte et du papier qui se fonde principalement sur les petites entreprises, mais ces dernières peuvent cependant jouer, dans certains cas, un rôle important durant la phase initiale.

CONTRE-PLAQUÉ, PANNEAUX DE FIBRES ET PANNEAUX DE PARTICULES

Contre-plaqué

La production mondiale, qui était d'environ 3 millions de mètres cubes en 1938, dépasse sensiblement 15 millions de mètres cubes, ayant doublé et au-delà au cours de la dernière décennie. L'utilisation soit des contre-plaqués de feilllus à des fins ornementales (panneaux, portes, dessus de tables, etc.), soit des contre-plaqués de résineux à toutes fins dans la construction, a connu une forte expansion, due pour une bonne part aux progrès techniques (meilleures colles, apprêts extérieurs, nouveaux produits), à la tendance favorable des prix du contre-plaqué par rapport à ceux des sciages et aux économies de main-d'œuvre que permet l'utilisation du contre-plaqué dans le bâtiment.

Le principal élément à considérer pour le choix de l'emplacement d'une usine de contre-plaqué est la disponibilité de grumes de grand diamètre, de belle forme, indigènes ou importées, mais se prêtant au tranchage ou au déroulage. Une grande partie des usines installées en Europe et au Japon utilisent des feilllus tropicaux importés. Les grumes de placage de grandes dimensions se raréfiant, l'industrie a cherché à améliorer ses techniques, surtout pour arriver à traiter des grumes de plus petit diamètre et des bois de moindre qualité, par des procédés tels que le rognage des parties défectueuses, l'emploi de raccords et l'utilisation plus complète des billes. Le rendement de fabrication est assez faible, puisque les pertes sont de 50 à 70 pour cent (40 à 60 pour cent dans la fabrication des placages). Souvent, les déchets sont utilisés en totalité ou en partie par l'usine même, comme combustible pour la production de la vapeur et du courant consommés par les presses à chaud, les séchoirs, etc. Si toutefois on leur trouvait un débouché commercial, cela pourrait avoir une influence décisive sur l'économie des opérations. La fabrication des panneaux forts est en grande

¹⁸ Qui seront sans doute assez peu demandés dans les pays se trouvant au début de leur industrialisation.

partie une branche de l'industrie du contre-plaqu . On tend beaucoup   int grer la fabrication du contre-plaqu  et celle des panneaux de particules, non seulement parce que la deuxi me utilise les d chets de la premi re, mais aussi parce que les panneaux de particules sont souvent rev tus d'un placage ext rieur et que les deux industries ont les m mes clients, c'est- -dire la construction et l'ameublement.

Le bois repr sente 30   50 pour cent du prix de revient total, les autres produits importants utilis s dans la fabrication  tant les colles (r sines, cas ine, albumine du sang, soja, etc.) dont il faut environ 25   35 kilogrammes par m tre cube de contre-plaqu . Avec la demande croissante de contre-plaqu s r sistant   la moisissure et   l'eau, la consommation de r sines au ph nol et   l'ur e a augment  rapidement.

Les investissements sont plus  lev s que dans l'industrie des sciages, mais bien moins que dans celle de la p te et du papier: de l'ordre de 100   200 dollars par m tre cube de capacit  annuelle. Les  conomies d' chelle, qui sont  g alement moins que dans la fabrication de p te et de papier, portent surtout sur l' nergie et les presses. Seules les usines op rant sur de grandes quantit s de mati re premi re homog ne (par exemple, contre-plaqu  de sapin de Douglas) et fabriquant des qualit s normalis es ont int r t   m caniser beaucoup la manutention et   appliquer une certaine automation.

La main-d' uvre n cessaire par m tre cube de produit varie beaucoup selon le degr  de m canisation, la dimension des grumes, l' paisseur moyenne des placages, la n cessit  de raccords, etc. Dans les pays peu d velopp s, il faut parfois plus de 100 heures d'ouvrier par m tre cube lorsque les circonstances conseillent de confier   l'homme une grande partie des op rations de manutention. Selon les cas, de 20   35 pour cent du personnel doit  tre qualifi .

Les consid rations sur les possibilit s qu'aurait les pays en voie de d veloppement d'exporter des sciages au lieu de grumes brutes valent aussi pour le contre-plaqu . Il est int ressant de noter que l'on tend actuellement   cr er des fabriques non int gr es produisant des placages qu'elles livrent verts ou secs   des usines nationales ou  trang res  quip es uniquement d'une presse ou d'un s choir et d'une presse. Ces fabriques ne n cessitent qu'un investissement r duit et de faibles disponibilit s de grumes. L'exp dition de placages au lieu de grumes permet d' conomiser sur le poids et l'encombrement.

Les panneaux forts, les panneaux lamell s, etc., sont inclus dans la grande cat gorie des contre-

plaqu s et leur production a augment  parall lement   celle des panneaux de particules. La fabrication des panneaux forts peut presque se faire   la main, avec un petit  quipement. Elle serait tr s int ressante pour beaucoup de pays en voie de d veloppement, car elle permettrait non seulement d' viter des importations, mais aussi d'utiliser les bois d' claircie et les f ts de petit diam tre des plantations de r sineux, ainsi que les d chets de scierie.

Panneaux de fibres

L'industrie du panneau de fibres, avec une production mondiale sensiblement sup rieure   4 millions de tonnes (1960), a de grandes affinit s avec celle de la p te et du papier. Elle a les m mes probl mes d'approvisionnement en bois et utilise de la p te   la m me phase de pr paration, quand elle applique les proc d s humides traditionnels. Elle n'a normalement pas besoin de produits chimiques et les colles et additifs qui donnent au produit fini ses qualit s particuli res ne repr sentent pas un  l ment important du prix de revient. Le coût du bois va de 20   40 pour cent du coût total, selon la dimension de l'usine (mais il peut tomber   10 pour cent si l'on dispose de d chets bon march ) et les d penses fixes (principalement amortissement et int r t sur le fonds de roulement) peuvent repr senter 20   30 pour cent, toujours suivant la taille de l'entreprise. Par cons quent, comme dans la fabrication de la p te et du papier, les  conomies d' chelle sont sensibles. L'investissement fixe par tonne journali re peut varier entre 90 000 ou 100 000 dollars pour une usine d'un potentiel annuel de 6 000 tonnes et 30 000 dollars pour une usine de 50 000 tonnes. En fait, la fabrication du panneau de fibres se pr te moins   la production en petit que plusieurs autres branches de l'industrie de la p te et du papier.

Un bon approvisionnement d'eau est indispensable, les besoins  tant sensiblement les m mes que pour la fabrication du papier journal. Les besoins en  nergie (de 300   800 kilowattheures par tonne de produit) sont moins  lev s que pour le papier journal, mais plus que pour la p te chimique. Les besoins en main-d' uvre (  l'usine) sont modestes: 12   40 heures d'ouvrier par tonne. Cette industrie peut utiliser des esp ces tr s diverses de r sineux et de feuillus, ainsi que des m langes convenables de p tes, et elle convient  minem nt   l'emploi de d chets des autres industries foresti res, y compris m me

l'écorce et la sciure. De plus en plus, on se sert de grumes non écorcées.

Divers procédés de fabrication à sec des panneaux de fibres ont été mis au point ces dernières années. Ils pourraient être intéressants pour les pays en voie de développement parce que l'investissement requis est légèrement moins élevé et qu'ils ne nécessitent pas de grandes quantités d'eau douce. Il faut cependant des résines pour le collage.

Panneaux de particules

Cette industrie s'est développée surtout après la guerre: de 1950 à 1960, en effet, la production mondiale est passée d'environ 15 000 tonnes à près de 2 millions de tonnes. Comme celle des panneaux de fibres, elle peut traiter le bois de feuillus et de résineux extrêmement divers, aussi bien que les déchets de bois, le lin ou la bagasse et c'est d'ailleurs pour utiliser les déchets de bois qu'elle a été créée. Cette possibilité de travailler toutes sortes de matières premières est précisément ce qui fait l'intérêt de ces deux industries des panneaux pour les pays ayant des forêts tropicales, qui fournissent souvent des bois (espèces et dimensions) utilisables en faible partie seulement par les autres grandes industries forestières.

L'investissement nécessaire pour une usine de panneaux de particules de moyenne grandeur est *grosso modo* la moitié de celui que demande une usine de panneaux de fibres de capacité comparable. Bien que des «économies d'échelle» soient possibles, même des entreprises relativement petites peuvent être rentables, surtout si elles travaillent des déchets disponibles sur place ou si elles desservent un marché réservé. Le potentiel moyen des usines en Europe, en Amérique du Nord et dans l'ensemble du monde était en 1956 de 4 200, 2 500 et 3 500 tonnes, respectivement. Le coût de l'investissement oscille entre 12 000 et 30 000 dollars par tonne journalière, selon le procédé de fabrication et, par conséquent, le type de panneau produit.

Les limitations relatives à l'emplacement de l'usine sont moindres que pour les panneaux de fibres. On n'a pas besoin d'eau. Les besoins en énergie sont modestes: de 100 à 300 kilowattheures par tonne de panneau produite; de même que les besoins en main-d'œuvre: 5 à 20 heures d'ouvrier par tonne. Un élément essentiel, par contre, est la disponibilité et le coût de la résine, qui est ordinairement la résine à l'urée ou au phénol. Ce liant, qui forme en-

viron 5 à 8 pour cent du poids du panneau fini, peut représenter de 15 à 35 pour cent du prix de revient, selon le procédé de fabrication et le prix de la résine, qui coûte ainsi souvent plus cher que le bois. Il est évident que si la résine doit venir de l'étranger, le projet présente moins d'intérêt en ce qui concerne l'économie d'importations.

INDUSTRIES FORESTIÈRES DE MOINDRE IMPORTANCE

Outre les grandes industries forestières que nous venons d'étudier, beaucoup d'autres industries moins importantes utilisent de la matière première d'origine forestière; mais leur diversité est telle qu'il est bien difficile d'en établir une classification à la fois simple et satisfaisante.

Certaines ne sont pas beaucoup plus qu'un appendice des industries du sciage et du placage; toutefois, elles peuvent être implantées séparément surtout dans une localité où elles trouvent la matière première qui leur convient ou un centre de consommation qui leur assure un débouché. Il se peut qu'il y ait même intérêt à importer la matière première, comme dans l'industrie du bois tourné qui produit des manches d'outils agricoles, des articles de sports, des articles de ménage en bois, des bobines, etc. Autre exemple, la fabrication de bois à allumettes par sciage ou déroulage. D'autres articles en bois comme les bardeaux, les bois de crayons, les ébauchons de pipes de bruyère, souvent destinés à l'exportation, peuvent être fabriqués dans de petites usines (ou des ateliers annexés à des usines plus importantes), installées dans des localités où elles trouveront leur matière première. La tonnellerie, la fabrication des emballages en bois et de la laine de bois accompagnent naturellement les industries d'exportation d'aliments et de boissons et d'expédition de nombreux articles manufacturés. Le capital nécessaire par unité de bois consommé est à peu près du même ordre que pour les petites scieries. Mais les usines peuvent être même assez petites. Une bonne partie du coût de production est constituée par la rémunération du personnel qualifié ou semi-qualifié, mais cet élément varie beaucoup d'une industrie à l'autre. Le coût de la matière première est aussi assez important.

La distillation du bois donne une grande variété de produits, dont les plus importants sont le charbon et l'alcool méthylique ou alcool de bois. Quand on distille des résineux, on obtient en outre diverses huiles et des goudrons. Le charbon, utilisé commercialement et dans les ménages pour le chauffage et la

cuisine, joue aussi un rôle important dans certaines industries, telles que la production de l'acier, la purification de l'eau, la préparation du tabac. Un des pays en voie de développement l'utilise beaucoup maintenant pour la fabrication du ciment de Portland. Le capital nécessaire dans la distillation du bois n'est pas excessif. Le charbon de bois peut être obtenu simplement dans des fosses de carbonisation qui n'exigent aucun capital, mais qui ne permettent évidemment pas de récupérer les autres produits de distillation.

Un certain nombre de produits extraits du bois et de l'écorce fournissent la matière première de diverses industries, petites mais importantes. On obtient par gommage de certaines espèces de pins une résine qui, distillée, donne la térébenthine et la colophane. Cette industrie exige beaucoup de main d'œuvre, mais peu de capital. Les arbres sont utilisables, en outre, pour leur bois. Les produits de cette industrie jouent un rôle important dans diverses industries chimiques.

Les tanins, très importants dans les industries du tannage, peuvent être extraits de beaucoup de bois et de plantes herbacées. Les principales matières premières sont le bois de quebracho, que l'on trouve communément en Amérique du Sud; l'écorce de châtaignier, de chêne et de Hemlock, qui étaient largement utilisées en Amérique du Nord et en Europe; l'écorce de palétuvier, que l'on trouve sur les côtes dans les pays tropicaux; l'écorce de mimosa, que l'on cultive maintenant beaucoup en plantations à cet effet. De nombreuses espèces végétales qui existent dans les pays en voie de développement peuvent donner du tanin. Les débouchés offerts ces dernières années à l'exportation ont été assez maigres, mais la plupart des pays en voie de développement pourraient logiquement produire du tanin pour leurs propres industries de cuir.

Il existe enfin un groupe d'industries dont nous parlerons brièvement: ce sont les industries secondaires qui travaillent le bois et le papier et utilisent comme matière première la production des scieries, des fabriques de contre-plaqué et de placages, de panneaux et de papier. Ces industries peuvent être

soit associées étroitement aux usines dont elles utilisent la matière, soit au contraire, largement dispersées à proximité des centres de consommation. Leur production est extrêmement variée et s'adresse aux consommateurs de tous âges, littéralement depuis le berceau jusqu'à la tombe. Parmi les industries secondaires du bois les plus importantes, se trouvent les fabriques de meubles; les grandes usines de menuiserie qui fabriquent des portes, des châssis de fenêtres, des moulures et même des maisons préfabriquées; les constructions navales; les fabriques de carrosseries, de charrettes, de caisses de camions, etc. Bien que beaucoup d'industries du bois tourné et de l'emballage préparent elles-mêmes leur matière première, ce ne sont parfois que des usines de fabrication secondaire. Les usines utilisatrices de papier produisent aussi des articles très divers comme les boîtes en carton ondulé, le papier carbone, les sacs en papier, les récipients en papier parafiné, les enveloppes, les serviettes de table, les cahiers de classe. En général, ces fabrications demandent un nombreux personnel ayant des qualifications très diverses et utilisent de la matière première relativement coûteuse. Leurs besoins en capital sont modestes ou faibles. Les usines peuvent souvent être petites et décentralisées, quoique certaines « économies d'échelle » soient possibles dans les plus mécanisées d'entre elles. Dans beaucoup de cas, elles peuvent faire partie d'un complexe installé sur un grand domaine. Ce genre de fabrication convient bien pour les pays en voie de développement, car il occupe un personnel nombreux et l'usine peut être de grande taille très diverse. S'il s'agit d'un pays pauvre en forêts, la fabrication peut se faire avec de la matière première importée et permet une économie de devises appréciable sur la valeur ajoutée. A l'heure actuelle, la plupart des pays neufs qui manquent de bois importent des produits des industries secondaires du bois et du papier pour une valeur dépassant celle de leurs importations totales de tous les autres produits de bois et de papier. Au contraire, dans quelques autres, comme Israël et la République arabe unie, ces industries secondaires ont pris un grand développement.

Caractéristiques de la base forestière des industries du bois

La plupart des particularités des industries forestières que nous venons d'étudier dépendent beaucoup de la nature de la matière première qu'elles travail-

lent et des conditions dans lesquelles cette matière première leur parvient. Notre étude du rôle potentiel des industries forestières dans les pays en voie

de développement serait donc incomplète si nous ne jetions un coup d'œil même rapide sur le secteur purement forestier.

La principale fonction du secteur forestier, du point de vue économique, est de fournir aux industries forestières le bois, qui en est la matière première. L'accomplissement de cette fonction comporte deux aspects essentiels: l'exploitation, c'est-à-dire l'abattage des arbres et le transport des billes jusqu'au marché ou chez l'utilisateur, et l'aménagement forestier qui a pour but de produire des arbres sur pied à abattre. Ces deux aspects sont intimement liés et influent d'autre part sur cette autre importante fonction de la foresterie, qui consiste à assurer les biens et les services découlant naturellement du milieu forestier et qui ne se traduisent pas par une fourniture de bois. Cette autre fonction particulière de la forêt, nous l'étudierons dans une section ultérieure. Nous ne nous occuperons pour le moment ici de la forêt qu'en tant que réserve de bois des industries forestières.

QUELQUES TRAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA FORESTERIE

Un trait frappant, bien qu'il ne soit pas toujours évident, de la foresterie est la complexité et la variabilité de la fonction de production. La croissance de la forêt n'est pas simplement celle de tous les arbres qui la composent pris individuellement, c'est plutôt la résultante d'une compétition dont l'espace et les éléments nutritifs sont l'enjeu, dans laquelle le développement de chaque arbre se fait aux dépens de ses voisins. Selon le milieu et les circonstances de leur évolution, les forêts peuvent être de simples groupes d'arbres du même âge et de la même espèce ou des associations hétérogènes d'arbres d'âges divers et d'espèces très nombreuses. Les peuplements forestiers assez homogènes de quelques espèces de résineux, avec une composition par âges assez simple, qui caractérisent les extrémités nord de la zone tempérée, se prêtent bien aux techniques d'exploitation massive avec les économies qu'elles comportent.

Au contraire, pour exploiter la forêt de pluies tropicale, à la multitude d'espèces différentes, qui est celle de la plupart des pays en voie de développement, il faut soit rechercher les arbres exploitables dispersés sur d'assez grandes étendues, soit adopter des techniques d'abattage et de transformation permettant d'utiliser une matière première très hétérogène. La croissance des arbres se fait plus ou moins vite selon l'espèce, le milieu physique et la

compétition des arbres voisins. L'âge d'abattage dépend non seulement des nombreuses combinaisons de ces facteurs, mais aussi de la nature du produit à récolter. C'est ainsi que l'on peut obtenir du bois à pâte dans une plantation à croissance rapide au bout de six à huit ans, ou des grumes à placages en prélevant dans la forêt naturelle des arbres vieux de deux à trois siècles.

Au cours de sa croissance, l'arbre grandit en formant chaque année des couches nouvelles. D'autre part, dans tout boisement, des arbres d'âges divers succombent à la compétition générale et périssent. Le taux de mortalité est élevé quand la compétition a lieu entre un grand nombre d'arbres de même taille, ou lorsque de nombreux individus atteignent un âge avancé. Dans la forêt naturelle, sauf lorsqu'une maladie ou une attaque d'insectes épidémiques fait des dégâts étendus, les pertes par mortalité équilibrivent l'accroissement annuel et les divers changements qui se produisent au sein de la forêt n'ont pour résultante qu'une modification très faible ou nulle du volume total sur pied.

Cependant, les forêts naturelles représentent une accumulation d'accroissements annuels qui, avec le temps, a fini par constituer un énorme volume de vieux et grands arbres dont beaucoup ont de la valeur. Souvent, ces forêts ont été exploitées comme une réserve de bois ouverte à tous, sans se soucier du remplacement des arbres enlevés. Dans la phase initiale du développement de beaucoup de ces pays, ce genre d'exploitation sans remplacement des manquants a permis d'accumuler d'autres formes de capital. Mais bien souvent elle a coûté ensuite à la société un brusque ralentissement des activités économiques locales et l'abandon d'établissements humains. Quoi qu'il en soit, l'exploitation de la forêt naturelle a joué un rôle important dans le développement de ces pays.

L'utilisation de la forêt naturelle sans souci du remplacement, c'est-à-dire la liquidation du capital forestier, est parfois justifiée, mais dans des circonstances tout à fait spéciales. Normalement, quand on veut assurer la continuité de l'approvisionnement, il faut s'arranger pour pouvoir faire des récoltes successives sur une même superficie. On adopte alors des plans et des formules d'exploitation qui peuvent prendre des formes très diverses et admettre une utilisation plus ou moins intensive.

Le mode d'exploitation est déterminé en grande partie par deux caractères tout à fait particuliers de la forêt. En premier lieu, le fait que, dans la forêt, comme il arrive aussi jusqu'à un certain point pour

la production de la viande et pour les pêches, il y a identité entre la fabrique et le produit. En récoltant, on détruit une partie du capital forestier (la fabrique de bois) mais on recueille aussi dans le produit une accumulation d'« intérêts », à savoir les accroissements annuels. Il est donc ainsi possible de faire varier le volume et le temps de la récolte dans d'assez larges limites: retarder le moment de la récolte et la conserver sur pied ou accélérer momentanément la coupe et emprunter sur le capital. Cette variabilité de la période de récolte est une des caractéristiques de la foresterie qui offre des avantages distincts. Naturellement, une exploitation continue qui dépasserait le potentiel d'accroissement finirait par détruire la forêt. En outre, le prélèvement d'arbres affecte profondément la croissance de leurs voisins ou permet la mise en place de nouveaux sujets. Ainsi, dans certaines limites, la récolte peut même favoriser l'accroissement net ou le taux de production de la forêt.

La deuxième caractéristique tient aux vastes superficies sur lesquelles se pratique la foresterie. Il s'ensuit qu'il est difficile d'exercer une étroite surveillance et d'observer le progrès de la production.

Sous sa forme la moins intensive, l'exploitation forestière peut ne pas être une simple liquidation du capital en ce sens qu'elle assure une future récolte soit en laissant sur pied certains arbres soit en plantant d'autres. La méthode la plus simple d'assurer la continuité de la production consiste à exploiter la forêt de proche en proche pour revenir au point de départ quand la coupe suivante est mûre.

Dans la forêt naturelle, la dimension des arbres est en général tellement hétérogène qu'il serait inapproprié d'abattre à la première coupe toutes les essences commerciales. On peut alors effectuer deux ou plusieurs coupes pendant la période d'années correspondant à une révolution.

L'exploitation intensive est caractérisée par des retours plus fréquents sur le même périmètre. On ne se borne pas à enlever la coupe définitive, on pratique aussi des éclaircies et on préleve les arbres de petites et de moyennes dimensions. On diminue ainsi les pertes éventuelles dues à la mortalité et l'on favorise la croissance des arbres laissés sur pied en concentrant les accroissements annuels sur un moins grand nombre de sujets de plus grandes dimensions.

Une exploitation de plus en plus intensive s'accompagne de mesure de protection contre l'incendie, les insectes et les maladies. On a pu, dans beaucoup de forêts naturelles bien aménagées, doubler et même tripler l'accroissement exploitable par la mise en

œuvre de techniques très diverses: éclaircissement, désherbage, élagage, plantations enrichissantes, choix de la provenance des semences, drainage, etc.

La plantation d'essences forestières dans des terrains nus et le reboisement de secteurs exploités à blanc dans les forêts naturelles est naturellement une pratique bien connue depuis longtemps. Mais la conduite des peuplements artificiels a fait des progrès extraordinaires en quelques décennies. Par la génétique forestière, on dispose maintenant de matériel de reproduction de haute qualité. En utilisant des plants sélectionnés, en appliquant des engrais, on arrive à obtenir des plantations dix fois autant que d'une forêt naturelle.

L'adoption des méthodes agrotechniques essentielles présente de nombreux avantages: choix des espèces et de la période de révolution appropriées; production plus homogène qui permet à son tour l'application des techniques d'exploitation et de transformation en grande série; utilisation du terrain, pendant les quelques années qui suivent l'implantation, avec des plantes cultivées; réduction, grâce à la concentration, des frais de surveillance et de transport; liberté de disposer la succession des groupes d'âge suivant un plan d'abattage (au lieu d'accepter simplement la composition d'âges de la forêt naturelle). Un autre avantage est la possibilité de compléter la production de la forêt naturelle.

Les perspectives les plus prometteuses s'ouvrent d'ailleurs à la foresterie des peuplements artificiels. Dans les pays tropicaux surtout, on est arrivé à obtenir des taux d'accroissement incroyables, parfois même avec des espèces qui donnaient des résultats médiocres dans leur habitat d'origine. Un champ de recherches prometteur, encore mal exploré, est l'application des engrais, des oligo-éléments et des composés hormoniques. Tandis que la recherche et l'expérimentation se développaient et s'organisaient, les échanges de renseignements se sont multipliés. C'est par une meilleure organisation tout autant que par une intensification de l'effort de recherche que l'on arrivera à de nouvelles conquêtes.

Une modification de la foresterie de plantation, communément appelée foresterie d'alignements, s'est développée dans un certain nombre de pays, en général très agricoles. Des arbres d'essences à croissance rapide sont plantés en alignements le long des routes, des voies ferrées, des canaux, des cours d'eau, sur la limite de terrasses, en bordure des champs. Souvent ces arbres ont été plantés pour marquer des délimitations, pour faire de l'ombrage, comme brise-vents ou pour arrêter l'érosion. Sou-

vent, on en tire beaucoup de bois d'œuvre et d'industrie aussi bien que du bois de feu. Dans certaines régions, ces plantations se sont révélées à tel point rémunératrices que l'on a été amené à boiser complètement des terres précédemment cultivées.

L'EXPLOITATION

Les méthodes d'exploitation dépendent beaucoup du terrain et du climat, mais aussi de la nature du produit que l'on veut obtenir, de la composition de la forêt, du type d'aménagement forestier et de son intensité. Elles vont des procédés manuels les plus élémentaires à la mécanisation la plus poussée. En général, les opérations se sont fortement mécanisées dans une des deux situations suivantes: soit qu'une forêt uniforme et un terrain facile aient favorisé l'application des techniques de production en grand, soit au contraire que les difficultés de terrain aient posé des problèmes particuliers. Si une certaine mécanisation augmente l'efficacité, il n'en demeure pas moins que le travail manuel, ou tout au moins des méthodes ne demandant qu'un faible capital, donne souvent des résultats aussi bons, voire meilleurs.

Souvent, l'époque des opérations est commandée par les pluies et les conditions de terrain qui en résultent, par la neige et le gel, par le risque d'incendie ou par le régime des cours d'eau. Dans bien des cas, l'exploitation forestière offre un emploi complémentaire à la main-d'œuvre occupée en d'autres périodes dans l'agriculture, dans certaines industries de transformation et dans le bâtiment.

AVANTAGES DE LA FORESTERIE

Ce sont les caractéristiques décrites ci-dessus qui donnent à la fonction de production de la foresterie (aménagement forestier et exploitation) la souplesse qui lui permet de s'adapter rapidement à des conditions très variables dans l'espace et dans le temps.

D'une part, on peut modifier rapidement la production sans avoir à modifier par trop la nature et la quantité des facteurs. A tout moment, il existe une grande faculté de choix quant à la forme sous laquelle le produit sera récolté. Avec les nouvelles possibilités offertes par les techniques de fabrication et les modifications de la situation économique, on peut sans difficulté passer d'un produit à un autre. Par exemple, des arbres plantés pour donner des gru-

mes de placage ou de sciage peuvent très bien, avec quelques limitations, être utilisés comme bois à pâte, même après avoir été abattus et transportés à l'usine. De même, un bois d'abord jugé utilisable comme bois de feu uniquement peut, grâce aux progrès techniques, servir pour la fabrication de pâte ou de panneaux de particules. Beaucoup de bois de pâte pourraient même être sciés. L'époque de la récolte peut varier dans des limites considérables, ce qui permet de tenir compte des fluctuations à court terme de la demande sans avoir à craindre une détérioration de la marchandise, ni à résoudre de graves problèmes d'entreposage.

D'autre part, les combinaisons de facteurs de production sont très nombreuses et très souples. Même dans le cas exceptionnel où le capital forestier est liquidé sans que son remplacement soit organisé, il existe diverses possibilités en ce qui concerne l'usage de la terre considérée comme instrument de production (il s'agit en l'occurrence du terrain avec le matériel sur pied). On peut exploiter légèrement de vastes superficies ou au contraire récolter intensément des superficies plus petites, ce choix déterminant le rapport entre coûts directs et coûts indirects de la récolte. Dans le premier cas, on n'extrait pas les bois qui n'ont qu'une valeur marginale, mais l'opération répond aussi à une fonction de « pénétration », en plus de la simple exploitation forestière.

Si, comme il est normal, on désire assurer des approvisionnements continus, le choix du degré d'intensité de l'exploitation est complété par diverses possibilités de choisir entre les différents systèmes d'aménagement forestier, ainsi qu'entre les deux grands aspects de la foresterie. En général, plus le facteur terre mis en œuvre est considérable et plus les frais d'exploitation représentent un élément important du coût du bois; au contraire, moins on utilise de terre et plus grand est le coût relatif de la production même du bois. La foresterie extensive pratiquée sur de vastes étendues demande moins de main-d'œuvre pour la production du bois, mais davantage pour la réalisation d'infrastructures (parfois temporaires) et l'exploitation, tandis que les frais de transport augmentent eux aussi avec les distances. La foresterie de plantation représente le cas extrême de facteur de production limitant.

Dans l'ensemble des moyens mis en œuvre pour la production du bois, le temps lui-même est un élément important qui varie selon le type de forêt, le produit et l'intensité de l'aménagement. Il est représenté par l'intérêt du capital immobilisé et

c'est pourquoi les méthodes d'exploitation intensives vont en général de pair avec une courte période de révolution.

Ces multiples alternatives touchant aussi bien la combinaison des facteurs de production que les types de production exigent de nombreuses décisions. Mais ce qui compte ici, c'est qu'elles offrent d'innombrables possibilités de produire des matières premières pour l'industrie nationale ou pour l'expor-

tation. Avec une gamme d'une telle variété, la foresterie est en pratique une activité économique consentie à tous les pays, quel que soit leur degré de développement et leur patrimoine forestier. L'expérience montre que, même dans les pays possédant peu de forêts naturelles de valeur, la foresterie de plantation ou d'alignements peut transformer rapidement la situation et ouvrir des perspectives entièrement neuves.

Les industries forestières et le développement économique

Il sera maintenant possible de hasarder une appréciation générale des perspectives de l'investissement dans le secteur des industries forestières. La question qui se pose est la suivante: une fois la décision prise d'entrer dans la voie de l'investissement industriel, dans quelle mesure peut-on recommander les investissements dans le secteur forestier pour les avantages qu'il offre à courte et à longue échéance?

La situation des pays qui ont été groupés dans la catégorie des régions insuffisamment développées diffère beaucoup de l'un à l'autre. Il nous faudra par conséquent formuler nos arguments et nos conclusions dans des termes très généraux. L'indication générale qui en découlera s'appliquera mieux à certains pays et moins bien à d'autres: cette indication toutefois encouragera peut-être à effectuer des enquêtes nationales plus détaillées pour voir jusqu'à quel point les propositions contenues dans ce chapitre s'appliquent aux différents cas particuliers.

L'EXPANSION DE LA DEMANDE ET LES ÉCONOMIES SUR L'IMPORTATION

La situation actuelle et les perspectives de la demande en relation avec les possibilités actuelles d'approvisionnement fournissent un certain argument en faveur de l'investissement dans les industries forestières des pays insuffisamment développés. Ce groupe de pays, nous l'avons vu, malgré leur niveau très faible de revenu et de consommation par habitant, a déjà maintenant un commerce net de produits forestiers très déficitaire, et ce déficit est destiné à augmenter très rapidement, tout au moins en chiffres absolus, si l'investissement n'intervient très largement.

Les produits finals et intermédiaires pour lesquels l'élasticité de la demande par rapport au revenu est élevée, comme c'est le cas pour les produits forestiers et tout particulièrement pour le papier et les panneaux dérivés du bois, posent des problèmes difficiles dans les pays en voie de développement. Un des plus gros obstacles à surmonter par ces pays dans leur processus de croissance est la situation de leur balance des paiements, car ils ont normalement un déficit budgétaire chronique qui ne fera vraisemblablement que s'accroître à mesure qu'ils avanceront dans la voie du progrès économique. Ce déficit croissant est dû normalement aux importations des biens d'équipement nécessaires à leur industrialisation (si l'équilibre du compte de capital n'est pas rétabli par des emprunts et des dons) et aux importations de marchandises dont la consommation augmente aussi rapidement ou plus rapidement que le revenu. Si l'on veut contenir le déficit dans des limites raisonnables sans que le processus de croissance en soit ralenti, il faut limiter les importations de biens autres que les biens d'équipement par des droits et des contingements, et en même temps développer la production dans le pays de biens précédemment importés de manière à satisfaire le surcroît de demande.

Mais l'importance des économies que permet de réaliser sur les importations un développement de la production nationale de produits forestiers n'est cependant pas en soi un argument décisif en faveur de l'investissement dans ce secteur, car les économies seraient aussi importantes si l'on développait la production d'autres produits pour lesquels la demande a la même élasticité en fonction du revenu. Le nœud de la question est dans le choix des produits à consommer de préférence à d'autres: comme le capital disponible ne peut suffire pour dévelop-

per la production nationale de tous les biens, il faudra nécessairement limiter la consommation de certains pour éviter d'accroître le déficit de la balance commerciale. On ne saurait donc préconiser l'investissement dans les industries forestières simplement en raison des économies d'importation que le développement de ces industries permettrait de réaliser, et il faut trouver d'autres arguments supplémentaires.

On en trouvera en abondance dans la structure particulière de l'offre et de la demande qui a fait l'objet de quelques considérations dans les pages précédentes.

CARACTÉRISTIQUES DE LA MATIÈRE PREMIÈRE ET CONSIDÉRATIONS D'EMPLACEMENT

Une série d'arguments nous est fournie par la nature et les propriétés de la matière première employée dans les industries forestières.

En premier lieu, le bois est la seule matière première que presque toutes les régions habitées du globe possèdent et peuvent renouveler (à partir des forêts existantes) ou qu'elles pourraient fournir (par les peuplements artificiels). Suivant un principe général de toute politique de développement, il faut accorder la priorité aux industries qui travaillent de la matière première indigène, car leur existence éviterait en partie le gaspillage de devises qui a empêché jusque-là l'industrialisation. Les pays insuffisamment développés oublient trop souvent que leurs forêts (souvent préservées par l'insuffisance même du développement) sont une richesse naturelle aussi importante que les gisements minéraux. Convenablement exploitées, les forêts peuvent être un puissant ressort pour le démarrage de l'industrialisation.

Un deuxième argument en faveur de l'expansion des industries forestières, lié lui aussi aux caractéristiques des moyens de production utilisés dans ces industries, nous est donné par la théorie de l'emplacement.

Le bois est en général, de toutes les matières premières importantes, la plus difficile à transporter. Non seulement la foresterie est liée à de grandes étendues de terrain et les transports ne peuvent jamais se faire à partir d'un point de départ fixe, comme dans le cas du charbon par exemple, mais encore le bois abattu dans la forêt est un matériau encombrant, de tailles et de formes diverses, que l'on ne peut réduire pour le transporter plus facile-

ment que dans la mesure où notamment on connaît la future utilisation. Enfin, nous l'avons vu, les industries forestières sont caractérisées par le fort déchet qu'elles laissent et par le fait que la matière première bois y représente une proportion substantielle du coût de production total.

Les régions insuffisamment développées, qui exportent cependant déjà des sciages feuillus et du contre-plaquée, vendent encore une quantité considérable de bois en grumes qui est ensuite débité en sciages et en placages dans les pays importateurs. De prime abord, on voit là une raison de développer le potentiel de l'industrie des sciages et du contre-plaquée dans ces régions au point non seulement de satisfaire la demande intérieure croissante, mais aussi de remplacer les exportations de bois brut par des exportations de bois usiné. Pour une fois, on trouverait des arguments en faveur de cette thèse même dans la théorie traditionnelle de la spécialisation internationale, du moment que cela permettrait de réduire nettement, grâce à l'économie réalisée sur les frets, le prix de revient. Jusqu'à présent cet avantage n'a pas été suffisamment exploité, et cela dans une certaine mesure en raison de difficultés techniques qui ne seraient cependant pas insurmontables, mais surtout en raison du manque d'infrastructures qui caractérise tous les pays encore insuffisamment développés. Cela devrait toutefois cesser d'être un obstacle si l'on poursuivait une véritable politique de mise en valeur: comme nous l'avons déjà souligné en effet, nous n'examinons pas dans ce chapitre l'investissement dans les industries forestières en considérant le secteur forestier isolément, mais en situant la question dans le contexte plus large d'une politique de mise en valeur générale qui suppose préalablement la formation d'un capital pour les dépenses d'infrastructure et la création d'industries dans d'autres secteurs aussi. Dans ce cas, le coût de l'infrastructure ne peut plus être imputé uniquement à tel projet d'investissement intéressant un secteur donné: les considérations qui étaient applicables à l'exploitation, sous régime colonial, d'un ou de quelques produits d'exportation (et qui justifiaient financièrement que l'on exporte de la matière première brute plutôt que de la transformer sur place) ne valent plus dès qu'il s'agit de la mise en valeur économique générale d'un pays¹⁴.

Les facteurs relatifs à l'emplacement sont de

¹⁴ C'est pourquoi, aussi la politique de développement forestier devrait tendre à l'avenir vers la production des sortes de bois (résineux notamment) dont ces pays manquent actuellement, afin de réduire au minimum le fardeau des importations.

même importants pour les panneaux dérivés du bois, la pâte et le papier. Pour fabriquer diverses qualités de papier, il faut cependant incorporer au mélange une certaine quantité de pâte à fibres longues, et beaucoup de pays insuffisamment développés n'en produisent pas. A la longue, la foresterie permettra en général de combler cette lacune, mais en attendant, ces pays devront importer cette pâte. Entre-temps, la fabrication locale de pâte à fibres courtes trouvera dans bien des cas d'excellentes perspectives d'utilisation, en mélange avec de la pâte à longues fibres importée, dans les manufactures de papier du pays.

On arrivera évidemment à une utilisation plus complète des ressources locales lorsqu'une technique plus perfectionnée permettra de remplacer les types de bois qu'il faut importer par d'autres disponibles sur place - il s'agit plus particulièrement du remplacement des sciages résineux par des sciages feuillus et des panneaux dérivés du bois, et de la pâte à fibres longues par de la pâte à fibres courtes dans la fabrication du papier.

AVANTAGES TECHNOLOGIQUES DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

D'autres arguments en faveur des industries forestières nous sont fournis par les caractéristiques des techniques de fabrication appliquées dans ces industries. Nous avons déjà vu qu'en pays insuffisamment développé, un secteur est d'autant plus favorable à l'investissement que sa fonction de production est plus étendue et qu'il présente une plus grande souplesse relativement à l'échelle. Les diverses industries forestières présentent toutes ces avantages.

En premier lieu, dans la phase de production de la matière première, on peut renvoyer à plus tard la mécanisation du travail, qui est coûteuse, et se contenter en attendant de main-d'œuvre non qualifiée. Bien souvent, l'exploitation des forêts se fait dans de telles conditions qu'une mécanisation des opérations, toujours coûteuse, n'est nullement urgente; dans certains cas, elle serait même peu rentable, étant donné l'hétérogénéité du milieu et du produit. Souvent, notamment dans les régions où la main-d'œuvre abonde, le travail humain aidé d'animaux de trait ou de machines relativement peu coûteuses peut remplacer avantageusement des machines très chères. Ainsi, le propriétaire d'une petite industrie forestière est, en général, à même d'exploiter lui-

même son bois sans forte mise de fonds. Tant que la main-d'œuvre sera assez peu coûteuse, les entreprises plus importantes pourront, elles aussi, attendre encore avant de procéder à une mécanisation ambitieuse du travail en forêt. Cette possibilité de retarder l'achat d'un matériel mécanique dispendieux pour la production de la matière première est un net avantage dans les régions insuffisamment développées, car elle réduit les besoins en capital et d'autre part permet un large emploi de la main-d'œuvre peu qualifiée que l'on trouve couramment dans les régions agricoles.

En second lieu, les propriétés physiques du bois en font un matériau assez facile à travailler à la machine de telle sorte qu'avec un outillage assez simple, on peut fabriquer convenablement beaucoup de produits. Etant donné d'une part la difficulté de transport de la matière première et d'autre part la facilité avec laquelle le bois peut être travaillé, on pourrait dans de petites ou assez petites usines transformer économiquement le bois en produits primaires tels que sciages, placages, pâte mécanique: la proximité de la matière première, et parfois même, la possibilité de vendre sur place une bonne partie du produit, sont des avantages qui peuvent compenser en grande partie les inconvénients de la petite entreprise. Si l'usine a trouvé des conditions favorables, on peut l'agrandir peu à peu à mesure que l'on dispose de nouveaux capitaux et de main-d'œuvre qualifiée. Il y a des types d'intégration que l'on peut réaliser même sur une petite échelle. Cette possibilité d'agrandissement progressif est très intéressante dans les pays en voie de développement.

LA DEMANDE DE PRODUITS FORESTIERS: AVANTAGES INDIRECTS ET ÉCONOMIES EXTÉRIEURES

Nous avons remarqué qu'un des gros problèmes de toute politique de mise en valeur consiste à répartir sur les différents secteurs les ressources limitées dont on dispose et à décider quels sont les produits dont la production doit être poussée et ceux dont, au contraire, la consommation doit être provisoirement restreinte afin d'éviter l'augmentation du déficit de la balance des paiements. Les caractéristiques de l'offre, que nous avons examinées précédemment, éclaireront ce choix; mais à part cela, les caractéristiques des produits et des besoins qu'ils sont appelés à satisfaire fournissent des indications intéressantes.

Beaucoup de produits pour lesquels l'élasticité de

la demande à l'égard du revenu est forte sont des biens de consommation mis en vente dans les pays industrialisés à revenu assez élevé. Ces produits sont demandés aussi dans les pays insuffisamment développés, malgré le niveau moyen plus faible du revenu, surtout là où, comme il arrive souvent, ce revenu est très inégalement distribué. Parfois, il s'agit d'un désir d'imitation ou de prestige. Ces biens peuvent être considérés, tout compte fait, comme moins essentiels, étant donné qu'ils répondent à des besoins moins urgents. Evidemment, c'est là un jugement de valeur plus qu'une appréciation économique; mais bien peu hésiteraient s'ils avaient à choisir entre mieux se nourrir, mieux se vêtir, acquérir de l'instruction et, d'autre part, acheter des automobiles, des radios et autres articles du même genre. De ce point de vue, il est peu doux que la consommation de produits forestiers dans un pays constitue un indice aussi bon que les autres du niveau social aussi bien que matériel de la population. Dans les pays insuffisamment développés, les produits des industries forestières peuvent fournir quelques-uns des moyens essentiels pour atteindre au bien-être matériel et à la dignité humaine: depuis l'habitation et le mobilier jusqu'au livre et au journal. Ce secteur mérite donc une place assez élevée dans l'échelle des priorités à observer pour le choix des biens dont la production doit être poussée et la demande entièrement satisfaite et de ceux dont, au contraire, il y a lieu de freiner la consommation.

A cette considération, il faut en ajouter une qui a trait aux autres effets indirects de l'investissement dans les industries forestières sur l'ensemble de l'économie, et qui consistent surtout à permettre des « économies externes » dans le sens large.

Le premier groupe d'économies à noter ne sont pas extérieures au secteur, mais concernent les relations entre les diverses industries du secteur: ainsi, en installant quelques industries forestières, on prépare le terrain pour une production complémentaire dans la région, de telle sorte que le secteur est en quelque sorte « autopropulseur ». L'exploitation forestière donne habituellement des bois de différentes sortes et de différentes qualités, et la conversion mécanique du bois laisse en général une quantité notable de déchets qui peuvent être utilisés par d'autres branches de l'industrie forestière. Avec l'augmentation de la demande de produits ligneux de différentes sortes et l'augmentation de valeur de la matière première, souvent les industries déjà en place encouragent la création de nouvelles entreprises et des types complé-

mentaires d'utilisation tendent à se développer. Somme toute, l'hétérogénéité des ressources en bois, la diversité d'utilisation de la matière première et aussi son encombrement à l'état brut tendent à faire naître de nouvelles activités industrielles dans la zone et souvent même au sein d'une entreprise déjà existante.

Une catégorie extrêmement importante d'économies « externes » dérive du fait que les industries forestières doivent normalement s'établir aussi près que possible de la forêt et donc se disperser dans l'arrière-pays. Cela établit un lieu naturel entre elles et diverses œuvres d'infrastructure. Quand une nouvelle route ouvre une forêt à l'industrie du sciage et sert à transporter le bois débité vers les centres de consommation, les bénéfices économiques qui en résultent peuvent contribuer substantiellement à amortir le coût de la route; des routes d'exploitation forestière peuvent contribuer à développer le réseau routier d'une région; la construction d'une usine hydro-électrique peut permettre l'installation d'une fabrique de papier journal qui, une fois en activité, deviendra un des meilleurs clients de l'usine et ainsi de suite. Cette interrelation est un trait important des industries forestières, surtout dans les premières phases du développement et peut contribuer beaucoup à éviter le « dualisme » dans le progrès économique, c'est-à-dire une différenciation de plus en plus marquée entre deux parties d'une même région.

Un autre avantage indirect de la foresterie est la grande souplesse avec laquelle peut y être organisé le travail d'exploitation, ce qui permet d'utiliser de la main-d'œuvre momentanément inoccupée. Etant donné la durée des arbres, ni les traitements sylvicoles par lesquels on intervient sur leur croissance, ni les opérations d'abattage ne sont liés à un calendrier rigide; et si, pour divers travaux forestiers, il faut tenir compte des facteurs de climat qui se manifestent suivant les saisons de l'année, cette influence est beaucoup moins prononcée qu'en agriculture. Le fait a de l'importance dans les régions insuffisamment développées. Comme beaucoup de tâches forestières peuvent être confiées à des ouvriers peu qualifiés, un potentiel de main-d'œuvre qui serait resté sans cela inemployé peut-être utilisé à des besognes immédiatement productives ou à la constitution d'une réserve de matière première qui sera exploitée plus tard.

Mais le plus important peut-être des effets indirects de la mise en place d'industries forestières est dû à leur caractère essentiellement dynamique. On peut bien dire qu'il émane du secteur des industries fores-

tières une force propulsive en ce sens que son expansion peut entraîner naturellement à des investissements dans d'autres secteurs. Cela est dû à ce que les industries forestières sont fortement liées à d'autres secteurs moins primaires. Une industrie ainsi caractérisée peut être un excellent point de départ vers le progrès industriel: en investissant dans ce secteur, on provoque indirectement la demande dans d'autres secteurs que l'on approvisionne en matière première, et les occasions d'investissement s'étendent dans tout l'ensemble de l'économie. Il en résulte un effet de multiplication, non dans le sens traditionnel de ce terme, basé sur la demande finale et la dépense de revenus par les nouveaux éléments de la main-d'œuvre mis au travail, mais dans le sens d'un accroissement de la demande interindustrielle.

RÉSUMÉ

Parmi les avantages des industries forestières que nous avons passés en revue, il en est peu qui puissent être évalués en termes financiers, car on ne saurait les exprimer en argent. C'est pourquoi il est difficile de comparer quantitativement les coûts

et les bénéfices et de déterminer avec exactitude les bienfaits qui en dérivent pour la société. Toutefois, ces avantages devraient être mis en ligne de compte par les planificateurs alors qu'ils décideront comment attribuer les fonds disponibles pour l'investissement; la question mérite même la plus grande attention, étant donné que, dans le cas des industries forestières, les avantages sociaux peuvent être parfois aussi importants que le bénéfice purement financier.

On a déjà essayé d'établir ce que coûterait un accroissement du potentiel de production suffisant pour empêcher d'augmenter le déficit de la balance commerciale. Le coût en capital par unité supplémentaire produite ne dépasse guère le coût de l'unité importée. Mais, dans le premier cas, la dépense n'aurait pas à être renouvelée pendant une certaine période d'années; dans le deuxième cas, elle devrait l'être constamment. L'investissement nécessaire pour la décennie — au total 5 milliards de dollars environ — est prohibitif. Mais il ne faut pas l'envisager comme un débours à faire en une seule fois; l'investissement serait graduel et augmenterait progressivement, étalé sur un certain nombre d'années. Ainsi envisagé, cet objectif ne paraît pas hors d'atteinte.

Ressources, technologie et recherche

Cette étude a permis de dégager jusqu'ici un certain nombre d'excellentes raisons pour lesquelles les pays qui entrent dans la voie du progrès économique devraient accorder une attention particulière à la mise en place ou au développement d'industries forestières. Ces raisons découlent essentiellement de la structure et de l'évolution de la demande de produits forestiers, de la souplesse et de l'étendue des fonctions de production des industries forestières, enfin du fait que les pays encore peu développés possèdent tous ou à peu près une richesse forestière inutilisée ou insuffisamment utilisée, ou pourraient s'en constituer une assez rapidement.

Les deux premiers points ont été amplement démontrés. Quant au troisième, quelle que soit l'opinion courante, il demande à être examiné de plus près, car si on s'imaginait autrefois avec une certaine naïveté qu'une forêt inexploitée représentait naturellement une possibilité industrielle, on a été bien déçu depuis.

DIVERSITÉ DES FORÊTS

Nous avons déjà dit que dans la plupart des pays insuffisamment développés, les forêts diffèrent beaucoup, par leur composition et la qualité du matériel sur pied, de celles que l'on trouve dans les pays industrialisés, où d'importantes industries forestières ont pu se constituer.

Peuplements naturels de résineux

Dans une vingtaine peut-être de pays insuffisamment développés, il existe des peuplements naturels de résineux assez grands. Il s'agit en général d'espèces de pins et tous les massifs ne sont pas facilement accessibles, car il s'en trouve dans des endroits écartés et en terrain difficile. En général, au prix d'un bon aménagement, les taux de régénération et d'accroissement sont bons, et bien

supérieurs à ceux des forêts de résineux de l'Amérique du Nord, de l'Europe septentrionale et de l'U.R.S.S., mais quelque peu inférieurs à ce qui a été réalisé dans les forêts artificielles de résineux de pays comme le Danemark et le Royaume-Uni, par exemple.

Forêts artificielles

Un assez grand nombre de pays en voie de développement ont déjà des superficies appréciables de forêts artificielles: pins de diverses espèces, feuillus comme le peuplier, le saule et l'eucalyptus. Comme nous l'avons déjà signalé, on enregistre souvent dans ces plantations des taux d'accroissement extraordinaires, qu'il n'est pas rare de voir dépasser de plus de cinq fois ceux des forêts naturelles de résineux de la zone tempérée septentrionale.

Mais, si importantes que puissent être ces forêts et plantations de résineux (importantes précisément parce que la technique actuelle s'adapte bien à leur utilisation), elles constituent des exceptions dans les régions encore insuffisamment développées. En réalité, plus des neuf dixièmes du patrimoine forestier de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine se composent de feuillus de nature très différente; aussi les perspectives de leur mise en valeur et les problèmes qu'elle pose sont-ils aussi très différents. Un examen rapide de ces principaux types forestiers aidera à mieux comprendre ce point.

Forêt de pluies tropicale

Ce type de forêt correspond assez bien à l'idée qu'on se fait communément des «ressources forestières encore vierges». On le trouve le plus abondamment dans les régions très pluvieuses de la bande équatoriale, en particulier dans les bassins de l'Amazonie et du Congo, ainsi que dans l'Asie insulaire et péninsulaire du Sud-Est, mais il est assez commun aussi, en plus petites formations, dans d'autres zones de la région tropicale. Il couvre au total environ 1 milliard d'hectares et représente 40 pour cent des forêts des pays en voie de développement. Les massifs sont denses et se composent de nombreuses espèces, dont un petit nombre seulement fournissent des bois d'intérêt commercial (acajou, okoumé, obéché et greenheart). Souvent, 5 à 10 pour cent seulement du matériel sur pied est du bois d'espèces couramment acceptées sur le marché. Les contreforts et les cannelures que portent les arbres

à leur base, et la végétation abondante de lianes qui les enlacent, ajoutent aux difficultés d'exploitation dues à l'hétérogénéité des peuplements.

Forêt humide à feuillage caduc

On trouve ce type de forêt dans les zones tropicales et quasi tropicales à variation saisonnière de la température et de la pluviométrie, et souvent sur le flanc des montagnes. Les peuplements sont denses, mais moins hétérogènes que dans la forêt de pluies. On y trouve parfois des résineux en association. Ce type de forêt est un de ceux que les populations ont fortement attaqués (défrichements pour mettre en culture les terres ou pour y pratiquer l'agriculture nomade) et qui ont été exploités pour quelques espèces recherchées, comme le teck et les podocarpes. Il s'étend sur environ 200 millions d'hectares, soit près de 10 pour cent de la superficie forestière des régions en voie de développement.

Forêt sèche à feuillage caduc

On la trouve dans les régions tropicales et subtropicales à faible pluviosité. Elle est particulièrement abondante dans l'est du continent sud-américain, dans le centre-sud de l'Afrique et dans l'Asie méridionale. La densité des peuplements dépend beaucoup du volume des précipitations et, dans les stations les plus arides, les formations sont ouvertes et coupées de fourrés d'épineux et, fréquemment, par la savane. Beaucoup de ces forêts ont été souvent brûlées et parfois surpâturées. Sauf dans les stations les plus humides où l'on trouve quelques espèces de valeur commerciale, les arbres sont mal conformés. Ce type de forêt occupe environ 800 millions d'hectares, soit 35 pour cent des forêts en question.

Forêt feuillue de la zone tempérée

Elle occupe environ 50 millions d'hectares dans les pays en voie de développement. On la trouve surtout dans l'Est asiatique, dans certaines parties de l'Himalaya et dans le sud de l'Amérique latine. Elle comprend parfois des résineux.

Mangrove et forêt de bambous

La mangrove des bandes côtières tropicales et la forêt de bambous comptent parmi les quelques types

de forêt plus localisés. Les bambous sont un élément important de la forêt de pluie et de la forêt caduque humide ou sèche; on les trouve aussi à grande altitude et dans les régions tempérées de l'Asie. Souvent les terrains abandonnés par la culture nomade sont occupés par des peuplements associés de pins et de bambous.

La plus grande partie de ces forêts n'a pas encore été l'objet d'une exploitation systématique, sauf là où la population locale y préleve son combustible et du matériel pour ses constructions primitives. Cependant, de vastes secteurs ont été exploités autrefois commercialement ou le sont actuellement. Dans une grande mesure, cette exploitation a été orientée vers la production de bois brut destiné à l'exportation. Les tentatives d'établir des industries forestières locales n'ont pas été encourageantes. Or, ce n'est pas parce que les techniques connues conviennent mal aux types de forêt que ces pays possèdent. On l'admettra mieux si l'on pense que plusieurs de ces pays insuffisamment développés ont des massifs de résineux « orthodoxes » qui sont encore inexploités, bien qu'ils diffèrent peu de ceux qui alimentent d'importantes industries forestières dans les pays industrialisés, et les valent bien en qualité. Ces forêts restent à l'état de potentiel inutilisé, alors que leur composition permettrait dès maintenant une industrialisation fondée sur les techniques actuelles. Evidemment la technique n'est pas tout.

Cependant, la technique moderne n'est pas aussi inapplicable qu'on le suppose souvent aux pays en voie de développement. Il sera utile à ce propos de jeter un rapide coup d'œil sur quelques-unes des tendances de la technique qui ont joué un rôle au cours des dernières décennies dans les pays industrialisés.

TENDANCES RÉCENTES DES TECHNIQUES DE PRODUCTION

Deux principales tendances apparaissent, qui se sont accentuées dans cet après-guerre: élargissement de l'éventail des matières premières utilisées par les industries forestières et utilisation plus complète de la production forestière.

Ces deux tendances ont leur origine dans les circonstances particulières que doivent affronter les industries forestières dans les pays avancés. C'est ainsi que devant les limitations de l'offre – ou l'augmentation des prix – des essences préférées pour la fabrication de la pâte mécanique (épicéa, sapin, sapin du Canada, pin), les usines ont com-

mencé à utiliser le bois de peuplier, de tremble et d'eucalyptus. Parmi les procédés chimiques, le premier qui ait été adopté sur une grande échelle est le procédé au sulfite qui lui aussi convenait surtout aux espèces dominantes de la zone tempérée septentrionale: épicéa, sapin, sapin du Canada et quelques pins. Mais, depuis le début des années trente, on a assisté à un développement spectaculaire de la fabrication de pâte au sulfate, procédé pratiquement applicable à toutes les matières premières fibreuses parce que d'une plus grande souplesse d'application et d'une plus grande tolérance quant à la présence de bois partiellement altérés et d'écorces. Enfin depuis la dernière guerre, on a inventé plusieurs procédés combinant l'action mécanique et l'action chimique, qui donnent des rendements supérieurs à ceux des procédés purement chimiques et offrent de larges possibilités de remplacement des procédés purement chimiques ou purement mécaniques.

Ainsi, au cours des trente dernières années, l'éventail assez limité des matières premières utilisables par l'industrie papetière dans les pays avancés s'est élargi jusqu'à inclure tous les pins résineux (particulièrement aux Etats-Unis), le bouleau (autrefois une espèce indésirable en Scandinavie), la plupart des feuillus tempérés (seuls ou en mélange) et divers résidus agricoles (notamment la paille de céréales et les déchets de canne à sucre). C'est ainsi, par exemple, que les feuillus représentaient 15 pour cent de la matière première papetière en Europe en 1961, alors que ce pourcentage était négligeable en 1945. En même temps, on s'est mis à utiliser beaucoup plus les déchets de scierie et de la fabrication du contre-plaqué pour en obtenir de la pâte. Le volume de déchets de ce genre réduits en pâte en Europe a passé de 4,5 millions de mètres cubes en 1956 à plus de 11 millions de mètres cubes en 1961.

Bien que ces progrès techniques qui ont élargi le champ des matières premières utilisables par l'industrie de la pâte soient nés dans les pays industrialisés pour répondre surtout aux difficultés d'approvisionnement, ils ont par contrecoup permis l'implantation ou le développement de l'industrie de la pâte dans les pays encore insuffisamment développés qui, en général, manquent des espèces de résineux qui étaient autrefois la matière première traditionnelle de cette industrie. L'impulsion a été donnée non seulement par la découverte de nouveaux procédés de réduction en pâte, mais aussi par la modification des mélanges traditionnels utilisés pour la fabrication des différents types de papier. Il est

devenu de plus en plus possible de substituer la pâte à fibres courtes à la pâte à fibres longues (pâte de résineux) sans compromettre la qualité et la solidité des papiers obtenus. Actuellement, il est peu de pays en voie de développement qui ne possèdent de la matière première fibreuse avec laquelle la technique permet de fabriquer la plupart des qualités de papier.

Ce sont des raisons du même ordre (offre et prix) qui ont déterminé depuis la guerre un développement extraordinaire, dans les pays avancés, des industries du panneau de fibres et du contre-plaqué et qui ont fait naître une industrie tout à fait nouvelle, celle du panneau de particules, qui a pris un développement extraordinaire au cours de la dernière décennie. Grâce à des perfectionnements techniques, le contre-plaqué a pu remplacer les sciages, dont le coût réel a augmenté, pour beaucoup d'utilisations finales. Le panneau de fibres, dont les propriétés se sont améliorées, a réalisé les mêmes gains grâce aussi au fait que l'on peut maintenant le fabriquer avec des matériaux plus nombreux et que son prix s'est comparativement amélioré. Le cas du panneau de particules est encore plus frappant. C'est l'Allemagne qui, manquant de bois, a commencé à le fabriquer en utilisant surtout des déchets d'usine. Cette nouvelle industrie a profité ensuite de la découverte de résines synthétiques meilleures et moins chères et a conquis en grande partie (par exemple comme âme des éléments de meubles) un marché qui appartenait autrefois aux sciages. Le produit s'est révélé ensuite si compétitif qu'il a gagné les pays à excédent de bois de l'Europe septentrionale, les Etats-Unis et bien d'autres régions du monde. Actuellement on trouve le panneau de particules dans près de 50 pays.

Même l'industrie des sciages, qui n'avait pas connu de progrès technique radical pendant un demi-siècle, a été affectée dans une certaine mesure par les tendances que nous venons d'examiner: elle recherche davantage la précision du sciage et les hauts rendements. Grâce à des progrès considérables des techniques de la préservation du bois, des espèces moins durables et autrefois laissées de côté peuvent acquérir maintenant une bonne durée d'usage et trouver de nouveaux marchés.

Ces progrès techniques sont le fruit de recherches conduites sur certains problèmes de l'industrie forestière des pays industrialisés. Quant aux problèmes spéciaux aux pays moins avancés, l'effort de recherche est encore négligeable. Mais les progrès réalisés ont, par contrecoup, élargi énormément les possibilités techniques d'implanter des industries fo-

restières dans les pays insuffisamment développés. Si, jusqu'à présent, ces possibilités n'ont guère été utilisées, c'est parce que les efforts pour adapter les techniques modernes à la situation des pays en voie de développement ont été sporadiques, sans coordination et aussi sans grand enthousiasme. Cela est dû à son tour au fait que le contexte socio-économique indispensable pour l'adaptation et l'application de la technique est de formation toute récente dans la plupart de ces pays et n'est pas encore formé dans certains d'entre eux.

LACUNES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE

Les efforts devraient porter sur l'adaptation des techniques modernes et sur la recherche appliquée bien plus que sur la recherche pure. Nous ne voulons pas par cela contester la nécessité de la recherche pure, ne serait-ce que pour la discipline et la formation qu'elle permet d'acquérir, et parce qu'elle offre toujours la possibilité de découvertes révolutionnaires. Mais si on considère la chose sous l'angle du coût et du profit, des efforts plus modestes ont des chances d'être plus fructueux.

Dans le domaine de la recherche, comme de la technique, on aurait rarement intérêt à vouloir émuler l'organisation et les méthodes des pays plus avancés. En général, il y a beaucoup à apprendre des pays qui sont encore aux prises avec les graves problèmes des régions arriérées et font tous leurs efforts pour en venir à bout. On n'apprécie pas encore à sa juste valeur la contribution que ces pays peuvent apporter.

La localisation, la composition et la distribution des ressources forestières des pays en voie de développement étant très différentes de ce qu'elles sont dans les pays industrialisés, un des principaux domaines que devront explorer la recherche appliquée et l'expérimentation est celui des facteurs techniques et économiques qui interviennent dans le coût d'extraction de la matière première destinée aux industries et donc du coût de la matière première utilisée par unité de produit manufacturé. Il faudrait réaliser la plupart de ces études sur place, tout en coordonnant à l'échelon régional celles qui portent sur des questions analogues. Voici quelques questions à étudier d'urgence: techniques permettant, avec le minimum de moyens, de remplacer, après exploitation, le peuplement original par un autre type forestier désiré; protection de la forêt contre l'incendie le pacage, etc., par des méthodes économiques, tout

en ménageant les intérêts et les coutumes de la population locale; étude forestière en peuplements artificiels de toutes les essences pouvant présenter de l'intérêt (à cet égard, il est important de ne pas perdre de temps, aussi faudra-t-il commencer dès que possible les essais en petit sans attendre d'obtenir les crédits suffisants pour un programme d'ensemble); étude des outils et du matériel d'équipement forestier dont l'utilisation peut se combiner avec celle du travail humain et de la traction animale, compte tenu des caractéristiques du milieu et de la main-d'œuvre locale; méthodes économiques de construction et d'entretien des routes forestières.

Des recherches devraient porter aussi sur les problèmes de stockage et de transport des bois bruts et des bois usinés. Jusqu'ici on ne s'est pas occupé suffisamment d'éviter la pourriture, le gauchissement des bois, l'apparition de colorations anormales, etc., dans les diverses conditions de climat. Enfin, une question particulièrement importante est celle du transport outre-mer des bois usinés, dans différentes conditions.

Beaucoup de recherches ont déjà été faites sur les caractéristiques physiques et chimiques des espèces secondaires, mais le plus souvent c'est dans les pays métropolitains et pour expérimenter des bois susceptibles d'être exportés. Il serait plus utile d'étudier les propriétés mécaniques de ces bois avec ou sans préservation, en vue de les utiliser dans le pays pour la construction d'habitations et autres ouvrages, suivant les techniques de préfabrication. Les recherches devraient être poussées aussi sur les propriétés des espèces de plantations et des feuillus secondaires, du point de vue de leur utilisation selon les différents procédés de réduction en pâte et pour la fabrication des diverses sortes de panneaux. Il faudrait des colles et des résines meilleures et moins chères, fabriquées si possible avec des matières premières indigènes, pour améliorer les propriétés du contre-plaqué et des panneaux de particules dans des climats difficiles. En ce qui concerne la fabrication de la pâte et du papier, il faudrait arriver par la recherche à réduire l'échelle de fabrication nécessaire pour une production économique avec les divers procédés connus (notamment le procédé mi-chimique et le procédé à la soude et au sulfate) et mettre au point des plans d'usine répondant à l'emploi d'une main-d'œuvre à demi qualifiée. Dans l'industrie des sciages, il n'y a guère besoin de nouvelles machines; ce qui importe c'est d'améliorer la disposition des usines et d'y introduire les nouvelles méthodes de contrôle des bois sur le chantier.

Nous venons de citer quelques-unes seulement des voies dans lesquelles la recherche et l'expérimentation pourraient améliorer l'état de choses. Dans tous les cas, il faut commencer par une revue objective de ce que l'on sait déjà, pour adapter intelligemment ces connaissances aux conditions particulières des pays en voie de développement – en ce qui concerne plus particulièrement les matières premières indigènes, l'échelle de production possible, et la main-d'œuvre, qualifiée ou non, disponible sur place.

Il s'agit pour une bonne part d'un problème d'information d'abord. Chaque année de nouvelles connaissances utiles s'ajoutent aux autres, mais on est en retard pour organiser sur le plan national et international le rassemblement, l'analyse, la transmission et la réception de tous ces renseignements. C'est seulement en sachant ce que les autres ont fait ailleurs et en étudiant la question avec l'imagination et la souplesse d'esprit nécessaires que l'on arrivera à adapter vraiment les techniques connues aux conditions spéciales des pays en voie de développement.

FAIRE TRAVAILLER DAVANTAGE LE CAPITAL

Nous avons vu que plusieurs des grandes industries forestières ont besoin d'importants capitaux pour l'installation des usines. Or, tous les pays, dans les débuts de leur développement économique, ont ceci de commun, tout au moins dès qu'ils ont adopté sérieusement un programme de développement, que le capital y est rare et cher. D'autre part, la plupart des pays en voie de développement, mais certainement pas tous, ont une réserve de main-d'œuvre rurale inoccupée ou peu occupée qui peut atteindre 30 pour cent de la population rurale active. Ces pays doivent évidemment économiser sur le capital dans la limite compatible avec le rendement et l'économie de la production. Il ne faut pas en déduire non plus que les techniques occupant beaucoup de main-d'œuvre doivent toujours avoir la préférence sur celles qui mobilisent de forts capitaux.

Le choix de la technique à employer dépend naturellement des coûts de fabrication, mais dans bien des cas, d'autres considérations peuvent aussi entrer en jeu. On peut être amené à préférer des techniques utilisant beaucoup de main-d'œuvre parce que, pour des raisons d'ordre politique et social, il faut créer des possibilités d'emploi. Ce qu'il ne faut pas oublier toutefois, c'est que la disponibilité de main-d'œuvre peut changer assez rapidement avec le développe-

ment de l'industrialisation. Si la main-d'œuvre est aujourd'hui abondante et bon marché, elle le sera certainement moins demain, quand les ouvriers seront plus qualifiés, mieux organisés et plus conscients de leur dignité. Cette évolution n'a d'ailleurs rien de regrettable, c'est même le but de tout développement. Mais il s'ensuit que, dans le choix des techniques et la disposition des usines, il faudra limiter l'emploi d'une main-d'œuvre abondante aux phases de fabrication susceptibles d'être rapidement mécanisées plus tard, quand cette transformation sera économique. Ce que nous venons de dire se rapporte surtout à la manutention des matériaux aux deux extrémités de la chaîne de production.

La forêt et les industries forestières offrent de multiples occasions d'absorber la main-d'œuvre inoccupée ou peu occupée. Même dans les pays avancés, presque tout le travail en forêt est de caractère manuel. Les travaux de boisement, d'éclaircie, d'élagage, de pépinière et même, sous certains aspects, la lutte contre les insectes et contre l'incendie se prêtent mal à une mécanisation rapide; ces travaux sont même rarement mécanisés et uniquement dans les pays où la main-d'œuvre est très rare et chère. On peut en dire autant de nombreux travaux d'exploitation forestière sauf dans les quelques cas où la grande dimension des grumes nécessite l'emploi de machines. Il faut bien souligner toutefois qu'une mécanisation peu poussée ou négligeable n'implique aucunement des méthodes de travail primitives. Dans toutes ces phases on peut encore augmenter extraordinairement le rendement du travail en utilisant de bons moyens de transport et des outils simples mais rationnels. Ces outils doivent être construits pour répondre aux conditions locales d'utilisation et la plupart du temps il est possible d'en organiser la fabrication dans de petits ateliers locaux.

En ce qui concerne les usines, il est probable que l'on ait laissé passer autrefois bien des occasions de faire des économies de capital. Souvent en effet l'entrepreneur ou l'ingénieur-conseil trouvent plus commode d'établir leur projet d'après des plans classiques plutôt que de considérer tous les aspects de la question qui permettraient des économies de capital dans les conditions locales. Par exemple, quand il s'agit de construire une usine, on peut bien souvent employer des manœuvres plutôt que des machines coûteuses pour creuser les fondations, faire des routes, etc. Pour la construction proprement dite on peut utiliser des matériaux indigènes qui sont peu coûteux et, pour certaines parties de l'usine on peut se contenter, quand le climat le permet, de hangars.

Si les travaux sont soigneusement organisés à l'avance par le personnel dirigeant, on peut économiser beaucoup sur les délais de construction et par conséquent sur le coût en capital. Par exemple, la construction d'une usine de pâte et de papier qui peut se faire en 18 mois dans un pays industrialisé demande couramment trois ans sinon plus dans un pays insuffisamment développé; ce seul fait augmente de 5 à 10 pour cent le coût en capital investi. Il est rare que cette marge puisse être ramenée à zéro, mais une bonne préparation des plans peut la réduire et permettre des économies sensibles.

Souvent, quand la série de production est petite, des machines à effet multiple permettant d'assouplir le programme de production sont plus avantageuses que les machines spécialisées. On le constate non seulement dans la fabrication du papier, mais aussi dans d'autres industries comme la fabrication du meuble et la menuiserie. Shonfield¹⁵ fait beaucoup de cas des machines un peu démodées mais en bon état et assure que, dans les premières phases de l'industrialisation, une bonne partie de l'équipement pourrait être obtenue facilement sur le marché de l'occasion. C'est une possibilité qui n'est certes pas à dédaigner, car il faut admettre que la situation de l'offre qui a rendu ces machines démodées dans les pays industrialisés est bien différente dans les pays en voie de développement. D'ailleurs, certaines grandes industries forestières actuelles ont commencé avec du matériel d'occasion. Toutefois, il ne faut pas s'exagérer le rôle que peut jouer le matériel d'occasion; ce serait une erreur parce que: a) il ne convient pas toujours bien pour travailler les matières premières indigènes; b) il pose souvent de gros problèmes de remplacement et de pièces de rechange; c) il exige trop la présence de personnel qualifié. Observons en passant que la tendance actuelle à introduire dans les pays industrialisés le contrôle automatique des processus de fabrication présente un grand intérêt pour l'industrialisation des pays en voie de développement. Il n'y a rien de bizarre ou d'absurde à installer un équipement électronique dans une usine où il peut remplacer des ouvriers spécialisés qu'il faudrait des années pour former d'abord et familiariser ensuite avec le travail, tandis que l'on emploierait largement des manœuvres sur le chantier.

Tout le monde sait que dans les pays en voie de développement le taux d'utilisation du potentiel

¹⁵ SHONFIELD, ANDREW. *The attack on world poverty*. Londres, Chatto and Windus, 1960, p. 163 et suiv.

industriel, c'est-à-dire le rapport entre la production effective et le potentiel théorique ou total, est bien moins élevé que dans les pays industrialisés. C'est là une des causes principales de gaspillage des capitaux. La cause la plus fréquente des arrêts de travail et des pannes prolongées est le mauvais entretien du matériel et les délais de livraison des pièces de rechange. Avec un effort persévérant, on pourrait réduire ces pertes en organisant l'entretien, de manière à prévenir les défaillances du matériel, en standardisant l'équipement auxiliaire tels que moteurs électriques, pompes, etc. D'ailleurs, beaucoup de ces appareils sont les mêmes pour les industries forestières et les autres secteurs industriels. En étudiant bien les besoins communs de ces industries on se rendrait peut-être compte qu'il serait possible d'organiser dans le pays la fabrication de ces biens d'équipement. Ce ne serait pas seulement un bon moyen d'économiser sur les importations, mais la possibilité de trouver ce matériel sur place permettrait d'utiliser les investissements fixes puisque les arrêts de travail seraient abrégés. Des ateliers centraux de réparation, au service de plusieurs industries, contribueraient aussi à résoudre le problème.

Beaucoup d'industries forestières - celles du contre-plaquée, des placages, des panneaux forts, la menuiserie, la fabrication de meubles, la transformation du papier, pour n'en citer que quelques-unes - peuvent opérer sur une petite échelle; elles pourraient être installées ensemble sur de grands domaines, où elles bénéficieraient en commun de services auxiliaires, ce qui permettrait d'investir moins de capital dans chaque branche d'activités et d'utiliser plus efficacement les compétences administratives et autres.

Dans les pays en voie de développement, les industries forestières ont souvent besoin d'un capital d'exploitation beaucoup plus élevé, en proportion, que dans les pays industrialisés, faute d'une bonne coordination entre les programmes de production à l'usine et les tendances du marché. En considérant bien ces problèmes et en adoptant les diverses méthodes simples de contrôle des stocks, etc., actuellement mises au point ou pourrait arriver à réduire les besoins en capital d'exploitation.

Nous n'insisterons pas davantage sur les difficultés dues au manque d'ampleur du marché intérieur dans les pays en voie de développement. Nous avons montré aussi qu'en ce qui concerne tout au moins les produits forestiers les marchés sont en

expansion continue, et parfois même très rapide. Toute nouvelle entreprise devra donc être conçue dès le début en prévision d'un agrandissement ultérieur. Ce que nous disons là s'applique non seulement au secteur d'approvisionnement en matière première, mais aussi aux terrains, aux bâtiments, au plan de l'usine et aussi dans certains cas au choix même du type d'usine de transformation. Cela exigeira sans doute dans les débuts un investissement un peu plus élevé par unité de production, mais permettra plus tard, peut-être même à partir de la deuxième ou de la troisième année, des économies très sensibles de capital. Dans l'industrie de la pâte et du papier, par exemple, l'investissement supplémentaire requis pour ajouter un certain potentiel à une usine donnée ne représente que 50 à 70 pour cent de ce qu'il faudrait pour construire une usine à part ayant le potentiel en question.

Ce que nous venons de dire des possibilités d'économiser sur le capital est évidemment loin d'épuiser la question et n'a qu'une valeur indicative. On peut voir cependant que ces possibilités sont nombreuses et qu'elles n'ont pas toujours été mises à profit jusqu'à présent. Cela est dû aussi, naturellement à l'exiguïté de la demande globale d'équipement mécanique de la part des industries forestières dans les pays en voie de développement comparativement aux besoins annuels des pays industrialisés. Il s'ensuit que bien peu de constructeurs se sont occupés des besoins particuliers des pays nouveaux. Mais dans la prochaine décennie la demande de matériel spécial pour ces pays ouvrira un débouché très intéressant. Nous avons vu qu'il faudrait investir jusqu'à 5 milliards de dollars d'ici 1970 dans les industries forestières primaires des pays encore peu développés afin d'y créer le potentiel industriel nécessaire pour stabiliser simplement les importations de bois usiné. Les deux-tiers, sinon plus, de cette somme devraient être dépensés en machines pour l'industrie forestière. Il est évident que les constructeurs qui cherchent à imaginer et à fabriquer des modèles nouveaux répondant aux besoins, plutôt qu'à vendre simplement leurs modèles traditionnels, seront les mieux placés pour tirer profit des nouvelles possibilités que leur offrent ces marchés en expansion. Il est évident aussi que dans nombre des principaux pays en voie de développement, l'expansion est d'un ordre de grandeur tel qu'il devrait être possible de fabriquer dans le pays une partie au moins de l'équipement nécessaire.

Détermination du rôle de la forêt

Etant donné l'interdépendance étroite de la foresterie et des industries forestières, on ne saurait envisager rationnellement le développement à long terme des industries forestières sans un plan cohérent touchant la foresterie. Pour planifier la foresterie en tenant dûment compte des autres secteurs de l'économie, il faut:

- a) évaluer les besoins futurs, compte tenu de la production matérielle de bois et des autres avantages de la forêt, cela aussi bien pour les forêts existantes que pour les forêts à créer;
- b) évaluer quantitativement et qualitativement les ressources forestières et déterminer dans quelle mesure la foresterie pourra disposer des facteurs de production essentiels;
- c) établir le plan dans le contexte des besoins économiques du pays ainsi que les mesures nécessaires pour son exécution.

Les planificateurs, surtout dans les pays dont l'économie est encore dans sa phase initiale de développement, se rendront compte dans bien des cas que les données sur lesquelles ils devraient appuyer leurs décisions sont insuffisantes. La planification ne devra pas en être retardée outre mesure. On commencera par formuler et appliquer des plans provisoires, que l'on revisera par la suite à mesure qu'arriveront de nouvelles données. Il est particulièrement important d'agir ainsi là où la forêt a des adversaires qui pourraient causer des dommages considérables à bref délai.

EVALUATION DE LA DEMANDE DE BOIS

Il faut considérer, d'une part, la demande intérieure future de bois de toutes les catégories, depuis le bois de feu et les sciages jusqu'à la matière première bois qui entre dans la fabrication de produits complexes comme le papier et le carton; d'autre part, les programmes d'exportation, le cas échéant.

Les prévisions de la demande en fonction de la consommation intérieure et des possibilités d'exportation, doivent être établies pour les 15 à 20 années à venir. On précisera le volume et la composition de cette demande à des intervalles de temps convenables, par exemple de cinq en cinq ans. Ces prévisions (qui indiquent les quantités de bois rond à extraire de la forêt) prendront pour base les prévisions plus détaillées de la demande qui serviront

à la planification de l'industrie forestière pour l'immediat, c'est-à-dire pour les trois, cinq ou sept prochaines années et aussi pour un avenir plus lointain (de 15, 20 ou 25 ans) puisque les plans immédiats doivent s'intégrer au plan à long terme. Comme dans le domaine forestier beaucoup d'entreprises demandent beaucoup plus de 15 ou 20 ans pour se réaliser pleinement, il faudra considérer les variations de la demande dans un avenir encore plus lointain. La possibilité de prendre des mesures importantes pendant la période couverte par le plan à court terme peut être, il est vrai assez limitée, mais ce n'est pas une raison suffisante pour négliger les changements qui peuvent se produire à long terme. Les perspectives à long terme, en particulier, ne doivent pas être oubliées quand on prend des mesures provisoires définissant l'utilisation systématique des terres, et l'affectation des terres à vocation forestière.

La consommation intérieure et l'exportation sont interdépendantes. Elles sont complémentaires quand elles donnent lieu à des «économies d'échelle» ou quand, ouvrant des débouchés plus variés, elles permettent une utilisation plus complète des ressources: on le sait, l'exploitation intensive de la forêt produit ordinairement des bois de différentes espèces, ou de la même espèce mais convenant à des utilisations différentes, tandis que l'industrialisation du bois donne des produits de qualités différentes et parfois une combinaison de plusieurs produits. D'autre part, il arrive aussi que l'exportation et les besoins intérieurs soient inconciliables et les planificateurs doivent alors choisir en considérant les avantages de l'exportation et les difficultés de satisfaire ensuite la demande intérieure.

En étudiant la demande future, il faut aussi évaluer les possibilités d'une substitution délibérément planifiée. Beaucoup de produits à base de bois peuvent être remplacés par d'autres produits qui n'en contiennent pas et vice versa; il y a aussi, dans le domaine du bois même, d'importantes possibilités de substitution qui se développent sans cesse. Des sortes et des qualités de bois relativement répandues ou que l'on peut obtenir rapidement en plantation peuvent servir à remplacer des matériaux plus rares. Il peut être très utile dans un pays qui développe son économie de savoir opérer ces substitutions avec ingéniosité, afin d'économiser sur les importations ou de gagner en exportant. Dans certains cas, on peut avoir intérêt à utiliser temporairement

des produits de remplacement de moins bonne qualité. Ces substitutions demandent parfois des études techniques et peuvent en outre se heurter à la force d'inertie et à des préventions, qu'il faut vaincre.

EVALUATION DES SERVICES QUE LA FORÊT DEVRA RENDRE, EN DEHORS DE LA PRODUCTION DE BOIS

Les avantages de la forêt, que l'on désigne souvent aujourd'hui par le terme influences forestières, ont été récemment classés comme suit¹⁶:

- a) Influences directes, correspondant *grossost modo* aux effets mécaniques ou plutôt aux influences dans lesquelles l'action mécanique semble jouer un rôle prédominant. Dans cette catégorie figure l'action protectrice de la forêt contre les chutes de pierres provenant de rochers ou d'éboulis qui la dominent, contre les avalanches, et surtout contre le vent.
- b) Influences indirectes, c'est-à-dire celles qui ont principalement mais non exclusivement un effet physico-chimique. C'est l'action par laquelle la forêt, en modifiant le milieu, exerce une action sur la rétention du sol et le cycle hydrologique.
- c) Influences psycho-physiologiques - dont on peut faire une catégorie à part, bien que les influences visées ici dérivent largement, comme les précédentes, d'effets mécaniques ou physico-chimiques. Elles ont pris une telle importance, surtout dans les pays fortement industrialisés où en outre la population augmente, qu'on ne saurait les ignorer. Ce sont celles qui intéressent directement l'homme, autour duquel elles créent un milieu de vie plus agréable: air pur, zones de repos et d'agrément (ceintures vertes), lieu de tourisme et de sports, etc.

Les influences de la forêt font partie de l'infrastructure d'un pays; le grand public ne comprend évidemment pas leur utilité aussi bien que celle d'autres éléments d'infrastructure qui sont présents dans la vie quotidienne de la plupart des gens, tels que les routes, les écoles, les services médicaux. Il faut ajouter que certaines des influences les plus complexes de la forêt sont encore assez mal connues scientifiquement. Mais l'on ne saurait cependant contester que leur importance générale pour la collectivité est énorme.

¹⁶ FAO. *Influences exercées par la forêt sur son milieu*. Collection FAO: Etudes des forêts et des produits forestiers, N° 15. (Sous presse)

Du point de vue de la planification, on peut évaluer les influences de la forêt en fonction des secteurs économiques et autres qui en tirent profit: les effets protecteurs d'un brise-vent n'ont de sens que si l'on considère les cultures qu'elles abritent; la valeur d'assainissement et d'agrément d'une ceinture verte n'existe que pour une ville, et ainsi de suite. Dans ce sens, les influences de la forêt sont du ressort du planificateur agricole, de l'urbaniste, etc., et c'est à eux de décider si ce qu'ils se proposent doit être réalisé avec le concours de la forêt ou par d'autres moyens, quand ils ont le choix des moyens.

Cependant, comme il est rare qu'une forêt ait seulement des fonctions non productives - car presque toutes produisent aussi ou peuvent être amenées à produire du bois - et comme d'autre part n'importe quelle forêt peut prendre dans certaines circonstances des fonctions non productives, ces fonctions, ou ces influences de la forêt, doivent obligatoirement entrer en ligne de compte dans la planification forestière. Il faudra par conséquent évaluer quels seront les besoins futurs en cette matière, suivant le développement probable de l'agriculture, de la colonisation, de l'expansion des villes, etc.; ces évaluations sont des éléments indispensables de la planification du secteur forestier, mais on ne peut les établir qu'à partir des autres secteurs économiques et des besoins de l'ensemble de la région.

Quand on planifie l'aménagement d'une forêt, il est souvent difficile de décider si un certain secteur mérite une attention particulière pour les fonctions non productives qu'il exerce ou qu'il peut être appelé à exercer dans un proche avenir. Le bon sens conseille, dans l'incertitude, de ne pas prendre de décisions hasardées.

EVALUATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Ce travail exige l'examen attentif des données disponibles et le rassemblement de données supplémentaires au moyen d'enquêtes forestières et d'études sur la question. Dans les régions très riches en forêts, ces enquêtes peuvent demander des années de travail; or il y a des données dont on peut avoir besoin d'urgence pour la planification. Souvent, quand il s'agit de prendre une décision en ce qui concerne l'ordre de priorité géographique et le degré de précision dans une enquête, il faut largement faire appel au jugement personnel. Il est bon de distinguer trois types d'enquêtes, d'in-

tensité différente, correspondant chacune aux différentes phases de la planification. Les enquêtes de reconnaissance ont pour but de recueillir sans trop de frais des renseignements préliminaires sur l'emplacement et l'étendue de grands massifs forestiers.

A la phase successive, il faut une classification plus détaillée des secteurs forestiers, avec évaluation des volumes de bois sur pied et quelques renseignements sur les espèces et les dimensions. On peut être amené à effectuer sur tout l'ensemble du pays un inventaire de cet ordre; dans les pays en voie de développement, c'est là une première contribution à l'inventaire forestier national. Le travail est naturellement plus coûteux que l'enquête de reconnaissance, mais le coût à l'unité de surface n'est pas forcément très élevé. On peut déjà prendre à ce stade des décisions provisoires, positives ou négatives, pour ce qui concerne la production de bois à escompter, relativement à des projets éventuels.

Quant à la décision définitive, notamment en ce qui concerne le plan d'exploitation qui traduit dans la pratique les décisions adoptées quant à l'aménagement d'un périmètre forestier, elle exige des inventaires d'exploitation plus poussés. On ne peut se passer alors de cartes forestières détaillées, d'évaluations du volume sur pied par catégories d'espèces et de diamètres et si possible aussi par qualités. Il est évident que le coût par unité de surface est considérablement plus élevé que pour les inventaires nationaux et à plus forte raison pour les enquêtes de reconnaissance.

Il y a quelques années encore, un des plus grands obstacles au développement de l'industrie forestière dans les pays insuffisamment développés était les frais élevés qu'il fallait engager pour recueillir les renseignements essentiels sur les ressources forestières. La situation a bien changé depuis. Les énormes progrès de la photographie aérienne et des méthodes d'interprétation des photos, les nouvelles caméras de précision, les objectifs grands angulaires, la photographie infrarouge, la meilleure sensibilité des films, le tirage électronique, tout cela a contribué à l'amélioration des photos aériennes, dont on peut tirer maintenant beaucoup plus de renseignements. De même, l'application des techniques modernes du sondage statistique à l'inventaire forestier a permis d'effectuer du travail plus précis et à moindres frais. Enfin, la compilation et l'analyse des données d'inventaire bénéficient maintenant des méthodes modernes d'élaboration des données.

Il faut se renseigner non seulement sur les conditions matérielles des forêts, à savoir leur superficie, leur emplacement, leur composition, le volume sur pied, l'accroissement, etc., mais aussi sur leur distribution suivant le mode de propriété et sur la grandeur des propriétés privées. Ces éléments peuvent influer beaucoup sur l'organisation du développement futur. Il faut contrôler aussi les données sur l'importance du traitement et de l'utilisation, industriels et autres, et les méthodes appliquées ainsi que sur les fonctions non productives des diverses zones de forêts.

EVALUATION DES MOYENS DE PRODUCTION EXISTANTS

Il faut évaluer les disponibilités de terres, de main-d'œuvre et de capital.

Terres

Le boisement se fera aux dépens de terres qui ne sont pas actuellement occupées par la forêt. A l'inverse, certaines des forêts actuelles peuvent être destinées à céder la place à l'agriculture, au pâturage, à l'urbanisme, etc. Dans l'un et l'autre cas, on ne saurait décider rationnellement quelle sera la meilleure utilisation d'une étendue donnée de terres que dans le cadre d'un plan intégré d'utilisation foncière.

On ne décidera pas, sans motifs sérieux, de transférer à d'autres utilisations des terrains boisés; dans des cas innombrables, on l'a regretté ensuite. Cette conversion ne peut se faire sans pertes de diverse nature. En premier lieu, le terrain en question cesse évidemment de produire du bois. En deuxième lieu, la production totale de bois de la localité peut diminuer au détriment des approvisionnements futurs de la population ou du développement des industries forestières. Troisièmement, d'importantes fonctions non productives de la forêt risquent d'être compromises, bien que l'on ait les meilleures intentions de les assurer. Ajoutons enfin que les défrichements se font bien souvent avec de grosses pertes de bois qu'il est difficile, sinon impossible, d'éviter. On tiendra compte de ces pertes probables en considérant les avantages de la conversion et, si l'on décide en faveur de cette dernière, on cherchera à les réduire le plus possible.

Il va sans dire que le passage de terres forestières à un autre usage n'a de sens que si ces terres doi-

vent convenir définitivement à ce nouvel usage. Autrefois, il n'a pas été tenu suffisamment compte de la vocation réelle des terres dans les plans de colonisation et, maintenant qu'une répartition plus équitable des terres agricoles est une nécessité urgente dans beaucoup de pays d'Amérique latine et d'ailleurs, la hâte excessive ou les motifs d'opportunité risquent de conduire aux mêmes erreurs. Dans certaines circonstances, on peut, par une colonisation bien conduite, trouver une certaine solution aux problèmes agraires. Mais si les terres sont improches à l'agriculture, l'extension des cultures, loin de soulager les misères de la classe rurale, ne fera que les étendre.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que, bien souvent, la foresterie peut apporter une aide très directe à la colonisation: le travail en forêt contribuera à mieux répartir l'emploi au cours de l'année et apportera aux colons des revenus monétaires dont ils ont grand besoin; dans certains cas aussi le pâturage surveillé en forêt permettra de nourrir du bétail tout en réduisant le danger d'incendie, et ainsi de suite. Bien souvent, les réclamations agraires font oublier ces aspects de la foresterie.

Main-d'œuvre

Le traitement et l'exploitation des forêts existantes et le boisement artificiel de nouvelles superficies demandent de la main-d'œuvre diversement qualifiée. Dans les économies jeunes les capacités administratives et techniques manquent en général, de même que la main-d'œuvre qualifiée; au contraire, on trouve en abondance de la main-d'œuvre non qualifiée, ou peu qualifiée, encore que ces catégories puissent se faire rares, elles aussi, dans certaines localités ou à certaines périodes de l'année. Souvent, l'existence d'administrateurs capables joue un rôle décisif. Quand il s'en trouve, une bonne proportion des tâches administratives et des travaux forestiers effectués par des ouvriers peut être fragmentée et répartie de telle sorte que l'on puisse se passer des qualifications rares ou relativement rares, ce qui facilite aussi la formation aux différents niveaux. Cette formation professionnelle doit être assurée en évitant de disperser inutilement les efforts; il faut la concentrer sur les points essentiels pour former rapidement la main-d'œuvre dont on a besoin.

Bien que la continuité des opérations soit très importante en foresterie, la plupart des travaux effectués par la main-d'œuvre ne sont pas liés à

un calendrier impérieux et il est possible d'utiliser des ouvriers agricoles saisonniers pendant les périodes creuses, de la main-d'œuvre oisive, etc. Ces importantes possibilités doivent entrer en ligne de compte.

Capitaux

La rareté des capitaux, caractéristique des économies naissantes, affecte aussi bien la foresterie que les autres activités. La foresterie a relativement peu besoin de faire appel aux disponibilités de devises si, plutôt que d'utiliser de grosses machines qu'il faudrait importer à grands frais, elle se contente du travail humain, rendu plus productif grâce à des outils appropriés, ou d'un matériel mécanique léger peu coûteux.

La propriété domaniale occupant dans tous les pays du monde une place très importante en foresterie, une large part des activités forestières sont aux mains de services centraux ou locaux de l'Etat, dont les budgets sont établis suivant les règles du pays ou de la localité; parfois des crédits spéciaux ou des subventions leur sont accordés pour couvrir les dépenses du service pendant une certaine période d'années. Dans la plupart des pays, les services forestiers ont fini par être considérés comme des organismes à caractère quasi commercial et sont tenus de réaliser un bénéfice financier aussi élevé qu'on peut le faire avec une bonne gestion. Il est rare toutefois qu'un service forestier puisse réaliser un bénéfice dans sa première période d'activité, même s'il administre un patrimoine forestier important, car il faut d'importantes mises de fonds pour arriver à un aménagement convenable. D'ailleurs la vente du produit doit se faire dans l'intérêt du développement des industries forestières plutôt que dans celui du budget du service.

Depuis qu'une finance internationale a été instituée pour venir en aide aux pays peu développés, des gouvernements ont pu obtenir des crédits sur des fonds internationaux et bilatéraux, soit sous forme de prêts à des conditions avantageuses, soit comme subventions. Ils ont obtenu ainsi des investissements d'infrastructure grâce auxquels ils ont pu ou pourront plus aisément mettre en valeur leurs forêts assez rapidement. Parmi ces investissements il faut compter la construction de routes et d'usines électriques dans les régions forestières ou au voisinage. On ne voit pas pourquoi ce genre de financement ne pourrait s'appliquer à la foresterie

properment dite, notamment aux boisements nécessaires pour accroître les ressources forestières locales, par exemple dans les cas où le patrimoine forestier existant assurerait une bonne base de départ à une industrie forestière mais où le gouvernement devrait effectuer des plantations pour assurer l'approvisionnement des usines à longue échéance. Le paiement de l'intérêt et l'amortissement du principal devraient être plus faciles dans ce cas que dans celui des prêts courants d'infrastructure puisque l'octroi de crédits au boisement permettra de vendre du bois à l'industrie en exploitant les forêts domaniales existantes.

Le crédit joue un rôle important dans l'activité forestière de certaines compagnies commerciales; ce genre de financement est obtenu, en général, pour l'ensemble des activités de ces compagnies, qui s'occupent, entre autres, de foresterie. Dans un certain nombre de pays, le gouvernement a consenti des prêts spéciaux à long terme aux propriétaires forestiers, aux communautés et aux sociétés coopératives pour des réalisations telles que le boisement et le drainage de forêts. En général, ce genre de crédit est lié à un certain contrôle étatique et, ainsi, il sera plus facile aux pouvoirs publics d'aider, de subventionner et de contrôler la forêt privée.

PLAN ET MESURES A ADOPTER

Dans beaucoup de pays en voie de développement, il faut, pour évaluer l'intérêt des programmes forestiers, qu'ils soient en grande mesure appréciés selon leur effet général sur la balance des paiements et sur l'enrichissement national, compte tenu de certains objectifs. Par exemple, on jugera un programme forestier en considérant la mesure dans laquelle, en fournissant la matière première nécessaire aux industries forestières, il contribuera à constituer le capital correspondant à l'investissement annuel indispensable pour maintenir un certain taux d'accroissement économique. Quels que soient les critères adoptés, le choix du plan forestier dépendra en grande mesure des données et des plans relatifs à tous les secteurs de l'économie et, en particulier, au commerce extérieur engendré par chacun des secteurs.

Quelle que soit l'importance des moyens attribués globalement à la foresterie de la région, ils seront répartis suivant la situation technique et la valeur économique des peuplements, qui seront soumis à un régime de traitement d'intensité très

variable depuis le minimum de protection contre les agents destructeurs, notamment le feu, dans les régions très écartées, jusqu'à l'aménagement et au traitement sylvicole les plus intensifs, au voisinage des industries du bois. Normalement, il faudra établir un plan d'exploitation précisant les objectifs et les méthodes de travail pour chaque grande zone et ses subdivisions.

Dans certains cas, l'exploitation pourra pénétrer des secteurs de forêt vierge. En principe, leur mise en exploitation est souhaitable, car elle mobilise des ressources nouvelles et, si les incendies y sont à craindre, elle facilitera la surveillance en les rendant plus accessibles, en permettant l'installation de colonies d'ouvriers forestiers qui peuvent accourir en cas de danger, etc. Mais cette opération comporte aussi des risques. En ouvrant ces régions, on risque de détourner l'attention sur elles et d'oublier un peu la nécessité d'améliorer les méthodes d'utilisation dans les forêts déjà en cours d'exploitation; on risque aussi d'introduire de mauvaises méthodes d'exploitation. Souvent, il serait plus raisonnable d'attendre pour s'occuper des forêts vierges que la foresterie soit suffisamment organisée pour qu'on puisse le faire sans trop de difficultés.

Techniquement parlant, le travail de boisement ne diffère pas nécessairement du reboisement sur coupe. Du point de vue financier, il y a souvent une différence importante, car dans ce dernier cas le travail se fait au sein d'une entreprise forestière en activité, tandis que les circonstances sont souvent différentes dans les boisements. Dans les régions très pauvres en forêts, les boisements n'arrivent en général pas à modifier radicalement la situation dans le cadre normal du plan forestier. Quoi qu'il en soit, il est souvent possible de réaliser beaucoup en mettant en œuvre des moyens d'action relativement modestes, par exemple, lorsqu'on peut obtenir dans des plantations d'essences à croissance rapide assez de bois pour compléter le volume de déchets recueillis à différentes sources et alimenter ainsi une industrie locale.

La foresterie occupe une position assez particulière dans la pensée politique de la plupart des pays industrialisés et même dans ceux dont l'économie est libérale, du fait que, depuis longtemps déjà, on considère comme une nécessité le régime de propriété nationale ou tout au moins une large intervention directe ou indirecte de l'Etat dans les entreprises privées et autres. Avec les années, on a fini par accumuler une somme d'expériences, sur les méthodes d'administration, d'organisation, de conduite et d'ex-

ploitation qui conviennent le mieux, dans les situations les plus diverses, pour les forêts domaniales, sur les systèmes de vente des produits, sur le rôle de l'Etat dans l'enseignement forestier et la recherche, etc., ainsi que sur la portée et les limites des nombreuses méthodes d'intervention de l'Etat, qu'il s'agisse d'assistance ou de contrôle législatif. Dans bien des cas, l'assistance de l'Etat a donné les meilleurs résultats et son contrôle a été mieux accepté quand les pouvoirs publics agissaient par l'intermédiaire de coopératives ou autres associations de propriétaires forestiers.

Tous ceux qui sont chargés des questions forestières dans les pays insuffisamment développés pourront donc examiner en pleine connaissance de cause les méthodes de gestion des forêts domaniales et de coordination générale par l'intervention de l'Etat. Un avertissement ne sera peut-être pas superflu: les plans trop ambitieux, et qui ne tiennent pas compte des limitations locales, notamment celles qui dérivent d'une insuffisance numérique et

qualitative du personnel administratif et technique des services forestiers ne sont que des caricatures de plans. Trop souvent, il a été promulgué des lois forestières qui se sont révélées inapplicables parce que l'on ne pouvait ni les faire respecter de force, ni les faire accepter de bon gré par la population. Il a été accordé des concessions prévoyant, dans le règlement d'exploitation, d'excellentes mesures sylvicoles, qui ont été négligées en réalité faute de contrôle technique. Des programmes de plantation spectaculaires ont été annoncés à grand fracas de publicité et se sont perdus ensuite dans le silence le plus complet, les crédits réservés pour leur réalisation ayant été détournés vers d'autres utilisations.

La leçon à tirer par les autorités chargées de l'élaboration et de l'exécution des programmes forestiers n'est pas qu'il faut voir moins grand ou être moins pressé. C'est plutôt que tout plan est incomplet s'il ne prévoit pas la formation de cadres et ne garantit pas au personnel une carrière, évitant ainsi au service forestier bien du déchet.

Planification des industries forestières

Les problèmes que pose la planification des industries forestières ont, sous leurs aspects généraux, beaucoup de similitude avec ceux qu'elle pose dans les autres secteurs industriels. Nous ne nous occuperons pas ici de ces aspects généraux de la préparation des plans et des programmes industriels, la question étant déjà suffisamment traitée¹⁷.

Nous attirerons seulement l'attention sur certains aspects de la planification des industries forestières tenant au caractère particulier de ces industries et à leur rapport avec les autres secteurs de l'économie.

LONGUEUR DES PLANS

La longueur des périodes à prendre en considération est naturellement différente dans la pensée du

forestier et du planificateur industriel. Nous avons déjà attiré l'attention sur le caractère à long terme de beaucoup d'opérations forestières et sur la nécessité qui en résulte de construire des projections lointaines des besoins, quelque approximatives qu'elles puissent être, pour obtenir l'ordre de grandeur de la demande future que devra satisfaire la forêt considérée comme le « chantier à bois » des industries forestières. On est obligé de regarder aussi loin vers l'avenir dans peu d'autres secteurs de l'économie, car les considérations à très long terme (portant, par exemple, jusqu'à la fin du siècle) y ont un moindre poids sur les décisions courantes. Le planificateur industriel se préoccupe surtout, cela va de soi, de la période économique en cours ou imminente, c'est-à-dire d'un avenir qui peut aller jusqu'à trois, cinq ou sept années. Depuis quelques années, on commence à adopter le système des plans d'orientation, c'est-à-dire que l'on définit dans les grandes lignes le développement et les objectifs provisoires des 15 ou 20 années à venir comme cadre de la planification courante. Le plan courant est alors envisagé comme la première phase du plan d'orientation.

¹⁷ Notamment dans les publications de la Division du développement industriel des Nations Unies et dans celles des commissions économiques régionales des Nations Unies. Toutefois, il n'existe pas encore de recueil satisfaisant de renseignements concernant spécialement les besoins techniques, les données d'exploitation, etc., dans le secteur des industries forestières. La FAO prépare une bibliographie du développement des industries forestières et se propose de publier plus tard un manuel de planification pour les industries forestières.

Celui-ci (de même que le deuxième plan à court terme qui en constitue la deuxième phase) est progressivement modifié et adapté en suivant les nouvelles données recueillies sur les besoins et les possibilités, et notamment les réalisations des périodes de planification précédentes.

La planification d'orientation se recommande par de nombreux avantages et il est significatif de lui voir gagner de plus en plus la faveur aussi bien dans les économies dirigées par une autorité centrale que dans celles qui reposent principalement sur l'entreprise libre. Ce qu'il faut toutefois souligner dans notre contexte, c'est qu'en matière de développement des industries forestières la planification d'orientation s'impose. Le fait est d'autant plus évident si l'on considère les caractères particuliers de la foresterie que nous avons précédemment illustrés. Pour installer, par exemple, dans 10 à 15 ans, une usine de pâte et de papier dans une certaine localité, il faudra parfois intervenir dès maintenant sur la forêt pour compléter la ressource ou pour organiser le remplacement graduel du peuplement par des plantations, ou simplement pour faire en sorte que la ressource soit encore là quand on en aura besoin. Mais la planification d'orientation s'impose aussi pour un autre motif. Certains projets majeurs dans le secteur des industries forestières peuvent demander cinq à sept ans pour se réaliser si, comme il arrive souvent, l'étude des possibilités de réalisation doit commencer par un inventaire détaillé des ressources forestières. Ce genre de projets déborde inévitablement d'une période de planification sur la prochaine. Ce qu'il faut par conséquent, c'est une équipe de planificateurs à long terme qui puissent voir bien au-delà de la période de planification immédiate et veiller à ce que les ressources ne reçoivent pas une destination erronée dans le plan à court terme. Pour atteindre les objectifs généraux qui ont été adoptés, il faut mettre à l'étude toute une série de projets particuliers. Pour certains, on pourra passer immédiatement à la réalisation dès que le travail préliminaire d'investigation sera terminé; d'autres, au contraire, seront écartés, d'autres enfin mis en attente et repris plus tard lorsque les ressources le permettront et que le besoin s'en fera sentir. En d'autres termes, le plan à court terme ne doit pas comporter uniquement certains projets spéciaux à réaliser pendant la période de planification, mais prévoir aussi le rassemblement de données, des enquêtes pilotes et l'étude préalable de projets en prévision des périodes de planification suivantes.

RASSEMBLEMENT ET UTILISATION DES DONNÉES SUR LES RESSOURCES

Les données relatives aux ressources forestières constituant l'inventaire forestier ont une grande importance, il va sans dire, pour la planification du développement des industries forestières. Sans ces données, on ne peut proposer au capital un programme d'investissement dans ces industries. Dans la section précédente, nous avons déjà évoqué certains aspects techniques du rassemblement de ces données. Soulignons ici qu'il s'agit d'un genre de renseignements que les gouvernements doivent recueillir eux-mêmes. Il est aujourd'hui beaucoup moins coûteux de les obtenir qu'il y a une dizaine d'années, mais cela exige encore des dépenses considérables et l'on pourrait être tenté d'en laisser le soin aux entrepreneurs et aux bailleurs éventuels. Ce serait une erreur. S'il n'a pas sa propre documentation, un gouvernement ne pourra d'aucune manière peser le pour et le contre des différents projets et se prononcer sur la validité de ceux qui lui sont soumis. Si ces projets comportent des concessions ou des contrats, il lui sera difficile de les négocier à des conditions équitables. D'ailleurs, si une entreprise privée communique au gouvernement les données qu'elle a recueillies, comme l'inventaire en question n'a vraisemblablement porté que sur les points qu'elle désirait connaître (superficie, essences, dimensions), il sera difficile de l'utiliser pour établir les perspectives d'autres projets, qui peuvent intéresser d'autres branches de l'industrie forestière. La question est particulièrement importante à l'heure actuelle où les techniques de fabrication font des pas de géant; il peut toujours arriver que des espèces et des dimensions actuellement inutilisables puissent l'être effectivement dans un assez proche avenir.

Autrefois, dans les pays en voie de développement, l'exploitation forestière avait ceci de commun qu'elle portait uniquement sur un produit déterminé. Beaucoup de bois utilisables restaient donc dans la forêt parce qu'ils n'intéressaient pas l'exploitant et, parfois aussi, le bois exploité était gaspillé pour des fabrications inférieures à sa qualité. Les cas de développement industriel intégré de la forêt, avec utilisation complète de la production ligneuse, étaient rares. Cependant, les gouvernements ont le plus grand intérêt à utiliser complètement la production forestière pour des motifs techniques aussi bien qu'économiques et, quand ils devront négocier des concessions avec des entrepreneurs, ils ne manqueront pas d'agir dans ce sens. Mais il leur se-

rait bien difficile de le faire sans une connaissance suffisante de leur patrimoine forestier.

LA PLANIFICATION DE LA DEMANDE

Les indications sommaires sur les tendances de la demande des produits forestiers peuvent suffire pour définir les objectifs de la production forestière, mais sont évidemment insuffisantes pour préparer des projets intéressant l'industrie forestière. Il faut pour cela des enquêtes beaucoup plus approfondies sur les débouchés actuels et potentiels des différents produits et qualités. Dans beaucoup de pays en voie de développement il faudra, pour déterminer la consommation courante, commencer par examiner les statistiques d'importation¹⁸, l'importation étant encore le seul moyen d'obtenir dans ces pays bon nombre de produits forestiers usinés. Des projections de la demande établies à l'aide de paramètres tels que l'augmentation du revenu par habitant et le développement démographique ont leur utilité. Mais si l'on veut étudier des projets industriels déterminés il est indispensable d'aller plus avant dans le détail, par exemple en cherchant à connaître les besoins particuliers d'autres secteurs et notamment des principaux utilisateurs potentiels: besoin de sacs à ciment, de caisses et de cageots pour les exportations de fruits, de sciages et de produits lamellés en bois pour les programmes de construction de logements, etc.

Il a déjà été noté que la demande de produits forestiers est beaucoup plus une demande intersectoriale qu'une demande de consommation finale. Dans beaucoup de pays en voie de développement, une part substantielle de la demande totale pourrait dériver directement du secteur public ou tout au moins être une conséquence directe des programmes de l'Etat: chemins de fer et autres services publics, logements, bâtiments scolaires, travaux publics, etc. Les gouvernements sont de ce fait bien placés non seulement pour encourager ou promouvoir la naissance des industries forestières appropriées, mais aussi pour influer sur les normes de production.

On se rendra mieux compte du rôle que peut jouer ainsi l'Etat si l'on considère que dans les pays en voie de développement le secteur du bâtiment,

¹⁸ Il faut remarquer, à ce propos, qu'en général les statistiques du commerce des produits forestiers des pays en voie de développement manquent encore de la précision et des détails qui pourraient en faire un instrument utile de recherche sur le développement industriel.

pris indépendamment de celui de l'équipement, peut absorber 50 à 70 pour cent de l'investissement fixe total. Le logement et l'urbanisme sont des postes de grande importance partout où il y a une forte émigration de la main-d'œuvre agricole vers l'industrie. De leur côté, les travaux et services publics (routes, installations portuaires, moyens de transport eau, électricité, écoles, hôpitaux, bâtiments de l'Etat) absorbent une part de l'investissement qui est très importante pendant les premières décennies, si elle diminue peu à peu par la suite. Dans les programmes de développement, on n'a pas toujours reconnu assez l'importance considérable qui revient à l'industrie du bâtiment, et souvent c'est l'insuffisance du potentiel de construction qui a le plus empêché une formation rapide du capital. Une des erreurs les plus fréquentes est de ne pas prévoir une production suffisante de matériaux et d'éléments de construction¹⁹.

Non seulement l'Etat peut, comme principal consommateur, peser d'une manière décisive sur la demande de sciages, de panneaux et autres bois de construction, mais il peut aussi, en planifiant convenablement sa demande, aider les industries à se spécialiser dans la fabrication d'éléments de construction tels que panneaux, fenêtres, portes, escaliers et éléments de charpente.

Souvent le secteur du bâtiment est gêné dans son expansion par le manque de main-d'œuvre qualifiée. C'est pourquoi il faudra se tourner particulièrement vers les matériaux comme le contre-plaquè, le panneau de particules, le panneau de fibres et le panneau de laine de bois qui permettent d'économiser de la main-d'œuvre. Dans les pays industrialisés, en effet, c'est une crise de main-d'œuvre de l'industrie du bâtiment qui a contribué le plus à développer la demande de panneaux dérivés du bois.

Il est inutile que nous examinions ici les mesures classiques adoptées pour encourager le développement industriel: exemption d'impôts, tarifs douaniers, subventions, etc. Ces mesures s'appliquent en effet indifféremment à toutes les industries et ce qui nous intéresse ici ce sont uniquement les aspects

¹⁹ Il est intéressant de noter qu'un des grands principes de la planification soviétique est que la base matérielle et technique de l'industrie du bâtiment doit toujours augmenter plus vite que le volume de construction envisagé dans le plan. C'est pourquoi il est prévu dans les programmes un taux de croissance plus élevé pour la production globale de l'industrie des matériaux de construction que pour le volume global de construction. Voir: REPENKO, A. T. *The material and technical implementation of housing programmes. Report on the seminar on housing surveys and programmes with particular reference to problems in the developing countries*. Genève, Nations Unies, 1962.

particuliers aux industries forestières. Il y a cependant une autre question qui tient aux caractères particuliers de la demande des produits forestiers et il est peut-être intéressant d'en parler ici. Nous avons déjà vu que la plupart des produits forestiers sont largement interchangeables pour de nombreuses utilisations. C'est ce qui se produit par exemple pour les trois principales industries des produits lamellés en bois. Si aucune de ces industries n'a encore été créée et si l'on a de solides raisons techniques et économiques pour préférer en développer une plutôt que d'autres, une réglementation judicieuse de l'importation pourra servir aussi bien à sonder le marché qu'à préparer la demande.

IMPORTANCE DES INFRASTRUCTURES

L'emplacement des forêts par rapport aux agglomérations, le volume des produits à transporter et les distances à parcourir aussi bien pour l'approvisionnement des usines en matières premières que pour la distribution du produit usiné, les nécessités techniques des industries forestières, tout concourt à conditionner le développement de ce secteur d'industrie – peut-être même en une mesure plus forte que pour tout autre – à la mise en place de certaines infrastructures essentielles: énergie, eau, communications routières et ferroviaires, installations portuaires. A première vue, le fait pourrait décourager les initiatives dans ce secteur. Il est certain qu'il a eu jusqu'à présent un effet retardateur. Dans bien des cas, des gouvernements et des entreprises privées qui pensaient mettre en valeur une ressource forestière déterminée en créant une industrie forestière importante y ont renoncé quand ils ont vu qu'il leur faudrait pour cela créer de toute pièce certaines parties de l'équipement national que possèdent déjà les pays très industrialisés. Mais la dépense, pesant entièrement sur un seul projet, aurait augmenté peut-être de 50 pour cent le coût de l'investissement.

Aujourd'hui, la situation est radicalement modifiée. Non seulement l'industrialisation est maintenant conçue dans les pays en voie de développement comme un processus conscient et organisé, mais encore les pouvoirs publics ont compris que l'industrialisation de leur pays n'est possible que s'ils créent les infrastructures indispensables.

Ce qui importe du point de vue de la planification, c'est qu'en prévoyant les investissements d'infrastructure, on tienne bien compte de toutes les possibilités de développement que ces plans offrent à l'industrie forestière. Cela s'applique au tracé de

nouvelles routes et de nouvelles voies ferrées, à l'emplacement des nouvelles usines électriques et des lignes de transmission, à la création ou à l'amélioration de ports et d'installations portuaires. Non seulement une bonne planification peut contribuer à la naissance de nouvelles industries forestières, mais ces industries assureront bien souvent le principal revenu financier de l'investissement d'infrastructure. Dans certains cas même, c'est l'élément décisif qui indiquera si tel investissement d'infrastructure doit être effectué ou non.

PLANIFICATION RELATIVE A CERTAINES RÉGIONS D'UN PAYS

Nous dirons maintenant un mot de l'aspect régional de la planification. L'importance accordée à la planification régionale et le degré d'autonomie laissé aux régions en ce qui concerne aussi bien la préparation que la mise en œuvre des plans différent d'un pays à l'autre. Le problème essentiel est toujours le suivant: comment mobiliser au mieux les énergies et les bonnes volontés locales sans que les objectifs se révèlent incompatibles et les phases de réalisation mal harmonisées d'une région à l'autre et du plan régional au plan national. Dans les grands pays, une assez forte décentralisation est évidemment nécessaire pour que la planification donne tous ses résultats.

La planification par zones géographiques est particulièrement importante quand il s'agit de la foresterie et des industries forestières. C'est sur le plan régional que les fonctions non productives de la forêt peuvent être le mieux appréciées et que l'on comprendra toutes les conséquences sociales des droits coutumiers sur la forêt. En outre, du point de vue industriel, on voit que certaines industries forestières ne peuvent prospérer qu'à l'échelle nationale, mais il y en a aussi qui peuvent travailler avec succès sur une échelle plus réduite. Du point de vue du développement économique, et notamment de l'industrialisation, de nombreuses raisons conseillent d'étudier les possibilités de développement de la foresterie et des industries forestières d'un pays donné, non seulement en considérant simplement l'ensemble du pays, mais les zones d'économie forestière qui s'y trouvent. Ces régions ne doivent pas être délimitées uniquement sur la base des ressources forestières actuelles ou potentielles, mais en tenant compte aussi des concentrations démographiques, des autres richesses matérielles du pays, des revendications dont les terres sont ou peuvent être

l'objet, etc. Cela aidera à orienter nettement la politique forestière relative à chacune de ces zones. Ainsi certaines d'entre elles seront nettement classées comme principales sources d'approvisionnement des grandes industries forestières qui travaillent pour l'ensemble du pays. Dans d'autres, une conversion ordonnée des terrains boisés en terres agricoles pourra s'effectuer tout en conservant à la forêt une étendue suffisante pour assurer l'approvisionnement des industries qui satisfont les besoins locaux et pour préserver les « influences forestières ». Dans d'autres régions enfin, l'aménagement de la forêt aura surtout un but de protection, et les industries forestières n'y joueront qu'un rôle secondaire sinon négligeable.

AUTARCIE OU INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Certains pays en voie de développement, alarmés devant la perspective d'importations de plus en plus fortes de produits forestiers, se sont lancés résolument dans la voie du développement de la foresterie et des industries forestières et si l'on considère de près leurs programmes, on constate que dans un ou deux cas, le but poursuivi est implicitement, sinon toujours explicitement, l'autarcie dans ce domaine. Les programmes déjà élaborés ne dissimulent pas que certains produits obtenus avec les ressources forestières indigènes auront de la difficulté à concurrencer dans des conditions normales les produits des pays industrialisés. On allègue qu'il est indispensable d'économiser des devises, que dans aucun secteur l'industrialisation ne peut vraisemblablement réussir sans une certaine protection, et peut-être aussi qu'un programme forestier vigoureux est en tout cas nécessaire pour sauvegarder les fonctions non productives de la forêt. Si valables que puissent être ces arguments, on aurait tort de croire qu'ils peuvent justifier dans tous les cas la recherche de l'autarcie dans le domaine des produits forestiers.

Nous avons déjà dit que les efforts d'intégration économique des pays peu industrialisés peuvent favoriser le développement de certaines industries en élargissant les débouchés et en liquidant ainsi l'obstacle que représente l'exiguïté des marchés nationaux pour certaines fabrications où les « économies d'échelle » sont marquées (par exemple celles du papier et de la pâte chimique). Il y a là un argument puissant en faveur de la confrontation, et s'il le faut de l'ajustement, des plans nationaux de développement de l'industrie forestière des pays qui participent à des systèmes d'intégration économique. Il est certain qu'à défaut de cette confrontation et de cet

ajustement, on risque de voir ces pays se lancer dans des plans sans lien les uns avec les autres et d'assister à un échec de l'intégration économique proclamée.

Mais ce n'est pas uniquement en raison de l'exiguïté des marchés nationaux dans les pays peu développés et de la possibilité d'« économies d'échelle » qu'il faut s'efforcer de placer les industries forestières dans le cadre des zones d'intégration économique. Les pays insuffisamment développés qui commencent déjà à appliquer des programmes d'intégration économique, ou qui tout au moins en discutent, se trouvent parfois dans des situations extrêmement différentes en ce qui concerne le patrimoine forestier naturel et la possibilité de croissance des différentes essences. En outre, il y a souvent un fort degré de complémentarité dans la nature des ressources forestières des différents pays de la région, par exemple en ce qui concerne la matière première papetière à fibres courtes et à fibres longues. Le bon sens indique que ces différences et cette complémentarité devraient plutôt favoriser un accord sur des plans de développement nationaux capables d'assurer le développement régional optimum. Les avantages seront de deux sortes: division du travail sur le plan international et possibilité d'utiliser au maximum les ressources forestières de la région. Dans bien des cas, en adoptant la solution de l'autarcie dans le domaine des produits forestiers on passe délibérément à côté de ces avantages.

NÉCESSITÉ D'UNE ORGANISATION

Quel que soit le rôle attribué à l'entreprise privée et à l'entreprise publique dans le développement des industries forestières, il existe, et il doit toujours exister, un lieu indissoluble entre le développement de ce secteur et les ressources forestières qui l'alimentent. Il en résulte la nécessité de rapports particulièrement étroits entre les autorités responsables du patrimoine forestier (en général les services forestiers placés sous la dépendance du Ministère de l'agriculture) et celles qui sont chargées de planifier et d'encourager le développement industriel. Sans une telle coordination, il est toujours à craindre que, d'une part, le forestier oublie qu'il est au service de la nation et non pas au service de la forêt, tandis que de son côté le planificateur de l'industrie ignore, aux dépens de la collectivité sinon à ses propres dépens, la dynamique de la forêt et ses importantes fonctions non productives.

Il est à déplorer que dans la plupart des pays en voie de développement (et aussi dans plusieurs pays

industrialisés) ces rapports n'existent pas encore effectivement. Dans bien des cas, il en est résulté que le patrimoine forestier a été exploité sans aucun souci d'économie, tout le monde le sait. On peut mesurer les conséquences de cette pratique en considérant la part importante de l'effort forestier qu'il faut actuellement consacrer à un travail qui est essentiellement de la restauration. Mais on se rend peut-être compte moins souvent que c'est en grande partie faute d'une collaboration effective que des centaines de projets d'industries forestières parfaitement rationnels et réalisables n'ont pas été admis et réalisés.

On se tromperait fort en espérant que la situation peut être rétablie simplement par des relations officielles. Pour que les forestiers, les techniciens de l'utilisation forestière, ceux de l'économie industrielle et les planificateurs arrivent à pénétrer réciprocement leurs problèmes et à rechercher les possibilités de développement de la forêt avec l'intention positive d'en tirer parti, il faudra multiplier les rapports de travail à tous les échelons. C'est pourquoi dans quelques pays où les industries forestières jouent déjà ou sont nettement appelées à jouer un rôle fondamental, l'autorité responsable de la forêt et des industries forestières a été centralisée dans un même département ou ministère. Cette solution n'a probablement pas une valeur universelle. Cependant, si l'on veut réaliser un programme vigoureux de développement industriel basé sur la forêt, il faut instituer d'une manière ou d'une autre un système organique de relations de travail fructueuses entre les deux secteurs.

LE CHOIX

On a évoqué dans les pages qui précèdent quelques problèmes de planification qui dérivent des caractères particuliers de la foresterie et de l'industrie forestière et des relations mutuelles de ces deux secteurs. Il y en a d'autres et nous n'avons donné que des exemples. Chacun de ces cas exige toutefois que les gouvernements prennent leurs responsabilités s'ils veulent que les secteurs en question se développent efficacement. Il ne pourrait guère en être autrement étant donné la nature particulière des ressources forestières. Et cela demeure vrai quelle que soit la doctrine politique qui inspire l'action de l'Etat, quels que soient le type et le degré de planification appliqués par les gouvernements pour améliorer le bien-être de leurs peuples.

On a montré que la forêt peut être une

source puissante de bien-être humain et que l'industrialisation fondée sur la forêt peut contribuer au processus général de développement économique et l'accélérer. Il faut toutefois reconnaître que la mobilisation des ressources forestières par la mise en place d'industries du bois n'est pas une perspective qui réjouit tout à fait beaucoup de forestiers professionnels. Ils savent trop bien que pour permettre à la forêt de remplir son rôle, il faut connaître exactement la ressource, il faut l'aménager convenablement, préparer des plans d'exploitation et organiser les coupes. C'est la condition essentielle pour assurer le ravitaillement de l'industrie. Mais ce travail exige des services forestiers puissants et efficaces tandis qu'à l'heure actuelle ces services sont encore extrêmement faibles dans beaucoup de pays en voie de développement. Et si beaucoup de forestiers font actuellement figure de Cassandre ce n'est pas qu'ils aient la manie de la conservation comme but ultime, mais c'est parce qu'ils sont très conscients des dangers que la situation présente.

On se tromperait en se berçant d'illusions sur ce point. Et c'est une illusion de penser qu'un choix est possible entre mobiliser la forêt dès maintenant et ne pas y toucher jusqu'à ce que des services forestiers suffisants en permettent sans danger la pénétration. Les conditions économiques et techniques de la création de nouvelles industries forestières dans les pays en voie de développement mûrissent vite. Ces prochaines années beaucoup de forêts encore vierges seront certainement mises en exploitation. L'alternative est une mobilisation dans l'intérêt public, fondée sur des plans rationnels et réalisés avec les précautions voulues, tandis que des services forestiers se constitueront et prendront une part active à cette œuvre, ou une mobilisation désordonnée avec tous ses risques, en présence de services forestiers faibles et impuissants. En fait, il faut choisir entre ces deux solutions.

Ce choix engage la responsabilité des gouvernements. Car la question n'intéresse pas uniquement un service forestier, elle engage aussi les ministres de l'agriculture, de l'économie, de l'industrie et du commerce; elle intéresse les services de planification et les organismes de développement; elle intéresse les ministères des finances et les services du budget. C'est seulement grâce à une action concertée de tous les départements que les industries forestières pourront jouer leur rôle dans cette croisade contre le sous-développement économique et apporter au processus de développement la contribution immense qu'elles peuvent donner si elles sont utilisées rationnellement.

Chapitre IV. LA PRODUCTION ANIMALE DANS LES PAYS INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉS

Introduction

ANATOMIE DE LA FAIM

La majeure partie de la population mondiale – tant humaine qu'animale – ne mange jamais à suffisance, mais l'humanité tout entière prend peu à peu conscience du fait que la faim et la malnutrition sévissent dans nombre de pays insuffisamment développés et qu'il est impératif d'y développer la production alimentaire, au moment où s'accélère l'accroissement démographique. Toutefois, l'homme reste talonné par la faim dans les pays en question. En particulier, ces pays ont une très faible consommation d'aliments protecteurs, et notamment de produits de l'élevage, la rareté de ces derniers, comme on le verra plus loin, étant due en grande partie à l'insuffisance de l'alimentation animale.

C'est pour les produits de l'élevage que la disparité entre l'alimentation des pays insuffisamment développ-

pés et celle des pays développés est la plus marquée. D'après des estimations récentes, par exemple, tandis que la consommation alimentaire totale des régions insuffisamment développées, évaluée en calories, atteint en moyenne 70 pour cent environ de celle des régions développées, le chiffre correspondant pour la consommation de protéines totales est d'environ 65 pour cent et tombe à 20 pour cent pour les protéines animales. En ce qui concerne les principales sources de protéines animales, on estime que la consommation de viande des régions insuffisamment développées représente 20 pour cent environ de la consommation moyenne des régions développées, les chiffres pour le lait et les œufs étant respectivement de l'ordre de 14 et 12 pour cent. Quant au poisson, le chiffre est de 70 pour cent, et la disparité apparaît donc bien moindre, mais la consommation tend à se concentrer dans les régions côtières et riveraines.

Des moyennes aussi générales ne peuvent évidemment avoir qu'une valeur indicative, mais elles figurent sous une forme légèrement plus détaillée au tableau VI-1. De toute manière, elles montrent non seulement que la consommation des pays insuffisamment développés est faible en quantité, mais aussi que, étant à base principalement de céréales et de racines féculentes, elle manque de nombreux éléments nutritifs indispensables. Même les moyennes ci-dessus sous-estiment les disparités, car les disponibilités limitées des pays insuffisamment développés sont très inégalement réparties et des centaines de millions d'individus ne consomment que des quantités minimales de produits de l'élevage.

	Lait ¹	Viande	Œufs	Poisson	Protéines	
					animales	totales
<i>Grammes par jour</i>						
Amérique du Nord	850	248	55	26	66	93
Océanie	574	312	31	22	62	94
Pays du Rio de la Plata	460	318	22	10	63	101
Europe	494	111	23	38	36	88
TOTAL DES RÉGIONS CI-DESSUS	573	152	30	34	44	90
Amérique latine (non compris la région du Rio de la Plata) ...	204	67	9	20	19	61
Extrême-Orient	51	24	3	27	8	56
Proche-Orient	214	35	5	12	14	76
Afrique	96	40	4	16	11	61
TOTAL DES RÉGIONS CI-DESSUS	79	30	4	24	9	58

SOURCE: P. V. SUKHATME, *Food supplies and human nutrition*, Stanford University Publications (sous presse).

¹ Y compris l'équivalent en lait liquide des produits laitiers autres que le beurre.

LA MISÈRE ENTRAVE LA PRODUCTION

La misère est incontestablement la principale raison de la faible consommation moyenne de produits de l'élevage et, par voie de conséquence, de la faible production animale que l'on constate dans la plu-

part des pays insuffisamment développés; c'est également elle qui explique l'inégale répartition des disponibilités dans ces pays. Lorsque ses revenus sont bas, l'homme consacre la quasi-totalité des sommes dont il dispose pour se nourrir à l'achat de produits bon marché, tels que céréales ou pommes de terre et autres racines féculentes, afin d'apaiser sa faim. Ce n'est que lorsqu'il dispose de plus d'argent qu'il ne lui en faut pour satisfaire ce besoin fondamental qu'il peut consacrer des sommes importantes aux produits animaux et autres denrées plus coûteuses. C'est dire que le marché de ces produits est très restreint dans les pays à faible revenu et qu'un niveau élevé de production n'y est guère possible.

Tel est le tableau général de la situation, qui appelle néanmoins des retouches pour les régions où le climat favorise la production animale et où la pression démographique sur les terres n'est pas trop forte. Dans ces conditions, en effet, l'élevage est peu coûteux et ses produits occupent dans l'alimentation une place plus grande qu'on ne pourrait s'y attendre, eu égard au niveau national du revenu. Ceci explique par exemple la forte consommation de viande de quelques pays latino-américains et de produits laitiers chez certaines populations pastorales, comme les Fulani d'Afrique occidentale. Les avantages naturels dont bénéficient l'Argentine et l'Uruguay leur ont permis non seulement de mettre sur pied un commerce actif d'exportation, mais aussi d'atteindre un niveau de consommation de viande qui est l'un des plus élevés au monde.

POPULATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bien qu'il soit improbable pendant plusieurs années encore que la consommation de produits de l'élevage dans la grande majorité des pays insuffisamment développés avoisine celle qui est normale dans les pays plus riches, deux phénomènes ont récemment provoqué une augmentation beaucoup plus rapide de la demande effective. Le premier est l'accélération de l'accroissement démographique, dû principalement aux progrès de la médecine et à la baisse de mortalité qui en est résultée. Les derniers recensements révèlent dans tous les pays un accroissement de population sensiblement supérieur aux prévisions. Ainsi, le recensement indien de 1961 indique que l'accroissement annuel moyen durant la décennie écoulée a été d'environ 2 pour cent, alors qu'il avait été précédemment estimé à 1,2 pour cent dans le deuxième plan quinquennal. Au Ghana, le recense-

ment de 1960 a donné le chiffre de 6 690 000 habitants, contre une estimation antérieure de 5 millions.

En deuxième lieu, la quasi-totalité des pays insuffisamment développés ont intensifié leurs efforts de développement économique et de relèvement du revenu individuel. Lorsque ce revenu est bas, l'élasticité de la demande de produits animaux est extrêmement forte, dépassant parfois l'unité. Aussi, à mesure que les revenus s'élèvent, il faut s'attendre à un accroissement presque proportionnel de cette demande. Le Japon est un exemple particulièrement frappant et bien documenté de l'influence que l'amélioration des revenus exerce sur la demande de produits de l'élevage: de 1955 à 1960, les dépenses moyennes des ménages urbains ont augmenté de 35 pour cent et les dépenses d'alimentation de 19 pour cent. Or, durant la même période, c'est à 68 pour cent que s'est chiffré l'accroissement des achats de viande, de lait et d'œufs. En volume, la consommation a légèrement moins progressé, car la production et les importations n'ont pas réussi à suivre la demande et les prix ont eu tendance à monter. Néanmoins, de 1955 à 1960, la consommation a augmenté comme suit: bœuf et veau 19 pour cent, porc 41 pour cent, œufs 45 pour cent, produits laitiers 80 pour cent, enfin lait liquide plus de 100 pour cent. On enregistre également des accroissements rapides dans beaucoup d'autres pays tels que la Grèce, Taïwan et le Venezuela, pour prendre des exemples un peu partout dans le monde.

Le taux d'accroissement démographique mondial actuellement prévu est d'environ 2 pour cent par an, mais il est probable qu'il sera bien plus élevé dans les pays insuffisamment développés que dans ceux à revenu élevé, atteignant en effet 2,5 pour cent environ et dépassant même légèrement 3 pour cent dans certains cas. D'un autre côté, selon les objectifs actuels des Nations Unies pour la « Décennie du développement », le revenu national réel des pays insuffisamment développés devrait augmenter en même temps d'environ 5 pour cent par an, soit un accroissement du revenu individuel d'environ 2 pour cent en moyenne. C'est là un progrès modeste si l'on tient compte des niveaux de vie actuels, même s'il excède celui qui a été enregistré dans la plupart des pays ces dernières années. Si ces deux projections se révèlent exactes, on peut escompter que la demande effective totale de produits de l'élevage dans les pays insuffisamment développés augmentera d'environ 5 pour cent par an, car une augmentation de 1 pour cent du revenu individuel y fait généralement augmenter la demande de produits de

l'élevage d'un pourcentage légèrement plus fort. A ce rythme, la demande effective de ces produits progresserait de près de 50 pour cent d'ici 1970 et de sensiblement plus de 100 pour cent d'ici 1980. Même ainsi, la consommation individuelle des régions insuffisamment développées n'aura augmenté que d'à peine plus de 25 pour cent d'ici 1980, et cet accroissement sera loin d'assurer un régime alimentaire comparable à celui que des millions d'individus jugent normal et indispensable dans les pays développés.

Il est également intéressant de noter que, dans les pays insuffisamment développés, la demande de produits de l'élevage présente une forte élasticité, non seulement par rapport aux revenus, mais aussi par rapport aux prix. C'est-à-dire que si l'on parvenait à abaisser le prix de détail de ces produits en améliorant la production et la commercialisation, à une augmentation donnée du revenu correspondrait un accroissement proportionnellement plus élevé de la consommation. A l'heure actuelle, ni la production ni la commercialisation ne sont en général très efficaces dans ces pays, et c'est pourquoi les produits de l'élevage y sont chers. En outre, du fait que l'élasticité-prix est élevée, tout excédent momentané qui, pour une raison quelconque, viendrait à se constituer par rapport à la demande effective pourrait être absorbé par le marché en déterminant une baisse de prix nettement moindre que si la même situation survenait par exemple pour les céréales. Ceci pourrait arriver si l'objectif de la production animale était dépassé ou si l'expansion économique générale et l'accroissement des revenus n'atteignaient pas le taux prévu.

En résumé, indépendamment du fait que la plupart des pays insuffisamment développés ont grand besoin, sur le plan nutritionnel, de disponibilités plus abondantes de produits de l'élevage, il semble économiquement justifié de faire un effort particulier pour développer la production animale dans une mesure correspondant à peu près à l'accroissement conjugué de la population et du revenu individuel, c'est-à-dire d'environ 5 pour cent par an. Si l'on ne se rapproche pas d'un tel objectif, non seulement les niveaux actuels de nutrition, déjà fort insuffisants, ne s'amélioreront pas ou se détérioreront encore, mais on risque d'assister à une hausse des prix des produits de l'élevage et à une aggravation des problèmes de devises étrangères si l'on importait davantage afin de freiner la hausse.

L'accroissement de la production devrait être destiné avant tout au marché intérieur dont les besoins

sont les plus grands. En général, les perspectives d'exportation des produits de l'élevage ne sont pas favorables, et il faut soigneusement prospecter les débouchés avant de commencer à produire pour l'exportation. Les excédents de produits laitiers déprimant les marchés mondiaux depuis quelques années et l'évolution probable du commerce international de la viande est moins encourageante ces derniers temps. Bien entendu, ceci ne signifie pas que si des occasions favorables se présentent, les pays insuffisamment développés ne pourront pas exporter des produits de l'élevage afin de se procurer des devises étrangères.

POTENTIEL DE PRODUCTION ANIMALE

Le taux d'accroissement de la production animale mentionné ci-dessus – environ 5 pour cent par an – dépasse nettement le rythme enregistré durant la dernière décennie. Les statistiques de la production animale sont moins sûres que celles des grandes productions végétales, en particulier dans les pays insuffisamment développés, mais les estimations actuelles de la FAO (tableau IV-2) indiquent que la production mondiale a augmenté à raison de 2,5 pour cent par an environ au cours des années cinquante. C'est toutefois dans certaines des régions développées, notamment l'Europe occidentale et l'Océanie, que la production tend à augmenter le plus vite. Bien que l'on ait fait état récemment de progrès plus rapides, par exemple au Proche-Orient, il est probable qu'au cours des années cinquante l'accroissement de la production animale dans de nombreux pays insuffisamment développés n'a pas suivi celui de la population et encore moins celui de la demande effective. Cette hypothèse est corroborée par le fait que les prix de la viande et autres produits de l'élevage tendent souvent à monter plus rapidement que l'ensemble des prix.

TABLEAU IV-2. - ESTIMATION DU TAUX ANNUEL MOYEN D'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION ANIMALE, SELON LES RÉGIONS, 1948/49 - 1959/60

	Pourcentage
Amérique du Nord	1,7
Europe occidentale	3,8
Océanie	2,9
Amérique latine	2,5
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	2,3
Proche-Orient	3,1
Afrique	1,5
TOTAL DES RÉGIONS CI-DESSUS ...	2,6

L'ÉLEVAGE DANS SES RAPPORTS AVEC LE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Sans doute l'élevage dans les pays insuffisamment développés a-t-il pour rôle principal de fournir des produits alimentaires, et notamment des protéines de haute qualité, ainsi que des animaux de trait et des matières premières telles que la laine et les peaux, mais il peut aussi contribuer à relever, puis à maintenir, le niveau de la production agricole. Par exemple, son amélioration peut contribuer beaucoup au progrès de la production végétale en augmentant la fertilité du sol. La nécessité d'une intégration complète entre culture et élevage et l'erreur de faire fond sur la monoculture ont été démontrées dans les nombreux cas où ce dernier système a gravement appauvri le sol et réduit les ressources agricoles.

L'élevage permet également de tirer parti de ressources qui risqueraient de demeurer inutilisées. Une grande partie des terres du globe ne peuvent servir à la production d'aliments pour l'homme que si on les fait pâturer. Les terrains de parcours, qui ne se prêtent pas à la céréaliculture ou à d'autres productions végétales, peuvent être utilisés efficacement par le bétail, et c'est seulement par l'intermédiaire des animaux d'élevage que les déchets des récoltes et divers sous-produits peuvent être transformés en aliments pour l'homme (Shaw, 1962)¹.

A mesure que les revenus augmentent au cours du développement économique, on voit souvent surgir un problème, en particulier dans les pays très peuplés, celui de trouver des méthodes d'agriculture plus intensive qui permettent d'augmenter les gains des petites et moyennes exploitations et d'empêcher ainsi un décrochage excessif entre revenus urbains et ruraux. A cette fin, on peut avoir recours à certains systèmes d'élevage ou d'agriculture mixte, fondés parfois sur des importations d'aliments du bétail. C'est ce qui est arrivé dans une grande partie de l'Europe occidentale et qui semble se produire graduellement dans d'autres parties du monde, par exemple au Japon. Même sur les exploitations où la céréaliculture est la principale source de recettes, la mise sur pied d'un élevage comme spéculation complémentaire peut être une condition essentielle de survie économique en cas de mauvaises récoltes.

PRESSION EXERCÉE PAR LA POPULATION ANIMALE

L'homme n'est pas la seule victime du cercle vicieux de la misère décrit par Wright (1961), c'est-à-dire alimentation insuffisante, d'où perte de poids et d'énergie entraînant une baisse de productivité, donc une misère plus grande encore. L'autre cycle qui est commun à l'homme et à l'animal est celui de la malnutrition qui diminue la résistance à la maladie, d'où des infections et des infestations qui empêchent l'organisme d'utiliser convenablement la ration alimentaire.

Le surpeuplement animal n'est que trop fréquent dans les pays insuffisamment développés. En Inde par exemple, la vache est un animal sacré qui ne peut être abattu et, de ce fait, les habitants ne tirent au point de vue nutritionnel qu'un parti infime de l'immense troupeau de bovins et de buffles, évalué à quelques 200 millions de têtes. L'expansion indiscriminée du cheptel constitue un danger, comme c'est le cas en Inde, ou encore dans les régions d'Afrique où le bétail sert de monnaie d'échange. La réduction du troupeau de bovins improductifs et sous-alimentés, conjuguée avec l'emploi de meilleures méthodes d'élevage, permettrait d'accroître l'approvisionnement en lait d'une population humaine qui manque de protéines animales et qui est aussi sérieusement sous-alimentée.

Un grand nombre de pays n'ont pas réussi à faire cadrer leurs effectifs animaux avec la capacité de charge de leurs terres, et la surcharge de ces dernières, avec les méthodes actuelles d'exploitation, a entraîné la destruction d'une grande partie du sol et de la végétation. Il est vrai aussi que dans bien des régions, les pâturages actuels pourraient supporter des effectifs doubles si l'on améliorait ces méthodes. Ce problème du gaspillage des ressources naturelles peut être compliqué par des coutumes et des pratiques religieuses telles que les interdictions d'abattage, ou par l'insuffisance des moyens de commercialisation, ou enfin par l'existence de pâturages communaux. Dans bien des régions, les éleveurs s'attachent au nombre plutôt qu'à la qualité des animaux, car leur prestige dépend souvent de l'importance de leur troupeau, qui est ainsi un symbole primitif de rang social. Dans ces conditions, nul ne se préoccupe d'éliminer les animaux improductifs. Il faut briser le cercle vicieux dans lequel l'élevage indiscriminé de bêtes de médiocre qualité entraîne la surcharge des pâturages et l'inanition, si l'on veut mettre un terme à la dégradation du cheptel. Il suffit parfois d'assurer des débouchés suffisants

¹ Voir la bibliographie page 181.

aux produits de l'élevage pour encourager la rationalisation des méthodes et la sélection d'animaux de bonne qualité.

DISPARITÉS DANS LA PRODUCTIVITÉ ANIMALE

Dans la suite du chapitre, on a examiné principalement les problèmes que posent l'expansion et l'amélioration de la production animale dans les pays insuffisamment développés, et notamment les problèmes techniques, même si ceux-ci ne sont pas les seuls. Dans la plupart de ces pays, par exemple, l'inefficacité des méthodes de commercialisation entraîne de fortes pertes d'animaux et de produits de l'élevage, tout en gonflant inutilement les prix de détail, ce qui freine la consommation et, par contre-coup, la production. En outre, les obstacles économiques et institutionnels, tels que l'existence de régimes fonciers archaïques, le manque de crédit à la production à des taux d'intérêt raisonnable et l'instabilité des prix, retardent le progrès de l'élevage comme celui des autres secteurs de l'agriculture. Ces questions ont été longuement examinées dans les éditions récentes de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*².

Une première remarque: dans la plupart des pays insuffisamment développés, l'augmentation de la production animale nécessite un relèvement des rendements bien plus qu'un accroissement des effectifs du cheptel.

Comme il ressort du tableau IV-3, il n'y a pas beaucoup de différence entre ces pays et les pays développés en ce qui concerne le rapport population animale/population humaine et, bien que les chiffres ne soient pas en général d'une très grande précision, il y a plus de chances pour qu'ils soient sous-estimés que surestimés. La répartition régionale très inégale des différents types de bétail, qui ressort également du tableau IV-3, est étudiée dans une section ultérieure consacrée aux problèmes de chacune des principales régions.

Ce qui diffère beaucoup, toutefois, c'est la productivité animale selon les régions. Dans une grande

² Voir par exemple: Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés à la lumière des enseignements de l'après-guerre. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1959*; Les programmes de développement agricole, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1960*; Réforme agraire et transformation institutionnelle, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1961*.

TABLEAU IV-3. - NOMBRE APPROXIMATIF DE TÊTES DE BÉTAIL PAR MILLIER D'HABITANTS, 1959-60

	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
<i>..... Nombre</i>				
Europe occidentale..	270	320	40	200
Europe orientale et U.R.S.S.	320	530	35	200
Océanie	1 450	13 000	10	150
Amérique du Nord..	540	170	20	330
Amérique latine....	940	620	190	370
Extrême-Orient (non compris la Chine continentale)	230	50	80	40
Chine continentale ..	60	80	70	250
Proche-Orient	240	810	470	1
Afrique.....	500	600	400	20
MONDE	300	325	110	170

partie de la zone tropicale par exemple, une vingtaine de vaches donnent tout juste le lait que fournit une seule bête dans des pays tels que la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Les mauvaises méthodes d'élevage et d'aménagement pastoral comptent parmi les principales raisons de la très faible production de lait et de viande des pays insuffisamment développés. De vastes zones de l'Extrême-Orient, du Proche-Orient, de l'Afrique et de l'Amérique latine sont fortement surpeuplées d'animaux de très médiocre qualité. Le rendement individuel des bovins est environ 10 fois plus élevé en Europe qu'en Extrême-Orient, 7 fois plus qu'en Afrique et 4 fois plus qu'au Proche-Orient et en Amérique latine. Et encore la productivité animale en Europe et en Amérique du Nord est-elle très inférieure à ce qu'elle pourrait être si l'on améliorait l'alimentation, les méthodes

TABLEAU IV-4. - PRODUCTION INDIVIDUELLE DES BOVINS

	Viande de boeuf et de veau	Lait
<i>..... Livres anglaises</i>		
Etats-Unis.....	166,7	1 335
Canada	140,8	1 693
Europe (non compris l'U.R.S.S.)	121,5	2 419
Australie et Nouvelle-Zélande	104,3	1 107
Amérique du Sud	71,5	210
Mexique, Amérique centrale et Caraïbes	57,5	265
Afrique	37,4	192
Asie	26,2	140
MONDE (non compris l'U.R.S.S.)	70,1	655

SOURCE: Phillips, R.W. Man and his cattle. *The cattleman*, XLVI, 12, 1960.

d'élevage et la sélection et si l'on jugulait les maladies. Les disparités du rendement par animal ressortent du tableau IV-4. L'écart que l'on constate entre les quatre premières régions énumérées au tableau et les autres est dû avant tout à des méthodes d'élevage défectueuses (et notamment à une mauvaise alimentation des

troupeaux et à l'utilisation irrationnelle des ressources naturelles), à une sélection effectuée selon des techniques primitives ou laissée au hasard, enfin au fait que l'on n'a pas su prévenir ou éliminer les diverses maladies qui réduisent les rendements, autant de facteurs qui contribuent à abaisser le potentiel de production du cheptel mondial.

Accroissement des disponibilités mondiales de protéines animales

Les principaux moyens d'accroître la production de l'élevage sont la lutte contre les maladies, l'amélioration de l'alimentation animale et l'emploi de races sélectionnées. Ces trois aspects de la zootechnie rationnelle sont indivisibles. Il est illogique de consacrer du temps et des efforts à améliorer les disponibilités d'aliments du bétail si les maladies ou les parasites empêchent les animaux d'en tirer pleinement parti. De même, l'amélioration génétique ne sert à rien si l'on ne dispose pas de quantités suffisantes d'aliments. On voit donc que le développement maximum de la production est fonction d'abord de la lutte contre les maladies; mais des progrès considérables doivent aussi être accomplis dans des domaines connexes: conduite des élevages, nutrition, génétique et sélection, physiologie de la reproduction et du milieu, transformation et manutention de la viande et des autres produits animaux.

Etant donné, d'une part, que les maladies provoquent des pertes considérables, qui pourraient cependant être évitées en grande partie, et que, d'autre part, il est nécessaire du point de vue économique de relever au maximum le niveau de la santé animale, le progrès de l'élevage exige que, dans le monde entier, on accorde plus d'attention aux recherches concernant la santé animale, ainsi qu'aux applications internationales des mesures de lutte contre les maladies. De même, il faudrait accorder encore plus d'importance aux recherches sur les autres aspects de l'élevage, ainsi qu'au renforcement des services d'enseignement et de vulgarisation, de manière à diffuser largement parmi les producteurs, en particulier ceux des régions insuffisamment développées, la connaissance des méthodes modernes de zootechnie.

Il faut, enfin, pour permettre aux agriculteurs d'utiliser ces connaissances, créer un climat économique et social favorable au développement agricole. Il sera nécessaire de réaliser à cet égard certaines

conditions indispensables, par exemple une bonne organisation du crédit et, dans de nombreux pays, une amélioration du régime foncier. Afin de pouvoir satisfaire la demande croissante dans les centres urbains, on devra améliorer aussi la commercialisation et la distribution du bétail et des produits de l'élevage. De la sorte, on réduira les pertes considérables qui surviennent actuellement durant la distribution, avec le double avantage de faire baisser les prix de détail et de stimuler davantage la production.

Le surpâturage, la mauvaise alimentation, la maladie, les méthodes primitives ou irrationnelles de reproduction, des techniques médiocres d'élevage et la faiblesse des rendements sont des maux qui peuvent être atténués par une série de mesures, c'est-à-dire lutte contre les maladies, amélioration de la nutrition animale et amélioration génétique. Ce sont tous ces facteurs qui constituent la zootechnie rationnelle. Ils vont être examinés de manière plus détaillée dans les paragraphes ci-après, où il sera question aussi de l'amélioration des services d'éducation et de commercialisation.

NUTRITION ANIMALE

La mauvaise nutrition est l'une des raisons les plus importantes de la lenteur avec laquelle la production animale a augmenté ces dernières années dans les pays en voie de développement. Il est indispensable d'améliorer et d'élargir les travaux sur la nutrition animale en mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer l'élevage à la production agricole et à l'aménagement des pâturages. On admet généralement que le développement de la production animale dépend très fortement de l'accroissement de la production herbagère et fourragère, ou de celle des céréales et des légumineuses, associé à une con-

duite rationnelle de l'élevage et à une utilisation optimum de ces aliments. Il faut donc entreprendre d'importantes recherches sur la mise au point de nouvelles variétés de légumineuses fourragères capables de survivre dans les régions tropicales et subtropicales, y compris les zones arides.

Il se peut que les normes admises en matière d'alimentation animale ne soient pas entièrement applicables au métabolisme spécial des animaux mis au pâturage, et que ce mode d'alimentation accroisse les besoins en éléments nutritifs. Il faudrait être beaucoup mieux renseigné sur la consommation et les besoins nutritionnels des animaux au pâturage, en considérant en particulier des conditions de milieu extrêmement diverses.

Dans la zone tropicale aride, y compris les régions de « dry forest », de steppes, de savane et de brousse, le manque d'eau est le principal facteur limitant le développement des végétaux et, si l'on ne veille pas à maintenir la charge dans des limites raisonnables et à conduire rationnellement l'élevage, la terre risque de s'épuiser. La pratique du brûlage non contrôlé, couramment employée dans la plupart des régions de savane, est dangereuse pour les pâturages et pour les terrains forestiers. Elle tend, en dernière analyse, si elle n'est pas réglementée, à encourager le développement des broussailles aux dépens de l'herbe, et elle risque d'entraîner l'érosion du sol. Le brûlage tardif pratiqué à intervalles éloignés (pouvant atteindre 4 ans) a permis de lutter efficacement contre l'envahissement de la brousse, par exemple en Rhodésie du Sud et au Mali, lorsque les précautions convenables étaient prises. Il faut, en outre, continuer d'étudier les graminées résistant à la sécheresse qui pourraient fournir un aliment convenant aux ruminants. Il faudrait enfin étudier le métabolisme de l'azote chez ces derniers, de manière à prévoir quelle sera l'efficacité de suppléments azotés non protéiques dans diverses conditions.

En zone tropicale humide et dans les plaines temporairement inondées, de grandes possibilités d'expansion s'offrent à la production animale, en grande partie à cause du rendement élevé des graminées et des légumineuses pendant toute l'année. Les pâturages permanents assurent une production de fourrage régulière et abondante, outre qu'ils protègent le sol. Mais, pour obtenir une forte production végétale, il faut apporter des matières organiques, le moyen le plus direct pour cela étant précisément l'élevage.

Il est relativement facile dans les pays tropicaux

humides d'intégrer agriculture et élevage comme il est souhaitable de le faire, mais le principal obstacle à une bonne alimentation réside dans la médiocre valeur nutritive du fourrage. Pour obtenir une productivité maximum, il faut poursuivre les recherches sur les modifications de la composition chimique du fourrage pendant la période de développement végétatif, ainsi que la supplémentation des rations à l'aide de sel, d'oligo-éléments et même de concentrés.

Dans les régions où les céréales sont la base de l'alimentation humaine, leur utilisation comme aliments du bétail est limitée; mais, à mesure que les niveaux de vie s'élèveront, les régimes vont se diversifier et de plus grandes quantités de céréales deviendront disponibles pour améliorer la production animale. Dans d'autres régions, les conditions climatiques sont parfois telles que les pâturages permettent l'existence d'une industrie du lait et de la viande, dont les sous-produits peuvent servir à l'élevage de porcs et de volaille. On peut être justifié à donner au bétail certains aliments propres à la consommation humaine s'ils équilibreront bien la ration des animaux que l'utilisation d'autres aliments uniquement fourragers s'en trouve grandement accrue.

Dans les pays en cours de développement, il est possible de composer des rations alimentaires pour les porcs et la volaille en estimant la valeur des produits fourragers locaux d'après celle qui a été calculée pour des produits analogues dans les pays plus développés; en effet, les données sur les aliments locaux du bétail sont si rares que, dans bien des cas, il n'y a pas d'autre façon de procéder. Par la suite on pourra adopter une méthode plus précise, à mesure que des renseignements seront recueillis à cet égard (Shaw, 1962).

Le problème complexe des carences et des déséquilibres en sels minéraux est un aspect important de la nutrition animale dont il faudrait s'occuper dans un certain nombre de pays en cours de développement. Les symptômes cliniques, l'état sanitaire médiocre et la faible productivité qui en résultent souvent s'accompagnent parfois de divers états pathologiques tels que les infestations parasitaires. Une grande partie des recherches actuelles portent sur les oligo-éléments, mais les carences de sels minéraux aussi importants que le calcium, le phosphore et le magnésium continuent d'handicaper la production animale dans bien des régions et les syndromes qu'elles provoquent doivent être étudiés très attentivement, tant comme carences que dans leurs

rapports avec d'autres facteurs cliniques. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les problèmes pourraient être résolus au moins en partie si l'on appliquait intégralement les connaissances existantes.

L'expérimentation concernant l'amélioration de l'élevage doit porter sur une longue période. Les études génétiques doivent se fonder sur une évaluation exacte du potentiel de production des animaux. Il faut tenir compte de nombreux aspects: production de lait et de matières grasses, efficacité de l'utilisation des aliments par le bétail, potentiel de travail, adaptabilité au milieu, qualité et rendement de la laine; quantités relatives de viande, de graisse et d'os; aptitudes à la reproduction et résistance aux maladies et à d'autres agressions.

RAPPORT ENTRE L'ÉLEVAGE ET LA PRODUCTION VÉGÉTALE

Il est évident qu'il faut resserrer les rapports entre la production végétale et la production animale. On a cessé de considérer comme rationnelle une évaluation du potentiel de production fondée uniquement sur le rendement individuel des animaux, et il faut donc s'intéresser à la production totale (animale et végétale) par unité de superficie. Dans les parties irriguées de la zone aride, les cultures de légumineuses fourragères entrent dans l'assoulement, ce qui restitue au sol une certaine quantité des éléments nutritifs nécessaires. Le système de la jachère recule peu à peu devant celui de la culture pratiquée après fertilisation chimique avec utilisation du regain comme fourrage ou pâturage. La mise en pâture du blé et autres céréales d'hiver pendant de brèves périodes au cours du développement végétatif en automne ou au début de l'hiver, pratique dont les avantages sont connus, jouit aujourd'hui d'une vogue plus grande que jamais. En Australie et en Nouvelle-Zélande, la technique consistant à associer étroitement les cultures céréalières et fourragères à la production de bœuf et de mouton (viande et laine) s'est beaucoup répandue. Les lourdes pertes provoquées par les sécheresses périodiques dans les régions à faible pluviosité peuvent être évitées ou atténuerées si les éleveurs, au lieu de compter entièrement sur les pâturages, mènent de front l'élevage et la production fourragère. L'évolution qui se manifeste en Australie vers ce système mixte ressort

des chiffres ci-après, établis d'après les renseignements les plus récents pour l'ensemble du pays (Australie, 1962):

<i>Exploitations à blé possédant des moutons</i>	<i>Pourcentage des exploitations ci-contre, par rapport au total des exploitations à blé</i>
31 mars 1948	42 458 78,6
31 mars 1956	41 119 82,85
31 mars 1960	45 217 85,35

L'augmentation des effectifs ovins qui se manifeste en Nouvelle-Zélande depuis 1950, et qui a porté le troupeau à un chiffre record, est due, à des degrés variables, à la rapide diffusion des techniques d'amélioration des pâturages, à l'accroissement de la capacité de charge des terres de colline qui a pu être obtenu grâce à l'épandage d'engrais par avion, à une meilleure gestion des exploitations et à la fermeté du marché de la laine et de la viande.

Dans certains pays d'Amérique latine, tel l'Uruguay, l'élevage de moutons pour la viande et la laine se pratique en général conjointement avec celui de bovins soit de laiterie, soit de boucherie, soit à ces deux fins. La plus forte concentration d'ovins par unité de superficie s'observe dans les exploitations de 100 à 2 500 hectares, c'est-à-dire dans celles où le rapport moutons à laine-bovins est le plus élevé. En Argentine et en Uruguay, les effectifs ovins diminuent par rapport aux autres élevages. Certaines maladies telle l'épididymite et l'existence de carences exercent aussi un effet défavorable.

CONSERVATION DU FOURRAGE ET AMÉNAGEMENT DES PÂTURAGES

L'irrégularité de la production est une des caractéristiques des prairies naturelles dans les pays à climat tropical sec et les régions semi-arides, ou dans les zones tropicales ayant une saison sèche pendant laquelle le pâturage n'offre guère ou pas du tout d'herbe. Durant la saison des pluies, qui peut être de moins de quatre mois, la croissance est rapide et la production abondante, mais, pendant la quasi-totalité de la saison sèche, les animaux ne trouvent que des graminées et des buissons desséchés et, vers la fin de cette période, ils sont au bord de la famine. Les précipitations peuvent varier énor-

mément d'une année à l'autre, de sorte qu'on ne peut pas tabler sur les chiffres moyens de la production, ni estimer avec une exactitude raisonnable la capacité de charge des parcours.

Dans ces conditions, il est impératif non seulement d'accroître les disponibilités de fourrage, mais aussi de les conserver pour éviter les périodes de quasi famine. Même dans les pays économiquement plus développés où le climat est plus tempéré et où les pénuries saisonnières d'herbe et de fourrage sont en général moins critiques, la fenaison, l'ensilage et les autres méthodes de conservation contribuent beaucoup au niveau élevé de la production animale.

Lorsque les aliments du bétail ne sont pas conservés, le nombre et la qualité des animaux offerts sur les marchés présentent de fortes variations saisonnières: l'efficacité de la commercialisation s'en trouve diminuée et son coût accru. L'un des moyens d'améliorer la production animale dans les régions arides consiste à assurer plus de régularité aux approvisionnements en aliments du bétail sur toute l'année. Cela n'est possible que si l'on proportionne le troupeau aux ressources en fourrage et si, pendant les périodes maigres, on complète les rations à l'aide de concentrés ou de fourrage conservé.

Il faut intégrer plus étroitement agriculture et élevage pour développer la production animale, tant dans les régions semi-arides que dans les parties non cultivables des régions arides. Un apport plus abondant de matières organiques et d'azote excrétées par les animaux accroît les rendements végétaux, et permet donc d'intensifier la production fourragère. Ainsi, l'agriculture et l'élevage voient augmenter leur productivité l'une et l'autre.

L'aménagement des parcours (y compris la pâture retardée), la culture de plantes fourragères, l'ensilage, le développement des prairies artificielles, l'utilisation des cultures de céréales et l'emploi de résidus des cultures et de concentrés, toutes ces pratiques ont leur rôle à jouer dans l'augmentation des disponibilités de fourrage. L'érection de clôtures, qui rend possible la pâture en rotation et facilite la réalisation d'un équilibre entre l'effectif du cheptel et la capacité des pâturages peut améliorer beaucoup l'exploitation de ces derniers; la rentabilité de l'opération dépend du coût d'installation et d'entretien des clôtures par rapport à la productivité du terrain.

Certes, le manque d'eau contribue beaucoup à limiter la production animale dans les régions arides, mais en multipliant les points d'abreuvement sans tenir compte de la capacité de charge des terres envi-

ronnantes, on risque d'étendre les conséquences les plus néfastes de la mauvaise exploitation des pâturages à des régions qui en sont actuellement indemnes du fait de leur isolement. Il faudra parfois réglementer l'utilisation des pâturages communaux et celle des ressources en eau.

IMPORTATION DE RACES ÉTRANGÈRES

Dans bien des pays insuffisamment développés, les gouvernements pensent presque automatiquement à l'importation de races étrangères afin d'accroître la productivité de l'élevage, encouragés en cela par les progrès remarquables qu'un grand nombre de ces races ont réalisés dans leur pays d'origine. Mais cette formule a ses limites, et les effets ne sont pas toujours aussi sensationnels qu'on l'espérait. Bien souvent, les pays importateurs ne disposent pas de personnel capable d'assurer l'entretien de ces animaux de choix, et les résultats peuvent être décevants, voire désastreux.

L'importation d'un petit nombre d'animaux – qui est parfois la seule solution possible si les ressources financières sont limitées – n'exerce sur le cheptel national que de faibles répercussions. Dans les pays tropicaux, étant donné les conditions actuelles, il arrive que les éleveurs ne puissent pas obtenir de conseils sur la façon de nourrir et d'exploiter les animaux de races étrangères, qui parfois ont été mises au point dans des zones tempérées où les conditions sont extrêmement différentes. Parfois, ces animaux succombent aux maladies locales contre lesquelles ils n'ont ni immunité, ni résistance. Il est indéniable, néanmoins, que l'introduction de lignées soigneusement choisies peut donner des résultats remarquables lorsque toutes les précautions nécessaires ont été prises, comme cela a été récemment le cas des bovins frisons en République arabe unie.

Lorsque de grands travaux d'irrigation sont en cours d'exécution et que la diversification de l'agriculture est nécessaire pour utiliser intégralement les terres et les eaux, ou encore lorsqu'une production d'aliments du bétail quantitativement et qualitativement suffisante est possible, il peut alors être utile d'importer des races à fort rendement. Cela est vrai particulièrement lorsque le revenu augmente, et, du coup, la demande d'aliments de haute valeur biologique tels le lait, les œufs et la viande.

L'importation de reproducteurs comporte un sérieux danger, à savoir l'introduction de maladies.

Les mesures de quarantaine appliquées tant dans les pays exportateurs que dans les pays importateurs ne suffisent pas toujours à garantir que les animaux importés sont exempts de maladies infectieuses, dont l'introduction et la propagation peuvent compromettre pour de longues années l'élevage national et exercent sur la production des effets funestes et durables. Le transport des animaux sur pied devenant toujours plus facile, la transmission d'épidémies d'un continent à l'autre est un péril dont il faut être conscient, et il faut employer tous les moyens pour parer à une telle catastrophe.

L'insémination artificielle, qui est l'une des techniques les plus utiles pour améliorer la qualité du bétail, permet d'utiliser bien plus largement les races étrangères. Mais elle peut elle aussi, si elle n'est pas pratiquée convenablement, contribuer à la propagation de facteurs génétiques indésirables et de maladies.

UTILISATION DES RACES INDIGÈNES

Lorsqu'on envisage d'améliorer le cheptel des petits producteurs, il est peu réaliste de ne pas utiliser les races indigènes. En toutes circonstances, les gouvernements feront bien de songer d'abord à améliorer ces races, dont certaines ont actuellement des performances très faibles du fait que, pendant des générations, leur entretien a été négligé et qu'on n'a pas éliminé les producteurs médiocres. En revanche, ce bétail s'accorde bien avec l'alimentation et des soins qu'il reçoit et, à la différence des animaux exotiques, il manifeste une résistance notable aux maladies locales. En général, les éleveurs des pays insuffisamment développés ne sont pas arrivés à l'alimenter et à l'exploiter dans des conditions qui eussent permis d'utiliser intégralement son potentiel génétique. L'amélioration de l'élevage doit par conséquent comporter celle des disponibilités d'aliments du bétail, grâce à une bonne utilisation et à une bonne conservation des approvisionnements.

Il faut, en faisant appel aux techniques modernes, augmenter la production d'aliments du bétail, tâche dans laquelle les services de vulgarisation peuvent jouer un rôle extrêmement précieux. Il est possible en pratique de sélectionner dans les races indigènes, mais, pour des raisons d'ordre financier et matériel, les petits éleveurs sont incapables de procéder à un grand nombre des essais qui seraient nécessaires pour déterminer les insuffisances héréditaires qui revêtent une importance économique. De grandes

organisations comme les coopératives ou les services officiels sont mieux équipées pour procéder à cette sélection. Un programme d'amélioration progressive, fondé sur l'adoption des méthodes de sélection les plus propres à relever la production dans le cadre de pratiques d'élevage économiquement possibles, comporte beaucoup moins de risques.

CROISEMENTS

L'intérêt du croisement réside dans le phénomène de la vigueur hybride ou hétérosis. Les croisements permettent d'introduire dans le patrimoine génétique d'une race de nouveaux facteurs héréditaires qui peuvent contribuer beaucoup à accroître ses performances. Mais l'importation de races exotiques en vue soit d'effectuer des croisements destinés à relever la production, soit d'obtenir des animaux adaptables à forte productivité, suppose l'existence de quantités suffisantes d'aliments du bétail et d'une exploitation rationnelle, conditions qui doivent être réalisées par un effort de recherche et de vulgarisation dans le pays.

Les croisements peuvent viser des objectifs spécifiques dans le domaine de la production animale. Leur coût et les difficultés que l'on éprouve à assurer la continuité expliquent en grande partie que l'on n'a pas obtenu des résultats aussi sensationnels qu'avec les végétaux, dont les générations sont plus brèves. Mais les éleveurs commerciaux ont eu largement recours à la méthode. Comme on a constaté que certaines races de bovins de boucherie possédaient des caractères extrêmement transmissibles (poids élevé à la naissance, gain de poids rapide, rendement des carcasses et qualité de la viande par exemple), on a croisé des taureaux de boucherie avec des vaches laitières commerciales qui n'étaient pas nécessaires au renouvellement du troupeau laitier. La descendance a donné des résultats excellents au point de vue commercial, et, dans certains pays, une proportion très élevée de vaches laitières sont maintenant inséminées avec du sperme de taureaux de boucherie afin de donner des bovins commerciaux destinés à l'abattage.

Les croisements revêtent également un grand intérêt si l'on recherche une combinaison de caractères favorables eu égard au milieu. Par exemple, des brebis mérinos de réforme sont amenées d'Australie orientale dans les régions de culture du blé et croisées avec des bêliers Border Leicester, Romney Marsh et Dorset Horn, et les femelles issues de ces croise-

ments sont à leur tour croisées avec des bétiers Southdown pour la production d'agneaux gras.

Les croisements sélectifs ont abouti à la création de races nouvelles qui ont permis d'obtenir des sujets à forte productivité et très adaptables à des conditions climatiques extrêmes: la race bovine Santa Gertrudis au Texas constitue à cet égard un remarquable exemple.

ASPECTS VÉTÉRINAIRES

Les maladies du bétail provoquent dans le monde entier des pertes immenses. Dans certains pays de technique très avancée, la question fait depuis quelques années l'objet de recherches systématiques d'où il ressort nettement que les pertes de produits, d'heures de travail et de fourrages causées par ces maladies se montent chaque année à des milliards de dollars. Dans les pays insuffisamment développés, on ne peut encore estimer qu'approximativement l'importance économique des diverses maladies, mais on peut penser que le total des pertes est stupéfiant. Or, la science vétérinaire moderne permettrait d'en éviter un grand nombre. Les résultats obtenus depuis quinze ans dans beaucoup de ces pays montrent ce qu'on peut faire dans le domaine de la lutte contre les maladies, à preuve par exemple la façon dont la peste bovine a été maîtrisée en Thaïlande et est en train de l'être en Inde. La multiplication des laboratoires et l'amélioration des services vétérinaires ont permis de juguler des épizooties comme celle de la peste équine au Proche-Orient, devant laquelle on aurait été pratiquement désarmé il y a dix ans.

Dans une économie agricole bien équilibrée, il faut améliorer en même temps les méthodes d'élevage et la lutte contre les maladies. Au cours des vingt dernières années, on a cessé de considérer le vétérinaire comme chargé exclusivement de soigner les animaux malades ou blessés, et son rôle principal est désormais de sauvegarder la santé animale, c'est-à-dire de prévenir plutôt que de guérir.

De toutes les maladies dont parlent de temps à autre les journaux, la fièvre aphteuse est celle qui fait l'objet des plus gros titres. Rien de surprenant à cela, puisqu'il s'agit non seulement de la maladie la plus infectieuse que l'on connaisse, mais probablement aussi de celle qui a les plus graves effets économiques. L'hémisphère occidental produit 45 pour cent des disponibilités mondiales de viande, mais il y a en Amérique du Sud, par exemple, de vastes

superficies où la fièvre aphteuse sévit à l'état chronique. Dans les pays affectés, on estime que les pertes (lait, viande et laine, avortements et morbidité) représentent chaque année 25 pour cent de la production totale de l'élevage (Eichhorn, 1953). Les vaccins améliorés dont on dispose maintenant devraient, en conférant une immunité plus forte et plus durable, permettre d'améliorer beaucoup la prophylaxie de cette maladie et finiront peut-être par en ramener l'incidence à un niveau tel qu'il deviendra économiquement possible de l'extirper.

S'agissant des grandes épizooties – fièvre aphteuse, peste bovine, septicémie hémorragique, péripneumonie contagieuse des bovins, pour n'en mentionner que quelques-unes –, un diagnostic rapide et correct permet une action de prophylaxie efficace; mais, dans la plupart des régions en voie de développement, les services vétérinaires sont insuffisants et des maladies qui pourraient être évitées prennent souvent la proportion d'épizooties avant qu'on ait pu commencer à organiser la lutte. Partout la pénurie de vétérinaires est inquiétante et de nombreux pays du monde entier s'occupent de créer dans leurs universités des facultés vétérinaires. A l'heure actuelle, un vétérinaire au Royaume-Uni couvre en moyenne 77 kilomètres carrés, chiffre qui passe à 700 aux Etats-Unis et à 13 000 en Afrique orientale (FAO, 1960).

La pénurie se fait sentir dans tous les pays en cours de développement, mais aussi, par suite de l'augmentation du cheptel, dans les pays techniquement avancés. En 1960, il y avait aux Etats-Unis 22 000 vétérinaires; or, on estime qu'il en faudrait 35 000 en 1975.

Cette insuffisance généralisée de personnel n'est qu'un aspect d'un problème plus vaste – celui des moyens indispensables pour accroître le nombre de techniciens bien qualifiés dans tous les secteurs de l'agriculture. Mais les vétérinaires d'aujourd'hui s'occupent aussi de problèmes médicaux, car il faut lutter contre les zoonoses, maladies comme la tuberculose, la brucellose et la rage, qui sont transmissibles de l'animal à l'homme. Ces maladies posent un problème de santé publique, et beaucoup ont des incidences économiques considérables, par exemple la brucellose. Pour pouvoir en protéger l'homme, il faut d'abord les maîtriser chez les animaux. Un grand nombre d'écoles nouvelles dans des pays d'élevage aussi importants que le Guatemala, le Pérou et le Chili ont adopté des programmes d'études visant à répondre aux besoins actuels dans cet ordre d'idées. L'importance qu'on attache à l'enseignement de base

est un indice encourageant, car elle atteste que l'on établit des plans à long terme; si l'on y ajoute la grande expansion des recherches sur la santé animale et le nombre croissant de vétérinaires qui s'orientent vers la recherche, on peut bien augurer de l'avenir.

Depuis 10 ans, les services vétérinaires ont beaucoup augmenté en nombre et en importance dans bien des pays en voie de développement. Cette expansion des activités dans le domaine de la santé animale a été telle qu'il a fallu créer de nouveaux bureaux ou renforcer ceux qui existaient pour pouvoir s'occuper efficacement des problèmes d'administration vétérinaire, de lutte contre les maladies sur le terrain et de recherche.

Ainsi, un laboratoire de recherche vétérinaire a été créé au Betchouanalnd; les travaux de recherche et autres se sont considérablement développés dans les services vétérinaires de l'Inde; deux laboratoires fonctionnent de manière satisfaisante en Thaïlande, qui s'occupent l'un de la fièvre aphteuse, le second d'autres maladies animales; enfin, les services vétérinaires du Soudan ont réalisé une expansion remarquable.

L'assistance fournie par les pays techniquement avancés aux pays en voie de développement en vue de la lutte contre les maladies animales, que ce soit sur le plan multilatéral par l'intermédiaire d'institutions spécialisées des Nations Unies comme l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ou directement de pays à pays, a beau s'être considérablement intensifiée depuis quelques années, elle est encore loin de répondre aux besoins. Elle n'est pas suffisante non plus pour mettre les régions «indemnes» à l'abri de maladies exotiques, qui se propagent bien au-delà de leur aire traditionnelle. Cette assistance exige de plus en plus la création de laboratoires de recherche et de production de vaccins, la fourniture de matériel et d'équipement, les moyens voulus pour former un plus grand nombre de techniciens et le concours de bactériologistes, de virologistes et de parasitologues expérimentés. Les problèmes de recherche peuvent être étudiés le plus efficacement dans les pays où ils se posent. De même, on se rend toujours mieux compte de l'urgence qu'il y a à effectuer des études sur les maladies en se fondant sur les techniques critiques de la méthodologie biostatistique, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, afin de déterminer l'existence, l'incidence et l'importance économique relative de diverses infections et infesta-

tions animales. On reconnaît dans de nombreux milieux que l'on a peut-être accordé trop d'importance à la recherche fondamentale et pas assez aux études écologiques et épizootiologiques essentielles.

Les pratiques modernes d'alimentation du bétail, pour essentielles qu'elles soient, suscitent de nouveaux problèmes de santé animale. Les vétérinaires, en collaboration avec les physiologistes et les biochimistes, portent une attention accrue à l'étude des troubles de la nutrition. L'amélioration de l'irrigation et des pâturages risque non seulement de créer des conditions favorables aux parasites intestinaux et autres, mais aussi de déterminer des carences, par exemple de magnésium. Les carences et les déséquilibres d'éléments essentiels ou d'oligo-éléments font l'objet d'importantes études dans les régions où elles apparaissent comme un obstacle à l'élevage, et l'on commence à s'occuper des complications qui découlent de leur co-existence avec des processus pathologiques, tels ceux que provoquent les parasites internes.

Toutes les maladies animales ne sont pas aussi spectaculaires que la fièvre aphteuse, qui peut affecter des milliers de bovins, ou aussi meurtrières que la peste bovine et la peste équine. Il en est de si insidieuses qu'elles passent inaperçues, comme certaines stérilités infectieuses et certaines carences minérales. Les infestations par des parasites internes, par exemple, sont si insidieuses et provoquent de telles pertes qu'à l'heure actuelle on s'accorde en général à les considérer partout comme un facteur d'importance majeure pour la rentabilité de l'élevage. Dans bien des régions, leurs effets peuvent même être plus graves que ceux des maladies épizootiques. Elles sont à l'origine d'innombrables cas de mauvais état sanitaire, que les méthodes modernes de diagnostic, de prophylaxie, de traitement et de lutte permettraient cependant d'éviter en grande partie. Il est urgent d'effectuer des recherches sur le cycle biologique de nombreux parasites et d'intensifier le gros effort entrepris depuis quelques années dans le domaine de la production de médicaments nouveaux et de produits anti-parasitaires améliorés. Les études sur le cycle biologique des protozoaires et métazoaires parasites des animaux visent à déterminer les stades auxquels ces organismes sont vulnérables. Un intérêt notable se manifeste à l'égard de préparations biologiques qui augmenteront la résistance aux infestations.

La mammite, qui pose partout un grave problème, provoque chaque année de lourdes pertes dans les régions de production laitière: rien qu'au Royaume-Uni, on les estime à 10 millions de livres sterling,

soit 28 millions de dollars. Il est probable que, n'importe quel jour et dans n'importe quelle étable, on pourra trouver jusqu'à une vache laitière sur vingt qui présente des signes cliniques de mammite. Malgré l'usage généralisé des antibiotiques – qui ne va pas toujours sans inconvenients – les pertes de lait et parfois la mortalité, demeurent élevées.

La lutte contre les insectes vecteurs, et en particulier les moyens modernes d'empêcher leur propagation par des moyens de transport aussi mobiles et aussi insidieux que l'avion, revêtent toujours plus d'importance dans l'effort international de protection de la santé animale. Bien souvent, par exemple pour la peste équine, on ne connaît pas encore entièrement le rôle des vecteurs et le cycle biologique n'est pas toujours clair. Aussi longtemps que des recherches sur ces questions n'auront pas été entreprises, l'efficacité de la lutte contre les vecteurs restera limitée. Dans des cas extrêmes, comme ceux des régions d'Afrique infestées par la mouche tsé-tsé, des millions de kilomètres carrés demeureront pratiquement interdits à l'élevage tant qu'on ne sera pas parvenu à fabriquer et à utiliser en grandes quantités des insecticides actifs et peu coûteux ou à supprimer radicalement les vecteurs par d'autres méthodes comme la lutte biologique.

La reproduction animale, notamment l'emploi de l'insémination artificielle pour l'amélioration génétique et la lutte contre les maladies, pose de nombreux problèmes. Dans l'application des techniques nouvelles dans ce domaine, il est essentiel que le donneur mâle soit en parfaite santé, et, pour des raisons de sécurité, il est indispensable d'étudier à fond les maladies mal connues et insidieuses qui peuvent se transmettre par le sperme. Le mécanisme de cette transmission et le traitement thérapeutique et biologique des animaux infectés doivent faire l'objet de recherches constantes. Les méthodes modernes qui permettent de lutter contre la transmission de maladies par le sperme aideront à réduire encore la mortalité embryonnaire. La surcongélation du sperme a ouvert des possibilités d'amélioration de l'élevage dans certaines parties du monde et revêt maintenant un intérêt commercial considérable. Il importe au plus haut point de veiller à ce que le sperme soit absolument exempt d'agent infectieux et que les mâles soient sélectionnés, compte tenu à la fois de principes génétiques et peut-être aussi du degré de résistance de leur semence à l'entreposage et à la congélation. A mesure que l'insémination artificielle se généralisera, et c'est là une évolution inévitable, il faudra poursuivre les recherches sur

les précautions à prendre pour manipuler la semence et sur le contrôle de la santé sexuelle des producteurs.

EDUCATION

L'éducation revêt une importance au moins aussi grande pour l'amélioration de l'élevage que pour l'avancement des autres secteurs dans les pays insuffisamment développés. L'ignorance et l'analphabétisme – qui ne sont pas nécessairement synonymes – constituent des barrières invisibles au progrès dans tous les domaines. De manière plus spécifique, il faut améliorer l'éducation des producteurs pour qu'ils puissent perfectionner leurs méthodes et accroître leur productivité, mais aussi celle des consommateurs pour leur apprendre qu'une bonne alimentation doit absolument contenir assez de protéines.

Dans tous les domaines, la pénurie de personnel qualifié gêne considérablement le progrès économique et social des pays peu développés. Dans ces pays, le développement économique est avant tout celui de l'agriculture, ce qui souligne l'importance de l'enseignement théorique et pratique « agricole », le mot étant pris ici dans un sens très large et englobant, outre la culture et l'élevage, la production forestière et les pêches.

L'éducation doit être en étroit rapport avec les besoins du pays et les conditions dans lesquelles devront travailler ceux qui la reçoivent. Dans tous les secteurs de la production et de la santé animales, par exemple, les bourses de la FAO sont intimement liées à des projets bien déterminés. Elles ont ainsi contribué à assurer la continuité de l'effort entrepris et à donner aux pays les moyens techniques de mener les programmes jusqu'à leur terme prévu et d'intégrer ces programmes à l'économie agricole nationale. Chaque fois que cela est faisable, on organise des centres de perfectionnement sur des questions techniques dans les pays qui effectuent des progrès satisfaisants dans le domaine considéré, car ces pays peuvent ainsi fournir les installations et le personnel nécessaires et permettre aux stagiaires de tirer le plus grand parti possible des démonstrations.

Le Groupe FAO/OMS d'experts de l'enseignement vétérinaire, créé en exécution des recommandations formulées lors d'une réunion internationale qui s'est tenue à Londres en 1960, a entrepris l'étude détaillée du problème de l'enseignement vétérinaire dans les diverses parties du monde. Dans ses rapports, il analysera la situation de cet enseignement dans tous

les pays, y compris ceux où l'on envisage de créer des écoles vétérinaires (FAO, 1960). En stimulant le développement de l'enseignement supérieur dans ce domaine spécialisé et en émettant des avis hautement autorisés, ce Groupe offre un modèle qui pourrait utilement être imité dans d'autres domaines techniques. Par exemple, on met actuellement sur pied le Groupe FAO d'experts de l'enseignement de la zootechnie, qui étudiera les problèmes de l'éducation des éleveurs en matière d'alimentation, de sélection et d'exploitation des animaux et donnera des avis en la matière. Le Groupe FAO d'experts de la nutrition animale s'occupera notamment de l'éducation et de la formation de spécialistes dans ce domaine.

Un rôle très important de ces groupes, qui comptent parmi leurs membres certains experts de renommée mondiale, consiste à donner aux gouvernements, aux universités, aux fondations et autres organismes qui s'intéressent de manière pratique à la question, des conseils sur tous les aspects de cet enseignement spécialisé, notamment sur la création d'écoles ou la réorganisation des écoles existentes.

Pour pouvoir instituer dans un pays insuffisamment développé ce service essentiel qu'est le département de médecine vétérinaire, il faut donner une formation adéquate au personnel qui en constituera les cadres. Le service vétérinaire doit être efficace si l'on veut contenir, puis extirper les maladies du bétail et protéger la santé des animaux afin d'assurer le développement de la production dans des conditions rentables. En outre, les vétérinaires doivent encourager l'adoption de bonnes pratiques d'élevage, car l'exploitation, le logement et l'alimentation des animaux sont des aspects importants de la médecine préventive. Pour cela, il faut qu'ils aient pleinement conscience des effets de ces facteurs sur la santé et le bien-être du bétail (FAO, 1962). Dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique, la lutte contre les maladies des animaux est onéreuse, mais la dépense est infime en comparaison de ce que coûtent les maladies si rien n'est fait pour les combattre.

Pour que la production animale se développe convenablement en Amérique latine, par exemple, il faut réaliser une expansion rapide des moyens d'enseignement en ce qui concerne tant la zootechnie que la santé animale. Il existe déjà plusieurs écoles excellentes dans ces domaines, mais ni leur nombre, ni l'effectif des vétérinaires qualifiés ne sont suffisants par rapport au cheptel: le Brésil, avec plus de 71 millions de bovins, 45 millions de porcins et 19

millions d'ovins, n'a que 2 890 vétérinaires, dont beaucoup doivent faire fonction de conseillers en matière d'élevage, en plus de leurs activités proprement vétérinaires.

L'un des principaux obstacles au développement de l'enseignement étant une grave pénurie de professeurs, il faut prévoir les moyens de formation pédagogique nécessaires. Certaines écoles vétérinaires, par exemple, encouragent les jeunes diplômés à enseigner pendant quelques années dans l'établissement même, afin d'y acquérir de l'expérience. Le Groupe FAO/OMS d'experts de l'enseignement vétérinaire a proposé d'organiser des cours systématiques de pédagogie à l'intention des jeunes diplômés de médecine vétérinaire qui se destinent à l'enseignement. C'est là un aspect particulièrement important dans les écoles vétérinaires des pays insuffisamment développés.

De nos jours, on se rend toujours mieux compte que l'enseignement et la recherche se complètent parfaitement et que les établissements d'enseignement sont un cadre bien adapté à l'exécution de programmes de recherche. Pour pouvoir ainsi grouper les deux activités, il faut avoir assez de personnel, mais il faut en outre que les dirigeants de l'établissement fassent preuve de beaucoup de clairvoyance; enfin, il faut abandonner les vieilles méthodes d'enseignement. Ce système peut s'appliquer particulièrement dans les domaines de la production et de la santé animales, et l'on tend maintenant, dans de nombreuses facultés, à intégrer plus étroitement les divers départements chargés de la recherche et de l'enseignement.

Il importe d'organiser des cours destinés aux praticiens de tous les domaines de la production animale pour leur permettre de s'informer des dernières découvertes techniques qui pourraient s'appliquer spécialement dans leur pays ou leur région.

Dans tous les pays insuffisamment développés, où l'on manque de techniciens qualifiés et expérimentés, il importe d'utiliser au maximum du personnel auxiliaire, en contrôlant soigneusement son activité. Ce principe, qui a été reconnu par le Groupe FAO/OMS, s'applique à de nombreuses disciplines dans de nombreux pays. C'est ainsi que l'on peut former du personnel auxiliaire ou non spécialisé qui s'occupera de certains aspects de la lutte contre les maladies, de l'insémination artificielle, de l'inspection des aliments, de la zootechnie, de travaux de laboratoire et de certaines tâches administratives. Ce personnel auxiliaire peut aussi se charger d'activités de vulgarisation dans ces domaines et les domaines connexes,

toujours sous le contrôle de spécialistes. Le système comporte certains risques, et il ne faut pas oublier que les auxiliaires sont destinés à faciliter le travail des cadres et non pas à se substituer à eux. Mais il importe de donner aux uns comme aux autres l'occasion d'exercer un emploi permanent et satisfaisant dans une carrière qui offre des possibilités d'avancement fondées sur les compétences et l'ancienneté.

Tels sont certains des aspects du problème de l'éducation. En matière de production animale, les progrès futurs dépendent de l'accélération d'un double processus — éducation et rééducation. Il existe dans ce domaine d'importantes possibilités pour l'aide bilatérale et multilatérale. Presque toutes les formes d'assistance technique aux pays insuffisamment développés prennent leurs racines dans l'éducation.

COMMERCIALISATION

Dans tout plan d'amélioration de l'élevage, il faut se préoccuper d'organiser convenablement la commercialisation. Dans beaucoup de pays insuffisamment développés, la lenteur avec laquelle s'améliorent la productivité et la rentabilité de l'élevage est due principalement au fait qu'il est difficile et coûteux d'en faire parvenir les produits au consommateur. La faiblesse de la production comme celle de la consommation s'explique par l'écart considérable entre les prix payés aux éleveurs et les prix demandés aux acheteurs urbains. Si la production doit augmenter pour satisfaire une demande croissante de protéines animales, il y aura encore plus besoin de circuits commerciaux efficaces, car le surcroît de demande se manifestera en grande partie dans les villes, où les revenus sont plus élevés et où la population s'accroît plus vite que dans l'ensemble du pays. Il faut également améliorer l'hygiène, le conditionnement des produits et les installations de vente. On devra également consacrer des investissements bien plus importants aux transports et aux installations de traitement et adopter des méthodes modernes de vente, de manière à encourager les éleveurs à améliorer leur production en quantité et en qualité.

L'organisation rationnelle des circuits commerciaux du bétail et des produits de l'élevage exige tout d'abord que l'on établisse les programmes de production, compte tenu des besoins en matière de commercialisation et de traitement. L'un des facteurs qui limite les capitaux affectés à l'organisation des marchés dans de nombreuses parties de l'Afrique, par

exemple, est la brièveté et l'irrégularité de la période pendant laquelle les bestiaux sont offerts à la vente. Si l'on assurait le ravitaillement en eau et en aliments complémentaires, cela contribuerait beaucoup à prolonger cette période et à améliorer la qualité des animaux. D'autre part, la réaction des consommateurs contre les viandes grasses pose un problème à certaines régions traditionnelles d'élevage.

Il est nécessaire de réexaminer complètement les normes de qualité afin de tenir compte de cette évolution des préférences. On devra donc modifier les techniques de production de manière à produire le type de viande que les consommateurs achèteront le plus volontiers.

Comme en général il est plus économique de nourrir le bétail à quelque distance des centres de consommation, l'acheminement des produits animaux vers ces centres constitue un sérieux problème, d'autant plus que la viande et les produits laitiers sont éminemment périssables. En Afrique occidentale, environ 1,5 million de bœufs, chèvres et moutons parcourront chaque année plus de 1 000 kilomètres de la région de savane jusqu'aux villes de la côte, à travers des terres infestées par la mouche tsé-tsé. S'il était possible de multiplier les points d'eau et d'affouragement le long des itinéraires, on réduirait énormément la perte de poids et de qualité.

D'une manière générale, les exigences de la commercialisation des bestiaux et des produits de l'élevage ne suffisent pas à justifier la construction de réseaux routiers et ferrés. Mais les choses s'amélioreront beaucoup si les véhicules nécessaires sont faciles à obtenir. En Europe occidentale et dans certaines parties de l'Amérique latine, la multiplication des véhicules réfrigérés exerce un profond effet sur les circuits de commercialisation et sur l'implantation des installations de traitement, car le bétail peut alors être abattu dans la région même d'élevage. On évite ainsi les dégâts, les pertes de poids et de qualité des animaux acheminés sur pied, on fait l'économie de l'alimentation et de la main-d'œuvre en cours de route, et on ne transporte que les parties les plus rémunératrices des carcasses, d'où une forte réduction des frais de transport. Au Chili, par exemple, l'établissement d'une bonne liaison ferroviaire entre la principale zone de production et le plus gros centre de consommation a permis d'organiser un circuit réfrigéré de la viande. Les pertes durant le transport ont diminué, certains monopoles anciens ont disparu et la consommation de viande a augmenté par suite de la baisse des prix de détail. Mais les possibilités d'adopter un tel système demeurent

limitées dans beaucoup de pays insuffisamment développés, car l'absence de fret de retour et divers autres facteurs augmentent les frais généraux. En outre, il existe un plus grand danger de pertes dues à des pannes de matériel de réfrigération, à la pénurie de techniciens capables d'assurer l'entretien et les réparations et aux incertitudes de la circulation routière et ferroviaire.

Le transport du bétail par bateau (comme il se pratique en Australie septentrionale, dans certaines parties de l'Afrique orientale et sur Hong-kong) constitue une solution économique, lorsqu'elle est praticable. Dans le cas de marchés difficiles à approvisionner par d'autres voies, mais où les acheteurs peuvent payer des prix élevés, la viande fraîche est parfois amenée par avion.

La commercialisation du lait exige de manière encore plus impérative des transports rapides jusqu'aux centres de consommation. Si en Inde, par exemple, les troupeaux de vaches laitières étaient naguère installés dans les villes et non dans les environs, où le fourrage coûte pourtant moins cher, c'était surtout à cause de la difficulté d'assurer une distribution régulière sur plus de quelques kilomètres. Un projet conduit par la FAO et le FISE en Afrique nord-orientale vient de démontrer que l'on peut faire augmenter rapidement la production laitière en organisant rationnellement la collecte et le transport. Des centres de ramassage du lait ont été installés, et, en peu de temps, les quantités reçues dans l'un d'eux, situé à une cinquantaine de kilomètres d'un grand centre de consommation, sont montées à 2 000 litres par jour, alors qu'auparavant la ville ne recevait pratiquement rien de cette région.

Dans certaines régions, les produits de l'élevage ne peuvent trouver un débouché rémunérateur qu'à condition d'être traités de manière à mieux se conserver au cours d'un transport prolongé dans un climat chaud ou humide. Ainsi, le séchage, le fumage ou le salage de la viande sont courants dans de nombreuses parties de l'Afrique et dans le nord-est du Brésil. La viande en boîte, outre qu'elle est d'une manipulation plus aisée, répond aux désirs actuels des consommateurs, qui demandent des aliments faciles à utiliser. En outre, le procédé réduit le risque de transmission de maladies animales. En général, l'établissement d'abattoirs modernes qui traitent aussi les sous-produits accroît les recettes, car on y obtient des peaux de meilleure qualité et des ingrédients pour la fabrication d'aliments du bétail, outre une viande plus hygiénique.

Souvent, le moyen le plus facile de livrer du lait

non friqué et de transformer dans des conditions rentables les excédents saisonniers de lait en beurre, ghee ou fromage, consiste à créer des installations de vente en gros et de traitement et à effectuer la distribution par un petit nombre de circuits qui peuvent être convenablement contrôlés. De la sorte, on peut également faire adopter le lait « dosé », « complété » ou « reconstitué », source de protéines à bon marché. Ces formules sont particulièrement intéressantes dans les pays tropicaux où le lait est rare et cher. A Bombay, le « dosage » du lait très gras fourni par les vaches et les bufflonnes locales – c'est-à-dire la réduction de la teneur de matières grasses à 3 pour cent ou moins par adjonction d'eau et de lait en poudre écrémé importé – permet de pratiquer au détail un prix inférieur de plus de moitié à celui du lait complet, et il a beaucoup contribué à relever la consommation des groupes à faible revenu. Le lait complété, qui est du lait écrémé auquel on ajoute des matières grasses d'origine végétale et des vitamines, a été rapidement accepté par les consommateurs aux Philippines.

Dans un grand nombre de pays insuffisamment développés, les méthodes actuelles de vente des produits animaux n'encouragent pas suffisamment les éleveurs à relever le volume ou la qualité de leur production. Beaucoup d'animaux se vendent encore à l'unité, sans que l'on tienne suffisamment compte du poids, du rendement en viande ou de la qualité. La création de marchés organisés où les bestiaux se vendent d'après leur poids et leur qualité peut contribuer fortement à améliorer la situation.

Les ventes aux enchères publiques – à condition qu'il y ait suffisamment de concurrence entre acheteurs – donnent aux éleveurs la certitude d'obtenir le prix pratiqué sur le marché et d'être payés comptant. Elles ont un autre avantage indirect: celui de permettre la diffusion de renseignements sur les marchés. Pour le lait, il importe que les producteurs soient payés en fonction de sa propreté et de sa pureté. Etant donné que dans les régions tropicales la teneur en protéines compte plus que la teneur en matières grasses, il faudrait instaurer, si possible, le système du paiement d'après le taux d'extraits solides non gras.

Quant à la commercialisation des œufs, sa principale faiblesse dans les pays insuffisamment développés est peut-être l'incertitude qui règne sur la qualité du niveau du détail. Ceci décourage la consommation, car les acheteurs s'orientent vers des aliments moins douteux, mais aussi la production, parce que les débouchés sont limités et que le risque

élevé de pertes durant la commercialisation réduit le prix offert aux producteurs. Si l'emploi du froid tout au long du circuit n'est pas rentable, il fau-

drait que les œufs soient collectés et distribués très rapidement, une prime effective étant accordée à chaque stade selon la qualité.

Les divers élevages

BOVINS

Selon les estimations officielles, le troupeau mondial de bovins et de buffles s'élève à environ 1 milliard de têtes et il s'est accru d'environ 1,5 pour cent par an ces dix dernières années. Dans de nombreux pays, toutefois, les chiffres sont très incertains, mais, ce qui est sûr, c'est que la productivité d'une très grande partie de ces animaux est extrêmement faible ou nulle. Les plus productifs se trouvent, comme on pouvait s'y attendre, dans les régions développées – Amérique du Nord, Europe et Océanie – où la demande de viande et de lait est considérable.

Par contre, l'Asie est déficitaire en viande, bien que l'on estime à quelque 400 millions ses effectifs de bovins et de buffles. Le troupeau bovin s'accroît rapidement depuis quelques années dans de nombreux pays de cette région, notamment dans ceux où le niveau de vie s'élève, tels le Japon et Taiwan. Souvent, la consommation de bœuf est interdite par la religion et l'évolution va probablement consister en un accroissement de la production et de la consommation laitières.

Les bovins d'Afrique, hormis ceux d'un petit nombre de régions bien localisées, sont de qualité médiocre et les effectifs sont sérieusement réduits par des maladies très répandues, comme la trypanosomiase. On estime à 115 millions le nombre des bovins. Un vaste effort de lutte contre les maladies, les parasites et les vecteurs, ainsi que l'amélioration de l'exploitation, de la nutrition et de la sélection permettraient d'accroître considérablement la production de viande dans tout le continent, où l'alimentation humaine manque de protéines animales.

La consommation de bœuf est élevée au Brésil, en Argentine et en Uruguay, mais faible dans le reste du continent sud-américain, malgré la présence de 165 millions de bovins au total. Ces effectifs augmentent depuis dix ans dans certains pays, notamment au Brésil et au Venezuela, mais ils diminuent ailleurs, comme en Argentine et en Uruguay.

Dans le monde entier, en général, la viande de bœuf et de veau provient beaucoup plus d'animaux de

laiterie et de travail que de races de boucherie. Il s'ensuit qu'en moyenne, la qualité, le coefficient d'utilisation de la ration et le rendement de viande sont bas, mais ils pourraient être fortement améliorés par l'emploi de races à viande et la pratique du croisement.

Dans la plupart des pays insuffisamment développés, la production de viande s'accompagne de pertes très considérables; en outre, on laisse inutilisés en totalité ou en partie toutes sortes de sous-produits intéressants (tels que le sang, les os et les abats), ou encore les carcasses impropre à la consommation humaine qui pourraient être transformées en farines diverses et servir ainsi à l'alimentation animale; or, ce sont là des sources très précieuses de protéines, de sels minéraux et de vitamines.

La consommation individuelle de lait et de produits laitiers dans les pays insuffisamment développés est extrêmement basse, comme il ressort du tableau IV-1. Le prix élevé du lait par rapport aux revenus constitue l'un des principaux obstacles. En 1957, un Danois et un Américain moyens, qui auraient consacré au lait tout leur revenu d'une journée, auraient pu en acheter respectivement près de 25 et 22 litres, les chiffres correspondants n'étant que de 2,7 litres au Paraguay, 1 litre seulement en Inde et à Ceylan, mais 8,5 et 4 décilitres respectivement aux Philippines, en Birmanie et au Congo.

La production laitière des pays en voie de développement augmente, mais pas autant que la population. On estime que dans 14 pays d'Extrême-Orient (non compris le Japon), elle s'est accrue de 17 pour cent entre 1934-38 et 1955-59, mais, à cause de l'accroissement démographique, les disponibilités par habitant sont tombées de 42 à 36 kg. En Afrique (non compris l'Afrique du Sud), la production totale a également progressé d'environ 17 pour cent, mais la production par habitant a reculé de 40 à 33 kg. En Amérique latine, avec un gain global de 62 pour cent, les disponibilités par habitant sont simplement passées de 90 à 97 kg. Exception faite de pays comme l'Argentine et l'Uruguay, où les conditions favorisent l'élevage, la consommation reste faible dans la plupart des pays.

L'installation de laiteries industrielles dans les villes incite d'ordinaire les producteurs à relever la qualité du lait et, par conséquent, à mieux soigner les animaux dans les zones de production laitière autour des grandes agglomérations. La commercialisation s'améliore du fait que le traitement et la distribution se modernisent, que la surveillance hygiénique se renforce et que la pratique du mouillage disparaît peu à peu. Mais dans les pays en voie de développement, les villes ne sont encore que des îlots au milieu d'une immense campagne et il faut beaucoup de temps pour modifier sensiblement les méthodes traditionnelles d'élevage.

Les activités les plus importantes de la FAO dans le domaine de la production laitière sont celles qui se rattachent au programme FISE de conservation du lait. A cet égard, les fonctions des deux institutions spécialisées sont complémentaires. Par son ampleur et ses conséquences, la malnutrition, qui affecte peut-être plus de la moitié de la population des pays insuffisamment développés, est particulièrement redoutable pour les enfants et pour les femmes enceintes et allaitantes. Elle est une des principales causes de la mortalité des nourrissons et des enfants. Enfin, elle limite la croissance et la vigueur intellectuelle et physique des individus et les prédispose aux maladies.

Le programme conjoint FAO/FISE de conservation du lait vise directement et expressément à améliorer la nutrition ; à cette fin, on fournit aux pays des usines de conservation qui sont utilisées pour des activités de démonstration et de formation de personnel afin de promouvoir un développement rationnel des industries laitières dans les régions qui en ont le plus besoin. On s'occupe particulièrement d'améliorer la production du lait et des produits laitiers, ainsi que des moyens d'en réduire le prix de détail dans les pays à faible revenu, tout en maintenant un prix raisonnable à la production. Un aspect indispensable de ce programme consiste à fournir des services d'experts, ainsi que des bourses de perfectionnement et des occasions de formation professionnelle pour les directeurs de laiteries et autre personnel clef, de sorte que les usines puissent fonctionner efficacement et sur une base financière saine après une période de mise au point.

OVINS

Il y a dans le monde environ 900 millions d'ovins dont on estime qu'un tiers au moins sont des types indigènes peu rentables, médiocrement nourris et

mal exploités. Or, c'est précisément dans les régions où l'approvisionnement en viande et en lait provient surtout des ovins que l'on trouve ces animaux faibles producteurs. Dans beaucoup de ces pays, il arrive que la seule viande consommée soit celle de mouton ou de chèvre. Souvent, les troupeaux vivent en climat désertique et connaissent de longues périodes de sécheresse et de demi-famine, avec de brefs intervalles de pâturage.

Les moutons sont élevés exclusivement pour la laine et la viande dans le continent américain, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans la plus grande partie de l'Europe septentrionale. En Afrique du Nord, au Proche-Orient, en Europe méridionale et dans le sud de la Russie d'Asie par contre, près de 75 millions de brebis sont élevées essentiellement pour leur lait, qui représente dans ces régions plus du tiers de la production laitière totale, proportion qui dépasse 50 pour cent en Turquie, en Irak et à Chypre. Il n'y a guère eu d'effort systématique pour accroître la production de lait de brebis. Tant que l'on n'aura pas aménagé des pâturages qui permettent d'élever des vaches laitières productives et changé les mœurs des populations agricoles – ce qui prendra nécessairement du temps – la brebis demeurera un animal laitier.

La consommation de viande de mouton et d'agneau augmente dans les pays méditerranéens, sauf en Italie. En Irak, en Iran, en Afghanistan, au Pakistan, en Arabie saoudite et en Jordanie, où les ovins fournissent 75 pour cent de la viande consommée, la demande est constante, mais elle demeure faible car la pauvreté limite fortement la consommation de protéines animales. Ces pays produisent des laines à tapis et des laines grossières, mais la production ne se développe guère malgré la fermeté de la demande. L'insuffisance des disponibilités d'aliments du bétail, due au mauvais aménagement des pâturages, interdit tout progrès rapide à la production ovine, un autre facteur limitatif étant que les terres marginales servent à la culture et non au pacage.

En Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Etats-Unis et dans d'autres grands pays d'élevage ovin, les moutons donnent chacun de 8 à 12 livres anglaises (3,5 à 5,5 kg) de laine par an en moyenne, alors qu'en Asie, en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud (Andes), le rendement n'atteint pas 3 livres (1,4 kg). Par suite des mauvaises méthodes d'élevage et de l'inefficacité de la lutte contre les maladies, la production d'agneaux par brebis ne représente dans ces régions que 20 pour cent des quantités de viande que les

pays avancés obtiennent des ovins de boucherie.

Le morcellement de vastes zones pastorales en petites exploitations réduit la possibilité de faire paître de grands troupeaux d'ovins et ceci, plus l'absence de pâturages d'hiver, nuit à l'utilisation efficace des pâturages d'été. En outre, les bons bergers se font de plus en plus rares. Pour l'avenir prévisible, le progrès de l'élevage ovin dans les pays insuffisamment développés exige un patient travail d'éducation dans les domaines de l'exploitation animale, de la zootechnie et de la lutte contre les maladies, assorti d'améliorations du régime foncier. Dans ces pays, les progrès seront lents et seront essentiellement le fruit de légères modifications et améliorations des méthodes actuelles.

CAPRINS

Les experts disent souvent que la chèvre est l'ennemi de la végétation et on va même parfois jusqu'à affirmer qu'elle doit être exterminée pour éliminer un sérieux obstacle au progrès agricole des pays insuffisamment développés. Or, ce problème peut être résolu par des méthodes rationnelles d'exploitation. Il y a dans le monde de nombreuses régions, par exemple en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, où la chèvre constitue une source appréciable de viande et de lait. L'amélioration des méthodes d'exploitation doit comporter la réglementation du pâturage ou la mise au piquet, la sélection, l'alimentation de complément et la lutte contre les maladies. Dans les pays où la production caprine est considérée comme utile et nécessaire, il est indispensable d'enseigner aux éleveurs des méthodes améliorées de zootechnie.

VOLAILLE

On estime qu'en 1961 la production de volaille dans le monde (non compris celle de la Chine continentale) a atteint environ 8,1 millions de tonnes, soit environ 10 pour cent de plus que l'année précédente. Dans certains cas, elle a augmenté si rapidement qu'elle a dépassé la demande et que plusieurs pays économiquement développés se sont trouvés encombrés par des excédents de volaille et d'œufs.

L'aviculture est l'un des secteurs plus prometteurs et des plus dynamiques de l'élevage et, dans bien des pays, il progresse de manière très satisfai-

sante depuis quelques années. L'élevage de poules dans les villages exige peu de capitaux et certaines connaissances techniques faciles à acquérir, car ces animaux sont ceux qui s'adaptent le mieux à toutes sortes de conditions climatiques et géographiques. Les œufs et la volaille apportent à une population croissante des protéines et autres éléments nutritifs précieux et constituent une importante source de revenus pour les producteurs, même s'ils n'ont qu'un petit élevage.

Dans beaucoup de pays insuffisamment développés, notamment en Extrême-Orient, l'alimentation et l'élevage des volailles ont fait de grands progrès, ainsi que la prophylaxie et la lutte contre les maladies, qui sont des aspects d'importance primordiale. Des souches améliorées pour la ponte et la production de viande ont été sélectionnées et largement multipliées. Il en est question de manière plus détaillée dans une autre section. Malgré la tendance croissante à agrandir les élevages, on n'a pas perdu de vue l'importance des petites basses-cours. Ceci intéresse particulièrement les pays insuffisamment développés.

Lorsque l'alimentation, l'exploitation et la protection sanitaire de la volaille sont satisfaisantes, une poule peut donner jusqu'à 300 œufs par an. Il est maintenant possible de produire 1 kilogramme de volaille poids vif avec moins de 2 kilogrammes d'aliments si l'on utilise des races à croissance rapide et des rations bien équilibrées. Dans les élevages de poulets à rôtir, on réalise couramment un taux de conversion des aliments de l'ordre de 2,5, alors qu'il y a dix ans il fallait de 3 à 4 kilogrammes d'aliments pour produire 1 kilogramme de poulet poids vif. A condition que l'on dispose d'aliments – et il est souvent possible d'en produire la quasi-totalité sur place dans des conditions rentables – et que l'on jugule les maladies dévastatrices par la vaccination massive et par l'hygiène appliquée, il est possible de créer n'importe où une aviculture rationnelle et moderne. Mais les basses-cours sont constamment menacées par de nombreuses maladies contagieuses et les pays en cours de développement ont besoin d'aide pour la production de vaccins et l'exécution de vastes campagnes prophylactiques.

PORCINS

Les effectifs mondiaux de porcins sont passés de 294 millions en 1952 à environ 500 millions actuellement. Les augmentations les plus remarquables ont

été enregistrées en Amérique latine, en Extrême-Orient et en Europe, avec de légers progrès en Océanie. En Amérique du Nord, les effectifs ont manifesté un mouvement cyclique, tandis qu'en Afrique et au Proche-Orient ils sont restés pratiquement stationnaires.

En Amérique latine, en Extrême-Orient et dans d'autres régions où les interdits religieux sur la consommation du porc ne s'appliquent qu'à la minorité de la population, le porc est une source potentielle de protéines presque aussi intéressante que le poulet. Sa viande, peu coûteuse, a une haute valeur alimentaire. Si l'on relevait chaque année la qualité et le volume de la production, ne fût-ce que légèrement, on pourrait améliorer sensiblement l'alimentation et les niveaux de vie de nombreuses populations (Département de l'agriculture des Etats-Unis, 1962).

Comme l'aviculture de village, l'élevage du porc peut être particulièrement précieux pour les petits exploitants des pays en voie de développement, car il leur fournira de la viande et des matières grasses pour l'usage familial, plus de légers excédents commercialisables. Ceci n'exclut pas l'élevage en grand des porcins dans les régions où il existe des aliments du bétail et où l'exploitation et la lutte contre les maladies sont bien organisées.

Dans les pays avancés, les porcs utilisent très efficacement les aliments concentrés, puisque le gain d'un kilogramme de poids vif nécessite en moyenne un peu plus de 3 kilogrammes d'aliments. Mais il faut pour cela des animaux sélectionnés, des aliments de qualité et une protection sanitaire efficace. Dans les pays en cours de développement, le taux de conversion est moins satisfaisant (environ l'équivalent de 6 à 8 kilogrammes de concentrés pour un gain d'un kilogramme), principalement du fait qu'il est traditionnel de nourrir les porcs presque exclusivement avec des sous-produits ou des déchets.

Le type de porc convenant le mieux aux pays en voie de développement dépend beaucoup des besoins de la population. Les types extrêmement lourds, à « saindoux », sont à éviter comme mauvais transformateurs des aliments; en outre, le marché du saindoux à usages culinaires s'est rétréci dans la plupart des régions et les consommateurs ne veulent pas de viandes trop grasses. Dans divers cas – en Thaïlande, au Viet-Nam, aux Philippines et dans les pays d'Amérique du Sud – il y a nettement tendance à sélectionner des porcs plus petits et plus maigres, fournissant plus de viande et moins de lard. Les mêmes tendances se manifestent en Amérique du Nord et en Europe.

BUFFLES

De l'Egypte aux Philippines, le buffle est le principal auxiliaire de milliers de petits exploitants, qui s'en servent surtout comme animal de travail. Dans cette immense région, on estime à 80 millions le troupeau de buffles. La bonne santé et l'efficacité de ces animaux sont capitales pour le bien-être des populations de ces régions, notamment en Asie du Sud-Est. Comme c'est surtout dans les pays insuffisamment développés qu'on trouve le buffle, les connaissances techniques sur cet animal sont fort incomplètes et on peut envisager de nombreuses études et recherches en vue d'en accroître la productivité.

Le buffle se distingue souvent par son aptitude à prospérer sur des pâturages où les autres herbivores dépérissent. L'importance vitale qu'il présente pour les familles des petites collectivités rurales fait qu'il est absolument indispensable de conserver et d'améliorer cette espèce. Tout ce qui peut améliorer la qualité des buffles et accroître leur potentiel de travail ou leur production de viande et de lait contribuera sensiblement au progrès et à la prospérité de nombreux pays.

L'intérêt des bufflonnes comme productrices de lait de haute qualité est reconnu depuis longtemps, notamment en Inde dans la colonie laitière Aarey, à Bombay. Le lait de bufflonne est excellent, soit entier, soit comme ingrédient du lait « dosé » dans lequel il est associé au lait écrémé en poudre. L'accroissement de cette production laitière pourrait aider à éléver le niveau de vie des agriculteurs dans toute la région considérée, mais il faut effectivement améliorer l'hygiène et les méthodes d'élevage, réduire les énormes pertes dues aux maladies infectieuses et aux parasites et accroître les performances et la capacité de reproduction en modernisant les méthodes d'exploitation.

AUTRES ÉLEVAGES

Auchénidés

On compte, en Amérique du Sud, 5 millions d'auchénidés qui vivent dans les Andes, de la Colombie méridionale jusqu'au Chili septentrional, et surtout au Pérou. A cette espèce appartiennent le lama, l'alpaca, la vigogne et le guanaco. Le lama est très utilisé comme bête de somme; avec la vigogne, il donne du poil, des peaux, de la viande et du lait et constitue un facteur important de la production

agricole et une source considérable de revenus pour les populations montagnardes. On a tenté d'améliorer la qualité de ces animaux, mais, de manière générale, il s'est agi d'efforts limités et sans coordination. La recherche sur les moyens d'améliorer la productivité et la fertilité de ce cheptel et de le protéger contre les maladies fait partie du problème plus vaste de la production animale en altitude, question d'une très grande importance qui commence à retenir l'attention tant sur le plan économique que du point de vue de la physiologie appliquée en médecine humaine et vétérinaire.

Eléphants

L'éléphant, qui coûte en Birmanie environ 900 dollars le mètre mesuré au garrot (un éléphant adulte peut atteindre 2,70 mètres) est un animal très utile sur lequel l'attention des vétérinaires ne s'est portée que récemment et qui, considéré uniquement comme animal de travail, revêt une grande importance économique.

Faune et gibier

Avant de pouvoir appliquer des méthodes rationnelles d'utilisation des terres, il faut comprendre parfaitement comment les animaux et les végétaux s'adaptent à leur milieu. Toutes les espèces herbivores ne sont pas également efficaces dans la transformation des végétaux en protéines animales. Dans les conditions actuelles de l'Est africain, les zébus par exemple sont généralement en bien meilleur état que les races européennes. Il ressort des recherches effectuées jusqu'à présent que, grâce à cette forme d'adaptation métabolique, de nombreux animaux sauvages peuvent survivre, voire se développer et prospérer avec une alimentation qui ne permet pas aux zébus de s'entretenir.

En Afrique, le gibier est presque toujours mieux nourri que les bovins d'origine européenne et surpassé de très loin à cet égard les maigres animaux des nomades. L'état splendide des zèbres et de certaines antilopes contraste violemment même avec celui des zébus qui, dans des conditions identiques de pâture, sont parfois étiques et mourants.

Le gibier pourrait offrir une source intéressante de protéines pour l'homme si l'on pouvait en organiser rationnellement l'exploitation. Il devrait être possible, grâce à une politique systématique en ma-

tière de vie sauvage et à des enquêtes biologiques détaillées, d'utiliser cette réserve de protéines animales pour l'alimentation des populations. Mais, pour pouvoir organiser en grand l'exploitation rationnelle du gibier, il faudrait être beaucoup mieux renseigné sur les effectifs des animaux sauvages dans la zone considérée, sur leurs habitudes alimentaires, sur leur taux de reproduction, sur leur accroissement annuel, sur les pertes dues aux maladies et à d'autres causes et sur leurs migrations.

Les considérations écologiques faisant intervenir le gibier, les troupeaux nomades et l'agriculture sédentaire soulèvent des questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse satisfaisante. De même que les grands troupeaux des Masai, en épousant les pâturages et en intensifiant l'érosion, constituent une menace de plus en plus grave pour la flore et la faune locales, de même les grands troupeaux d'herbivores sauvages coexistent précairement avec les agriculteurs sédentaires, dont beaucoup y voient un sérieux danger.

CUIRS ET PEAUX

Les cuirs et les peaux, qui sont principalement des sous-produits des abattoirs, des entrepôts frigorifiques et des conserveries, sont la matière première de l'industrie du tannage et occupent une place importante dans le commerce mondial. Dans les régions rurales, en particulier celles des pays insuffisamment développés, les abattoirs modernes, le capital et la main-d'œuvre qualifiée font souvent défaut, de sorte que le potentiel de production de cuirs et de peaux de qualité n'est pas pleinement utilisé. Cependant, ces produits pourraient contribuer de manière appréciable au développement économique et social, certaines techniques modernes à la fois simples et peu coûteuses permettant d'éviter une grande partie des pertes.

L'offre et la demande de cuirs et peaux dépend de facteurs mondiaux sur lesquels les pays d'origine n'ont aucun pouvoir. Il ne s'agit pas d'une production dont on peut prévoir le volume et qui peut être ajustée selon la demande. L'offre de peaux s'accroît lorsque la demande de viande se relève, mais il arrive aussi que cet accroissement résulte d'abattages effectués par nécessité absolue ou d'une sécheresse prolongée. Les disponibilités exportables se réduiront avec la création de tanneries locales qui utiliseront d'importantes quantités de peaux et permettront d'éviter le gaspillage qui se produit

lorsqu'on exporte des cuirs et peaux bruts pour réimporter des cuirs finis.

Les peaux sont exposées à toutes sortes de dégâts qui en réduisent beaucoup la valeur, et notamment aux diverses maladies provoquées par des parasites, des bactéries ou des virus qui s'attaquent aux animaux dans les régions tropicales et subtropicales. Chaque année, les maladies et la sécheresse tuent un très grand nombre d'animaux dans les pays insuffisamment développés et la peau est souvent la seule partie récupérable de la carcasse. De grandes quantités de peaux dites « tombées » sont produites dans des pays comme l'Inde, où l'abattage des vaches est interdit et où tous les bovins meurent de mort naturelle. Ces peaux, de qualité inférieure, sont difficiles à traiter et, si l'animal est mort du charbon, leur manutention est dangereuse car cette grave maladie septicémique est contagieuse pour l'homme même des années après la mort de l'animal.

Les marques de fer rouge, les coupures dues aux fils de fer, les ecchymoses, les entailles de couteau, les meurtrissures, une saignée insuffisante, diverses

sortes de fraudes et autres traces de mauvaise manutention sont autant de facteurs qui réduisent la valeur et le volume de la production, mais auxquels il est facile de remédier.

Les services d'amélioration des peaux devraient être considérés comme un élément essentiel des administrations agricoles et utiliser le concours d'agronomes et de vétérinaires pour démontrer aux éleveurs qu'au prix d'un léger effort ils obtiendront des peaux de qualité qui se vendent à bon prix. Pour réussir, il faut traiter les maladies de la peau dues à des parasites et lutter contre d'autres maladies, améliorer les méthodes d'exploitation et de manutention du bétail et adopter des méthodes modernes pour détacher, sécher et préparer les peaux. De grands progrès suivront l'introduction de l'une ou l'autre de ces réformes; une industrie active et rémunérative fleurira si on les adopte toutes dans la mesure où le permettront les circonstances; en même temps, on devra faire sur le plan législatif un effort vigoureux de contrôle et d'organisation de la commercialisation.

Tendances régionales en matière de production et de santé animales

AFRIQUE

La région africaine présente des problèmes particuliers qui ont été aggravés par la rapidité avec laquelle certains pays ont accédé à l'indépendance et par les difficultés causées par le départ de nombreux spécialistes non africains. Certaines zones d'Afrique ressentent fortement le besoin de protéines de haute valeur biologique. Or, les pays ayant récemment accédé à l'indépendance et en voie de développement ne possèdent pas le pouvoir d'achat qui leur permettrait d'importer en quantités suffisantes les aliments nécessaires tels que les produits laitiers. A l'exception de certaines zones peu étendues, le potentiel laitier est peu important et les obstacles au développement de l'industrie laitière sont nombreux et importants.

En Afrique, l'élevage est probablement exposé à davantage de dangers que dans toute autre région. La mouche tsé-tsé, vecteur de parasites protozoaires, qui interdit le développement de l'élevage des bovins et autres animaux, infeste quelque dix millions de kilomètres carrés du continent. La lutte contre les maladies, qui y est extrêmement difficile,

est compliquée encore par les distances énormes, le manque de communications, la sécheresse, les inondations, les zones où le sol est improductif, l'abondance des vecteurs de maladie, les attaques des animaux sauvages, les mauvaises pratiques d'exploitation, les troubles civils et l'analphabétisme. On fait toutefois de gros efforts pour lutter contre les principales épizooties de la région, et des progrès notables ont été enregistrés dans les campagnes contre la pleuropneumonie bovine contagieuse, les maladies transmises par les tiques et les infestations parasitaires. Dans l'Ouest africain, un important programme de lutte contre la peste bovine a été mené sous les auspices de la Commission de coopération technique en Afrique au sud du Sahara (CCTA), et la maladie n'existe plus actuellement que dans le Kenya septentrional et en Ethiopie. Même dans ce dernier pays, où la lutte contre la peste bovine présente des difficultés particulières, on enregistre une réduction constante des attaques.

Un intérêt croissant se manifeste pour la production de viande provenant tant de l'élevage que de l'exploitation systématique du cheptel gibier. Des mesures concrètes ont été prises, par exemple au

Soudan et au Cameroun, pour améliorer la protection sanitaire et la distribution de la viande et des produits carnés destinés à l'alimentation humaine.

Dans de larges secteurs d'Afrique, la viande est fournie surtout par les ovins, et les caprins présentent également une certaine importance. En Afrique du Nord, des progrès ont été réalisés en matière d'amélioration des pâturages et de l'élevage ovin, mais dans le reste du continent - à l'exception de l'Afrique du Sud - l'élevage est encore primitif, les techniques d'exploitation mauvaises et l'approvisionnement en fourrage insuffisant. On ne saurait s'attendre à un progrès rapide de l'élevage des caprins et des ovins en Afrique. Les programmes futurs devront être à la fois de grande envergure et à long terme.

L'aviculture, qui est extrêmement développée en Afrique du Sud, est susceptible d'une expansion rapide dans nombre d'autres pays africains. Les oiseaux de basse-cour peuvent contribuer de façon notable à combler le manque de protéines des populations africaines. Comme c'est le cas pour d'autres régions, le succès de l'aviculture dépendra de la lutte contre la maladie et de la possibilité d'obtenir sur place des aliments pour la volaille. Dans les villages africains, la production moyenne par poule et par année est actuellement d'environ 40 œufs de petite taille contre 280 à 300 œufs de bonne qualité dans les élevages de premier rang des pays développés.

PROCHE-ORIENT

Au Proche-Orient, les ovins constituent les principaux animaux d'élevage, fournissant de la viande, de la laine et du lait. Dans la zone s'étendant entre la Libye et le Pakistan, 75 pour cent du lait proviennent d'ovins et de caprins. Les pâturages pour bovins sont très médiocres, et ces animaux sont sélectionnés en vue du trait plutôt que de la production laitière. La région possède plus de 100 millions d'ovins, pour la plupart du type à queue grasse. Etant donné les dangers de surcharge des pâturages, ce n'est pas en augmentant le troupeau qu'on obtiendra un accroissement de la production, mais plutôt en améliorant la qualité des animaux. Des mesures ont été prises pour augmenter la production de viande, de laine et de lait. Les gouvernements de l'Afghanistan, de Chypre, de l'Irak, de l'Iran, du Liban, de la Libye, du Pakistan, de la Syrie et de la Turquie estiment que la satisfaction

des besoins de leur population exige le maintien des effectifs ovins et l'amélioration de la qualité des animaux. Il est difficile d'évaluer la tendance actuelle du nombre des ovins au Proche-Orient, où les quatre années de sécheresse ont détruit au moins 40 pour cent des reproducteurs. Avant cette période de sécheresse, les effectifs tendaient à se stabiliser. La région continue à manquer de viande et de lait, mais on peut s'attendre à une amélioration - lente mais régulière - provenant de la mise en œuvre de méthodes perfectionnées de gestion et d'alimentation.

L'industrie laitière, fondée sur la consommation du lait de vache et des produits laitiers, s'est développée de façon satisfaisante en Israël et, dans une moindre mesure, au Liban. Dans toute la région, les gouvernements reçoivent une aide, fournie au titre de programmes bilatéraux ou multilatéraux, en vue de la création, pour l'approvisionnement des principaux centres commerciaux, de laiteries modernes qui encouragent le développement d'une industrie locale. Cette évolution a été particulièrement sensible dans le cas du projet de Téhéran pour le développement de l'industrie laitière. Des progrès encourageants ont également été enregistrés en Irak, en Israël, au Liban, dans la République arabe unie et en Syrie. L'une des difficultés auxquelles on se heurte dans la région est le fait qu'une grande partie du lait liquide mis en vente est produit dans des conditions peu hygiéniques et fortement additionné d'eau avant de parvenir au consommateur. Le lait est un aliment traditionnel, particulièrement sous la forme de yogourt et de fromage, mais la production et la consommation par habitant de lait et de produits laitiers sont dans l'ensemble très faibles.

Dans toute la région se fait sentir un besoin urgent de protéines de haute valeur biologique, mais les grands écarts climatiques et le manque d'aliments du bétail rendent très difficile l'extension de l'industrie laitière. Les gouvernements encouragent activement l'importation de bovins laitiers à haut rendement, particulièrement pour les régions irriguées, et des mesures sont prises en vue d'améliorer les moyens de formation aux techniques modernes d'élevage. On n'ignore plus maintenant l'importance de l'industrie laitière.

La production d'oiseaux de basse-cour présente une importance particulière dans les pays musulmans, dont la population ne consomme pas de viande de porc, et peut permettre d'accroître sensiblement les quantités de protéines disponibles. L'Iran, Israël, la Jordanie, le Liban, le Pakistan, la Répu-

blique arabe unie et la Syrie ont fait, en matière de production d'œufs et de poulets à rôtir, des progrès remarquables dus dans une grande mesure à la fabrication et à l'emploi en grand de vaccins contre des affections telles que la maladie de Newcastle, capable d'exterminer tous les animaux réceptifs d'un élevage. Les besoins les plus pressants sont actuellement l'amélioration et l'expansion de l'industrie des aliments pour la volaille et les systèmes de commercialisation.

Dans le domaine de la santé animale, la priorité a été donnée à la lutte contre les épizooties. L'Afghanistan, le Pakistan et la République arabe unie s'attachent de plus en plus à mettre au point des techniques modernes de fabrication de vaccins contre la peste bovine, ainsi qu'à appliquer et à développer les méthodes de lutte sur le terrain. La lutte contre la fièvre aphteuse a progressé plus lentement, mais plusieurs pays, notamment l'Egypte, l'Iran, le Pakistan et la Turquie, produisent leurs propres vaccins et appliquent des méthodes de lutte sur le terrain, surtout pour protéger leurs industries laitières en voie de développement. Un recul sévère a été causé par l'apparition et la propagation rapide d'une variété SAT-1 du virus de la fièvre aphteuse jamais décelée jusqu'ici dans la région, qui paraît s'attaquer de préférence aux ovins, mais affecte également de nombreux bovins, particulièrement en Israël.

L'épidémie de peste équine africaine qui a balayé le Proche-Orient de 1959 à 1961 a nécessité la création de quatre laboratoires pour la production de vaccins, ainsi que les conseils d'experts pour la mise en œuvre des techniques compliquées à utiliser. La maladie est maintenant à son déclin; il peut, certes, ne s'agir que d'un recul temporaire, mais il semble bien que les campagnes de vaccination, menées avec beaucoup de vigueur par les gouvernements intéressés, soient parvenus à l'enrayer. Les pertes en chevaux, ânes et mulets ont été extrêmement lourdes dans certains secteurs, et ont eu des répercussions graves sur l'agriculture dans les pays où ces animaux représentent la principale source d'énergie pour le travail et le transport.

On a accordé une grande attention à la lutte contre les maladies de la reproduction, qui présentent une grande importance économique, notamment au Pakistan, dans la République arabe unie et en Syrie. Des programmes d'insémination artificielle ont été mis en route et donnent de bons résultats dans la mesure où ils sont menés par des vétérinaires qualifiés et satisfont aux normes de l'hygiène.

Le fait que l'on se rende de plus en plus compte de l'importance des pertes économiques dues aux maladies du bétail et de la nécessité de faire figurer dans tout programme à long terme de développement de l'agriculture des mesures de lutte contre les maladies, a abouti à la création, sous l'égide du Fonds spécial des Nations Unies, d'un Institut de la santé animale au Proche-Orient, groupant des services de laboratoires installés en Irak, en Iran, au Liban, dans la République arabe unie et au Soudan. Cet organisme est chargé de la recherche, de la formation, du diagnostic et de la fabrication de vaccins concernant diverses importantes maladies du bétail, telles que l'encéphalomyélite enzootique du cheval, la pleuropneumonie bovine contagieuse, la fièvre aphteuse, la peste équine africaine, les maladies parasitaires, les maladies de la reproduction et les maladies de la volaille.

NOMADISME

Il convient de dire ici quelques mots du nomadisme, mode de vie qui subsiste aujourd'hui principalement en Afrique et au Proche-Orient. Les pratiques du nomadisme ont pour origine la nécessité d'exploiter un milieu ne se prêtant à aucun système de culture. Dans une zone aride, des animaux maintenus longtemps au même endroit, après avoir consommé le peu de pâture existant, mourraient de faim. Comme il n'y existe aucun moyen de récolter ni d'entreposer du fourrage, la seule possibilité est le déplacement constant en quête de nouveaux pâturages.

Les déplacements des nomades s'effectuent selon un schéma très proche des mouvements migratoires spontanés des animaux sauvages, qui suivent les pluies et la croissance de la végétation, mais le nomadisme pastoral, tel qu'il est pratiqué dans de larges secteurs de l'Afrique, peut causer une sérieuse dégradation des terres, ainsi que la diminution du cheptel gibier, avec lequel il se trouve en concurrence constante. De nombreuses zones souffrent d'un sévère surpâturage, car le nombre des animaux domestiques pouvant subsister dans les conditions ambiantes est presque invariablement très surestimé, avec pour résultat inévitable une dégradation étendue de l'habitat. Les troupeaux ne sont pas seulement une source d'aliments protéiques, mais ont aussi une valeur de prestige qui l'emporte sur les considérations d'ordre économique.

Le nomadisme est une forme traditionnelle d'organisation sociale reposant sur l'occupation collective des aires de pacage. Même lorsque ce mode de vie traditionnel ne convient pas au milieu et contredit les méthodes rationnelles d'utilisation des terres, il est difficile de faire adopter des mesures qui aboutiraient à son abandon, même partiel, bien que de nombreux secteurs souffrent actuellement d'un sévère surpâturage.

Dans l'Est africain, les populations pastorales sont entièrement tributaires de leurs bovins et se nourrissent de sang et de lait, régime liquide qui présente des avantages notables en pays aride. Au lieu de tuer les bêtes pour consommer leur viande, on utilise ainsi leur lait et leur sang, ce qui réduit considérablement les pertes à la conversion. Les nomades et leurs troupeaux se sont adaptés à leur rude milieu à un degré véritablement remarquable (Kay, 1961).

Dans le Sahara, le plus grand désert du monde, une population humaine, estimée à plus d'un million, vit entièrement ou partiellement de l'élevage, qui lui fournit du lait, du beurre et du fromage, ainsi que des produits tels que le cuir, la laine et les poils. Son régime alimentaire comporte rarement de la viande et les légumes qui y figurent sont obtenus par troc ou vente d'animaux. Les nomades du désert ne possèdent généralement pas de bovins, dont les exigences particulières en matière de pâture et d'abreuvement ne pourraient être satisfaites. L'élevage des ovins et des caprins dont les productions essentielles étaient auparavant la laine, les poils et le cuir vise actuellement surtout à obtenir de la viande et du lait. Ces dernières années, l'accroissement du revenu a provoqué une augmentation de la demande de viande de chameau (Eichhorn et Cockrill, 1962).

D'une façon générale, il semble que le nomadisme est en recul, et, à l'exception de quelques secteurs, la sédentarisation s'accroît très lentement. L'évolution, ainsi qu'une modification de l'écologie humaine, rapproche peu à peu les nomades de la société moderne. L'accentuation de cette tendance dépendra pour une large part du développement des travaux de forage en vue de la création de points d'eau et de la constitution de zones irriguées en permanence. Toutefois, la disparition du nomadisme aurait pour effet de laisser d'immenses superficies totalement inutilisées puisque les moyens actuels ne permettent pas de les exploiter d'une autre manière (UNESCO, 1962).

EXTRÊME-ORIENT

En Extrême-Orient, l'une des caractéristiques de l'évolution récente de la production animale est la forte augmentation du nombre de porcs et d'oiseaux de basse-cour. Si la volaille est acceptée à peu près partout, il n'en va pas toujours de même des porcs. En Extrême-Orient, toutefois, de très larges secteurs de la population n'ont aucune objection, religieuse ou autre, contre les porcins et, grâce en partie à l'emploi de produits biologiques améliorés, particulièrement le vaccin contre la peste porcine, l'élevage des porcs progresse de façon très satisfaisante dans la plupart des pays. Il pourrait connaître un développement beaucoup plus grand s'il bénéficiait de certaines mesures: la vulgarisation de connaissances sur la nutrition et les techniques d'exploitation permettrait d'accroître le rendement des élevages; dans la plupart des régions, il serait relativement facile de réduire dans de fortes proportions le temps requis pour amener les animaux à l'état optimal en vue de l'abattage.

La maladie de Newcastle est présente dans toute la région à l'état enzootique et, par le passé, ce sont les fréquentes épizooties de cette affection qui ont contribué à enrayer le développement de l'aviculture. De nombreux pays ont obtenu des succès spectaculaires par l'emploi de virus-vaccins atténusés pouvant être fabriqués en grandes quantités à un faible coût. On crée maintenant d'importants parcs avicoles dans des régions où l'aviculture se limitait auparavant à de petits élevages « fermiers » ne comptant pas plus de 50 oiseaux. A Singapour, entre 1948, année où a été entreprise la vaccination en grand, et la période actuelle, les effectifs avicoles sont passés de 500 000 à près de 6 millions. Le prix des œufs a baissé et le niveau nutritionnel de la population humaine s'est ainsi amélioré de façon appréciable. Ces augmentations remarquables de la production avicole proviennent de l'emploi massif de vaccins améliorés et de mesures de lutte visant non seulement la maladie de Newcastle mais également des affections telles que la variole aviaire et la pullorose. Dans nombre de secteurs, la fréquence de ces maladies avait réduit l'aviculture à de maigres élevages fermiers. Maintenant que la population aviaire n'est plus frappée que rarement par des épidémies meurtrières, il est devenu possible d'organiser en grand l'industrie avicole, ce qui a été favorisé dans une grande mesure par l'adoption de nouvelles méthodes d'exploitation et d'alimentation. Dans beaucoup de secteurs, on est

parvenu à réduire ou à supprimer la nécessité de recourir à l'importation d'aliments pour la volaille, et l'on s'est aperçu fréquemment que l'aviculture d'un pays peut parvenir à couvrir ses besoins au moyen d'aliments produits localement. L'accroissement des disponibilités en viande de volaille et en œufs et l'assurance de trouver des débouchés ont amené une baisse des prix de détail, et ces produits de l'aviculture fournissent maintenant un appui très important aux besoins protéiques.

L'élevage des canards, reposant sur les méthodes traditionnelles, est répandu dans les pays où existe une demande de canards de table et d'œufs de cane. Il s'effectue parfois à grande échelle, particulièrement dans les zones à paddy, où les canetons se nourrissent en grande partie de petits poissons et de crustacés parasites. La lutte contre l'hépatite du canard, maladie à virus qui cause de grosses pertes, requiert des recherches et l'application de mesures sur le terrain. La salmonellose provoque aussi, périodiquement, de graves pertes économiques.

Dans plusieurs pays, se pratiquent en association l'élevage des porcs, des poules et des canards et la production en étang de poissons tels que les carpes et les tilapias. Il ne s'agit généralement pas de grandes exploitations.

L'Inde et la Chine sont les seuls pays de la région dans lesquels les ovins jouent un rôle important dans l'économie agricole. On estime le troupeau ovin de l'Inde à près de 40 millions de têtes. Durant les cinq dernières années s'est manifesté un vif intérêt pour l'amélioration de l'industrie, et l'on peut s'attendre à ce que l'expansion se poursuive pendant les dix années à venir. Parmi les principales difficultés à surmonter figurent les régimes fonciers archaïques et l'absence de moyens de commercialisation. On estime que les besoins globaux en laine seront satisfaits sans difficulté, mais, pendant encore de nombreuses années, il ne sera pas possible de répondre à la demande de viande de mouton.

Dans la plupart des parties du monde, les fourrages grossiers de faible qualité fournissent une grande part des besoins énergétiques des ruminants. En Inde, cet apport peut dépasser 90 pour cent. Le traitement des matières cellulaires par des produits chimiques, et plus particulièrement celui de la paille par l'alcali, fournit un aliment possédant une grande valeur nutritive. Cependant, dans la plupart des cas, le procédé n'a pu être employé, car il exige l'utilisation de grandes quantités d'eau.

Selon des travaux récents de recherche, la valeur

énergétique des aliments du bétail peut être modifiée par le traitement ou par l'emploi de certains additifs qui, agissant sur l'activité microbienne, modifient la production d'acides organiques dans le rumen. Les possibilités sont suffisamment intéressantes pour justifier des recherches plus poussées portant particulièrement sur l'amélioration de la valeur alimentaire des pailles et autres fourrages grossiers de qualité inférieure qui jouent un rôle si important en Extrême-Orient et dans d'autres régions (Shaw, 1962).

En Asie et en Extrême-Orient, l'expansion de l'industrie laitière est fort diverse, tant à l'intérieur des divers pays que d'un pays à l'autre. On trouve dans cette région toute une gamme d'activités, allant du colportage de petites quantités de lait de qualité douteuse aux grandes laiteries fortement industrialisées et à haut rendement. Certains pays produisent des quantités considérables de lait tandis que d'autres sont dans une large mesure tributaires des importations. Dans l'ensemble de la région, la consommation par habitant de lait et de produits laitiers est extrêmement faible et même parfois en régression, la production laitière ne pouvant soutenir la cadence de l'expansion démographique.

Du fait que les élevages laitiers sont mal conduits, le rendement par animal est faible et les prix de détail dépassent de loin le pouvoir d'achat du consommateur moyen, même dans les régions dotées d'une organisation de ramassage et de distribution du lait et de moyens modernes de traitement. Plusieurs entreprises produisant du lait reconstitué ou du « toned milk » ont cherché à remédier à cet état de choses en important du lait écrémé en poudre à bas prix. Il en est résulté, dans un nombre limité de grandes agglomérations, un accroissement de la consommation de lait.

Dans divers pays de la région, plusieurs projets de développement de l'industrie laitière ont bénéficié d'une assistance technique et financière fournie par des organismes nationaux ou internationaux, et une place de plus en plus importante est accordée à la formation de personnel technique pour l'industrie laitière. Si le Japon et l'Inde occupent la première place dans l'industrie laitière, un grand nombre de projets ont été mis en route dans d'autres pays, par exemple, à Ceylan, au Népal, au Pakistan et aux Philippines. Un intéressant projet bilatéral vient d'être organisé en Thaïlande: il repose sur l'introduction d'un troupeau de bovins de laitier « Red Danish » fourni, en même temps que les services d'experts, par le Gouvernement danois.

Dans la région, les problèmes de santé animale ont des répercussions d'une grande portée sur la production. Ces dernières années, les diverses campagnes de lutte contre les maladies ont enregistré des progrès encourageants. Il convient de mentionner particulièrement la façon dont la peste bovine a été enrayée en Thaïlande, par exemple, l'importante campagne contre la peste bovine qui progresse de façon satisfaisante en Inde, et les mesures dynamiques actuellement prises au Cambodge. Le maintien d'une vigilance constante et le recours périodique à la vaccination dans les zones frontières contribuent fortement à prévenir la réinfection en Thaïlande, au Viet-Nam et dans d'autres pays clefs. Des progrès marqués ont été réalisés dans la lutte contre les maladies des porcins et de la volaille, qui se sont traduits par un accroissement de la production. L'emploi de vaccins perfectionnés permet de réduire les pertes dues à la septicémie hémorragique, maladie saisonnière des bovins et des buffles pouvant causer un taux de mortalité très élevé et qui figure au premier rang des maladies présentant une importance économique. Il reste beaucoup à faire, et il apparaît que les gouvernements, dans les projets visant à accroître la productivité, insistent sur les questions de santé animale. On s'attache de plus en plus aux mesures contre la fièvre aphteuse, probablement la maladie ayant dans la région la plus grande importance du point de vue économique, tout particulièrement en Thaïlande, où de nouveaux vaccins sont soumis à des essais sur le terrain.

Les infestations parasitaires, responsables de pertes incalculables parmi les bovins, les buffles, les ovins, les porcins et la volaille - pertes dont une grande partie pourrait être évitée par l'emploi des techniques modernes - exigent d'être étudiées de beaucoup plus près dans toute la région. Ces attaques sont très meurtrières, particulièrement chez les jeunes, et provoquent chez beaucoup d'autres animaux un état de débilité chronique. Tout programme concernant l'élevage devrait faire une place à la lutte antiparasitaire. Les excellents ouvrages d'irrigation en cours de réalisation dans un grand nombre de pays tropicaux sous-développés, et qui sont de toute première importance pour le relèvement des niveaux de vie et l'amélioration du bien-être de la population, créeront également des conditions parfaites pour la diffusion des parasites, tant de l'homme que des animaux domestiques, et leur exécution devrait s'accompagner des mesures préventives et prophylactiques nécessaires. Selon l'o-

pinion des experts, si ces précautions ne sont pas prises, les maladies qui pourraient apparaître risquent d'annuler les bienfaits de l'irrigation.

Nombre de zoonoses, maladies pouvant se transmettre des animaux vertébrés à l'homme et vice versa (tuberculose, rage, brucellose, etc.) sont répandues dans la région. Il faut d'urgence faire de grands efforts pour lutter contre ces affections qui, outre qu'elles portent atteinte à la santé publique, peuvent compromettre sur le plan économique les programmes de développement agricole en expansion.

AMÉRIQUE LATINE

On peut dire de l'industrie laitière de la plupart des pays d'Amérique latine qu'elle est encore dans son enfance. La production et la consommation moyenne de lait demeurent très au-dessous des niveaux souhaitables. En dehors de certains des marchés principaux, le lait est souvent additionné de fortes quantités d'eau et sa manutention se fait dans des conditions peu hygiéniques. Dans de nombreuses villes, il est possible d'acheter du lait de bonne qualité, mais son prix le met hors de portée des groupes de population à faible revenu qui en ont le plus besoin. Comme on pouvait s'y attendre, l'expansion de l'industrie laitière s'est produite surtout autour des principaux marchés, et il demeure beaucoup à faire pour que le développement laitier intéresse l'ensemble du pays. Nombre de pays d'Amérique latine ont jugé nécessaire de protéger leur industrie en limitant les importations par des barrières douanières.

L'aviculture a fait des progrès considérables dans de nombreux pays, notamment au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique et au Venezuela, mais, dans plus d'une région où le développement serait très nécessaire, l'industrie ne peut évoluer de façon vraiment satisfaisante en raison de facteurs tels que le manque de personnel spécialisé, la pénurie d'aliments pour volaille appropriés, et la fréquence de maladies meurtrières.

La production ovine offre de grandes possibilités en Bolivie, en Colombie, en Equateur et au Pérou, quoique la viande de bœuf et de volaille permette sans doute mieux de répondre aux besoins de la population. D'une façon générale, dans l'ensemble de la région, on préfère la viande de bœuf à celle de mouton. Les élevages ovins prospères d'Argentine, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay peuvent encore beaucoup améliorer leur

production de laine et de viande, tandis que le Mexique enregistre des progrès graduels.

Ces quinze dernières années ont vu un développement marqué de la production animale en Amérique latine. Peu après la deuxième guerre mondiale, durant laquelle les ressources animales de plusieurs pays avaient subi un grave épisode, ont été adoptées des politiques conservatives limitant l'exportation du bétail et des produits de l'élevage. Il en est résulté un fort accroissement des effectifs des troupeaux dans la plupart des pays et, durant les cinq dernières années, une rapide expansion du commerce d'exportation de la viande. Cette augmentation des exportations a été encore encouragée par l'amélioration des conditions économiques en Europe et par la demande de certains types de produits carnés. L'évolution a profité non seulement aux exportateurs traditionnels comme l'Argentine et le Brésil, mais aussi à plusieurs petits pays comme le Costa Rica et le Nicaragua, qui ont trouvé d'intéressants débouchés d'exportation. Les républiques d'Amérique centrale, indemnes de la fièvre aphteuse, peuvent écouler sans difficultés leurs viandes et produits carnés aux Etats-Unis, marché qui interdit l'importation de viande congelée ou réfrigérée en provenance des autres pays d'Amérique latine.

On assiste maintenant au début d'une phase nouvelle et accélérée de l'expansion de la production animale. L'amélioration des communications donne accès à de larges secteurs de terres jusqu'ici inexploités, tandis que l'on applique de meilleurs systèmes de production et de commercialisation.

On a petit à petit accordé davantage d'importance à la santé animale, et cette évolution se poursuivra à mesure que l'Amérique latine développera et intensifiera sa production animale. La rapidité des transports et les déplacements accrus du bétail vif facilitent la diffusion des maladies. En même temps, les méthodes de production intensive augmentent les risques d'exposition à l'infection et peuvent affaiblir la résistance des animaux.

L'un des problèmes les plus importants est celui de la fièvre aphteuse, maladie qui existe à l'état enzootique dans la majeure partie de l'Amérique du Sud depuis le début du siècle. Les pays de la Cordillère des Andes (Bolivie, Chili, Pérou) sont ceux qui ont le moins souffert, mais ont néanmoins subi fréquemment des attaques sporadiques. Les pays situés au nord du bassin de l'Amazone, de l'Équateur à la Guyane, sont demeurés indemnes jusqu'à il y a environ dix ans, époque où la maladie a envahi le Venezuela, a gagné la Colombie et s'est

manifestée dans la zone côtière de l'Équateur. La fièvre aphteuse est apparue au Mexique vers la fin des années quarante, et n'a été extirpée qu'au terme d'une campagne longue et coûteuse. La totalité de l'Amérique centrale et de la zone des Caraïbes est actuellement indemne. Cet heureux état de choses exige que les pays non atteints exercent une vigilance constante afin d'empêcher l'introduction d'animaux ou de produits pouvant véhiculer la maladie. Le Centre panaméricain de la fièvre aphteuse, créé à Rio de Janeiro en 1951, vise particulièrement tant la protection des pays indemnes que la lutte anti-aphteuse dans les pays atteints. Il fournit des conseils et une assistance active à tous les pays de l'hémisphère. Les principaux pays d'Amérique du Sud sont récemment parvenus à la conclusion qu'ils doivent s'efforcer d'éliminer la fièvre aphteuse pour assurer l'expansion satisfaisante de leurs industries de l'élevage et l'écoulement de leurs produits sur les marchés les plus intéressants. Divers pays se sont groupés pour organiser conjointement des programmes de lutte.

D'autres maladies, si elles ne font pas l'objet d'autant de discussions, sont tout aussi importantes pour ce qui est du développement de la production animale. Les parasites, tant internes qu'externes, font des ravages parmi les animaux de ferme. Dans l'ensemble, les méthodes de lutte modernes, dont les possibilités économiques sont très grandes, ne sont pas appliquées à grande échelle. Les affections telles que la brucellose et la tuberculose, extirpées ou graduellement tenues en échec en Amérique du Nord et dans de nombreux pays d'Europe, commencent seulement à être étudiées comme il se doit en Amérique latine, où l'on a jusqu'ici très peu fait pour les combattre. On ne s'est pratiquement pas préoccupé des pertes subies par les animaux durant les quelques mois qui suivent la naissance. En vérité, le domaine de la santé animale, mises à part certaines grandes maladies épidéziotiques, offre des possibilités nouvelles et prometteuses d'accroître fortement la production. La maladie cause des pertes énormes, dont une très grande proportion peut être évitée. On se rend de plus en plus compte de l'importance et de l'urgence de la question, comme le prouve l'amélioration graduelle des services vétérinaires et l'augmentation, ces dix dernières années, du nombre d'écoles et laboratoires vétérinaires.

Il convient de renforcer les services s'occupant de la production et de la santé animale et de développer encore les moyens d'éducation. Il faut uti-

liser au mieux l'effectif relativement faible des diplômés actuellement disponibles et enrôler dans les services officiels les nouveaux spécialistes dès leur sortie de l'école. L'emploi judicieux de personnel auxiliaire, par exemple dans les laboratoires et dispensaires, pour seconder les vétérinaires, fournit un moyen d'utiliser au maximum les services de ces derniers. En faisant appel aux vulgarisateurs pour enseigner aux éleveurs à mieux soigner leurs troupeaux, on contribuera également de façon significative à utiliser l'énorme potentiel inemployé de production animales que possède l'Amérique latine.

Les brèves notes ci-après, en complément de la présente section, portent sur les faits nouveaux survenus dans les régions économiquement plus développées.

AMÉRIQUE DU NORD

Aux Etats-Unis, les grands élevages ont travaillé pendant de nombreuses années en vue de la sélection de bovins de boucherie adaptés à un milieu défavorable. Ces travaux ont beaucoup contribué, dans de nombreuses parties du monde, à accroître la production de veaux, à réduire les pertes causées par la maladie et la sécheresse, et à accélérer le taux de croissance des jeunes animaux. Aux Etats-Unis et au Canada, la sécheresse, les baisses cycliques de l'activité économique et les fluctuations dans les disponibilités locales en bovins de boucherie causent d'une année à l'autre des variations dans la production de viande, mais celle-ci n'en demeure pas moins en hausse constante. La plus grande partie de la viande de bœuf de haute qualité provient de bouvillons et de génisses. Le classement de la viande par catégories, qui garantit des normes sûres, repose sur la conformation, le « fini » et la qualité. Bien que leur production soit élevée, les Etats-Unis sont loin de satisfaire leurs propres besoins et achètent de grandes quantités au Canada, au Mexique et en Nouvelle-Zélande. Comme il a déjà été signalé, la viande et les produits carnés en provenance d'Amérique du Sud, région où sévit la fièvre aphteuse, ne sont pas autorisés à pénétrer aux Etats-Unis, à moins qu'ils n'aient été dûment stérilisés et mis en boîtes. Les Etats-Unis importent de nombreux bovins du Canada et du Mexique.

En Amérique du Nord, l'industrie laitière bénéficie d'une organisation extrêmement poussée et son rendement est très élevé. Bien que le nombre d'exploitations laitières ait diminué ces dix dernières années, et que les effectifs des troupeaux laitiers du pays

aient été réduits de 10 pour cent, la production laitière s'est accrue d'environ 9 pour cent du fait de l'augmentation du rendement par animal. Toutefois, la demande effective de lait et de produits laitiers n'a pas suivi cet accroissement de la production. Cela est dû notamment aux raisons suivantes: emploi accru de margarine, qui a réduit de moitié au cours des vingt dernières années la consommation de beurre par habitant; prix élevés des produits laitiers, résultant des exigences de l'hygiène, des marges de commercialisation relativement fortes pour le lait liquide et, dans une certaine mesure, des politiques gouvernementales de soutien des prix; emploi répandu de vaches laitières à haut rendement donnant un lait à basse teneur en matière grasse; enfin, publicité récemment faite autour de la possibilité d'un lien entre les cardiopathies et la consommation de lipides d'origine animale.

Tout annonce que le problème des excédents prend une importance de plus en plus grande. Les efforts des pays d'Amérique du Nord pour écouter leurs surplus exercent une influence considérable sur les marchés mondiaux et font parfois l'objet de nombreux débats. Des quantités énormes d'extrait sec dégraissé ont été mises à la disposition de divers programmes d'aide internationale, y compris ceux du FISE, par le gouvernement des Etats-Unis.

Tant aux Etats-Unis qu'au Canada se manifeste une tendance marquée à l'accroissement de la taille des élevages avicoles et à l'intégration verticale. Aux Etats-Unis, cette intégration a porté en 1961 sur environ 25 pour cent de la production d'œufs et sur plus de 90 pour cent de la production de poulets de chair. Il est arrivé souvent que la production d'œufs, de poulets et de dindons dépasse la demande des consommateurs locaux. En Géorgie, par exemple, les prix des poulets de chair sont tombés en automne 1961 à 21 cents le kilogramme (poids vif) pour un coût de production d'environ 31 à 33 cents par kilogramme dans des centres de production bien organisés. Aux Etats-Unis, le Gouvernement a récemment mis en vigueur un programme d'inspection obligatoire visant à prévenir la vente et l'exportation d'oiseaux de basse-cour malades, qui vient compléter le service d'inspection des viandes, dont l'établissement remonte à quelque cinquante années.

OCÉANIE

L'Australie et la Nouvelle-Zélande possèdent des industries laitières très développées qui sont un élé-

ment important de l'économie agricole. L'exportation de produits laitiers, particulièrement sous forme de beurre et de fromage, fournit un appoint important aux recettes en devises de ces deux pays. Durant les dix dernières années, la production laitière s'est accrue d'environ 8 pour cent en Australie et de 14 pour cent en Nouvelle-Zélande. Aussi la faiblesse du marché international des produits laitiers et la baisse des prix préoccupent-ils beaucoup les producteurs de ces pays. Bien qu'en Nouvelle-Zélande les conditions d'exploitation soient idéales et que l'industrie soit organisée de façon rationnelle, le cours du beurre sur le marché de Londres est trop bas pour assurer la rentabilité de la production.

L'aviculture constitue l'une des six principales industries primaires d'Australie. En Nouvelle-Zélande et dans d'autres régions, l'industrie avicole, si elle ne connaît pas une grande extension, est bien organisée. La maladie de Newcastle n'a pas jusqu'ici créé de sérieuses difficultés, mais les leucoses aviaires provoquent parfois des pertes considérables et menacent de devenir un problème important.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande jouissent d'une situation privilégiée pour ce qui est de la plupart des grandes épizooties. Toutefois, la propagation de nombre des maladies nouvellement apparues risque de plus en plus de compromettre cet état de choses. Ces pays appliquent des mesures extrêmement rigoureuses, notamment de quarantaine, pour se protéger contre l'importation de maladies animales exotiques, mais néanmoins la peste porcine, par exemple, a récemment fait son apparition en Australie, où elle s'est quelque peu diffusée. Le développement des moyens de transport et leur rapidité accrue soulignent le fait que les animaux sont loin d'être les seuls porteurs éventuels de la maladie, et que l'interdiction absolue d'admettre certaines espèces peut constituer une mesure peu souhaitable et indûment restrictive lorsqu'il est possible de soumettre les animaux à une quarantaine et aux épreuves biologiques appropriées.

EUROPE OCCIDENTALE

En Europe occidentale, la production laitière a augmenté d'environ 28 pour cent ces dix dernières années, en raison de l'accroissement de la productivité et d'une augmentation de 9 pour cent dans l'effectif des vaches laitières. Par contraste avec les pays insuffisamment développés, l'industrie laitière d'Europe occidentale se heurte au problème toujours

plus pressant des excédents de production, particulièrement pour ce qui est du beurre. La consommation par habitant de produits laitiers aux prix actuels n'a pas suivi les progrès de la production laitière, qui n'a pu trouver des débouchés d'exportation de l'importance requise. D'une façon générale, le lait et les produits laitiers - dont la qualité est bonne et va en augmentant - sont disponibles en abondance et leurs prix les mettent à la portée du consommateur moyen.

Dans la plupart des cas, la commercialisation des produits laitiers est soumise au contrôle gouvernemental depuis si longtemps qu'il est difficile d'évaluer la manière dont un marché « libre » pourrait influencer la production et la vente de ces produits. On prévoit de nouveaux accroissements de la production, et il semble qu'une augmentation de la consommation ne pourrait guère absorber qu'une faible partie des excédents croissants: une baisse des prix de détail permettrait peut-être de faire progresser la consommation. On espère que des quantités plus importantes de produits laitiers seront mises à la disposition des consommateurs dans les régions où les besoins sont les plus grands. On peut s'attendre à ce que, dans les années à venir, les pays d'Europe occidentale lancent de vigoureuses campagnes, tant en Europe que dans d'autres régions, en vue d'accroître la demande réelle de lait et de produit laitiers.

L'aviculture a progressé rapidement dans tous les pays européens. La production de viande, elle aussi, a enregistré l'accroissement que permettaient de prévoir le renforcement de la lutte contre les maladies animales et l'amélioration de l'alimentation du bétail.

Etant donné que les maladies animales peuvent enrayer sérieusement la production, il est encourageant de noter, par exemple, la diminution régulière, dans l'ensemble, des atteintes de fièvre aphteuse au cours des huit dernières années, s'accompagnant d'une régression des paroxysmes saisonniers. Ce résultat a été obtenu en grande partie par l'amélioration du contrôle effectué par la police sanitaire et par la fabrication et l'emploi d'une grande quantité de vaccins d'une efficacité accrue. Nombre de pays approchent du stade où, si l'évolution actuelle se poursuit, il pourra enfin devenir économiquement possible d'adopter la politique d'abattage, telle qu'elle est pratiquée par exemple au Royaume-Uni, reconnue comme la mesure définitive permettant d'extirper cette maladie.

Plusieurs progrès d'importance ont été réalisés dans le domaine de la lutte contre les maladies..

Ainsi, les Pays-Bas et la Suisse, et, plus récemment, le Royaume-Uni, ont mené à bonne fin des campagnes en vue de l'extirpation de la tuberculose bovine: on estime que, sauf ré-infections sporadiques, la maladie est totalement enrayer dans ces pays. Le Danemark, la Suède et la Norvège sont parvenus à tenir en échec la brucellose bovine. Cependant, ces progrès sont quelque peu contrebalancés par la grave menace des épizooties à virus. La peste porcine africaine, par exemple, pour laquelle on ne connaît actuellement ni prophylaxie, ni traitement, ni défense autre que des mesures rigoureuses de quarantaine et d'abattage, est apparue en 1960 au Portugal et en Espagne avec des conséquences dévastatrices. Les autorités françaises ont établi sans retard à la frontière une zone de protection dans laquelle s'effectue l'abattage immédiat des troupeaux atteints, aucune distinction n'étant faite entre la peste porcine africaine et la

peste porcine ordinaire, plus répandue. Cette mesure aura sans doute contribué à empêcher la peste porcine africaine de s'étendre au-delà de la péninsule ibérique.

La lutte préventive contre la maladie doit être menée à l'échelon international, fait qui a été reconnu par la Communauté économique européenne. L'expansion du commerce et des voyages entre l'Afrique et les pays situés à l'est, au nord et à l'ouest du continent ont pour effet de propager les maladies africaines au-delà de leurs frontières géographiques traditionnelles. Tant les régions tempérées que les régions tropicales doivent se tenir sur leurs gardes contre les possibilités d'invasion par de graves affections telles que la peste équine africaine, la peste porcine africaine, la dermatose nodulaire, la fièvre de la Vallée du Rif, et les variétés sud-africaine et asiatique de la fièvre aphteuse.

Les dix années à venir

LES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Le vaste domaine de la production animale, qui englobe un grand nombre de disciplines, renferme un énorme potentiel de développement. Toutefois, l'expansion ne s'obtiendra pas par l'application universelle des méthodes employées dans les pays techniquement avancés. De même, les pays en voie de développement ne connaîtront pas nécessairement une évolution identique à celle de ces pays, et n'appliqueront pas automatiquement les résultats de leurs recherches.

Il ne siérait pas de contempler avec un optimisme béat les avances déjà réalisées en matière de conduite des élevages, et notamment d'alimentation et de sélection animales. Seul un effort soutenu de développement permettra d'obtenir l'accroissement considérable de production, indispensable au bien-être humain, qu'autorise l'application des techniques modernes aux ressources animales du monde. L'un des plus grands problèmes est le manque de personnel qualifié. Il faut développer les services de vulgarisation afin de diffuser parmi les producteurs les résultats de la recherche. Une fois obtenus les crédits et le personnel nécessaires et organisés les services de vulgarisation, il importe de prévoir des moyens de transport suffisants. Dans tous les pays peu

développés, les moyens de communication manquent au point de faire obstacle à l'assistance technique, pour qui la mobilité est essentielle. La plupart des programmes ont absolument besoin de laboratoires, observatoires ou dispensaires ambulants, et nombre d'entre eux pourraient utilement employer des avions légers et des hélicoptères. Si les ressources en main-d'œuvre spécialisée sont utilisées pleinement et de façon rationnelle, le bénéfice qui en résulte est hors de proportion avec les dépenses engagées. Il est singulier que tant de projets soient paralysés uniquement parce que les moyens manquent pour faire parvenir les connaissances jusqu'aux endroits où leur besoin se fait sentir.

Les pays avancés devraient pouvoir fournir non seulement une aide économique accrue, mais aussi davantage de main-d'œuvre entraînée. Lorsqu'ils élaboreront leurs politiques en matière d'enseignement et de formation, ils devraient tenir compte tant de leurs propres besoins en expansion que de ceux des régions du monde en voie de développement. Il leur faudra envisager l'expansion de leurs effectifs scientifiques, d'une part, en fonction des prévisions de leurs propres besoins et, d'autre part, de manière à pouvoir placer un corps de spécialistes à la disposition des nations qui en ont besoin (ce qui, selon les estimations, exigerait un accroissement pouvant

atteindre 10 pour cent des effectifs globaux), dont le développement pourra ainsi être dirigé avec toute l'urgence nécessaire.

L'enseignement constitue l'une des clefs de voûte du progrès : dans les pays développés, il doit être dispensé à une échelle suffisante pour former un nombre de scientifiques dépassant les besoins nationaux ; dans les pays insuffisamment développés, où il compte encore davantage, il doit comprendre la formation à tous les niveaux, et exigera donc de gros efforts, pendant encore quelques années, de la part des enseignants non africains. C'est seulement lorsque le personnel local qualifié a vu s'accroître ses effectifs et est entré en fonctions que l'assistance technique commence à porter ses fruits. Les experts étrangers ont mené à bien leur mission technique lorsqu'ils sont parvenus par leur travail à « perdre leur emploi ».

Il conviendrait d'amplifier beaucoup dans les pays insuffisamment développés la formation technique aux niveaux moins élevés afin d'assurer l'utilisation optimale tant des spécialistes locaux hautement qualifiés que des spécialistes étrangers expérimentés, fournissant temporairement leurs services. Ainsi, ces spécialistes ne devraient pas avoir à consacrer leur temps à des détails secondaires d'ordre administratif pouvant être réglés par des subalternes locaux. Depuis des années, dans nombre de pays, on fait appel, pour les travaux relevant de la santé animale, à du personnel auxiliaire. Le procédé consistant à employer des agents non diplômés ayant reçu la formation nécessaire pour l'exécution de tâches courantes telles que la vaccination en masse - toujours sous le contrôle d'un vétérinaire diplômé - pourrait parfaitement être étendu à d'autres domaines. Ce système garantit que les spécialistes ne sont pas employés de façon irrationnelle à des travaux pouvant être effectués par du personnel moins qualifié. Ce personnel peut être, pour une grande part, formé en cours de service.

L'un des éléments essentiels du progrès de l'agriculture est la création d'organes administratifs spécialement adaptés aux besoins des divers pays en voie de développement. Le rassemblement de toutes les disciplines agricoles en un seul ministère présente de grands avantages. Les départements ministériels n'ont pas nécessairement à calquer leurs opérations sur celles des pays avancés. Leur objectif doit être d'assurer l'efficacité de toutes les mesures techniques d'amélioration, depuis la coordination des directives aux échelons supérieurs jusqu'à l'application sur le terrain des mesures de vulgarisation, dont l'importance est extrême. On utilisera plus rationnellement

les services des spécialistes de premier rang dans la formulation des politiques que dans l'exécution des programmes sur le terrain.

Il est évident qu'il importe de s'assurer la participation de la population dans les plans visant à améliorer son bien-être, et ce soutien sera peut-être plus facilement obtenu dans le secteur de l'élevage que dans de nombreux autres. En effet, les résultats y sont relativement rapides, et il est possible d'organiser des projets pilotes ou démonstrations qui emportent conviction, par exemple, sur l'amélioration de la santé et la précocité des animaux libérés de leurs parasites ou ayant reçu des rations alimentaires équilibrées. L'organisation et l'exécution de programmes de développement doivent faire une place appropriée aux facteurs sociaux et humains. Il faut mettre en place l'infrastructure qui permettra une bonne administration, l'exécution d'enquêtes, d'études et d'expériences, l'exercice d'une réglementation et l'octroi d'un enseignement complet à tous les niveaux. Sur cette base pourront s'organiser les services de réglementation ainsi que l'aide directe aux exploitants.

Pour développer et stimuler la production animale, il ne suffit pas de fournir les moyens d'éducation et de mettre sur pied une organisation administrative. Le problème central est celui de l'éleveur : partout, il possède la frugalité et les préjugés engendrés par des générations de labeur acharné, ainsi que l'individualisme né de l'indépendance, même s'il ne possède pas de terres ou a dû contracter des dettes.

Pour accroître la production animale, il faut, comme pour toute production, mettre en œuvre des stimulants. Il peut aussi se révéler nécessaire de prendre des mesures pour décourager les pratiques indésirables.

DÉBOUCHÉS

Le processus de la vente, étape intermédiaire entre le producteur et le consommateur, exerce une grande influence sur les efforts du producteur, et le progrès dépend de l'existence de moyens locaux de commercialisation satisfaisants. Lorsqu'une zone d'élevage peut fournir des quantités de viande supérieures aux besoins des consommateurs locaux, il devient nécessaire de disposer d'un réseau de commercialisation étendu, qui permettra d'envisager une production destinée à divers centres urbains du pays ou même à l'exportation. Ainsi, se trouve stimulée l'expansion d'une industrie de l'élevage orientée vers la satisfaction des désirs du public pour ce qui est des types de produits et de leur qualité.

Dans un réseau unique de commercialisation existent fréquemment plusieurs entreprises, dont on peut s'attendre à ce qu'elles se concurrencent l'une l'autre. Si l'on ne dispose que d'un seul service de commercialisation, de transport et d'abattage, tant les producteurs que les consommateurs peuvent être lésés par des ententes officieuses de fixation des prix. Cette difficulté peut être surmontée par l'établissement de centres de production et marchés coopératifs. Lorsque le développement économique s'accélère, l'adoption de méthodes perfectionnées, l'élaboration de procédés efficaces de commercialisation et la stabilité des prix présentent un intérêt direct pour tous les producteurs, quelle que soit l'importance de leur élevage.

L'accroissement de la production de viande soulève les importants problèmes de la manutention et de l'inspection. De grandes pertes sont occasionnées durant le transport des animaux destinés à l'abattage, en raison de contusions et autres blessures capables d'entrainer ultérieurement la saisie d'une fraction de la carcasse pouvant atteindre 35 pour cent. Il y a également perte si l'on n'utilise pas tous les sous-produits de l'abattage présentant de la valeur: sang, os, cuirs et peaux, etc. Une inspection vétérinaire soigneuse visant à déceler les maladies et autres anomalies est absolument nécessaire pour toutes les viandes destinées à la consommation humaine.

La viande constitue le produit final d'une chaîne complexe et hautement industrialisée dans laquelle les facteurs d'accroissement de la productivité ont une importance capitale. Les années à venir verront sans aucun doute s'accroître l'emploi d'additifs alimentaires, tels que les antibiotiques, visant à accélérer l'engrasement du bétail, ainsi que de produits hormonaux, de tranquillisants et l'adjonction aux rations de faibles quantités de substances antiparasitaires et autres médicaments, et même l'administration aux animaux, par voie bucale ou par injection, d'attendrisseurs.

L'ensemble de la question des additifs et autres techniques d'accroissement de la production carnée par augmentation du rendement de l'animal acquerra une grande importance dans les dix années à venir, d'abord dans les pays avancés, qui sont en mesure d'employer ces procédés après les avoir éprouvés du point de vue de l'intérêt et de l'innocuité.

On s'attachera également aux mesures visant à prévenir la détérioration de la viande causée par une manutention défectueuse. Les améliorations sont nécessaires pour tout ce qui touche aux techniques de congélation, au conditionnement et au transport, et

il ne fait guère de doute que l'on finira par employer de plus en plus, à tous les stades de la production, des produits tels que les antibiotiques, visant à améliorer les pratiques sanitaires (sans pour cela s'y substituer) et à prolonger la durée de conservation du produit. Le traitement de la viande et d'autres denrées alimentaires par les radiations ionisantes, qui a connu un sérieux recul il y a environ un an, est de nouveau à l'ordre du jour et fait l'objet de beaucoup de recherches.

AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ANIMALE

Les maladies des animaux constituent à elles seules l'un des plus sérieux obstacles à l'amélioration de la production. Il y a gaspillage continual de produits d'alimentation et de main-d'œuvre lorsqu'on élève des animaux qui risquent de ne jamais atteindre une productivité optimale, dont le rendement est limité par la présence de nombreux parasites, qui souffrent d'un taux de morbidité élevé, et qui, en raison de leur rendement insuffisant, sont eux-mêmes parasites de leur propriétaire.

L'emploi des techniques modernes et de produits biologiques et pharmaceutiques perfectionnés permet un diagnostic plus précis et plus rapide de la maladie et l'application de méthodes de prophylaxie, de traitement et de lutte, ce qui peut réduire notablement les pertes énormes que subissent actuellement les élevages des pays peu développés. La maladie fait obstacle à tous les plans à long terme - qui sont nombreux - visant à améliorer l'alimentation et la sélection, les pâturages et les techniques d'élevage, et peut parfois les réduire à néant. Il n'est pas possible de mesurer en argent seulement le décuagement qui s'empare du petit exploitant lorsqu'il perd un animal de valeur, lorsque ses reproducteurs se révèlent infertiles, lorsque ses enfants contractent la brucellose ou la tuberculose transmises par des bovins, ou encore lorsque ses animaux de trait sont mis hors d'état de travailler par la fièvre aphteuse au moment précis où leur apport est le plus nécessaire. C'est toute l'économie nationale qui se ressent de l'effet cumulatif d'événements de ce genre, répétés des centaines de fois.

Si l'on possède le personnel qualifié et les produits nécessaires, il devient possible de réduire les pertes causées par la maladie; d'éliminer ou de tenir en échec les principales épizooties, et d'améliorer la santé des animaux en réduisant les infestations parasitaires. La réalisation de ces conditions - et

l'on peut effectuer des progrès très satisfaisants et très manifestes dans un bref laps de temps - stimulera l'accroissement de la production animale.

AMÉLIORATION DE L'ALIMENTATION ET DE LA SÉLECTION

Dans tous les pays en voie de développement, le perfectionnement des méthodes d'alimentation et l'amélioration des animaux de reproduction constituent des aspects de la conduite rationnelle de l'élevage qui requièrent une attention pressante. Ces éléments vont de pair avec la lutte contre les maladies pour ce qui est de l'amélioration du bétail. L'animal improductif, si son rendement ne peut être accru, doit être éliminé. On ne saurait laisser les bêtes, dont la fertilité naturelle est basse ou qui sont affectées de défauts transmissibles d'un type quelconque, se reproduire et perpétuer ainsi l'improductivité. Il ne sert à rien d'améliorer les pâturages et l'état nutritionnel au bénéfice d'animaux parasites et de leurs commensaux.

Les moyens dont on dispose actuellement pour prévenir les pertes et pour améliorer l'alimentation laissent prévoir un accroissement du nombre des animaux. Toutefois, les pays en voie de développement nécessitent également des animaux de qualité fortement améliorée, pouvant être obtenus par une sélection visant à l'accroissement du rendement. L'expérimentation génétique est nécessairement lente, et il serait à la fois logique et économique d'aborder ces problèmes à l'échelon régional.

En matière d'accroissement de la production, plus particulièrement dans les zones manquant d'engrais artificiels, l'un des éléments de base dont l'importance est de plus en plus soulignée est l'intégration plus poussée de l'élevage et de la culture, assurant de meilleurs assolements, d'où une fertilité accrue du sol et, partant, une augmentation des récoltes de céréales et autres cultures alimentaires, ainsi que des cultures de rapport. Parmi les facteurs connexes présentant une grande importance, figurent l'amélioration de la gestion des pâturages, l'insertion d'herbes dans les successions culturales lorsqu'il y a lieu, et l'application de taux de charge rationnels aux terrains de parcours, assortis de mesures auxiliaires comme la création de points d'eau.

UTILISATION DES EXCÉDENTS ALIMENTAIRES

Les excédents sont maintenant utilisés de manière constructive puisqu'ils servent à accroître la con-

sommation et à seconder la mise en valeur dans les pays économiquement peu développés. L'écoulement rationnel des excédents contribue à satisfaire la demande accrue résultant du développement, et l'on met au point de nouvelles formules qui permettront d'employer ces stocks sans nuire aux échanges commerciaux normaux. Les stocks excédentaires sont mis à la disposition des pays bénéficiaires, tant comme mesure intérimaire contre la faim que comme stimulant du développement économique.

C'est aux gouvernements des pays recevant une telle aide, qui favorise leur développement, qu'il appartient de déterminer l'affectation exacte des produits alimentaires en question.

Cette aide alimentaire intéressera principalement les pays dont d'importants secteurs de la population consomment les céréales alimentaires dont les excédents sont actuellement importants: blé, orge, maïs et millet. Cependant, donner des céréales au bétail, c'est investir dans la production de denrées alimentaires telles que la viande, les œufs et les produits laitiers.

Dans de nombreux pays, particulièrement en Asie et en Afrique, les effectifs bovins sont importants, mais d'une productivité insignifiante en raison de leur alimentation défectueuse. L'adjonction aux rations de petites quantités de céréales fourragères pourrait accroître leur rendement, particulièrement si l'on y associe également davantage d'aliments azotés de production locale tels que les tourteaux d'oléagineux. La création dans plusieurs pays de « colonies laitières » (rassemblements de bétail laitier en une ou plusieurs unités comprenant généralement au moins 2 000 animaux) ou d'usines de préparation des aliments composés fournirait un moyen d'acheminer les céréales fourragères en excédent. Les disponibilités céréalières peuvent jouer le rôle de mise de fonds initiale dans la constitution d'usines coopératives de fabrication d'aliments du bétail.

On peut de la même manière encourager l'aviculture, qui, comme il a déjà été indiqué, peut fournir un moyen d'accroître très rapidement les disponibilités en protéines pour l'alimentation humaine. La création de centres de préparation d'aliments composés pour volailles permettrait d'organiser la répartition des excédents alimentaires, le fonctionnement ultérieur de ces centres pouvant être assuré par l'achat de matières premières au moyen des bénéfices provenant d'une production accrue.

Dans certains pays, par exemple au Proche-Orient et en Afrique du Nord, l'augmentation de la demande de céréales pour l'alimentation humaine et animale

a abouti à l'extension de la production céréalière à des terres sous-marginales utilisées jusque-là comme pâturages. Les rendements y sont très faibles et la fertilité du sol diminue du fait de l'érosion et des mauvaises pratiques culturales. L'exploitant peut difficilement modifier ses méthodes, car il est tributaire de la récolte de céréales, aussi maigre soit-elle. D'après les résultats de projets pilotes, il serait possible de transformer certaines de ces zones en centres d'élevage rentables si l'on pouvait assurer à l'exploitant la fourniture de céréales de l'extérieur, ce qui lui permettrait de rendre les terres sous-marginales à la pâture pendant une période suffisamment longue. Une fois le sol régénéré, il sera peut-être possible de revenir, dans certains secteurs, à la culture des céréales, en alternant avec des herbages, et les rendements seront alors plus élevés. Dans certains cas notables intéressant ces régions ainsi que d'autres, il est également possible que les céréales fourragères fournies au titre de l'aide servent à accélérer la mise en œuvre de plans nationaux visant à améliorer la conduite et à réglementer l'utilisation des pâturages, ainsi qu'à encourager la production de fourrage. Grâce à ces fournitures de céréales, le bétail pourrait être tenu à l'écart des herbages jusqu'à leur régénération, ce qui permettrait peut-être, en fin de compte, dans un système de pâturage réglementé, de doubler la capacité de charge des aires de pacage. De telles mesures pourraient également contribuer à beaucoup de points de vue à renforcer les programmes d'aménagement des bassins hydrographiques et de conservation du sol (FAO, 1961).

Dans des régions étendues, les disponibilités en produits de l'élevage ne permettent pas de satisfaire, même aux bas niveaux actuels de la demande, les besoins accrus causés par l'expansion démographique.

Dans les pays insuffisamment développés, le régime alimentaire de la population souffre de graves carences en protéines de haute valeur biologique. Aussi, l'emploi rationnel des excédents de produits alimentaires ne doit pas se limiter à des mesures d'urgence destinées à faire face aux désastres ou aux calamités nationales, mais doit être envisagé plutôt comme un stimulant des programmes à long terme d'amélioration de la production.

DEMANDE

Pour l'éleveur, le meilleur encouragement est probablement l'assurance qu'il existe une demande croissante pour ses produits. Le besoin de protéines animales est évident, et il est décourageant de constater que l'expansion démographique accélérée s'accompagne fréquemment d'une acceptation apathique de régimes alimentaires déséquilibrés. La demande est tout autre chose. Elle indique à coup sûr que les gens commencent à se rendre compte que l'on peut refuser d'accepter passivement de végéter, de souffrir de malnutrition ou de famine pure et simple. La montée de ce sentiment est étroitement liée à l'accroissement du revenu, qui se traduit par le désir d'un meilleur niveau de vie et permet de l'obtenir. A mesure que s'affirme le développement, même graduel, la demande de quantités accrues d'aliments protéiques se fait plus pressante. Même un faible accroissement du revenu rend cette évolution perceptible dans le laps de temps relativement bref d'une décennie.

Dans les dix années à venir, l'industrie de l'élevage peut connaître une expansion considérable dans tous les pays. Les moyens existent et peuvent être utilisés. Un tel progrès constituerait un apport inestimable au bien-être de l'humanité.

Ouvrages de référence

- | | |
|---|---|
| AUSTRALIE. BUREAU OF AGRICULTURAL ECONOMICS.
1962 <i>Statistical handbook of the sheep and wool industry, 1962.</i> Canberra. | ETATS-UNIS. DEPARTMENT OF AGRICULTURE. AGRICULTURAL RESEARCH SERVICE. <i>Breeding better swine through performance testing.</i> Washington, D.C. ARS 22-77. |
| EICHHORN, E. A. To protect our meat supply. <i>Americas</i> , 5: 3-5, 42-43. Pan American Union, Washington, D.C. | KAY, H. D. What limits food production? <i>Dans Russell, E. J. & Wright, N. C., éds. Hunger: can it be averted?</i> London, British Association for the Advancement of Science, p. 49-59. |
| EICHHORN, E. A. & COCKRILL, W. R. Progress in veterinary science. <i>Span</i> , 5 (2). Shell International Chemical Co. Ltd., London. | |

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. *Rapport de la réunion internationale sur l'enseignement vétérinaire*. Rome. Rapport de réunion AN 1960/4.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. *Les produits alimentaires au service du développement: un système d'utilisation des excédents*. Rome.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. *Rapport de la première réunion du groupe d'experts FAO/OMS sur l'enseignement vétérinaire*. Rome.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. *Actes du colloque général sur les problèmes de la zone aride*. Paris. Recherches sur la zone aride 18. (En préparation)
- SHAW, J. C. Problems of increasing animal production. 1962 *Proceedings of the Nutrition Society*, 21: 99-106.
- WRIGHT, N. C. The current food supply and present trends. Dans Russell, E. J. & Wright, N. C., éds. *Hunger: can it be averted?* London, British Association for the Advancement of Science, p. 1-14.

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU ANNEXE 1A. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE TOTALE, PAR RÉGION ET PAYS

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
EUROPE OCCIDENTALE	93	101	100	102	103	107	110	113	120
Europe du nord-ouest	95	100	102	101	103	106	107	109	121
Autriche	91	102	96	103	108	114	116	110	122
Belgique-Luxembourg	94	96	104	107	100	107	111	105	117
Danemark	100	101	101	97	101	111	110	107	118
Finlande	98	105	100	97	100	109	110	112	124
France	91	99	104	104	101	105	105	111	125
Allemagne, Rép. féd.	95	101	101	100	103	105	111	107	124
Irlande	95	97	105	99	105	115	104	97	111
Pays-Bas	99	99	101	103	98	106	117	118	130
Norvège	97	99	99	96	108	101	101	102	108
Suède	104	103	101	91	101	99	95	97	100
Suisse	101	100	103	99	97	99	108	106	112
Royaume-Uni	96	98	99	99	108	106	102	111	117
Europe méridionale	90	103	98	105	104	10	115	123	118
Grèce	81	105	100	104	110	125	120	126	115
Italie	92	104	96	105	104	102	117	117	111
Portugal	87	106	104	102	102	105	99	101	103
Espagne	101	95	102	98	103	108	110	116	117
Yougoslavie	70	115	90	119	105	147	120	165	152
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	90	95	96	104	116	119	130	133	134
AMÉRIQUE DU NORD	99	98	97	101	104	101	109	109	111
Canada	112	105	78	99	107	91	95	101	105
Etats-Unis	98	97	99	102	104	102	110	110	111
Océanie	99	99	98	103	100	98	116	114	119
Australie	98	100	99	104	94	95	120	114	120
Nouvelle-Zélande	98	96	100	103	103	109	112	114	115
AMÉRIQUE LATINE	94	96	101	101	108	111	117	117	118
Amérique centrale	92	94	100	102	112	122	128	131	133
Cuba	100	98	94	98	111	114	116	115	127
Guatemala	98	97	99	99	107	107	110	114	116
Honduras	101	104	93	96	106	107	107	110	112
Mexique	86	91	104	105	114	129	139	143	140
Panama	90	101	98	105	105	114	119	119	115
Amérique du Sud	95	96	101	101	107	109	114	113	114
Argentine	99	95	100	98	107	107	112	102	95
Brésil	89	96	101	103	111	115	122	127	130
Chili	101	95	102	104	99	108	103	104	107
Colombie	97	99	97	104	103	103	107	109	112
Pérou	100	101	102	102	96	99	105	112	112
Uruguay	94	109	101	99	97	90	83	80	90
Venezuela	93	97	101	103	106	111	112	112	119

TABLEAU ANNEXE 1A. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE TOTALE, PAR RÉGION ET PAYS (*fin*)

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
EXTRÈME-ORIENT ¹	92	99	100	103	107	106	111	116	120
Birmanie	102	98	96	97	108	92	109	112	111
Ceylan	97	90	101	113	99	101	107	113	110
Chine: Taiwan	95	97	99	100	108	114	119	114	120
Fédération de Malaisie	90	89	101	104	116	114	111	123	134
Inde	90	101	101	102	107	106	111	115	119
Indonésie	89	102	105	101	103	104	108	109	114
Japon	97	85	94	114	110	115	119	126	127
Corée du Sud	86	107	104	106	98	110	113	118	119
Pakistan	97	101	103	96	104	102	102	109	113
Philippines	94	98	99	101	107	110	115	115	119
Thaïlande	89	108	84	105	114	91	104	109	116
PROCHE-ORIENT	93	101	91	101	108	113	117	119	119
Iran	92	98	98	103	109	115	114	117	114
Irak	85	106	119	87	103	123	105	98	100
Israël	81	92	100	104	123	127	149	164	155
Syrie	93	106	117	68	117	133	84	89	84
Turquie	100	110	85	99	107	105	122	122	124
République arabe unie	86	93	103	106	112	116	113	117	118
AFRIQUE	94	98	101	100	106	103	107	107	111
Afrique du Nord	91	101	107	94	108	92	105	102	107
Algérie	91	99	106	96	109	99	95	100	104
Maroc	^a 90	^a 100	^a 109	^a 97	^a 104	^a 80	^a 107	^a 100	^a 103
Tunisie	95	110	103	80	113	99	135	111	128
Afrique au sud du Sahara ^a ...	95	98	100	102	105	105	107	108	112
Ethiopie ^a	99	100	100	100	100	99	99	103	102
Afrique du Sud	89	98	100	102	110	106	110	113	122
TOTAL MONDIAL ¹	94	98	99	102	107	108	114	116	119

NOTE: Les indices par pays sont établis par la FAO d'après une base uniforme. Ils peuvent ne pas correspondre avec les indices nationaux publiés par les pays eux-mêmes, en raison de différences dans la notion de production, le champ couvert, la pondération et les méthodes de calcul. Ils ne sont pas encore disponibles pour 1961/62.

¹ Non compris la Chine continentale. - ^a Uniquement l'ancienne zone française. - ^b Chiffres obtenus en déduisant du total régional le total partiel pour l'Afrique du Nord. - ^c Non compris l'Erythrée.

TABLEAU ANNEXE 1B. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE INDIVIDUELLE, PAR RÉGION ET PAYS

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
EUROPE OCCIDENTALE	95	102	101	101	101	105	106	109	115
Europe du nord-ouest	95	101	102	100	101	103	104	105	115
Autriche	91	103	96	103	108	112	115	119	121
Belgique-Luxembourg	95	97	104	106	99	105	109	102	113
Danemark	101	102	101	96	100	109	108	104	113
Finlande	100	106	100	96	98	106	106	107	117
France	92	100	104	103	100	102	101	106	118
Allemagne, Rép. féd.	97	102	104	99	100	101	106	101	115
Irlande	94	96	104	99	106	117	107	100	115
Pays-Bas	102	101	101	102	95	102	111	110	120
Norvège	99	100	99	96	106	98	98	98	102
Suède	105	104	101	90	100	97	93	94	97
Suisse	109	102	103	98	95	95	103	99	102
Royaume-Uni	97	98	99	99	107	104	101	109	114
Europe méridionale	92	104	98	104	103	109	112	118	113
Grèce	83	106	100	103	108	122	116	121	109
Italie	93	104	96	104	103	100	115	114	107
Portugal	88	107	104	101	101	103	97	98	99
Espagne	102	96	102	97	102	106	106	112	112
Yougoslavie	73	117	91	118	102	142	114	156	142
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	92	96	96	103	112	114	123	124	123
AMÉRIQUE DU NORD	103	100	97	99	101	96	101	100	99
Canada	118	107	78	96	101	84	85	88	90
Etats-Unis	101	99	100	100	100	97	103	101	101
Océanie	104	102	98	101	96	92	106	101	104
Australie	102	103	99	102	94	89	109	102	106
Nouvelle-Zélande	103	98	100	101	98	102	102	103	102
AMÉRIQUE LATINE	98	98	101	99	103	104	106	104	102
Amérique centrale	97	97	100	100	107	112	115	114	112
Cuba	104	100	94	96	107	107	106	103	112
Guatemala	104	100	99	96	101	98	98	98	97
Honduras	107	107	93	93	100	99	97	97	95
Mexique	91	94	104	103	108	119	124	124	116
Panama	95	104	98	103	100	105	107	104	98
Amérique du Sud	99	98	101	99	103	102	104	101	99
Argentine	102	97	100	97	104	102	106	95	88
Brésil	93	98	102	101	106	107	112	113	113
Chili	105	97	102	101	95	102	95	94	95
Colombie	101	101	97	102	99	97	98	98	98
Pérou	104	104	102	100	91	92	95	97	95
Uruguay	98	111	101	97	93	85	78	74	82
Vénézuela	100	101	101	99	98	99	97	93	95

TABLEAU ANNEXE 1B. - INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE INDIVIDUELLE, PAR RÉGION ET PAYS

	1952/53	1953/54	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61 (Données prélim.)
<i>Moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>									
EUROPE OCCIDENTALE	95	102	101	101	101	105	106	109	115
Europe du nord-ouest	95	101	102	100	101	103	104	105	115
Autriche	91	103	96	103	108	112	115	119	121
Belgique-Luxembourg	95	97	104	106	99	105	109	102	113
Danemark	101	102	101	96	100	109	108	104	113
Finlande	100	106	100	96	98	106	106	107	117
France	92	100	104	103	100	102	101	106	118
Allemagne, Rép. féd.	97	102	104	99	100	101	106	101	115
Irlande	94	96	104	99	106	117	107	100	115
Pays-Bas	102	101	101	102	95	102	111	110	120
Norvège	99	100	99	96	106	98	98	98	102
Suède	105	104	101	90	100	97	93	94	97
Suisse	109	102	103	98	95	95	103	99	102
Royaume-Uni	97	98	99	99	107	104	101	109	114
Europe méridionale	92	104	98	104	103	109	112	118	113
Grèce	83	106	100	103	108	122	116	121	109
Italie	93	104	96	104	103	100	115	114	107
Portugal	88	107	104	101	101	103	97	98	99
Espagne	102	96	102	97	102	106	106	112	112
Yougoslavie	73	117	91	118	102	142	114	156	142
EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.	92	96	96	103	112	114	123	124	123
AMÉRIQUE DU NORD	103	100	97	99	101	96	101	100	99
Canada	118	107	78	96	101	84	85	88	90
Etats-Unis	101	99	100	100	100	97	103	101	101
Océanie	104	102	98	101	96	92	106	101	104
Australie	102	103	99	102	94	89	109	102	106
Nouvelle-Zélande	103	98	100	101	98	102	102	103	102
AMÉRIQUE LATINE	98	98	101	99	103	104	106	104	102
Amérique centrale	97	97	100	100	107	112	115	114	112
Cuba	104	100	94	96	107	107	106	103	112
Guatemala	104	100	99	96	101	98	98	98	97
Honduras	107	107	93	93	100	99	97	97	95
Mexique	91	94	104	103	108	119	124	124	116
Panama	95	104	98	103	100	105	107	104	98
Amérique du Sud	99	98	101	99	103	102	104	101	99
Argentine	102	97	100	97	104	102	106	95	88
Brésil	93	98	102	101	106	107	112	113	113
Chili	105	97	102	101	95	102	95	94	95
Colombie	101	101	97	102	99	97	98	98	98
Pérou	104	104	102	100	91	92	95	97	95
Uruguay	98	111	101	97	93	85	78	74	82
Venezuela	100	101	101	99	98	99	97	93	95

TABLEAU ANNEXE 2A. - PRODUCTION MONDIALE¹ DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961-62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
										<i>Millions de tonnes</i>
Blé	144,7	153,9	171,4	183,5	201,3	197,5	227,4	217,9	218,7	209,0
Orge	44,1	46,7	57,1	61,9	70,1	63,9	69,6	67,7	76,6	71,0
Avoine	64,0	60,6	57,8	62,8	62,0	58,7	61,8	56,0	58,1	53,1
Maïs	106,4	131,9	136,0	155,4	157,1	158,0	174,7	189,2	202,4	197,1
Riz ² (équivalent de riz usiné) ²	65,7	70,7	77,8	83,0	87,5	81,5	90,1	95,6	100,4	99,6
Sucre (centrifugé)	24,9	32,0	37,5	38,9	40,9	44,3	48,8	48,6	55,5	51,4
Agrumes	11,1	15,1	17,7	18,2	17,9	18,1	19,7	20,1	20,1	20,6
Pommes	11,5	13,5	15,0	13,8	16,3	9,9	21,3	13,8	21,2	15,4
Bananes	8,1	12,8	14,0	14,4	14,8	15,9	16,6	17,7	18,3	18,1
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	10,4	12,9	14,7	15,4	16,9	16,5	17,4	16,7	18,1	18,8
Café	2,41	2,28	2,44	2,86	2,52	3,18	3,51	4,64	4,05	4,28
Cacao	0,74	0,76	0,82	0,82	0,90	0,77	0,92	1,00	1,23	1,15
Thé	0,47	0,56	0,68	0,61	0,71	0,73	0,77	0,78	0,79	0,79
Vin	20,3	18,9	22,4	23,0	22,0	18,4	23,9	24,6	24,2	21,5
Tabac	2,29	2,74	3,09	3,27	3,28	3,21	3,12	3,24	3,28	3,31
Coton (fibre)	5,99	6,81	8,04	8,18	8,06	7,66	7,90	8,49	8,80	8,80
Jute	2,15	2,08	1,73	2,38	2,36	2,22	2,50	3,16	2,26	3,05
Laine (en suint)	1,61	1,79	2,04	2,12	2,22	2,20	2,34	2,47	2,45	2,48
Caoutchouc (naturel)	1,00	1,74	1,85	1,95	1,92	1,98	1,97	2,07	2,03	2,14
Lait (total)	221,0	259,5	289,7	298,0	308,9	320,6	328,6	335,2	340,7	344,9
Viande ³	29,4	36,3	42,9	44,8	47,1	48,0	48,7	50,2	50,6	52,2
Œufs	6,32	8,76	10,3	10,6	10,9	11,4	11,7	12,2	12,4	12,7
Indices de tous les produits agricoles	77	88	98	102	107	107	113	116	119	119
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1958	1960	1961 (prélim.)	
PRODUITS FORESTIERS										
										<i>Millions de mètres cubes</i>
Bois ronds	1 471	1 553	1 637	1 670	1 673	1 663	1 733	1 732	1 750	
Scieries	270,6	278,2	302,0	299,6	294,0	305,8	306,0	330,9	329,9	
Contre-plaqué	8,3	9,0	10,9	11,4	11,9	13,1	14,9	15,4	15,9	
										<i>Millions de tonnes</i>
Pâte de bois	39,1	42,4	46,5	49,6	50,1	50,0	55,0	58,9	62,2	
Papier journal	9,8	10,4	11,2	12,0	12,3	12,1	13,1	14,0	14,4	
Autres papiers et cartons	38,5	40,8	45,6	48,2	49,3	50,7	56,0	59,9	63,8	

¹ Non compris la Chine continentale, sauf pour les produits forestiers. - ² Paddy converti à 65 pour cent. - ³ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 2B. - EXPORTATIONS MONDIALES¹ DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
										<i>Millions de tonnes</i>
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	15,29	24,83	22,49	24,52	31,43	29,25	27,32	29,06	32,92	41,39
Orge	1,76	3,23	5,47	5,16	7,04	6,35	6,50	6,18	4,93	6,12
Avoine	0,72	1,23	1,48	0,91	1,32	1,58	1,46	1,40	1,29	2,70
Maïs	9,33	4,35	5,41	4,68	5,86	7,10	8,82	10,00	11,13	12,47
Riz (équivalent de riz usiné)	9,67	4,40	4,28	4,85	5,46	5,54	4,95	4,80	5,53	5,43
Sucre (équivalent de sucre brut) ²	9,63	10,75	11,91	13,32	13,53	14,69	14,34	13,33	15,99	16,87
Agrumes ³	1,86	1,88	2,60	2,84	2,39	2,69	2,78	3,11	3,36	2,99
Pommes	0,69	0,57	0,71	0,98	0,87	1,14	0,85	1,29	1,22	1,34
Bananes	2,48	2,35	2,95	3,10	3,09	3,40	3,56	3,72	3,93	3,88
Huiles végétales et olé- agineux (équivalent d'huile) ⁴	4,20	3,60	4,55	4,67	5,09	5,25	4,95	5,25	5,59	5,35
Café	1,64	1,93	1,78	2,07	2,34	2,23	2,19	2,55	2,59	2,65
Fèves de cacao	0,68	0,67	0,69	0,70	0,75	0,78	0,64	0,75	0,88	0,97
Thé	0,36	0,41	0,50	0,43	0,50	0,48	0,52	0,50	0,49	0,51
Vin	1,93	1,61	2,25	2,58	2,46	2,74	2,75	2,38	2,60	2,38
Tabac	0,49	0,54	0,59	0,64	0,64	0,68	0,66	0,64	0,68	0,72
Coton (fibre)	2,88	2,37	2,63	2,38	2,84	3,07	2,65	2,79	3,49	3,24
Jute	0,79	0,85	0,90	0,99	0,88	0,81	0,95	0,89	0,83	0,80
Laine (poids effectif)	0,96	1,05	1,01	1,14	1,18	1,20	1,15	1,38	1,32	1,42
Caoutchouc (naturel) ⁵ ..	0,98	1,67	1,86	2,02	1,94	1,96	1,97	2,27	2,00	2,18
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ⁶	1,15	0,95	1,11	1,18	1,32	1,43	1,48	1,57	1,56	1,61
Œufs (en coque)	0,25	0,24	0,34	0,35	0,36	0,38	0,39	0,43	0,42	0,39
PRODUITS FORESTIERS										
										<i>Millions de mètres cubes</i>
Bois ronds ⁷	^a 18,4	21,3	25,2	26,3	27,1	26,0	28,8	33,5	36,8
Sciages	^a 28,7	32,1	35,7	31,7	33,9	33,3	36,2	40,8	41,2
Contre-plaqués	^a 0,5	0,8	1,0	0,9	1,1	1,2	1,6	1,5	1,5
										<i>Millions de tonnes</i>
Pâte de bois	^a 6,0	6,9	7,6	7,8	7,8	7,7	8,5	9,7	9,7
Papier journal	^a 6,0	6,2	6,6	7,0	6,9	6,8	7,0	7,5	7,7
Autres papiers et cartons	...	^a 2,3	2,8	3,1	3,2	3,5	3,4	3,9	4,6	4,9

¹ Y compris les exportations du reste du monde à destination de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale, mais non compris les exportations de ces pays, sauf pour les produits forestiers. - ² Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. - ³ Oranges et citrons seulement. - ⁴ Non compris le coprah importé dans la Fédération de Malaisie et à Singapour et destiné à être réexporté, mais y compris le coprah introduit en contrebande d'Indonésie et des Philippines dans la Fédération de Malaisie, à Singapour et dans le Bornéo du Nord. - ⁵ Non compris les importations de la Fédération de Malaisie et de Singapour destinées à être réexportées et non compris les exportations de Hong-kong, mais y compris le caoutchouc introduit en contrebande d'Indonésie dans la Fédération de Malaisie et à Singapour. - ⁶ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc. - ⁷ Grumes, bois à pâte, bois de mine, bois de chauffage, poteaux, pilotis et pieux. - ^a 1953.

TABLEAU ANNEXE 3A. - EUROPE OCCIDENTALE: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
							<i>Millions de tonnes</i>			
Blé	31,07	30,32	35,70	37,80	32,01	40,55	39,07	42,66	39,63	37,31
Seigle	7,49	6,65	7,64	6,69	7,14	7,21	6,99	7,17	7,04	5,42
Orge	9,08	10,93	13,72	14,74	19,04	17,51	17,73	20,35	22,14	22,59
Avoine	16,44	14,84	14,58	14,78	15,98	13,23	12,89	12,60	13,31	12,83
Mais	9,73	7,17	8,58	9,74	10,14	12,18	11,04	14,27	14,79	13,09
Sucre (centrifugé)	4,02	5,14	6,56	6,89	6,50	7,07	8,19	7,32	9,90	7,79
Pommes de terre	69,87	76,33	80,99	73,11	84,33	79,02	72,35	72,69	79,27	72,45
Agrumes	1,99	2,10	2,63	2,54	1,84	2,76	2,91	3,28	3,20	3,58
Pommes	7,42	8,72	9,50	8,70	10,30	4,26	13,71	7,24	14,04	8,10
Huile d'olive	0,81	0,86	0,84	0,69	0,90	1,06	0,83	1,10	1,13	1,04
Vin	14,13	13,09	15,33	16,08	15,58	11,53	16,02	16,66	16,63	13,75
Tabac	0,19	0,25	0,29	0,34	0,30	0,36	0,30	0,32	0,27	0,25
Lait (total)	77,02	76,64	91,02	89,95	91,23	95,49	95,94	91,91	101,49	102,21
Viande ¹	8,56	7,39	10,20	10,48	10,68	11,07	11,16	11,57	12,26	12,85
Œufs	1,95	2,13	2,65	2,72	2,81	2,94	3,11	3,27	3,34	3,45
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>										
Indices de tous les produits agricoles	82	86	100	102	103	107	109	113	120	118
	1938	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de standards</i>										
PRODUITS FORESTIERS²										
Sciages de résineux	10,24	10,04	11,16	11,65	11,25	11,18	11,15	10,89	11,79	11,80
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Sciages de feuillus	9,07	9,30	10,00	10,76	11,00	11,63	11,75	11,90	12,66	13,28
Contre-plaqués	1,09	1,25	1,88	1,98	1,94	2,14	2,18	2,36	2,68	2,74
<i>Millions de tonnes</i>										
Panneaux de fibres (durs et isolants)	0,17	0,65	1,05	1,19	1,27	1,38	1,46	1,52	1,74	1,84
Pâte de bois (chimique)..	6,67	5,96	7,66	8,40	8,72	9,26	9,18	9,90	11,12	12,00
Pâte de bois (mécanique) ³	3,95	3,46	4,40	4,70	4,98	5,12	5,12	5,46	6,02	6,30
Papier journal	2,80	2,33	2,86	3,11	3,43	3,52	3,52	3,81	4,22	4,40
Autres papiers et cartons	8,29	8,85	12,11	13,18	13,67	14,72	15,18	16,29	18,26	19,20

¹ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc. - ² Y compris l'Europe orientale. - ³ Comprend seulement une partie de la production de pâte éclatée et défibrée.

TABLEAU ANNEXE 3B. - EUROPE OCCIDENTALE: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
EXPORTATIONS BRUTES										
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	1,44	0,75	2,27	3,36	2,26	3,05	3,81	3,70	3,27	3,00
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,86	1,37	1,68	1,83	1,56	1,84	1,37	1,34	1,57	1,50
Agrumes ¹	0,97	0,91	1,26	1,40	0,86	0,97	1,20	1,35	1,48	1,42
Pommes	0,19	0,31	0,41	0,66	0,53	0,74	0,38	0,79	0,71	0,82
Vin	0,50	0,48	0,77	0,76	0,93	0,86	1,15	0,73	0,88	1,19
Bacon, jambon et porc salé	0,26	0,14	0,27	0,29	0,28	0,30	0,30	0,31	0,37	0,35
Œufs (en coque)	0,20	0,17	0,26	0,27	0,28	0,31	0,31	0,34	0,32	0,30
Laine (poids effectif)	0,12	0,05	0,06	0,08	0,08	0,09	0,08	0,11	0,11	0,11
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Grumes de résineux ²	2,39	1,71	0,88	0,84	0,61	0,69	0,92	0,96	1,29	1,32
Grumes de feuillus ²	0,50	0,42	0,56	0,77	0,68	0,68	0,59	0,80	1,04	0,99
Bois à pâte ²	3,03	3,53	4,11	5,74	5,22	5,15	4,13	4,70	5,96	7,35
Bois de mine ²	3,16	3,00	2,44	3,00	3,03	3,12	2,62	2,10	1,85	1,87
Sciages de résineux ²	13,86	12,66	14,88	15,26	13,94	14,66	13,53	15,10	17,25	15,35
Contre-plaqués ²	0,36	0,30	0,45	0,50	0,39	0,44	0,41	0,52	0,62	0,59
<i>Millions de tonnes</i>										
Pâte de bois ²	4,55	3,51	4,39	4,70	4,97	4,90	4,83	5,34	5,90	5,62
Papier journal ²	0,92	0,87	1,02	1,12	1,30	1,29	1,34	1,36	1,56	1,64
Autres papiers et cartons ²	1,20	1,49	2,21	2,41	2,44	2,67	2,59	2,94	3,44	3,63
IMPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	11,99	14,47	12,99	13,29	15,87	14,13	12,31	12,84	11,12	14,55
Orge	2,41	2,53	3,95	3,58	5,06	4,62	4,69	4,75	4,27	14,15
Maïs	8,46	4,03	4,27	4,51	5,02	4,78	6,32	7,65	8,93	9,31
Riz (équivalent de riz usiné)	1,17	0,33	0,41	0,57	0,58	0,43	0,51	0,61	0,64	0,57
Sucre (équivalent de sucre brut)	3,47	4,26	3,79	4,07	4,41	5,38	4,87	4,61	4,61	4,06
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	3,00	2,50	3,02	3,12	3,46	3,57	3,30	3,42	3,76	3,42
Oranges	1,28	1,32	1,92	2,06	1,73	1,95	2,10	2,24	2,47	2,30
Café	0,69	0,48	0,61	0,68	0,75	0,76	0,80	0,88	0,94	0,99
Fèves de cacao	0,36	0,33	0,40	0,40	0,39	0,45	0,39	0,43	0,47	0,52
Thé	0,26	0,23	0,28	0,26	0,27	0,31	0,30	0,27	0,28	0,29
Vin	1,68	1,39	2,00	2,40	2,13	2,53	2,67	2,23	2,51	2,32
Tabac	0,37	0,34	0,39	0,41	0,40	0,41	0,41	0,40	0,47	0,48
Coton (fibre)	1,76	1,40	1,58	1,42	1,51	1,72	1,43	1,44	1,70	1,57
Caoutchouc (naturel)	0,36	0,59	0,69	0,78	0,73	0,76	0,74	0,65	0,68	0,73
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ³	1,12	0,82	0,77	0,93	1,14	1,18	1,12	1,08	1,18	1,01
Viande en conserve	0,08	0,18	0,20	0,20	0,19	0,23	0,24	0,24	0,23	0,24
Bacon, jambon et porc salé	0,39	0,21	0,31	0,31	0,32	0,34	0,35	0,36	0,41	0,40
Beurre	0,57	0,39	0,32	0,40	0,44	0,45	0,46	0,47	0,48	0,47
Fromage	0,23	0,27	0,28	0,28	0,30	0,31	0,33	0,34	0,34	0,36
Œufs (en coque)	0,31	0,21	0,29	0,31	0,32	0,34	0,36	0,41	0,43	0,42

¹ Oranges et citrons seulement. - ² Y compris l'Europe orientale. Les chiffres d'avant-guerre se rapportent à 1938. - ³ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 4A. - EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1949-53	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>									
EUROPE ORIENTALE¹									
Blé	11,8	9,6	11,9	10,7	13,2	11,8	13,8	12,9	13,7
Seigle	10,9	9,8	11,2	10,7	11,4	11,2	11,9	11,4	11,8
Orge	4,4	4,3	5,2	4,6	5,3	4,8	5,6	6,3	5,9
Avoine	5,2	4,7	5,3	5,1	5,3	5,3	5,2	5,5	5,5
Maïs	5,8	8,9	10,7	7,4	11,5	7,9	11,3	11,1	10,5
Pommes de terre	56,0	64,2	51,6	66,2	64,5	58,5	60,2	63,9	66,0
Tomates	0,9	0,9	1,0	1,0	1,2	1,2	1,3	1,5	...
Oignons	0,6	0,7	0,6	0,5	0,6	0,6	0,8	0,8	...
Pommes	0,9	1,2	1,0	1,6	0,8	2,2	1,1	2,1	...
Prunes	0,6	0,6	0,8	0,6	0,6	1,1	1,3	1,2	...
Raisins	1,7	1,5	2,3	1,4	2,1	2,0	2,3	2,0	...
Betteraves à sucre	20,8	23,5	24,0	19,4	25,9	27,0	23,2	33,9	30,0
Graines de tournesol	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,9	0,9	0,8
Tabac	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	...
Lait	20,6	22,5	23,6	24,0	25,6	27,2	27,7	28,1	28,4
Œufs ²	9,6	10,6	11,5	12,7	13,6	14,3	15,4	17,0	18,0
U.R.S.S.									
Toutes céréales	80,9	85,6	106,8	127,6	105,0	141,2	125,9	134,4	137,3
Blé	34,5	42,4	47,3	67,4	58,1	76,6	69,1	64,3	66,3
Seigle	³ 15,5	15,6	16,5	14,1	14,5	15,7	16,9	16,3	16,6
Orge	³ 7,8	7,8	10,3	12,9	8,5	13,0	10,1	16,0	13,3
Avoine	³ 10,1	10,8	11,8	13,2	12,7	13,4	13,5	12,0	8,8
Maïs	5,3	3,4	14,7	12,5	7,0	16,7	12,0	18,7	24,1
Millet	³ 2,7	3,0	3,0	4,6	1,6	2,9	1,3	3,2	2,9
Riz	³ 0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Pommes de terre	75,7	75,0	71,8	96,0	87,8	86,5	86,6	84,4	84,0
Autres légumes	10,0	11,9	14,1	14,3	14,8	14,9	14,8	16,6	15,6
Fruits ⁴	³ 2,2	...	2,6	3,1	3,2	3,0	...
Raisins	³ 1,0	1,2	1,4	1,7	1,7	1,9	...
Betteraves à sucre	21,1	19,8	31,0	32,5	39,7	54,7	43,9	57,7	50,6
Graines oléagineuses	2,5	4,4	3,2	5,1	3,4	4,3	5,2
Graines de tournesol	2,0	1,9	3,8	3,9	2,8	4,6	3,1	4,0	4,7
Tabac	³ 0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	...
Lait	35,7	38,2	43,0	49,1	54,7	58,7	61,7	61,7	62,5
Beurre	³ 0,5	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9
Viande	4,9	6,3	6,3	6,6	7,4	7,7	8,9	8,7	8,8
Œufs ²	12,9	17,2	18,5	19,5	22,3	23,0	25,6	27,4	28,9
Lin	0,2	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Coton (brut)	3,5	4,2	3,9	4,3	4,2	4,6	4,3	4,3	4,5
Laine	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4

¹ Allemagne orientale, Bulgarie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie. - ² Millions d'unités. - ³ 1953. - ⁴ Non compris les agrumes.

TABLEAU ANNEXE 4B. - EUROPE ORIENTALE ET U.R.S.S.: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	U. R. S. S.						Europe orientale ¹					
	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1955	1956	1957	1958	1959	1960
<i>Millions de tonnes</i>												
EXPORTATIONS BRUTES
Blé	2 035.8	1 452.4	5 450.8	3 878.7	6 052.0	5 638.9	460.6	209.6	68.2	125.1	159.8	126.6
Seigle	698.9	519.4	440.6	461.0	548.9	689.5	74.4	151.8	8.6	5.3	3.1	24.0
Orge	565.0	785.4	1 214.0	278.3	121.6	325.0	57.3	110.1	111.7	99.7	64.8	88.2
Avoine	75.6	164.3	223.5	261.1	131.4	41.5	—	0.1	—	0.1	1.5	—
Mais	307.4	293.7	84.6	220.5	154.9	123.1	706.5	541.4	174.4	508.7	112.8	465.3
Viande (fraîche).....	10.8	30.9	74.4	33.4	173.6	68.0	...	70.2	65.4	94.0	86.5	110.6
Beurre	5.1	26.3	49.1	24.7	80.3	37.2	7.8	5.3	5.1	32.5	31.4	37.9
Fromage	0.1	0.8	7.9	0.4	1.0	2.6	3.4	5.1	6.8	8.6	17.4	19.2
Œufs ²	—	—	—	—	—	—	796	869	789	1 022	1 284	1 748
Bovins ³	—	—	—	—	—	—	34.2	91.1	86.5	94.5	104.7	186.3
Porcs ³	—	—	25.50	58.0	54.7	54.5	203.7	408.3	195.8	641.5	660.0	562.1
Tabac	4.4	7.5	6.0	6.2	7.1	1.6	36.1	53.6	61.2	51.2	73.6	89.8
Coton (fibre)	336.9	309.5	318.7	310.9	344.5	390.9	4.3	8.3	4.3	5.3	1.6	1.7
Laine (équivalent de laine dessuintentée)	14.6	12.7	13.8	17.0	16.9	17.8	0.8	1.0	0.2	0.9	2.3	3.1
Lin	9.5	37.5	44.7	43.3	77.5	65.2	2.4	3.1	6.3	7.8	11.1	8.7
Oléagineux	66.5	59.9	49.8	47.1	83.3	110.4	58.1	60.4	49.5	5.1	7.9	20.1
Huiles végétales	24.0	55.6	47.8	52.2	82.5	91.8	28.2	35.0	34.6	27.4	23.8	77.3
Sucre (équivalent de sucre brut)	227.9	189.6	207.1	217.8	214.4	264.0	901.8	336.8	409.1	878.2	1 138.9	986.2
IMPORTATIONS BRUTES
Blé	29.1	443.3	122.1	323.3	246.9	98.0	2 625.5	2 227.0	5 216.7	3 296.8	4 793.0	5 382.8
Seigle	—	—	—	—	—	—	765.3	872.2	403.2	485.1	405.0	536.2
Orge	—	—	—	176.4	1.0	21.8	796.9	671.5	1 087.6	436.3	488.1	411.9
Avoine	—	—	—	31.0	8.5	3.2	40.0	110.7	178.4	143.2	64.5	60.0
Mais	275.8	50.2	30.3	261.5	—	117.2	433.5	476.4	449.6	425.6	386.9	508.9
Riz	487.1	637.6	370.5	500.5	689.1	501.1	169.0	171.7	206.3	263.2	414.8	422.3
Viande (fraîche)	231.8	189.0	94.3	116.9	83.0	47.4	...	137.8	179.8	156.4	349.9	265.6
Beurre	5.6	5.8	8.2	25.2	—	4.0	33.0	41.5	60.1	30.8	84.3	60.8
Fromage	0.4	0.3	0.3	—	3.1	—	12.4	10.7	17.8	12.4	15.4	23.5
Œufs ²	231	225	224	373	110	113	285	264	335	57	81	87
Bovins ³	146.3	187.0	136.2	121.1	142.3	158.0	25.1	7.4	9.1	18.5	16.7	9.5
Porcs ³	51.3	62.4	—	58.0	54.7	54.5	45.1	90.6	64.8	172.7	120.1	85.0
Agrumes	87.7	87.8	108.5	132.6	103.9	120.3	72.8	61.7	94.1	117.8	158.4	107.3
Café	1.5	3.3	5.1	4.1	13.3	19.1	14.0	18.1	21.1	24.3	43.9	39.2
Thé	10.2	16.0	21.0	25.7	29.8	22.6	4.9	4.5	7.4	6.7	9.4	6.6
Fèves de cacao	14.1	16.4	44.1	10.4	39.8	58.1	21.0	22.3	23.9	31.3	40.4	43.4
Coton (fibre)	19.9	51.4	108.8	142.1	190.3	193.0	350.5	352.0	392.1	402.6	431.8	473.8
Laine	46.5	48.5	57.3	55.2	57.8	61.5	43.1	43.2	52.3	54.4	60.8	65.5
Lin	—	—	—	—	—	—	13.5	17.1	19.8	21.6	26.3	24.4
Jute	20.0	20.0	16.4	23.0	22.0	16.6	42.0	42.1	45.9	53.1	48.4	46.4
Oléagineux	759.9	801.5	716.0	551.7	715.2	418.5	244.3	209.7	387.4	287.5	306.2	341.5
Huiles végétales	195.3	96.5	45.6	73.3	71.6	59.3	58.8	55.1	93.8	102.2	142.8	69.8
Caoutchouc naturel	35.3	140.7	145.5	258.7	242.1	190.9	67.6	84.0	107.6	110.1	146.3	112.4
Sucre (équivalent de sucre brut)	996.6	347.0	671.0	394.6	334.8	1 717.3	230.2	79.1	89.0	94.9	122.6	313.1
Tabac	55.2	73.3	91.1	84.3	96.6	74.2	40.9	36.2	48.9	51.8	46.9	58.7

¹ Albanie. Allemagne orientale. Bulgarie. Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie. - ² Millions d'unités. - ³ Milliers d'unités.

TABLEAU ANNEXE 4C. - U.R.S.S.: PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PRODUITS FORESTIERS

	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
PRODUCTION										
..... <i>Millions de standards</i>										
Sciages de résineux	8,80	12,08	12,55	13,75	13,93	14,92	17,10	18,92	19,28	20,25
..... <i>Millions de mètres cubes</i>										
Sciages de feuillus.....	7,24	9,96	10,35	11,34	11,49	12,30	14,10	15,60	15,90	16,30
Contre-plaqués	0,66	0,95	1,02	1,05	1,12	1,15	1,23	1,30	1,35	1,42
..... <i>Milliers de tonnes</i>										
Panneaux de fibres	0,02	0,04	0,05	0,05	0,07	0,09	0,11	0,16	0,21	0,27
Pâte de bois (chimique) .	1,08	1,56	1,68	1,74	1,85	1,96	2,09	2,19	2,28	2,38
Pâte de bois (mécanique)	0,43	0,61	0,66	0,72	0,77	0,79	0,81	0,83	0,85	0,87
Papier journal	0,24	0,29	0,32	0,36	0,36	0,38	0,39	0,40	0,42	0,44
Autres papiers et cartons	1,20	1,76	1,95	2,04	2,22	2,41	2,57	2,69	2,81	2,93
EXPORTATIONS										
..... <i>Millions de mètres cubes</i>										
Bois à pâte.....	0,06	—	—	0,55	0,53	0,59	0,82	1,18	1,59	1,61
Bois de mine	0,29	0,44	0,78	0,84	0,64	0,82	0,99	0,88	1,11	1,10
Sciages de résineux	0,82	1,30	1,74	2,32	2,21	3,44	3,61	4,34	4,94	5,37
Contre-plaqués	0,05	0,05	0,06	0,09	0,05	0,10	0,11	0,12	0,13	0,13

TABLEAU ANNEXE 5A. - AMÉRIQUE DU NORD: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
										<i>Millions de tonnes</i>
Blé	26,65	44,54	35,81	39,63	42,96	36,50	49,78	41,77	50,27	40,73
Avoine	18,99	25,30	25,19	28,00	24,80	24,59	26,53	21,72	23,73	19,85
Maïs	53,20	82,36	78,24	82,58	88,22	87,11	95,38	107,41	110,55	102,64
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	0,62	1,25	1,89	1,65	1,46	1,27	1,32	1,58	1,61	1,58
Pommes de terre	11,94	12,76	11,41	12,14	12,98	12,87	13,94	12,81	13,74	15,25
Agrumes	3,62	6,41	7,32	7,47	7,51	6,40	7,36	7,20	6,85	7,42
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	1,19	2,66	2,86	3,20	3,66	3,37	4,00	3,71	4,00	4,46
Tabac	0,62	1,02	1,10	1,06	1,06	0,83	0,88	0,89	0,98	1,03
Coton (fibre)	2,81	3,11	2,98	3,21	2,90	2,39	2,51	3,17	3,11	3,11
Lait (total)	54,44	59,40	63,03	63,64	64,67	64,45	64,15	63,65	64,19	65,46
Viande ²	8,09	10,91	12,40	13,21	13,76	13,28	12,77	13,56	13,91	14,05
Œufs	2,42	3,94	4,09	4,09	4,16	4,13	4,16	4,24	4,08	4,04
										<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>
Indices de tous les produits agricoles	68	93	97	101	103	98	105	107	109	108
	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
PRODUITS FORESTIERS										
<i>Millions de standards</i>										
Sciages de résineux	11,86	18,14	18,43	19,99	19,04	17,20	17,28	19,14	18,15	17,46
										<i>Millions de mètres cubes</i>
Sciages de feuillus	12,08	18,10	17,80	18,68	18,77	14,79	15,07	16,74	15,58	11,79
Contre-plaqués	0,82	3,49	4,99	6,52	6,71	6,74	7,62	8,82	8,91	9,10
										<i>Millions de tonnes</i>
Panneaux de fibres (durs et isolants)	0,64	1,21	1,50	1,67	1,72	1,63	1,71	1,96	1,81	1,87
Pâte de bois (chimique) ..	5,20	13,68	17,02	19,16	20,62	20,25	20,27	21,54	23,66	25,00
Pâte de bois (mécanique) ³ ..	3,44	7,23	8,32	8,87	9,20	8,98	8,70	9,36	9,55	9,55
Papier journal	3,38	5,74	6,51	6,92	7,32	7,40	7,04	7,51	7,89	8,00
Autres papiers et cartons	10,05	20,50	23,31	26,04	27,20	26,35	26,53	29,14	29,53	30,70

¹ Paddy converti à 65 pour cent. - ² Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc. - ³ Y compris la pâte éclatée et dé fibrée.

TABLEAU ANNEXE 5B. - AMÉRIQUE DU NORD: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
EXPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	6.08	18.39	13.16	13.54	21.88	20.16	19.07	19.53	23.17	29.84
Orge	0.50	1.44	2.15	2.96	3.56	2.55	4.25	3.83	3.01	2.40
Maïs	0.80	2.31	1.96	2.78	3.02	4.52	4.57	5.59	5.61	7.35
Riz (équivalent de riz usiné)	0.07	0.54	0.56	0.52	0.82	0.74	0.57	0.68	0.87	0.80
Oranges	0.15	0.23	0.33	0.30	0.41	0.33	0.16	0.26	0.21	0.20
Huiles végétales et olé- agineux (équivalenc d'huile)	0.02	0.41	0.85	0.84	1.17	1.32	1.09	1.44	1.58	1.23
Tabac	0.20	0.22	0.22	0.27	0.25	0.24	0.23	0.23	0.24	0.24
Coton (fibre)	1.29	1.04	0.94	0.56	1.03	1.57	1.04	0.83	1.73	1.45
<i>Millions de mètres cubes</i>										
IMPORTATIONS BRUTES										
Sucre (équivalent de sucre brut) ¹	3.22	3.88	4.05	4.22	4.46	4.43	5.01	4.86	4.93	4.50
Agrumes ²	0.11	0.19	0.22	0.21	0.21	0.21	0.20	0.24	0.22	0.17
Bananes	1.35	1.48	1.61	1.58	1.67	1.70	1.76	1.91	2.02	1.93
Huiles végétales et olé- agineux (équivalent d'huile)	0.88	0.55	0.52	0.56	0.54	0.52	0.54	0.58	0.59	0.57
Café	0.81	1.27	1.07	1.23	1.33	1.30	1.26	1.45	1.38	1.41
Cacao	0.26	0.29	0.25	0.24	0.27	0.25	0.21	0.23	0.27	0.36
Thé	0.06	0.06	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07	0.07
Jute	0.07	0.08	0.06	0.05	0.08	0.06	0.04	0.07	0.06	0.03
Sisal	0.14	0.18	0.17	0.18	0.16	0.16	0.15	0.16	0.12	0.13
Laine (poids effectif)	0.10	0.29	0.15	0.17	0.17	0.13	0.12	0.19	0.15	0.16
Caoutchouc (naturel) ...	0.52	0.81	0.65	0.70	0.64	0.61	0.52	0.63	0.45	0.43

¹ Non compris le commerce des Etats-Unis avec leurs territoires. - ² Oranges et citrons seulement.

TABLEAU ANNEXE 6A. - OCÉANIE: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé	4,38	5,30	4,70	5,39	3,74	2,76	6,02	5,64	7,67	6,91
Sucre (centrifugé)	0,94	1,04	1,48	1,36	1,36	1,51	1,64	1,60	1,56	1,55
Laine (en suint)	0,59	0,69	0,79	0,85	0,93	0,88	0,97	1,02	1,00	1,04
Lait (total)	10,18	10,25	10,56	11,33	11,85	11,54	11,39	11,85	11,95	11,64
Viande ¹	1,42	1,60	1,81	1,87	1,96	1,99	2,20	2,17	2,07	2,24
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>										
Indices de tous les produits agricoles	78	90	98	103	105	102	117	118	122	123
	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1990 (prov.)	1961	
PRODUITS FORESTIERS										
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Sciages	4,19	4,73	4,84	4,60	4,51	4,70	4,98	5,18	5,28

¹ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 6B. - OCÉANIE: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
EXPORTATIONS BRUTES										
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	2,80	3,09	1,96	2,51	3,54	2,53	1,40	2,65	3,57	6,38
Orge	0,07	0,26	0,63	0,36	0,63	0,64	0,32	0,88	0,38	0,95
Avoine	0,01	0,19	0,03	0,11	0,20	0,22	0,07	0,38	0,22	0,47
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,56	0,47	0,81	0,80	0,82	0,98	0,89	0,84	1,04	1,01
Coprah et huile de coprah (équivalent d'huile) ...	0,13	0,13	0,16	0,17	0,17	0,17	0,16	0,16	0,16	0,19
Viande de bœuf	0,15	0,13	0,17	0,25	0,24	0,28	0,28	0,32	0,25	0,27
Viande de mouton et d'agneau	0,27	0,30	0,34	0,33	0,31	0,30	0,34	0,39	0,42	0,40
Beurre	0,24	0,21	0,18	0,24	0,25	0,21	0,24	0,28	0,22	0,25
Fromage	0,10	0,12	0,11	0,11	0,11	0,10	0,10	0,10	0,10	0,11
Laine (poids effectif)	0,49	0,66	0,62	0,71	0,72	0,80	0,73	0,87	0,85	0,88
IMPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,06	0,21	0,26	0,28	0,32	0,33	0,32	0,27	0,21	0,22
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,09	0,11	0,12	0,12	0,11	0,12	0,13	0,11	0,13	0,15
Caoutchouc (naturel)	0,01	0,04	0,05	0,06	0,05	0,04	0,05	0,04	0,04	0,02

TABLEAU ANNEXE 7A. - AMÉRIQUE LATINE: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
										<i>Millions de tonnes</i>
Blé	8,62	7,97	11,69	9,50	11,03	10,15	10,50	9,41	7,79	9,26
Mais	18,00	15,01	17,26	18,82	18,41	20,32	21,82	21,95	23,12	23,85
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,33	3,07	3,83	3,64	4,19	3,99	4,21	4,93	5,19	5,17
Sucre (centrifugé)	6,89	12,53	13,11	13,11	14,58	15,09	16,79	17,19	18,46	16,98
Agrumes	3,28	3,71	4,01	4,19	4,39	4,51	4,63	4,85	4,96	4,76
Bananes	4,20	7,81	9,13	9,38	9,80	10,59	14,14	12,04	12,34	12,21
Café	2,11	1,88	1,94	2,23	1,88	2,50	2,75	3,78	2,92	3,35
Cacao	0,24	0,25	0,32	0,29	0,31	0,29	0,34	0,33	0,35	0,31
Tabac	0,21	0,31	0,35	0,38	0,39	0,39	0,40	0,42	0,45	0,45
Coton (fibre)	0,59	0,86	1,13	1,27	1,16	1,29	1,27	1,20	1,42	1,52
Lait (total)	12,22	14,57	17,38	18,22	18,91	19,86	20,51	21,67	21,85	21,93
Viande ²	5,03	6,02	6,15	6,44	7,11	7,25	7,56	6,94	6,79	7,19
Œufs	0,48	0,57	0,73	0,77	0,80	0,88	0,92	0,88	0,92	0,94
										<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>
Indices de tous les produits agricoles	73	89	100	102	107	112	118	122	120	124
	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)	
PRODUITS FORESTIERS										
										<i>Millions de mètres cubes</i>
Sciages	10,48	12,06	12,34	12,12	10,86	11,20	10,89	11,00	11,10	
										<i>Millions de tonnes</i>
Pâte de bois	0,22	0,31	0,29	0,34	0,38	0,43	0,50	0,54	0,58	
Tous papiers et cartons ..	0,72	0,93	1,19	1,28	1,33	1,50	1,62	1,71	1,83	

¹ Riz paddy converti à 65 pour cent. - ² Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 7B. - AMÉRIQUE LATINE: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
EXPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	3,44	2,00	3,37	4,22	3,03	2,83	2,45	2,48	2,49	1,94
Maïs	6,61	1,20	2,27	0,53	1,11	0,84	1,74	2,74	3,11	1,85
Riz (équivalent de riz usiné)	0,10	0,25	0,16	0,13	0,25	0,13	0,17	0,13	0,13	0,13
Sucre (équivalent de sucre brut) ¹	4,05	7,07	6,56	7,71	7,91	8,66	8,85	8,17	9,89	10,52
Bananes	2,04	1,92	2,32	2,37	2,37	2,63	2,79	2,94	3,11	2,99
Graines et huile de lin (équivalent d'huile)	0,55	0,19	0,29	0,18	0,08	0,17	0,18	0,23	0,21	0,22
Café	1,40	1,61	1,35	1,57	1,70	1,57	1,56	1,87	1,85	1,82
Fèves de cacao	0,21	0,18	0,22	0,22	0,21	0,20	0,19	0,17	0,23	0,18
Coton (fibre)	0,34	0,39	0,73	0,69	0,76	0,52	0,59	0,73	0,62	0,68
Laine (poids effectif)	0,19	0,18	0,16	0,17	0,19	0,13	0,18	0,20	0,19	0,24
Viande (fraîche, réfrigérée et congelée) ²	0,59	0,34	0,25	0,28	0,49	0,50	0,52	0,47	0,42	0,43
Viande en conserve	0,12	0,12	0,10	0,10	0,10	0,14	0,13	0,11	0,08	0,10
<i>Millions de mètres cubes</i>										
IMPORTATIONS BRUTES										
Grumes de feuillus	0,40	0,34	0,40	0,46	0,35	0,38	0,26	0,34	0,40
Scieries de résineux	1,25	1,19	1,60	1,03	1,74	1,49	1,19	1,26	1,28
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	1,67	2,80	3,34	3,74	3,27	3,21	3,34	3,82	4,08	3,31
Riz (équivalent de riz usiné)	0,39	0,37	0,30	0,22	0,22	0,32	0,40	0,34	0,26	0,27
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,25	0,36	0,47	0,47	0,28	0,49	0,37	0,39	0,25	0,23
Pommes de terre	0,18	0,24	0,21	0,19	0,20	0,21	0,16	0,15	0,18	0,18

¹ Non compris les échanges entre les Etats-Unis et leurs territoires. - ² Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 8A. - EXTRÈME-ORIENT (NON COMPRIS LA CHINE CONTINENTALE): PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
PRODUITS AGRICOLES										
Blé	12.13	11.48	13.45	13.95	13.79	14.66	13.11	15.51	16.02	16.78
Millet et sorgho ¹	14.94	13.38	18.15	15.55	15.35	16.99	18.05	17.02	17.33	17.60
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	60.61	62.42	67.53	73.19	77.23	71.30	79.97	84.22	88.73	88.10
Sucre (centrifugé)	4.18	3.15	4.69	5.07	5.22	5.59	5.71	6.27	6.81	6.57
Sucre (non centrifugé) ..	3.67	4.04	4.48	4.47	5.08	5.13	5.82	5.41	5.18	5.57
Racines féculentes.....	21.62	29.38	33.97	35.93	35.74	37.23	39.92	42.29	41.40	42.04
Légumineuses ²	6.78	7.20	8.31	9.42	9.25	9.88	8.79	11.45	10.13	10.59
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	3.96	4.03	5.06	4.86	5.25	5.15	5.08	4.68	5.31	5.45
Thé	0.46	0.52	0.62	0.54	0.64	0.65	0.68	0.68	0.68	0.69
Tabac	0.79	0.61	0.75	0.79	0.84	0.86	0.77	0.81	0.82	0.83
Coton (fibre)	1.22	0.89	1.30	1.21	1.25	1.30	1.23	1.07	1.35	1.19
Jute	1.94	2.00	1.64	2.28	2.26	2.11	2.40	2.12	2.15	2.94
Caoutchouc (naturel)	0.97	1.65	1.74	1.82	1.77	1.83	1.82	1.90	1.86	1.97
Viande ³	1.65	1.84	2.03	2.24	2.39	2.51	2.56	2.63	2.58	2.59
Lait (total)	23.23	25.24	27.61	27.65	28.29	27.91	28.41	28.76	29.00	29.20
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>										
Indices de tous les produits agricoles	84	87	100	103	107	106	111	115	119	120
	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)	
<i>Millions de mètres cubes</i>										
PRODUITS FORESTIERS										
Scieries de résineux	17.34	21.51	25.24	29.50	31.70	30.28	31.17	34.50	34.80	
Contre-plaqués	0.25	0.67	0.84	1.02	1.24	1.40	1.75	1.82	1.93	
<i>Millions de tonnes</i>										
Pâte de bois	0.78	1.65	1.93	2.21	2.47	2.38	3.02	3.54	4.07	
Papier journal	0.16	0.45	0.48	0.55	0.59	0.61	0.75	0.80	0.85	
Autres papiers et cartons	0.90	1.77	2.08	2.53	2.84	2.90	3.70	4.42	5.20	

¹ Riz paddy converti à 65 pour cent. - ² Haricots secs, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. - ³ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 8B. - EXTRÊME-ORIENT (NON COMPRIS LA CHINE CONTINENTALE): EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1962 (Données prélim.)
EXPORTATIONS BRUTES	<i>Millions de tonnes</i>									
Riz (équivalent de riz usiné)	8,96	3,05	3,08	3,55	3,51	4,00	3,32	3,56	3,85	3,80
Sucre (équivalent de sucre brut)	3,31	1,01	1,83	1,86	2,00	1,97	1,96	1,81	2,22	2,55
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ¹	1,79	1,32	1,31	1,60	1,64	1,51	1,29	1,25	1,43	1,52
Thé	0,36	0,39	0,47	0,40	0,47	0,44	0,49	0,45	0,45	0,46
Coton (fibre)	0,65	0,27	0,19	0,28	0,24	0,18	0,18	0,13	0,14	0,15
Jute	0,75	0,84	0,89	0,99	0,87	0,81	0,94	0,89	0,82	0,80
Caoutchouc (naturel) ²	0,95	1,61	1,76	1,92	1,82	1,83	1,83	2,12	1,85	2,04
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Grumes de feuillus	0,76	2,20	2,50	2,92	3,27	3,82	5,35	6,10	6,60
Sciages de feuillus	0,56	0,89	1,08	1,09	1,06	1,10	1,18	1,44	1,65
Contre-plaqués	0,02	0,17	0,24	0,30	0,36	0,49	0,71	0,49	0,50
IMPORTATIONS BRUTES	<i>Millions de tonnes</i>									
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	1,01	4,89	3,95	4,44	5,63	7,84	7,81	8,32	10,18	8,76
Riz (équivalent de riz usiné)	6,16	3,11	3,38	3,11	4,03	4,05	3,85	3,17	3,88	3,25
Orge	0,05	0,69	0,82	0,61	1,20	1,12	1,07	0,50	0,02	0,02
Mais	0,21	0,20	0,24	0,44	0,49	0,68	0,82	1,15	1,65	2,12
Sucre (équivalent de sucre brut)	1,72	1,17	2,56	2,30	2,07	1,82	2,08	1,91	2,08	2,23
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile) ³	0,38	0,27	0,43	0,55	0,54	0,60	0,55	0,62	0,65	0,65
Coton (fibre)	0,89	0,52	0,74	0,66	0,86	0,89	0,75	0,90	1,15	1,25
Jute	0,04	0,27	0,25	0,29	0,23	0,18	0,14	0,12	0,21	0,16

¹ Non compris le coprah importé dans la Fédération de Malaisie et à Singapour et destiné à être réexporté, mais y compris le coprah introduit en contrebande d'Indonésie et du Bornéo du Nord dans la Fédération de Malaisie et à Singapour. - ² Non compris les importations de la Fédération de Malaisie et de Singapour destinées à être réexportées, mais y compris le caoutchouc introduit en contrebande d'Indonésie dans la Fédération de Malaisie et à Singapour. - ³ Non compris le coprah importé dans la Fédération de Malaisie et à Singapour et destiné à être réexporté.

TABLEAU ANNEXE 9A. - PROCHE-ORIENT: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
Blé	9,50	10,95	13,56	14,08	15,21	17,82	16,54	16,21	16,38	15,71
Orge	4,24	4,67	5,87	5,40	6,18	7,45	6,39	5,92	5,93	5,84
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1,09	1,33	1,50	1,35	1,65	1,81	1,41	1,72	1,76	1,49
Toutes céréales ²	19,07	22,06	26,63	27,56	29,43	33,86	31,02	30,47	30,94	29,16
Sucre (centrifugé)	0,22	0,42	0,59	0,69	0,71	0,78	0,87	1,03	1,21	0,93
Légumineuses ³	0,70	0,79	0,84	0,84	0,83	0,91	0,81	0,92	0,87	0,76
Agrumes	0,79	0,85	1,11	1,25	1,18	1,32	1,50	1,46	1,46	1,40
Dattes	0,87	0,85	1,06	1,01	1,11	1,11	1,10	1,10	1,11	1,11
Bananes	0,05	0,07	0,09	0,10	0,11	0,11	0,14	0,12	0,12	0,13
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	0,32	0,41	0,52	0,50	0,61	0,53	0,63	0,61	0,63	0,64
Tabac	0,09	0,12	0,13	0,15	0,15	0,16	0,14	0,16	0,17	0,17
Coton (fibre)	0,56	0,66	0,74	0,76	0,81	0,80	0,95	0,99	0,97	0,94
Lait (total)	9,70	10,41	10,62	11,62	11,68	12,02	13,12	13,31	13,12	13,15
Viande ⁴	0,65	0,85	1,06	1,17	1,28	1,30	1,22	1,28	1,36	1,37
<i>Indices, moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>										
Indices de tous les produits agricoles.....	71	83	97	101	108	113	117	120	121	118

¹ Riz paddy converti à 65 pour cent. - ² Blé, orge, avoine, maïs, millet, sorgho, riz (en équivalent de riz usiné), seigle et mélanges de céréales. - ³ Haricots secs, pois secs, fèves, pois chiches, lentilles. - ⁴ Viande de bœuf et de veau, de mouton et d'agneau, de porc.

TABLEAU ANNEXE 9B. - PROCHE-ORIENT: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
EXPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,24	0,27	1,27	0,33	0,42	0,44	0,27	0,44	0,08	0,05
Orge	0,38	0,46	1,03	0,46	0,78	0,53	0,58	0,26	0,02	0,08
Riz (équivalent de riz usiné)	0,15	0,27	0,13	0,25	0,25	0,32	0,40	0,08	0,33	0,25
Toutes céréales ¹	0,93	1,10	2,59	1,11	1,54	1,40	1,33	0,91	0,65	0,50
Agrumes ²	0,30	0,20	0,36	0,30	0,35	0,37	0,38	0,46	0,51	0,37
Tabac	0,04	0,07	0,07	0,06	0,07	0,09	0,06	0,07	0,06	0,09
Coton (fibre)	0,47	0,47	0,52	0,57	0,51	0,55	0,54	0,76	0,71	0,65
IMPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé) ...	0,28	1,42	0,85	1,30	2,19	2,48	2,26	2,85	3,82	3,39
Toutes céréales ¹	0,47	1,77	1,09	1,82	2,76	3,16	2,96	3,85	4,92	4,34
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,35	0,55	0,74	0,86	0,94	0,93	1,05	1,13	1,09	1,18
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Sciages de résineux	0,38	0,71	0,63	0,55	0,58	0,64	0,73	0,77	0,67

¹ Y compris blé et farine de blé, orge, maïs, avoine, sorgho, millet, seigle et riz (en équivalent de riz usiné). - ² Oranges et citrons seulement.

TABLEAU ANNEXE 10A. - AFRIQUE: PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954/55	1955/56	1956/57	1957/58	1958/59	1959/60	1960/61	1961/62 (Données prélim.)
PRODUITS AGRICOLES										
										<i>Millions de tonnes</i>
Blé	2.66	3.15	4.33	3.82	4.31	3.71	3.87	3.68	4.02	2.57
Orge	2.60	3.19	4.04	2.93	3.69	2.18	3.23	2.60	2.91	1.31
Mais	4.62	7.14	8.53	8.75	9.34	8.76	9.33	9.41	10.39	11.00
Millet et sorgho	9.31	10.65	11.44	11.47	11.82	12.23	12.03	12.33	12.04	12.76
Riz (équivalent de riz usiné) ¹	1.11	1.55	1.71	1.78	1.74	1.89	1.89	1.85	1.97	2.01
Sucre (centrifugé)	0.95	1.36	1.64	1.83	1.97	2.15	2.23	2.34	2.04	2.52
Racines féculentes	35.40	46.07	51.57	52.35	53.79	52.42	53.14	54.32	53.94	43.94
Légumineuses ²	1.02	1.48	1.64	1.55	1.53	1.37	1.45	1.51	1.48	1.43
Agrumes	0.38	0.78	1.00	1.08	1.19	1.26	1.29	1.32	1.49	1.31
Bananes	0.30	0.64	0.79	0.91	0.84	0.93	0.89	0.92	0.90	0.91
Arachides (équivalent d'huile)	0.56	0.72	0.82	0.96	0.99	1.15	1.04	1.00	1.17	1.14
Huiles végétales et oléagineux (équivalent d'huile)	1.73	2.19	2.50	2.51	2.76	2.77	2.85	2.69	2.94	2.76
Café	0.14	0.28	0.39	0.51	0.51	0.53	0.61	0.67	0.77	0.74
Cacao	0.49	0.50	0.49	0.52	0.58	0.45	0.57	0.66	0.86	0.82
Vin	2.14	1.72	2.51	2.07	2.50	2.15	2.04	2.62	2.28	2.22
Coton (fibre)	0.14	0.22	0.26	0.26	0.28	0.31	0.31	0.31	0.33	0.26
Sisal	0.16	0.23	0.29	0.30	0.31	0.33	0.35	0.37	0.38	0.37
Lait (total)	6.82	8.27	8.65	8.72	9.12	9.17	9.32	9.51	9.58	9.71
Viande ³	1.52	1.89	2.05	2.00	2.09	2.09	2.15	2.15	2.17	2.18
<i>Indices. moyenne 1952/53-1956/57 = 100</i>										
Indices de tous les produits agricoles	69	88	101	101	106	104	109	110	114	111
	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	(Données prélim.)
<i>PRODUITS FORESTIERS</i>										
										<i>Millions de mètres cubes</i>
Sciages	1.31	1.77	1.73	1.89	1.88	1.96	1.94	1.95	2.00	

¹ Riz paddy converti à 65 pour cent. - ² Haricots secs. pois secs. fèves. pois chiches. lentilles. - ³ Viande de bœuf et de veau. de mouton et d'agneau. de porc.

TABLEAU ANNEXE 10B. - AFRIQUE: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
<i>Millions de tonnes</i>										
EXPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)	0,61	0,33	0,53	0,62	0,36	0,29	0,38	0,27	0,35	0,17
Orge	0,21	0,55	0,64	0,46	0,48	0,10	0,25	0,25	0,16	0,04
Mais	0,66	0,36	0,79	1,02	1,31	1,39	1,56	0,83	0,87	1,50
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,68	0,71	1,00	1,04	1,08	1,15	1,18	1,11	0,97	0,93
Oranges	0,15	0,39	0,53	0,66	0,56	0,76	0,69	0,73	0,86	0,68
Bananes	0,14	0,22	0,34	0,37	0,35	0,40	0,39	0,37	0,38	0,42
Arachides et huile d'arachide (équivalent d'huile)	0,34	0,32	0,50	0,46	0,59	0,55	0,67	0,63	0,57	0,66
Palmistes et huiles de palmiste (équivalent d'huile)	0,30	0,34	0,38	0,36	0,38	0,35	0,39	0,38	0,36	0,35
Huile de palme	0,24	0,33	0,39	0,37	0,38	0,35	0,37	0,39	0,39	0,36
Café	0,13	0,28	0,34	0,44	0,52	0,53	0,54	0,59	0,63	0,67
Fèves de cacao	0,46	0,48	0,47	0,48	0,52	0,57	0,44	0,56	0,64	0,78
Vin	1,40	1,13	1,59	1,90	1,53	1,90	1,52	1,63	1,74	1,26
Tabac	0,03	0,06	0,09	0,08	0,09	0,08	0,08	0,09	0,11	0,12
Coton (fibre)	0,13	0,19	0,24	0,24	0,26	0,24	0,27	0,29	0,27	0,28
Sisal	0,16	0,22	0,27	0,29	0,30	0,32	0,34	0,36	0,37	0,36
<i>Millions de mètres cubes</i>										
Grumes de feuillus	1,19	1,88	2,37	2,40	2,82	2,86	3,74	4,35	4,90
IMPORTATIONS BRUTES										
Blé et farine de blé (équivalent de blé)....	0,28	0,75	0,75	0,78	0,98	0,93	0,78	1,64	1,74	1,92
Riz (équivalent de riz usiné)	0,39	0,18	0,24	0,36	0,35	0,46	0,38	0,53	0,50	0,56
Sucre (équivalent de sucre brut)	0,41	0,55	0,86	0,94	0,95	1,00	1,01	1,08	1,12	1,07

¹ Y compris la farine moulu grossièrement.

TABLEAU ANNEXE 11. - QUANTITÉS TOTALES (POIDS VIF) DE POISSONS, CRUSTACÉS, MOLLUSQUES, ETC., PÊCHÉES PAR CERTAINS PAYS¹

	1938	1948	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)	Moyenne 1955-59
.....Milliers de tonnes.....										
TOTAL MONDIAL	20 500,0	19 090,0	28 310,0	29 830,0	30 810,0	32 130,0	35 600,0	37 730,0	49 510,0	100,0
A. Quantités pêchées (1959): 1 000 000 de tonnes et plus										(57,5) (18 027,0)
1 Japon	3 562,0	2 431,4	4 912,8	4 762,6	5 399,0	5 505,0	5 884,6	6 192,5	6 710,5	16,9 5 292,8
2 Chine continentale	2 518,0	2 640,0	3 120,0	4 060,0	5 020,0	11,1 3 471,6
3 Etats-Unis	2 260,1	2 416,6	2 790,4	2 989,4	2 759,8	2 708,7	2 890,8	2 814,5	2 874,4	9,0 2 827,8
4 U.R.S.S.	1 523,0	1 485,0	2 495,0	2 616,0	2 531,0	2 621,0	2 756,0	3 051,0	...	8,3 2 603,8
5 Pérou	47,7	213,3	297,3	483,1	930,2	2 152,4	3 531,4	5 243,1	2,6 815,3
6 Norvège	1 152,5	1 504,0	1 813,4	2 201,3	1 754,8	1 438,8	1 663,9	1 598,9	1 509,4	5,6 1 774,4
7 Canada	836,8	1 052,9	965,0	1 105,5	997,1	1 007,6	1 054,4	928,6	...	3,3 1 025,9
B. Quantités pêchées (1959): de 500 000 tonnes à moins de 1 000 000 de tonnes										(20,6) (6 438,4)
8 Royaume-Uni	1 198,1	1 206,1	1 100,4	1 050,4	1 014,7	999,0	988,9	923,8	...	3,3 1 030,7
9 Espagne (y compris Ceuta et Melilla)	423,5	547,2	770,3	761,6	777,2	844,9	842,8	935,3	...	2,6 799,3
10 Inde	839,0	1 012,3	1 233,0	1 064,6	823,2	1 161,4	961,0	3,2 994,3
11 Allemagne, Rép. féd.	776,5	408,7	814,8	800,6	791,7	743,1	768,0	674,0	...	2,5 783,6
12 Danemark et îles Féroë	160,1	318,2	530,9	579,3	638,9	704,8	760,9	690,6	...	2,1 643,0
13 Afrique du Sud et Sud-Ouest africain	66,7	185,9	607,1	536,9	580,6	649,9	749,4	898,8	1 009,7	2,0 624,8
14 Indonésie	472,0	...	669,8	731,9	727,6	685,0	700,3	753,7	733,9	2,2 699,2
15 Islande	327,2	478,1	480,3	517,3	502,7	580,4	640,8	592,8	...	1,7 544,3
16 France (y compris l'Algérie)	530,3	467,5	522,7	537,9	514,5	519,7	578,3	596,3	567,7	1,7 534,6
C. Quantités pêchées (1959): de 100 000 tonnes à moins de 500 000 tonnes										(16,1) (5 038,1)
17 Philippines	80,9	195,1	385,2	416,0	407,5	447,3	457,5	465,5	475,7	1,3 422,7
18 Portugal	247,2	292,1	424,7	472,2	470,3	455,5	427,8	475,1	...	1,4 450,1
19 Corée du Sud	838,3	285,2	262,2	346,0	408,1	395,1	382,1	342,5	412,4	1,1 358,7
20 Pays-Bas	256,2	294,1	319,5	298,1	300,8	313,8	319,6	314,7	346,0	1,0 310,4
21 Corée du Nord	925,2	...	312,0	...	291,5	1,0 300,7
22 Pakistan	270,9	277,0	282,8	283,7	290,1	304,5	319,1	0,9 280,9
23 Chili	32,2	64,6	214,3	188,3	213,1	225,8	272,5	339,7	429,8	0,7 222,9
24 Suède	129,2	193,9	219,5	197,4	222,1	238,0	268,0	254,3	262,7	0,7 229,8
25 Angola	26,2	113,2	290,4	420,5	395,5	278,2	267,4	252,0	241,5	1,1 330,4
26 Chine: Taiwan	89,5	83,5	180,3	193,2	208,0	229,7	246,3	259,1	312,4	0,7 211,5
27 Brésil	103,3	144,8	190,3	208,0	216,2	212,2	244,3	257,1	...	0,7 216,5
28 Italie	181,2	156,6	218,0	219,6	210,3	209,3	213,3	211,7	237,9	0,7 214,1
29 Thaïlande	161,0	161,0	213,0	217,9	234,5	196,3	204,7	220,9	...	0,7 213,3
30 Mexique	17,1	...	105,8	144,8	117,5	164,0	190,6	0,5 144,5
31 Pologne	12,5	47,1	126,9	139,3	138,8	145,1	162,2	183,9	185,5	0,5 142,5
32 Viet-Nam du Sud	180,0	...	120,0	130,0	135,0	143,0	153,5	240,0	...	0,4 136,6
33 Congo (Léopoldville)	0,9	17,5	86,1	96,2	122,4	136,6	153,4	0,4 118,9
34 Cambodge	150,0	150,0	0,5 150,0
35 Fédération de Malaisie	139,0	136,8	138,5	138,3	139,5	145,9	167,1	178,4	0,4 139,8
36 Maroc	43,7	68,6	94,3	108,2	145,1	161,7	144,4	154,1	...	0,4 130,7
37 Allemagne orientale	68,6	74,9	96,5	93,2	105,6	0,3 87,8
38 Birmanie	100,0	100,0	0,3 100,0
39 Mascate et Oman	0,3 100,0

TABLEAU ANNEXE 11. - QUANTITÉS TOTALES (POIDS VIF) DE POISSONS, CRUSTACÉS, MOLLUSQUES, ETC., PÊCHÉES PAR CERTAINS PAYS¹ (*fin*)

	1938	1948	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)	Moyenne 1955-59
	Milliers de tonnes								%	Milliers de tonnes
<i>D. Quantités pêchées (1959): de 50 000 tonnes à moins de 100 000 tonnes</i>										
40 Turquie	76.0	...	111.5	139.5	116.7	101.3	86.7	0.4
41 Argentine	55.3	71.2	79.0	75.4	81.6	80.6	88.6	100.9	...	0.3
42 République arabe unie	38.1	42.8	63.4	70.3	75.2	80.0	85.6	88.5	92.0	0.2
43 Venezuela	21.7	92.3	69.6	61.3	83.7	78.3	83.3	0.2
44 Grèce	25.0	33.6	60.0	65.0	75.0	80.0	82.0	0.2
45 Finlande	44.4	46.1	63.3	60.2	64.5	61.5	67.4	66.0	67.2	0.2
46 Hong-kong	34.3	57.5	57.2	67.2	69.5	67.0	62.3	63.0	0.2
47 Tanganyika	16.0	22.0	52.4	55.0	55.0	55.0	60.0	60.0	60.7	0.2
48 Australie	33.5	38.9	52.5	49.9	55.3	54.3	58.8	62.2	60.0	0.2
49 Belgique	42.8	71.1	80.0	69.1	62.9	64.3	57.5	63.7	61.4	0.2
50 Ouganda	11.0	34.9	45.7	51.3	52.8	55.6	61.4	61.2	0.2
<i>E. Quantités pêchées (1959): moins de 50 000 tonnes</i>										
51 Ceylan	24.0	31.3	40.3	38.5	40.7	48.3	51.1	61.8	0.1
52 Nouvelle-Zélande	27.0	35.7	39.2	38.4	39.0	39.3	41.4	0.1
53 Irlande	12.8	25.8	23.6	30.5	36.6	37.5	38.6	42.8	...	0.1
54 Équateur	1.8	3.4	15.0	21.8	26.4	31.1	35.9	43.2	60.2	0.1
55 Ethiopie	6.2	11.0	13.5	27.9	34.7	19.1	17.2	—
56 Groenland	4.7	21.0	25.8	27.4	31.5	33.5	34.6	35.2	...	0.1
57 Yougoslavie	16.8	21.2	22.6	28.4	30.7	31.4	29.4	30.9	37.3	0.1
58 Cuba	10.0	8.3	12.8	15.6	22.0	21.9	28.2	31.2	31.1	0.1
59 Aden	20.0	34.8	21.8	22.6	21.5	24.4	22.3	47.4	0.1
60 Kenya	30.1	32.6	25.5	22.0	22.6	28.2	...	0.1
61 Colombie	10.0	15.0	18.0	21.2	30.1	25.0	21.1	29.7	...	0.1
62 Iles Riou-Kiou	12.0	7.7	13.6	13.7	15.8	16.5	21.0	15.2	16.1	0.1
63 Soudan	8.8	11.4	13.6	13.5	9.9	19.2	16.2	16.5	17.3	—
64 Tunisie	9.6	12.2	10.8	11.9	14.0	15.2	13.0
65 Israël	1.7	2.5	10.7	10.3	11.6	12.6	13.2	13.8	14.9	—
66 Singapour	1.5	2.3	6.2	9.6	13.8	12.3	11.5	9.2	9.7	—
67 Ruanda-Urundi	2.3	5.6	5.4	9.7	11.5	11.0	9.2	...	—
68 St-Pierre-et-Miquelon	1.9	2.2	6.8	9.3	7.9	8.3	9.4	10.3	13.6	—
69 Uruguay	3.6	3.5	4.9	5.4	6.9	6.4	4.1	5.2	4.7	—
70 île Maurice	2.0	1.6	1.7	1.7	1.7	1.6	1.3	1.4	1.5	—
71 Malte et Gozo	1.1	1.5	0.8	0.8	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	—
<i>F. Quantités pêchées (1959): moins de 50 000 tonnes</i>										
120 pays non spécifiés ²	2.2
										691.9

¹ Pays classés dans l'ordre des quantités pêchées de 1959. - ² Ces pays ne publient pas régulièrement de statistiques annuelles sur les quantités de poissons qu'ils pêchent.

TABLEAU ANNEXE 12. - OPÉRATIONS DE LA COMMODITY CREDIT CORPORATION DES ÉTATS-UNIS: QUANTITÉS EN STOCKS ET MONTANT DES INVESTISSEMENTS¹

	Quantités (30 avril)						Valeur (30 avril)											
	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 *	1962
Milliers de tonnes																		
Blé	24 208	28 156	29 073	24 453	24 174	33 937	35 512	37 888	34 209	2 155	2 633	2 795	2 411	2 402	3 105	3 233	3 389	(2 772) 2 459
Riz	58	763	1 322	804	732	535	455	240	34	6	98	232	107	104	81	65	27	(26) 5
Orge	622	2 044	1 987	1 774	2 698	3 242	3 383	2 184	1 344	34	107	92	87	114	155	113	100	(85) 52
Avoine	589	1 052	1 222	650	732	1 376	646	598	557	32	58	60	32	32	57	27	24	(21) 21
Mais	20 568	22 255	29 192	34 801	37 211	39 206	45 291	45 012	43 587	1 296	1 437	1 926	2 289	2 414	2 486	2 766	3 091	(2 688) 1 952
Sorgho à grains	1 029	2 927	2 887	2 040	8 295	13 498	14 964	18 784	19 070	60	167	128	105	393	706	833	1 048	(797) 810
Beurre	165	149	34	16	45	20	27	40	144	245	212	44	21	60	26	35	54	(53) 191
Fromage	164	176	130	87	74	5	4	—	38	146	156	111	73	62	4	3	—	— 32
Lait en poudre	298	101	81	65	70	59	108	117	217	109	38	30	24	26	20	34	37	(35) 80
Soja	101	876	270	1 228	1 746	3 255	1 598	89	2 565	10	70	20	95	131	247	114	6	(6) 214
Graines de lin	382	201	41	351	59	279	18	6	5	56	25	5	42	7	31	2	1	(1) 1
Huile de lin	31	37	26	—	—	14	—	—	13	14	9	—	—	—	4	—	—	—
Huile de graines de coton	469	170	5	—	—	27	—	—	—	185	64	2	—	—	7	—	—	—
Coton, linters	279	318	141	20	—	1 628	1 179	565	—	58	67	31	5	—	—	—	—	—
Coton, upland	1 674	1 817	2 839	2 056	973	1 628	1 179	565	1 203	1 268	1 439	2 268	1 580	642	1 260	947	431	(410) 894
Laine	55	70	54	24	—	—	—	—	—	81	103	82	35	—	—	—	—	—
Tabac	281	366	402	451	427	414	317	280	211	270	406	535	609	590	594	441	393	(393) 321
Autres produits									165	167	263	301	274	154	176	147	(141)	152
TOTAL									6 189	7 261	8 633	7 816	7 251	8 933	8 833	8 748	(7 428)	7 184
Variations par rapport à l'année précédente									+ 97	+ 17	+ 19	- 9	- 7	+ 23	- 1	- 1	- 3	
Pourcentage																		

SOURCE: United States Department of Agriculture, Commodity Credit Corporation, *Report of financial conditions and operations*, 30 avril 1955 - 30 avril 1962.
 * Stocks détenus en garantie de prêts à rembourser et stocks acquis en vue du soutien des prix. - Les chiffres entre crochets, revisés en fonction des changements de politique comptable adoptés par la CCC le 30 juin 1961, sont présentés pour permettre la comparaison avec 1962.

TABLEAU ANNEXE 13A. - DENRÉES ALIMENTAIRES DISPONIBLES POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS CERTAINS PAYS

Pays	Période	Céréales	Racines fécu- lentes	Sucre	Légu- mi- neuses et noix	Légumes	Viande	Œufs	Poisson ¹	Lait ²		Graisses										
										Matières grasses	Pro- téines											
<i>Kilogrammes par habitant et par an</i>																						
EUROPE OCCIDENTALE																						
Autriche	1948/49-1950/51	130	108	23	3	61	30	4	2	5	6	15										
	1954/55-1956/57	118	96	31	2	63	47	8	3	7	8	18										
	1960/61	108	88	36	3	69	57	12	4	7	8	18										
Belgique-Luxembourg	1948/49-1950/51	106	148	28	4	60	47	12	7	4	5	21										
	1954/55-1956/57	100	150	28	4	65	53	14	7	4	6	22										
	1960/61	91	148	33	4	68	58	15	8	5	7	21										
Danemark	1948/49-1950/51	104	141	36	7	72	62	9	18	8	10	18										
	1954/55-1956/57	90	131	48	5	62	63	8	14	8	8	26										
	1960/61	78	127	42	6	70	65	10	16	9	9	28										
Finlande	1943/49-1950/51	122	119	31	2	18	29	5	12	12	12	15										
	1954/55-1956/57	118	109	38	2	19	32	8	11	13	13	18										
	1959/60	113	92	40	2	21	32	6	11	12	12	19										
France	1948/49-1950/51	122	133	23	6	140	56	10	6	4	5	14										
	1954/55-1956/57	111	130	26	6	132	69	10	6	5	6	17										
	1959/60	105	109	31	6	132	73	11	6	6	7	18										
Allemagne, Rép. féd.	1948/49-1950/51	114	210	24	4	51	29	5	8	4	6	16										
	1954/55-1956/57	96	157	28	4	45	48	10	7	6	7	25										
	1960/61	83	131	29	3	48	57	13	7	6	7	25										
Grèce	1948/49-1950/51	154	34	9	12	66	11	3	6	3	3	15										
	1954-56	158	39	10	14	99	17	4	7	4	4	17										
	1960	163	36	13	14	118	23	6	8	5	5	18										
Irlande	1948/49-1950/51	134	190	35	2	59	53	12	3	7	9	18										
	1954-56	128	155	42	2	61	55	16	4	8	10	20										
	1960	111	144	47	3	62	62	14	5	9	11	21										
Italie	1948/49-1950/51	150	38	12	9	81	15	6	4	3	3	10										
	1954/55-1956/57	145	48	16	9	96	20	8	5	4	4	14										
	1960/61	142	52	21	9	138	27	9	5	4	4	17										
Pays-Bas	1948/49-1950/51	98	159	36	4	68	28	5	6	7	9	23										
	1954/55-1956/57	90	96	39	4	66	43	10	5	7	9	24										
	1960/61	83	101	42	4	61	49	12	4	8	9	26										
Norvège	1948/49-1950/51	116	128	24	3	28	33	7	25	11	10	23										
	1954/55-1956/57	95	105	39	4	34	37	8	20	12	9	26										
	1960/61	81	105	39	4	34	38	8	19	12	9	24										
Portugal	1948-50	120	108	12	10	107	16	3	16	1	1	14										
	1954-56	125	113	15	8	110	17	3	18	1	1	16										
	1960	116	98	18	8	104	19	4	19	1	1	15										
Espagne	1952/53-1953/54	123	104	10	15	102	14	5	10	2	2	16										
	1954/55-1956/57	117	113	13	16	102	14	5	10	2	3	16										
	1960/61	116	118	17	14	124	19	6	14	2	3	19										
Suède	1948/49-1950/51	88	120	44	3	25	49	11	16	11	10	20										
	1954/55-1956/57	76	102	42	3	25	50	11	18	10	9	21										
	1960/61	70	87	41	3	29	49	12	18	10	9	22										
Suisse	1948/49-1950/51	117	89	38	6	73	44	9	2	11	11	15										
	1954/55-1956/57	101	74	40	7	75	51	10	3	10	10	17										
	1960/61	93	73	41	7	69	58	10	3	10	9	20										
Royaume-Uni	1948/49-1950/51	106	115	39	5	61	50	13	12	7	7	21										
	1954/55-1956/57	88	98	47	6	58	68	13	10	7	7	22										
	1960/61	81	95	48	6	63	73	15	10	7	7	22										
Yugoslavie	1952-53	190	64	8	8	32	20	2	1	3	3	8										
	1954-56	186	60	10	10	39	23	2	1	3	4	9										
	1960	186	70	15	10	56	30	3	1	4	5	13										

TABLEAU ANNEXE 13A. - DENRÉES ALIMENTAIRES DISPONIBLES POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS CERTAINS PAYS (*suite*)

Pays	Période	Céréales	Racines fécu- lentes	Sucre	Légumi- neuses et noix	Légumes	Viande	Œufs	Poisson ¹	Lait ²		Graisses										
										Matières grasses	Pro- téines											
<i>Kilogrammes par habitant et par an</i>																						
AMÉRIQUE DU NORD																						
Canada	1948/49-1950/51	75	75	46	7	70	70	15	6	8	9	20										
	1954/55-1956/57	74	68	44	5	72	81	16	6	8	9	20										
	1960/61	70	..	44	5	75	79	16	8	8	9	19										
Etats-Unis	1948-50	77	52	41	8	105	82	22	5	9	8	20										
	1954-56	69	49	41	7	98	92	21	5	9	9	21										
	1960	66	47	41	7	97	95	19	5	8	9	21										
AMÉRIQUE LATINE																						
Argentine	1948	126	88	35	2	40	116	7	2	5	5	16										
	1954-56	105	83	34	3	49	108	7	2	5	5	18										
	1959	120	67	31	3	44	91	7	2	4	3	16										
Brésil	1948-50	86	112	25	24	7	26	2	2	1	1	7										
	1954-56	103	117	32	26	19	26	3	2	2	2	8										
	1957	106	118	31	27	21	29	3	3	2	2	8										
Chili	1948	134	80	25	6	54	38	2	7	2	2	6										
	1954-56	137	76	31	8	67	31	4	9	3	3	7										
	1957	129	92	37	8	77	31	4	10	3	3	7										
Colombie	1956-58	61	84	51	9	13	41	3	1	2	2	6										
Équateur	1954-56	78	78	25	12	23	11	4	3	3	3	4										
	1957-59	74	90	22	13	30	15	5	4	3	3	4										
Mexique	1954-56	128	10	33	19	24	20	4	2	2	2	10										
	1957-59	124	8	33	21	24	24	6	2	3	3	9										
Paraguay	1957-59	84	229	15	15	36	48	1	-	3	2	4										
Pérou	1952	103	169	20	9	50	20	3	2	1	1	6										
	1959	87	151	26	9	78	18	1	5	1	1	8										
Surinam	1959	98	15	23	7	12	10	3	11	1	1	9										
Uruguay	1948-50	99	51	33	3	22	115	7	1	6	5	14										
	1954-56	99	61	33	2	37	109	7	1	6	6	17										
Venezuela	1952-53	82	89	33	15	10	19	4	6	3	3	6										
	1954-56	81	78	32	13	10	20	5	6	3	3	7										
	1959	82	92	37	16	16	25	4	8	4	4	9										
EXTRÊME-ORIENT																						
Ceylan	1952-53	118	35	16	32	42	3	2	5	1	1	4										
	1954-56	125	34	17	34	42	3	1	5	1	1	4										
	1960	138	22	19	29	42	3	1	7	1	1	4										
Chine: Taiwan	1948-50	138	74	9	6	62	11	2	6	-	-	2										
	1954-56	148	68	9	9	58	17	2	10	-	-	3										
	1960	160	68	9	11	61	16	2	11	-	-	5										
Inde	1949/50-1950/51	112	8	12	21	16	1	-	1	2	2	3										
	1954/55-1956/57	126	11	14	24	16	1	-	1	3	2	3										
	1960/61	140	11	14	24	...	2	-	1	3	2	4										
Japon	1948-50	157	62	4	7	61	2	1	13	-	-	1										
	1954-56	151	63	12	16	68	4	3	20	-	-	3										
	1960	150	68	15	18	87	6	5	23	1	1	4										
Pakistan	1949/50-1950/51	160	...	12	8	18	4	-	1	2	2	3										
	1954/55-1956/57	150	...	14	8	18	4	-	2	3	2	4										
	1959/60	165	6	15	6	18	4	-	2	2	2	3										
Philippines	1952-53	124	48	...	3	30	11	2	11	-	-	3										
	1956	116	47	10	4	32	9	3	14	-	-	3										
	1960	125	46	10	6	30	14	3	15	-	-	4										

TABLEAU ANNEXE 13A. - DENRÉES ALIMENTAIRES DISPONIBLES POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DANS CERTAINS PAYS (*fin*)

Pays	Période	Céréales	Racines fécu- lentes	Sucre	Légumi- neuses et noix	Légumes	Viande	Œufs	Poisson ¹	Lait ²		Graisses
										Matières grasses	Pro- téines	
<i>Kilogrammes par habitant et par an</i>												
PROCHE-ORIENT												
Israël	1950/51	133	45	19	8	103	15	19	16	4	5	15
	1954/55-1956/57	140	47	25	8	116	21	15	8	5	5	16
	1959/60	120	39	29	6	115	32	18	7	4	5	17
Syrie	1957	162	10	11	11	59	12	1	1	1	4	6
Turquie	1948/49-1950/51	186	18	6	10	56	14	1	1	2	3	7
	1954/55-1956/57	201	29	10	13	76	14	2	2	2	3	8
	1959/60	196	38	8	15	81	13	1	2	3	4	8
République arabe unie.....	1948/49-1950/51	174	11	13	12	46	10	1	3	4	2	4
	1954/55-1956/57	188	9	13	10	66	13	1	5	4	3	4
	1959/59	185	8	12	10	77	13	1	5	4	2	5
AFRIQUE												
Libye	1959	115	17	28	7	80	10	2	1	2	2	8
Cyrénaïque	1957	115	6	33	4	20	8	2	1	5	4	5
	1958	109	8	33	4	17	8	2	1	6	5	5
Île Maurice	1955-56	131	17	39	11	28	6	-	6	1	1	9
	1960	129	15	40	10	24	6	2	6	1	2	13
Rhodésie et Nyassaland, Féd. de:												
Rhodésie du Sud	1951-53	184	12	13	14	26	30	1	2	1	1	2
	1953	201	10	12	16	26	29	1	2	1	1	2
Afrique du Sud	1948-50	156	16	39	3	34	42	3	6	3	3	5
	1954-56	149	14	37	4	38	43	3	8	3	3	6
	1959/60	140	21	39	4	35	43	3	11	3	3	5
Océanie												
Australie	1948/49-1950/51	97	50	53	5	66	110	12	4	6	6	15
	1954/55-1956/57	93	46	52	4	61	112	10	4	7	6	16
	1959/60	88	53	50	5	60	114	10	5	7	7	16
Nouvelle-Zélande	1948-50	90	52	50	3	79	103	13	7	11	9	16
	1954-56	86	52	43	3	73	105	14	7	11	10	19
	1960	87	57	42	4	70	110	17	7	11	11	20

¹ Poids comestible estimé. - ² Lait et produits laitiers, à l'exclusion du beurre, estimés en équivalent de matières grasses et de protéines. - ³ Y compris le caillé de soja en équivalent de soja. - ⁴ Y compris le lait utilisé pour la fabrication du beurre. - ⁵ Non compris le beurre. - ⁶ Y compris le Miso et le Shoyu (préparation de soja) en équivalent de soja.

TABLEAU ANNEXE 13B. - TENEUR EN CALORIES ET EN PROTEINES DES DISPONIBILITES ALIMENTAIRES MOYENNES DE CERTAINS PAYS

Pays	Année	Calories	Total protéines (grammes)	Protéines animales (grammes)
<i>EUROPE OCCIDENTALE</i>				
Autriche	1948/49-1950/51	2 670	77	30
	1954/55-1956/57	2 900	85	42
	1960/61	3 010	88	47
Belgique-Luxembourg	1948/49-1950/51	2 890	84	38
	1954/55-1956/57	2 970	88	44
	1960/61	2 910	88	48
Danemark	1948/49-1950/51	3 240	105	60
	1954/55-1956/57	3 360	91	52
	1960/61	3 330	93	57
Finlande	1949/49-1950/51	2 980	96	52
	1954/55-1956/57	3 150	98	55
	1959/60	3 090	93	52
France	1948/49-1950/51	2 800	92	40
	1954/55-1956/57	2 890	95	47
	1959/60	2 990	99	53
Allemagne, Rép. féd.	1948/49-1950/51	2 730	79	32
	1954/55-1956/57	2 990	79	43
	1960/61	2 950	80	48
Grèce	1948/49-1950/51	2 490	76	17
	1954-56	2 720	87	23
	1960	2 930	95	28
Irlande	1948-50	3 430	96	47
	1954-56	3 540	99	54
	1960	3 570	96	59
Italie	1948/49-1950/51	2 350	70	19
	1954/55-1956/57	2 550	74	23
	1960/61	2 740	80	28
Pays-Bas	1948/49-1950/51	2 930	82	39
	1954/55-1956/57	2 940	80	43
	1960/61	2 980	80	47
Norvège	1948/49-1950/51	3 100	99	53
	1954/55-1956/57	3 160	89	50
	1960/61	2 980	82	48
Portugal	1948-50	2 320	67	21
	1954-56	2 450	70	23
	1960	2 420	70	27
Espagne	1952/53-1953/54	2 490	70	18
	1954/55-1956/57	2 520	71	20
	1960/61	2 720	75	22
Suède	1948/49-1950/51	3 110	87	52
	1954/55-1956/57	2 980	84	53
	1960/61	2 920	81	53
Suisse	1948/49-1950/51	3 170	96	51
	1954/55-1956/57	3 130	93	52
	1960/61	3 190	89	51
Royaume-Uni	1948/49-1950/51	3 130	90	45
	1954/55-1956/57	3 260	86	50
	1960/61	3 270	87	52
Yugoslavie	1952-53	2 690	87	20
	1954-56	2 780	89	22
	1960	3 070	96	26

TABLEAU ANNEXE 13B. - TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES DES DISPOBILITÉS ALIMENTAIRES MOYENNES DE CERTAINS PAYS (*suite*)

Pays	Année	Calories	Total protéines (grammes)	Protéines animales (grammes)
AMÉRIQUE DU NORD				
Canada	1948/49-1950/51	3 110	93	57
	1954/55-1956/57	3 150	97	63
	1960/61	3 100	94	62
Etats-Unis	1948-50	3 180	91	61
	1954-56	3 150	94	66
	1960	3 120	92	65
AMÉRIQUE LATINE				
Argentine	1948	3 240	110	66
	1954-56	3 070	97	58
	1959	2 950	91	48
Brésil	1948-50	2 180	55	15
	1954-56	2 580	65	18
	1957	2 650	67	19
Chili	1948	2 370	73	23
	1954-56	2 540	77	26
	1957	2 570	77	26
Colombie	1956-58	2 200	48	23
Equateur	1954-56	2 170	52	13
	1957-59	2 230	56	18
Mexique	1954-56	2 380	64	17
	1957-59	2 440	68	20
Paraguay	1957-59	2 500	68	26
Pérou	1952	2 070	58	10
	1959	2 060	52	13
Surinam	1959	1 810	41	14
Uruguay	1948-50	2 900	95	61
	1954-56	2 960	96	62
Venezuela	1952-53	2 300	53	19
	1954-56	2 010	54	21
	1959	2 300	64	27
EXTRÊME-ORIENT				
Ceylan	1952-53	1 990	41	6
	1954-56	2 070	44	8
	1960	2 150	47	9
Chine: Taiwan	1948-50	1 980	43	8
	1954-56	2 210	53	13
	1960	2 390	57	14
Inde	1949/50-1950/51	1 630	44	5
	1954/55-1956/57	1 840	49	6
	1960/61	1 990	53	6
Japon	1948-50	1 900	49	9
	1954-56	2 100	63	15
	1960	2 240	68	18
Pakistan	1949/50-1950/51	2 010	48	8
	1954/55-1956/57	1 990	46	8
	1959/60	2 080	48	7
Philippines	1952/53	1 790	44	11
	1956	1 770	44	13
	1960	1 950	49	15

TABLEAU ANNEXE 13B. - TENEUR EN CALORIES ET EN PROTÉINES DES DISPOBILITÉS ALIMENTAIRES MOYENNES DE CERTAINS PAYS (*fin*)

Pays	Année	Calories	Total protéines (grammes)	Protéines animales (grammes)
<i>..... Par habitant et par jour</i>				
PROCHE-ORIENT				
Israël	1950/51	2 680	88	34
	1954/55-1956/57	2 870	88	31
	1959/60	2 770	83	34
Syrie	1957	2 330	78	17
Turquie	1948/49-1950/51	2 510	81	15
	1954/55-1956/57	2 780	88	14
	1959/60	2 830	91	16
République arabe unie	1948/49-1950/51	2 370	70	12
	1954/55-1956/57	2 570	75	13
	1958/59	2 520	73	12
AFRIQUE				
Libye	1959	2 180	53	10
Cyrénaïque	1957	2 110	55	16
	1958	2 090	55	18
Ile Maurice	1955-56	2 290	47	10
	1960	2 350	45	11
Rhodésie et Nyassaland, Féd. de:				
Rhodésie du Sud	1951-53	2 450	75	16
	1953	2 630	81	16
Afrique du Sud	1948-50	2 640	73	27
	1954-56	2 590	74	31
	1959/60	2 570	74	32
Océanie				
Australie	1948/49-1950/51	3 220	97	66
	1954/55-1956/57	3 230	91	59
	1959/60	3 260	93	61
Nouvelle-Zélande	1948-50	3 360	100	67
	1954-56	3 400	103	70
	1960	3 490	110	75

TABLEAU ANNEXE 14A. - INDICES RÉGIONAUX ET MONDIAUX¹ DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS AGRICOLES,
PAR GROUPE DE PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
Volume des importations											
EUROPE OCCIDENTALE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	112	96	103	103	112	127	127	129	138	141	141
Produits pour boissons et tabac	110	90	104	112	120	122	131	132	132	145	149
Matières premières	116	96	106	107	108	113	123	106	112	117	115
Tous produits agricoles	113	95	104	106	112	122	126	123	129	134	135
AMÉRIQUE DU NORD											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	89	92	99	94	96	99	109	125	124	122	125
Produits pour boissons et tabac	67	99	102	86	95	103	101	98	111	108	114
Matières premières	94	110	92	77	87	82	74	65	84	66	66
Tous produits agricoles	81	100	99	86	93	96	96	97	107	101	104
AMÉRIQUE LATINE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	58	88	102	102	104	99	117	123	118	118	99
Produits pour boissons et tabac	82	111	105	110	103	102	116	120	83	100	106
Matières premières	32	94	95	130	120	114	124	119	112	129	132
Tous produits agricoles	57	91	102	106	106	101	118	122	114	118	103
EXTRÊME-ORIENT ²											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	99	82	98	95	98	114	126	124	119	139	130
Produits pour boissons et tabac	91	91	97	103	119	137	132	121	127	141	179
Matières premières	121	75	102	103	101	129	133	117	144	177	197
Tous produits agricoles	106	80	99	98	99	120	128	122	127	151	153
PROCHE-ORIENT											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	44	89	98	90	118	150	165	169	204	231	213
Produits pour boissons et tabac	69	100	104	102	117	108	118	119	129	122	125
Matières premières	34	80	104	143	106	107	127	143	164	161	183
Tous produits agricoles	50	91	100	96	117	137	151	155	183	199	189
AFRIQUE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	72	85	104	108	121	134	143	135	167	180	188
Produits pour boissons et tabac	61	87	103	108	114	132	119	115	112	123	126
Matières premières	33	88	110	139	139	136	155	151	141	179	198
Tous produits agricoles	66	85	104	110	120	133	137	130	150	164	171
OCÉANIE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	58	89	96	106	114	124	131	138	127	127	132
Produits pour boissons et tabac	72	96	107	115	120	115	125	125	125	131	131
Matières premières	68	116	111	153	157	136	133	154	138	137	91
Tous produits agricoles	66	95	104	122	128	123	129	138	129	131	120
MONDE ¹											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	100	92	102	100	108	120	126	129	135	141	138
Produits pour boissons et tabac	87	94	103	100	109	113	117	116	121	126	132
Matières premières	110	96	103	102	103	110	115	101	112	118	120
Tous produits agricoles	100	94	102	101	107	116	121	118	126	132	132

TABLEAU ANNEXE 14A. - INDICES RÉGIONAUX ET MONDIAUX¹ DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS AGRICOLES,
PAR GROUPE DE PRODUITS (*fin*)

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
Valeur des importations											
<i>Indices, moyenne 1952-53 = 100</i>											
EUROPE OCCIDENTALE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	44	98	99	95	104	121	122	114	121	124	121
Produits pour boissons et tabac	40	82	105	134	130	125	138	144	128	135	133
Matières premières	38	99	98	96	100	99	110	82	81	93	87
Tous produits agricoles	42	96	100	102	107	115	121	109	110	117	113
AMÉRIQUE DU NORD											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	34	92	101	95	92	96	107	126	129	123	121
Produits pour boissons et tabac	13	79	103	110	99	101	97	86	84	78	76
Matières premières	34	111	79	62	86	78	69	51	72	64	54
Tous produits agricoles	25	91	96	93	94	94	93	89	94	88	84
AMÉRIQUE LATINE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	18	87	100	94	93	83	99	99	95	92	77
Produits pour boissons et tabac	20	83	108	140	105	95	112	118	85	78	77
Matières premières	17	99	84	111	122	106	112	98	97	123	111
Tous produits agricoles	18	88	99	100	97	87	102	101	94	94	81
EXTRÊME-ORIENT²											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	23	79	96	83	80	91	107	98	92	104	101
Produits pour boissons et tabac	37	78	97	104	115	111	105	107	110	104	124
Matières premières	38	84	91	95	96	115	117	92	102	135	150
Tous produits agricoles	28	81	95	87	86	99	110	96	96	114	117
PROCHE-ORIENT											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	15	89	92	71	88	110	130	116	133	146	140
Produits pour boissons et tabac	23	99	103	129	149	117	133	124	127	121	109
Matières premières	10	83	98	139	106	102	125	121	135	156	160
Tous produits agricoles	16	91	94	88	102	111	130	118	132	141	134
AFRIQUE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	22	84	101	100	106	118	123	114	131	139	142
Produits pour boissons et tabac	22	81	105	115	112	119	115	120	100	102	96
Matières premières	13	95	94	111	141	123	136	104	108	152	147
Tous produits agricoles	22	84	101	104	109	118	122	115	122	131	132
OCÉANIE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	20	90	95	98	102	111	121	120	109	107	111
Produits pour boissons et tabac	31	97	105	139	148	118	131	135	128	112	109
Matières premières	24	130	94	118	149	128	116	117	112	129	69
Tous produits agricoles	26	103	99	120	133	118	124	125	117	114	99
MONDE¹											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	35	92	99	92	97	109	116	111	116	119	116
Produits pour boissons et tabac	26	81	104	122	115	113	117	115	106	105	103
Matières premières	36	99	93	90	97	98	103	78	84	95	91
Tous produits agricoles	34	92	98	98	101	107	113	103	105	110	107

¹ Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale. - ² Non compris la Chine continentale.

TABLEAU ANNEXE 14B. - INDICES RÉGIONAUX ET MONDIAUX¹ DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES,
PAR GROUPE DE PRODUITS

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
Volume des exportations											
EUROPE OCCIDENTALE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	90	79	104	119	130	124	142	142	146	160	171
Produits pour boissons et tabac	79	71	107	107	113	129	132	159	114	130	159
Matières premières	183	86	109	103	128	149	138	134	175	159	171
Tous produits agricoles	95	79	105	117	128	126	141	143	145	158	170
<i>Indices, moyenne 1952-53=100</i>											
AMÉRIQUE DU NORD											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	33	94	93	77	90	125	119	121	135	146	163
Produits pour boissons et tabac	93	100	111	100	120	111	110	105	104	110	111
Matières premières	158	131	83	130	79	139	211	138	113	222	187
Tous produits agricoles	61	102	92	89	90	126	136	123	128	158	164
AMÉRIQUE LATINE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	128	108	112	116	118	127	137	146	140	154	149
Produits pour boissons et tabac	87	98	104	85	97	105	98	97	113	114	111
Matières premières	108	90	120	124	118	126	94	111	134	116	134
Tous produits agricoles	105	100	109	103	108	117	111	117	126	128	129
EXTRÊME-ORIENT²											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	249	96	98	105	122	123	128	113	119	134	138
Produits pour boissons et tabac	109	92	105	116	99	123	122	128	118	119	134
Matières premières	113	95	100	96	111	102	98	98	107	96	103
Tous produits agricoles	159	95	100	102	113	113	112	108	113	113	120
PROCHE-ORIENT											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	85	81	111	140	101	124	127	127	106	131	115
Produits pour boissons et tabac	53	95	108	103	96	99	140	95	102	92	121
Matières premières	87	87	116	95	107	96	102	99	142	131	119
Tous produits agricoles	83	86	114	108	104	104	113	106	128	126	118
AFRIQUE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	84	90	105	122	122	128	126	142	133	125	132
Produits pour boissons et tabac	74	92	103	109	126	133	141	128	146	160	166
Matières premières	69	87	101	105	111	116	112	116	131	125	129
Tous produits agricoles	76	90	103	113	121	128	130	130	138	141	146
OCÉANIE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	86	95	106	95	106	115	108	98	121	116	146
Produits pour boissons et tabac	127	86	113	104	115	130	148	141	162	214	256
Matières premières	72	99	100	92	105	106	118	108	128	125	129
Tous produits agricoles	79	97	103	94	105	110	113	103	125	121	138
MONDE¹											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	97	93	102	102	111	124	127	128	134	143	154
Produits pour boissons et tabac	86	95	104	97	107	116	115	112	121	126	130
Matières premières	106	98	103	105	106	114	120	110	124	130	130
Tous produits agricoles	97	95	103	102	109	119	122	119	128	136	142

TABLEAU ANNEXE 14B. - INDICES RÉGIONAUX ET MONDIAUX¹ DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES,
PAR GROUPE DE PRODUITS (*fin*)

	Moyenne 1934-38	Moyenne 1948-52	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
Valeur des exportations											
EUROPE OCCIDENTALE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	38	82	101	111	118	118	135	128	131	146	149
Produits pour boissons et tabac	51	83	104	102	117	123	140	162	122	137	178
Matières premières	59	92	110	100	119	137	141	105	130	128	133
Tous produits agricoles	41	85	102	109	118	120	136	130	130	144	151
<i>Indices, moyenne 1952-53=100</i>											
AMÉRIQUE DU NORD											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	15	98	91	72	80	109	105	103	110	117	135
Produits pour boissons et tabac	45	87	114	104	123	113	122	120	120	130	134
Matières premières	47	128	76	118	74	113	161	100	72	145	130
Tous produits agricoles	24	102	90	84	82	110	117	104	103	124	134
AMÉRIQUE LATINE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	37	112	108	105	106	109	130	125	119	128	121
Produits pour boissons et tabac	14	75	105	110	97	102	93	84	80	81	75
Matières premières	34	98	112	119	109	109	84	84	89	88	99
Tous produits agricoles	26	92	108	110	102	106	105	98	95	99	95
EXTRÊME-ORIENT²											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	59	93	102	96	95	96	102	93	97	101	102
Produits pour boissons et tabac	46	98	108	149	129	139	135	141	128	127	119
Matières premières	40	109	84	79	121	104	99	85	114	115	98
Tous produits agricoles	47	102	94	96	114	107	106	97	111	112	103
PROCHE-ORIENT											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	33	80	103	123	89	118	118	111	98	113	96
Produits pour boissons et tabac	30	93	113	121	120	130	191	129	120	93	108
Matières premières	29	104	99	95	100	96	106	90	105	112	99
Tous produits agricoles	30	97	101	105	100	105	118	99	105	111	99
AFRIQUE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	28	85	103	115	110	119	118	123	116	111	116
Produits pour boissons et tabac	20	84	102	133	124	118	126	141	131	131	121
Matières premières	20	90	92	89	93	97	95	83	93	99	95
Tous produits agricoles	23	86	100	116	112	114	116	121	117	116	112
OCÉANIE											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	38	91	108	94	102	107	102	96	125	115	136
Produits pour boissons et tabac	40	81	112	139	124	115	131	164	162	177	184
Matières premières	22	97	107	92	94	96	122	79	91	94	95
Tous produits agricoles	29	95	107	93	97	101	113	87	107	104	114
MONDE¹											
Produits pour l'alimentation humaine et animale	32	94	100	96	99	110	117	112	116	123	129
Produits pour boissons et tabac	24	81	106	119	111	113	113	112	103	104	102
Matières premières	34	105	95	96	102	103	112	87	98	110	103
Tous produits agricoles	31	94	100	101	103	109	114	105	108	115	116

¹ Non compris l'U.R.S.S., l'Europe orientale et la Chine continentale. - ² Non compris la Chine continentale.

TABLEAU ANNEXE 15. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES A L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

	1934-38	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données provisionnelles)
Indices, moyenne 1952-53 = 100																
Dollars U.S. la tonne																
Tous produits agricoles	34,0	88,0	98,8	89,4	92,7	116,7	102,7	97,3	99,4	94,2	91,7	93,7	87,5	84,7	85,3	81,4
Alimentation humaine et alimentation animale	37,0	105,2	116,5	100,8	89,8	101,7	101,5	98,5	93,0	89,0	89,4	91,3	87,4	87,1	85,8	83,6
Céréales	33,0	106,9	124,1	100,2	84,6	92,0	101,0	99,0	84,4	79,4	76,3	75,2	74,0	72,7	71,6	71,7
Huiles comestibles et oléagineux	29,2	101,4	127,1	106,3	95,1	123,2	98,2	101,8	96,8	86,8	90,8	90,4	90,1	97,7	92,6	86,1
Vieille	41,5	70,2	82,6	86,6	81,1	93,9	99,6	100,4	102,5	101,9	101,2	100,6	104,3	105,8	109,1	106,5
Produits laitiers	43,5	95,9	115,1	108,5	83,7	92,9	101,4	98,6	95,4	96,7	90,8	80,6	91,9	90,4	84,6	84,6
Boissons et tabac	28,0	72,5	75,4	72,3	88,8	98,6	101,2	123,3	104,6	97,7	98,0	98,8	86,8	83,5	79,0	79,5
Matières premières agricoles	33,5	69,6	86,0	82,5	100,8	157,3	107,9	92,1	92,2	95,5	91,0	94,7	78,7	85,9	85,9	85,5
Indices, moyenne 1952-53 = 100																
Ble	31,1	87,6	106,1	88,5	71,5	74,1	78,6	79,7	68,2	65,8	62,8	63,5	62,6	62,2	61,9	63,3
Farine de blé	44,8	130,2	139,8	116,1	96,8	106,1	113,1	112,1	103,9	92,9	86,9	85,9	81,7	77,6	75,4	76,6
Orge	25,8	93,2	105,4	64,9	59,1	71,9	77,4	62,9	53,1	55,7	55,1	50,9	51,3	52,6	52,7	47,4
Mais	18,8	78,6	93,2	64,2	60,4	77,7	85,3	69,7	60,8	61,5	59,9	55,1	50,5	50,2	50,1	49,4
Riz (usiné)	29,2	141,7	164,1	152,2	126,9	135,1	167,1	183,5	146,9	117,7	115,5	115,5	120,1	110,3	101,3	103,1
Sucre (brut)	38,3	107,4	99,0	98,5	104,0	116,1	110,0	97,4	99,0	95,1	95,4	116,4	99,8	94,4	89,1	86,8
Pommes	66,3	139,8	118,4	78,6	98,6	101,3	112,8	103,6	120,6	97,5	123,1	136,8	155,3	111,6	140,8	126,4
Bananes	30,6	95,0	100,0	105,0	103,7	100,6	97,2	99,9	99,9	100,1	102,8	102,4	93,1	86,8	84,9	84,9
Oranges et mandarines	56,5	120,6	115,8	126,0	107,7	102,9	102,7	95,9	105,1	102,1	124,5	134,8	127,7	104,9	110,4	115,2
Raisins	123,3	285,7	260,7	242,1	226,8	270,6	229,4	201,6	207,2	240,6	240,5	280,2	327,2	316,8	265,1	269,8
Coprah	45,4	176,6	252,1	170,0	195,4	219,1	144,3	191,4	172,6	149,6	142,5	139,4	167,7	203,3	173,8	145,7
Palmistes	37,0	109,9	132,1	148,8	120,2	173,1	155,7	152,0	136,3	121,6	123,5	120,5	125,1	159,4	156,8	134,5
Soja	37,7	130,0	134,0	100,6	95,1	122,1	114,4	108,3	113,3	94,9	96,0	91,1	86,6	84,4	83,3	94,5
Arachides (décorétoquées)	50,6	158,5	214,2	209,5	149,3	210,0	225,4	210,3	210,2	185,7	195,0	203,8	171,7	164,4	183,4	167,4
Huile d'olive	268,8	1 018,5	950,4	547,5	783,7	547,5	584,1	586,0	529,0	560,9	719,5	664,5	598,2	501,4	517,6	533,9
Huile de coco	83,9	317,4	413,4	348,3	333,2	394,2	258,9	306,7	237,6	232,9	241,3	277,8	349,0	288,9	232,4	232,4
Huile de palmier	61,2	152,8	279,5	254,1	206,0	309,6	243,9	188,5	184,6	200,0	217,4	220,9	204,2	193,8	206,3	206,3
Huile de palmiste	108,4	287,1	360,8	373,8	293,9	366,0	250,1	295,7	265,9	240,3	236,5	242,4	253,3	216,6	296,7	238,1
Huile de soja	120,3	525,2	539,1	340,0	320,4	461,5	307,7	309,9	317,1	321,7	343,3	338,4	304,0	254,3	234,5	282,7
Huile d'arachide	129,4	433,6	489,1	482,3	388,0	495,5	394,9	419,7	404,4	319,4	397,5	405,5	361,8	326,5	354,0	354,6

TABLEAU ANNEXE 15. - VALEURS UNITAIRES MOYENNES A L'EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES (fin)

	1934-38	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961 (Données prélim.)
Dollars U.S. la tonne																
Bovins	36,3	100,8	116,3	114,7	121,6	132,8	110,8	117,6	129,6	125,2	124,8	125,7	136,2	144,5	141,3	129,2
Viande de bœuf et de veau	121,3	305,4	323,9	362,1	459,2	501,3	439,8	464,7	452,1	419,1	440,0	503,8	598,0	577,4	570,2	387,4
Viande de mouton et d'agneau	213,7	262,9	287,0	314,7	245,2	268,5	291,4	325,1	386,2	417,4	415,6	449,8	414,5	365,9	414,5	365,4
Bacon, jambon, porc salé	409,0	618,6	776,2	751,6	612,5	650,1	711,8	674,1	666,0	663,6	722,7	679,2	706,3	667,5	681,8	660,8
Viande en conserve	270,0	481,9	593,4	639,5	733,3	846,1	858,9	954,9	906,5	873,9	869,2	826,7	854,3	891,8	905,3	901,3
Fromage	323,5	644,9	766,0	749,7	583,2	630,2	686,1	658,6	648,6	674,9	742,3	709,3	637,0	741,1	724,0	710,2
Beurre	424,6	866,1	1 109,6	1 078,5	816,0	883,9	957,4	963,1	970,7	951,5	927,0	784,5	641,2	897,4	831,3	717,9
Oeufs (en coque)	283,4	670,7	776,1	730,5	584,1	631,0	689,1	686,6	628,4	648,9	642,0	608,4	596,3	536,8	563,1	558,4
Lait (condensé et évaporé)	134,5	329,6	379,9	347,2	287,0	329,2	352,1	327,2	310,6	310,1	317,5	330,1	311,2	307,9	308,8	307,5
Lait (en poudre)	191,7	554,4	604,4	486,2	334,5	445,2	514,8	458,9	410,9	377,2	437,4	375,0	372,8	356,7	401,9	363,1
Pommes de terre	31,8	63,3	59,1	47,9	46,2	53,9	59,6	57,6	51,7	46,9	59,7	52,2	59,7	57,6	61,2	53,4
Tourteaux et farines de tourteaux	23,6	95,0	92,0	62,2	58,2	74,1	75,5	72,6	71,9	73,3	67,7	61,8	54,7	67,7	67,8	66,4
Café	182,3	494,5	510,3	580,5	959,2	1 075,0	1 104,4	1 141,3	1 401,0	1 075,7	1 048,4	1 021,7	918,2	749,6	721,7	680,7
Cacao	117,4	469,1	707,3	461,4	558,0	711,2	688,2	660,5	1 070,2	818,0	580,8	563,0	844,6	738,8	593,5	483,0
Thé	515,8	1 135,8	1 200,5	1 122,3	986,12	1 043,1	947,6	998,2	1 327,3	1 413,6	1 255,0	1 228,3	1 208,5	1 194,2	1 194,4	1 072,3
Vin	86,9	286,0	241,1	206,1	164,8	180,8	171,4	165,1	147,3	143,0	155,4	169,8	216,1	174,3	178,7	200,7
Tabac (non manufacturé)	567,6	1 151,1	1 114,8	1 118,5	1 096,7	1 126,3	1 163,8	1 228,1	1 224,7	1 267,4	1 227,6	1 342,3	1 292,3	1 290,9	1 294,9	1 280,7
Graines de lin	44,9	217,1	222,0	180,0	148,9	166,8	170,4	129,0	112,7	130,3	143,5	115,5	123,9	130,4	128,9	124,5
Huile de lin	105,3	618,7	561,2	370,6	318,3	390,3	397,5	231,1	166,9	205,4	313,3	245,8	250,7	212,1	246,8	246,4
Coton	261,2	650,5	856,4	797,6	837,7	1 169,9	1 002,5	771,5	828,2	804,9	739,9	741,7	680,5	593,1	630,4	635,1
Jute	63,9	306,9	327,6	301,1	243,6	327,6	250,2	175,9	185,1	189,4	184,0	209,5	195,2	177,6	223,7	266,1
Sisal	77,1	244,4	299,3	291,8	272,4	423,5	374,6	204,7	176,7	157,3	158,9	141,2	139,9	173,5	213,3	197,9
Laine (en suint)	446,0	723,6	1 027,8	1 164,1	1 527,5	2 589,8	1 413,1	1 593,4	1 357,3	1 379,6	1 600,3	1 133,8	1 083,0	1 166,0	1 140,5	1 140,5
Caoutchouc (naturel)	282,7	389,0	414,4	342,2	662,8	1 090,1	670,9	484,0	450,1	701,8	634,0	603,5	519,3	661,8	745,1	539,9

TIPOGRAFIA SQUARCI - ROMA

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

CHAPITRES SPÉCIAUX

Depuis 1956, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle de la situation récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1956** Certains facteurs qui influent sur le développement des échanges de produits agricoles.
Pêches mondiales: Tendances et perspectives - Exemples pris dans certains pays.
- 1957** Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958** Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959** Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960** Les programmes de développement agricole.
- 1961** La réforme agraire et l'évolution des institutions.
Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
-

DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE LA FAO

Afrique du Sud

Allemagne

Argentine

Australie

Autriche

Belgique

Birmanie

Bolivie

Canada

Ceylan

Chili

Colombie

Corée

Costa Rica

Danemark

Espagne

Etats-Unis d'Amérique

Ethiopie

Fédération de Malaisie

Finlande

France

Grèce

Guatemala

Haiti

Hong-kong

Inde

Indonésie

Irak

Iran

Irlande

Islande

Israël

Italie

Japon

Liban

Maroc

Mexique

Nigeria

Norvège

Nouvelle-Zélande

Pakistan

Panama

Paraguay

Pays-Bas

Pérou

Philippines

Pologne

Portugal

République arabe unie

Royaume-Uni et
Colonies de la
Couronne

Salvador

Suède

Suisse

Taiwan

Thaïlande

Turquie

Uruguay

Venezuela

Yougoslavie

Autres pays

Van Schaik's Book Store Pty. Ltd., P.O.B. 724, Pretoria.

Paul Parey, Lindenstrasse 44-47, Berlin S.W. 61.

Editorial Sudamericana, S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

R. W. Barclay, 90 Queen Street, Melbourne, C.I., Victoria.

Wilhelm Frick Buchhandlung, Graben 27, Vienne 1.

Agence et Messageries de la Presse, 14-22 rue du Persil, Bruxelles.

(*Vente en gros*): Orient Longmans Private Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13, Inde.

Librería y Editorial «Juventud», Plaza Murillo 519, La Paz.

Imprimeur de la Reine, Ottawa.

M. D. Gunasena and Co. Ltd., 217 Norris Road, Colombo 11.

Sala y Grimalbo Ltda., Bandera 140 F, Casilla 180 D, Santiago.

«Agricultura Tropical», Avenida Jiménez N° 7-25, Ofcs. 811/816, Bogotá; Librería Central, Calle 14, N° 6-88, Bogotá.

The Eul-Yoo Publishing Co. Ltd., 5, 2-Ka, Chong-ro, Séoul.

Imprenta y Librería Trejos S. A., Apartado 1313, San José.

Einar Munksgaard, Norregade 6, Copenhague K.

Librería Mundial-Prensa, Castelló 37, Madrid; José Bosch Librero, Ronda Universidad 11, Barcelona; Librería General, S. Miguel 4, Saragosse.

Columbia University Press, International Documents Service, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.

International Press Agency, P. O. Box 120, Addis-Abéba.

Caxton Stationers Ltd., 13 Market Street, Kuala Lumpur.

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

Les Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris 5e.

«Eleftheroudakis», Constitution Square, Athènes; Institute of Scientific Publications, 9, Amerikis Street, Athènes.

Sociedad Económico Financiera, Edificio Briz, Despacho 207, 6^a Av. 14-33, Zona 1, Guatemala.

Max Bouchereau, Librairie «A la Caravelle», B.P. 111 B, Port-au-Prince.

Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

(*Vente en gros*): Orient Longmans Private Ltd., 17 Chittaranjan Avenue, Calcutta 13; Nicol Road, Ballard Estate, Bombay 1; 36A Mount Road, Madras 2; Kanson House, 24/1 Asaf Ali Road, Post Box 386, New Delhi; Gunfoundry Road, Hyderabad 1; (*Vente au détail*): Oxford Book and Stationery Co., Scindia House, New Delhi; 17 Park Street, Calcutta.

Pembangunan Ltd., 84, Gunung Sahari, Djakarta.

Mackenzie's Bookshop, Bagdad.

Bagher Shariat, Atabak Road, Férdowsi Str., Téhéran.

The Controller, Stationery Office, Dublin.

Halldor Jonsson, Mjostraeti 2, Reykjavik; Jonsson et Juliussen, Garðastræti 2, Reykjavik.

Blumstein's Bookstores Ltd., P. O. Box 4101, Tel-Aviv.

Libreria Rizzoli già Hoepli, Galleria Piazza Colonna, Rome; A.E.I.O.U., Via Meravigli 16, Milan.

Maruzen Company Ltd., Tori-Nichome 6, Nihonbashi, Tokyo.

Librairies Antoine, B. P. 656, Beirut.

Centre de diffusion documentaire du B.E.P.I., 8 rue Michaux-Bellaire, Rabat.

Manuel Gómez Pezuela e Hijo, Donceles 12, Mexico, D. F.

University Bookshop Nigeria Ltd., University College, Ibadan.

Johan Grundt Tanum Forlag, Karl Johansgt. 43, Oslo.

Whitcombe et Tombs Ltd., Auckland, Wellington, Hamilton, Christchurch, Dunedin, Invercargill, Timaru.

Occidental: Mirza Book Agency, 65 The Mall, Lahore - 3.

Oriental: Orient Longmans Private Ltd., 17 Nazimuddin Road, Dacca.

Agencia Internacional de Publicaciones, J. Menéndez, Plaza de Arango N° 3, Panamá.

Agencia de Librerías de Salvador Nizza, Calle Pte. Franco N° 39-43, Asunción.

N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, La Haye.

Librería Internacional del Perú, S. A., Casilla 1417, Lima.

The Modern Book Company, 518-520 Rizal Avenue, Manille.

Ars Polona, Krakowskie Przedmiescie 7, Varsovie.

Livraria Bertrand S.A.R.L., rua Garrett 73-75, Lisbonne.

Librairie de la Renaissance d'Egypte, 9 Sh. Adly Pacha, Le Caire.

H. M. Stationery Office, P. O. Box 569, Londres, S. E. 1. *Succursales*: 13a Castle Street, Edimbourg 2; 35 Smallbrook Ringway, Birmingham 5; 50 Fairfax Street, Bristol 1; 39 King Street, Manchester 2; 109 St. Mary Street, Cardiff; 80 Chichester Street, Belfast.

Manuel Navas y Cia, 1^a Avenida Sur 35, San Salvador.

C. E. Fritze, Fredsgatan 2, Stockholm 16; Henrik Lindstahls Bokhandel, Odengatan 22, Stockholm; Gumperts A. B., Göteborg.

Librairie Payot S. A., Lausanne et Genève; Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.

The World Book Company Ltd., 99 Chungking South Road, Section 1, Taïpeh.

S'adresser au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Maliwan Mansion, Bangkok.

Librairie Hachette, 469 İstiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

Héctor d'Elia, Oficina de Representación de Editoriales, Plaza Cagancha 1342, Montevideo.

Suma S. A., Calle Real de Sabana Grande, Caracas; Librería Politécnica, Apartado del Este, 4845, Caracas.

Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27/11, Belgrade; Cankarjeva Zalozba, B. P. 41, Ljubljana.

Les commandes ou les demandes de renseignements émanant de pays pour lesquels des dépositaires n'ont pas encore été désignés peuvent être adressées à: Section de distribution et de vente, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, Rome.

Prix: \$2,00 ou 10s.

9.62/F/1/2000

Le prix des publications de la FAO est indiqué en dollars U.S. et en livres sterling; le paiement peut être effectué aux dépositaires en monnaie locale.